This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~P.R.R.~~

ZB 2951

~~Per. IV 18~~

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP, Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN, PHILARETE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DE LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JANVIER

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du n° de janvier de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

CORNEILLE, MONTAIGNE, LA BRUYÈRE, par M. de Sacy, membre de l'Académie françoise..... 3

LA CONFESSION D'UN MOINE DU XIIe SIÈCLE, *historiette trouvée en un gros in-folio*, par le vicomte de Gaillon. . 11

CORRESPONDANCE INÉDITE DE CH. NODIER..... 19

NOTICE HISTORIQUE SUR UN RECUEIL DE LETTRES ET DE PIÈCES originales écrites sous les règnes de Henry IV et de Louis XIII, par Ap. Briquet..... 21

CORRESPONDANCE BIBLIOGRAPHIQUE du *Bulletin*. — Notice sur le *Breviarum ad usum laïcorum*..... 27

RAOUL-ROCHETTE..... 31

CATALOGUE..... 33

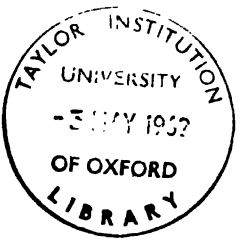

CORNEILLE, MONTAIGNE, LA BRUYÈRE.

PAR M. DE SACY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

(Extrait du *Journal des Débats.*)

Je voudrois bien dire quelques mots d'une bonne et jolie édition des *Caractères* de La Bruyère, qui vient de paroître chez le libraire Jannet, en deux volumes in-18. J'ai aussi sous la main une édition nouvelle des *Essais* de Montaigne en quatre volumes format Charpentier, publiée par les soins de M. Louandre. J'aperçois encore, au moment même où j'écris ces lignes, dans un coin de mon bureau, entassé avec d'autres livres, le sixième volume de la belle édition in-8° des œuvres complètes de notre grand Corneille avec les notes de tous les commentateurs. J'avois promis à l'éditeur, le digne et respectable M. Lefèvre, de signaler ce sixième volume. L'ouvrage complet en aura douze. En moins d'un an, M. Lefèvre en a donné six, imprimés avec un soin, un goût et un luxe qui ne sont plus de notre temps. M. Lefèvre a compulsé toutes les éditions originales de Corneille, noté toutes les variantes, rétabli le véritable texte du grand poëte; quelques morceaux inédits paroîtront pour la première fois dans cette édition; enfin aux commentaires de Voltaire, M. Lefèvre a joint des notes inédites de M. Aimé Martin et des remarques tirées de La Harpe, de Palissot, de Marmontel, etc. Voilà donc pour la première fois un

Corneille auquel il ne manquera rien : bon commentaire, bon texte, luxe d'impression et de gravure, il réunira tout ; ce sera vraiment un Corneille complet.

Quels sujets d'étude, Corneille, Montaigne, La Bruyère ! Pour peu que Dieu me prête vie, j'espère revenir sur le Corneille de M. Lefèvre lorsqu'il aura paru tout entier. J'ai le malheur et le tort peut-être de préférer Racine à l'auteur du *Cid*, des *Horace* et de *Cinna ;* je mets *Athalie* bien au-dessus de *Polyeucte*, et les divins endroits de Corneille ne rachètent pas assez pour moi la foule des endroits faux, incorrects, déclamatoires qui déparent ses meilleures pièces. D'un autre côté, il y a des ouvrages de Corneille qui mériteroient, à mon gré, d'être plus lus qu'ils ne le sont, sa traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par exemple, où éclatent de sublimes beautés et des vers qui ne sont en rien inférieurs à ceux qu'on admire dans ses tragédies. En un mot, je voudrois, après tant d'autres, exprimer mon opinion sur Corneille. En attendant, j'avois promis un petit article à M. Lefèvre : le voilà !

Avec quel plaisir encore, dans d'autres temps, j'aurois rendu compte du Montaigne de M. Louandre ! Je l'ai tant lu Montaigne ! je ne le dis pas pour m'en vanter. Je ne m'en crois pas plus philosophe pour cela. Hélas ! la sagesse de Montaigne est une sagesse trop humaine et trop facile ! Nous en serions quittes à trop bon marché si la vraie philosophie s'apprenoit à pareille école ! Montaigne est un écrivain admirable ; c'est un dangereux moraliste. Il chatouille dans notre cœur ce fonds secret de mollesse et d'égoïsme d'où découlent toutes nos foiblesses. Jamais homme n'a donné de plus magnifiques éloges à la vertu et n'a eu en même temps plus d'indulgence pour le vice : moyen admirable de nous flatter à la fois dans notre orgueil et dans nos penchants naturels. Le cynisme avec lequel Montaigne se dépouille quelquefois de tout voile, nous rebuteroit peut-être ; ses tirades éloquentes sur Socrate ou sur Caton nous rassurent. Lorsqu'au contraire l'écrivain et le penseur s'envole jusqu'aux nues, n'ayez pas peur : l'homme va retomber bientôt sur la

terre. Par l'imagination, Montaigne est Épaminondas ou Platon ; par le cœur, c'est tout au plus Épicure.

Et voilà précisément, je crois, ce qui nous ravit dans les *Essais*; ce qui en fait le charme incomparable et l'extrême danger ; c'est ce mélange de foiblesse dans l'homme et d'élévation dans l'écrivain, ce cynisme qui s'ennoblit de tout ce que l'imagination peut avoir de plus brillant ou de plus gracieux, c'est cet idéal de vertu pour lequel Montaigne ne nous demande que notre admiration, abandonnant notre cœur à tous ses caprices. Montaigne, hélas ! c'est nous-mêmes ! En se peignant, il nous a peints ; en cherchant le secret de son âme, il a surpris le secret de la nôtre. Comment ne pas l'aimer ? Comment lui en vouloir d'un relâchement moral qui est notre propre excuse ? Ce qu'il se pardonne il nous le pardonne aussi, et avec quelle grâce, avec quel air de naïveté et de bonhomie ! De quel style ne relève-t-il pas le tableau de ses foiblesses et de nos misères ! Quelle variété de tours ! quelle richesse d'expressions ! Dans quel autre de nos écrivains trouvera-t-on cette abondance de métaphores qui brillent comme les étoiles dans le firmament ? Aimons donc Montaigne ; mais encore une fois, ne nous en vantons pas trop et ne donnons pas pour une preuve de sagesse et de philosophie ce qui n'est tout au plus qu'une marque de bon goût. J'admire les gens qui prennent leur air le plus sérieux et le plus profond pour nous dire qu'il aiment Horace ou La Fontaine, comme si l'on devoit en conclure qu'ils sont de rudes chrétiens !

Les éditions de Montaigne abondent. En première ligne il faut placer les éditions originales parmi lesquelles je compte l'édition de 1595, donnée après la mort de Montaigne cependant, par sa fille d'alliance, la célèbre Mlle de Gournay, mais sur les manuscrits mêmes de Montaigne et avec ses dernières corrections. Cette édition de 1595 est regardée aujourd'hui avec raison comme la meilleure et la plus fidèle de toutes. C'est le type qu'il faut reproduire ; c'est aussi celle qu'a suivie M. Louandre. Quant aux éditions publiées du vivant de Montaigne et par lui, quoique incomplètes elles ont encore leur intérêt et leur

valeur. On y apprend l'histoire de la composition des *Essais*. Il suffit d'y jeter un coup d'œil pour voir, par exemple, que ce désordre apparent qui donne tant de charme aux *Essais*, et qu'on seroit tenté de prendre pour un effet de calcul et d'art, n'entroit point dans le plan primitif de Montaigne. Les premières éditions offrent au contraire une suite et un enchaînement assez méthodique des idées. C'est par les additions successives qu'il a faites à son œuvre première et qu'il a rattachées tant bien que mal aux divers chapitres de son livre, que Montaigne s'est donné cet air d'abandon et de liberté si piquant. Dans les premières éditions, Montaigne se livre aussi beaucoup moins à la hardiesse, pour ne pas dire à la licence de sa plume. Il parle moins de lui-même et ne se peint qu'avec quelque réserve. Le stoïcien domine; le cynique ne se montre tout entier que dans le troisième livre, et l'on sait que le troisième livre a paru pour la première fois dans la dernière des éditions publiées par Montaigne lui-même, celle de 1588.

Depuis la mort de Mlle de Gournay, les *Essais* ont été cent fois réimprimés. Ils l'ont été au dix-septième siècle par les éditeurs les plus célèbres de ce temps-là; ils l'ont été au dix-huitième par le laborieux Coste; ils l'ont été au commencement du nôtre par M. Naigeon; et plus récemment notre ami et notre collaborateur, M. Victor Le Clerc, a donné avec M. Lefèvre la meilleure édition qui existe peut-être des *Essais*, mais une édition de luxe, en cinq grands volumes in-8°, qui est devenue fort rare. L'édition de M. Louandre, publiée par M. Charpentier, est une édition à bon marché, bien imprimée d'ailleurs, en gros caractère, et commode pour les gens qui aiment à avoir toujours un livre dans leur poche ou sous leur bras. Puisque j'ai nommé M. Charpentier, me permettra-t-on de lui donner ici un petit mot d'éloge en passant? M. Charpentier n'est ni un Estienne ni un Didot; ses livres, imprimés sur papier moderne, ne dureront pas sans doute : dans cent ans on ne dira pas un Charpentier comme on dit un Elzevir. M. Charpentier a été l'homme de son temps : on ne vouloit plus que des livres à bon

marché ; il en a fait ; il en a jeté dans le commerce des masses énormes. Historiens et orateurs, poètes et romanciers, anciens et modernes, il a tout réimprimé. M. Lefèvre, l'éditeur de Corneille, imprimoit encore pour l'aristocratie. M. Charpentier a imprimé pour la démocratie. Il a donné son nom à un format : tout le monde sait ce que c'est qu'*un Charpentier*. Au total, la nouvelle édition de Montaigne, soignée par M. Louandre, offre un bon texte, une impression correcte, une quantité de notes suffisante, et me paroît très digne de figurer dans les bibliothèques, grandes ou petites. M. Charpentier n'a jamais fait mieux.

Je reviens enfin à ma jolie édition de La Bruyère. Le libraire qui la publie, c'est M. Jannet, le même qui a publié l'année dernière une bonne édition des *Œuvres morales* de La Rochefoucauld, dont j'ai rendu compte. Celui qui a soigné cette édition nouvelle de La Bruyère, c'est M. Adrien Destailleur, un homme d'esprit et de goût, un amateur qui auroit regretté de mourir avant d'avoir fait paroître ce fruit de ces longues études sur le livre des *Caractères*. Il y a quelques années, M. Walckenaër avoit déjà beaucoup fait pour La Bruyère. Après M. Adrien Destailleur, je ne sais pas ce que l'on pourroit faire encore ; La Bruyère lui-même n'a jamais, je crois, donné une aussi bonne édition de son ouvrage. Cet homme, qui soignoit tant son style, soignoit très peu ses épreuves et ne s'inquiétoit guère que les imprimeurs le défigurassent. Toutes les éditions originales de La Bruyère abondent en fautes de typographie ; la ponctuation en est détestable et l'orthographe arbitraire. C'est avec ces éditions cependant, et en les corrigeant quelquefois l'une par l'autre, qu'il faut rétablir dans toute sa pureté le texte de l'auteur. Elles sont encore curieuses à étudier pour les variantes qu'elles offrent et pour le progrès qu'elles indiquent dans les idées, dans le goût, dans la hardiesse du satirique. La Bruyère a donné ou préparé de son vivant neuf éditions de son livre, presque toutes augmentées de morceaux importants. M. Walckenaër avoit déj eu l'idée de réunir ces neuf éditions en une seule au moyen d'un simple chiffre placé à la suite de chaque pensée ou de cha-

que portrait, qui indique dans laquelle des neuf éditions originales cette pensée ou ce portrait a paru pour la première fois. M. Adrien Destailleur a conservé cette innovation excellente, il a recueilli avec plus de soin encore que son prédécesseur toutes les variantes de La Bruyère, traces précieuses du travail de celui peut-être de nos écrivains qui a le mieux connu et le plus cherché les effets de style. Sans rejeter entièrement les clefs, M. Adrien Destailleur les a réduites à ce qu'elles ont de certain et d'utile. Lorsque La Bruyère a réellement voulu peindre un personnage de son temps, si vous savez le nom de ce personnage, dites-le-moi, à la bonne heure. Mais quant aux simples conjectures dont s'amusoient les contemporains, et qui ont été cependant, je l'avoue, pour plus de la moitié peut-être dans le prodigieux succès du livre, que nous font-elles aujourd'hui? Ce n'est plus qu'une distraction puérile qui nous détourne de ce que nous devons admirer dans La Bruyère, le style avant tout, le tour de la phrase, l'énergie des mots, et, après le style, un esprit d'observation plus général et plus profond qu'on ne le croit communément. En reproduisant avec une fidélité rigoureuse le texte de La Bruyère, M. Adrien Destailleur ne s'est pas cru obligé de conserver son orthographe par la raison toute simple que La Bruyère, comme je l'ai déjà dit, abandonnoit l'orthographe aux caprices des imprimeurs. Quant aux notes, peut-être M. Adrien Destailleur les a-t-il trop multipliées. Les meilleures sont celles où l'éditeur, par des citations heureuses, rapproche La Bruyère des moralistes anciens et modernes, de Sénèque, de Montaigne, de Pascal, etc. Ces rapprochements sont toujours un sujet excellent d'étude. J'aime moins les notes purement admiratives. Le lecteur qui n'admire pas tout seul, n'admirera pas davantage avec vos points d'admiration. Je signale encore dans l'édition de M. Destailleur, la publication d'une lettre inédite de La Bruyère qui n'est pas sans intérêt, et des renseignements biographiques qui contiennent, je crois, tout ce qu'on sait de ce grand écrivain, de sa vie modeste et de sa mort prématurée.

Je puis donc dire du La Bruyère de M. Adrien Destailleur, ce que je disois tout à l'heure du Corneille de M. Lefèvre : Voilà enfin un La Bruyère auquel il ne manque rien ! M. Adrien Destailleur a consacré des années entières à ce travail : je n'en suis pas surpris, La Bruyère le méritoit bien. Parmi nos moralistes, La Bruyère représente essentiellement l'honnête homme. On peut trouver La Rochefoucauld haïssable malgré son esprit merveilleux et la perfection de son style ; il est impossible de ne pas être choqué de l'égoïsme et des gasconnades de Montaigne malgré son amabilité ; on estime La Bruyère autant qu'on l'aime. Ce n'est pas un saint farouche comme Pascal ; sa vertu ne fait pas peur ; c'est le galant homme dans toute la force de cette expression, le chrétien qui connoît les foiblesses du monde, le philosophe sans morgue et sans dédain. Comme écrivain, La Bruyère est une source intarissable d'études toujours nouvelles. Plus on le lit, plus on admire les ressources de sa plume. Il ne faut pas lui demander l'abandon charmant et la causerie brillante de Montaigne. En lui, c'est l'art qui domine. Chacune de ses phrases a précisément tout ce qu'elle doit avoir d'éclat, de force ou de délicatesse. Malgré quelques bizarreries de langage, tout est poli, tout est ciselé de main de maître dans son style. Ses fautes ne sont pas des fautes de négligence, ce sont plutôt des excès de travail. Je ne pourrois pas étudier Montaigne ; il s'empare trop de moi, il m'amuse trop ; je ne lis plus, j'écoute ou je cause. La Bruyère se prête au contraire merveilleusement à l'étude. On ne sauroit trop en peser les syllabes. Il rend avec usure, en leçons de goût et d'art, tout ce qu'on lui consacre de temps et de peines. Je ne crains qu'une chose, quant à moi, c'est de finir par le savoir par cœur. C'est égal, mille remercîments à M. Adrien Destailleur de m'avoir fourni une occasion de plus de relire La Bruyère.

Voilà une partie de mes dettes acquittée tant bien que mal. Quand pourrai-je parler de quelques autres livres que j'ai depuis trop longtemps entre les mains ? Hélas ! lorsqu'on a bien voulu me les confier, j'avois du temps et du loisir. Je comptois

n'avoir plus à m'occuper que de ces douces études littéraires et y trouver le repos, la consolation, le bonheur, après tant de luttes inutiles et de déceptions cruelles. Mes chers livres! j'espérois achever ma vie avec vous! J'ai lu deux fois une traduction de Thucydide, par M. Zévort, chaque fois avec un extrême plaisir. Le livre est toujours là, rempli de mes notes. L'article, le ferai-je un jour? Dieu le sait! Et la traduction des *Confessions de saint Augustin*, par mon confrère à la Bibliothèque Mazarine, et mon ami, M. Moreau, quand dirai-je tout le bien que j'en pense? Notez que M. Moreau a bien voulu en faire tirer, sur ma demande, quelques exemplaires en papier vélin, et que le livre est toujours là sous mes yeux, qui me reproche mon silence. Par bonheur, les traductions de M. Moreau, élégantes et fidèles, font très bien leur chemin toutes seules. N'ai-je pas encore un abrégé de l'Ancien-Testament, par M. Vallon, ouvrage fait pour les enfants, et où l'auteur a su néanmoins conserver admirablement le caractère de la Bible? Le dix-septième siècle réussissoit à merveille dans ces sortes de livres; de notre temps, j'en croyois le secret perdu; M. Vallon l'a retrouvé. Mais c'est assez pour cette fois; j'achèverai de m'acquitter un autre jour, si je puis.

S. DE SACY.

Membre de l'Academie Françoise.

LA

CONFESSION D'UN MOINE DU XIIe SIÈCLE.

HISTORIETTE TROUVÉE EN UN GROS IN-FOLIO.

Lecteurs, vous seriez effrayés si vous pouviez voir les deux volumes dressés en ce moment devant moi deux in-folio (*Opera sancti Bernardi*), publiés par les bénédictins. Ne vous semble-t-il pas qu'il faudroit, pour explorer cet énorme recueil, être quelque peu bénédictin soi-même? Rassurez-vous; je ne viens point vous raconter la vie et les écrits de l'abbé de Clairvaux; ce sujet prêteroit à toute une étude approfondie, à tout un livre savant qu'il est au-dessus de mes forces d'entreprendre. Ce n'est point à saint Bernard que j'ai affaire en ce moment, mais à un de ses moines, et c'est pour le retrouver, ce moine, que je parcours et feuillète ces deux gros volumes. Maintenant que je le tiens par sa ceinture ou par son capuchon, comme vous voudrez, je ne lâche point prise, et vais le faire comparoître devant vos seigneuries afin que vous écoutiez sa confession.

Saint Bernard, il faut bien dire un mot de lui, s'est beaucoup occupé de ses moines, et est descendu aux plus petits détails relativement à leur façon de vivre et de se comporter. Il a tout rangé sous sa discipline, même leur sommeil, dont il ne se contente pas de limiter le temps, mais dont il va jusqu'à déterminer le mode, ce qui ressemble à de la tyrannie. On lit en effet dans sa Vie, qu'il n'aimoit pas que l'on ronflât avec trop de

bruit, estimant apparemment qu'un chrétien ne devoit dormir que d'un sommeil léger et calme. Le rire étoit aussi l'objet de son antipathie. Ne pouvant le proscrire, *pour ce que rire est le propre de l'homme*, il le restreignoit autant que possible. Abstenez-vous, dit-il aux frères, des gros rires (*a cachinnis*), que votre rire soit conduit et non répandu (*eductus non diffusus*). Nous autres gens du monde nous ne trouvons pas le gros rire d'une distinction parfaite, mais il ne nous effraie pas. Nous sommes même tentés d'y voir le signe d'une bonne concience, d'un cœur honnête. Le conseil que donne saint Bernard, n'en est pas moins conforme à l'idéal que se propose le cloître, c'est-à-dire à l'imitation du divin modèle qu'on vit quelquefois sourire, mais jamais rire. La même remarque, pour nous renfermer dans des exemples tirés du milieu de la vie humaine, a été faite au sujet de Platon. Il est dit dans sa Vie, qu'il avoit les mœurs douces et mêlées de gravité, et que jamais on ne le vit rire immodérément.

Les moines ont défrayé longtemps la verve comique de nos aïeux, ce qu'on a appelé le vieil esprit gaulois, depuis Jean de Meung (nous pourrions remonter plus haut) jusqu'à La Fontaine, depuis Rabelais jusqu'à Voltaire. Je ne sais même si je dois vous faire part de l'imagination qui me vient à l'esprit, mais il me semble qu'en ce moment les représentants de ce vieil esprit s'agitent comme à un signal que je viens de leur donner. Les voici, ces railleurs en prose et en vers, qui, repris d'un accès de malice, se tourmentent, s'impatientent sur les rayons de la librairie de Téchener, un souffle passe sur eux qui les fait revivre. C'est une étrange métamorphose, une résurrection semblable à celle qu'à décrite le prophète Ézéchias, moins lugubre cependant, puisqu'au lieu d'ossements arides nous avons de beaux volumes reliés par Bauzonnet. Je les vois, ces beaux volumes, qui prennent une forme humaine et m'entourent. Voici venir, à cette annonce d'une histoire de moine, le gentil Marot, avec ses épigrammes ; Brodeau, avec son sixain contre les beaux pères religieux qui dînent pour un grand merci;

Rabelais, que le son de cette cloche fait parler comme les oiseaux de son île sonnante; La Fontaine enfin, qui tout converti qu'il est, ne peut, le bon apôtre, s'empêcher de sourire et de dire en voyant la nouvelle victime promise à ses railleries : *Cettui me semble, à le voir, papimane.* Tous ces poëtes, tous ces écrivains se sentent ici comme chez eux, ils sont les hôtes naturels et bien aimés du *Bulletin.* Mon pauvre moine, au contraire, y est un peu étranger et dépaysé. C'est à moi, qui l'y introduis, à le prendre sous ma sauvegarde, et à le préserver des sarcasmes de ceux que je vois disposés à crier haro sur lui, et à juger sa peccadille un cas pendable. Ce n'est pas que, si nous voulions nous en tenir aux aveux qu'il nous fera, il ne nous parût un grand pécheur. Mais vous connoissez en cette matière l'exagération naturelle aux saints et aux dévôts. La vague expression de leur repentir les feroit imaginer coupables de crimes énormes, et ces crimes énormes, quand on vient à les examiner, se réduisent à de véritables enfantillages. Sainte Thérèse, par exemple, faisant allusion au temps où sa ferveur avoit un peu diminué, ne parle-t-elle pas de ses infidélités criminelles envers Dieu, et des iniquités dont il lui paroissoit que son âme étoit souillée? Ainsi nous sommes avertis, et ne prendrons point à la lettre ce début de la confession de notre moine :

« Écoute, mon père, un misérable pécheur; je suis dans le « monastère, paradis de délices, comme un arbre stérile qui ne « produit ni feuilles ni fruits. Je vois les autres assister dévo- « tement aux offices, et je ne trouve en mon âme qu'aridité. « Les tables sont dressées devant moi, et je me laisse mourir « de faim. »

Il va sans dire qu'il s'agit ici de tables spirituelles, et que notre moine ressemble un peu aux amoureux qui *toujours bien mangeant meurent par métaphore.* Devant des tables d'un autre genre nous le verrons ne pas rester inactif. Mais laissons-le continuer sa confession :

« Mon père, il n'est point un vice dont je n'aie contracté la « souillure... Hélas ! j'ai l'habit d'un moine, mais je n'en ai pas

« la piété. Pourvu que j'aie une grande tonsure et un large ca-
« puchon je crois tout sauvé (*in magna corona et ampla cucul-*
« *la salva omnia mihi existimo*). O mon père, ma conscience
« est un profond abyme qui roule ses pensées comme l'Océan
« roule ses flots. Elle veut et ne veut pas, change de dessein et
« de projets, plus mobile que la feuille agitée par le vent... Le
« nombre des atômes qui composent le monde n'égale pas les
« mouvements de mon cœur. Mon imagination n'a point un
« instant de repos; mais parcourant en un clin d'œil une infi-
« nité de lieux, elle crée de nouvelles créatures (*novas creatu-*
« *ras creo*), les détruit aussitôt pour en former d'autres. »

Que dites-vous de ce langage, lecteur? Ce moine ne vous fait-il pas l'effet de parler, sous son froc, comme le *Giaour* de Byron, comme le *René* de Châteaubriand? Aussi le père spirituel, qui entend sa confession, s'élevant à la même hauteur d'idées et de sentiments, lui réplique :

« O mon fils, que ce cœur dont tu es le gardien (*ô custos*
« *cordis*), est petit et avide! A peine il suffirait au repas d'un
« milan, et il embrasse l'univers. »

Décidément la riche imagination de saint Bernard a un peu arrangé ce dialogue, mais le fond réel s'est conservé sous cette poésie idéale. Que le moine poursuive sa confession, et nous saisirons au passage le véridique péché que nous épions.

« Mon père, j'ai lâché la bride à ma langue, j'ai été témé-
« raire dans mes jugements, bruyant dans mes discours. Les
« autres aiment la règle et la vie commune, moi j'aime les an-
« gles et les détours (*mihi placent anguli et diverticula*). J'ai ri
« sans retenue... »

Ah! pour le coup nous y sommes, nous voici à ce qui est pour notre moine, ce qu'est pour l'âne de la fable, qu'on nous pardonne l'irrévérence de la comparaison, le : *J'ai tondu de ce pré la largeur de ma langue.* J'ai ri jusqu'à m'en déformer le visage (*effrænatus deformiter cachinnando*). De quel rire olympien ou pantagruélique ces paroles ne donnent-elles pas, en effet, l'idée? Ce gros rire, en faveur duquel nous avons hasardé

un mot, est bien loin de ce rire effréné et qui rend difforme (*effrænatus deformiter*). Qu'en va penser et dire saint Bernard ? Ce rire au premier abord, nous en convenons, paroît peu poétique, et cependant par sa franche énergie, il échappe presque à la vulgarité. Qui, en effet, parmi les plus joyeux compagnons, peut se vanter d'avoir ri de la sorte ?

Ce rire, tout exceptionnel qu'il est, donne à la confession de notre moine un cachet de vérité auquel on ne peut se méprendre. Nous avons à signaler dans la suite de ses aveux, un autre passage d'une égale naïveté, et qui va nous offrir tout un épisode de la vie monastique.

Notre religieux, après nous avoir parlé de certain mauvais conseillers qui ne sont autres que les mouvements désordonnés de son cœur, ajoute que leur turbulence, leur audace s'accroissant, ils en viennent jusqu'à lui proposer de se donner un peu de bon temps, de délicater sa chair (*quomodo carnem meam delicatissime foveam?*) Voilà donc le criminel désir qu'il s'agit de réaliser. Et d'abord une idée lui vient que tous les écoliers comprendroient, l'idée de l'infirmerie. L'infirmerie est quelquefois le lieu le plus agréable du couvent. On en peut juger par cette description de celle de Clairvaux : « Derrière l'abbaye « s'étend un vaste espace clos de murs et planté d'une foule « d'arbres fruitiers de toute espèce. Comme les cellules de l'in- « firmerie y sont contiguës, c'est une grande consolation pour « les pauvres malades que cette promenade et cet ombrage ! Ils « y respirent la bonne odeur des fleurs ; leur yeux s'y repais- « sent de l'aimable verdure des herbes ; assis au pied des ar- « bres, ils y peuvent méditer sur cette parole : Je me suis assis « à l'ombre de celui que j'avois désiré, et son fruit est doux à « ma bouche. C'est ainsi que la bonté divine donne pour re- « mède à leur maux la sérénité de l'air, l'odorante fécondité « de la terre en ce lieu où la vue, l'ouïe et l'odorat sont réjouis « par tant de couleurs, de sons et de parfums. » Cette peinture, si elle est de saint Bernard, prouve qu'il n'étoit pas toujours aussi insensible aux objets extérieurs que le jour où il côtoya le

beau lac de Genève sans le voir. Mais l'infirmerie, si doux qu'en soit le séjour, c'est encore le couvent, et pour en revenir à notre moine, c'est du désir de liberté qu'il est pris en ce moment, du besoin de déployer au dehors son énergie et sa curiosité naturelles. Ce seroit le cas, si je ne craignois de trop enhardir ces railleurs que j'ai pris soin d'éloigner, de citer ce quatrain proverbial rapporté par Rabelais :

Monachus in claustro
Non valet ova duo,
Sed quando est extra
Bene valet triginta.

Ce désir de liberté, comment le satisfaire? Oh! qu'une tournée au loin, une quête à faire, ou autre commission de ce genre lui arriveroit à propos. Il s'y prend si adroitement, que cette occasion qu'il cherche, elle aussi le vient chercher. La commission qu'il désire, on la lui donne. Ses aveux prennent ici un tel caractère de sincérité, qu'il ne se confesse plus seulement, mais qu'il se met en scène et vit sous nos yeux. Il faut le voir regarder du coin de l'œil les préparatifs du départ, le cheval que l'on harnache, les outres que l'on remplit, les provisions qu'on fait des choses nécessaires pour la route. Ces choses sont en petit nombre cependant, car partout une cordiale hospitalité attend notre voyageur. Avec quel plaisir il écoute les noms des hôtes qui l'hébergeront. Surtout à l'appel de son abbé qui va lui dire de partir, il ne se tient pas de joie : cette joie, il en a un peu honte, il s'efforce de la dissimuler, et feint de n'accepter qu'à contre-cœur et par obéissance, ce qu'il est si heureux qu'on lui propose. Mais cette petite comédie qu'il joue a assez duré et pour lui et pour nous. Déjà moins en peine de cacher sa joie, il a enfin enfourché son cheval, et s'est hâté d'enfiler le chemin. *Iter arripio,* dit-il. Il prend le chemin tant il a peur que le chemin lui échappe. Adieu la règle, adieu la contrainte! Il est libre, et ne se souvient du couvent que pour comparer la

maigre chère que l'on y fait aux repas splendides auxquels ses hôtes le convient. Pain blanc, bon vin, œufs, poissons, fromage, rien n'y manque de tout ce qui peut flatter sa sensualité; d'ailleurs, un personnage est là qui lui parle à l'oreille; ce personnage que nous appellerons poliment dame Gourmandise, et que lui, le bon moine appelle tout crûment *la gueule*, dame Gourmandise l'invite à manger et à boire. Même par un raffinement d'habileté, elle ne s'adresse pas à son estomac seul, mais aussi à ses bons sentiments. Volontiers elle lui citeroit saint Paul, qui veut que pour ne pas mécontenter son hôte, on mange de tout ce que l'on sert sur la table. Mais ici il ne s'agit pas seulement de ne pas mécontenter l'hôte, il faut encore lui faire plaisir, répondre à ses soins obligeants, à sa bonne hospitalité, et pour cela se faire de ses moindres gestes un commandement, accepter le plat qu'il présente, et quand il avance le bras pour verser à boire, tendre aussitôt le verre. Le bon moine entre si aisément dans cette pensée de condescendance, il se met si bien à l'unisson de l'appétit et de l'entrain des convives, qu'en vérité j'ai quelque scrupule de dévoiler le reste de sa confession. Son ventre se gonfle, son cerveau s'embarrasse; c'est pour le coup que le couvent est oublié : le réfectoire, les fèves, les choux, le pain dur, l'eau, il ne voit plus cela qu'à travers un brouillard et comme dans un rêve. J'avoue qu'on seroit tenté de restituer ici à dame Gourmandise l'énergique nom qu'elle portoit dans le monastère où l'on ne cherchoit pas à donner des noms gentils aux péchés capitaux. Aussi notre moine a-t-il raison de dire à son père spirituel : « Il n'y a pas d'exacteur plus avide « que le ventre; la faim est son ministre de tous les jours. Les « autres vices, nous naissons bien avec eux, mais de quelques-« uns nous nous débarrassons avant de mourir. Nous naissons « et nous mourons avec celui-là. Mon père m'a laissé en proie « à bien des créanciers, je me suis acquitté envers tous; un « seul me reste dont je ne puis me délivrer, le ventre. »

En dépit du ton un peu crû et des images un peu fortes de ce dernier tableau, je le déclare, la confession de ce moine m'in-

téresse à lui. Pour ce qui est de sa faute déjà si légère, j'imagine des circonstances qui l'atténuent encore ; le jour où ces pensées de liberté lui sont venues, sans doute la saison invitait les créatures à se réjouir. Les hirondelles volaient avec de petits cris joyeux au-dessus de l'enceinte du monastère. Il n'y a pas jusqu'aux fleurs du jardin qui, ce jour-là, ne conspirassent contre son repos. Ce jardin, je me le représente ; il est assez grand, mais triste ; quatre allées de tilleuls l'entourent, comme si partout devait s'offrir aux religieux l'image du cloître. De hautes murailles le ferment ; derrière ces murailles il y a un vaste horizon ; à droite et à gauche des coteaux plantés de vigne (mon imagination place l'abbaye en Bourgogne ou en Champagne), une rivière passe dans le fond de la vallée. Le pauvre moine a, le matin même, de la fenêtre de sa cellule, jeté un regard sur tout ce beau paysage ; il s'est dit en soupirant qu'il ferait bon de traverser cette belle plaine, de monter ces coteaux, de voir quelle apparence avaient les vignes et les moissons, et si Dieu répandait ses bénédictions au dehors, car de celles du dedans, les lectures, les méditations, il étoit un peu fatigué. Faut-il s'étonner de la joie avec laquelle il s'empare de la liberté des champs, du grand air, du chemin ? Tout cela lui épanouit l'âme, de l'âme l'épanouissement gagne l'estomac. *La faim, l'occasion, l'herbe tendre*, c'est-à-dire le pain blanc, le bon vin, etc., *et, je pense, quelque diable aussi le poussant*, il cède à son appétit, à sa gaîté, avec un abandon, condamnable peut-être, mais qu'on est plus disposé encore à lui pardonner après l'aveu si complet, si humiliant qu'il vient d'en faire.

Lecteurs, peut-être vous vous demandez quel est le but de cette histoire, et si voulant m'égayer aux dépens d'un religieux mort depuis six cents ans, je n'ai fait que renouveler des plaisanteries plus vieilles encore. Loin de vous cette pensée, je vous en conjure ; je serois désolé que le jeu de mon imagination pût avoir l'air d'une diatribe contre les moines en général, et contre le mien en particulier. Je l'appelle mien, parce que l'ayant évoqué, il m'appartient. A ce titre, je le prends donc sous ma dé-

fense, et croyez que ce n'est point pour l'immoler à vos railleries que j'ai été le chercher si loin, lui faisant traverser tout l'espace entre le douzième siècle et le nôtre, entre les Œuvres de saint Bernard et le *Bulletin du Bibliophile*. Je suis en cette occasion, fort du témoignage de ma conscience, et sens qu'elle n'a aucun reproche à se faire. Oui, pauvre moine, je puis te regarder en face et sans baisser les yeux, et j'espère que toi-même en fais autant, malgré la confession que nous venons d'entendre. Laisse-moi, avant de me séparer de toi, te tendre une main amicale, et maintenant retourne à ton monastère, ou plutôt rentre dans ce gros volume pour y dormir d'un sommeil dont saint Bernard, qui le partage, ne se scandalisera plus, et qu'il ne sera plus tenté d'interrompre. Adieu, et que mon lourd in-folio vous soit léger à tous deux !

VICOMTE DE GAILLON.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE C. NODIER

Mon cher et illustre maître (1),

Permettez-moi, et surtout, pardonnez-moi de troubler d'une importunité bien indiscrète, les graves préoccupations de votre esprit. Elle ne vous prendra qu'un moment.

(1) Cette lettre étoit adressée à M. Villemain à l'occasion d'un article de Ch. Nodier intitulé : *Diatribe du docteur Neophobus contre les fabricateurs de mots*, inséré dans le *Bulletin du Bibliophile*, 4e série, n° 20.

Dans cet article, M. Nodier attaque les innovations introduites par le gouvernement pour la dénomination légale et la valeur des poids et mesures. Il attaque aussi le système que M. Augustin Thierry a fait prévaloir sur la manière de prononcer le nom des rois francs des deux premières races. M. Augustin Thierry, dans un article publié dans la *Revue de Paris*, n° 15 (1831), a répondu à l'article de M. Charles Nodier.

Vous n'avez pas oublié, peut-être, car vous n'oubliez rien, que je divertis il y a quelques mois l'Académie d'une improvisation hargneuse et brutale contre les nomenclatures, sans en exempter la nomenclature *des poids et mesures, qui étoit alors légale.*

Cette boutade réussit. Elle vous fit sourire. M. Royer-Collard me cria de son fauteuil : « Il faut écrire cela ! » M. de Lamartine ajouta : « Et l'écrire comme vous l'avez dit. » Je l'ai fait, et puis j'ai oublié que je l'avois fait ; mais on l'a su dans les bureaux d'un journal, parce qu'on y sait toute chose. On m'a enlevé ce fatras et il va paroître.

Une question se présente, et je suis devenu tellement circonspect, comme tous les hommes qui n'ont pas l'habitude d'être heureux, que cette question s'est attachée à ma pensée comme les remords de *Macbeth*. Elle a tué mon sommeil. *Non missura cutem.*

Cette nomenclature fatale, que je méprise et que je déteste, n'en est pas moins un fait légal. C'est une sottise inflexible, une turpitude respectable. Je l'ai senti en écrivant ; j'ai sauvé par quelques précautions que je n'ose appeler oratoires, la soumission due au gouvernement, le respect de la loi ; mais le délit reste, s'il y a délit.

J'ai du courage contre une poursuite judiciaire, contre un procès, contre une amende. Je m'en trouverois peut-être contre la destitution elle-même, quoique la destitution fût, en ce cas, un nom euphémique de la peine de mort ; mais je n'ai pas de courage contre l'idée de vous déplaire.

Oh ! qu'un mot consolant tombé de votre plume, jetteroit du baume sur mon cœur malade !

Mon cher et illustre maître, ayez pitié de moi !

Votre inviolablement dévoué,

Charles Nodier.

Paris, 14 Septembre 1841.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

UN RECUEIL DE LETTRES ET DE PIÈCES ORIGINALES

ÉCRITES SOUS LES RÈGNES DE HENRI IV ET DE LOUIS XIII.

TROIS VOLUMES IN-FOLIOS.

Le premier volume contient 135 pièces; le deuxième, 230, le troisième, 359, — Total, 924.

Cette Collection, fort importante sous le rapport historique, est, en outre, très remarquable par les détails qu'elle fournit sur la vie privée des hauts personnages qui ont pris part à cette vaste correspondance.

Elle se divise en trois séries principales. La première comprend les années 1602 à 1606; la deuxième, les années 1616 et 1617; la troisième, l'année 1639. Quelques pièces cependant, sont en dehors de ces trois époques : leur valeur nous fait un devoir de les signaler, et d'abord, nous trouvons *la Transaction de Rénée de France, duchesse de Ferrare avec Charles IX, au sujet de la succession de son père Louis XII et de sa mère Anne de Bretagne, passée à Villers-Cotterets, le* 23 *décembre* 1570; puis, le *Rôle des placets présentés à la reine-régente* du 1er *avril au* 20 *décembre* 1613, document curieux qui renferme trois placets de la maréchale d'Ancre, pour obtenir la remise de sommes considérables; l'*Arrêt du parlement de Rouen contre les rebelles, en* 1615; *Lettre du gouverneur du château de Nantes*, qui annonce à la reine-mère que le prince de Condé et le duc de Vendôme dirigent leurs armées sur Nantes, en septembre 1615; *Lettre du prince de Condé aux habitants de Château-Thierry, pour les sommer de se rendre, jan-*

vier 1616 ; *Rôle d'une taille imposée sur les habitants d'une certaine paroisse, par de Chabot, gouverneur de Mucidan,* avec ordre de payer le lendemain, sous peine d'y être contraints ; le *Contrat de mariage de Chrestienne fille de Henri IV et de Marie de Médicis, avec le prince de Piémont* (1619), signé Louis, Anne (d'Autriche), Chrestienne, Emmanuel de Savoie ; une pièce fort intéressante intitulée : *Avis sur les factions de la chrétienté,* qui dévoile les projets de l'Espagne tendant à acquérir l'empire héréditaire, et à opérer le partage de la France (vers 1632) ; *Budget de la marine pour l'année* 1634, signé par *le cardinal de Richelieu.*

La première série et la deuxième semblent provenir des archives de la famille Phelypeaux. En effet, les lettres et documents de 1602 à 1606, sont adressés à Raymond Phelypeaux, trésorier de l'épargne ; les pièces de 1616 et 1617 sont restées entre les mains de Jean Phelypeaux, sieur de Villesavin, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, tant à Paris qu'à Blois. Quant aux documents de 1639, ils étoient adressés à de Chavigny (Léon Bouthillier), et nous ignorons comment ils ont été réunis aux deux autres séries.

Nous parcourrons rapidement les trois volumes, pour donner une idée de l'importance de cette collection ; mais nous prévenons les amateurs que ce compte rendu très succinct ne saurait embrasser les 924 pièces qui composent le recueil, et qu'en conséquence, ils ne pourront se dispenser de lire ces documents dont la plupart méritent d'être publiés.

1° Pièces relatives à Henri IV et à sa famille.

Henri IV. — 2 lettres aut. sign. (1), et 11 lettres signées.

Six états détaillés de dépenses payées comptant sur l'ordre du roi. Renseignements curieux. La marquise de Verneuil figure dans ces états pour une somme de 53,000 liv ; les tapissiers du roi, pour 6,000 liv. On remarque, en outre, 4,470 liv. distribuées aux prisonniers, pour rendre grâces à Dieu de *la délivrance*

(1) Les lettres a. s. signifient *autographe, signé.*

de la reine hors du péril de l'eau, revenant de Saint-Germain.

Marie de Médicis. 1 lettre a. s., et 3 lettres s. Elles sont fort intéressantes.

Louis XIII. — 4 lettres a. s., à la reine-mère ; 2 lettres s., adressées au pacha et à l'aga des janissaires à Alger.

Elisabeth, princesse d'Espagne, sœur de Louis XIII. — 11 lettres a. s., à la reine-mère. Détails curieux sur l'intérieur de la Cour d'Espagne.

Chrestienne, sœur de Louis XIII, devenue duchesse de Savoie. — 5 lettres a. s., à la reine-mère.

Henriette-Marie, sœur de Louis XIII, plus tard reine d'Angleterre. — 2 lettres a. s., à la reine-mère. Ces deux lettres ont été réglées et primitivement écrites avec un crayon, dont les traces ne sont pas toujours exactement suivies par la plume inhabile de Henriette-Marie, sans doute encore enfant.

Le marquis de *Seneccy*, ambassadeur en Espagne. — 8 lettres a. s., à la reine-mère. Détails relatifs à Elisabeth, princesse d'Espagne.

La marquise de *Senecey*.— 2 lettres a. s., sur le même sujet.

La comtesse de *Lannoy*.— 2 lettres a. s., sur le même sujet.

La baronne de *Monglat*, dame d'honneur de Chrestienne et de Henriette-Marie. — 10 lettres a. s., à la reine-mère. Détails sur la santé et sur la conduite des deux jeunes princesses.

De Breves. — 10 lettres à M. de Villesavin. Détails sur la santé, les exercices et les voyages de Gaston, frère de Louis XIII, encore enfant.

Catherine-Henriette, fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. — 3 lettres a. s., à la reine-mère.

La marquise de *Verneuil*. — Billet aut. non signé, mais authentique, adressé à Sully ; une quittance signée.

Gabrielle-Angélique, fille de Henri IV et de la marquise de Verneuil. — 1 lettre a. s., à la reine-mère.

Jeanne-Baptiste et *Marie-Henriette*, filles de Henri IV et de Charlotte des Essarts, devenues abbesses de Fontevrault et de Chelles. — 1 lettre a. s. des deux sœurs. Les lignes et même

les mots dont se compose cette lettre, semblent avoir été écrits à moitié par l'une et par l'autre sœur. — 1 lettre a. s. de Marie-Henriette.

Le duc de *Sully*. — 1 billet a. s., adressé au trésorier de l'épargne, pour l'inviter à payer 12,000 écus à la marquise de Verneuil ; 19 ordonnances de paiement signées.

Beringhen, premier valet de chambre de Henri IV. — 13 quittances ou certificats de versement à la cassette du roi, a. s.

Concino, maréchal d'Ancre. — 2 lettres a. s. (en ital.), à la reine-mère. Fort curieuses.

Le duc de *Luynes*. — 4 lettres a. s., à la reine-mère.

De Richelieu, évêque de Luçon. — 2 lettres s., à M. de Villesavin.

2° Lettres des personnages illustres dont les noms figurent dans ce recueil :

En France, nous signalerons une lettre a. s. du duc de *Rohan*, relative au projet de mariage de sa fille avec le duc de Luynes; 1 lettre a. s. de *Catherine de Parthenay*, duchesse de Rohan, admirable de style et *d'orthographe*, et 1 lettre a. s. du duc et de la duchesse de *Lorraine*, et de la duchesse douairière de *Guise*, sœur du Balafré; des maréchaux de *Brissac*, d'*Uxelles*, de *Thémines ;* de *Coëffier d'Effiat ;* 1 lettre fort remarquable de *Michel de Marillac ;* de *Lavarane*, contrôleur général des postes; les lettres a. s. de *Nicolas de Neufville*, sieur de Villeroy, et de *Charles de Neufville*, marquis d'Alincourt, père du maréchal de Villeroy ; les lettres a. s. de la princesse de *Conti*, de la princesse *d'Orange*, de la duchesse de *Ventadour*, des maréchales de *Fervaques*, de *Brissac*, de *La Chastre ;* 1 lettre a. s. de Mlle de *Nanteuil*, contenant des détails assez curieux sur une entrevue projetée entre Marie de Médicis et la reine Marguerite ; 1 lettre du P. *Arnoux*, jésuite ; 2 quittances de *Sébastien Zamet*, signées et avec quelques mots autographes, etc...

En Espagne, les lettres a. s. du roi *Philippe III*, de la reine douairière *Anne Marie*, et du duc de *Lerme*.

En Italie, 80 lettres italiennes des grands ducs, grandes duchesses de *Toscane*, et de tous les membres de la famille des *Médicis*, des ducs de *Mantoue*, et des membres de la famille des *Gonzague ;* du duc de *Modène ;* du duc de *Monteleone ;* de la famille des *Ursins ;* du pape *Paul V;* des cardinaux *Bandini, Bonzi, Borghèse, d'Este ;* de *Bonciani*, archevêque de Pise ; de l'archevêque de *Sienne*, etc.

Dans les autres pays, les lettres du duc de *Savoie* et du prince de *Piémont*, de l'électeur *Palatin*, de l'électeur de *Cologne*, du duc et de la duchesse de *Clèves* ; d'Alof de *Wignacourt*, grand-maître de l'ordre de Malte, etc...

Nous terminerons cette rapide revue des deux premières séries, en signalant une lettre écrite en chiffres vers 1617, avec une traduction interlinéaire, qui prouve d'une manière évidente que Jean Phelypeaux, sieur de Villesavin, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, trahissoit cette malheureuse reine et entretenoit des relations intimes avec ses ennemis.

Les pièces écrites pendant l'année 1639, sont relatives à la guerre de Savoie, que la France soutenoit contre l'Espagne, pour défendre les droits de la duchesse douairière Chrestienne, sœur de Louis XIII. Cette troisième série se compose de 4 Mémoires ou instructions pour M. de Chavigny ; de 6 lettres s. du cardinal de Richelieu. Dans l'une, on trouve six mots autographes ; d'un plan de campagne pour les François, en Piémont et en Savoie, rédigé par le marquis de Saint-Maurice ; et d'une lettre en chiffres du P. Joseph.

Le troisième volume forme un curieux appendice aux deux premières séries. Il ne contient que 3 lettres a. s., à la reine-mère, et la copie d'un bref du pape Paul V. Le reste du volume est occupé par 355 lettres en minutes, adressées par Marie de Médicis à divers personnages dont la plupart viennent d'être nommés. Ces lettres sont datées du 26 juillet 1616 au 27 juin 1617; 10 environ sont autographes, 15 autres s. d'un M, monogramme de Marie de Médicis, renferment quelques mots autographes.

Ces minutes sont écrites sur la seconde page des lettres reçues par la reine-mère, ou par M. de Villesavin. La plupart des adresses et des cachets existent encore.

Cette collection est d'une valeur inappréciable. Les documents qu'elle renferme sont inédits et fournissent des détails précieux sur quelques années du règne de Henri IV, et sur la régence de Marie de Médicis, époque qui n'est point encore exactement connue. La guerre de 1639, dirigée par le cardinal de Richelieu, nous apparoît avec ses causes et ses difficultés; certaines pièces nous révèlent les défiances de la duchesse douairière de Savoie contre la politique de Richelieu, les embarras et les inquiétudes du cardinal. Ce sont des renseignements que réclame impérieusement l'histoire du dix-huitième siècle. Mais n'oublions pas les détails si variés et quelquefois si piquants que contiennent ces nombreuses lettres autographes d'une rareté incontestable, sur la vie privée des rois de France et de leur famille, sur les intrigues du palais, et sur l'intérieur de la cour d'Espagne. Ce sont aussi des renseignements utiles qui doivent servir à l'histoire des mœurs du dix-huitième siècle. Une partie de ce recueil sera bientôt, sans doute, textuellement publié.

Ap. B.

CORRESPONDANCE BIBLIOGRAPHIQUE.

MONSIEUR TECHENER,

Voici quelques renseignements probablement peu connus sur un livre qui, sans être ancien, est aujourd'hui devenu assez rare. Cette note bibliographique peut intéresser les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*. Elle est copiée littéralement sur l'exemplaire qui appartenoit à M. l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau, ancien chanoine et vicaire-général de Digne.

Breviarium ad usum laïcorum novo ordine dispositum, en 4 parties et 4 volumes.

« Ce Bréviaire, dont l'idée a été conçue pour faciliter le moyen à un laïc chrétien de s'unir à l'esprit de l'Église dans ses prières, sans déranger ses occupations indispensables, a été rédigé par M. l'abbé Bescus, doyen et chanoine du chapitre collégial de Vernon-sur-Seine, vicaire-général d'Évreux, imprimé à Paris, par M. Desprez, imprimeur du roy et du clergé de France, en 1783, avec caractères neufs petit-romain, en deux colonnes, sur carré papier fin d'Auvergne, aux frais de S. A. R. Mgr le duc de Penthièvre. Il n'en a été tiré que 60 exemplaires qui ont coûté 3,740 fr. Aucun n'a été vendu, mais remis dans la bibliothèque de ce prince.

Par considération pour Dom Boudier, prieur de Saint-Denys, dont S. A. estime beaucoup le mérite, et par bienveillance pour sa communauté, ce prince a daigné leur faire présent d'un exemplaire.

Cet exemplaire ayant été volé par un étranger que la belle reliûre a tenté, on en a retrouvé deux volumes, l'un dans un confessionnal et l'autre sur une chaise dans l'église des Capucines de la rue Saint-Honoré, qui ont été reportés à la bibliothèque de Mgr le duc de Penthièvre. M. Pascal, chanoine de Saint-Louis-du-Louvre et bibliothécaire de S. A., reconnut aux armes de l'abbaye de Saint-Denys, quoique délabrées et à demi-effacées, que c'étoit l'exemplaire dont le prince avoit gratifié l'abbaye de Saint-Denys. Son Altesse ayant été informée du fait, a ordonné à son bibliothécaire d'en fournir un autre exemplaire complet de la forme dont on le voit, pour être remis dans la bibliothèque de Saint-Denys. Le père prieur, hors d'état par ses infirmités d'en faire ses remercîments au prince, a chargé Dom Laforçade, son homme de confiance, et qui la mérite, de s'acquitter de ce devoir en son nom, auquel S. A. a bien voulu faire la réponse la plus gracieuse, en assurant et le prieur et sa communauté de son attachement et de sa bienveillance, 1786. »

L'abbé Boscus étoit né à Moissac en Quercy, et mourut à Vernon vers 1808 ; il avoit d'abord traduit, en 1781, les *Offices tirés de l'Écriture-Sainte, pour tous les jours du mois, etc., imprimés par l'ordre de M. le cardinal de Noailles, à Paris*, 1743.

Extrait d'une brochure ayant pour titre *Mémoires de Famille, historiques, littéraires et religieux, par l'abbé Lambert, dernier confesseur de S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthièvre, aumônier de feue Madame la Duchesse douairière d'Orléans.* Paris, chez Painparré, libr. Palais-Royal. Galerie de Bois, 1822, in-8.

«..... J'ai dit que le prince (duc de Penthièvre), récitoit son bréviaire. Je dois parler plus au long de cette habitude : en qua-

lité de chevalier du Saint-Esprit, il étoit obligé de réciter chaque jour certaines prières. Les chevaliers de cet ordre en contractoient l'obligation formelle à l'époque de leur admission; mais il étoit permis d'y substituer le Bréviaire, et c'étoit ce dernier parti qu'avoit pris depuis longtemps M. le duc de Penthièvre. Les prières du Bréviaire offroient à sa ferveur une variété capable de la soutenir, et le faisoit échapper à la fatigante nécessité de répéter tous les jours de la semaine les mêmes psaumes et les mêmes formules; cependant, il crut qu'un Bréviaire adapté aux besoins et aux devoirs des laïcs seroit plus propre à nourrir sa piété que le Bréviaire destiné aux prêtres. En conséquence, il s'adressa à quelques personnes assez savantas pour entreprendre un tel ouvrage qui exige du goût et une étude approfondie de l'Écriture-Sainte. J'ignore s'il avoit parlé de son projet au marquis de Florian, mais cet ingénieux et charmant auteur m'a dit lui-même, qu'il s'en étoit réellement occupé; et qu'il avoit fait un Bréviaire en un seul volume. Le nom de l'auteur décria la composition dans l'esprit du prince, qui refusa d'en prendre connoissance; et dans la vérité, quoique son respect inaltérable pour la vertu et la religion lui eût valu parmi ses confrères le surnom de *capucin de l'Académie*, cependant son caractère personnel et le ton de ses autres écrits, ne pouvoient inspirer de confiance pour une œuvre de piété.

L'abbé Boscus, vicaire-général d'Évreux, et doyen du chapitre de Vernon, avoit été plus heureux, et son Bréviaire *ad usum laïcorum*, en 4 volumes, avoit été agréé par le prince.

L'unique présent que j'aie reçu de sa générosité, parce que je n'en ai jamais désiré d'autre, est un exemplaire de ce livre de piété, avec un diurnal en 2 volumes. Je ne l'ai guère que parcouru rapidement, et il m'a paru avoir atteint le but du prince. Aucun des Bréviaires connus, pas même celui de Clermont, n'étoit aussi court que celui-là. *Matines*, s'il m'en souvient, n'y ont que trois petits psaumes. Les psaumes moraux, au lieu de se dire tous les jours, comme dans le gallican, étoient distribués

dans les 4 volumes; les plus difficiles étoient supprimés. Les leçons et autres parties de l'office étoient considérablement réduites.

Quelque abrégé que fût ce Bréviaire, il étoit encore trop long pour la durée d'attention que les infirmités du prince lui permettoient de donner à la prière, pendant les derniers temps de sa vie. Il me chargea de retrancher tout ce qui restoit encore de difficile. J'entrai, autant qu'il fut en moi, dans ses vues. Je morcelai les psaumes, en ne laissant que ce qui me sembloit plus conforme à sa piété douce, et de mieux adapté aux malheurs des circonstances. Rien n'est plus propre que ces divers cantiques à relever le courage de l'homme souffrant; toujours le Seigneur y est à la droite du juste, pour le soutenir de son bras puissant. Tout ce qui porte à l'amour de Dieu et à la confiance dans la Providence fut conservé, et je supprimai les passages empreints de la sévérité de la loi ancienne..... »

Après la mort de M. l'abbé d'Auribeau, sa belle bibliothèque fut vendue en vente publique, vers 1839, je crois, et son *Bréviaire des laïcs* y fut acheté par un Anglois, au prix énorme de 400 fr.; il étoit relié en maroquin vert et aux armes de l'abbaye Saint-Denys. Je tiens ce dernier fait de madame veuve Porquet, libraire.

Agréez, Monsieur, l'expression de mon sincère dévouement,

Le marquis de PINS-MONTBRUN.

Au château de Montbrun (Gers), ce 18 janvier 1855.

RAOUL-ROCHETTE

RAOUL ROCHETTE.

Désiré-Raoul Rochette, né le 9 mars 1789, à Saint-Amant (Berry), étoit le fils d'un médecin distingué. Après avoir terminé ses études au lycée de la ville de Bourges, il fut admis en 1807 à l'École normale. Il étoit à peine âgé de 23 ans, lorsqu'il composa son *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques;* cet ouvrage remarquable obtint le prix proposé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'année suivante, c'est-à-dire en 1813, il fut nommé professeur d'histoire au collège Louis le Grand. En 1815, M. Guizot le choisissoit pour son suppléant dans la chaire d'histoire moderne à la Sorbonne. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui l'avoit déjà couronné en 1812, le reçut dans son sein en 1816. Raoul Rochette devint successivement conservateur du cabinet des antiques de la Bibliothèque du roi en 1818, et professeur d'archéologie en 1826, et secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts en 1839. Il étoit associé ou membre correspondant des plus célèbres Académies de l'Europe.

Il seroit long et peut-être difficile de donner une liste complète des ouvrages de M. Raoul Rochette. En effet, ses œuvres ne se composent pas seulement des volumes et des brochures qu'il a publiés et que les savants ont recueillis avec soin. Il faudroit ajouter à cette première série une foule de Mémoires et de Dissertations qui se trouvent dans les collections savantes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Académie des Beaux-Arts et des Académies étrangères dont il faisoit partie;

il faudroit encore y ajouter les travaux de tout genre qu'il a fait insérer pendant vingt-cinq ans dans le *Journal des Savants*. Cet illustre archéologue, l'un des plus éminents qu'ait produits la France, n'a cessé de travailler qu'en cessant de vivre. Le *Journal des Savants* publioit, le 2 juillet 1854, un article de M. Raoul Rochette, sur quelques peintures nouvellement découvertes à Rome, et quatre jours plus tard l'auteur de cet article avoit rendu le dernier soupir.

M. Raoul Rochette a laissé en mourant une bibliothèque nombreuse et importante. C'est une riche collection de livres et de planches relatifs à l'histoire ancienne des peuples et des villes, à l'archéologie et à la mythologie. Tous les pays ont concouru à l'enrichir ; toutes les langues y sont représentées. Cette vaste série archéologique est d'autant plus précieuse, qu'elle renferme une grande quantité d'ouvrages que les savants se sont empressés d'offrir à M. Raoul Rochette, ouvrages dont la plupart sont inconnus en France, et dont quelques uns même n'ont jamais été mis dans le commerce. Le Catalogue de cette bibliothèque, qui sera vendue du 20 mars 1855 au 12 avril suivant, se compose de 3,363 articles, et forme un volume in-8 d'environ 400 pages.

Nous sommes heureux de pouvoir joindre à cette Notice le portrait de M. Raoul Rochette. C'est une bonne fortune pour le *Bulletin du Bibliophile* d'avoir acquis le droit de reproduire dans ce volume les traits d'un savant dont le nom est devenu européen.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 20.

JANVIER — 1855.

De Bry et Merian. Collectiones peregrinationum in Indiam Orientalem et in Indiam Occidentalem, XXV partibus comprehensæ, cum titulo, præfatione et elencho capitum ultimæ editionis, anni 1634; appendice regni congo, et altera editione navigationum in Indiam Occidentalem cum fig. æneis fratrum de Bry et Meriani. *Francofurti*, anno 1590 et sequentibus; 40 parties réunies en 12 vol. pet. in-fol., reliés en mar. bleu, mar. rouge et mar. citron (1) (*Padeloup*) . . . . . 15,000 fr.

Le recueil que nous annonçons est connu sous le nom de *Collection des grands et des petits voyages*. Cette collection précieuse renferme presque toutes les relations originales des voyageurs qui ont découvert ou décrit les Indes-Occidentales, et qui ont écrit l'histoire particulière et détaillée des Indes-Orientales. C'est la réunion d'une foule de pièces fort curieuses, publiées originairement en différentes langues et imprimées en différents temps. Il faut observer, en outre, que toutes les figures ont été dessinées sur les lieux, d'après nature.

(1) Les *grands voyages* sont reliés en maroquin bleu, les *petits voyages* en maroquin rouge, la seconde et troisième édition des *grands voyages*, en maroquin citron.

L'ouvrage est divisé en vingt-cinq parties dont nous donnerons le détail, savoir : treize parties pour les *grands voyages*, et douze pour les *petits voyages*.

Ce nom de *grands* et *petits voyages* n'est relatif qu'au format des volumes. La première série de pièces, c'est-à-dire les voyages qui regardent l'Amérique ou les Indes-Occidentales, porte le nom de *grands voyages*, pour la distinguer des douze parties de la seconde série, concernant les Indes-Orientales, qui ont été imprimées dans un format plus petit.

Rien n'est plus rare qu'un exemplaire complet de ce recueil, car il est fort difficile de rassembler toutes les parties qui doivent concourir à le rendre parfait. Ces pièces ont été publiées séparément et à des époques diverses. De plus, la plupart des parties ont été réimprimées sous la même date en différents temps, mais avec des augmentations ou des changements dans le texte et dans les figures ; de sorte qu'après avoir réuni avec soin les parties originales, il devient indispensable d'y joindre les parties réimprimées, parce que si les unes sont remarquaples par la beauté des épreuves, les autres sont précieuses par les différences qui les distinguent.

Quelques amateurs cherchèrent, dans le siècle dernier, à compléter cet ouvrage et à perfectionner l'exemplaire qu'ils possédoient. G.-F. de Bure (*Bibl. instructive*, t. Ier), cite l'abbé d'Orléans-Rothelin, Gaignat et Sainte-Foy (1). L'exemplaire dont il s'agit dans cette Notice, est celui que l'abbé d'Orléans-Rothelin commença à former. Il n'épargna rien pour le rendre le plus beau et le plus complet possible, soit par le choix des épreuves, soit par la réunion des frontispices et des figures qui

(1) Dans le catalogue de Stanley, qui contenoit un exemplaire de cet ouvrage, vendu 546 livres sterling (13,656 fr.) quoiqu'il ne fût composé que de sept volumes, on lit la note suivante : « This copy will, therefore, most probably, remain UNIQUE, and one of those rarities : *Qui ne se présentent pas deux fois dans le cours de la vie*, et qu'il faut saisir au vol comme des oiseaux de passage ; le véritable amateur est ardent, ce qu'il désire devient un besoin, et il laisse bien rarement échapper *une occasion qu'il ne rencontrera jamais*.

présentoient quelques différences. Il engagea même plusieurs savants à faire des recherches dans le but de constater les diverses pièces qui devoient nécessairement faire partie d'un exemplaire porté à son plus haut point de perfection. Ces recherches donnèrent lieu à une dissertation que l'abbé de Rothelin publia en 1742, sous le titre de : *Observations et détails sur la Collection des grands et des petits voyages.* Néanmoins, lorsqu'il mourut, son exemplaire étoit encore imparfait. Il devint alors la propriété de Paris de Meyzieu qui, pendant vingt ans, ne cessa d'y ajouter tout ce qui pouvoit le rendre plus précieux et plus complet. Ce n'est cependant que le troisième possesseur, M. Gouttard, qui de deux superbes exemplaires n'en formant qu'un seul, est parvenu à le rendre le plus beau qui existe, avec toutes les différences indiquées dans la *Bibliographie instructive*, et à compléter enfin cette collection en lui adjoignant un très grand nombre de figures doubles et variées ainsi que plusieurs autres qui n'ont jamais été décrites.

Tel est l'exemplaire que nous offrons aujourd'hui aux bibliophiles. Il est de la plus insigne beauté sous le rapport de la condition et de la reliure, et il est tellement complet qu'on ne sauroit rien y ajouter d'essentiel.

Ordre chronologique dans lequel on peut lire les XIII parties des Grands Voyages ; extrait de la préface latine de l'édition de 1634.

« Si tu désires suivre dans ta lecture l'ordre chronologique des temps, voici le conseil que je te donnerai. Parcours d'abord la IVe partie, qui contient l'admirable histoire de la découverte de l'Inde-Occidentale, par Christophe Colomb, en 1492.

« Lis ensuite les deux navigations d'Améric Vespuce, entreprises en 1497 et 1499, sous les auspices de Ferdinand, roi de Castille ; elles se trouvent dans la Xe partie.

« Puis après, la VIe partie, de quelle manière les Espagnols s'emparèrent, en 1526, des provinces du royaume du Pérou ;

la IIIe partie, qui renferme l'histoire mémorable de la province du Brésil, écrite en 1547, par Jean Stadius, de Hombourg (Hesse), les lettres relatives à la navigation de Nicolas de Villegagnon, en 1555, et la relation du voyage de Jean de Lery, au Brésil, en 1556.

« La VIe partie, dans laquelle on trouve l'agréable et exacte description de quelques-unes des principales contrées et îles de l'Inde-Occidentale, jusqu'alors inconnues, découvertes par Ulric Faber, en 1534.

« La Ve partie, qui se compose de l'histoire des cruautés extraordinaires exercées par les Espagnols sur les nègres esclaves et les Indiens; des dépouilles enlevées aux Espagnols par les pirates françois; et de l'arrivée des Espagnols dans le continent de l'Inde, qu'ils nommèrent la Nouvelle-Espagne.

« La IIe partie, où tu pourras lire une courte relation de l'expédition françoise dans la Floride, en 1564, sous la conduite de René de Laudonnière, et d'une autre expédition des François dans le même pays en 1565, ainsi que de leur défaite par les Espagnols. Cette dernière pièce se trouve répétée dans la VIe partie.

« La VIIIe partie, où tu liras d'abord le premier voyage de François Drake, en 1577; ce hardi navigateur, qui, le premier, fit le tour du monde, recueillit un grand nombre de faits dignes de mémoire. Puis, après avoir lu dans la 1re partie, l'admirable récit des mœurs et usages des habitants de la Virginie, écrit en 1585, lorsque Richard Greinville y conduisit une colonie aux frais de Walter Raleigh, reprends la VIIIe partie où tu trouveras le second voyage de François Drake dans l'Inde-Occidentale, en 1585; le voyage autour du monde exécuté en 1586 par Thomas Candish; le troisième voyage de Fr. Drake, entrepris en 1595, pour s'emparer de la ville de Panama; et enfin, les deux navigations de Walter Raleigh, en 1595 et 1596.

« Lis ensuite la IXe partie, c'est-à-dire, le récit de deux expéditions hollandoises dans différentes parties du globe, divisé en deux livres. Dans le premier, on raconte les voyages

aventureux de cinq navires qui, partis d'Amsterdam en 1598, traversèrent le détroit de Magellan, et cherchèrent à se rendre aux Moluques; dans le second, l'heureux voyage autour du monde d'Olivier Vander Noordt, en 1594.

« La XIIe partie, où tu trouveras la description de l'Inde-Occidentale, par Antoine de Herrera, en 1601; la relation de toutes les expéditions qui eurent lieu dans le détroit de Magellan, à quelque époque qu'elles se rapportent. Tu peux lire maintenant les paralipomènes de l'Amérique, qui renferment plusieurs choses dignes de remarque.

« Reviens alors à la Xe partie, et parcours la relation de l'état actuel de la Virginie, écrite par Raphe Hamor, en 1614; et l'exacte description de la Nouvelle-Angleterre, par le capitaine Jean Schmidt, datée de la même année.

« La XIe partie te fera connoître le voyage de George Spilberg, commandant une flotte belge, au travers du détroit de Magellan et dans la mer du Sud, en 1610; et le voyage extraordinaire exécuté en 1615, par Guillaume Schouten, Hollandois, qui découvrit, au sud du détroit de Magellan, un nouveau passage pour entrer dans la mer Australe.

« Lis enfin la XIIIe et dernière partie de cet ouvrage, où tu trouveras : 1° une ample description de la Nouvelle-Angleterre, de la Virginie, du Brésil, de la Guyane, et de l'île Bermude; 2° la chorographie de la terre Australe nouvellement découverte; 3° la description du Nouveau-Mexique, de Ciboloa, de Cinaloa, de Quivira, et des choses mémorables observées dans le Iucatan, à Guatimala, Fonduras et Panama; 4° le voyage des Hollandois autour du monde, en 1623, sous la conduite de Jacques l'Ermite; 5° l'histoire du siége de San-Salvador, dans la même année; 6° la prise de la flotte espagnole par les Hollandois, en 1628; l'occupation de la ville Olinda de Fernambouc (Brésil), par les Hollandois, ayant ponr chef Cornelius Lonck, en 1630.

« Et c'est ainsi que tu termineras heureusement tes lectures, qui t'auront procuré plaisir et profit. »

DESCRIPTION DE L'EXEMPLAIRE.

Premier volume de la seconde édition : *Historia Americæ, sive novi orbis comprehendens in 13 sectionibus exactissimam descriptionem vetustissimarum et multis abhinc sæculis incognitarum terrarum, quæ nunc passim Indiæ occidentalis nomine usurpantur, etc.* Francofurti, sumptibus Matt. Meriani, 1634.

Outre cet *Elenchus*, on trouve une grande carte intitulée : *America noviter delineata.*

Cette partie, connue sous le nom d'*Elenchus*, contient l'ordre dans lequel on doit lire la collection, ainsi qu'une table des chapitres contenus dans les XIII parties. Elle est fort rare, parce qu'elle n'a été imprimée qu'une seule fois.

PREMIÈRE ÉDITION.

Tome I, parties 1, 2 et 3.

Admiranda narratio, fida tamen, de commodis et incolarum ritibus Virginiæ, etc. Francofurti ad Maenum, typis Jo. Wecheli, etc. 1590.

Cette partie contient 10 estampes doubles avec des différences dans l'explication imprimée, c'est-à-dire les 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 15. *Brevis narratio eorum quæ in Florida Americæ provincia Gallis acciderunt.* Francofurti, etc., 1591.

La figure à la tête de l'avis au lecteur, représentant le sacrifice de Noé après la sortie de l'Arche, est double; et après les 42 estampes, il se trouve un feuillet avec une vignette en bois au haut de laquelle est *Francofurti ad Mænum, apud Johannem Wechelum, impensis Theodori de Bry;* et au dessous de la vignette, la date MDLXXXXI.

Americæ tertia pars memorabilem provinciæ Brasiliæ historiam continens, etc., 1592. Venales reperiuntur in officina sig. Fierabendii.

Le feuillet d'armoiries qui est au commencement de cette partie, n'est point accompagné des attributs des différentes vertus.

Tome II et III, parties 4, 5, 6.

Americæ pars quarta, sive insignis et admiranda historia de reperta primum occidentali India à Christophoro-Columbo, anno 1492, etc. Francofurti, 1594.

Le titre gravé de cette partie, celui qui est placé à la tête des estampes,

ainsi que les estampes suivantes, sont doubles, 1. 2. 8. 9. 10. 11. 13. 14. 21. 24.

Americæ pars quinta, etc., 1595, contient aussi 10 estampes doubles.

Viz. 1. 2. 3. 6. 8. 10. 12. 16. 19. 21.

Americæ pars quinta, etc., 1595.

Cette partie est entièrement double avec quelques différences de la première et de la seconde édition.

Americæ pars sexta, 1596.

Le titre des gravures est double, avec différences, ainsi que les 26 figures : 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 9. 10. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28.

Tome IV, part. 7, 8, 9.

Americæ pars septima, 1599.

Americæ pars octava, 1599, contient des estampes doubles, les 16. 17. 18.

Americæ nona et postrema pars, 1602.

Il y a 8 estampes doubles dans cette partie, les 8, 9. 13 15. 17. 18. 19. 20.

Relatio historica, etc., 1602.

Additamentum nonæ partis Americæ, 1602.

Tome V, parties 10, 11, 12, 13.

Americæ pars decima, 1619.

Americæ pars undecima, 1619.

Americæ tomi undecimi appendix, 1620, avec la carte du détroit de Magellan répétée.

Il faut observer que la vingtième estampe de cette partie contient une erreur dans le chiffre qui doit être 20 au lieu de 17.

Novi orbis pars duodecima, 1624.

Dans cette partie, toutes les cartes géographiques se trouvent placées.

Decima tertia pars historiæ americanæ, 1634.

SECONDE ET TROISIÈME ÉDITION DES GRANDS VOYAGES.

Tome 1er, parties 1, 2, 3, 4.

Admiranda narratio, etc. (1590),

Historiæ americanæ secunda pars, 1591.

Historiæ Antipodum, sive novi orbis pars tertia, 1630.

Americæ pars quarta, 1594.

Tome II, parties 5, 6, 7, 8, 9.

Americæ pars quinta, 1595.

Americæ pars sexta, 1596.

Americæ pars septima, 1625.

Americæ pars octava, 1625.

Historiæ Antipodum, sive novi orbis pars nona, 1633.

Tome III, parties 10, 11, 12, 13.

Americæ pars decima, 1619. Le titre de cette partie est double avec des vignettes différentes.

Americæ pars undecima, 1618.

Americæ tomi undecimi appendix, 1620.

Novi orbis pars duodecima, 1624.

Les figures 86. 88. 96. 105. 108. 110. 111. 113. 116. 119. 132. 135. 136. 143 sont doubles, pour faire voir que les planches des parties précédentes ont été employées ici.

Decima tertia pars historiæ americanæ, 1634. Les figures des pages 127 et 137 sont doubles.

PETITS VOYAGES, PREMIÈRE ÉDITION.

Tome I. parties 1, 2 et *App. regni Congo.*

Regni Congo : Francofurti, 1598.

La figure 2 avec la description est double. La figure 3 est double.

Appendix regni Congo : Francofurti, 1625.

Cet appendice est très rare ; il a été cependant imprimé plus d'une fois, car nous le possédons avec le texte allemand. Cette rare partie contient 11 figures doubles, avec descriptions variées qui ont servi aux autres parties, c'est-à-dire aux pages 4. 7. 17. 38. 43. 49. 45. 51. 56. 61. 71.

Secunda pars Indiæ orientalis. Francofurti, 1599.

Tome II, parties 3, 4, 5.

Tertia pars Indiæ orientalis. Francofurti, 1601.

Dans cette partie la figure 18 est double avec différences.

Pars quarta Indiæ orientalis, 1601.

La première figure double, avec différences.

Quinta pars Indiæ orientalis, 1601.

Tome III, parties 6, 7, 8.

Indiæ orientalis pars sexta, 1604.

Les figures 2 et 3 doubles.

Indiæ orientalis pars septima, 1606.

Indiæ orientalis pars octava, 1607.

Tome IV, parties 9, 10, 11, 12.

Indiæ orientalis par nona. Francofurti, 1612.

Les figures 3 et 5 sont doubles.

Supplementum nonæ partis Indiæ, 1613.

Colloquia latino malaica.

Icones seu imagines de gestis ab Hollandis, 1613.

Les figures 2 et 3 sont doubles et différentes.

Indiæ orientalis pars decima, 1613.

Indiæ orientalis pars undecima, 1619.
Les figures 7 et 10 doubles.
Historia orientalis Indiæ, pars duodecima, 1628.
Les figures aux pages 91. 94. 95. 97. 135. 147. 152. 160. 163 sont doubles.

---

1 *bis*. CARO. Lettere familiari di Annibal Caro. *Padova*, 1763; 3 vol. — Lettere scritte a nome del card. Farnese. *Padova*, 1765; 3 vol. Ensemble 6 vol. in 8, vél. 24 — »

Recueil intéressant et qui est devenu assez rare. Il contient plusieurs pièces facétieuses qu'on ne rencontre pas ailleurs; entre autres la célèbre lettre adressée à Bern. Spina, dans laquelle Caro rend compte de la vie et des mœurs des moines.

2. ERASMUS. Stultitiae laus, Desiderii Erasmi declamatio cum commentariis Gerardi Listrii et figuris Jo. Holbenii. *Basileae*, 1676; in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*) ..... 40 — »

Bel exemplaire d'une édition recherchée qui s'annexe à la collection *Variorum* et qui est enrichie de 85 curieuses figures. L'éloge de la folie est précédée d'une dédicace à J.-Bapt. Colbert, d'une préface de Charles Patin, d'une Vie d'Érasme, de son épitaphe par Scaliger, d'un catalogue de tous ses ouvrages, enfin de la vie de Jean Holbein, et d'un *Index operum Holbenii*.

Les gravures, fort originales, tirées avec le texte, donnent à cette édition une physionomie toute particulière.

3. GORDON. La Vie du pape Alexandre VI et de son fils César Borgia, par Alexandre Gordon et trad. de l'anglois. *Amsterdam, Pierre Mortier*, 1732; 2 vol. in-12, portrait d'Alexandre VI et de César Borgia. d.-rel. mar. *non rogné* ..... 22 — »

Contenant les guerres de Charles VIII et Louis XII, rois de France, les principales négociations et révolutions arrivées en Italie depuis 1492 jusqu'en 1506.

4. Histoire du ministère d'Armand-Jean du Plessis, cardinal duc de Richelieu sous le règne du roi Louis le Juste XIIIe du nom, avec des réflexions politiques et

diverses lettres contenant les négociations des affaires de Piedmont et du Montferrat. *Paris*, 1664, 3 vol., pet. in-12, v. m..... 18— »

Extrait de la *Gazette de France* du 21 mai 1650 : « Quelques libraires et imprimeurs ayant entrepris d'imprimer et débiter sans permission et sans nom d'auteur, un livre intitulé .... que la duchesse d'Aiguillon a déclaré n'être pas l'ouvrage dudit cardinal, son oncle, le Parlement, par son arrêt du 11 de ce mois, a déclaré ledit livre contenir plusieurs propositions, narrations et autres discours, faux, calomnieux, scandaleux, injurieux et impertinents; même contraires aux lois du royaume et préjudiciables à l'État, et comme tels, entre autres choses, ordonne qu'il sera brûlé par l'exécuteur de la haute justice, et que tous les exemplaires saisis seront supprimés.

« Et après que lesdits libraires et imprimeurs dénommés audit arrêt, pour ce mandés en la chambre, ont été admonestés, ladite Cour leur a fait inhibitions et défenses et à tous autres imprimeurs et libraires de plus à l'avenir imprimer ni vendre aucuns écrits sans privilége, sous les peines portées par les ordonnances et arrêts de la Cour. »

5. Journaux historiques contenant tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage du roy et de son éminence, depuis leur départ de Paris le 25 juin 1659, pour le traité du mariage de Sa Majesté et de la paix générale, jusqu'à leur retour, et leur entrée dans toutes les villes de leurs passages, et leur triomphe dans leur bonne ville de Paris. *Paris, Loyson*, 1660; in-4., vél., fig..... 36— »

Ce recueil, fort intéressant, contient en outre : Le triomphe de la France sur l'entrée royale de Leurs Majestez dans leur bonne ville de Paris, avec les discours héroïques sur les vies des roys de France, depuis Pharamond jusqu'à nostre grand monarque Louis XIV. Ensemble les Éloges de la Reyne, de la Reyne-mère et de Son Éminence. *Paris, Loyson*, 1660. Avec un frontispice orné en tête du portrait de Louis XIV. — Nouvelle relation contenant l'Entrevue et Serment des roys, pour l'entière exécution de la paix, ensemble toutes les particularitez et cérémonies qui se sont faites au mariage du Roy et de l'Infante d'Espagne. Avec tout ce qui s'est passé de plus remarquable entre ces deux monarques jusqu'à leur départ. *Paris, Loyson*, 1660. Avec la suite.—Requeste présentée à M. le Prevost des marchands, par cent mille provinciaux ruinez, attendant l'entrée, avec le souhait des mesmes provinciaux pour l'entrée du Roy et de la Reyne. *Paris, Loyson*, 1660. En vers. — La liste générale et particulière de MM. les colonels, capitaines, lieutenants, enseignes et autres officiers et bourgeois de la ville et faux-

bourgs de Paris, avec l'ordre qu'ils doivent tenir dans leur marche, et dans les autres cérémonies qui s'observeront à l'entrée royale de Leurs Majestez dans leur bonne ville de Paris, le 26 août 1660. *Paris, Loyson*, 1660. — Le parfait portrait de Marie-Thérèse, infante d'Espagne et reyne de France. *Paris*, 1660. Pièce en vers. — Description des arcs de triomphe eslevés dans les places publiques pour l'entrée de la Reyne ; avec la véritable explication en prose et en vers des figures, ovales, termes, portiques, etc., ensemble diverses remarques curieuses et particulières pour les amateurs de l'histoire ; et l'ordre que LL. MM. observeront dans leur marche depuis Vincennes jusques au Louvre. *Paris*, 1660. — Explication et description de tous les tableaux, peintures, figures, dorures, brodures, reliefs et autres enrichissements qui estoient exposez à tous les arcs de triomphe, portes et portiques à l'entrée triomphante de LL. MM. ; tant Faubourg que Porte Saint-Antoine, etc. L'explication des devises sont en trois autres cayers séparez, sous le titre ci-dessus et sous les titres de *Parnasse royal*, etc., et de *le Feu royal*, etc. Le tout en prose et en vers. *Paris, Loyson*, 1660. Remerciement de MM. les provinciaux à MM. les prévost des marchands et échevins de la ville de Paris, sur la glorieuse et triomphante entrée de LL. MM. en leur bonne ville de Paris, en vers burlesques. *Paris*, 1660. — La conférence de Janot et Piarot, Doucet de Villenoce et de Jaco Paquet de Pantin, sur les merveilles qu'il a veu au *Te Deum* et au feu d'artifice. *Paris*, 1660. — La Muse en belle humeur, contenant la magnifique entrée de LL. MM. dans leur bonne ville de Paris, suivant l'ordre du roy donné à MM. de Rhodet et de Saintot, grand-maistre et maistre des cérémonies ; avec les Eloges du Roy et de la Reyne, Princes et Seigneurs de la Cour, etc., le tout en vers burlesques. *Paris, Loyson*, 1660.

Toutes ces pièces sont en parfait état de conservation.

6. Juvenci Hispani evangelicae historiae lib. ; Caelii secundi mirabilium divinorum, sive Pascalis carminis, libri ; Aratoris in acta apostolica, Venantii Honorii Fortunati hymni, per G. Cassandrum restituti ; omnia per Theod. Poelmannum Cranenburgensem recognita. *Basileae*, 1555, in-8, v . . . . . 18— »

In eodem volumine : — Basilii Zanchii Bergomatis poemata. Laur. Gambarae Brixiani poemata. *Basilcae. Oporinum*. 1555.

7. Libanii, sophistae graeci declamatiunculae aliquot, eaedemque latinae, per Des. Erasmum Rot. Cum duabus orationibus Lysiae itidem versis, incerto interprete, et aliis non nullis. *In inclyta Basilea ex aedibus Jo. Frob.* (*Frobenii*) *MDXXII ;* in-4 de 114 feuillets, v. jaspé, fil. . . . . 40— »

Edition très rare et à peine connue. Le titre, gravé sur bois d'une ma-

nière fort remarquable dans le goût d'Albert Durer, porte le monogramme de URSE GRAF. La dédicace *Nicolao Ruterio, episcopo Atrebatensi*, signée d'Erasme, commence au verso du titre et comprend 4 pages. Vient ensuite le livre dont la traduction latine se trouve en regard du texte grec. Cette édition, d'une belle exécution typographique, est ornée de fleurons et de la grande marque de *J. Froben* au verso du dernier feuillet. — Exemplaire d'une parfaite conservation.

8. Les Marguerites poétiques, tirées des plus fameux poëtes françois, tant anciens que modernes, par Esprit-Aubert. *Lyon*, 1613; in-4, tit. gravé par Léonard Gaultier, v. marb..... 36 »

Le titre gravé de ce livre est dominé par un parnasse où les neuf muses couronnent Homère sous les traits d'Apollon par la main de Calliope. De chaque côté du titre, deux figures en habit d'empereur romain représentent Ronsard et Dubartas, qui, en effet, sont les héros de ce volumineux recueil, fait à l'imitation du Parnasse des poëtes françois de Gilles Corrozet, imprimé 42 ans auparavant. Il est à remarquer, pour l'histoire littéraire de cette époque, que Ronsard est presque le seul poëte, qui, pendant ce laps de temps, ait conservé toute sa célébrité, et ait mérité de figurer encore et en première ligne, parmi les plus fameux, qui sont : Dubartas, Garnier le tragique; Desportes, Bertaud, Passerat, Duperron, Malherbe, etc. Il est fort singulier que Mathurin Regnier, mort cette même année 1613, et dont les ouvrages étoient imprimés dès 1608, n'ait point trouvé de place parmi ces nouvelles célébrités. (VIOLLET-LEDUC, *Bibl. poétique.*)

9. MAUPAS. Grammaire et Syntaxe françoise, contenant reigles bien exactes et certaines de la prononciation, orthographe, construction et usage de nostre langue, en faveur des estrangiers qui en sont désireux, par Charles Maupas Bloissien. *A Bloys, Gauché Collas*, 1625; pet. in-12, vél..... 24 — »

Il y a une légère piqûre ; mais c'est un très rare et curieux volume.

10. MERCIER. Nic. Mercerii Pisciaci, Proprimarii, ac professoris Navarrici, de conscribendo epigrammate. *Parisiis*, 1653; in-8, mar. rouge, fil. à comp., tr. dor. (*bonne rel. de Dusseuil.*)..... 28 — »

« Opus curiosum in duas partes divisum : quarum prior continet artificium et præcepta in epigrammatum compositione usurpanda. — Posterior vero delectum venustissimorum et acutissimorum quorumque epigramma-

tum, ex authoribus cùm veteribus, tùm recentibus, accuratissimè excerptorum, et ad præmissas præceptiones regulasque redactorum. »

Ce volume est dédié à *Michel Lemasle*, dont le portrait ainsi que le frontispice du livre sont gravés par Michel Lasne.

11. Le Misaule ou haineux de court, lequel, par un dialogisme et confabulation fort agréable et plaisante, desmontre sérieusement l'estat des courtisans et autres suivant la court des princes (par Gab. Chappuys de Tours). *Paris*, 1585; in-8, veau fauve, fil. (*Derome*) ..... 28 — »

Exemplaire bien conservé d'un livre curieux, mêlé de prose, de vers, et terminé par un *dialogue de la court d'Ulrich Hutene, chevalier alemand trad. de latin en françois* par l'auteur, *avec la manière, coustumes et mœurs des courtisans alemands.*

12. Ode sacrée de l'Eglise françoise sur les misères de ces troubles huictiemes despuis vingt-cinq ans en ça (en vers). *Imprimé nouvellement*, 1586; (*Chartres*, 1834); in-8, br..... 10 — »

Papier de Hollande. — « Cette pièce, très rare et presque inconnue, que recommandent à la fois son intérêt historique et un mérite remarquable d'exécution, a paru, à ce double titre, digne d'être tirée de l'obscurité. — Cette réimpression, exactement conforme à l'édition originale, a été tirée à 43 exemplaires, savoir 40 en papier superfin et 8 sur papier de Hollande. » G. D. (Gratet Duplessis.)

13. Pièces et anecdotes intéressantes, savoir : les Harangues des habitants de Sarcelles, un Dialogue des Bourgeois de Paris, le Philotanus et le portefeuille du Diable. *Aix, aux dépens des Jésuites, l'an 210 de leur règne;* 2 vol. in-12, v., fauve ..... 12 — »

Recueil imprimé à Utrecht en 1755. Le dialogue des bourgeois de Paris concerne l'enterrement de Coffin, principal du collége de Beauvais. Le philotanus est celui de Grécourt, et la suite (le portefeuille du Diable), est un poëme dédié à madame Galpui, la femme d'un négociant de Paris; il est accompagné d'un grand nombre d'observations par Jouin. On trouve à la page 277, *à Nossigneurs les mitriers ramassés à Paris cheux les grands augustins au moüas de mai 1740;*

14. Princesses Malabares (les) ou le célibat philosophique, ouvrage intéressant et curieux, avec des notes

historiques et critiques (par P. de Longue). *Andrinople*, 1734. — Arrest de la Cour de parlement qui ordonne qu'un livre intitulé : les Princesses Malabares, sera lacéré et brûlé, etc., 1 vol. in-12, v., rac. dent., tr. dor ..... 15 — »

Ouvrage condamné au feu ; voici la première cause de l'*arrest* qui se trouve ajouté à la fin de cet exemplaire : « Ce jour les gens du roi sont entrés, et Me Pierre Gilbert de Voisins, avocat dudit seigneur Roy, portant la parole ; ont dit : que sous le titre frivole d'un roman qui se distribue clandestinement dans le public, ils ont été surpris de trouver un monstre d'impiété digne du châtiment le plus sévère. Qu'une allégorie trop grossière pour être équivoque, quand la clef qui l'accompagne n'acheveroit pas d'en manifester l'horreur et le crime, y tend de dessein formé à détruire tout principe, tout esprit, tout sentiment de religion, et porte l'énormité du blasphème jusques sur nos mystères les plus saints, et jusques sur leurs véritez les plus adorables. Qu'à la vue d'un tel excès de scandale, ils ont cru devoir le déférer sur-le-champ à la Cour, persuadez qu'il ne peut être trop tôt expié par l'autorité publique. Que par les conclusions qu'ils laissent à la Cour, ils ne lui proposent point de qualifications contre un ouvrage dont l'atrocité surpasse toutes celles que l'on pourroit employer, et qu'ils sont forcez d'avouer qu'il n'en ont pu trouver d'assez capables d'exprimer la juste horreur dont on se sent saisi à la lecture. »

L'abbé Goujet dit, dans son catalogue manuscrit, que Louis-Pierre de Longue étoit attaché à la maison de Conti, et qu'il demeuroit encore à l'hôtel lorsqu'il donna les *Princesses malabares*.

15. Recueil contenant les choses mémorables advenues soubs la Ligue, qui s'est faicte et eslevée contre la religion réformée, pour l'abolir. (*S. l.*), 1587, 2 vol. pet. in-8, mar. r., fil., tr. dor. (*anc. rel.*)..... 45 —»

Ces deux volumes forment le commencement de la collection publiée par Simon Goulard, sous le titre de *Mémoires de la Ligue*, en 6 volumes in-8°. Ils contiennent les actes et documents sur les faits advenus en France et ès-pays étrangers depuis 1585 jusqu'en mai 1589, époque de la réunion opérée entre Henry III et le roy de Navarre.

Il ne paroît pas qu'il ait été donné suite à ces deux volumes dans le même format et le même caractère. Les éditions subséquentes qui contiennent les pièces des années postérieures ont renouvelé cette première publication, qui est restée séparée et est devenue rare, comme l'atteste M. Brunet en son Manuel. A. Bazin.

(Note manuscrite jointe au 1er volume.)

16. Recueil de chants philosophiques, civiques et mo-

raux, à l'usage des fêtes nationales et décadaires. *Paris, Chemin, an* XII ; in 12, d.-rel. mar.... 10 — »

Ce recueil, expression de la réaction républicaine après le 18 fructidor, est divisé en quatre parties : *Chants religieux, Chants philosophiques et moraux, Chants guerriers et gaîtés philosophiques.* Il reproduit les morceaux les plus célèbres de *Lebrun*, de *Chénier*, de *Désorgues*, de *Rouget de Lisle*, etc. ; mais du moins le choix en est bien fait et ne présente que des pièces purement écrites. C'est un livre de bibliothèque. — On y trouve un petit autographe de Lebrun.

17. Recueil de pièces en langue espagnole, sous le titre factice de : *Nouvellas varias*. In-4, fig. en bois, cuir de Russie, n. rogn..... 60 — »

Ce volume contient : Historias de las dos Doncellas disfrazadas, y raros acontecimientos de don Rafael de Villavicencio, y Marco Antonio. *En Cordoba.* — Historia del esforzado caballero Pierres de Provenza, y de la Hermosa Magalona. *Cordoba.*—Tragica historia de la vida, y valorosos hechos de Bernardo del Carpio. — Historia de los nobles cabaileros tablante de Ricamente, y Joffre, corregida y enmendada en esta ultima impresion. — Historia del emperador Carlo Magno, en laqual se trata de las grandes proézas y hazanas de los doce pares de Francia. — Historia del marques de Mantua. — Historia verdadera de la perdida y restauracion de Espana, por don Pelago, y don Garcia Ximenez de Aragon. — Historia del infante D. Pedro de Portugal, compuesta por Gomez de Santistevan.—Historias del Conde Fernan-Gonzalez, y los siete infantes de Lara.—Historia de los N. E. Oliveros de Castilla, y Artus de Algarve. — Historia del Cid Campeador.— Historia del conde Partinuples, emperador de Constantinopla, por G. Aldana.

18. Second recueil de *Nouvellas varias. Imp à Cordoue*, in-4, cuir de Russie, non rog., fig. sur bois.. 60 — »

Pièces contenues dans ce volume : Historia de la creacion del mundo, y formacion del hombre. — Historia del diluvio universal. — Historia de la gloria de Betulia Judith contra Holofernes.— Historia def valoroso Sanson. Historia del santo rey David. — Historia de la vida de san Alexo. — Historia de la vida de S. Amaro con el martirio de santa Lucia. — Historia de la vida de S. Genoveva de Brabante, y del conde Palatino Sigifredo — Historia de la muger penitente. — Historia de S. Albano. — Historia sagrada de la Pasion de Cristo. — Historia dolorosa, en siete cantos, por T. J. de Cabra. — Historia de la aparicion de N. S. de Monserrate. — Historia del juicio universal del mundo.

19. Recueil des plus belles pièces des poëtes françois,

depuis Villon jusqu'à Benserade. *Paris*, 1752; 6 vol. pet. in-12, v.. marb ..... 18 — »

Cette nouvelle édition du recueil publié par de Fontenelle en 1692, chez Claude Barbin, est précédée de cet avertissement : « Le recueil des plus belles pièces des poëtes françois, tant anciens que modernes, depuis Villon jusqu'à M. de Benserade, étant devenu fort rare, nous avons cru faire plaisir au public en le faisant reparoître. Le choix qui règne dans cet ouvrage est une preuve du goût et du discernement de l'illustre auteur qui a présidé à la première édition. . . . . etc. »

20. Relation des voyages de M. de Breves, tant en Grèce, Terre-Sainte et Egypte qu'aux royaumes de Tunis et Alger, le tout recueilly par le sieur D. C. *Paris*, 1628 ; in-4, cart ..... 24 — »

Ce volume contient, en outre, le : *Traicté faict l'an 1604 par le Roy Henry le Grand et Sultan Amat, empereur des Turcs, par l'entremise dudict sieur de Brèves. — Discours sur l'alliance qu'a le Roy avec le Grand Seigneur, et de l'utilité qu'elle apporte à la chrestienté. — Discours des asseurez moyens de ruiner la monarchie des Princes ottomans. — Discours du procédé tenu par ledit sieur de Brèves, lorsqu'il remit entre les mains du Roy la personne de Monseigneur le duc d'Anjou, son frère.*

Le Privilége nous fait connoître que l'éditeur de ce volume, qui a signé la dédicace de ses initiales est *Jacques du Chastel, escuyer.*

Cet exemplaire porte la signature de *Pouqueville.*

21. Scaliger. Epistres françoises des personnages illustres et doctes, à Joseph Juste de la Scala, mises en lumières par J. de Reves. *Harderwyck*, 1624 ; pet. in-8, vél ..... 24 — »

On remarque des lettres d'Achille de Harlay, Bongars, Fl. Crestien, Dupuy, Henri IV, Barclay, H. Estienne, J.-A. de Thou, P. Jeannin, P. Pithou, Ph. de Mornay, Th. de Beze, G. Cousin, Jacques Ier, roy d'Écosse, Henry de Bourbon, Louise de Coligny, J. Gillot de Langres, Katerine de La Trémoille, princesse de Condé, etc., etc.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP, Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN, PHILARETE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DE LIVRES DE L'ÉDITEUR.

FÉVRIER

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du n° de février de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.—*Les caractères de La Bruyère*, par Le Roux de Lincy 51

DE L'ANE EN LITTÉRATURE ET D'UN VIEUX POÈTE FRANÇOIS, par le vicomte de Gaillon 65

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES, par Ap. Briquet.... 73

NOUVELLES 78

NÉCROLOGIE. — M. Duchesne 80

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Les *Caractères de Théophraste*, traduits du grec, avec les *Caractères* ou les *Mœurs de ce siècle, par La Bruyère*, nouvelle édition, collationnée sur les éditions données par l'auteur, avec toutes les variantes, une lettre inédite de La Bruyère, et des notes historiques, par Adrien DESTAILLEUR. Paris, 1854, 2 vol. in-18, Chez Janet, édit., rue des Bons-Enfants, 28.

Depuis quelques années les auteurs classiques françois ont été l'objet de recherches curieuses, et ont donné lieu à des travaux qui ne sont pas sans importance. On a étudié, soit dans les manuscrits, soit dans les éditions originales, le texte véritable des œuvres immortelles qu'ils nous ont laissées, et on s'est appliqué à le reproduire avec une exactitude plus ou moins rigoureuse. Ces travaux difficiles, qui demandent autant de goût que de patients labeurs, ne sauraient être trop encouragés ; ce sera toujours avec un vif sentiment de plaisir que les amis de notre belle littérature verront paroître une production nouvelle en ce genre.

A tous égards le livre que La Bruyère nous a laissé sur les caractères et les mœurs de son siècle, méritoit la révision scrupuleuse et importante à laquelle M. Destailleur vient de le soumettre. Ce livre, qui compte avec raison au nombre des ouvrages classiques de notre langue, après avoir été réimprimé bien souvent depuis la mort de l'auteur, avait fini par perdre beaucoup

de valeur à cause des altérations qu'il avoit subies. Avant de les signaler, qu'il me soit permis d'entrer dans quelques détails sur La Bruyère. Voici les faits principaux de sa vie qui sont parvenus jusqu'à nous.

Il étoit né dans un village des environ de Dourdan, entre les années 1639 et 1644. On dit qu'après avoir étudié pour se faire prêtre, il entra chez les Oratoriens de Paris (1), mais on ne sait rien de positif à ce sujet. Il venoit d'acheter une charge de trésorier de France à Caen, au moment où Bossuet le fit venir à la cour pour enseigner l'histoire au duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé. Il resta ensuite attaché au prince en qualité d'homme de lettres, avec mille écus de pension. Il publia une première édition de son livre en 1688, et en donna une nouvelle chaque année jusques en 1696, époque où il mourut subitement à Versailles, à peine âgé de cinquante-deux ans. En 1693, il avoit été reçu membre de l'Académie françoise, non sans opposition et après de vives sollicitations de sa part. L'abbé d'Olivet parle avec éloge du caractère moral de La Bruyère : « On me l'a dépeint, dit-il, comme un philosophe

(1) Il y a beaucoup d'incertitude sur cette époque de la vie de La Bruyère. Une note manuscrite du père Adry dans ses recherches sur les classiques françois, renferme les détails suivants : « Dans des mémoires particuliers qui se « trouvent dans la bibliothèque de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, on « marque que ce célèbre auteur avoit été de l'Oratoire. On ajoute que Mme la « marquise de Belle-Foriere de qui il étoit l'ami pourroit donner quelques « mémoires sur sa vie et son caractere. Ceci étoit écrit vers 1720 par le pere « Bougerel ou par le pere Lelong. La Bruyère naquit en 1164, dans un « un village proche Dourdan, dans l'Ile de France. Il acheta d'abord une « charge de trésorier de France à Caen. A peine l'avoit-il achetée que « M. Bossuet le plaça auprès de M. le duc petit-fils du grand Condé, en « qualité d'homme de lettres, pour enseigner l'histoire à ce jeune prince. « Si on suppose que M. le duc pouvoit avoir alors environ douze ans, ce « devoit etre en 1680, ce prince etant mort en 1710 à quarante-deux ans, et « La Bruyère auroit eu trente-six ans.... il mourut en 1696 le 10 may agé « non de cinquante-deux ans, comme le dit l'abbé d'Olivet, mais de cin- « quante-sept ans, comme le dit l'abbé Goujet. On ne dit point ce que fit « La Bruyère jusqu'à l'âge de trente-six ans environ. J'ai lu quelque part « qu'il avoit été quelque temps ecclésiatique, ce qui semble confirmer ce « qui est dit dans les memoires particuliers que nous avons cités plus haut. »

« qui ne songeoit qu'à vivre tranquille avec des amis et des li-
« vres, faisant un bon choix des uns et des autres; ne cherchant
« ni ne fuyant le plaisir; toujours disposé à une joie modeste,
« et ingénieux à la faire naître; poli dans ses manières, et sage
« dans ses discours; craignant toute sorte d'ambition, même
« celle de montrer de l'esprit (1). » Bien que La Bruyère ait été en butte à des censures très vives qui ne s'accordent guère avec l'éloge qu'on vient de lire, il faut croire cependant qu'il étoit doué de plusieurs des qualités éminentes dont l'abbé d'Olivet le gratifie. J'en citerai comme preuve quelques lignes de Saint-Simon : « Le public perdit bientôt après (en 1696) un homme
« illustre par son esprit, par son style et par la connoissance
« des hommes, je veux dire La Bruyère, qui mourut d'apo-
« plexie à Versailles, après avoir surpassé Théophraste, en tra-
« vaillant d'après lui, et avoir peint les hommes de notre temps
« dans ses nouveaux *Caractères*, d'une manière inimitable.
« C'étoit d'ailleurs un fort honnête homme, de très bonne com-
« pagnie, simple, sans rien de pédant, et fort désintéressé. Je
« l'avois assez connu pour le regretter et les ouvrages que son
« âge et sa santé pouvoient faire espérer de lui (1). »

Entre les qualités que Saint-Simon loue dans La Bruyère, je trouve le désintéressement. Il est impossible de le révoquer en doute quand on sait comment il se conduisit avec l'éditeur de son livre. Cette curieuse anecdote est rapportée par M. Formey, dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie de Berlin*. Il la tenoit, dit-il, de Maupertuis : « M. de La Bruyère venoit presque
« journellement s'asseoir chez un libraire nommé Michallet,
« où il feuilletoit les nouveautés, et s'amusoit avec un enfant
« fort gentil, fille du libraire, qu'il avoit pris en amitié. Un
« jour, il tire un manuscrit de sa poche et dit à Michallet :
« Voulez-vous imprimer ceci? (c'étoit les *Caractères*) ; je ne sais
« si vous y trouverez votre compte; mais en cas de succès, le

(1) *Histoire de l'Académie françoise, par Messieurs Pellisson et d'Olivet, de la même Académie. Paris, 1743, in-12, 3 vol. — T. II, p. 337.*

(1) *Mémoires, ch. 35, T. II, p. 153, de l'éd. in-18.*

« produit sera pour ma petite amie. Le libraire entreprit « l'édition. A peine l'eût-il mise en vente, qu'elle fut enlevée et « qu'il fut obligé de réimprimer plusieurs fois ce livre, qui lui « valut deux ou trois cent mille francs; telle fut la dot imprévue « de sa fille, qui fit dans la suite le mariage le plus avanta- « geux. »

J'ai remarqué précédemment que depuis 1688 jusques en 1696, époque où il mourut, La Bruyère fit paraître chaque année une édition nouvelle de son ouvrage; il seroit plus juste de dire que pendant le cours de ces huit années il en donna des versions différentes, toujours corrigées et considérablement augmentées. Rien n'est plus attachant que de suivre ces transformations diverses, c'est à la fois un curieux chapitre d'histoire littéraire et de bibliographie; je ne crois pouvoir mieux faire que de reproduire ce que M. Destailleur a dit sur ce sujet : « Huit éditions furent publiées du vivant de La Bruyère, chez « le libraire Etienne Michallet. La première, portant la date de « 1688, était un mince volume in-12 de 360 pages, qui avoit « pour titre : *Les Caractères de Théophraste traduits du grec,* « *avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, sans nom d'au- « teur. La traduction étoit l'objet principal, le reste sembloit « un essai d'imitation. Dans le préambule alors fort court de « cette seconde partie, La Bruyère fait connoître que *ce ne sont* « *point des maximes qu'il a voulu écrire*, mais de simples *re-* « *marques*, exprimées de diverses manières, et avec plus ou « moins d'étendue. Il entend par *caractères*, les articles pré- « sentant un sens complet, divisés ou non en plusieurs para- « graphes, et il les distingue par cette marque ?. Les paragra- « phes ne sont séparés que par des alinéas (1). Cette première « édition contient 418 caractères (l'épilogue compris). Il y avoit « déjà de quoi exciter vivement l'attention publique : d'excel- « lents articles critiques, des allusions vives et frappantes, ma-

(1) *Dans le cours des éditions, l'auteur a souvent changé cette disposition : il a converti des caractères en paragraphes* et *des paragraphes en caractères.*

« lignes ou délicates, sur les écrivains et les artistes de l'épo-
« que ; la comparaison si remarquable de Corneille et de Ra-
« cine, la satire des partisans, celle de la cour et des faux
« dévôts, que le bel éloge du monarque et le chapitre des *Es-*
« *prits forts* devoient faire passer. La Bruyère avoit alors qua-
« rante-deux ans suivant les uns, quarante-quatre ou quarante-
« neuf suivant les autres : car on n'est pas d'accord sur l'époque
« de sa naissance.

« La seconde et la troisième édition, à peu près semblables
« à la première, parurent en cette même année 1688 ; puis suc-
« cessivement d'année en année, la quatrième en 1689, la cin-
« quième en 1690, la sixième en 1691, et la septième en 1692 ;
« la huitième, deux ans après, en 1694.

« Dans la quatrième, annoncée *corrigée et augmentée*, l'ou-
« vrage étoit presque doublé et entièrement refondu. Le succès
« enhardissant l'auteur, donnoit plus d'essor à son talent pour
« la critique et pour la louange. Cependant il protestoit forte-
« ment contre *toute maligne interprétation, toute fausse appli-*
« *cation*. C'est pour se prémunir à cet égard qu'il adopta dès
« lors l'épigraphe tirée d'Erasme. On trouve dans la quatrième
« édition, 762 articles complets ou *caractères*, et parmi les
« nouveaux, la touchante histoire d'*Emire*, la définition très
« détaillée du plénipotentiaire, de charmantes observations sur
« les enfants, et cette figure admirable sous laquelle est pré-
« sentée la dure condition des laboureurs.

« La cinquième édition, *augmentée de plusieurs remarques*,
« dit le titre, présente 925 *caractères*, et, pour la première
« fois, d'ingénieux rapprochements entre les anciens écrivains
« françois et une juste appréciation de leurs diverses qualités ;
« la peinture d'une petite ville; des censures éloquentes du
« luxe, de l'orgueil et de l'inhumanité des riches; des allusions
« satiriques au prince d'Orange... L'auteur prévient, dans le

(1) *Le volume ne paroit pas grossi proportionnellement aux augmentations : cela provient de ce que les caractères typographiques sont plus fins et les marges moins grandes que dans les précédentes éditions.*

« préambule, qu'il a distingué la seconde augmentation, ainsi « que la première (celle de la quatrième édition), par des mar- « ques particulières, *et comme l'on pourroit craindre que le « progrès de ses caractères n'allât à l'infini, il ajoute à toutes « ces exactitudes une promesse sincère de ne plus rien hasarder « en ce genre.*

« Néanmoins, dans la sixième édition, il hasardoit encore « d'assez nombreuses additions, et s'excusoit en disant *qu'il « avoit moins pensé à faire lire quelque chose de nouveau qu'à « laisser un ouvrage plus complet, plus fini et plus regulier, à « la postérité.* En même temps, afin de dissimuler autant que « possible l'accroissement du volume, il faisoit imprimer en « types très fins la traduction de Théophraste, qui étoit deve- « nue l'objet secondaire, s'abstenoit de mettre sur le titre *cor- « rigée et augmentée*, puis confondoit les articles nouveaux avec « les anciens, en ne laissant subsister que la seule marque pri- « mitive J, qui désignoit 997 *caractères.* Parmi les nouveaux « se trouvoit un grand nombre de portraits; ceux si connus du « riche et du pauvre, du distrait, de l'hypocrite; ceux de La « Fontaine, de Corneille, de Santeul, des hommes à manies; « de nouvelles et vives attaques contre le prince d'Orange. « Mais, en augmentant ses Caractères, La Bruyère supprimoit « au dixième chapitre : du souverain ou de la république, ce- « lui du favori disgracié, composé de deux paragraphes, dont « le premier, déjà inséré dans la première édition, avoit été « réimprimé avec le second dans les quatrième et cinquième « éditions.

« La septième édition porte sur le titre *revue et corrigée*, on « auroit dû mettre aussi *augmentée.* A la fin du volume, une « table fait connoître les articles ajoutés, dont les principaux « sont : *Emile*, ou le parfait modèle de l'homme de guerre : « *Roscius* ou les hommes publics, que se disputoient certaines « femmes de la cour; plusieurs portraits de coquettes, de pru- « des, de dévotes; l'image poétique d'un bon prince, dans le « berger qui soigne et défend son troupeau; une suite d'argu-

« ments aussi forts que bien déduits, au dernier chapitre,
« pour démontrer l'existence de Dieu. Il y avoit dans la sep-
« tième édition, 1073 *caractères*. L'auteur avoit encore sup-
« primé un des anciens, celui du vrai dévot (chapitre de la
« *Mode*) et en avait reporté une partie à l'article du Faux
« dévot.

« La huitième édition, *revue, corrigée et augmentée*, présen-
« toit à la suite des Caractères, les discours de réception à
« l'Académie françoise, accompagné d'une longue préface apo-
« logétique. Une main, figurée en marge, indiquoit les nou-
« veaux articles, et au-dessous de la première on lisoit : *Mar-*
« *que que l'on a exigée de moi pendant le cours de cette édi-*
« *tion*. Il paroît que la censure exigeoit ces marques distinctives
« pour faciliter son examen. Les additions étoient moins nom-
« breuses que dans la précédente édition, mais encore très re-
« marquables. C'étoient *Cydius*, le bel esprit, où l'on crut
« reconnaître Fontenelle ; *Clitiphon*, l'homme d'affaires inabor-
« dable, opposé au philosophe accessible et bienveillant ; le bel
« apologue de *Zénobie*, le courtisan ambitieux ; le plaideur
« *Antagoras* ; le charlatan *Carro Carri*, le délicieux portrait
« d'*Artenice*, en forme de fragment...

« On voit qu'à partir de la quatrième édition, l'auteur avoit
« continuellement amélioré son ouvrage, tourmenté comme le
« sont tous les esprits supérieurs, du besoin de la perfection.
« Non content de corriger, il ajoutoit sans cesse, de sorte que
« le livre, à son origine de 360 pages et 418 *caractères*,
« étoit devenu un fort volume de 800 pages, qui contenoit
« 1119 Caractères. Il faut observer aussi que, dans chaque
« nouvelle édition, la plupart des articles composant les chapi-
« tres, se trouvoient transposés ; et qu'à la huitième édition
« peu conservoient leurs place primitive.

« Ces transpositions fréquentes prouvent que La Bruyère
« vouloit donner à sa composition une sorte d'enchaînement
« logique qui se conciliât avec la variété. Quelquefois un Ca-
« ractère précède et fait naître une réflexion morale, quelque-

« fois il en est la conséquence, et l'auteur met en action ce « qu'il vient d'établir en maxime. C'est la *suite insensible* dont « il parle dans son préambule (page 129). Un tel soin pour « assortir tant de fragments divers, vaut bien à notre avis, la « difficulté des transitions dont Boileau, prétend-on, lui repro- « choit de s'être affranchi.

« La Bruyère mourut au commencement de 1696. Son li- « braire, Michallet, qui avoit privilége pour vingt ans, publia « la neuvième édition, que l'auteur put encore revoir, car elle « parut peu de jours après sa mort, suivant l'*Histoire des ou- « vrages des Savants*, de Bayle (Rotterdam, 1696). Elle ne dif- « féroit de la huitième que par quelques légères variantes qui « attestoient néanmoins l'intention de l'auteur. Elle étoit donc « encore *revue et corrigée*, ainsi que portoit le titre, mais non « plus augmentée. La Bruyère avoit considéré son livre comme « complet et terminé.

« La dixième édition de 1699, est la dernière donnée par « Michallet, qui mourut lui-même peu de temps après. Elle « étoit conforme à la précédente. Il existe une contrefaçon de « cette édition, mais elle se reconnoît aisément à l'infériorité « du papier et de l'impression. »

J'ai sous les yeux toutes les éditions originales de La Bruyère, et j'ai pu m'assurer de la justesse des observations qui précédent. Comme on le voit, c'est peu à peu, pendant le cours des huit dernières années de sa vie, que cet habile écrivain perfectionna sans cesse son ouvrage, mettant à profit les observations qui lui étoient faites. Les critiques ne manquèrent pas à un succès aussi complet que légitime ; on vit paroître aussi plusieurs imitations. La malignité publique ne tarda pas à chercher dans les Caractères le portrait ou la satire d'une foule de personnages d'importance. Bientôt chacun voulut avoir le livre pour y écrire à la marge le nom de celui que l'auteur avait si bien dépeint. En vain prit-il soin de protester contre ces interprétations malicieuses, le public s'y obstina et la vogue n'en fut que plus grande.

Depuis la mort de La Bruyère, en y comprenant les deux éditions données par Michallet en 1695 et 1699, on compte près de cinquante éditions du livre des Caractères. Dans presque toutes, le texte est singulièrement altéré; les différents signes typographiques employés par l'auteur, et ceux que la censure avoit exigées de lui ont disparu; enfin l'orthographe, à mesure que l'on s'éloigne de l'époque où l'auteur a vécu, subit les modifications introduites par l'usage, si bien que dans la dernière de ces éditions, les réformes attribuées à Voltaire, et d'autres encore ont prévalu.

L'œuvre du Théophraste moderne ainsi dénaturée avoit besoin d'être complétement revue. Il falloit en soumettre toutes les parties à un examen sérieux, aussi long que difficile, qui demandoit du goût, de la finesse, et une grande connoissance de l'époque où écrivoit l'auteur. A défaut des manuscrits qui ne se trouvent pas, il falloit comparer entre elles les huit éditions publiées du vivant de La Bruyère, et successivement augmentées par lui. On a vu plus haut le soin que M. Destailleur a mis dans cette étude, dont il nous a fait connoître en termes excellents les résultats. Il a rempli avec le même bonheur les autres parties de sa tâche, et sous tous les points le nouvel éditeur a laissé bien loin derrière lui ses devanciers.

M. Destailleur n'a pas cru devoir adopter complétement l'orthographe des éditions originales. Ayant trouvé le même mot écrit de différentes manières, une ponctuation souvent défectueuse et un assez grand nombre de fautes évidentes, il a pensé qu'il devoit faire disparoître ces irrégularités et rétablir dans le texte un système uniforme. Je ne puis sous ce rapport accepter tous les changements introduits par M. Destailleur; je regrette qu'il n'ait pas suivi de plus près l'orthographe des éditions originales, qui sûrement étoit celle de La Bruyère. Ce ne sont pas les fautes que je regrette: mes goûts de bibliophile ne m'entraînent pas jusque-là, mais seulement les quelques lettres supprimées dans l'orthographe usitée de nos jours, qui avaient pour but de rappeler l'origine des mots, et qui bien qu'on en

dise, n'empêchent pas du tout de comprendre La Bruyère, ni les écrivains de la même époque. M. Destailleur nous dit qu'il s'adresse aux gens du monde plutôt qu'aux érudits, et il ajoute : « Il en est de même de Corneille, de Molière, de Boileau, de « Racine, de La Fontaine, que l'on réimprime en les rajeunis- « sant, sous ce rapport, sans exciter de vives réclamations, « quoiqu'il y ait plus d'inconvénients pour les vers que pour la « prose. » Hélas ! je sais trop bien que l'usage s'est introduit de réimprimer nos auteurs classiques avec une orthographe qui n'est pas la leur, et c'est justement là ce dont je me plains. Les gens du monde eussent parfaitement compris le livre des Caractères avec l'ancienne orthographe : pour s'en convaincre, il suffira de lire une lettre adressée par La Bruyère à Ménage, en réponse à la critique que ce dernier avoit faite d'un passage des Caractères de Théophraste (1).

Cette lettre, que M. Destailleur a publiée pour la première fois, faisoit partie de la collection de M. Tarbé de Sens, mort il y a peu d'années. Bien que plusieurs personnes en ait d'abord révoqué en doute l'authenticité, elle fut acquise par M. Techener, qui ne tarda pas à la placer dans la collection d'un amateur éclairé. Grâce à la communication toute bienveillante de M. le comte d'Hunolstein, M. Destailleur a pu enrichir son édition de cette pièce, d'autant plus curieuse qu'elle est unique, La Bruyère n'ayant laissé aucun manuscrit. En voici le texte que je reproduis avec une scrupuleuse exactitude :

Lettre de La Bruyère.

En réponse à une critique sur son ouvrage.

Περι αδολεσκιας, περι λαλιας, περι λογοποιας.

« Ces trois chapitres des Caractères de Théophraste, paroissent d'abord rentrer les uns dans les autres, et ne laissent pas

(1) Il est vrai que cette lettre est la seule qui soit connue en France, mais il en existe plusieurs autres adressées au prince de Condé et qui font partie de la collection de Monseigneur le duc d'Aumale, car c'est à la bien-

« au fond d'être très différens. J'ay traduit le premier titre « *Du diseur de rien;* le second, *Du grand parleur* ou *Du babil*, « et le troisième du *débit des nouvelles.* Il est vray, Monsieur, « que dans la traduction que j'ay faite du second de ces trois « chapitres intitulé *Du babil* je n'ai fait aucune mention des « Dyonisiaques (1), parce qu'il n'en est pas dit un seul mot « dans le texte; j'en parle dans celui *du Diseur de rien*, en « grec Περί αδολεσχιας, où ma traduction, si vous prenez la peine « de la lire, doit vous paroître conforme à l'original, car étant « certain que les grandes bacchanales ou les dyonisiaques (2), se « célébroient au commencement du printemps qui est le temps « propre pour se mettre en mer, il me semble que j'ay pu tra- « duire: *Il dit qu'au printemps, ou commencent les bacchanales,* « *la mer devient navigable*, d'autant plus que ces mots την « θαλατταν εκ Διονυσιων πλωΐμον ἔιναϊ, peuvent fort bien signiffier « que la mer s'ouvroit non pas immédiatement après que les « dionisiaques (3) étoient passées, mais après qu'elles etoient « commencées, et je crois lire ce même sens dans le Commen- « taire de Casaubon et dans quelques autres scholiastes; de « sorte, Monsieur, que je crois vous faire icy un long verbiage « ou tomber moy meme dans le babil, et que vous vous etes « déjà apperecü que le chapitre où vous avés lû pour titre Du « Babil ou Du grand Parleur, et que vous avés pris pour celuy « Περί αδολεσχιας, a fait toute la méprise.

« Pour ce qui regarde Socrate je n'ay trouvé nulle part « qu'on ait dit de luy en propres termes, que c'étoit un fou tout » plein d'esprit; façon de parler à mon avis impertinente et « pourtant en usage que j'ay essayé de decrediter en la faisant « servir pour Socrate, comme l'on s'en sert aujourd'huy pour « diffamer les personnes les plus sages, mais qui s'elevant au-

veillance de S. A. R. que nous devons d'avoir pu constater l'authenticité de cette pièce précieuse que nous avions entre les mains. (*Note de l'éditeur.*)

(1) Dionysiaques.

(2) Dionysiaques.

(3) Dionysiaques.

« dessus d'une morale basse et servile qui regne depuis si long-
« temps, se distinguent dans leurs ouvrages par la hardiesse et
« la vivacité de leurs traits et par la beauté de leur imagina-
« tion. Ainsi Socrate ici n'est pas Socrate, c'est un nom qui
« en cache un autre; il est vray neanmoins qu'ayant lû l'endroit
« de Diogene que vous cités, et l'ayant entendu de la maniere
« que vous dites vous-même que vous 'avèz expliqué d'abord,
« et ayant encore dans la Vie de Socrate du même Diogène
« Laerce, observé ces mots : Πολλακις δε βιαιοτερον εν ταίς ζητη-
« σεσι διαλεγομενον κονδυλιζεσθαι και Καρατιλλεσθαι το πλεον τε
« γελασθαι καταφρονουμενον, et ayant joint ces deux endroits avec
« cet autre : Η'ν δ'ἱκανὸς και των σκωπτοντων αυτον υπερορᾶν, j'ay
« inferé dela que Socrate passoit, du moins dans l'esprit de
« bien des gens, pour un homme assés extraordinaire, que
« quelque uns alloient meme jusquà s'en moquer, ainsi qu'Aris-
« tophane l'a fait publiquement et presqu'ouvertement dans ses
« Nuées; et que je pouvois par ces raisons faire servir le nom
« de Socrate à mon dessein; voilà Monsieur tout le mystère,
« ou je vous prie surtout de convenir que selon même votre
« observation, quoique très belle, le μαινομενος reste toujours
« un peu equivoque, puisque le grec dit, ou que Diogene étoit
« comme Socrate qui deviendroit fou, ou comme Socrate lors-
« qu'il n'est pas en son bon sens, et cette derniere traduction
« me seroit favorable. Voila, Monsieur toute la réponce que
« je sçai faire à votre critique, dont je vous remercie comme
« d'un honneur singulier que vous avès fait à mon ouvrage des
« Caractères : M. l'abbé Reynier, a qui je dois l'avantage d'être
« connu de vous, a bien voulu se charger de vous dire la raison
« qui m'a empêché de vous faire plutost cette reponce; il vous
« aura dit aussi combien j'ay été sensible aux termes civils et
« obligeans dont vous avés accompagné vos observations,
« comme au plaisir de connoître que j'ay sceu par mon livre
« me concilier l'estime d'une personne de votre reputation; je
« tacherai de plus en plus de m'en rendre digne et de la con-
« server cherement, et j'attend avec impatience l'occasion de

« mon retour à Paris, poar aller chez vous, Monsieur, vous con-
« tinuer mes très humbles respects.

« De Labruyere.

« Vendredi au soir, à Versailles.

« (*D'une écriture différente*) : En 1690 ou 1691, vers le mois
« de septembre. »

M. Destailleur a joint au texte soigneusement revu de La Bruyère, des notes qui ont pour but d'éclaircir ce texte ou d'en faire sentir les principales beautés. Les éclaircissements sont empruntés aux clefs différentes jointes à plusieurs éditions des Caractères, ou qui se trouvent écrites à la marge d'un grand nombre d'exemplaires des éditions originales. Quant aux autres notes, elles consistent en variantes et observations bibliographiques ; ou bien encore, dans des rapprochements ingénieux entre les pensées de La Bruyère et celles des auteurs françois qui l'ont précédé ou suivi, tels que Montaigne, Larochefoucault, Vauvenargues. C'est là un travail utile qui a donné lieu à des comparaisons curieuses. Quant aux notes purement historiques qui font connoître les applications souvent malignes que les contemporains avoient faites des différents Caractères, M. Destailleur, tout en indiquant les plus importantes, s'est abstenu cependant de donner toutes celles qui avaient été recueillies. Son but principal étant de faire une édition littéraire, on ne peut que l'approuver de cette réserve, tout en reconnaissant la valeur des applications personnelles des contemporains au livre des Caractères.

M. Destailleur s'est contenté de réimprimer la notice que Suard a consacrée dans ses Mélanges de littérature, à La Bruyère. Seulement à l'aide de quelques documents nouveaux dont ce critique n'avoit pas eu connoissance, et des indications dues à ses propres recherches, il a joint à cette notice des notes biographiques très-nombreuses qui en doublent l'étendue et en

changent le caractère. Le travail de Suard étoit plutôt littéraire que biographique; les notes recueillies par M. Destailleur sont principalement historiques; elles éclaircissent presque tous les points restés obscurs. Elles sont si curieuses, si habilement rédigées, qu'on a regret du rôle secondaire que M. Destailleur s'est donné. On auroit voulu que, mettant à profit toutes ces indications nouvelles, il eût rédigé lui-même une vie de La Bruyère. Mais j'ai tout lieu de penser que la première édition du travail excellent qu'il vient de publier sera bientôt épuisée, et que dans une seconde il pourra satisfaire au désir que j'exprime. En attendant il faut lui savoir gré de la tâche difficile qu'il a si bien remplie.

LE ROUX DE LINCY.

DE L'ANE EN LITTÉRATURE

ET D'UN VIEUX POÈTE FRANÇOIS.

L'âne, bien qu'il soit le moins littéraire des animaux, et que son nom serve même à désigner l'ignorance, a eu le don d'inspirer les poètes et les écrivains. Vous savez avec quelle ironie charmante il se moque, dans Rabelais, de ce roussin, c'étoit alors le nom d'honneur de MM. les chevaux, si bien soigné, si bien logé, si bien nourri, mais à qui tout plaisir étoit interdit, tandis que lui menoit une vie libre et heureuse aux champs, où pourtant son régal n'étoit que de chardons. Il est aussi de votre connoissance, cet âne ligueur et bourgeois de Paris, sur la mort duquel un poète a fait une si amusante complainte. Dans la fable des *Animaux malades de la peste,* l'âne est le personnage intéressant. Le lion, le loup, l'ours, le renard, nous indignent; mais lui, le pauvre baudet, sa confession ingénue nous touche, et nous ne nous joignons pas au haro qu'excite sa peccadille. A ce propos nous ferons une querelle à La Fontaine. Il est un trait que nous voudrions qu'il eût emprunté à son devancier du seizième siècle, François Habert, qui a traité le même sujet, et très heureusement aussi. Chez François Habert, le péché dont l'âne s'accuse, c'est qu'un jour de foire, attaché à la porte de l'auberge où son maître prenoit son repas, lui, qu'on laissoit jeûner, se décida à manger le foin qui garnissoit les sabots de

son oublieux conducteur. Que cette invention a de simplicité et de gentillesse, et comme elle amène naturellement cette ingénieuse exclamation du lion :

Comment! la paille au soulier demeurée
De son seigneur, manger à belles dents!
Et si le pied eût été là dedans,
La tendre chair eût été dévorée!

Quel bon procureur royal ou impérial eût fait ce monsieur du lion-là! J'imagine que le baudet dut frémir (car il est bonne créature, comme dit La Fontaine), de l'affreux péril qu'avoient couru les pieds de son maître. Lisez tout ce détail dans la fable du vieil auteur, et dites s'il n'a pas, en ce point, l'avantage sur notre immortel fabuliste. Puisque nous énumérons ceux qui ont bien parlé de l'âne ou à son sujet, comment omettre l'aimable auteur des *Nouvelles génevoises*, Topffer? Dans ses menus propos, il amène un âne sur la scène, et s'égaye avec lui et non à ses dépens. Tout le chapitre où il le venge d'une prétendue injustice de La Fontaine est d'un charme parfait. De Topffer, il nous seroit facile de passer à son maître en ce genre de gaie et sensible *humour*, Sterne. Rabelais, Habert, La Fontaine, Topffer, Sterne, si nous voulions citer tous les noms qui se présenteraient à notre plume, nous n'aurions jamais fini. Nous n'ajouterons à notre liste qu'un poète bien inconnu assurément, et c'est pour l'amener qu'a été fait ce long préambule, qui a peut-être le tort d'avoir usé à l'avance la bonne volonté et la patience des lecteurs.

Ce poète n'est ni de Paris, ni de notre temps; il a vécu à Poitiers et dans le seizième siècle. Son nom n'a rien de distingué ni de poétique; il s'appelle Jehan Prévost. Il chantoit sur ces rives du Clain que tant de Muses illustrèrent à cette époque, et fut ami de Sainte-Marthe, à qui plusieurs de ses pièces sont adressées. De sa vie, nous n'en savons que ce que lui-même nous en apprend. Il étoit avocat, pauvre, père d'une nombreuse fa-

mille. Le legs qu'une dame, sa sœur, selon l'abbé Goujet, lui fit de son bien, l'engagea dans une suite de procès qu'il fut obligé d'aller soutenir à Paris, à Paris où il se compare à Prométhée :

Paris est mon Caucase, et mon âme agitée
D'un malheureux procès qui l'y tient arrestée,
Y paist comme un vautour un éternel soucy.

Ces procès le réduisent aux abois; ils ne sait à qui avoir recours; les Muses lui font espérer en Seguier, qui chérit leur troupeau. Il s'adresse aussi à la Notre-Dame invoquée dans le temple des Ardilliers, sur les rives de la Loire, et lui promet, si elle l'aide à sortir de ce dédale de chicane, de faire brûler la cire sur son autel.

Néanmoins, au milieu de tous ces embarras et malgré le peu de loisir que lui laissoient ses procès et ceux des autres, Prévost trouvoit le moyen de faire des vers et de composer des tragédies. Le recueil de ses œuvres en contient quatre : *Œdipe*, *Turne*, *Hercule*, *Clotilde*. Un de ses amis, dans des stances qui précèdent son *Œdipe*, lui dit :

Tu monstres que Garnier n'est pas unique au monde.

Cet ami a raison, le disciple peut très bien soutenir la comparaison avec le maître; il a même, dans sa tragédie de *Clotilde*, le mérite d'avoir traité un sujet national. Clotilde, Clovis, Saint-Léonard, paroissent sur la scène. Mais laissons là les tragédies de notre poète, pour arriver à ses mélanges, qui se composent d'imitations du latin de Sainte-Marthe, de sonnets et de pièces diverses, entre lesquelles figure celle sur laquelle nous voulons nous arrêter, parce qu'elle est consacrée à l'âne.

Donc un jour d'hiver où il n'y avoit ni audience ni plaidoirie, Prévost, demeuré au logis parmi ses enfants qui obstruent son foyer, se sent en veine de bonhomie et de simplicité, comme il

convenoit à un honnête père de famille, et éloignant tout sujet pindarique, il lui prend fantaisie de chanter quelque chose à la louange de l'âne :

Auprès du feu qu'une couronne
De tant de petits environne,
Qu'à peine m'en peux-je approcher,
Il me plaît pour me défâcher,
Chanter l'asne, ou comme lui braire.

Et d'abord il en veut à ces proverbes qui ont l'insolence de tourner son héros en ridicule :

Qui pourroit souffrir d'ouïr dire
Qu'un asne sonne de la lyre,
Quand un homme est impertinent?

Ensuite examinant le reproche de pesanteur qu'on lui adresse, il l'en disculpe, et vante en lui l'agilité et la force. Il le loue aussi d'être le père du mulet, le mulet, cette bête si utile!

Suivent quelques vers sur l'honneur qu'ont les mulets de porter les conseillers au palais, si bien que sans eux,

Plus Astrée,
Ne reverroit notre contrée.

Un vieil auteur qui a écrit sur les parlements de France, trouve les mulets plus commodes que les chevaux, *moins despensiers, n'estant sujets à se gaster et morfondre en demeurant longtemps aux portes.* Les guerres civiles les ayant fait abandonner, il vouloit au retour de la paix qu'on les reprît, et que pour la commodité des parties, les magistrats les choisissent petits, en sorte que l'oreille du juge fut plus à portée de la bouche du plaideur. Le vœu du bon Laroche-Flavyn ne devoit pas être exaucé, et le moment approchoit où Astrée, quittant les chevaux eux-mêmes, alloit rouler carrosse.

Mais en ce temps-là, ce n'étoit pas seulement Astrée, c'étoit aussi la lune qui se servoit de mulets :

Si les mulets sous la nuit brune
Ne traînoient le char de la lune,
Ce planète plus ne luiroit.

Phœbé avoit probablement adopté ce modeste attelage pour ne pas rivaliser avec les chevaux du soleil son frère.

Après cette digression en l'honneur des mulets, Prévost retourne à ses moutons, c'est-à-dire à son âne, et poursuit ainsi :

Si quelqu'un me veut d'aventure
Dire que la douce nature
Des asnes tardifs et musars
N'est propre aux belliqueux hasards,
. . . . . .
Encore pourtant ne faut-il,
Défrauder notre asne gentil
Des honneurs acquis en la guerre.

Témoin le service qu'il rendit aux dieux attaqués par les géants, lorsqu'il vint si bien en aide aux premiers par son cri, qu'il mit en fuite les mutins.

Quel genet sous un cavalier,
Acquit jamais un tel laurier ?

Mais de quelque laurier que l'âne se soit jamais couronné, c'est dans la paix qu'il triomphe :

Il sçait labourer et semer,
Il sçait herser, il sait fumer.
. . . . . .
Puis en esté lorsque les bleds

Sont en javelles assemblez,
C'est lui qui les meine en la grange
Où le moissonneur les arrange;
De la grange dans le grenier,
De là les conduit au meusnier.

Le poète fait ensuite allusion au roi Midas, et dit qu'il faut prendre en bonne part ce que la fable dit de ses oreilles d'âne, qui signifient qu'il entendoit tout ce qui se disoit à sa cour. Quant à cette histoire d'un poète comique, qui jadis mourut en riant de voir un âne manger une figue, l'auteur tourne en raillerie le reproche de gourmandise qu'on pourroit en tirer, et n'y voit qu'un trait de gaillardise

D'un asne joyeux et raillard
Pour réjouir le bon vieillard.

Ce dernier, à son avis, ne pouvoit mourir plus agréablement. Dans la suite de son éloge, Prévost mêle à sa bonhommie une pointe de satire, à propos de l'heureuse condition qu'il attribue aux ânes en ce monde :

Les asnes tiennent les offices,
Ils tiennent les gros bénéfices,
Et au chapitre et au parquet
Les plus grands ont plus de caquet.

Et à ce sujet, l'auteur rappelle le mot de Louis XI, qui donnoit aux ânes le pas sur les chevaux, disant que ces derniers alloient chercher à Rome des mitres pour les premiers.

Mais quel plus beau titre de gloire pour l'âne, que d'avoir servi de monture :

Au fils de la divine essence,

Et cela par deux fois, d'abord lors de sa fuite en Égypte, ensuite lors de son entrée à Jérusalem :

Depuis, quand ce Dieu salutaire
Devant qu'accomplir le mystère
De son trépas, en bel arroy,
Et en sa majesté de roy,
Suivi d'une bande loyale,
Entra dans sa ville royale,
Quel équipage eut-il sinon
Une asnesse avec son asnon ?
Témoignant que cette monture
Luy plaist sur toute créature,
Comme celle sur qui se voit
La croix où souffrir il devoit.

Ces derniers vers font allusion à la croix qui est marquée sur le dos de l'âne, circonstance que ne devoit point omettre la piété des catholiques, ingénieuse en ces sortes de raffinements, qui ont besoin d'avoir leur naïveté pour excuse.

Prévost termine son éloge de l'âne par un nouveau trait de satire, en donnant à un ami le conseil de laisser là l'étude :

Ce soin qui t'empesche de vivre,
Tousjours collé dessus un livre,
Est inutile.....
Les Muses pour la récompense
De tes ans et de ta despense,
Ne te contentent que du son
D'une lyre ou d'une chanson ;
Puis la pauvreté misérable
Est leur compagne inséparable ;
Pauvreté, mon dieu familier,
Qui a ce mal particulier
Qu'elle rend l'homme ridicule.
. . . . . ,

L'âne ayant la propriété d'éloigner cette importune pauvreté, veuille donc, s'écrie l'auteur :

Veuille donc la faveur royale
Un jour m'estre si libérale
Que par son bienfait recognu
On me voye asne devenu.
Au lieu des deux grandes oreilles,
En porter quatre nompareilles,
De fine escarlate accoutré,
Ou voir mon fils asne mythré.

C'est assez peut-être nous arrêter sur les poésies de Prévost. Nous aurions pu donner quelqu'analyse et citer quelque fragment de ses tragédies. Nous avons mieux aimé faire connoître son éloge de l'âne. Prévost se présente à vous sous les auspices de cette bonne créature. Le plus humble de ses clients d'autrefois est aujourd'hui son patron, patron que nous avons préféré à Clovis, à Clotilde, à saint Léonard lui-même. Que ces grands personnages nous le pardonnent, et les lecteurs aussi !

Cet article étoit à peine achevé, que nous mettant par curiosité et pour épuiser le sujet, à lire l'éloge de l'âne, par Jean Passerat, nous avons trouvé que les traits les plus saillants de la pièce de Prévost étoient empruntés à son confrère, ou plutôt maître en poésie. L'âne n'a rien à perdre à cette découverte, son éloge subsiste, mais celui de Prévost pourroit en être diminué. Il restera toujours à notre auteur le mérite d'avoir rendu assez gentiment, en notre langue, ce que Passerat n'avoit exprimé qu'en latin. Il y a deux hommes en Passerat : Jean Passerat, et Joannes Passeratius, professor regius, ce qui fait bien des noms en us. C'est ce dernier qui a écrit en latin la pièce du *Rien*, si vantée en son temps, et qu'on ne lit plus guère, quel que puisse être son mérite. Jean Passerat, au contraire, a fait la métamorphose de l'homme en coucou, pièce charmante et qu'on lit toujours. Si la Muse, au lieu d'inspirer en latin à

Joannes Passeratius l'éloge de l'âne, *encomium asini*, avoit soufflé à l'oreille de Jean Passerat quelques jolis vers sur le même sujet, avec quel agrément ne les lirions nous pas. Hé bien, c'est ce que Prévost a cherché à faire, et ce qu'il a fait de son mieux et selon la mesure de son talent; sachons-lui-en gré.

Outre ses tragédies et quelques pièces détachées, Prévost a fait un poème en trois chants, intitulé : *Apothéose du très chrestien roy de France et de Navarre, Henry IIII.* Ses œuvres ont été imprimées à Poitiers, en 1613, chez Julien Thoreau, imprimeur ordinaire du roy et de l'Université. Ce libraire a pour marque un cygne avec cette légende : *Albus intus et in cute.* Ce Thoreau étoit probablement le successeur de l'imprimeur Blanchet, qui le premier avoit adopté cet emblème en harmonie avec son nom. VICOMTE DE GAILLON.

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES.

Depuis la dernière *Revue* que nous avons offerte aux lecteurs du *Bulletin*, plusieurs ouvrages nouveaux nous sont encore parvenus. Nous en signalerons quelques uns à l'attention des Bibliophiles.

Nous inscrivons en premier lieu la *Bibliographie biographique universelle, Dictionnaire des ouvrages relatifs à l'histoire de la vie publique et privée des personnages célèbres de tous les temps et de toutes les nations, depuis le commencement du monde*

jusqu'à nos nos jours, etc., par Ed.-Marie Œttinger, 1854, 2 vol. in-4, contenant ensemble 2,200 pages, caractère petit-texte. Ce travail gigantesque, dont l'exécution auroit peut-être effrayé les bénédictins, a été conçu et achevé par un seul homme. M. Œttinger a consacré à cet ouvrage seize années de sa vie, et grâce à son intrépide persévérance, il a atteint le but qu'il se proposoit. La *Bibliographie biographique universelle* est indispensable aux Bibliothèques publiques, à toutes les Académies et surtout aux bibliophiles.

Nous citerons ensuite : *Sur la naissance de Charlemagne à Liége*, par Ferd. Hénaux. 2e édit., *Liége*, 1854. Le lieu où naquit Charlemagne n'a été indiqué par aucun annaliste ; Éginhard, qui d'un mot pouvoit trancher la question, a gardé le silence sur l'histoire de l'enfance de son beau-père. Ce problème, à peu près insoluble, a fait surgir des prétentions rivales. L'Allemagne et la France se sont disputé le berceau du chef de la race Carolingienne. M. Henaux a prouvé dans sa brochure que Charlemagne n'a pu naître ni en France, ni en Allemagne. Puis, groupant avec art les traditions, les renseignements fournis par les Cartulaires et les vieilles annales, il établit d'une manière certaine que la famille de Pépin étoit Wallonne, qu'elle possédoit de grands domaines dans la Hesbaye, que Liége étoit le centre de ses propriétés allodiales ; et de déductions en déductions, l'auteur conclut en déclarant que Charlemagne est né à Liége. Opinion qui nous paroît très probable.

— *Nouvelles recherches de Bibliographie lorraine*, par M. Beaupré, 2 part. in-8. Ces deux brochures sont extraites des Mémoires de l'Académie de Stanislas, à Nancy. La première contient l'histoire de l'imprimerie en Lorraine, depuis 1500 jusqu'en 1550 ; et la seconde, depuis 1550 jusqu'en 1600. On y trouve des détails fort curieux sur les origines de la typographie lorraine, sur les imprimeurs et sur les livres. Nous avons remarqué la rectification d'une erreur relative à l'impression de *Rosa Gallica*, de Symph. Champier. Ce livre, attribué aux presses de Nancy, 1512, a été imprimé à Paris, par Ascensius,

en 1514. Nous signalerons encore l'analyse du *Chant pastoral*, de Desmasures, publié en 1559, et de la tragédie de *Jeanne d'Arc*, impr. en 1581.

— *Recherches sur la vie et les ouvrages de Claude Deruet, peintre et graveur lorrain*, par E. Meaume, 1853, broch. de 120 p. Claude Deruet, contemporain de Jacques Callot et de Claude Gellée, a été l'un des meilleurs peintres qu'ait produits la Lorraine. Créé chevalier de Portugal par le pape Paul V, chevalier de Saint-Michel par Louis XIII, confirmé dans sa noblesse d'extraction par les ducs de Lorraine, cet artiste a joui d'une assez grande célébrité. Son portrait a été gravé par Callot en 1632, et dessiné par Louis XIII en 1634. Cl. Deruet mourut en 1660, à l'âge de soixante-douze ans. La brochure de M. Meaume est divisée en trois partie : la Vie du peintre lorrain, la Collection de son œuvre et les Pièces justificatives. Cette *biographie*, écrite avec élégance, est une annexe indispensable à la collection des Vies des peintres célèbres.

— *L'église Saint-Germain d'Amiens*, par l'abbé Jules Corblet. 1854. — *De la liturgie des cloches à propos d'une bénédiction de cloches à Saint-Germain d'Amiens*, par le même 1854. La première brochure est une notice historique sur l'ancienne église Saint-Germain d'Amiens, sur les fresques, les sculptures et les vitraux peints dont elle étoit ornée, sur les châsses, les joyaux et autres objets précieux que renfermoit le trésor de l'église. Dans l'inventaire de tant de richesses spoliées par les révolutions, nous avons remarqué *un ancien Evangéliaire en parchemin*, et *un vieux livre couvert de cuir escrit à l'antiquité où est escrite la vie de sainct Germain*. La seconde brochure de M. J. Corblet, ne contient pas seulement la *Liturgie des cloches*, on y trouve encore l'histoire de l'origine des cloches, les inscriptions de toutes les cloches de la Picardie, ainsi que leur poids et celui des plus grosses cloches du monde, depuis la cloche du Kremlin, pesant 246,100 kil., jusqu'à celle de Saint-Jean de Lyon, pesant 10,000 kil.

— *Anciens écrivains francais : Jean Bodin, Daniel Huet*, par

Léon Feugère. Ces fragments de critique littéraire sont extraits du *Journal général de l'instruction publique*. M. L. Feugère, tout en rendant compte d'un livre remarquable de M. Henri Baudrillart, sur *J. Bodin et son temps*, a su grouper fort habilement en un petit nombre de pages, une histoire complète de la vie de J. Bodin, et une savante appréciation des ouvrages de cet écrivain célèbre du seizième siècle, précurseur de Montesquieu et des économistes de notre siècle. Les cinq dernières pages de cette brochure sont consacrées aux *Mémoires de D. Huet, évêque d'Avranches, traduits pour la première fois du latin en français, par Ch. Nisard.*

— *Recherches sur une ancienne galerie du palais Mazarin, où se trouve maintenant le département des estampes de la Bibliothèque impériale*, par Duchesne aîné. Cette notice sur les bâtiments de la Bibliothèque impériale renferme de curieux détails sur l'origine, l'ornementation du palais Mazarin, les vicissitudes qu'il a éprouvées depuis 1640 jusqu'à nos jours, ainsi que des renseignements à peu près inédits sur la galerie où l'on vient de placer la collection des estampes.

— *Notice d'un manuscrit appartenant à la Bibliothèque publique de Marseille, suivie d'un aperçu sur les épopées provencales du moyen-âge*, par L.-J. Hubaud, in-8, 1853. Le manuscrit dont il s'agit est un exemplaire du roman en prose de Gyron le Courtois, chevalier de la Table-Ronde. M. Hubaud a consacré la première partie de sa brochure à l'analyse de ce roman. La seconde partie, intitulée : *Éclaircissements et preuves*, se compose d'une dissertation sur l'auteur de Gyron le Courtois, et sur la compilation de Rusticien, de Pise. Enfin, un *supplément* contient l'analyse critique de l'édition de ce roman, imprimée chez Vérard, et des recherches fort curieuses sur les auteurs originaux des histoires chevaleresques de la Table-Ronde.

— *Dissertation sur le recueil de Contes et Nouvelles de la reine de Navarre*, par L.-J. Hubaud, in-8, 1850. Cette dissertation remarquable, composée en 1824, et favorablement ac-

cueillie par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, n'a été imprimé qu'en 1850. Après avoir dit quelques mots sur les origines du conte et de l'apologue, chez les différents peuples, et après avoir cité les poésies de la reine de Navarre, M. Hubaud fait d'abord observer que le nom d'*Heptameron* est fort improprement appliqué à un recueil qui comprend non seulement sept journées, mais encore les deux premières nouvelles d'une huitième journée, et qui, en outre, est évidemment incomplet. L'auteur nous apprend ensuite de quelle manière la reine de Navarre écrivoit ses contes; il recherche l'époque à laquelle ils ont été composés, ainsi que les véritables noms des personnages dont l'histoire a fourni le sujet de quelques-unes de ces nouvelles. Enfin, M. Hubaud trace le plan d'une nouvelle édition de l'*Heptameron*. Ce projet avoit reçu l'approbation de l'Académie des Inscriptions. En effet, on lit dans une lettre adressée à M. Hubaud, en 1825, par M. Raynouard, alors président de l'Académie : « Dans mon rapport, j'exprimai le « vœu qu'une édition des Contes et Nouvelles de la reine de « Navarre fût entreprise d'après le plan que vous indiquez. Je « regrette que dans le temps vous n'ayez pas eu connaissance « de l'accueil favorable que votre dissertation obtint. »

Le vœu exprimé par M. Raynouard a été accompli. La *Société des Bibliophiles françois* a publié, en 1853-54, une nouvelle édition des *Contes et Nouvelles de la reine de Navarre*, en 3 vol. in-8, avec l'intelligence, le goût et l'élégance typographique qui distinguent les livres que les *Bibliophiles françois* ont déjà édités. Ces volumes renferment tant de notices, d'appendices et de tables, que l'espace nous manque pour les décrire. C'est aux soins et aux recherches de M. Leroux de Lincy, que nous devons cette belle publication; il a fouillé, pour la rendre parfaite, dans les archives secrètes de l'histoire, de la littérature et de la bibliographie. On peut se rendre compte du travail de M. Leroux de Lincy, en lisant l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre*,

précédé d'une notice sur Louise de Savoie, sa mère, 130 p.; l'*appendice IV,* du 1er vol.; *Poésies inédites de la reine de Navarre,* 56 p.; et l'*appendice I,* du 3e vol.; *Inventaire de la bibliothèque de Charles comte d'Angoulême, père de François Ier et de Marguerite.*

Une erreur typographique s'est glissée dans le 1er vol, p. icvj; nous la croyons assez importante pour être signalée : « Elle mourut..... le 21 décembre 1549, dans la *quarante*-huitième année de son âge. » Au lieu de : *quarante,* il faut lire : *cinquante.*

Ap. B.

NOUVELLES.

M. Le Roux de Lincy vient de donner une nouvelle édition des *Cent Nouvelles nouvelles.* Celle qu'il avoit précédemment publiée s'épuisa rapidement, et nous n'hésitons pas à prédire à la seconde un succès mérité, égal au moins à celui qu'obtint sa devancière. Ces nouveaux volumes, imprimés soigneusement pour Charpentier, et dans son format habituel, contiennent, une introduction étendue et fort curieuse écrite avec cette élégance de style qui distingue tout ce qui sort de la plume de M. de Lincy. Le texte suivi par l'éditeur pour sa récente réimpression, est celui de l'édition imprimée pour Guillaume Le Noir (la date n'en est pas connue), dont M. le baron J. Pichon possède un bel

exemplaire, qu'il s'est empressé de mettre à la disposition du savant éditeur, avec sa bonne grâce et son obligeance accoutumées. Nous avons retrouvé, à la fin du deuxième volume de la réimpression qui nous suggère ces quelques lignes, un remarquable travail sur les différentes éditions des *Cent Nouvelles;* dont la plus grande partie avoit été déjà publiée dans la première édition donnée par M. de Lincy. Nous avons vu avec plaisir que, cette fois, le bibliographe répare une légère erreur qu'il avoit commise en disant qu'un magnifique exemplaire de l'édition originale des *Cent Nouvelles nouvelles*, publiée à Paris par Ant. Verard, en 1486, se conserve à la bibliothèque de l'Arsenal. Le volume dont il avoit parlé est de la seconde édition donnée par Ant. Verard. On ignore en quelle année elle parut. Le texte adopté par l'illustre typographe est moins pur; les gravures dont elle est ornée sont assez grossières et l'impression est quelque peu négligée. Cette édition est, à coup sûr, infiniment précieuse, mais on doit, à notre avis, lui préférer de beaucoup celle qui porte la date de 1486. M. de Lincy en cite trois exemplaires qui existent, à Paris. Nous avons tout lieu de croire que ce chiffre est exact. Le premier appartient, comme le dit fort bien M. de Lincy, à la Bibliothèque Impériale. Il laisse à désirer sous le rapport de la conservation. Le second a fait partie de la vente des livres de M. Armand Bertin; malheureusement encore il renferme deux feuillets reproduits à la plume. Le troisième, magnifique de conservation et richement relié tout récemment par Trautz, n'a jamais cessé de faire partie du cabinet de l'amateur que cite M. de Lincy, depuis qu'il a eu l'heureuse fortune de le découvrir à Milan.

NÉCROLOGIE

Nous avons à enregistrer une mort regrettable pour les amis de l'iconographie : celle de M. Duchesne aîné, conservateur du cabinet des estampes de la Bibliothèque Impériale. M. Duchesne entré à la Bibliothèque du Roi en 1787, a passé par tous les rangs de la hiérarchie avant d'arriver au titre de conservateur, et sa vie entière s'est écoulée dans la perpétuelle préoccupation de classer, d'enrichir, d'orner le dépôt auquel il était attaché. Les journaux ont loué à l'envi les services et le dévouement de M. Duchesne, et voici en quels termes l'un d'eux annonce la nouvelle de sa mort :

M. Duchesne aîné, conservateur du cabinet des Estampes, vient de succomber après quelques jours de maladie dans sa 76e année : tous les habitués des salles iconographiques savent avec quelle urbanité et quel affectueux empressement M. Duchesne accueilloit le public. Digne successeur de M. Jolly qu'il a longtemps suppléé, c'est à lui qu'il faut faire honneur de l'ordre qui règne aujourd'hui dans cet important dépôt : ordre incomparable qu'on peut souhaiter à d'autres départements de la Bibliothèque Impériale et qui permet aux employés de satisfaire immédiatement aux exigences les plus diverses. Outre l'immense travail de classification et de rangement auquel M. Duchesne a consacré 60 ans de sa vie, on lui est redevable de nombreux ouvrages qui lui ont assigné un honorable rang dans la science. Nous n'en citerons que deux : *Le Voyage d'un Iconophile*, et surtout son *Essai sur les Nielles*, livre curieux qui le premier a ramené l'attention des artistes sur les travaux si finis des orfèvres florentins au xve siècle. — M. Duchesne aîné qui laisse en portefeuille de précieuses recherches sur l'iconographie n'étoit pas seulement un littérateur de science et de goût, c'étoit un homme profondément honnête et bon, d'un désintéressement rare et d'une urbanité parfaite, et dont la fin toute chrétienne a dignement couronné la longue et laborieuse carrière.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 20.

FÉVRIER — 1855.

22. ARS MEMORANDI per figuras Evangelistarum, in-fol. mar. fauve, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). 3,200 fr.

Exemplaire bien complet et très-bien conservé de la première des deux éditions de ce bizarre livre, à juste titre considéré comme le premier dans lequel, longtemps avant l'invention de l'imprimerie, on ait eu l'idée de réunir plusieurs feuillets de gravures en bois, pour en former un volume non manuscrit. Les figures ont été coloriées dans le temps. — Volume très-précieux, de la plus *haute importance xylographique* qui n'existe en France que dans quelques bibliothèques publiques.

23. ÆSOPI Phrygis fabulæ elegantissimis eiconibus veras animalium species ad viuum adumbrantes. *Lugduni, J. Tornaesium,* 1582; in-16, vél..... 18 — »

Exemplaire bien conservé d'une édition ornée de jolies petites figures gravées sur bois et qui contient encore, outre les fables d'Esope avec la traduction latine à côté : *Gabriæ Græci Fabellæ*, — *Batrachomyomachia Homeri* — *Galeomachia Tragedia Græca*, hæc omnia cum latina interpretatione; nunc primum accesserunt Auieni antiqui autoris fabulæ (latinæ) nusquam antehac editæ.

24. CAMPANUS. Franç. Campani collensis quaestio Virgiliana. *Parisiis,* 1541; pet. in-8, cart..... 12 — »

« Quæstio virgiliana, per quam diligentiss., poetae negligentia, quam Tucca et Varus, ac cæteri hactenus obiecerunt, absoluitur : et fine qua multa in diuina Æneide ad hanc diem obscurissima loca, sed in secundo

præsertim et sexto, intelligi non possunt, ideoque lectores iure torquebant, quòd ex iis essent, quæ insolubilia dicuntur. Non pauca item apprimè erudita adjiciuntur. »

25. CENSORINUS. De Die natali cum perpetuo commentario Lindenbrogii, nec non notarum spicilegio collecto ex Scaligeri, Meursii, Salmasii, aliorumque scriptis. C. Lucilii satyrarum reliquiæ cum notis Franç.-Jan.-F. Douzæ, ex recensione Sigeberti Havercampi. *Lugd. Bat.*, 1767; in-8°, mar. bleu fil. dent. doublé de moire tr. dor. (*Bozerian*) ..... 45— »

Très-bel exemplaire de la bonne édition de ce recueil.

26. CHARRON. Les Trois Véritez, seconde édition, reueüe, corrigée et de beaucoup augmentée, etc., par Pierre Le Charron, Parisien. *Bourdeaus, S. Millanges*, 1595; in-8, mar. bleu, tr. dor..... 75 — »

Superbe exemplaire relié par Padeloup, avec portraits ajoutés.

27. LA CONIVRATION DE CONCHINE, OV l'Histoire des Mouuemens derniers. *Paris, Thevenin*, 1619; portrait. — La Magicienne estrangere, tragédie, en laquelle on voit les tirannicques comportemens, origine, entreprises, desseins, sortilège, arrest, mort et supplice, tant du marquis d'Ancre que de Leonor Galligay, sa femme, auec l'aduantureuse rencontre de leurs funestes ombres, par vn bon François nepueu de Rotomagus. *Roven, D. Gevffroy*, 1617. — Le Definement de la gverre appaisée par la mort de Concino Concini, marquis d'Ancre; lequel a esté carrabiné, enterré, desterré, pendu, decoyonné, demembré, traisné et bruslé à Paris, ayant esté trouué atteint et conuaincu de crime de leze maiesté. *De l'Imprimerie de la Voix publicque, qui chante* VIVE LE ROY. 1617. — Inventaire des pièces, mémoires et instrvctions dv procès intenté par puissant, haut et redoutable saigneur, messire Concino Coyon, Coquefredouille, marqué d'Ancre, pretendant à l'Empire françois. Con-

tenant en gros quatre-vingts et unze articles, à la diligence de Happeloppin, son procureur général et spécial, dressé à juges et commissaires fauorables : nonobstant declinatoires, alibiforains, excuses, subterfuges et fins de non-receuoir des parties à ce contraires. *S. l.*, 1617. — Recveil des charges qui sont au procez faict à la mémoire de Conchino, n'aguères mareschal de France, et à Leonora Galigay, sa vefve, sur le chef du crime de leze maiesté diuine. *S. l. n. d.* (1617). — Histoire générale du mareschal et de la mareschale d'Ancre, par le S. D. P. *Paris, Bovillerot*, 1617. — La Satire Menippée dv bon ange de la France. *S. l.*, 1617; in-8, mar. olive, à comp., fil., tr. dor..... 75 — »

Toutes ces pièces sont très-rares et en très-bon état.

28. Conversations morales sur les jeux et les divertissements (par Fr. Du Tremblay). *Paris*, 1701; in-12, v. br..... 6 — »

« Où l'on parle de la passion du jeu, des différentes espèces de jeux, du choix des jeux et des divertissements; et où l'on rapporte les canons de l'église contre les joueurs et les sentiments des casuistes sur le jeu. »

29. Coquerel. Discours de la perte que les François reçoivent en la permission d'exposer les monnoies étrangères...., par M. Nicolas de Coquerel. *Paris, Jacquin*, 1608. — Advertissement pour servir de réponse au discours naguères fait sur le fait des monnoies. *Paris, Buon*, 1609; in-8, bas. (*très rare*)..... 10 — »

« Le dernier du présent mois, dit l'Estoile, je recouvrai par hasard un « discours sur le changement des monnoies qu'on se préparoit de faire, « dressé par Coquerel, et imprimé à Paris, chez Jacquin, sur lequel, aussitôt « qu'il fut achevé, furent saisies toutes les copies et portées au greffe avec « défense d'en vendre. » (Note de Bazin).

30. Despauterius. Ars epistolica Joannis Despauterii Niniuitæ ex Dato : Sulpitio : Nigro : Herasmo Badio : Bebelio : et ipso Cicerone : cæterisque vere latinis diligenter excerpta multo copiosius Q. post syntaxin ha-

beatur; recognita et castigata Despauterio. *Impressa autem sunt rursum Parrhisiis in ædibus ascensianis*, 1511; in-4°, lett. rond., d.-rel. veau fauve. 24— »

31. Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie, recueillies par l'abbé de Tilladet. *Paris*, 1712; 2 vol. in-12. v. br..... 9 — »

Ces deux volumes se composent de vingt-cinq dissertations assez interressantes dont les auteurs sont Huet l'évêque d'Avranches, Bochart, Morin, ministre à Caen, Benoist ministre à Alençon, Cuper, Basnage, etc.—Voici les titres de chacune de ces dissertations : Examen du sentiment d'Origène sur l'invocation des saints et sur l'Eucharistie. — De l'origine de la langue ébraïque. — Sur la manière d'expliquer la Sainte-Ecriture. — Sur la question si Herode étoit Juif d'origine. — Touchant le livre de M. Tolandus, intitulé : *Adeisidæmon, et Origines Judaicæ*. — Défense de quelques endroits de la démonstration évangélique. — Savoir s'il faut réformer la sainte écriture sur les citations des Pères. — Sur le parallèle des anciens et des modernes. — Savoir si le soleil et Apollon sont la même chose. — Examen du sentiment de Longin sur ce passage de la Genese : *Et Dieu dit, que la lumière soit faite, et la lumière fut faite.* — Touchant l'opinion des anciens sur l'origine du Nil, et touchant l'explication du 287e vers et suiv. du IVe Livre des Georgiques de Virgile. — Touchant Honoré d'Urfé, auteur du Roman d'Astrée. — De l'origine de la poésie françoise. — Touchant les poésies d'Antoine Halley, professeur royal en l'université de Caen, touchant le nom de Virgile, et un endroit de ses Géorgiques. — Touchant les dieux Modbachus et Selamanès. — Touchant les vers Ioniques. — Des participes actifs françois. — Des titres de livres terminés en *ana*. — Additions à l'Étymologique de la langue françoise de M. Menage. — De la nature des comètes. — De la nature de la Rosée. — De la Pourpre. — Touchant la philosophie cartésienne. — Touchant le livre *De Concordia rationis et fidei*; et touchant la Conciliation du Catholicisme et du Protestantisme.

32. Drusii. Observationum libri XII, in quis (quibus) varia variorum auctorum loca partim corriguntur, partim explicantur. *Antverpiae*, *excudebat Ægidius Radæus*, 1584; pet. in-8, vél..... 85 — »

Précieux volume relié aux armes de J.-A. De Thou ayant appartenu à J. Racine dont la signature est sur le titre.

33. Erreurs (des) et de la Vérité, ou les Hommes rappelés au principe universel de la science, par un ph.... inc.... (le marquis Louis-Claude de Saint-Martin, dit *le Phi-*

losophe inconnu). *Edimbourg*, 1782; 2 vol. in-8, v. f., fil..... 12 — »

Ouvrage dans lequel, en faisant remarquer aux Observateurs l'incertitude de leurs recherches, et leurs méprises continuelles, on leur indique la route qu'ils auroient dû suivre, pour acquérir l'évidence physique sur l'origine du bien et du mal, sur l'homme, sur la nature matérielle, la nature immatérielle, et la nature sacrée, sur la base des gouvernements politiques, sur l'autorité des souverains, sur la justice civile et criminelle, sur les sciences, les langues, et les arts.

34. Suite des Erreurs et de la Vérité, ou Développement du livre des hommes rappelés au principe universel de la science, par un ph.... inc.... *Salomonopolis, chez Androphile, à la Colonne Inébranlable*, 1784; in-8, v. f., fil..... 6 — »

Ce volume est une critique de l'ouvrage de Saint-Martin.

35. Exhortations Chrestiennes, imitées des anciens pères grecs et latins. *Paris, Rob. Estienne*, 1620; pet. in-8, v. f., fil. (*aux armes de De Thou*)..... 75 — »

Volume très-rare et qui probablement n'a pas été imprimé pour être mis dans le commerce. On sait que les ouvrages françois aux armes de De Thou sont des moins communs.

36. Explication de quelques endroits des anciens statuts de l'ordre des Chartreux, avec des éclaircissements donnés sur le sujet d'un libelle qui a été composé contre l'ordre (par l'abbé de Rancé) et qui s'est divulgué secrètement, par frère Innocent (Dom Masson, prieur de la grande Chartreuse), *à la Correrie, par André Galle, imprimeur de Grenoble* (1689); de 166 pages, mar. rouge fil. tr. dor. (*Padeloup*)..... 80 — »

Ouvrage qu'une exacte suppression a rendu rare. La Correrie était une maison de Chartreux près de Grenoble. Sur ce livre voyez dans la *Bibliographie de Debure*, n° 995, des détails assez curieux. Pour être complet l'exemplaire doit avoir 166 pages, plusieurs n'en ont que 122.

Superbe exemplaire de Girardot de Préfont.

37. Florilegium Martialis epigrammatum Jos. Scaliger vertit Graece. *Lutetiae, ex typogr. Rob. Stephani*, 1607,

— Josephi Scaligeri opuscula diversa, gr. et lat. *Parisiis, Hadr. Beys*, 1605; 2 part. en 1 vol. in-8, mar. r., fil., tr. dor..... 160 —»

Magnifique exemplaire en GRAND PAPIER et AUX ARMES DE THOU.

38. GUYON (Mme *Jeanne-Marie Bouvières de La Mothe*), célèbre par sa mysticité et par la dispute qu'elle fit naître entre Bossuet et Fénelon sur le Quiétisme, née à Montargis en 1648, morte à Blois, le 9 juin 1717. Ses Œuvres complètes, reliées uniformément en 37 volumes.

CONTENANT : Les livres de l'Ancien-Testament, avec des Explications et Réflexions qui regardent la vie intérieure, divisés en douze tomes. *Cologne, Jean de La Pierre*, 1715, 12 v. in-12.—Le Nouveau-Testament de N.-S. Jésus-Christ, avec des explications et Réflexions qui regardent la vie intérieure, divisé en huit tomes. *Cologne, Jean de La Pierre*, 1713, 8 vol. — Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, ou l'esprit du vrai christianisme. *Cologne, Jean de La Pierre*, 1717-18, 4 v. in-12, v. gran.—Poésies et cantiques spirituels. *Cologne*, 1722, 4 vol. in-12, fig. v. gran. — La Vie de madame J.-M.-B. de La Mothe Guion, écrite par elle-même. *Cologne*, 1720, 3 vol. in-12. portr. — Les justifications de Madame de La Mothe Guion, écrites par elle-même, un examen de la IXe et Xe conférence de Cassien, touchant l'état fixe d'oraison continuelle, par Fénelon. *Cologne*, 1720, 3 vol. in-12. — Les opuscules spirituels de madame de La Mothe Guion. *Cologne*, 1720, 2 vol. — L'âme amante de son Dieu, représentée dans les emblêmes d'Hermannus Hugo sur ses pieux désirs : et dans ceux d'Othon Vænius sur l'amour divin ; avec des *figures nouvelles* accompagnées de vers (publié par Poiret). *Cologne*, 1717, in-12, v. gran.

39. HERODIANI historiæ; de imperio post Marcum, vel de suis temporibus; Angelo Politiano interprete (in latinum conver.). *Romæ*, 1493; in-fol. lett. rond. mar. rouge fil. comp. tr. dor. (*Belle rel. de Lortic*) . 250 —»

EDITIO PRINCEPS RARISSIMA, elle est dédiée au pape Innocent VIII. L'exemplaire rempli de témoins est de la plus grande beauté.

40. Histoire des modes françaises, ou Révolution du costume en France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours. *Amsterdam* et *Paris*, 1773; 2 tom. en 1 vol. in-12, v. rac..... 4—50

Ouvrage de Molé, avocat, « contenant tout ce qui concerne la tête des François, avec des recherches sur l'usage des chevelures artificielles chez les anciens. »

41. LAURENS. Panégyrique de l'Henoticon, ou édit de Henry III, sur la réunion de ses sujets à l'église catholique, apostolique et romaine, par Honoré de Laurens, aduocat général en la Court du Parlement de Provence. *S. l.*, 1588; pet. in-8 de 368 pag., v. f..... 48 — »

Très-bel exemplaire aux armes de DE THOU. Il y a en tête du livre des sonnets à la louange de l'auteur par les poëtes provencaux du temps, Cesar de Nostredame entr'autres.

42. LEGOUVÉ. La mort de Henri IV, tragédie par G. Legouvé; seconde édition. *Paris, Renouard*, 1806; gr. in-8, mar. bleu, fil., doublé de moire (*Bozérian*). 100 — »

Exemplaire UNIQUE imprimée sur PEAU DE VÉLIN, auquel on a ajouté plusieurs portraits sur Chine, avant la lettre, le dessin original du portrait de Marie de Médicis par Saint-Aubin, un certain passage supprimé à la préface.

43. LE LOYER. Discours des spectres, ou Visions et Apparitions d'esprits, comme anges, démons et âmes, se monstrant visibles aux hommes, par P. Le Loyer. *Paris, N. Buon*, 1608; in-4, parch..... 3 — »

« Où sont rapportez. Les argiments et raisons de ceux qui reuocquent en doute ce qui se dit au ce subiect, et autres qui en approchent, comme les voix et sons prodigieux, signes, ecstases et songes admirables, et encore les histoires des apparitions en semblables prodiges aduenus en chasque siecle, prinses des meilleurs autheurs; et puis finalement les moyens de discerner les bons et mauuais esprits, ensemble les remèdes et exorcismes pour chasser et coniurer les demons.

Edition la plus complète contenant huit livres; c'est un gros volume de près de 1,000 pages, en très-bon état de conservation, ce qui n'est pas commun.

La 1re édition est imprimée à *Angers* en 1586. — La 2e, de *Paris*, 1608.

44. MARTIALIS epigrammatum libri magna diligentia nuperrime castigati : adiectis doctissimis commentariis illustriorum virorum Domitii Chalderini atque Georgii Merulæi. Additus est ornatissimus atque capiosissimus index : accedunt his omnibus complura adnotamenta ex Angelo Politiano aliisque præstantissimis viris excerpta : ac ipsius authoris vita ab eruditissimo

viro Petro Crinito fidelissime collecta. *Lugduni, excusi in edibus Joh. Moylin al's de Cambray ; sumptu Romani Morin bibliopole.* 1522 ; pet. in-fol. goth. mar. rouge fil. à comp. tr. dor. (*Duru*)..... 120— »

Très rare et curieuse édition, ornée de figures gravées sur bois. — SUPERBE EXEMPLAIRE.

45. NADAL. Œuvres mêlées de l'abbé Nadal. *Paris, Briasson*, 1738 ; 3 vol. in-12, fig., cuir de Russie, fil. (*Simier*)..... 18 — »

Ce recueil est ainsi divisé : T. 1er, *Dissertations académiques, avec plusieurs pièces de littérature et de critique.* On trouve dans ce volume : L'histoire des vestales ; — le Traité du luxe des dames romaines ; — De l'Origine de la liberté qu'avoient les soldats de dire des vers satiriques contre ceux qui triomphoient ; — Dissertation sur les vœux et les offrandes des anciens ; — lettre à M. D*** au sujet du livre de M. D. L. M., intitulé : « Réflexions sur la critique ; — Lettres à M. ***, sur la tragédie de Pyrrhus, par Crébillon ; — Extrait d'une lettre à M. l'abbé *** sur quelques particularités de la vie du chev. de Méré ; — Pensées sur l'éducation ; — Lettre à madame *** ; — Lettre à M. l'abbé *** ; — Eloge de feue madame la duchesse D*** (d'Aumont) ; — Remarques sur la tragédie d'Herode et de Marianne de Voltaire ; — Lettre à madame la comtesse de F. sur la tragédie de Zaïre (du même) ; — Lettre à madame la présidente F***, sur la préférence de la rime sur la prose ; — Lettre à M. de B*** sur la prise de Philisbourg ; — Lettre à M. le duc de Chatillon, gouverneur du Dauphin ; — Lettre à madame la présidente F***, en réponse à ce qu'elle lui avoit écrit sur la tragédie d'Osarphis. — TOME II. *Pièces fugitives et Dissertations sur les tragédies de Racine.* Parmi les pièces fugitives qui font partie de ce volume, on distingue Esther, divertissement spirituel (en un acte) ; — l'Epouse du cantique, paraphrase selon l'esprit des pères, du premier chapitre du cantique des cantiques ; — le Paradis terrestre, imité de Milton, divertissement spirituel en un acte ; — des Poésies diverses, et, entre autres, des fragments d'un poème intitulé : — Radegonde, reine de France ; — la Description de l'Ile Belle. En tête des Dissertations sur les tragédies de Racine, est une autre Dissertation sur le progrès du génie de ce célèbre tragique. — TOME III. *Théâtre*, contenant Saül, Hérode, Antiochus, Marianne.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. L. Barbier, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. Briquet; G. Brunet; Eusèbe Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; J. Chenu; de Clinchamp, Bibliophile; V. Cousin, de l'Académie Françoise; Desbarreaux-Bernard, Bibliophile; A. Dinaux; A. Ernouf, Bibliophile; Ferdinand-Denis, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. de Gaillon; Alfred Giraud; Grangier de La Marinière, Bibliophile; P. Lacroix (Bibliophile Jacob); J. Lamoureux; C. Leber; Leroux de Lincy; P. de Malden; de Monmerqué; Fr. Morand; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Dr J. F. Payen, Philaret Chasles, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. Pichon, Président de la Société des Bibliophiles François; Serge Poltoratzki; Rathery, Bibliothécaire au Louvre; Rouard; S. de Sacy, de l'Académie Françoise; Sainte-Beuve, de l'Académie Françoise; Ch. Weiss; Yemeniz, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DE LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MARS

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du n° de mars de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES, par Gust. Brunet..... 94

CORRESPONDANCE INÉDITE DE CHARLES NODIER, par Albert de la Fizelière..... 97

CORRESPONDANCE BIBLIOGRAPHIQUE..... 100

ANALECTA-BIBLION. — *Philalethes*, édition du XV° siècle, par Ap. Briquet..... 102

— *Discours des hiéroglyphes ægyptiens... par P. l'Anglois, sieur de Bel-Estat*, par le vicomte de Gaillon.. 105

— *Petri Strozae de dogmatibus Chaldæorum disputatio*, par Ap. Briquet..... 119

— *Portefeuille d'un Talon-Rouge*, par Justin Lamoureux. 112

— *Adam, poème anglo-normand du XII° siècle, publié par M. V. Luzarches*, par Ap. Briquet..... 114

LE COLLÈGE HÉRALDIQUE..... 119

CATALOGUE..... 121

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

Parmi les publications périodiques qui se consacrent, en Allemagne, à la science des livres, il faut distinguer le *Serapeum*, journal mensuel, publié à Leipsick, qui compte déjà plus de douze années d'existence, et qui, au milieu de bien des détails relatifs à la bibliographie allemande, présente parfois des renseignements nouveaux et de nature à intéresser les amateurs français. Cette publication, écrite en une langue peu répandue, a certainement passé sous les yeux d'un si petit nombre de lecteurs françois, que nous n'hésitons pas à lui emprunter quelques notes.

Mentionnons d'abord une traduction allemande des *Emblêmes* d'Alciat, imprimés à Paris, chez Christian Wechel en 1542, petit in-8, 253 pages. On sait quel fut le succès de ces *Emblêmes*, ils obtinrent plus de cinquante éditions. Wechel en produisit le texte latin en 1534, en 1535, en 1544; il les publia en 1536, *mis en ryme francoyse* par Jean Le Fèvre, et ce fut d'après cette version et non d'après l'original, que Wolfgang Hunger composa sa traduction en vers allemands. Elle parut avec le latin en regard et avec les mêmes figures sur bois, que dans la seconde édition (1540), du travail de Le Fèvre; avec l'addition de deux emblêmes nouveaux sous les nos CXIII et CXV. Ajoutons que plus tard un autre Allemand, Jérémie Held, traduisit également les *Emblêmes* d'Alciat; son travail est plus complet et plus fidèle que celui de Hunger.

M. Hoffmann, bibliothécaire de la ville de Hambourg, a réimprimé un catalogue de Louis Elsevier, daté de 1649; il paraît que c'est le seul exemplaire connu; M. Pieters ne mentionne cette pièce, dans ses *Annales de l'imprimerie elsevirienne*, p. XVIII, que d'après la communication que lui en avait faite M. Hoffmann, et il ajoute : « Ce catalogue est probablement aussi rare, peut-« être plus rare encore, que celui de 1681, dont plusieurs « exemplaires sont maintenant connus. » Quatorze pages petit in-8 composent cet opuscule, et 123 ouvrages divers y sont énumérés. Cette liste est digne de l'attention des *elseviriographes.*

Un ouvrage important pour l'histoire ecclésiastique, les *Annales Minorum* de L. Wadding, sont l'objet d'une notice qui mérite d'être lue; les bibliographes indiquent habituellement cette collection comme se composant de 19 volumes in-folio. *Rome*, 1731-1745; le fait est qu'elle a été continuée et qu'elle doit aujourd'hui compter 22 volumes, mais cet ouvrage se trouve rarement complet. Entrons à cet égard dans quelques détails peu connus.

Le travail de l'Irlandais Wadding se termine au 16e volume, publié à Rome en 1737. Le 17e volume parut cinq ans plus tard dans la même ville (en 1741) sous le titre de *Syllabus universus Annalium Minorum confectus* à J. M. de Ancona. Cet index comprend 361 pages; il fut accompagné la même année du tome XVIII (573 pages), qui présente l'histoire des Franciscains durant les années 1541-1553; il fut rédigé par le sire Jean de Luca, Vénitien, sous la direction de J. M. Fonseca, ancien chef de l'ordre et ambassadeur du roi de Portugal auprès du Saint-Siége. Le 19e volume, œuvre de J. M. de Ancona, auquel on devait déjà le *Syllabus*, vit le jour en 1745. C'est un in-folio de 663 pages, dédié, comme le précédent, au pape Benoît XIV. L'ouvrage resta ensuite interrompu durant près d'un demi-siècle; en 1794 on vit paraître, toujours à Rome, le tome XX (571 pag.) embrassant la période de 1564 à 1574, et dont l'auteur étoit Cajetan Michelesi. Les agitations de tout genre auxquelles

l'Europe fut livrée n'étoient pas de nature à favoriser de semblables publications ; il ne faut point s'étonner si ce ne fut que cinquante ans plus tard que le tome XXI fut publié en 1844, cette fois à Ancone et non à Rome. Ce volume, de 587 pages, rédigé par le Père Stanislas Melchiorri de Cerreto, va jusqu'à l'année 1584. Trois ans se passèrent et le tome XXII, œuvre du même écrivain, fut publié à Naples (570 pages, allant jusqu'à l'année 1590). L'impression de ces derniers volumes est loin d'être correcte. Les révolutions dont l'Italie a été le théâtre depuis 1847, paraissent avoir de rechef arrêté la continuation de ces *Annales;* il est à croire qu'elles n'en resteront pas définitivement au point où elles sont.

Le *Serapeum* doit à M. Seidemann une notice sur une édition de la traduction espagnole faite par Hernando de Acuña du *Chevalier délibéré* d'Olivier de la Marche. Cette édition, imprimée à Barcelonne en 1565, est citée au *Manuel du Libraire.* Le bibliographe allemand entre dans des détails étendus sur les diverses traductions espagnoles de ce livre et il y trouve l'occasion de parler des dernières années de la vie de Charles-Quint à qui l'ouvrage est dédié.

Nous rencontrons, dans le premier numéro de 1854, des recherches sur un des plus rares ouvrages de la littérature espagnole. La *Propalladia* de Torres Naharro (1) est, on le sait, un recueil de poésies plusieurs fois réimprimé, et où se trouvent sept comédies.

L'édition d'Anvers, sans date, vers 1550, est fort rare, mais elle n'est pas complète, car on n'y rencontre pas deux

(1) On peut consulter, à l'égard de cet auteur, un article de M. Ph. Chasles, dans le *Journal des Débats,* 23 août 1839 ; Ternaux Compans, *Revue française et étrangère,* t. III ; la *Revue des Deux-Mondes,* 1er juin 1840, p. 830 ; Puibusque, *Histoire comparée des littératures française et espagnole,* t. I, p. 202 ; Prescott, *History of the reign of Ferdinand,* t. II, p. 240.

Une analyse de ces diverses pièces, avec quelques extraits, se trouve dans le *Tesoro del Teatro español* (Paris, Baudry, 1838, t. I, p. 64). Les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers* renferment une traduction de l'*Ymenéa.*

comédies (*la Calamita* et *l'Aquilana*), quoiqu'elles soient indiquées à la table des matières. Ce volume, dont les feuillets ne sont pas chiffrés, se termine à la signature Y viii. La Bibliothèque de Dresde en possède un exemplaire.

On peut remarquer qu'en dépit des licences, parfois assez vives, que se permet Torrès Naharro, le clergé assistait à la représentation de ses comédies, ainsi qu'il le dit lui-même dans l'*introïto* de la *Comedia Trophea*, et le pape Léon X donna un privilège (*pontificatus nostri anno quinto*) à l'édition de 1517.

Un des écrits les plus vifs et les moins communs que la réforme dirigea au seizième siècle contre l'église romaine, *l'Origine de la Mappe-monde papistique*, a fourni à M. Sotzmann, de Berlin, le sujet d'un article curieux. Cette *origine* se compose d'un recueil de 16 planches in-folio gravées sur bois.

Le *Manuel du libraire* ne cite aucune adjudication de ce volume depuis la vente La Vallière, en 1784, où un exemplaire s'éleva au prix énorme de 460 fr. Flogel (*Hist. de la littérature comique* (en allemand), t. II, p. 502), a parlé d'une façon incomplète de cet atlas, qui accompagne un volume in-4 publié en 1567 : *Histoire de la Mappemonde papistique*, par Frangidelphe Escorche-Messe, volume qui s'est payé 24 ou 30 fr. dans quelques ventes peu anciennes; il se compose de six feuillets non chiffrés (titre, dédicace à la reine Élisabeth et préface), et cent quatre-vingt-dix feuillets chiffrés. L'auteur annonce son intention de diviser le monde papistique en dix-neuf provinces à l'instar de celles (en pareil nombre) entre lesquelles sont partagées les possessions de l'Espagne et du Portugal en Amérique. On ignore quel étoit cet auteur; les conjectures se sont portées sur Viret et sur Théodore de Bèze; les apparences sont pour ce dernier, qui a montré un talent satirique du même genre dans divers ouvrages sortis de sa plume, tels que la *Zoographia cochlæi* et le *Passavantius*.

Les 16 planches sur bois ont 12 pouces cinq lignes (ancienne mesure) de haut, sur 15 pouces 6 lignes; elles sont destinées à former quatre rangs de 4 planches chacun, composant ainsi un

vaste tableau de 4 pieds sur 5. Au sommet se trouve en grandes lettres majuscules *Mappemonde nouvelle papistique ;* la gueule énorme d'un monstre entoure le tout et semble revendiquer la possession du pays papistique.

La gravure décèle la main d'un artiste exercé qui n'étoit guère inférieur à ceux qui tenoient alors la palme en Allemagne et en Suisse, tels que Jost Ammon et Tob. Stimmer. Son style est celui qui se développa en France sous l'influence de la Renaissance, et dont le petit Bernard offre le plus parfait modèle. On y retrouve ces figures allongées, ces têtes proportionnellement petites, ce costume romain plutôt que celui des temps de chevalerie donné aux guerriers.

Quelques planches offrent les portraits des chefs de la réforme et des personnes éminentes qui favorisaient les opinions nouvelles. On y remarque la duchesse de Ferrare, Renée fille de Louis XII, Marguerite de Navarre, etc.

Les dix-neuf provinces du monde papistique, sont : Scholia (ou Escholes), Pinzocharie (*Pinzochero* en italien, hypocrite, cafard), Nonnains ou Moinesses, Service-des-Saints (des images brisées, au-dessous est écrit : *O pauvres Idoles*), Fabrique-des-Lieux-Dévôts (les matériaux pour élever ces *bâtiments de tromperie* et *ces temples d'ingratitude* sont *pierres de scandale*, *bois de rapine*, *mortier d'abus et chaux de larrecins*), Pèlerinage, Hermitages (ils sont placés dans la *plaine d'Impiété*, près de la *montagne de Songes et Ordures*), Laïque, Oraisons (deux vaisseaux, *Navire de marchandises* et *Navire de meschantes opinions* sont échoués sur une côte qui a le nom de *Campagne-de-Mensonge*), Aumosne (une table chargée d'or et entourée de marchandises est au milieu d'une plaine nommée *Campagne-Fertile*, trois ecclésiastiques sont assis auprès, d'un côté s'approchent quelques personnages : *Quels hiboux* et *Voyez les béliers*, de l'autre courent deux diables : *Banquiers ravisseurs*), Clercs, Moinerie (on y voit des moines avec des figures de démons; les quatre souveraines de cette province : Ambition, Hypocrisie, Envie et Discorde, sont assises le sceptre en main; un diable

les montre du doigt en disant : *Voyez mes mignonnes!* Dame Poltronerie et Dame Cuisine exercent aussi leur empire), Compagnie, Fragique (c'est-à-dire confrairies, d'après un mot italien corrompu), Jeûsne, Soldats Sacrez, Pénitence, Messe, Sacramentaire.

Indépendamment des dix-neuf provinces, il y a six républiques : Sorbonne, Quiétine, Jésuiste, Pauline, Ninivétique, Antoniane.

Un très grand nombre de figures, accompagnées de légendes se rencontre dans cette série de caricatures qui sont dignes d'une notice plus étendue que celle que nous pouvons lui consacrer en ce moment et dont il faudroit d'ailleurs, pour être bien compris, que le dessin reproduisît les épisodes les plus saillants. La rareté extraordinaire de cette *Mappe* vient sans doute de ce que les catholiques, irrités de voir l'église romaine ainsi baffouée, en détruisirent tous les exemplaires qui s'offrirent à leurs regards. Un amateur fort distingué, M. de Nagler, directeur général des postes prussiennes, avoit réussi à placer cet atlas dans sa riche collection de gravures jointe aujourd'hui au Musée de Berlin.

Nous ne devons pas oublier un catalogue raisonné des éditions originales des écrits de Guillaume Postel. Cet homme, d'une érudition immense, d'une infatigable activité d'esprit, mais d'un jugement peu sûr, mériteroit bien d'être l'objet d'une étude spéciale dans le genre de celles que des savants contemporains ont consacrés à Giordano Bruno, à Bodin, etc. La Bibliothèque de Dresde possède vingt-quatre ouvrage de Postel réunis le siècle dernier par le comte Bunau. On y remarque les deux volumes si rares et si chers autrefois : *Les très merveilleuses Victoires des femmes du Nouveau Monde* et *Le Prime nove del altro Mondo.* Malgré l'amoindrissement de la ferveur des bibliophiles à l'égard de Postel, un exemplaire de cette dernière production s'est adjugé à 300 fr., en 1844, à la vente Nodier.

B.

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE CHARLES NODIER.

J'ai trouvé dans des notes provenant du cabinet de feu M. le baron de Vèze une lettre qui fait époque dans la vie de Nodier; car à cette lettre se rattachent la plupart des petites considérations de bienveillance et de camaraderie sans lesquelles le plus noble talent a toujours tant de peine, hélas! à obtenir justice; à cette lettre, Charles Nodier a dû peut-être plus qu'à ses illustres titres littéraires la petite place de bibliothécaire qu'il occupa pendant vingt ans.

Cette lettre fut adressée, en 1823, par Charles Nodier à M. le chevalier Charles de Vèze, alors secrétaire intime de *Monsieur*, frère du Roi.

La voici :

« Monsieur,

« J'espère que vous me pardonnerez la démarche que je « prends la liberté de faire auprès de vous, en vous rappelant « que la plus vive amitié m'unit à Taylor et à Cailleux, qui « sont malheureusement absents tous deux.

« L'un et l'autre prennent un très vif intérêt à la position de « M. Alaux (1) et connoissent la justice incontestable de ses « prétentions. C'est en leur nom, et comme chargé de mission « auprès de vous par deux personnes que vous honorez de votre

(1) Peintre d'histoire fort aimé du roi Louis-Philippe, et élu depuis peu membre de l'Institut.

« bienveillance, que je viens implorer votre intercession auprès « de *Monsieur*, dans une affaire dont dépend l'existence d'une « honnête famille, bien connue d'ailleurs par la pureté éprou- « vée de ses sentiments. Si j'avois l'honneur d'être connu per- « sonnellement de vous, Monsieur, je me flatterois peut-être « d'augmenter l'intérêt que j'ose vous demander en sa faveur, « en ajoutant que mon propre bien-être est lié au succès de sa « demande, et que toutes les ressources que la révolution m'a « laissées dépendent de son résultat.

« Je vous supplie d'agréer l'assurance des sentiments respec- « tueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,

« Votre très humble,

« Très obéissant serviteur,

« LE CHEVALIER CHARLES NODIER.

« Rue de Provence, n° 4. »

Voici maintenant la note jointe à cette lettre ; elle est de M. de Vèze et signée de son nom :

« Mon amitié pour Cailleux et Taylor me faisoit un devoir de me rendre chez M. Nodier. Je le conduisis aux Tuileries dans mon appartement. Etant descendu chez M. le duc de Fitz-James qui était de service chez le prince, je lui fis lire cette lettre. Le bon et noble duc monta aussitôt chez moi avec cet empressement qu'il mettait à tout ce qui était bien ; il fit mille caresses à M. Nodier, et non seulement M. Alaux obtint ce qu'il demandoit, mais, peu de temps après, mon vieil et excellent ami Treneuil mourut, et Ch. Nodier fut nommé bibliothécaire à l'Arsenal. Ma démarche porta son fruit. »

CH. DE VÈZE.

Voilà des pièces qui n'ont pas besoin de commentaires. La lettre de Nodier est écrite avec cette simplicité et cette dignité

que le grand écrivain a toujours et infailliblement apportées à tout ce qu'il a dit, fait ou écrit.

Une seule particularité mérite une mention spéciale. Le futur académicien n'osant espérer que le titre d'érudit et d'écrivain eût un accès facile à la cour, a cru devoir joindre à son nom, pour cette fois, son titre de *chevalier*.

Il est très rare, en effet, de le trouver dans sa correspondance. J'ajouterai qu'avec des courtisans du caractère de M. le duc de Fitz-James et de M. le baron de Vèze cette précaution devenoit vraiment la précaution inutile, — pour ajouter un refrain au vaudeville du *Barbier de Séville*.

Je possède une autre lettre de Ch. Nodier. C'est un simple autographe grammatical, une leçon de françois à trois sous le cachet, — taxe de la poste, — comme le bon et savant linguiste se plaisoit à en donner à tous les curieux qui trouvoient commode de le prendre pour une édition vivante du *Dictionnaire de l'Académie*.

Celle-ci, datée du 16 juillet 1841, est adressée :

« A M. S....., employé à la marine.

« Monsieur, je m'empresse de répondre à la question que « vous me faites l'honneur de me soumettre. On ne peut pas dire « en style soutenu une compagnie *partante*, *marchante* ou *com-* « *battante*, l'expression n'est pas françoise..... mais employée « comme terme technique, elle est fort tolérable et je ne crois « pas qu'elle puisse être blamée.

« Veuillez agréer, etc.

« CHARLES NODIER. »

Ce M. S..... avoit sans doute fait un rapport sur une compagnie d'infanterie de marine *partante* pour quelque contrée lointaine, ce qui lui avoit valu, de la part de son chef de bureau, une bonne réprimande.

N'y a-t-il pas lieu de croire ici que l'excellent Nodier n'a

trouvé cette excuse déguisée en *terme technique* que pour faire rentrer ce pauvre M. S..... dans les bonnes grâces de ses supérieurs ! Avouez qu'il en étoit bien capable.

ALBERT DE LA FIZELIÈRE.

CORRESPONDANCE BIBLIOGRAPHIQUE

DU BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

Monsieur l'Éditeur,

Vous avez dans le numéro de décembre de votre *Bulletin*, donné la note des prix auxquels se sont élevés, à la vente Renouard, quelques volumes précieux ; ces détails intéressent fort les bibliophiles étrangers ou de la province, qui ne savent guère ce qui se passe aux enchères parisiennes. Si mon pauvre ami Dibdin, l'auteur de cette *Bibliomania* que vous connoissez bien, vivoit encore, quelle ne seroit pas son extase en contemplant la généreuse ardeur dont la dispersion des livres de l'historien des Alde et des Estienne a fourni des exemples ! Le feu sacré n'est pas mort, puisqu'on paie 1,305 fr. une Bible in-12, puisque les *Grandes croniques du géant Gargantua* arrivent au prix gigantesque de 1,825 fr. !

L'admirable *Manuel du Libraire*, de M. Brunet, nous offre le moyen de connoître quel avoit été jadis, dans d'anciennes ventes, le sort de plusieurs de ces volumes qui avoient trouvé place chez M. Renouard. J'ai pensé qu'il ne seroit pas inutile de placer ici un aperçu de ce relevé que personne n'aura sans doute

pris la peine de faire. L'accroissement de la valeur de ces livres d'élite est chose notable.

N° 1. Biblia latina, 1540, 299 fr., vente Renouard; 48 fr., vente Soubise.

5. Biblia *Coloniæ,* 1630, in-12, 1,305 fr. — 70 fr., vente d'Ourches.

165. Carranon, 1633, 50 fr.; — 1 fr. 50, vente Santander.

798. Nonius Marcellus, 1583, 60 fr.;— 6 fr., vente Soubise.

951. Carmina norem..., 1568, 49 fr.;—24 fr., vente Soubise.

1236. Dramata sacra, 1547, 80 fr.;— 29 fr., vente Soubise.

2305. Erasmi Adagia, 1520, exemplaire de Grolier, 1,720 fr.; — 250 fr. en juin 1814.

2973. Recueil de Mazarinades, 1,590 fr.;—393 fr., vente La Vallière.

Je pourrois citer d'autres exemples, mais ceux-ci suffisent. On voit que M. Renouard n'avoit pas mal placé son argent, et assurément la hausse sur les raretés bibliographiques, sur les exemplaires de choix n'est pas à son terme.

Avant de finir, permettez-moi encore un mot. La Notice de M. Chasles sur le Satyricon, est fort curieuse, mais le livre n'est pas *unique*, comme l'ingénieux critique croit pouvoir le supposer. Bien que je ne l'ai jamais cherché, j'en ai rencontré deux exemplaires; l'un d'eux figure au catalogue des imprimés de la Bibliothèque de la ville de Bordeaux.

Agréez, etc.

DOM CATALOGUS.

ANALECTA-BIBLION

(LIVRES ANCIENS).

Philalethes.—in-4° de 16 ff., s. l. n. d., goth., avec signat., non pag. (Edit. du XVe siècle).

L'auteur de cet opuscule est Maffeo Vegio, poète latin distingué, né à Lodi en 1406, et mort à Rome en 1458. L'ouvrage le plus estimé de Vegio est *Enæidos supplementum*, imprimé pour la première fois dans l'édition de Virgile de 1471, et reproduit dans un grand nombre d'éditions postérieures du XVe siècle, du XVIe et même du XVIIe. Outre ses *poésies latines*, Vegio composa plusieurs traités de morale, et fournit encore quelques articles aux auteurs des *Acta Sanctorum;* sa *Vie*, écrite par le P. Conr. Janning, est insérée dans l'*appendix du mois de juin*, *t. II*.

Le PHILALETHES est un dialogue satirique, en prose latine, contre la corruption des mœurs au XVe siècle. La VÉRITÉ, chassée et rudement maltraitée par les hommes, cherche un asile au milieu des montagnes les plus abruptes; c'est là qu'elle rencontre *Philalethes* qui, lui-même, victime de son amour pour la vérité, s'est réfugié dans ces lieux inaccessibles. Un long dialogue s'établit alors entre ces deux personnages. La *Vérité* raconte ses pérégrinations au travers des diverses classes qui composent la société. Elle décrit les outrages que lui ont fait subir les matelots, les laboureurs, les prêtres, les marchands,

les femmes, les artisans, les médecins, les avocats, etc.... Ce qui constitue la bizarrerie du récit, c'est que l'auteur suppose que tous s'empressent de jeter à la tête de la Vérité les instruments et les ustensiles dont chaque profession fait usage. Ainsi les matelots l'accablent sous le poids des ancres, des gouvernails, des antennes, des avirons, etc.... ; les prêtres lui lancent des bréviaires, des encensoirs, des candelabres, des lampes, des vases sacrés, et même des éteignoirs ; les femmes la poursuivent et cherchent à la blesser avec des fuseaux, des rouets, des aiguilles, des vases de toute espèce, des pierres précieuses, des ornements de tête, etc., etc. A la fin du volume, on trouve une table explicative des noms d'instruments cités dans le dialogue. Cette table occupe cinq feuillets et demi, imprimés à deux colonnes.

Cet opuscule a été traduit en françois sous ce titre : *Le Martyre de Vérité, dialogue de Lucian. Lyon, Fr. Juste, in-16.*

Quoique Vegio eût été nommé par le pape Eugène IV, secrétaire des brefs, puis dataire et chanoine de Saint-Pierre, il inséra cependant dans son *Philalethes* une violente satire contre les prêtres. J'en citerai quelques passages qui serviront à faire connoître le style de l'auteur et le plan de ce curieux ouvrage :

« ..... Placuit mihi hec exterior vite eorum facies... Cupiens-
« que in eorum strictiorem venire familiaritatem, introivi in-
« contanter secretos etiam eorum thalamos, ubi pretereo que
« viderim singula exterioribus minime interiora respondentia.
« Sed id saltem non omittam qui attrectantes frequenter lecti-
« tantesque breues quosdam codices, a quorum breuitate nomen
« etiam illis consonum indiderunt ; concitato quodam et pre-
« rupto oris motu ferebantur, biblientisque instar amphore
« multa magis quasi obmurmurabant quam proferebant. In qui-
« bus quantum conjectura carpere potui, diuinas quas supra
« memoraui pactiones atque inuocationes faciebant. Sed neque
« ego que dicerent facile accipiebam ; neque ipsi, ut arbitror,
« plane intelligebant ; et si qua erant que percipi possent, ea
« tantum erant nescio que verba titubata que magna cum la-

« biorum festinatione ac confusione perstrepebant. Nec mora : « Magno in me cum insultum proruerunt ; correptisque breui- « bus illis libellis suis in oculos colliserunt atque contuderunt, « ut dexterum pene hunc mihi quem lesum adhuc vides, erue- « rint. Tum acerris, arulis, candelabris, cereis, emunctoriis..., « me insectati sunt. »

Notre savant chanoine de Saint-Pierre auroit vivement regretté d'avoir écrit cette facétieuse satire, s'il avoit pu prévoir qu'elle seroit plus tard paraphrasée en vers françois par un protestant, sous ce titre : *Le Triomphe de Vérité, où sont montrés infinis maux commis sous la tyrannie de l'Antechrist, fils de perdition, etc. 1552, in-8.*

Panzer cite trois éditions du *Philalethes* publiées dans le XV• siècle, in-4, sans date et sans nom d'imprimeur. Les deux premières sont dépourvues de titre, de signatures, de réclames et de pagination. En outre, elles finissent avec le dialogue et n'ont point de *table explicative.* Enfin, elles sont ornées d'une gravure sur bois, tenant une page entière et représentant *Philalethes* et *la Vérité.* L'une a 30 lignes à la page et finit au folio 12 v° ; on l'attribue à Regiomontanus, imprimeur à Nuremberg, vers 1475. L'autre a 32 lignes à la page et se termine au folio 13 v° ; on remarque qu'elle a été imprimée avec les caractères qui ont servi pour le *Hesselbachii Sermones.*

Voici la description de la première édition : « Opuscule sans titre, signatures, réclames, ni pagination. La préface commence au folio 1 r° et finit au même folio v°. On voit sur le folio 2 r° une gravure sur bois représentant Philalethes et la Vérité nue et ailée ; on lit dans la marge supérieure *Philalethes, veritas.* Le dialogue commence au folio 2 v° et se termine au folio 12 v°, sans souscription finale. »

La troisième édition, citée par Panzer, est celle dont un exemplaire fait le sujet de cette notice. Elle diffère de l'édition que nous venons de décrire par le titre *Philalethes* placé sur le folio 1 r°, ce qui rejette la préface au v° du même feuillet ; par le nombre des lignes, qui est de 36 à la page ; par le mot *finis* qui

termine le dialogue au folio 10 v°; puis par la *table explicative* et par les signatures qui manquent dans les deux autres éditions sans date. Mais la gravure sur bois est la même, les initiales sont semblables. Notre exemplaire ne serait-il point d'une seconde édition imprimée par Regiomontanus, avec des signatures et l'addition d'une table?

Quant à l'édition citée dans la *Biographie universelle* sous le titre de *Dialogus inter Alithiam et Philaleten*, in-4°, 14 feuillets, et attribuée à Vlrich de Zell (1467-70), ce titre, s'il est exact, nous paroît trop étendu pour une édition de 1467 à 1470. On ne commence à trouver de longs titres pour cet opuscule que dans les éditions de *Bresse*, 1496, et de *Leipsic*, 1499.

Au surplus, toutes ces éditions sont fort rares; et notre exemplaire, d'une conservation parfaite et d'une impression fort élégante, est un type remarquable des belles éditions du XVe siècle.

AP. B.

Discours des hiéroglyphes ægyptiens, emblèmes, devises et armoiries, ensemble LIIII tableaux hiéroglyphiques pour exprimer toutes conceptions, à la façon des Œgyptiens, par figures et images des choses au lieu de lettres, avec plusieurs interprétations des songes et prodiges; le tout par Pierre l'Anglois, escuyer, sieur de Bel-Estat. *Paris, Abel l'Angelier*, 1584, in-4°.

Voici un livre qui, s'il ne remonte pas au temps où les bêtes parloient, se rapporte au moins à cette époque. Ce temps n'est pas aussi fabuleux qu'on pourroit le croire, et il y a là-dessous un mystère dont le présent volume nous donne l'explication. C'est en effet du langage hiéroglyphique des animaux, qui probablement n'en ont jamais eu d'autre, que nous entretient l'auteur, Pierre

l'Anglois, escuyer, sieur de Bel-Estat. Bel-Estat, vrai nom de gentilhomme, et qui a lui-même un sens hiéroglyphique assez clair. Le volume est l'un des plus beaux qu'ait fait imprimer Abel l'Angelier, et représente une véritable arche de Noé par le nombre des animaux qu'il contient, et que l'auteur fait défiler devant nous dans une suite de tableaux dédiés à des personnages de marque du temps, guerriers ou poètes. Chaque dédicace est accompagnée d'un quatrain ou d'une pièce de vers de plus longue haleine de la façon du sieur de Bel-Estat, qui, pour mieux justifier encore son nom, s'entend au métier de la muse. Même il est à remarquer que s'il donne le pas au guerrier (à tout seigneur tout honneur), aux Matignon, aux Strosse, pour rétablir l'équilibre du côté des poètes, il admet ceux-ci en bien plus grand nombre. Nous voyons parmi ces derniers figurer presque tous les noms de notre connoissance : Desportes, Mes Desroches de Poitiers, Du Bartas, Pibrac, Sainte-Marthe, Baif, Ronsard, Dorat. Pierre l'Anglois figureroit assez bien lui-même dans cette liste, et son recueil, que son titre et son sujet classent parmi les livres de science, ne seroit pas indigne d'une place dans la bibliothèque poétique du XVIe siècle. Voici, à l'appui de notre assertion, les stances adressées à Sainte-Marthe au sujet de l'hiéroglyphe du cœur et de la main :

A qui plus tost donneroy-ie le cœur,
Qu'à un amy lequel est mon cœur même,
Un autre moy que dès l'enfance i'aime.
Maugré le temps qui de tout est vainqueur !
A qui plus tost donneroy-ie la main,
Qu'à un Scœvole, honneur de sa patrie,
Qui au public sa docte main dédie
D'un meilleur vœu que ne fit le Romain.
Si donc à lui jay ce don consacré,
Plaise aux neuf sœurs qui me font l'entreprendre,
Et que sa main daigne de moi le prendre,
Et que son cœur daigne l'avoir en gré.

Il y a plus qu'un vain compliment, il y a dans ces vers de la délicatesse et de la grâce.

Mais le principal attrait qu'a pour moi ce livre, faut-il en faire l'aveu, c'est qu'il me fournit l'occasion de ramener l'âne sur la scène, l'âne dont j'ai déjà parlé à propos de Jean Prévost. M. Techener, en m'envoyant ce vieux volume, a eu le soin de m'indiquer et de marquer la page où je dois retrouver celui qu'il sait être mon ami. Et Dieu me préserve de rougir de cette amitié, et de la renier par fausse honte devant le lecteur! hélas! mon ami n'est guère bien traité dans ce recueil d'emblêmes. Je suis fâché que les Egyptiens ne lui aient pas été plus favorables, et serais presque tenté de révoquer en doute ce qu'on nous dit de leur sagesse. C'est depuis eux, et grâce à un vieil hiéroglyphe de leur invention qu'il n'est pas de magister de village qui voulant punir un écolier paresseux n'imagine à l'instant de le coiffer d'un bonnet à longues oreilles. Non contents de lui attribuer la paresse et la stupidité, les Egyptiens ont encore fait de lui l'emblème de la moquerie niaise, *pour ce qu'il semble quelquefois vouloir rire et montrer vilainement ses dents.* Pauvre baudet! cette circonstance établissoit, ce me semble, un privilége, une exception en sa faveur. Le rire n'a point été accordé aux animaux, et c'était quelque chose que l'âne en eût au moins l'ébauche; je veux bien que cette ébauche n'ait pas la meilleure grâce du monde, j'accorde même qu'on la puisse trouver ridicule; mais au fond ne dénote-t-elle pas chez lui quelque ébauche aussi de sagesse, un commencement d'intelligente observation de nos travers; pour moi je conjecture que cette grimace est celle qu'il fait en voyant, comme dans la satire de Boileau, les hommes bigarrés,

Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés,

ou la justice qui continue à mener tuer les gens *en grosse compagnie.*

L'âne, toutefois, en dépit des hiéroglyphes injurieux que nous avons mentionnés, eut ses partisans même en Egypte, où quelques savants, se séparant de leurs confrères, consentirent à lui

accorder certaines qualités. *Les cabalistes*, dit notre vieil auteur, et nous sommes volontiers de cette cabale, *le proposent pour marque et enseigne de patience à laquelle quiconque soit qui y aspire doit vivre sobrement comme l'asne, endurer patiemment la peine, la faim ; être humble, simple, sans malice et passion comme l'asne, ne refusant aucune charge pour quelque service à quoy on le veuille mettre.* Il ne s'agit plus ici d'injurieuses qualifications : le revirement est complet et nous fait grand plaisir. Des gémonies notre âne passe à une véritable apothéose. Victime il n'y a qu'un moment, le voici triomphateur et qui monte au Capitole. Pour peu, en effet, que l'on veuille bien mettre la patience au rang des vertus, nous n'avons plus qu'à proclamer notre âne le plus vertueux des animaux. Malheureusement voici qui nous empêche de chanter déjà victoire ; Aristote s'oppose à la conclusion que nous voulions tirer. Aristote, dans la définition qu'il donne de la vertu, n'y fait pas, à ce qu'il paroît, entrer la patience. Mais sur ce chapitre comme sur celui du tabac, Aristote n'est peut-être pas infaillible :

Quoiqu'en dise Aristote et sa docte cabale,

(et de cette cabale nous n'en sommes pas), la patience pourroit bien être une vertu chez l'âne comme chez les humains. Opposons d'ailleurs philosophe à philosophe :

Sæpe premente deo fert deus alter opem.

Epictète, qui a pris pour devise ces mots : *abstine*, *sustine*, si par le premier il désigne la tempérance, par le second il désigne assurément la patience, et fait ainsi de ces vertus les deux colonnes de l'édifice moral. Donc, la patience est une vertu, donc l'âne, le plus patient des animaux, en est aussi le plus vertueux. Et avec ce syllogisme, nous battons Aristote, l'inventeur du syllogisme, comme on bat un soldat avec l'arme qu'on vient de lui arracher. Nous parlions tout à l'heure d'apothéose,

de triomphe, d'ascension au Capitole. C'est maintenant que notre âne peut entonner son chant de victoire, et braire, si la modestie ne le retient pas, aussi haut que l'âne de Silène après la grande victoire des dieux contre les géants. Nous ne sommes pas des dieux, l'âne et moi, il faut en convenir, mais c'est vraiment un géant cet Aristote que nous venons de battre.

Cet exploit glorieux nous a un peu essoufflés; reposons-nous et mettons fin à cette digression qui nous a fait perdre de vue le livre du sieur de Bel-Estat; mais, nous en faisons juges nos lecteurs, pouvions-nous, quand on nous amenoit notre *dada* tout sellé, tout bridé, résister à la tentation de l'enfourcher, et de faire avec lui quelque excursion dans le champ de la fantaisie?

VICOMTE DE GAILLON.

Petri Strozae de dogmatibus Chaldæorum disputatio, ad P. admod. Rever. Adam cameræ patriarchalis Babylonis archidiaconum, monachorum Chaldæorum archimandritam, reverendiss. dom. Eliae patriarchae Babylonis ad sanctiss. dom, nostr. Paulum papam V. legatum. *Romæ, Barth. Zanetti,* 1617.

Ce livre n'est pas seulement, comme le titre semble l'annoncer, une dissertation sur les dogmes des chrétiens de la Chaldée; c'est encore l'histoire d'un patriarchat oublié par les éditeurs de *l'Art de vérifier les dates*, et le récit de la réunion de cette Église de l'Orient à l'Église catholique romaine, sous le pontificat de Paul V. Le volume dont nous nous occupons est d'un grand intérêt pour l'histoire du christianisme en Asie. Une analyse succincte des matières qu'il renferme, suffira pour constater l'importance d'un ouvrage qui, à une rareté incontestable, unit encore le mérite de rapporter des faits à peu près incon-

nus, quoiqu'ils aient eu lieu dans le seizième siècle et dans le dix-septième.

Cette œuvre est divisée en trois parties : *Prolegomena, Dissertatio, Appendix*. Les Prolégomènes se composent de cinq articles : De la nation des Chaldéens et de leur patriarche; Pour quels motifs cette dissertation a été écrite; Lettre du patriarche de Babylone au pape Paul V; Profession de foi du patriarche; Commentaire du P. Adam sur les moyens de concilier les articles de foi des Orientaux avec ceux de l'Église romaine. La Dissertation comprend vingt-quatre chapitres et un épilogue consacrés à l'histoire de Nestorius, à l'examen et à la réfutation de ses doctrines hérétiques que l'on retrouve développées dans la profession de foi du patriarche de Babylone. A la fin de cette deuxième partie, on lit une lettre du pape Eugène IV, datée de l'an 1439, sur la réunion de l'Église d'Orient à l'Église d'Occident. L'Appendice contient trois articles : une lettre de Paul V à Élie, patriarche de Babylone ; un discours du P. Adam sur la foi catholique ; un autre discours du même contre les hérétiques qui se sont séparés de l'Église romaine.

Les Chaldéens, subjugués par les Turcs et les Perses, habitent la Mésopotamie et s'étendent jusqu'aux confins des Indes-Orientales. Ils professent la religion chrétienne, mais gravement altérée par des erreurs qui les ont divisés ; les uns sont jacobites, et les autres nestoriens. Le chef des nestoriens, patriarche de Babylone, habitoit le monastère de Moussoul bâti sur les ruines de Ninive. Il réunissoit sous sa juridiction tous les chrétiens de la Chaldée et de quelques contrées de l'Inde, lorsque, au seizième siècle, plusieurs habitants abjurèrent le nestorianisme et se détachèrent de son obédience. Ces nouveaux convertis députèrent au pape Jules III, un moine nommé Simon Sulacha, avec prière de l'ordonner patriarche. Il paroît que cette circonstance fit connoître pour la première fois dans l'Occident (vers 1553), l'existence du patriarchat de Babylone. Jules III s'empressa d'accorder à Simon Sulacha, le titre de patriarche des Assyriens orientaux, et celui-ci de retour en Mé-

sopotamie, fixa sa résidence dans la ville d'Amed, s'intitula patriarche d'Antioche quoiqu'il ne possédât point cette église, et ordonna des prêtres, des évêques et des archevêques. Les successeurs de Sulacha négligèrent bientôt de veiller au maintien des doctrines orthodoxes, et les chrétiens de cette obédience devinrent jacobites. Ce fut envain que l'an 1583, Grégoire XIII envoya un nonce apostolique dans ces contrées lointaines, pour essayer de reconcilier les jacobites avec le Saint-Siége. Le patriarche des Assyriens orientaux abandonna Amed et se retira sur les frontières de la Perse. Le patriarche de Babylone profita de l'exil volontaire de son rival pour ressaisir la suprématie qu'il a toujours conservée depuis cette époque.

L'an 1606, deux Chaldéens, l'un moine et l'autre laïque, assistèrent à la cérémonie du lavement des pieds par le pape Paul V. Le pape les fit instruire dans la religion catholique, et après leur abjuration, les renvoya en Chaldée chargés de présents pour le patriarche de Babylone; ils emportèrent aussi une copie des articles de foi reconnus par l'Église latine. Le patriarche de Babylone, vivement touché de la bienveillance du pape envers lui et envers ses coreligionnaires, résolut de lui envoyer une députation pour le remercier et le reconnoître comme chef de toute la chrétienté. Ces députés se mirent en route vers la fin de 1606; mais, attaqués et dépouillés par des brigands, ils furent obligés de revenir sur leurs pas. De nouveaux députés partirent en 1607, et, après avoir éprouvé de grandes traverses, ils arrivèrent à Rome : leur voyage n'eut aucun succès. Effrayés d'apprendre que le nom de Nestorius étoit en horreur parmi les catholiques, ils cédèrent à de perfides suggestions et arrachèrent plusieurs feuillets des livres qu'ils avoient apportés pour faire connoître les doctrines professées par les Chaldéens. On suspecta leur bonne foi, et ils revinrent dans leur patrie sans avoir rempli leur mission. Élie, patriarche de Babylone, décida alors qu'il n'enverroit qu'un légat chargé non seulement de reconnaître la suprématie du pape,

mais encore de rendre compte des articles de foi observés en Chaldée, et de solliciter la correction des erreurs qui pouvaient s'y être glissées. Le légat choisi par le patriarche fut Adam, archidiacre du siége patriarchal et archimandrite des moines de Chaldée. Il arriva à Rome en 1611, y séjourna pendant trois ans, et partit en avril ou mai 1614. Enfin, on apprit en 1616, que le patriarche de Babylone avoit réuni dans un synode tenu à Amed, les archevêques et les évêques de son obédience qui avaient décrété la réunion définitive du patriarchat à l'Église romaine.

Les faits que nous venons de raconter nous paraissent inédits. Le *Bulletin du Bibliophile* s'empresse donc de les enregistrer et d'offrir ainsi aux écrivains ecclésiastiques un curieux supplément à l'histoire du nestorianisme et des Églises de l'Orient.

Ap. B.

Portefeuille d'un Talon-Rouge, contenant des Anecdotes galantes et secrettes (sic) *de la Cour de France*. Paris, de l'imprimerie du comte de Paradès, l'an 178.., pet. in-8.

Voici, sans contredit, un des pamphlets les plus rares qui aient été publiés, à cette époque, contre la Cour de France. Il ne nous est, pour ainsi dire connu, que par la mention fort succincte qui en est faite par Manuel, dans sa *Police de Paris dévoilée* (tome I, p. 38). Il nous apprend que « toute « l'édition ou à peu près a été saisie, mise au dépôt de la Bas- « tille et ensuite au pilon. » Un des exemplaires, pouvons-nous dire heureusement sauvé de cette destruction (1), est tombé

(1) Il s'en trouvoit un autre exemplaire dans le *Catalogue des Curiosités littéraires et historiques* des XVIIIe et XIXe siècles, publié par M. P. Jannet, 1852, in-8. (N° 7, n° 6029, au prix de 14 *fr.*)

entre nos mains, et nous permet de faire connoître cette production ténébreuse, qui, sous les apparences d'une feinte modération, contient en germe la plupart des accusations odieuses qui frappèrent alors les femmes les plus distinguées par la naissance, l'esprit ou la beauté, et qui atteignirent jusqu'à la souveraine elle-même. Tout en observant à son égard quelques perfides ménagements, c'est surtout en faisant graviter autour d'elle les astres secondaires, que le libelliste ne la perd jamais de vue, depuis son arrivée en France, comme Dauphine, jusqu'à l'époque de la publication du pamphlet ; la forme anecdotique qu'il a adoptée lui permet de glisser, sous forme de récit, les aventures les plus suspectes, ou de pure imagination. Telle est, par exemple, la revue nominative critique que la reine passe, en plein bal, des dames de la Cour (pag. 14-18) : « Lorsqu'elle ne dansoit pas, elle étoit presque toujours en « pour-parler avec le comte d'Artois et l'archiduc son frère, « riant tous trois à gorge déployée, tantôt sur la figure bisarre « de celle-ci, tantôt sur l'ajustement gothique de celle-là ; sur « les prétentions de l'une, sur les gaucheries de l'autre. Toutes « passèrent en revue. La reine distingua parmi les femmes, les « *siècles*, les *collets-montés* et les *paquets*. On appeloit *siècles* « celles qui étoient sur l'âge ; les *collets-montés* étoient les « prudes qui font métier de dévotion et de médisance ; les « *paquets* étoient celles qui colportoient les nouvelles et les « empoisonnoient. »

Après toutes les insinuations peu bienveillantes du prétendu *Talon-Rouge* sur le compte de la souveraine, ne doit-on pas regarder comme ironique, en partie, ce jugement qu'il finit par en porter : « Sur le trône de France nous n'avons point eu, « depuis trois siècles de souveraine qui la vaille. Il défie depuis « cette époque d'en montrer une plus aimable qu'elle. » S'il a été donné à l'auteur du *Portefeuille* de vivre jusqu'à la fin de 1793, il aura pu se convaincre aussi qu'il n'en est point que ses malheurs et la grandeur sublime du caractère qu'elle sut déployer alors, aient élevée aussi haut dans l'estime de la postérité.

Il est bon de faire connoître aussi que les princes de la branche d'Orléans et surtout le duc de Chartres (Louis-Philippe Égalité) sont fort maltraités par le Talon-Rouge, ainsi que plusieurs ministres (Amelot, Sartine, etc.) et leurs subalternes.

Doit-on regretter beaucoup la perte presque totale de l'édition du *Portefeuille?* Les amateurs de ces sortes de pamphlets répondront affirmativement; mais les possesseurs du petit nombre d'exemplaires échappés à la destruction exprimeront un sentiment contraire. J. L.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Adam, drame anglo-normand du XIIe siècle, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours, par Victor Luzarche. *Tours*, 1854; in-8° de LXXVI et 102 pages.

Un manuscrit provenant de la famille de Lesdiguière, acheté à Toulouse en 1716, par les Moines de Marmoutier, manuscrit oublié depuis longtemps sur les rayons de la Bibliothèque communale de Tours, renferme le texte de cette composition dramatique, deux poèmes de Robert Wace, et plusieurs autres pièces. Ce volume est écrit en partie à la fin du douzième siècle, en partie au commencement du treizième.

Le drame que publie M. V. Luzarche doit exciter un vif intérêt. En effet, c'est l'un des textes français les plus anciens, c'est l'une des meilleures pièces du moyen-âge. Rien n'est plus curieux que la mise en scène qui accompagne toutes les circonstances de ce drame, et qui est elle-même précédée, sous le titre de : *Ordo representacionis Ade,* par une instruction générale non seulement sur les décorations du théâtre et sur le costume des acteurs, mais encore sur le maintien, sur les gestes des

personnages, et sur la manière dont ils doivent déclamer leurs rôles. Aucun manuscrit de cette époque reculée n'avoit encore fourni des renseignements aussi complets sur l'enfance de notre théâtre.

Ce poème dramatique est aussi fort remarquable par les qualités du style et par la concision du dialogue.

A l'appui de notre opinion, nous reproduirons l'instruction préliminaire et la première scène du drame.

Ordo representacionis Ade.

Constituatur paradisus loco eminenciori; circumponantur cortine et panni serici, ea altitudine ut persone que in paradiso fuerint possint videri sursum ab humeris. Sernantur odoriferi flores et frondes; sint in eo diverse arbores et fructus in eis dependentes, ut amenissimus locus videratur. Tunc veniat Salvator indutus dalmatica; et statuantur choram eo Adam (et) Eva. Adam indutus sit tunica rubea, Eva vero muliebri vestimento albo, peplo serico albo, et stent ambo coram Figura (1); Adam tamen propius, vultu composito, Eva vero parum demissiori; et sit ipse Adam bene instructus quando respondere debeat, ne ad respondendum nimis sit velox aut nimis tardus. Nec solum ipse; sed omnes persone sint, instruantur ut composite loquantur, et gestum faciant convenientem rei de qua loquuntur; et, in rhithmis, nec sillabam addant nec demant, sed omnes firmiter pronuncient, et dicantur seriatim que dicenda sunt. Quicunque nominarunt paradisum, respicia(n)t eum et manu demonstre(nt). Tunc incipiat lectio : « *In principio creavit Deus* « *celum et terram* »... Qua finita, corus cantet : R. « *Formavit* « *igitur Dominus...* « Quo finito, dicat figura :

« Adam. » Qui respondeat : « Sire. »

Figura.

Adam.

(1) *Figura*; dans tout le cours de la pièce, ce mot désigne le personnage de Dieu.

Adam.

Sire.

Figura.

Fourmé te ai
De limo terre.

Adam.

Ben le sai.

Figura.

Je te ai fourmé à mun semblant,
A ma image ne t'ai feit de terre.
Ne moi devez jà mais mover guere.

Adam.

N'en frai-ge, mais te crerrai ;
Mun creatur obe(i)rai.

Figura.

Je t'ai duné bon cumpainun :
Ce est ta femme, Eva a noun ;
Ce est ta femme e tun pareil.
Tu le devez estre ben fiel.
Tu aime lui, e ele ame tei,
Si serez ben ambedui de moi.
Ele soit a tun comandement,
E vus ambedeus à mun talent.
De ta coste l'ai fourmée,
N'es pas estrange, de tei est née.
Jo la plasmai de ton cors ;
De tei eissit, non pas de fors.

Tu la governe par raison;
N'ait entre vus jà tençon,
Mais grant amor, grand conservage :
Tel soit la lei de manage (1).

(*Ad Evam*).

A tei parlerai, Evain.
Ço garde tu, ne l' tenez en vain.
Si vos faire ma vòlenté,
En ton cors garderas bonté.
Moi aim, e honor ton creator;
Et moi reconnuis à Seignor;
A moi servir met ton porpens,
Tut ta force e tot tun sens.
Adam aime, e lui tien chier :
Il est marid e tu sa mullier;
A lui soies tot tens incline,
Ne n'issir de sa discipline;
Lui serf e aim par bon corage,
Car ço est droiz de manage.
Se tu le fais bon adjutoire,
Jo te mettrai od lui en gloire.

Eva.

Jo l' frai, Sire, à ton plaisir,
Jà n'en voldrai de rien issir;
Toi conustrai à Seignor,
Lui à paraille e a forzor
Jo lui serrai tot tens feel;
De moi aura bon conseil;

(1) Est-ce *manage* ou *mariage* qu'il faut lire ici et quatorze vers plus bas ?

Le ton pleisir, le ton servise
Frai, Sire, en tote guise.

Ce manuscrit, moitié françois moitié latin, nous offre un specimen de la langue latine à son déclin, et de la langue françoise à sa naissance. Nous terminerons cette Notice en citant encore un passage de ce drame :

« Tunc exurget quidam de Sinagoga, disputans cum Ysaiam, et dicet ei :

Judeus.

Ore, me respon, sire Ysaias.
Est-ço fable ou prophecie,
Que est iço que tu as dit ?
Truvas-le-tu ? où est escrit ?
Tu as dormi, tu le sonjas,
Est-ço à certes ou à gas?

Isaias.

Ço n'est pas fable, ainz est tut voir.

Judeus.

Ore le nus faites donches veer.

Isaias.

Ço que ai dit est prophecie.

Judeus.

En livre est escrit ?

Isaias.

Oïl, de vie.
Ne l'sonjai pas, ainz l'ai véu.

Judeus.

E tu coment?

Isaias.

Par Deu vertu.

Judaeus.

Tu me sembles vieil redoté.

Nous devons ajouter que M. Paul Lacroix (le Bibliophile Jacob) est le premier qui ait révélé l'existence du poème dramatique d'*Adam* ; il en a cité plusieurs passages dans le *Bulletin de l'Alliance des Arts*, année 1847, et il invitoit alors M. Magnin à publier cet ancien monument de la langue françoise.

Ap. B.

— Les bibliophiles connoissent à peine l'existence d'un établissement particulier qui porte le nom de COLLÉGE HÉRALDIQUE. Il serait difficile cependant de trouver en France une collection historique aussi importante en livres et en manuscrits. La bibliothèque et les archives du Collége héraldique occupent une partie de l'ancien hôtel de Gesvres, rue Monsigny, 6, et l'on admire dans ce spacieux appartement deux magnifiques salons aux boiseries sculptées et dorées dans le style du XVIIe siècle.

La bibliothèque renferme tous les grands ouvrages relatifs à la géographie, à la chronologie, à la biographie, à la diplomatique, à l'histoire générale de la France et surtout à celle des provinces ; les armoriaux les plus rares, depuis Palliot jusqu'à Grandmaisons ; les maintenues de noblesse et les nobiliaires des diverses provinces ; une série de livres sur le blason ; de grandes collections telles que les *États de la France*, les *Almanachs*

royaux, le *Recueil de pièces sur les départements*, 80 vol. in-4, provenant du cabinet de M. Fortia d'Urban, etc. Cette bibliothèque, si riche pour la France, ne l'est pas moins pour les pays étrangers. La Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, etc., y sont représentés par une foule d'armoriaux, de nobiliaires et d'ouvrages historiques, imprimés ou manuscrits. Nous citerons seulement l'*histoire de la maison royale de Portugal, par H.-G. de Souza, 20 vol. pet. in-fol.* Les manuscrits sont nombreux, et plusieurs paroissent être uniques. On remarque les armoriaux manuscrits de la Normandie, du Limousin, de la Champagne, de la Franche-Comté, de la Bretagne, de l'Anjou, etc.; le dictionnaire généalogique du Dauphiné, par Guy Allard ; les preuves de Malte pour les langues de France, d'Aquitaine, de Champagne et de Provence ; l'histoire généalogique des conseillers au parlement, à la chambre des comptes, etc, etc.

Les archives du Collége héraldique ont été primitivement formées par la réunion des fonds La Chesnaye-des-Bois, Saint-Allais, de Courcelles, Lacroix et des archives du tribunal des Maréchaux de France. Puis, elles se sont accrues par des acquisitions successives qui ne se sont jamais ralenties. Le nombre des pièces originales dépasse deux cent mille, et beaucoup d'entre elles, remontant à une époque fort reculée, appartiennent à l'histoire de France, aussi bien qu'à l'histoire des familles. N'oublions pas une rare collection de montres et revues, des manuscrits importants pour les ordres religieux et militaires, et sept cents boîtes renfermant des dossiers rangés par ordre alphabétique et composés de titres originaux pour l'histoire généalogique des familles françaises.

Une si vaste collection de livres et de manuscrits précieux devoit être notée dans le Bulletin du Bibliophile. C'est M. le comte de Givodan qui est seul propriétaire de ce bel établissement. La dernière publication faite sous sa direction est le 5e volume du *Livre d'or de la noblesse européenne*, et, si nous sommes bien informés, le 6e volume est sous presse.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 20.

MARS. — 1855.

46. Amor corriero, letterato divertimento. (*Monaco*), *Giov. Jæcklino*, 1668; in-4, fig. mar. r. tr. d..... 18—»

Recueil de lettres d'amour écrites à des êtres imaginaires pour l'amusement d'une princesse de Bavière. Quelques-unes sont en chiffres. Il y a une figure remplie de rébus.

47. Baraton. Poésies diverses, contenant des contes choisis, bons mots, traits d'histoire, épigrammes et sonnets. *Paris*, 1705; pet. in-12, v. br..... 9—»

M. Baraton, qui, je ne sais pourquoi, n'est cité par aucune biographie, est un imitateur de La Fontaine, dont il fait un éloge mérité dans sa préface. Les contes de Baraton, qui ne sont le plus souvent que des anecdotes ou même des bons mots rimés, ont de la naïveté, et le petit nombre de sujets grivois qu'il a traités le sont avec autant de décence que ces sujets peuvent le comporter. Baraton est au moins l'égal de beaucoup de conteurs plus connus, s'il ne leur est même supérieur. (*Viollet le Duc, bibliothèque poëtique.*)

48. Bigotii (*Gulielmi*) Lavallensis somnium, ad Gul. Bellaium Langæum Mæcænatem suum, in quo cum alia, tum imperatoris Caroli describitur ab regno Galliæ depulsio; ejusdem explanatrix somnii epistola; ejusdem Catoptron, et alia quædam poematia cusa

priùs incorrectiùs. *Paris, P. Roffet*, 1537; pet. in-8, mar. r., fil. tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*). . . . . 65—»

Guillaume Bigot, né en 1502, à Laval (Maine), poète français et latin, fut l'un des plus savants hommes de son siècle. Il suivit en Allemagne du Bellay de Langey, à qui il dédia le *Somnium*. En 1535, il professoit la philosophie à l'université de Tubingue. En 1536, il faisoit imprimer son poëme latin, intitulé *Catoptron*, avec quelques autres pièces, à Bâle, où il s'étoit réfugié pour se soustraire aux persécutions des disciples de Melanchton, dont il avoit combattu le système. De là il révint en France, où on lui avait promis une chaire qu'il n'obtint pas. Il profita de son séjour à Paris, pour faire imprimer le *Somnium*, auquel il ajouta le *Catoptron* et des *Epigrammes latines* qui avoient été déjà publiées à Bâle, mais incorrectement. Enfin, il accepta une chaire à l'université de Nîmes; mais sa femme, qu'il avait laissé à Toulouse, se conduisit mal, et le complice de ses désordres ayant été mutilé, Bigot fut accusé d'être l'instigateur de ce crime. On le mit en prison; cette malheureuse affaire n'étoit pas terminée en 1549. L'issue en est inconnue, ainsi que l'époque de la mort de Bigot.

Ce livre rare, non décrit par les bibliographes, a échappé aux recherches de M. Haureau, qui a consacré à Guillaume Bigot une étude biographique dans son intéressante *Histoire littéraire du Maine*. L'auteur de cet ouvrage ne le cite que d'après l'indication inexacte du père Lelong.

49. Boccaccio. Il Decamerone di M. Giovanni Boccaccio. *Firenze, per i Heredi di Philippo di Giunta*, 1527. (*Venezia*, 1729); in-4, v. . . . . 60—»

« Je crois cet exemplaire en grand papier. Relié et rogné, il conserve en hauteur 242 millimètres et 175 en largeur; mais une recommandation bien plus réelle, est qu'il a été avec grand soin collationné en entier sur le manuscrit d'Amaretto Mannelli, dont toutes les innombrables différences sont nettement rapportées sur les marges, et ce long travail est attesté par Ant. Biscioni, Prefetto regio della Laurentiana, lequel certificat est authentiqué par un notaire de Florence, dont la signature est suivie de la légalisation de l'évêque de Florence, du 16 juillet 1753. Une lettre du même Biscioni, de 1754, autographe et signée, forme une seconde garantie de l'écriture du certificat. » (*Note jointe à l'exemplaire.*)

50. Caceres. Antonii Caceris Patieci hispani in haeresiarchas orationes quatuor. *Romæ, ap. Julium Accoltum*, 1570; 1 vol. in-4, mar. r., fil., tr. dor. (*Armes du pape Pie V*). . . . . 250—»

Belle et ancienne reliure du temps, dont les plats sont ornés de fleurs de lys florentines. Exemplaire d'*hommage* au pape Pie V; volume fort rare et non cité.

Les deux derniers discours sont adressés aux princes et au peuple de l'Allemagne. L'auteur les engage vivement à éteindre les dissensions intestines suscitées dans leur patrie par les hérétiques, à abandonner les doctrines perverses de Luther, et à défendre l'Eglise romaine dont ils sont les soutiens naturels.

Les deux premiers discours ne sont point adressés au roi Charles IX, mais à la reine-mère, Catherine de Médicis, et aux grands du royaume, par le motif suivant, énoncé dans l'épître dédicatoire au cardinal François Pacheco : *Enimuero quia cùm hæc cœpi scribere, regem pro certo audiueram vix dum agere duodecimum annum, neque reipublicæ gerendæ curâ pro ætate tenellâ tunc temporis occupari.*

Le deuxième discours n'est qu'une longue réfutation des maximes de Luther ; mais le premier, écrit probablement après le massacre de Vassy, et pendant les horreurs de la guerre civile de 1562, est une violente provocation à la destruction des luthériens et des calvinistes. Il faut suivre, dit Caceres Pacheco, l'exemple du roi d'Espagne, Philippe II, qui emploie, sans merci, le fer et le feu pour anéantir l'hérésie dans ses états.

Le livre tout entier appartient à l'histoire générale des sanglantes querelles religieuses du XVIe siècle. Toutefois, le premier discours se rattache plus particulièrement à l'histoire de France, et semble être l'un des prologues de la Saint-Barthélemy. En effet, composé en 1562 par un auteur espagnol et imprimé en 1570, il vient corroborer ce passage d'un historien françois : « Voyage du roi Charles IX (mai 1565). — C'est dans le cours de « ce voyage que Catherine eut à Bayonne une entrevue avec sa fille « Isabelle, reine d'Espagne, et le duc d'Albe, principal ministre de Phi- « lippe II. Le duc l'exhorta vivement à imiter son gendre dans son ardeur « à poursuivre l'hérésie, et l'on assure que de l'entrevue de Bayonne datent « les projets de massacre qui s'accomplirent à la Saint-Barthélemy. »

51. DARCH (*Joannis*) Venusini canes, recens in lucem æditi. Item espistola Deidamiæ ad Achillem cum aliquot epigrammatis. *Parisiis, ap. Simonem Colinæum*, 1543 ; pet. in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Thompson*). 28—»

Ce poète latin moderne n'est point cité par les bibliographes ; cependant le nom de l'imprimeur auroit dû sauver de l'oubli le nom de l'auteur et son ouvrage. On a beaucoup écrit sur les Estienne, et c'est à peine si l'on parle de Simon de Colines, à qui cette famille doit une partie de son illustration.

Simon de Colines exerça d'abord l'imprimerie à Meaux, où il publia, en 1521, les *Commentaires de Jacq. Lefèvre sur les Evangiles.* Bientôt après il s'établit à Paris ; car on connait deux ouvrages imprimés par lui, dans cette ville, en 1521. C'est vers la même époque qu'il épousa la veuve Henri Estienne. Il fut alors appelé à diriger cette célèbre imprimerie : Il s'associa François Estienne, fils aîné de Henri, instruisit dans son art Robert Estienne, frère de François, l'auteur de *Thesaurus linguæ latinæ*,

et publia sous son nom ou sous celui de son associé une grande quantité de livres dont on trouve la liste dans les *Annales typographiques* de Maittaire, et dans le catalogue imprimé par Robert Estienne, sous ce titre : *Libri venales in bibliopolio Roberti Stephani, tum ab Henrico patre, tum à Simone Colinæo ejus vitrico excusi.*

Simon de Colines introduisit en France le caractère italique dont Alde Manuce est l'inventeur. C'est avec ces caractères que sont imprimées les poésies latines de J. Darcius ; seulement, les notes marginales sont en petit romain. L'impression de ce volume rivalise de netteté avec les autres éditions grecques, latines et françoises, publiées par Simon de Colines. Ces diverses éditions sont fort recherchées par certains amateurs qui reconnoissent que cet imprimeur est l'un des membres les plus distingués de la pléiade des Estienne. Cette opinion est la nôtre : une collection de belles éditions est incomplète à nos yeux, dès qu'elle ne renferme pas au moins un volume imprimé par Simon de Colines.

52. CAPITOLO DEL GIOCO della Primiera, col comento di messer Pietro Paulo da san Chirico. *Venetiis, Bern. de Bindonis*, 1534, in-8, m. r., fil. tr. dor. (*Kœlher*). 28—»

Livre singulier, dans lequel à propos d'un *Capitolo* sur la *Primiera*, jeu qui est fort en vogue encore de nos jours en Italie, on parle des échecs et de beaucoup d'autres jeux, tels que le *Sbaraglino*, les tarots, la *Ronfa*, la *Bassetta*, etc., etc., et l'on raconte une foule d'anecdotes curieuses relatives à divers personnages célèbres de l'Italie. On attribue cette pièce facétieuse à Berni.

53. DACHI (*Aug.*). de variis loquendi figuris libellus ysagogicus. *Coloniæ, Ulricus Zell, sine anno sed circa* 1470; in-4, mar. vert, tr. dor..... 35—»

Exemplaire très bien conservé d'un livre fort rare, composé de 24 feuillets (27 lignes par page), et décrit par M. Brunet. (*Manuel*, t. II, page 24.)

54. Documents historiques relatifs à l'Histoire de France, tirés des archives de la ville de Strasbourg, par Ant. de Kentzinger. *Strasbourg*, 1818 et 1819; 2 vol. in-8, br..... 16—»

Lettres et pièces originales de François Ier, Henri II, François de Guise, Fr. de Coligny, Louis de Bourbon, prince de Condé, Charles IX, lettre de Henri de Bourbon, prince de Condé, Henri IV, J. Bongars, Catherine de Bourbon, lettre de Louis XIII, cardinal de La Valette, de Chavigni, du duc d'Orléans au prince de Condé, Louis XIV, etc., etc.

55. Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de verbi, di P. Bembo. *Modona, Heredi di Gadaldino*, 1563; in-4, mar. r., tr. dor..... 25—»

Cette édition originale d'un des ouvrages les plus savants de L. Castelvetro, est rare.

56. Le Grand Miroir des Reformez, sous l'Histoire tragique de Dorimène. *Genève*, 1673; 1 vol. pet. in-8, figures gravées sur cuivre, veau marb..... 36—»

Très-rare et curieux volume. L'auteur déclare, dans sa préface, que ce roman est historique : « Asseurez-vous aussy qu'il ne paroist au monde « que depuis l'an 1673, quoy qu'imprimé de vielle datte, les exemplaires « en ayant esté detenus dans un coffre jusqu'à la mort de notre inquisi- « teur, lequel les vouloit supprimer, s'estant imaginé que ce liure feroit « plus de tort que d'honneur à nostre réforme. Jugez-en, cher lecteur, « après l'avoir leu en patience de son stil, qui ne peut estre fort mignon, « puisqu'il est de Genève, où l'on ne fait pas si bien la révérence à la « françoise qu'à la suisse et à la savoyarde. »

C'est, en effet, une violente satire des calvinistes et de leurs doctrines; à la suite de l'*Histoire de Dorimène*, on lit l'*Histoire de Benjamin, fils de Dorimène*, celle de *Polexandre, fils de Benjamin*, et les *Amoureuses aventures de Saladin, fils de Polexandre*. Les Aventures de Saladin occupent plus des deux tiers du volume; mais elles sont entre-coupées d'épisodes, tels que l'*Histoire de la bergère Magdelon; — d'Uranie, demoiselle espagnole; — du Chevalier de la Magdelene*; et les *Aventures facétieuses de Palaimont*. Ce roman, s'il est réellement historique, contient les aventures d'une famille, depuis la prise de Jérusalem par Godefroi de Bouillon, jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

57. Gyges gallus, Petro Firmiano authore. *Paris, D. Thierry*, 1659; pet. in-12, tit. gr. vél..... 20—»

L'auteur de ce livre est le P. Zacharie, capucin de Lisieux; ceci est prouvé par l'*approbation* qui commence ainsi : « Nos infra scripti....., « Reverendi patris Zachariæ, capucini Lexoviensis *Gygen cum somniis* « *sapientis* sub nomine Petri Firmiani editum, accuratè legimus; » et par l'extrait du privilége placé en tête de la traduction française, édit. de 1663, qui contient ces mots : « Par grâce et privilége du Roi....., il est permis au « R. P. Zacharie de Lisieux, prédicateur capucin, de faire imprimer..... le « livre par lui composé, intitulé *Gyges gallus*. »

Le titre gravé ne donne aucune indication de lieu, d'imprimeur, ni d'année; mais on lit à la fin du volume : *Parisiis, apud viduam et Dionysium Thierry*, etc., 1659.

« Cette fiction, où l'auteur suppose que, devenu possesseur du fameux « anneau de Gygès, il en profite pour pénétrer dans l'intérieur des maisons « et décrire ce qu'il y voit, prouve que l'idée du *Diable boiteux*, de Lesage, « n'est pas neuve. Pour connoître ce qu'en dit l'abbé Coupé, qui place « Gygès au-dessus de l'ouvrage françois, voir la *Bibliothèque des Romans*, « décembre 1779 et février 1780. Ce livre a été souvent réimprimé, 1660, « in-4 et in-8. — *Ratisbonne*, 1686, in-8. Traduit en françois par le P. An- « toine de Paris, en 1663, in-12. »

(De Manne, *Nouv. rec. d'ouvrages anonymes.*)

58. Gyges (le) gallus de P. Firmian, traduit par le P. Antoine de Paris, prédicateur capucin. *Paris*, *D. Thierry*, 1663 ; 1 vol. in-12, tit. gr., rel.... 20—»

Cette traduction ne manque pas d'élégance et reproduit fidèlement le texte latin. Parmi les différents chapitres de ce roman de mœurs, nous avons remarqué les *Sangsues*, les *Tables cruelles*, *la Pierre de touche des Juges*, *la Bibliothèque d'un riche*, *la Chasse aux princes*, *les Funérailles de la vertu*, *le Malade sans maladie*, *les Hommes femmes*, *la Jeune vieille*, etc.

La traducteur a dédié son livre à Dreux d'Aubray, comte d'Offemont, lieutenant civil de la ville de Paris ; on sait qu'il fut le malheureux père de la marquise de Brinvilliers. Nous citerons un passage de cette dédicace : « Ne voilez pas par humilité,..... cette haute piété qui vous fait chrétien « sans bassesse, et vertueux sans faste, dont l'éclat même brille sur le « front de Monsieur votre fils, *et de Mademoiselle votre fille*, qu'on peut dire « les portraits les mieux tirés des vertus de Monsieur leur père, l'un par « sa sagesse sur les fleurs de lis, *et l'autre par les actions de sa sainte « vie.* » Si le P. Antoine a vécu jusqu'en 1676, il a dû regretter amèrement cet éloge pompeux des vertus de la Brinvilliers.

59. L'Anglois (*Pierre*). Discours des hiéroglyphes aegytiens, emblemes, devises, etc. *Paris*, 1584 ; in-4 vél. fil. tr. dor..... 36—»

Voir sur ce livre l'*Analecta-Biblion*, page 105 de la présente livraison.

60. Lossius. Historia passionis, mortis, sepulturae et resurrectionis Jesu Christi, interrogationibus et objectionibus explicata : et iconibus artificiosè expressa. In gratiam et usum scholarum puerilium, etc. Lucâ Lossio Luneburgensi autore. Eadem carmine eleg. reddita per Jo. Lon. Fil. *Francof.*, *apud Chr. Egenolphum*, 1552. — Evangelia quae consueto more dominicis et

aliis festis diebus in ecclesiâ leguntur, heroico carmine à Georgio Aemilio M. reddita, cum imaginibus artificiosè sculptis. *Coloniæ*, 1554; 1 vol. in-8, mar. r., tr. dor. *Jansén*. (*Capé*)..... 75—»

L'ouvrage de L. Lossius est ainsi divisé : *De passione in quatuor actus; de sepulturâ; de resurrectione*. Chacun des actes se compose d'un sommaire en vers latins, d'un récit extrait des Evangiles, suivi de questions et d'objections avec les réponses. Ce livre de 53 feuillets, est orné de 32 figures sur bois imprimées dans le texte. La dix-neuvième, représentant la scène de l'*Ecce Homo*, est répétée sur le titre. On distingue aisément deux séries de figures, dont l'une renferme 20 gravures fort nettes, de 7 cent. de large sur 6 cent. de haut; l'autre contient 12 gravures de 5 cent. de large sur 8 cent. 1/2 de haut : celles-ci sont l'œuvre d'un artiste moins habile.

Les *Evangiles* traduits en vers latins, par G. Aemilius, et divisés en trois parties : *Evangelia hyemalia; — Aestivalia; — Festivalia;* sont ornés de 77 gravures d'un bon style.

Les deux ouvrages réunis dans ce volume, sont très-rares, ne sont point cités par les bibliographes, et se recommandent à l'attention des amateurs par de nombreuses gravures qui ne manquent ni d'intérêt, ni d'élégance.

61. Lysiae atheniensis orationes duae, latinitate donatæ (A. J. Vitali), *Romæ, Mazochius*, 1515; in-4, mar. rouge, tr. dor..... 18—»

Ce volume, imprimé en lettres rondes, contient à la fin une vie de Lysias et un distique latin à sa louange.

62. Monti (*Vincenzo*). Proposta di alcune correzioni ed aggiunti al vocabolario della Crusca. *Milano, regia stamperia*, 1817-1824; 3 vol. grand in-8, veau ant., fil. (*Thouvenin*)..... 28—»

Ouvrage célèbre dont l'apparition fut le signal d'une lutte animée entre les Toscans et les Lombards. Ce livre, qui doit être lu et médité par tous ceux qui veulent étudier à fond la langue italienne, n'a d'autres défauts que d'être rédigé dans des vues systématiquement hostiles à l'Académie de la Crusca. Monti, qui s'y est montré si habile philologue, n'auroit pas dû méconnoître les immenses services rendus à la langue italienne par les auteurs du *Vocabolario*.

63. Munteri (*Theoph. Ludolph.*) Parerga historico philologica. *Gottingae*, 1749; in-8, fig., bas..... 18—»

I. De Herculaneo. — II. De puerorum apud veteres Germanos educatione. — III. De petalismo. — IV. De ara Lugdunensi. — V. Card. Quirini de Her-

culaneo epistola obseruationes passim adjecit Munter. — VI. De musa a poetis implorari quondam solita.

64. Obsopoeus (*Vincentius*) de arte bibendi; theses inaugurales de virginibus; *Lugduni Batavor.*, 1754; petit in-12, d.-rel. mar. NON ROGNÉ..... 18 — »

Ce volume contient encore les dissertations suivantes : *Matthaeus Delio de arte jocandi. — Nicodemi Frischlini in ebrietatem elegia — de peditu, ejusque speciebus — de Jure potandi disputatio — de cucurbitiane disputatio feudalis — Bonus mulier sive de mulieribus — de osculis jucunda dissertatio — de jure et natura pennalium disputatio — floja cortum versicale.*

65. Orationes aliquot elegantes, à variis variarum ciuitatum imperio veneto subjectarum legatis pronuntiatae : quibus Venetis Ducibus recens creatis gratulantur. *Parisiis, apud Aegid. Maugier*, 1579; in-16 vél.. 18 — »

Ce petit volume fort rare est dédié à Arnault Sorbin, et renferme douze harangues traduites de l'italien en latin par Charles Garnier. Ces harangues furent prononcées lors de l'avènement au pouvoir des doges Nic. Trono (1471), Nic. Marcel (1473), Léon Loredano (1501), Franç. Donat (1545), Ant. Trévisan (1553), Fr. Venier (1554), et Jér. Priolo (1559). Le traducteur et son livre ont été complétement oubliés par les bibliographes.

66. Ovidii Metamorphoses, argumentis quidem soluta oratione, enarrationibus autem et allegoriis elegiaco versu accuratissimè expositae, summaque diligentia ac studio illustratae per Joan. Sprengium. *Parisiis, Hier. de Marnef*, 1583; in-16, parch., (mouillé)... 15 — »

« Unà cum artificiosis picturis præcipuas historias aptè repræsentantibus. » (173 figures gravées sur bois.)

Dans le même volume se trouve relié : Fabularum Ovidii interpretatio *tradita in academia Regiomontana a Georgio Sabino.* Parisius, Carolus Rogerius. 1579—1580.

67. Penon. Hymnus angelicus, sive doctoris angelici summæ theologicæ rhythmica synopsis. — Quæstiones 612; articuli 3120, auct. fr. Franc. Penon, ord. prædicatorum strictioris observantiæ. *Paris.*, *ap. Dion. Moreau*, 1651; pet. in-12, front. gr., vign., mar. r., fil., tr. d. (*anc. rel.*) belle condition..... 18 — »

Le but de l'auteur est de fixer dans la mémoire, à l'aide de vers artificiels, les 612 questions et les 3120 articles de la *Somme* de saint Thomas.

L'*Hymne angélique*, divisée en cinq *Cantiques*, renferme 3984 vers latins formant 1328 strophes. Les deux premiers vers de chaque strophe sont de huit syllabes et riment ensemble; le troisième vers, de sept syllabes, rime avec le troisième vers de la strophe suivante. Les marges contiennent le sommaire des *Questions*, leur chiffre d'ordre et le nombre des articles dont elle se composent. Les vers, eux-mêmes, sont hérissés de chiffres qui rappellent les divers articles de la *Somme*. Ce livre a dû être fort recherché, autrefois, par les théologiens; il nous paroît encore précieux aujourd'hui, par la beauté de l'impression et du frontispice gravé par Van Meulen, ainsi que par l'étrangeté du travail stérile auquel s'est livré le fr. Fr. Penon.

68. PERPETUA CRUX sive passio Jesu Christi a punctio incarnationis ad extremum vitae; iconibus quadragenis explicata. *Antverpiae*, 1649; pet. in-12 vél. gauf. 48—»

Accompagné de quarante figures ou tableaux d'une composition et d'une exécution des plus remarquables. — Sallaert ou Sallarte, peintre flamand contemporain de Rubens, qu'il a aidé dans ses travaux, a dessiné les figures de ce volume TRÈS-RARE.

69. PETRONIUS. Satyricon Petronii arbitri longè quam antea tersius et emendatius, accesserunt Jani Douzae praecidanea et Joan. Richardi notae. Sulpitiae satyra de edicto Domitiani et in eam Schediasma Jani Douzae. *Lutetiae-Parisior.*, 1585; in-8, veau fauve... 36—»

On a relié dans le même volume:

ANECDOTON ex Petronii arbitri satyrico fragmentum; praefixo judicio de styli ratione ipsius, cum conjecturis J. Caii Tilebomoni (Jac. Mentelii), *Lutetiae Parisior*, 1664; — HADR. VALESII et Joh. Chrisphori Wagenseilii de cena trimalcionis nuper sub Petronii nomine vulgata dissertationes. *Lut. Parisior*, 1666; — MARINI STATILEI traguriensis responsio ad Christoph. Wagenseilii et Had. Valerii dissertationes de traguriensi Petronii fragmento. *Parisiis*, *Ed. Martini*, 1666.

Ces dissertations sont réunies au *Petrone* dans une bonne reliure de Boyet.

70. TITI PETRONII ARBITRI, equitis romani, satyricon : cum fragmentis Albæ Græcæ recuperatis ann. 1688. Nuuc demùm integrum. *Roterod.*, *typis Regneri Leers*, 1693 ; 1 vol. in-12..... 10—»

On sait que l'ouvrage de Pétrone n'est pas parvenu jusqu'à nous dans son intégrité. J. Lucius en découvrit un fragment considérable à Trau, en Dalmatie (1663). François Nodot, commissaire des vivres sous Louis XIV, supposa qu'en 1688, un officier françois au service de l'Autriche avoit trouvé à Belgrade, un nouveau fragment du *Satyricon* ; il ajouta qu'il avoit obtenu l'autorisation d'en prendre copie, et il l'intercala dans une édition latine de Pétrone, qu'il publia en 1693 (Paris, in-8, et Rotterdam, in-12), une seconde édition eut lieu à Paris, l'année suivante, avec la traduction françoise.

L'exemplaire de l'édit. de Rotterdam, qui fait le sujet de cette note, contient une lettre de Nodot à Fr. Charpentier, alors président de l'Académie françoise, dans laquelle il donne des détails spécieux sur sa *précieuse* découverte ; une lettre de Fr. Charpentier à Nodot, qui prouve que cet académicien reconnoissoit l'authenticité de ces fragments. Cette opinion fut suivie par d'autres savants ; mais les plus célèbres critiques de l'époque signalèrent dans ces fragments une foule de gallicismes et d'expressions barbares qui en dénotent la fausseté.

71. PÉTRONE. OBSERVATIONS sur le Pétrone trouvé à Belgrade en 1688, et imprimé à Paris en 1693 ; avec une lettre sur l'ouvrage et la personne de Pétrone (par Brugière de Barante). *Paris*, 1694 ; 1 vol. in-12, mar. viol., tr. dor. *Janséniste* (*Duru*). Rare..... 30—»

Dans cette critique, Brugière de Barante, sous le pseudonyme de Georges Pelissier, relève les fautes de tout genre qui prouvent évidemment que les fragments attribués à Pétrone par Fr. Nodot, sont complétement apocryphes. Nodot répliqua par la *Contre-Critique de Pétrone*. *Paris*, 1700, in-12 ; mais sa justification ne fut point favorablement accueillie, et il a toujours été considéré comme le seul auteur de ces fragments. On peut consulter sur cette polémique l'*Histoire littéraire de la France* (t. 1er), par Dom Rivet.

72. PHILALETHES, *s. l. n. d.* in-4 goth. de 16 ff. 36—»

Voir sur cet opuscule l'*Analecta-Biblion*, page 102 de la présente livraison.

73. PIUS. Præfationes gymnasticæ Jo. Baptistæ Pii bononiensis, alliique varii sermones, *Bononiæ*, *Bened. Hectoris*, 1552 ; in-4, mar. r. tr. dor..... 18—»

74. Prédication (de la). *S. l. n. d.*; in-12, v. marb. 10 — »

Cet ouvrage est de l'abbé Coyer, né à Baume-les-Dames en Franche-Comté en 1707, et mort à Paris en 1782. La police en fit saisir toute l'édition lors de sa publication, et on n'en put se procurer d'exemplaire qu'après la mise en vente de plusieurs réponses qui y ont été faites par ordre du gouvernement. » Extrait d'une note manuscrite de l'époque, jointe à l'exemplaire.

75. Recueil curieux et édifiant sur les cloches de l'église, avec les cérémonies de leur bénédiction (par Dom Remi Carré). *Cologne*, 1757; in-12, v. marb..... 6 — »

«A l'occasion de la cérémonie qui fut faite à Paris le 3 juin 1756 à l'abbaye de Penthemont, sous le gouvernement de madame de Béthisy, en présence et aux noms de M. le Dauphin et de madame Adélaïde de France, et le 14 septembre suivant à l'Abbaye-aux-Bois sous le gouvernement de madame de Mornai en présence de Monseign. le prince de Condé.»

76. Recueils de curieux traités de médecine, en 1 vol. pet. in-8, v. f. *(Derome)*..... 18 — »

Savoir : Enchiridion de Trophime Serrier, médecin ordinaire du roy; diuisé en trois liures : le premier contenant les cinq parties de la médecine, selon la Doctrine de Gallien et de Paracelse. Le second, les Opérations chirurgicales, opinions curieuses sur les causes, et siége du cancer et de la goutte, par la supposition des semences. Le troisième, la Chimie naturelle, modèle de l'artificielle. *Lyon, J. Pavîhe*, 1664. — Quæstio medico-chirurgica (Dissertatio de Vulneribus) proposita ab illustriss. Viro D. D. Petro Chirac et Ant. de Jussieu. *Monspelii, Pech*, 1707. — Quæstio medica eaque therapeutica (an in febribus intermitentibus usus kinæknæ, præmissis phlebotamiâ et purgatione, sit efficacior), propos. ab. illustriss. viro D. D. Joan. Bezac et J. Steph.-Dan. Deshayons. *Monspelii, Pech*, 1718. — Quæstio medica (an à parciori victus mentis et corporis sanitas) propos. ab illustriss. D.-D.-J.-B. Gastaldy et P. Combet de Mours. *Avenione*, 1728. — Dissertation de M. Belloste, D. M., sur ses pilules mercurielles (entièrement gravée).

77. Recueil de pièces biographiques, politiques, historiques et littéraires. In-8, d.-rel., bas..... 18 — »

Pièces contenues dans ce volume : la Vie militaire, politique et privée de demoiselle d'Eon de Beaumont, par de La Fortelle. *Paris*, 1779, portrait. — Pièces relatives aux demêlés entre mademoiselle d'Eon de Beaumont, et le s. Caron dit de Beaumarchais, *S. L.*, 1778. — Observations sur le mémoire justificatif de la cour de Londres, par P.-A. Caron de Beaumarchais. *Londres*, 1779. — Vie du prince Albregt-Henri de Brunswick et de Lunebourg, mort le 8 d'août d'une blessure reçue dans un combat aux environs

de Soest. *La Haye*, *Gasse*, 1762. — Relation curieuse de différents pays nouvellement découverts; de la manière extraordinaire dont ils sont gouvernés, etc., par Monsieur *** (de Francheville). *Paris*, 1741. — Discours qui a remporté le prix d'éloquence, à l'académie de Montauban, en 1752, par Fromageot (sur cette question : La vraie philosophie est incompatible avec l'irréligion). *Montauban*, *Teulières*, 1752. — Dissertation qui a remporté le prix à la société libre et œconomique de Saint-Pétersbourg, en l'année 1768; sur cette question proposée par la même société : « Est-il plus avantageux à un état que les paysans possèdent en propre du terrain, ou qu'ils n'aient que des biens meubles? Et jusqu'où doit s'étendre cette propriété? » par Beardé de l'Abbaye. *Amsterdam*, *Rey*, 1769. — Discours prononcés à l'académie françoise, le jeudi 22 janvier 1767, à la réception de M. Thomas. *Paris*, *Regnard*, 1767.

78. Recueil de pièces choisies, tant en prose qu'en vers. *La Haye*, *Gosse*, 1714; 2 vol. pet. in-8, v. f.. 12— »

Premier Volume : Voyage de Bachaumont et La Chapelle. — Lettre de Racine à l'auteur des Hérésies imaginaires et des deux Visionnaires. — Poésies du chevalier d'Asceilly. — Avis à Ménage sur son églogue intitulée Christine. — Traduction du commencement de Lucrèce en vers françois par Hesnault. — La Satire des Satires par Boursault. — Second volume : Poëme de la Madeleine, par le père Pierre de Saint-Louis. — Le Louis d'or, par Isarn. — Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg. — — Les Visionnaires, comédie de Desmarets.

79. Sedulius. Cœlii Sedulii carminis paschalis libri V et hymni duo, cum notis Casp. Barthii, Christ. Cellarii, Corn. Valerii Vonckii, Joan. Frid. Gruneri, aliorumque, quibus accedunt Th. Wopkensii adversaria emendatiora, curante Henr. Joan. Arntzenio qui adnotationes adjecit. *Leovardiæ*, 1761; in-8°, mar. brun fil. tr. dor. doublé de mar. rouge dent..... 65— »

Très-bel exemplaire, relié sur brochure.

80. Statuta almae urbis Romae auctoritate S. D. N. D. Gregorii papae XIII Pont. Max. a senatu populoq. Roman. reformata et edita. *Romae*, 1580; pet. in-fol. vélin, fil. tr. dor. (*Aux armes de De Thou*)... 90—»

Très beau volume d'une remarquable conservation et contenant deux parties reliées ensemble. Voici l'intitulé de quelques chapitres curieux : De Incendiariis — De Sodomitarum poena — De Adulterio et incestu — De Concubinis — De Plagiariis — De Verbis iniuriosis, etc., etc.

81. STROZAE (*Petri*) de dogmatibus chaldaeorum disputatio. *Romae*, *Zanetti*, 1617; in-4, mar. rouge, fil., comp. tr. dor. et cis. (*Belle reliure italienne*). 260—»

Exemplaire de dédicace aux armes du CARDINAL BORGHÈSE, neveu du pape Paul V. Voir sur ce livre l'*Analecta-Biblion*, page 109 de la présente livraison du *Bulletin*.

82. TORTEREL et PERRISSIN. — TABLEAUX DE LA LIGUE. Le premier volume contenant quarante tableaux ov histoires diuerses qui sont mémorables, touchant les guerres, massacres et troubles aduenus en France en ces dernières années; le tout recueilli selon le tesmoignage de ceux qui y ont esté en personne, et qui les ont veus, lesquels sont pourtrais à la vérité. *S. l. n. d.*; in-fol. obl., d.-rel..... 650—»

Voici la liste des tableaux contenus dans ce volume : la Mercuriale tenue aux Augustins à Paris, le 10 de juin 1559 où le Roy Henry II y fut en personne.—Le tournoy où le roy Henri II fut blessé à mort le dernier juin 1559. —La mort du roy Henry II aux Tournelles à Paris, le 10 juillet 1559.—Anne du Bourg, conseiller du Parlement de Paris, bruslé à S. Jean en Grève le 21 décembre 1559. — L'entreprinse d'Amboise descouuerte les 13, 14 et 15 de mars 1560. — L'exécution d'Amboise, faite le 15 mars 1560. — L'Assemblée des trois estats tenus à Orléans au mois de janvier 1561. — Le massacre faict à Cahors le 19 novembre 1561. — Le Colloque tenu à Poissy, le 9 décembre 1561. — Le Massacre de Vassy, le premier iour de mars 1562. — Le Massacre fait à Sens en Bourgogne par la populace au mois d'avril 1562, auant qu'on prinst les armes. — La prinse de Valence en Dauphiné, où M. de la Mothe-Gondrin, gouuerneur d'icelle, fut tué le 25 d'avril 1562.— La prinse de la ville de Montbrison au pays de Forest, au mois de juillet 1562. — Le massacre fait à Tours par la populace au mois de juillet 1562. — La desfaite de S. Gilles en Languedoc, au mois de septembre 1562. — L'ordonnance des deux armées de la bataille de Dreux donnée le 19 de décembre 1562. — La 1re charge de la bataille de Dreux, là où M. le conestable fut prins, le 19 de décembre 1562. — La 2e charge de la bataille de Dreux, où M. le prince de Condé poursuit la victoire, le 19 décembre 1562. — La 3e charge de la bataille de Dreux, où M. le prince de Condé fut prins le 19 décembre 1562. — La 4e charge de la bataille de Dreux, où M. le mareschal Saint-André fut tué, le 19 décembre 1562. — La retraite de la bataille de Dreux, le 19 décembre 1562. — Orléans assiégé au mois de januier 1563. — Le duc de Guise est blessé à mort le 18 février 1563. — La paix faite en l'Isle-aux-Bœufs près Orleans, le 13 mars 1563. — L'exécution du S. Jean Poltrot dict du Meray à Paris, le 18 de mars 1563. — Le massacre

fait à Nismes en Languedoc, le 1er octobre 1567 en la nuict. — La bataille de S. Denis, donnée la veille S. Martin, 1567. — La rencontre des deux armées françoises à Congnac, près Gannat, en Auuergne le 6 januier 1568. — La ville de Chartres assiégée et batue par M. le prince de Condé au mois de mars 1568. — La rencontre des deux armées françoises entre Coignac et Chasteau-Neuf, le 13 mars 1569. — La rencontre des deux armées françoises entre Cognac et Chasteau-Neuf, le 13 mars 1569. — La rencontre des deux armées à la Roche en Lymosin, ou le S. Strossy fut prins le 25 juing 1569. — Poityers assiégé par MM. les princes, le 24 de juillet, et tout aoust jusques au 7 de septembre 1569. — L'ordonnance des deux armées près de Moncontour, le 3 octobre 1569. — La desroute du camp de MM. les princes et la desfaite des lansquenets, à Moncontour, le 3 octobre 1569. — La surprinse de la ville de Nismes en Languedoc par ceux de la religion le 15 de nouembre 1569 en la nuit. — Saint-Jean-d'Angely assiégé par le roy Charles IX, le 14 octobre 1569, iusques au 2 déc. 1569. — L'entreprinse de Bourges en Berri descouuerte sur ceux de la religion le 21 de décembre 1569. — La rencontre des deux armées françoises faite au passage de la riuière du Rosne en Dauphiné, le 28 de mars 1570.

Recueil précieux sous le triple rapport de l'histoire, du costume et de l'art, et très-rare à trouver ainsi complet de planches *originales*.

83. Un volume in-8, relié en mar. vert, aux armes de De Thou, contenant : 280—»

— Icones Symboli Apostolici, cum brevi explanatione. His adjecimus Catechismum, id est Symboli Apostolici, Decalogi et Orat. Dominicæ explanationem, per Des. Erasmum. *Coloniæ Agr.*, 1556, fig. en bois.

— Icones Catecheseos Christianæ carmine elegiaco expositæ ac illustratæ, ab Hieronymo Osio. *Vitebergæ*, 1565; fig. en bois.

— Expositio vera harum imaginum olim Nurembergæ repertarum, per D. Doctorem Theoph. Paracelsum, anno 1570, fig.

— Stultifera navis mortalium. Liber olim a Seb. Brant Germanicis rhythmis conscriptus, et per Jacobum Locher latinitate donatus. *Basileæ*, 1572, fig. en bois.

— Antithesis de præclaris Christi et indignis Papæ facinoribus, aut. Simone Rosario. *Genovæ*, 1557, fig.

Précieux volume dont toutes les pièces sont très-rares et d'une conservation parfaite.

84. VALERII FLACCI argonauticon libri octo (cum notis Lud. Carrionis, Gerardi Vossii, etc.), curante Petro Burmanno. *Leidae*, 1724; gr. in-4, veau antique à comp. gauffré..... 28—»

Exemplaire en GRAND PAPIER d'une excellente édition.

85. VENCESLAI Clementis à Libeo-Monte, Trinobantiados Augustæ, sivi Londini libri VI quibus nobilislissimæ urbis, antiquitas, ortus, progressus, famæque incrementa (1683); petit in-4, vél. cordé.... 34 — »

Rare et curieux poème latin.

86. Voyage dans la Palestine, fait par ordre de Louis XIV (par le chevalier d'Arvieux), trad. en françois sur les meilleurs manuscrits, avec des notes par de La Roque. *Amsterdam*, 1718, in-12, front. gr., fig., cuir de Russie, fil., non rog. (*Purgold-Hering*)..... 18 — »

Relation intéressante fort recherchée des Bibliophiles. — Bel exemplaire.

87. ZAMPESCHI. L'imnamorato, dialogo di Brunoro Zampeschi, signor di Florimpopoli (senza luogo ed anno); in-8, mar. r., tr. dor..... 28—»

Livre singulier en prose, entremêlée de vers. On y trouve des sonnets adressés à l'auteur par T. Tasse et par d'autres. Cet ouvrage, qui renferme de petites nouvelles et des récits facétieux, contient une description détaillée de la manière de s'habiller, de faire sa toilette, de danser, de manger, etc., employée par les Italiens au seizième siècle.

---

88. Compendium siue Breuiarium primi voluminis annalium sive historiarum, de origine regum et gentis Francorum ad reverendissimum in christo patrem et principem dominum Laurentium episcopum Vuirtzpurgensem orientalisque Francie ducem, Joannis Tritemii abbatis. — Petit. in-fol. semi-goth..... 80—»

Voici la suscription curieuse qui se trouve au verso du dernier feuillet :

IMPRESSVM ET COMPLETVM EST PRESENS chronicarum opus anno dñi. M D XV. in uigilia Margaretæ uirginis. In nobili famosaq. urbe Moguntina, huius artis impressorię inuentrice prima. Per IOANNEM Schöffer ,nepotē quōdā honesti uiri IOANNIS fusth ciuis Moguntiñ, memorate artis primarij auctoris Qui tandē imprimendi artē proprio ingenio excogitare speculariq. cœpit āno dñicę natiuitatis MCCCC. L. indictiōe XIII. Regnante illustrissimo Ro. imperatore FREDERICO III. Pręsidente sanctæ Moguntinæ sedi Reuerēdissimo in chřo pře domino THEODERICO pincerna de Erpach prīcipe electore Anno aūt M. CCCC. L. II. perfecit deduxitq. eā (diuina fauente gratia) in opus imprimēdi (Opera tñ ac multis necessarijs adinuentionibus PETRI Schöffer de Gernsheī ministri suiq filij adoptiui) Cui etiam filiam suam CHRISTINAM fusthiñ p digna laborū multarūq. adinuētionū remuneratiōe nuptui dedit. Retinerū aūt hij duo iā prenominati IOANNES fusth & PETRVS Schöffer hāc artem ī secreto (omnibus ministris ac familiaribus eorꝝ, ne illā quoq̄modo manifestarēt, iureiurādo astrictis) Quo tandē de āno dñi MCCCC LXII p eosdem familiares ī diuersas terraꝝ puincias diuulgata haud parum sumpsit īcrementum. ·.

CVM GRATIA ET PRIVILEGIO CAESAREE MAIEstatis iussu & īpensis honesti IOANNIS Haselperg ex Aia maiore Constantieñ diocesis. ·.·

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN, PHILARET CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DE LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AVRIL ET MAI.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du n° d'Avril et Mai de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

MAISON D'HABITATION DE MICHEL MONTAIGNE A BORDEAUX, par le docteur J.-F. Payen..... 139
DISSERTATIONS CHOISIES DE L'ABBÉ LEBEUF. — Remarques sur les géants. (Claude Gauchet)..... 147
LE CHANCELIER DU PRAT, par Louis Paris..... 151
REVUE DES VENTES. — Hope, Libri Carrucci, Raoul-Rochette, Ch. Giraud.....
ANALECTA BIBLION. — *Christianae religionis arcana, auct. Th. Elysio*, par Ap. Briquet..... 171
— *Description de la source d'erreur..... par Arnauld Sorbin*, par Ap. Briquet..... 177
— *L'Espion devalisé*, par Justin Lamoureux..... 179
— *Documents inédits sur Montaigne par le docteur Payen*, par Rathery.....
Nouvelles.....
Catalogue.....

MAISON D'HABITATION

DE

MICHEL MONTAIGNE

A BORDEAUX.

A la vente, faite il y a deux mois à peine, des tableaux, dessins et gravures de *M. le baron* De Vèze (1), j'ai été assez heureux pour obtenir, malgré l'élévation incroyable des prix du plus grand nombre des articles, le n° 549 du catalogue, composé d'un carton contenant 117 pièces et portant le titre bien justifié de : *Souvenirs de quelques lieux intéressants de la France, considérés comme berceau ou résidence de personnes illustres par leurs écrits ou leurs talents.*

Je savois par M. de Vèze lui-même qu'il avoit visité les habitations de Montaigne, à Saint-Michel et à Bordeaux; qu'il en avoit pris des vues, qu'il avoit relevé, même calqué au château des inscriptions de la *librairie*, et je tenois beaucoup à avoir à ma disposition ces vues, datant presque d'un demi-siècle.

J'ai trouvé, en effet, parmi ces dessins très remarquables pour la plupart, deux charmantes aquarelles petit in-fol., donnant, l'une (en travers) la vue du château avec un détail qui n'existe plus et qui n'est reproduit dans aucune vue que je connaisse ; l'autre (en hauteur) représentant la maison d'habitation de Montaigne à Bordeaux, telle qu'elle étoit en 1813.

(1) *J. Charles-Chrysostôme* Pecharmant baron de Vèze, chargé de dessiner les monuments de la France pour le grand ouvrage de M. de Laborde ; gentilhomme de la chambre du Roi, etc.

Ce dernier dessin est surtout précieux, car je ne sache pas que jamais cette demeure ait été reproduite par la gravure ou la lithographie, et comme les changements immenses apportés dans ce quartier de Bordeaux ont à peu près complétement fait disparoître cette habitation, sa reproduction peut être donnée aujourd'hui pour une véritable *nouveauté*.

Le soin extrême apporté à l'exécution de tous les dessins de ce carton ; les études de détail de quelques châteaux (Villebon, Larochefoucault, Pau, etc.) ; le séjour prolongé que M. de Vèze m'a dit avoir fait dans ce pays (qui étoit le sien, et dont il a dessiné les principaux manoirs), spécialement à Bordeaux et au *château de Montaigne*, sont un garant que cet artiste amateur s'étoit bien renseigné sur l'habitation du philosophe. Par conséquent la discussion que peut soulever l'emplacement qu'elle occupoit, ne peut atteindre l'authenticité du dessin, sur lequel M. de Vèze avoit lui-même écrit : MAISON D'HABITATION DE MICHEL MONTAIGNE A BORDEAUX (1).

Où étoit placé cet hôtel? Cela, pour moi n'a jamais fait doute ; mais au moment d'imprimer cette note, on m'a contesté mon opinion, et c'est ce qui m'oblige à entrer dans quelques détails pour la motiver.

Mes souvenirs, lorsqu'il y a bien des années, je visitai le château de Montaigne et sa maison de ville, guidé par les instructions que m'avoient données de vive voix MM. Bernadau et Jouannet, les renseignements directs ou indirects écrits sur cette habitation, tout concorde pour la placer RUE DES MINIMES. Toutefois, le scrupule que j'apporte dans toutes mes publications me faisoit un devoir de consulter, en ceci encore, mon érudit et si obligeant ami M. Gustave Brunet, qui habite Bordeaux, qui y a rempli et y remplit encore des fonctions municipales,

(1) Une jeune artiste, dont l'éloge seroit déplacé sous ma plume, à qui je dois déjà un portrait à l'huile copié, je puis dire *fac simile*, sur celui que Montaigne fit faire dans son voyage d'Italie, achève en ce moment la reproduction par la lithographie de l'intéressant dessin de M. de Vèze.

commerciales, littéraires élevées, et de lui demander son contrôle. M. Brunet s'est pour la première fois trouvé désarmé en face de mes provocations. « *Il savoit qu'on a dit que Montaigne avoit demeuré rue des Minimettes ou rue des Minimes.* » Mais, ajoute-t-il, « *le fait n'est peut-être pas authentique*, » et mon ami pensoit que le clocher qui est sur mon aquarelle pouvoit être LA TOUR d'une des enceintes de la ville, près Saint-Éloy et la rue Saint-James ; il consulta M. Lamothe, qui joint à une instruction profonde et variée la connoissance parfaite de la topographie ancienne de Bordeaux ; les obscurités augmentèrent. M. Lamothe, me disoit M. Brunet, « est persuadé que « Montaigne n'a pas demeuré à côté des Minimettes, et qu'il y « a là quelque méprise ; il se rappelle avoir vu, mais il ne peut « dire où, que Montaigne logeoit rue Bouhaut. Ce qui confir- « meroit cette assertion, c'est que M. Gras dit aussi avoir tenu, « dans ses archives, un document qui atteste le domicile de « Montaigne dans cette même rue. »

Cette contradiction inattendue donnoit, par cela même, un certain intérêt à la discussion, et comme le dessin de M. de Vèze pouvoit servir à l'éclaircir, c'étoit le cas de la pousser à bout ; je recourus donc à mes textes, à mes autorités.

Bernadau (*Hist. de Bordeaux*, édit. de 1839, page 278) dit : *Montaigne demeuroit rue des Minimes, suivant une* RELATION *des querelles entre le duc d'Épernon et l'archevêque de Bordeaux* (1). On sait que ces scènes se passèrent en 1633 et 1634. Par conséquent, voilà un renseignement presque contemporain de Montaigne, mort une quarantaine d'années auparavant !

(1) Il ne me semble pas possible de contester la déclaration de Bernadau; pourtant je n'ai pu réussir à trouver une publication sous le titre qu'il indique; j'ai consulté une partie de ce qui a trait à cette bruyante querelle, *la relation véritable de ce qui s'est passé. . . .*, etc. in-4°; *Mémoire de ce qui s'est passé au parlement de Bordeaux*, 1634; l'*Hermite de Cordouan*, le *Curé bourdelois*, l'*Apologie pour M. l'archevêque de Bordeaux*, etc., etc., et je n'ai pas rencontré le renseignement en question. Existe-t-il un manuscrit sous le titre donné par Bernadau ?

Le même, dans le même ouvrage, page 310, dit : « Le couvent des Minimettes étoit rue des Minimes. Nous avons vu « les armes de Michel de Montaigne sur la façade intérieure de « la porte d'entrée de ce couvent, auquel la famille de ce philosophe *avoit donné quelque terrain pour le bâtir. Lui-même « avoit son hôtel sur le côté septentrional du couvent des Minimettes.* »

Le même, dans le *Viographe bordelais*, 1845, page 288, dit : « Il existoit, rue des Minimes depuis 1672, un couvent de religieuses dites MINIMETTES. On a donné ce nom à la nouvelle « rue qui a été ouverte sur le terrain de ce couvent ; à l'angle « septentrional de ces deux rues s'élevoit la demeure de Montaigne, auteur des *Essais* ; elle n'étoit distinguée des maisons « du quartier que par ses combles recouverts en ardoises. Au « devant de ce modeste hôtel, on a vu jusque dans ces derniers « temps, une petite cour dont la porte d'entrée étoit décorée « des armes de Montaigne. Avant qu'on n'eût démoli cette « maison, nous avions proposé au propriétaire de placer sur la « porte d'entrée l'inscription suivante :

« Philosophe sublime en sa naïveté,
« Lorsque le fanatisme appeloit l'ignorance,
« Montaigne sût douter ; et le premier en France,
« En traçant son portrait, peignit l'humanité. »

Millin, en 1807, *Voyage dans le Midi de la France*, tome IV, page 641, dit : « Tout ce qui rappelle la mémoire de Montaigne est fait pour inspirer l'intérêt. Après avoir révéré sa « tombe j'allai m'incliner devant le lieu où étoit sa maison, « rue des Minimes, 17 ; la porte cintrée en ogive et une tourelle sont les seuls restes de cette modeste habitation ; les « Bordelois devroient en consacrer le souvenir et en prévenir « la destruction en y plaçant une inscription. » Or, l'aquarelle de M. de Vèze donne en effet la *porte en ogive* et *la tourelle* de Millin, les *combles* et la cour de Bernadau.

Jouy, dans son *Ermite en Province*, t. Ier, 1818, répète à

peu près les mêmes termes; seulement il dit au sujet de la *tourelle*, qu'*on n'y retrouve la forme gothique que dans sa partie supérieure.*

Ainsi donc les preuves se succèdent et se classent comme il suit :

1°	La Relation de la querelle de d'Épernon en			1633.
2°	Millin, Voyage.....			1807.
3°	De Vèze, aquarelle.....			1813.
4°	Jouy, Ermite.....			1818.
5°	Bernadau, Histoire de Bordeaux,		1re édit.	1838.
6°	Dito	dito	2e	1839.
7°	Dito	Viographe.....		1845.

Et on remarquera la concordance parfaite de ces diverses autorités.

J'ai transmis à M. Brunet les motifs de ma persévérante conviction, et j'ai eu le bonheur de l'amener à la partager; il m'écrit (mai 1855) : « Il paroît que ce qu'on avoit dit « de la rue Bouhaut étoit la suite d'un malentendu (1), c'est « bien rue des Minimes qu'il faut chercher la maison de Mon- « taigne à l'angle nord de cette rue et du côté de la cathédrale. « En vérifiant les choses, nous avons trouvé (M. Brunet étoit « avec M. Lamothe) que dans une cour qui est près de cette rue « il existe encore des vestiges qu'on a conservés d'une maison « du XVIe siècle, sans doute celle de Montaigne, notamment « une fenêtre, c'est du côté opposé à l'impasse. » Enfin, M. Brunet reconnoît que le clocher du dessin peut bien être celui de Saint-André, ou celui de Sainte-Eulalie dans son état ancien, c'est-à-dire avec une flèche aujourd'hui détruite.

J'ai prié M. Brunet de consulter chez les notaires les actes

(1) Une erreur pareille a eu lieu pour Montesquieu; on avoit soutenu qu'il habitoit rue Sainte-Eulalie, dans l'hôtel situé en face la rue Labérat, c'étoit la demeure de son fils. Montesquieu habitoit l'hôtel de la rue Margaux, dans lequel est actuellement une chapelle. (*Bernadau.*)

de possession, et il m'annonce que M. Lamothe, qui s'est chargé de cette recherche, a pu déjà constater : « par un des titres de « propriété des dames minimettes que c'étoit bien à une des- « cendante de Montaigne qu'avoit appartenu cet immeuble. » Ce qui précède suffit donc et au-delà pour maintenir rue des Minimes la demeure de Montaigne.

Les expressions de Bernadau, d'ailleurs si explicites, ont pu contribuer à amener ou à entretenir la confusion ; il parle de Montaigne et des minimettes comme s'ils avoient été contemporains ; or, d'après lui-même le couvent a été fondé quatre-vingts ans après la mort du philosophe.

Voici, en résumé, comment les choses ont dû se passer. Au XVIe siècle, à l'extrémité ouest de la ville de Bordeaux, le fort du Hâ existoit dans toute sa splendeur ; à son côté oriental on trouvoit et on trouve encore aujourd'hui une surface quadrilatère à peu près rectangle, limitée au couchant (du côté du fort), par la rue des Minimes, au levant par la rue des Palangues, au nord par la rue du Peugne (ou Martini), au midi par la rue du Hâ. D'après les plans, cette surface peut avoir approximativement 100 mètres dans son petit diamètre, et environ 125 dans le grand ; elle a dû appartenir à la famille Montaigne ; en effet, l'hôtel de Montaigne étoit sur la rue des Minimes; la portion du couvent des minimettes qui existe encore, et qui a été prise sur le terrain des Montaigne, est placée à peu près au milieu de l'intervalle de la rue des Minimes et de celles des Palangues ; enfin nous voyons qu'en 1616, Mme de Lestonnac transporte rue du Hâ le couvent de N.-D., qu'elle a fondé, et qu'elle avoit établi en 1607, près la porte Saint-Germain (Bernadau). On peut croire, qu'elle choisit cet emplacement parce qu'il étoit voisin de sa famille; or, il se pourroit que sa mère, sœur de Michel Montaigne, eût eu dans les partages la portion de terrain sur la rue du Hâ.

L'expression de *modeste*, appliquée par Millin et par Bernadau à la demeure de Montaigne, pourroit donc bien n'être

pas très-convenable; les restes étoient *modestes* au commencement du siècle, mais dans le XVIe, alors que la propriété étoit entière, il y avoit assurément là les éléments d'une grande habitation.

Postérieurement à la mort de Michel Montaigne, deux fondations religieuses eurent lieu dans ces parages : en 1608 les Minimes, entre la rue de ce nom et le fort du Hâ, vis à vis des Montaigne, et en 1672 les Minimettes, au côté opposé de la rue des Minimes, sur le terrain même de la famille Montaigne. — A cette époque et longtemps encore après, les quatre rues qui limitent la surface décrite suffisoient aux communications, et j'ai sous les yeux deux plans de Bordeaux, gravés par Lattré, l'un en 1755, l'autre en 1760, où ces rues seules existent. Mais postérieurement on a ouvert une rue dite des *Minimettes*, partant de la rue du Peugne, et se dirigeant en formant un angle droit vers la rue des Minimes; l'ancien hôtel de Montaigne s'est trouvé dans l'angle saillant formé par ce coude; la maison qui offre aujourd'hui une croisée qui a peut-être appartenu à sa demeure ouvre sur cette dernière portion, et c'est ainsi qu'on a été amené à dire que Montaigne avoit demeuré rue des Minimettes, ou, comme dit Bernadau, que son hôtel étoit placé au nord du couvent, quoique couvent et rue n'existassent pas de son temps.

Ce quartier, depuis une vingtaine d'années, a subi une véritable transformation; le fort du Hâ a disparu, il est remplacé par le Palais de Justice, une caserne et une prison; la rue Pellegrin a été prolongée sur l'ancien terrain des Montaigne; la place Rohan, l'Hôtel de Ville ont été créés dans le voisinage.

On peut donc dire que le temps presse pour recueillir tout ce qui a trait à une habitation intéressante dont les derniers vestiges, s'il en existe encore, sont près de disparoître.

Les impressions provoquées par la vue des habitations de Montaigne sont diverses comme les phases de sa vie; si en visitant son château on aime à se représenter le philosophe dans le

calme de ses méditations, en face des lieux qu'il a habités à Bordeaux, on se reporte aux temps de troubles, de guerres, de persécutions pendant lesquels il a vécu, on doit croire que, conseiller au parlement ou maire, il a dû y éprouver de bien fièvreuses émotions, et un intérêt puissant se rattache à de tels souvenirs. Cicéron l'a dit : *Tanta vis admonitionis inest in locis*, (*De fin. bon. et mal.*, lib. V, 2), et Montaigne lui-même : « La veue des places que nous savons avoir été hantées et « habitées par personnes desquelles la mémoire est en recom- « mandation nous esmeut aucunement plus qu'ouir le récit de « leurs faits ou lire leurs écrits. » III, 9. (1)

Dr J.-F. PAYEN.

(1) Montaigne traduit ici littéralement Cicéron, et il est surprenant que l'érudit M. J. V. Le Clerc, qu'on peut respectueusement qualifier *Cicéronien*, n'en ait pas fait la remarque, puisque l'auteur des *Essais* recommande à ses éditeurs de le *déplumer ;* le lecteur jugera si Montaigne en ce passage ne s'est pas paré de la plume de Cicéron :

« Tum Piso, naturâ ne nobis hoc, inquit, datum dicam, an errore quâ- « dam, ut, cum ea loca videamus in quibus memoria dignos viros acceperi- « mus multos esse versatos, magis moveamur, quam si quando eorum ipso- « rum, aut facta audiamus, aut scriptum aliquid legamus ? »

DISSERTATIONS CHOISIES DE L'ABBÉ LEBEUF.

REMARQUES SUR LES GÉANTS. (1)

Pendant que tout ce qu'il y a de mathématiciens en France s'appliquent à trouver du faux dans les preuves de M. Mathulon, (2) je n'ai envisagé son défi qu'avec les mêmes yeux qu'auroit fait maître Etiènne Pasquier, s'il étoit encore au monde. Qu'on dise tant qu'on voudra que mille écus sont bons à gagner, je les abandonne à ceux qui en ont plus envie que moi. Ce que j'en ai lû dans votre journal, n'a pas tant excité mon attention que certains autres articles de matière moins abstraite et moins voisine de l'algèbre. Pasquier trouva plaisamment la quadrature du cercle dans une chose qui est fort commune, surtout parmi les gens d'église et du barreau : C'est en parlant de l'origine des bonnets, *lib.* 4, *c.* 15, qu'il égaye ainsi son sujet. Après avoir avancé que c'est une *coûtume très-inepte que nous reparions nos têtes rondes avec des bonnets quarrez,* il ajoûte en badinant, ce qui suit : *En quoi*, dit-il, *l'on peut dire que par une grande bigearrerie, nous avons par hazard trouvé la quadrature du cercle, amusoir ancien des mathématiciens, où ils ne purent jamais donner atteinte.* Cette décision d'un célèbre jurisconsulte ne sera pas, je m'assure, du goût de nos mathématiciens; ils passeront ou essayeront de passer outre. Ils sont trop persuadez qu'on peut ajoûter bien des perfections aux recherches des anciens, et que l'on découvrira toujours de temps en temps de quoi les redresser. Je suis assez de cet avis jusqu'à un certain point, et je vous l'avois déjà fait connoître. En voici une preuve toute récente. Comme l'on n'est pas obligé de déférer aveuglé-

(1) *Mercure de France*, mars 1728.

(2) M. Mathulon prétendoit avoir trouvé la quadrature du cercle.

ment à tout ce que les anciens auteurs marquent dans leurs écrits touchant les effets de la nature, et que personne, par exemple, ne s'avise de dire aujourd'hui avec quelques-uns d'entre eux, que la terre est quarrée ou toute platte; j'avais crû pouvoir ne pas ajouter foi à ce que saint Augustin marque dans son quinzième livre de la *Cité de Dieu*, chap. 9, touchant la dent molaire d'un homme, qui fut trouvée de son temps sur le rivage de la mer, proche la ville d'Utique, et qu'il assure avoir vüe lui-même. Il témoigne qu'elle étoit d'une grosseur si énorme, que si on l'eût voulu tailler en morceaux, on eût pu faire de cette seule dent une centaine des nôtres. *Vidi, ipse, non solus, sed aliquot mecum in Uticensi littore molarem hominis dentem tam ingentem, ut si in nostrorum dentium modulos minutatim consideretur, centum nobis videretur facere potuisse.* Quoique ce saint docteur ajoûte que cette dent lui paroissoit provenir de quelque géant extraordinaire, j'avois crû, sans perdre le respect qui lui est dû, qu'il auroit pû se faire aussi que cette dent fût venue d'un monstre marin. Mais la découverte du squelette d'un géant, marquée dans le *Mercure* du mois dernier, me fait changer de sentiment. Si cette découverte est bien véritable, elle laisse à penser qu'il y avoit à peu près la même proportion de corps dans le géant d'Afrique que dans celui de Macédoine, puisque si une dent de celui-ci pesoit dix-huit livres de France, il est constant qu'il y avoit de quoi faire plus de cent de nos dents communes. Ainsi saint Augustin paroît n'avoir pas exagéré la chose ni avoir été trop crédule. Ce saint Père ajoûte qu'on trouvoit encore de temps en temps des ossements qui prouvent que la taille commune des anciens avoit été bien plus grande qu'on ne la voit aujourd'hui parmi les hommes : et comme les géants devoient encore surpasser les autres, il en infère que la dent qu'il vit, venoit d'un des géants de ces premiers temps. *Sed illum gigantis alicujus fuisse crediderim. Nam præter quod erant omnium multò majora quàm nostra tunc corpora, gigantes longè cæteris anteibant... Verùm ut dixi antiquorum magnitudines corporum inventa plerumque ossa,*

quoniam diuturna sunt, etiam multò posterioribus seculis produnt. Qu'on cesse donc de vanter la prodigieuse grandeur de ce géant dont on dit que Jean Ier, duc de Berry, vit, en 1356, les ossements proche Valence en Dauphiné, dans la baronie de Crussol, et dont il fit apporter une partie à Bourges; Chaumeau, qui n'est point accoûtumé à diminuer le mérite des raretez de la ville de Bourges, et qui en vit des restes à la Sainte-Chapelle, dit qu'il n'avoit que quinze coudées de hauteur (1). Étoit-ce là un sujet qui méritât d'être relevé par les pompeux vers qu'il rapporte :

Durant le cours de ce prince notable,
Fut mis à mort d'une masse massive,
Un grand géant de grandeur excessive,
Qui surmontoit en hauteur justement,
De douze pieds ceux qui sont maintenant.
Le duc voyant l'horrible créature,
Tant excéder les mètes de nature,
Fit colliger par désir curieux
Des ossements du monstre furieux,
Et pour monstrer tant merveilleux spectacle,
Les enchaîna sous ce grand habitacle.

Je ne sçai si Gulliver a cru forger une idée de hauteur dans les hommes qui n'eût jamais existé, lorsqu'il a décrit son royaume imaginaire; quoi qu'il en soit, les géants de Macédoine et d'Afrique se trouvent comparables à ceux de ce royaume. C'est ce qui doit mettre à l'abri de la critique les sculpteurs ou plutôt les architectes qui ont donné aux statuës de saint Christophe une taille de trente, quarante, cinquante pieds, et même davantage, telles qu'on les voit à Paris, à Auxerre et à Rome; et si l'on n'avoit pas d'autre argument contre la légende de ce saint, que l'énormité de sa stature, je vous déclare franchement que je ne crois pas qu'on fût bien fondé à la combattre.

(1) *Jean Chaumeau, Histoire de Berry* 1566, *pages* 230 et 231.

Vous voyez, Monsieur, qu'il n'est pas toujours inutile de mettre à part certains traits historiques et singuliers qu'on rencontre en lisant les ouvrages des Saints Pères ou des historiens, soit ecclésiastiques, soit profanes. L'extrait que plusieurs journaux ont donné du livre intitulé : *les Chats*, m'a aussi rappelé une particularité qui pourroit trouver place dans ce livre, (1) et qui ne convient guère ailleurs. C'est Jean, diacre de Rome, qui nous fait remarquer dans la vie qu'il a écrite de saint Grégoire, pape, premier du nom, qu'il y eut un solitaire de si grande vertu du temps de ce saint pontife, que Dieu lui révéla qu'il joüiroit du même degré de béatitude que ce saint pape. Or, ce solitaire ne possédoit rien au monde qu'une chatte. *Vir magnæ virtutis qui nihil in mundo possidebat præter unam cattam quam blanditiis crebrò quasi cohabitatricem in suis gremiis refovebat* (2). La grande pauvreté de cet hermite l'empêchoit de comprendre comment il pourroit n'être récompensé qu'à l'égal de saint Grégoire, qui possédoit des biens immenses. Une seconde révélation lui apprit qu'il n'étoit pas si pauvre ni si détaché qu'il le pensoit, puisqu'il avoit pour sa chatte plus d'attachement que saint Grégoire n'en avoit à tous les grands biens dont il joüissoit. *Cur audes paupertatem tuam Gregorii divitiis comparare, qui magis illam Cattam quam habes, quotidie palpando, nullique conferendo diligere comprobas quàm ille qui tantas divitias non amando sed contemnendo cunctisque liberaliter largiendo dispergit?* Ce trait historique peut servir en même temps d'apologie et de leçon à ceux et celles qui aiment les chats. J'aurois voulu que M. de Moncrif ne l'eût pas oublié.

(1) *Histoire des chats, dissertation sur la prééminence des chats, dans la société, sur les autres animaux d'Egypte, sur les distinctions et priviléges dont ils ont joui personnellement ; sur le traitement honorable qu'on leur faisoit pendant leur vie, et des monuments et autels qu'on leur dressoit après leur mort, avec plusieurs pièces qui y ont rapport*, par Moncrif. Paris, Quillau, 1727-1748; et Amsterdam, 1767, in-8°, fig.

Il y a des exemp. de l'édit. de 1748 qui portent pour titre : *Lettres philosophiques sur les chats.* Réimprimé aussi dans le tome XII des œuvres du comte de Caylus. (Voir le n° 95 du Catalogue de cette livraison.)

(2) Joan. Diac. Rom. lib. 2. Cap. 60. l'Edition des Bénédictins met *Gattam.* M. du Cange a mis dans son Glossaire, *Cattam.*

LE CHANCELIER DU PRAT (1).

La postérité n'a pas toujours usé d'une parfaite équité dans l'opinion qu'elle s'est formée de nos hommes d'État. Des préventions imméritées, acceptées de tout le monde, pèsent encore sur la mémoire de certains personnages, par la seule raison qu'en prêtant leur ministère à l'un de ces coups d'État qui transforment les mœurs d'une nation, ils ont, en vue du bien public, atteint gravement de hauts et vindicatifs intérêts. Les contemporains, à la vérité, ne sont pas toujours les meilleurs juges en pareille matière : mais quand une appréciation erronée a reçu la consécration de plusieurs siècles, il est donné à peu de personnes de la réformer. L'erreur trône en souveraine, et pour la déposséder de son usurpation, il faut plus que la passion du vrai ; il faut à l'œuvre un intérêt réel, direct et autant dire personnel : car l'esprit public fourvoyé ne se détache pas volontiers du crampon de l'erreur : le champ du retour, lui semble fermé, et pour l'y refouler, il faut un peu recourir au *compelle intrare* de l'Évangile.

M. le marquis du Prat essaie quelque chose de ce genre dans la réhabilitation qu'il entreprend d'une des grandes figures de notre histoire : il s'agit du cardinal du Prat, l'un des ascendants de l'auteur, chancelier de France, cardinal-archevêque de Sens, que les pamphlétaires contemporains, et à leur remor-

(1) M. le marquis du Prat a publié un *Essai sur la Vie d'Antoine du Prat, chancelier de France, archevêque de Sens, cardinal, etc.* Versailles, 1854 ; in-8° XII et de 170 pages. Ce volume est en vente à la librairie J. Techener.

que, les historiens du règne de François Ier, ont fort peu ménagé. Au surplus on sait que rien n'égale l'animosité, qu'en notre temps, certains écrivains ont mise à poursuivre la mémoire du roi chevalier lui-même. Des hommes d'un talent incontestable qui, s'ils eussent vécu sous le règne de François Ier, auroient été anoblis et comblés de bienfaits par ce prince, ont pris à tâche de le stigmatiser quoique sa magnanimité eût désarmé les haines contemporaines, et que le jugement unanime des générations éteintes sembla avoir mis à l'abri de toute réaction envieuse. L'amour des institutions libérales devoit-il rendre aveugle au point d'obliger les gens à remplir le rôle de diffamateurs! Deshériter le pays d'une gloire acquise, est-ce là du patriotisme?

A côté de ces haines sauvages, de ces diffamations furibondes, j'aime à relire ce qu'un contemporain ennemi, un écrivain de la Réforme, Sleidan, grand comtempteur des têtes couronnées, publioit à la nouvelle de la mort de ce prince, tant insulté par les gens de lettres de notre époque :

« La mort du roi François vint mal en poinct aux gens de « lettres et d'estude, car jamais homme n'aima mieux tous les « arts libéraux ny les entretint plus libéralement. Par long usage « et accoustumance il avoit acquis la cognoissance de maintes « choses. Car en dinant ou souppant il parloit coustumierement « des lettres, voire de grande affection. Il se servit longtemps « pour cela de Jacques Collin, homme docte, fort facond en « langue vulgaire. Pierre Castellan tint après son lieu. Par le « moyen d'iceulx, il estoit instruit de tout ce qui estoit aux « livres des poëtes, historiens, et cosmographiens : et par long « usage et récit ordinaire il entendoit et savoit tout ce que « Aristote, Théophraste, Pline et semblables ont escrit des « plantes, herbes, animaux, métaux et pierres précieuses. « Souvent aussi il conféroit des mathématiques et choses di- « vines : sa table estoit entourée de gens magnifiques et de « tous estats, et pour ce qu'on entamoit propos de diverses « matières il estoit mal aisé que l'un d'eux ne mist quelque

« chose en avant : ce qui estoit permis à chacun, pourvu qu'il « fut quelque peu cogneu. Cet exemple et estude du roi ai- « guillonna plusieurs à diligemment estudier, afin qu'ils peus- « sent avoir honneur en disputant devant luy. Il estoit estimé « éloquent et grave en sa langue. Il avoit gens par l'Italie et « la Grèce qui cherchoient les escrits des auteurs anciens et « les copioyent. Il ordonna une librairie fort ample et riche « dont plusieurs bons livres sont venus : Castellan en avoit la « charge. » (*Sleid. liv.* XIX *an*, 1547.)

François Ier, si grand appréciateur du vrai mérite, ne pouvoit pas s'aveugler, comme on l'a dit, sur la valeur de son principal ministre, de celui que durant plus de vingt années au milieu des embarras de tout genre, des difficultés et des complications de toute nature, il maintint sans partage au timon de l'État. On n'a voulu voir dans le chancelier que l'agent aveugle et passionné de la reine-mère Louise de Savoie. Certes je n'accepte pas en son entier le panégyrique que, sous forme d'*Essai*, M. le marquis du Prat nous donne du cardinal-archevêque de Sens : quelques points de cette biographie marquent une trop filiale préoccupation : mais en présence de l'invective et de la calomnie, on comprend, par manière de contre-poids, la complaisance et l'optimisme. Dans cette première ébauche, fruit d'un sentiment pieux, l'auteur aborde sommairement toutes les grandes affaires auxquelles fut mêlé le cardinal ; celles même que la passion lui a le plus reprochées. Ainsi la révocation de la pragmatique et le concordat ; la disgrâce de Bourbon et le supplice de Samblançay ; la vénalité des offices et les abus de la commandite ; l'auteur n'élude aucune difficulté et ne dissimule aucun grief ; il ne combat point tous les arguments ; il ne répond point à toutes les objections ; mais sa bonne foi est évidente, et lorsque sa religion ou sa conviction l'entraîne, le sentiment l'excuse et plaide avec lui une cause jusqu'à ce jour peu équitablement jugée. Au surplus, nous le répétons, cet *Essai* n'est qu'une introduction à une étude plus approfondie que termine en ce moment l'auteur sur l'administration du

chancelier du Prat. Le dépouillement d'une volumineuse correspondance récemment découverte, et l'analyse des *Mémoires* inédits d'Antoine du Prat, jusqu'à ce jour peu consultés, nous permettent de disposer un travail complet et véritablement utile sur cette grande figure trop méconnue, une œuvre, en un mot, qui jettera un nouveau jour sur l'histoire d'un prince qui, malgré tout, a parfaitement mérité le glorieux titre de *Protecteur des Lettres.*

LOUIS PARIS.

UNE LETTRE DE CHATEAUBRIAND.

Ministre ou simple citoyen, jamais Chateaubriand ne changea de devise; celle qu'il avoit adoptée dès son entrée dans le monde des hommes faits, il la conserva toujours dans toutes les actions de sa vie priyée comme dans tous les actes de sa carrière politique.

Cette noble devise étoit :

« Fais ce que dois, advienne que pourra. »

De là résulta pour lui la glorieuse honorabilité qui lui survit encore ; en politique, ce fut bien différent... il n'en advint que sa chute.

L'histoire de sa vie publique est courte, mais curieuse et instructive.

Sous l'empire, il étoit déjà devenu, par ses écrits, un de ces

hommes avec qui les gouvernants doivent compter. On ne l'aimoit pas, mais on l'estimoit et on lui offrit d'utiliser ses talents.

Chose rare! Chateaubriand avoit des convictions; il refusa les honneurs, préféra la médiocrité et l'indépendance de l'écrivain, aux faveurs que tant d'autres—plus obligés que lui par leur passé — imploroient à plat ventre. Aussi a-t-il eu le droit d'écrire ce beau passage :

« ..... J'achetai près du hameau d'Aulnay une maison de jardinier, cachée parmi des collines couvertes de bois..... Cet étroit espace me parut propre à renfermer mes longues espérances.

Spatio brevi spem longam reseces.

« Les arbres que j'y ai plantés prospèrent; ils sont encore si petits que je leur donne de l'ombre quand je me place entre eux et le soleil. Un jour, en me rendant cette ombre, ils protégeront mes vieux ans comme j'ai protégé leur jeunesse. Je les ai choisis, autant que je l'ai pu, des divers climats où j'ai erré. Ils rappellent mes voyages et mes illusions. »

Lorsqu'il vit poindre la nouvelle aurore de la maison de Bourbon, alors que le trône du grand empereur, déjà vacant, sembloit ne pouvoir trouver facilement un remplaçant capable d'y atteindre, Chateaubriand publia la fameuse brochure qui révéla à la France étonnée l'existence des derniers descendants de ses rois.

Selon les meilleures autorités, Louis XVIII dut la couronne à cette brochure : il le dit tout haut. Quelques mois plus tard, l'infatigable athlète mettoit au jour les Réflexions politiques qui furent accueillies avec enthousiasme par les vrais royalistes intelligents. Le roi paraissoit toujours charmé des services que le fidèle Breton avoit le bonheur de lui rendre; mais « plus l'ouvrage avoit de succès, dit quelque part Chateaubriand, moins l'auteur plaisoit à Sa Majesté. »

Louis XVIII disoit à ses familiers : « Donnez-vous de garde

d'admettre jamais un poète dans vos affaires : il perdra tout. Ces gens-là ne sont bons à rien. »

C'est vers cette époque que l'illustre écrivain traça les quelques lignes qu'on va lire, à l'adresse de M. le duc de Maillé :

« 25 décembre 1814.

« Je prends la liberté, monsieur le duc, de vous recommander *Ferrier*, excellent homme que je connois beaucoup ; puisqu'on ne veut rien faire pour moi, faites au moins quelque chose pour mon *portier*.

« Mille et mille compliments.

« De Chateaubriand. »

Comme on retrouve dans cette lettre l'aimable ironie que Chateaubriand s'excusoit avec tant de grâce de ne pouvoir toujours vaincre. Il étoit assez vengé quand il avoit ri.

Hélas ! la petite déconvenue dont il semble se plaindre dans cette lettre étoit bien peu de chose au prix des disgrâces que l'avenir lui réservoit.

On eut un jour besoin de lui, et il s'arrêta quelques moments à l'*hôtellerie des Capucines*, comme il appeloit, en souriant, le ministère des affaires étrangères. Chateaubriand fut ministre, puis pair de France. Un autre jour il déplut encore : l'invétéré constitutionnel avoit écrit, lui l'homme d'Etat, la *Monarchie selon la Charte*. On le raya de la liste des ministres d'Etat et il perdit ainsi une place réputée jusqu'alors inamovible.

« Ma nature me rend parfaitement insensible à la perte de mes appointements, écrivit-il alors : j'en suis quitte pour me remettre à pied et pour aller, les jours de pluie, en fiacre à la chambre des pairs. »

A cette occasion, il eut deux plus grands chagrins : il se vit forcé de vendre sa campagne de la *Vallée aux Loups*, et, qui pis est, sa bibliothèque, ses chers livres exposés à la criée par Merlin à la salle Silvestre ; excepté toutefois un petit Homère

grec, relié en maroquin rouge, à la marge duquel se trouvoient des essais de traduction et des remarques écrites de sa main.

C'est le seul livre qu'il conservât.

Quel homme, quel philosophe de l'antique et sage Athènes auroit pardonné cette double et indicible calamité au souverain toujours fidèlement servi? Chateaubriand s'en vengea par une réflexion notée dans son carnet :

« J'ai vu de près les rois, et mes illusions politiques se sont évanouies. »

Et là-dessus, il retourna porter son cœur incomparable et sa vaste intelligence à Louis XVIII, qui de nouveau en usa, en abusa, puis les dédaigna.

Albert de la Fizelière.

REVUE DES VENTES.

Dans l'espace de quelques mois, plusieurs bibliothèques importantes ont été livrées aux enchères.

Nous nous empressons de faire connoître à nos lecteurs les volumes qui ont obtenu les prix les plus élevés.

Nous parlerons aujourd'hui des ventes de MM. Libri-Carucci, Hope et Ch. Giraud. Quant à la vente de M. Raoul-Rochette, voici ce que nous en dirons. Cette bibliothèque spécialement consacrée aux Beaux-Arts et aux Antiquités, ne convenoit qu'à un petit nombre d'amateurs; cependant, cette vente a produit une somme de 50,000 fr. Mais aussi, les savants de tous les pays, ainsi que les grandes bibliothèques, ont concouru à activer les enchères. M. Franck achetoit pour l'Allemagne, M. Boone

pour l'Angleterre, M. Bossange pour l'Amérique; l'honorable M. Alvin, aussi bienveillant que savant bibliographe, avoit fait, tout exprès, le voyage de Paris, pour veiller lui-même à l'acquisition de certains articles dont il vouloit enrichir la bibliothèque royale de Bruxelles, confiée depuis longtemps à son intelligente direction. MM. J. de Witte et A. de Longpérier, membres de l'Institut, récoltoient à chaque séance quelques volumes utiles à leurs travaux. M. Gailhabaud a recueilli dans cette vente un grand nombre de dissertations précieuses qui enrichiront encore la collection qu'il a formée et que l'on regarde comme unique dans sa spécialité. Nous pourrions ajouter les noms de MM. E. Piot, Ch. Blanc et de beaucoup d'autres; mais nous nous arrêtons, l'espace viendroit à nous manquer pour le compte-rendu qui fait l'objet de cet article.

VENTE DE M. LIBRI.

N° 25. Conciliorum omnium generalium et provincialium collectio regia. *Parisiis*, 1644; 37 vol. in-fol. reliés en maroq. rouge. dent. aux armes. — acheté 875 par M. Solar.

27. Conciliorum collectio, ed. Mansi. *Florentiæ*, 1717. 31 vol. in-fol. — 680 fr. à M. Aug. Durand, libraire.

40. Lactantii opera, 1465. Incomplet du 23e feuillet et piqué. — 510 fr.

70. Decor puellarum. *Venetiis*, *Jenson*, 1471; (un feuillet refait, et trois autres défectueux) — 278 fr. à M. Tillard.

98. Bullarium romanum. *Romæ*, 1739; 28 vol. in-fol. — 405 fr.

156. Dantis quæstio florulenta de duobis elementis. *Venetiis*, 1508. in-4, m. r. Bauzonnet. — 530 fr.

454. Marcolini, le sorti. *Venetia*, 1540; in-fol. m. r. Bauzonnet. — 230 fr. à M. Tillard.

576. Livre de fauconnerie de Jeh. de Francières, in-4 goth. — 260 fr. pour M. le baron Jér. Pichon.

C'est le seul exemplaire que l'on connoisse de cette édition, la plus ancienne de ce livre; elle manquoit à la riche et remarquable collection des livres de chasse que possède M. le baron Pichon.

645. Martialis. *Venetiis*, *Aldus*, 1501, in-8. Exemplaire imprimé sur vélin. 460 fr. à M. Boone, libraire à Londres.

700 Petrarca. *Patavii*, 1472, in-4. Exemplaire imprimé sur vélin. — 2,700 fr. Acheté pour la Bibliothèque Impériale.

43. Tasso, Gerusalemme liberata. *Parma*, 1581, in-4. Exemplaire couvert

d'annotations et de stances inédites de la main d'Aldo Manuce. — 400 fr. à M. Boone.

762. Ariosto. Orlando furioso. *Venetia*, 1524. In-4, mar. rouge, Bauzonnet. — 300 fr. à M. Gancia, libraire à Brigthon.

763. Ariosto. Orlando furioso. *Venetia*, 1530. In-8, m. bl. Bauzonnet. Edition absolument inconnue. — 1,010 fr. à M. Boone.

899. Plauti comœdiæ. *Venetiis*, 1472. In-fol. *Editio princeps*. — 150 fr. à M. Didot.

975. Æsopi fabulæ, 1541, in-8. Vol. ayant appartenu à Galilée. — 175 fr. à M. H. Bossange.

981. Perceval le Gallois. *Paris*, 1530. In-fol. m. vert. Exemplaire du prince d'Essling. — 580 fr. à M. Giraud de Savine.

984. Le livre de Baudoyn, comte de Flandres. *Chambéry*, 1485. In-fol. goth. m. b. Bauzonnet. — 1,200 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

1000. Le Ciento novelle antike. In-4, annoté par Borghini et Vettori. — 325 fr.

1004. Boccacio. Il Decamerone. *Firenze*, *Giunti*, 1527. In-4. — 250 fr. à M. Gancia.

1107. Cosmographiæ introductio et Americi Vesputii navigationes. *Deodatæ*, 1507. In-4, quoique imparfait. — 212 fr.

1155. Baronii et Raynaldi annales ecclesiastici, 1738 ; 38 vol. in-fol. gr. pap. — 897 fr.

1162. Gallia christiana. 13 vol. in-fol. — 450 fr.

1178. Florez, Espana sagrada. 46 vol. in-4. — 300 fr.

1267. Boccace. De la généalogie des dieux. *Paris*, *Vérard*. In-fol. Exemplaire imprimé sur vélin avec miniatures. — 5,900 fr. pour Mgr le duc d'Aumale.

1369. Muratori rerum italicarum scriptores. 28 vol. in-fol. — 700 fr.

1505. Histoire de la nouvelle France par Marc Lescarbot. *Paris*, 1609. In-8. — 204 fr.

1541. Grævii et Gronovii thesaurus antiquitatum. 7 vol. in-fol. — 900 fr.

1839. Le livre du trésor, de Brunet, latin. Pet. in-fol. Manuscrit du XIVe siècle. — 600 fr.

VENTE DE M. HOPE.

Nous citerons seulement, les numéros suivants :

4. Livre d'heures du XVe siècle. Ce manuscrit a été acheté 360 fr. par M. Evans, libraire de Londres.

5. Heures pour Mme Chamillart. Charmant manuscrit sur vélin qui avoit fait partie de la collection de M. Debure, à la vente duquel il a été vendu 605 fr. Aujourd'hui il a été acheté, pour Mgr le duc d'Aumale, au prix de 525 f.

6. Heures latines, manuscrit avec miniatures d'une exécution passable. — 310 fr. à M. Didot.

8. Livre de prières. Manuscrit du XVe siècle enrichi de belles miniatures,

mais malheureusement incomplet. Il a été abandonné à M. Didot pour 905 fr.

9. Missale. En 1853, nous avons parlé de ce beau manuscrit italien ; il avoit été acheté par M. Hope, à la vente Debure, au prix de 3,565 fr. Aujourd'hui, soit pour la belle conservation, soit pour l'élégance de la reliure du Gascon, plus chèrement appréciée, ou bien encore par le caprice des enchères, ce même manuscrit a été adjugé à 5,500 fr. pour un amateur anglais, dit-on.

79. Recueil d'oiseaux peints sur vélin par Compardel, volume provenant de la collection Debure. — 250 fr. à M. le baron de Rotschild.

138. Portraits en pied des personnages de la cour de Louis XIV, par Bonnard. — 370 fr. à M. le baron de Rotschild.

198. Le livre excellent de Cysène. 1542, in-12 goth., riche reliure. — 301 fr.

244. L'art de fauconnerie et déduyt des chiens de chasse. In-4 goth (*Bauzonnet*). — 940 fr. pour Mgr le duc d'Aumale.

295. La Henriade, 1825; in-fol., reliure d'exposition, enrichi de fig. et de portraits (230 pièces). — 239 fr. pour M. le baron Salomon de Rotschild.

300. Chansons de Gauthier Garguille, 1632 (*Bauzonnet*). — 315 fr.

304. Roland furieux, avec plusieurs dessins de Cochin. —600 fr.

305. Gyrone il contese. 1540. Exempl. à la reliure d'Henri II et de Diane de Poitiers. — 300 fr.

317. Gil Blas. Exempl. imprimé sur papier de Chine, enrichi de six dessins originaux de Desenne, et de cinquante autres gravures. — 160 fr. pour le baron de Rotschild.

388. Lettres de Mme de Sévigné reliées en 26 vol. — 1,800 fr. à M. le baron de Rotschild.

Exemplaire *unique* imprimé sur papier de Chine auquel onze cents pièces, tant dessins que portraits et gravures ont été ajoutées.

462. Courses de têtes et de bagues. 1670, mar. r. (*Aux armes*). — 165 fr. pour Mgr le duc d'Aumale.

466. Collection de dessins, vignettes, portraits et fleurons, pour l'Histoire de la Maison de Condé, par Desormeaux. 5 vol. — 287 fr. pour le baron de Rotschild.

VENTE DE M. CH. GIRAUD.

1. Biblia sacra, pet. in-8, rel. en velours. — 400 fr. à M. Didot.

Charmant manuscrit du XIIIe siècle, avec miniatures, qui valoit davantage.

2. Biblia sacra. *Parisiis, ex typogr. regiâ*, 1653, in-4, v. f. tr. dor. (*Aux armes de Bossuet*). — 82 fr. à M. Moignon.

4. La Sainte Bible, traduite par Sacy. *Paris*, 1715, 3 vol. in-fol. mar. r. tr. dor. — 300 fr.

Bel exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

7. Psalterium, gr. et lat. *Mediolani*, 1481, pet. in-fol., mar. tr. dor. — 170 fr.

Première édition des Psaumes en grec.

38. Histoire du Vieux et du Nouveau Testament. *Anvers*, *P. Mortier*, 1700, 2 vol. in-fol. mar. vert, doublé de mar. tr. dor. — 380 fr.

Superbe exemplaire en grand papier, aux armes de Mirabeau. Épreuves avant les clous.

43. Explication de la prophétie d'Isaïe sur l'enfantement de la Vierge, par Bossuet, in-12, mar. rouge (*Aux armes de la princesse Palatine*). — 118 fr. pour M. Yéméniz.

70. Prières saintes et chrétiennes, in-16, rel. en chagrin. — 780 fr. à M. de Lacarelle.

Charmant manuscrit de Jarry.

74. Acta conciliorum.... (curante J. Harduino). *Parisiis*, 1715, 12 vol. in-fol., gr. pap. v. m. — 157 fr.

89. Lactantii opera. *Romæ*, *Conr.Sueynheym* et *Arn. Pannartz*, 1470, in-fol. mar. — 150 fr. à M. Solar.

132. Traité de la communion sous les deux espèces, par Bossuet. (*Édition originale, aux armes de la princesse Palatine.*) — 140 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

151. Les Provinciales de Pascal. 1657, in-4, mar. — 185 fr.

Édition originale.

163. Réfutation du Catéchisme du sieur Paul Ferry, par Bossuet. Édition originale avec autographe de Bossuet. — 300 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

182. Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Meaux; édition originale (*Aux armes de Bossuet*) avec autographes de Bossuet. — 300 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

198. L'Imitation de Jésus-Christ, traduite par P. Corneille. *Rouen et Paris*, 1656, in-4, mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 665 fr. à M. Dubois.

Précieux exemplaire portant un envoi de la main de P. Corneille.

211. Introduction à la vie dévote de saint François de Sales. 1641. in-fol. mar. rouge. (*Aux armes de la duchesse d'Aiguillon*). — 160 fr.

245. Le livre intitulé l'Art de bien mourir. *Paris*, *Ant. Verard*, 1492, pet. in-fol., fig. sur bois, mar. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 730 fr. à M. Solar.

Livre précieux et des plus rares, orné d'un grand nombre de figures sur bois.

248. Le Promptuaire des exemples des vertus. *Anvers*, 1569, in-8, mar. vert, tr. dor. — 110 fr.

Aux armes de Henri III.

316. De l'esprit des loix, par Montesquieu. *Genève*, 1748, 2 vol. in-4, mar. r. tr. dor. (*Duru*). — 280 fr.

Superbe exemplaire de l'édition originale.

327. Corpus juris civilis. *Amstelod. Elzev.*, 1663, 2 vol. in-fol., mar. r. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 185 fr.

330. Justiniani institutiones. *Moguntiæ, P. Schœffer*, 1468, gr. in-fol. goth. mar. br. tr. dor. — 3450 fr.

Imprimé sur vélin. Première édition.

371. Coustumes de Normandie, 1483, in-fol. mar. bl. comp. tr. dor. (*Duru*). — 740 fr.

Première édition et premier livre, à ce que l'on croit, imprimé en Normandie.

413. Gratiani decretum. *Argentorati, H. Eggeisteyn*, 1472, in-fol. goth. — 82 fr. à M. Giraud de Saviné.

Un des premiers livres imprimés à Strasbourg.

416. Liber sextus Decretalium D. Bonifacii pape VIII. *Moguntiæ, P. Schœffer*, 1470, in-fol. mar. bl. tr. dor. — 1,105 fr.

Imprimé sur vélin.

465. Plutarchi opuscula. *Venetiis, Aldus*, 1509, in-fol. v. f. tr. dor. — 160 fr. à M. Didot.

Première édition.

466. Jamblicus, etc. *Venetiis, Aldus*, 1516, in-fol., v. f. tr. dor. — 1,025 fr.

Exemplaire de François Ier.

468. M. T. Ciceronis officiorum libri III. *Moguntiæ, J. Fust*, 1465, pet. in-fol. mar. r. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 3,450 fr. à M. Didot.

Imprimé sur papier vélin. Édition précieuse, la première du traité *De Officiis*.

471. M. T. Ciceronis de Natura deorum lib. III. *Venetiis, Vindelinus de Spira*, 1471, gr. in-4, mar. r. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 350 fr.

511. A. T. S. Boetius. *Norimbergæ, A. Coburger*, 1473, in-fol. goth. mar. vert, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 155 fr.

518. Essais de Montaigne. *Bourdeaux*, 1580, in-8, mar. v. tr. dor. (*Duru*). 155 fr.

Édition originale.

519. Les mêmes. *Paris*, 1588, in-4, mar. r. tr. dor. (*Duru*). — 205 fr.

522. Les mêmes (publiés par Mlle de Gournay). *Paris*, 1595, in-fol. v. f. — 230 fr.

Exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

590 *bis*. Politique d'Aristote (trad. par Nic. Oresme). *Paris, A. Verard*, 1489, in-fol. goth. mar. tr. dor. — 420 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

592. Politique tirée de l'Écriture sainte, par Bossuet. *Paris*, 1709, in-4, gr. pap. mar. r. (*aux armes du duc du Maine*). — 150 fr.

995. Theocriti Opera. *Venetiis, Aldus*, 1495, in-fol. mar. vert, tr. dor. — 152 fr.

614. Erasmi Institutio principis christiani. *Basileæ*, 1516, in-4, v. tr. dor. 399 fr. à M. Boone.

Exemplaire de François Ier.

680. Hippocratis opera. *Venetiis, Aldus*, 1526, in-fol. mar. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 145 fr.

741. Le Pâtissier françois. *Amsterd.*, *L. et D. Elzevier*, 1655, pet. in-12, mar. r. tr. dor. — 275 fr. à M. Potier.

814. Joannis (Balbi) de januâ catholicon. *Moguntiæ*, 1460. In-fol. mar. r. tr. dor. — 1950 fr. à M. Solar.

Première édition très-précieuse, due aux presses de J. Gutenberg.

852. Le Thrésor de la langue françoyse, par Nicot, 1606; in-fol. (*Aux armes de De Thou*). — 215 fr.

868. Rhétorique d'Aristote (traduction de Cassandre) *Paris, D. Thierry*, 1675, in-12, mar. r. tr. dor. — 140 fr.

Exemplaire de J. Racine avec quelques lignes de sa main.

892. Orationes horum rhetorum, Æschinis, Lysiæ, etc. Isocratis, etc. *Venetiis, Aldus*, 1513, 3 tom. en 2 vol. pet. in-fol., mar. r. tr. dor. — 150 fr. à M. Didot.

Collection précieuse et rare.

906. Ciceronis Orationes. *Parisiis*, *S. Colinæus*, 3 vol. in-8, mar. bl. (*Aux armes du comte d'Hoym*). — 101 fr. à M. Solar.

912. Quintiliani Declamationes. *Parmæ*, 1494, in-fol., mar. bl. tr. dor. (*Padeloup*). — 130 fr. à M. Solar.

Aux armes du comte d'Hoym.

933. Oraisons funèbres de Fléchier. — 180 fr. à M. Solar.

Éditions originales.

952. Poetæ græci principes. *Excud. H. Stephanus*, 1566, 1 tom. en 2 vol. in-fol., mar. tr. dor. (*Rel. du XVIe siècle*). — 300 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

Superbe exemplaire aux armes du cardinal de Bourbon.

955. Anthologia græca (cura J. Lascaris). *Florentiæ*, *L. Fr. de Alopa*, 1494, in-4, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 415 fr. à M. Solar.

Édition fort rare, impr. en lettres capitales. Avec la lettre de Lascaris qui manque à presque tous les exemplaires.

975. Eustathii Commentarii in Homerum. Gr. *Romæ*, *A. Bladus*, 1542-50, 4 vol. in-fol. mar. r. dent. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 465 fr.

Superbe exemplaire de l'édition originale.

1017. Opera et fragmenta veterum poetarum (edente Maittaire). *Londini*, 1713, 2 vol. in-fol., gr. pap. mar. r. tr. dor. — 185 fr. à M. Boone.

1027. Catullus, Tibullus et Propertius. *Venetiis*, *Aldus*, 1502, in-8. (*Riche rel. de Capé*). — 170 fr.

1036. Virgilius. *Venetiis*, *Aldus*, 1527, in-8, mar. n. compt. tr. dor. — 1,260 fr. à M. Boone.

Exemplaire de Grolier.

1038. Virgilius (ex recensione Maittaire). *Tournon*, 1715, in-12, mar. r. gr. gr. pap. (*Aux armes du prince Eugène de Savoie.*) — 125 fr.

1058. Horatii Opera. *Londini*, 1792, 2 vol. gr. in-4, pap. vél. m. bl. — 160 fr. à M. le marquis de Morante.

1068. Ovidii Opera. *Londini, Tonson*, 1715; 13 vol. gr. pap. mar. r. (*Aux armes du prince Eugène.*) — 145 fr. à M. le baron Ernouf.

1160. La Nef des folz du monde. *Paris, G. de Marnef*, 1497, in-fol. goth. mar. vert. tr. dor. (*Kœhler*).

1200. Les Fais Maistre Alain Charetier. *Paris, A. Verard, s. d.*, in-fol. goth. mar. r. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 400 fr. à M. Solar.

Édition non mentionnée.

1205. Le Grant Testament de Fr. Villon. *Paris, veuve Nyverd, s. d.*, pet. in-8, mar. r. riches ornements. (*Bauzonnet-Trautz*), — 405 fr.

1208. Paraboles de Me Alain de Lille. *Paris, Anth. Verard*, 1492, in-fol. mar. vert. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 300 fr. à M. Solar.

1209. Vigiles de la mort de Charles VII. *Paris, Rob. Bouchier* (1500), in-fol. goth. mar. doublé de mar. (*Riche rel. de Niedrée*). — 405 fr. à M. Solar.

Magnifique exemplaire.

1213. Le Vergier d'Honneur, 1521, goth. mar. bleu. (*Bauzonnet*).— 215 fr. à M. Didot.

1217. Le Chasteau de Labour, par P. Gringore. — 250 fr. à M. Solar.

1218. Contredicts de songes creux, par P. Gringore. — 170 fr. à M. Solar.

1220. Menus propos de mère Sotte, par P. Gringore.—300 fr. à M. Solar.

1223. Le Chevalier aux Dames. — 580 fr.

1227. Les Triomphes de la noble et amoureuse dame. — 400 fr.

1229. Œuvres de Cl. Marot, *Lyon, Fr. Juste*, 1539, in-16, mar. tr. dor. 119 fr. à M. Solar.

1238. L'Esperon de discipline. — 201 fr.

1244. Marguerites de la marguerite. *Lyon, J. de Tournes*, 1547, 2 vol. in-8, mar. r. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 250 fr. à M. Solar.

1249. Œuvres de Louise Labé. *Lyon, J. de Tournes*, 1556, in-8, mar. v. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 139 fr.

1260. Œuvres de Ronsard. *Paris*, 1609, in-fol. vél. tr. dor. — 900 fr. à M. Maxime Du Camps.

Bel exemplaire qui a appartenu à M. Victor Hugo. Il contient sur ses marges des pièces de vers *autographes* des poètes les plus distingués de notre époque.

1310. Œuvres du sieur Théophile. — 330 fr.

Exemplaire d'Anne d'Autriche.

1377. Œuvres de Boileau. *Paris*, 1701, 2 vol. in-12. mar. r. doublé de mar. r. tr. dor. — 370 fr.

Dernière édition publiée par Boileau. Cet exemplaire contient un envoi de la main de l'auteur.

1402. Œuvres de J.-B. Rousseau. *Londres*, 1723, 2 vol. in-4, mar. bl. tr. dor. (*Padeloup*). — 199 fr. à M. J. Pichon.

Superbe exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

1454. Contes de La Fontaine. *Paris*, 1665-66, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 261 fr. à M. Solar.

1513. Obros de de Loys de la Bellaudière. *Marseille*, 1595, 4 part. en 1 vol. in-4, mar. bl. tr. dor. (*Thouvenin*). — 430 fr. à M. Brun.

Premier livre imprimé à Marseille. Exemplaire de Charles Nodier.

1517. Rime di Dante. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1502, in-8, mar. v. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 100 fr.

1582. Mystères de la Conception, de la Passion et de la Résurrection. *Paris, Al. Lotrian*, 1541-42, 3 part. en 1 vol. in-4, mar. v. tr. dor. (*Padeloup*).— 350 fr. à M. Yéméniz.

1583. L'Homme juste et l'Homme mondain (moralité). *Paris, Anth. Verard*, 1506, in-4 goth. mar. v. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 595 fr. à M. Solar.

Un des livres les plus rares de la classe des mystères. Exemplaire de Gaignat.

1584. Le Mystère des actes des Apôtres. *Paris*, 1541, 3 part. en 1 vol. in-fol. goth. mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 341 fr.

Superbe exemplaire.

1589. Œuvres de J. et J. de la Taille. *Paris*, 1574. 5 part. en 1 vol.—120 fr. à M. Jamet.

1620. Collection de pièces dramatiques de P. Corneille. 22 vol. in-4, in-8 et in-12, mar. tr. dor. — 445 fr. à M. Duprat.

Éditions originales.

1621. Œuvres de P. Corneille. *Paris* et *Rouen*, 1648, 2 vol. pet. in-12, mar. r. doublé de mar. bl. tr. dor. — 256 fr. à M. Solar.

Édition précieuse et rare.

1623. Le Théâtre de P. Corneille, 1664. — 330 fr. à M. Boranni.

1624. Théâtre de P. et Th. Corneille. *Amsterd. Abr. Wolfgang*, 1664-78. 11 vol. pet. in-12, mar. bl. tr. dor. — 400 fr. à M. Solar.

Très-bel exemplaire de cette édition qui se joint à la collection des Elsevier.

1680. Œuvres de Molière. *Paris*, 1674, 6 vol. in-12, mar. r. tr. dor. — 160 fr. à M. Potier.

Édition rare.

1681. Œuvres de Molière. *Amsterd., J. Lejeune*, 1675, 6 vol. pet. in-12, mar. r. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 481 fr. à M. Solar.

Très-bel exemplaire du Molière Elsevier.

1682. Molière, 1681: 5 vol. — 203 fr.
1683. Molière, 1682; 8 vol. — 370 fr.

Pièces de Molière, éditions originales, savoir :

1685. L'Estourdy, 1663. — 96 fr.
1688. Sganarelle, 1660. — 79 fr.
1691. L'Escole des Maris, 1661. — 140 fr.
1693. Les Fâcheux, 1662. — 115 fr.
1695. L'Escole des Femmes, 1663. — 140 fr.

1698. La Critique de l'escole des femmes, 1663. — 111 fr.
1700. L'Amour médecin, 1666. — 101 fr.
1703. Le Mariage forcé, 1668. — 95 fr.
1704. Le Misanthrope, 1667. — 205 fr.
1706. Le Sicilien, 1668. — 96 fr.
1708. Le Tartuffe, 1669. — 203 fr.
1711. Amphitryon, 1668. — 100 fr.
1717. Les Fourberies de Scapin, 1671. — 125 fr.
1718. M. de Pourceaugnac, 1670. — 123 fr.
1723. Psyché, 1671. — 100 fr.
1725. Les Femmes savantes, 1673. — 185 fr.
1742. Œuvres de Racine, 1676. — 360 fr.
1743. Œuvres de Racine, 1678. — 127 fr.
1744. Œuvres de Racine, 1680. — 120 fr.
1745. Œuvres de Racine, 1687. — 170 fr.
1746. Œuvres de Racine, 1697. — 150 fr.
1747. Les mêmes, 1702. — 80 fr.
1748. Œuvres de Racine, 1750. — 60 fr. Didot.

Œuvres de Racine, éditions originales :

1749. La Thébayde, 1664. — 112 fr.
1751. Andromaque, 1668. — 136 fr.
1753. Les Plaideurs, 1669. — 210 fr.
1754. Britannicus, 1670. — 150 fr.
1755. Bérénice, 1671. — 120 fr.
1756. Bajazet, 1672. — 140 fr.
1758. Mithridate, 1673. — 119 fr.
1759. Iphigénie, 1675. — 159 fr.
1761. Phèdre et Hippolyte, 1677. — 122 fr.
1763. Esther et Athalie, 1689 et 1691. — 130 fr.

1832. Esope en françoys, 1520, in-4 goth. — 370 fr.

1843. Amours de Daphnis et Chloé (trad. par J. Amyot). *Paris*, 1718, in 8, fig. du Régent, mar. r. tr. dor. (*Derome*). — 83 fr. à M. Allouard.

1854. Griselidis. (*Lyon*, vers 1500), pet. in-fol. goth. figures sur bois, mar. bl. dent. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 395 fr. à M. Yéméniz.

1858. L'Hystoire du sainct graal. *Paris*, *J. Petit*, 1516, in-fol. goth. mar. r. doublé de mar. v. tr. dor. (*Bauzonnet*), — 1,550 fr. à M. Solar.

Magnifique exemplaire d'un des romans les plus rares de la Table ronde.

1859. Merlin. *Paris*, *Ph. Lenoir*, *s. d.* in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Padeloup*). — 410 fr. à M. Giraud de Savine.

1860. Lancelot du Lac. *Paris*, *J. Petit*, 1553, in-fol. goth. mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 450 fr. à M. Solar.

1861. Meliadus de Léonois, *Paris*, 1528, in-fol. mar. r. doublé de mar. v. (*Koehler*). — 600 fr. à M. de Lacarelle.

1862. Tristan de Léonois. *Paris, D. Janot*, 1533, in-fol. mar. r. tr. dor. (*Boyet*). — 300 fr. à M. Tross.

Exemplaire aux armes du prince Eugène de Savoie.

1863. Isaïe le Triste. *Paris, Galliot Dupré, s. d.* in-fol. goth. mar. r. riche reliure (*Duru*). — 1499 fr. à M. Boone.

Édition rare. Magnifique exemplaire.

1864. Isaïe le Triste, in-4°. — 195 fr. à M. Boone.

1865 Arthus de Bretaigne. — 225 fr. à M. Giraud de Savine.

1867. Clériadus. — 365 fr. à M. Solar.

1868. Chronique de Turpin. — 215 fr. à M. Solar.

1869. Doolin de Mayence. — 195 fr. à M. Solar.

1872. Conqueste de Trébizonde. — 215 fr. à M. Solar.

1874. Maugist d'Aigremont. — 250 fr. à M. Yéméniz.

1875. Mabrian. — 330 fr. à M. Solar.

1876. Mabrian, in-4. — 226 fr.

1877. Morgant le Géant. — 380 fr. à M. Solar.

1879. Guérin de Montglave. — 350 fr. à M. Yéméniz.

1881. Ogier le Danois. — 170 fr. à M. Solar.

1883. Theseus de Coulogne. — 240 fr.

1885. Milles et Amys. — 370 fr. à M. Solar.

1887. Judas Machabeus. — 230 fr. à M. Solar.

1888. Godefroy de Bouillon. — 340 fr.

1889. Godefroy de Bouillon. — 160 fr. à M. Solar.

1890. Bertrand Du Guesclin. — 200 fr. à M. Solar.

1891. Amadis des Gaules (*Aux armes du comte d'Hoym*). — 500 fr.

1897. Hercules. — 200 fr. à M. Yéméniz.

1900. Perceforest. — 375 fr. à M. Solar.

1901. Baudouin, comte de Flandre. *Chambéry, Anth. Neyret*, 1485, in-fol. goth. mar. r. doublé de mar. ol. tr. dor. (*Koehler*). — 700 fr. à M. Solar.

Un des premiers livres imprimés à Chambéry.

1903. Gérard de Nevers. — 249 fr.

1905. Histoire et chronique du Petit Jehan de Saintré. *Paris, Mich. Lenoir*, 1517, in-fol. goth. mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 550 fr. à M. Solar.

Édition la plus recherchée de ce roman.

1906. Florent et Lyon. — 250 fr.

1909. Jean de Paris. *Lyon, B. Chaussard*, 1554, pet. in-4. goth mar. r. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 279 fr.

1913. Robert le Diable. — 305 fr. à M. Solar.

1916. Amours de Psyché et de Cupidon, par La Fontaine. *Paris, Cl. Barbin*, 1669, in-8, mar. v. tr. dor. (*Niedrée*). — 120 fr.

Edition originale.

1979. Zayde (par Mme de la Fayette). *Paris, Cl. Barbin*, 1670-71, 2 vol. pet. in-8, mar. v. tr. dor. (*Niedrée*). — 99 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

Edition originale.

1980. La princesse de Clèves (par Mme de la Fayette). *Paris, Cl. Barbin*, 1678, 4 tom. en 2 vol. pet. in-12 mar. bl. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 105fr.

Charmant exemplaire de l'édition originale.

2020. Paul et Virginie, édition Curmer sur papier de Chine. — 202 fr.

2036. Cent Nouvelles nouvelles. *Paris, veufve J. Trepperel, s. d.* in-4, mar. r. doublé de mar. vert, comp. tr. dor. (*Niedrée*). — 421 fr. à M. Solar.

Superbe exemplaire.

2055. Il Decamerone di Boccacio, *Amsterd. (Elzevier)*, 1665, in-12, mar. cit. fil. tr. dor. (*Du Seuil*). — 111 fr. à M. Solar,

Très-bel exemplaire. Un des plus grands de marge que l'on connoisse.

2072. Rabelais. Gargantua. *Lyon, E. Dolet*, 1542. — Pantagruel. *Lyon, E. Dolet*, 1542, 2 tom. en 1 vol. in-16, mar. riches comp. tr. dor. (*Niedrée*). 441 fr. à M. Solar.

2073. Rabelais. — 249 fr. à M. Solar.

2076. Rabelais, 1559. — 225 fr. à M. de Lignerolles.

2079. Œuvres de Fr. Rabelais (*Amsterd. L. et D. Elzevier*), 1663, 2 vol. pet. in-12, mar. bl. fil. tr. dor. (*Duru*). — 145 fr.

Très-bel exemplaire, très-grand de marges.

2080. Œuvres de Fr. Rabelais, avec des remarques par Leduchat. *Amsterd. J. Fr. Bernard*, 1741, 3 vol. in-4, v. f. fil. tr. dor. (*Padeloup*).— 574 fr.

Très-bel exemplaire en grand papier, de la bibliothèque de Pixérécourt.

2152. Germani Brixii antimorus, 1519. — 121 fr. à M. le marquis de Morante.

2200. C. Plinii Epistolæ. S. l. 1471, gr. in-4, mar. r. tr. dor. — 250 fr. à M. Didot.

Première édition.

2258. Vies des Hommes illustres et Œuvres morales de Plutarque, trad. de grec en françois, par J. Amyot. *Paris, Vascosan*, 1567-74, 14 vol., in.8, mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)*. — 249 fr. à M. Solar.

Exemplaire de la Vallière, d'une conservation médiocre.

2259. Lucianus. *Florentiæ*, 1496, in-fol. mar. r. fil. tr. dor. — 225 fr. à M. Solar.

Première édition.

2267. M. T. Ciceronis Opera (studio J. Oliveti). *Paris, J.-B. Coignard*, 1740, 9 vol. in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Anguerran*). — 440 fr. à M. E. Dutuit.

Superbe exemplaire.

2289. Œuvres de J.-L. Guez de Balzac. *Leide et Amsterd., les Elzeviers*, 1658-78, 6 vol. pet. in-12, mar. r. fil. — 751 fr. à M. Solar.

Magnifique exemplaire dont les divers volumes sont non rognés.

2344. Theatrum geographiæ veteris recensuit Bertius. In-fol. mar. rouge (*Padeloup*). Exemplaire de Labédoyère vendu 161 f. à cette vente, a été acheté cette fois 121 fr. par M. Quatremère.

2345. Strabo. De situ orbis (gr.) *Venetiis, Aldus*, 1516, in-fol. mar. r. tr. dor. (*Anc. rel.*). — 120 fr. à M. Yéméniz.

Première édition.

2355. J. Solini de situ orbis. *Venetiis, N. Jenson*, 1473, in-fol. c. de R. — 70 fr.

Première édition avec date.

2388. L'Art de vérifier les dates. *Paris*, 1783, 3 tom. en 6 vol. in-fol. v. ec. fil. tr. dor. (*Derome*). — 260 fr.

Exemplaire en grand papier.

2419. Eusebii Pamphili ecclesiasticæ historiæ lib. X. *Parisiis, Rob. Stephanus*, 1554, in-fol. mar. citr. tr. dor. — 290 fr. à M. Solar.

Bel exemplaire aux armes de Longepierre.

2554. Thucydides. *Venetiis, Aldus*, 1502, in-fol. mar. fauve tr. dor. — 220 fr. à M. Solar.

Première édition.

2559. Diodorii Siculi Bibl. histor. libri... Recensuit P. Wesselingius. *Amst.*, 1746, 2 vol. in-fol. mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 195 fr.

Très-bel exemplaire en grand papier du duc de la Vallière et de M. de la Bédoyère.

2564. Q. Curtius. *Romæ, G. Laver, s. d.* in-4, demi-rel. mar. — 130 fr. à M. Didot.

Edition imprimée vers 1470, et probablement la première de Q. Curce.

2565. Quintus Curtius. *Venetiis, Aldus*, 1520. in-8, v. à compart. tr. dor. — 450 fr.

Exemplaire de François Ier, avec ses armes.

2578. T. Livii Historiarum libri. *Venetiis, Aldus*, 1518-1533, 5 vol. in-8, mar. r. tr. dor. (*Duru*). — 199 fr. à M. le marquis de Morante.

9612. P. C. Tacitus. *Romæ, St. Guill. de Lotharingia*, 1515, in-fol. mar. v. fil. dent. tr. dor. — 201 fr. à M. Solar.

Édition rare et précieuse, la première qui contienne tout ce qui est resté de Tacite.

2618. C. Taciti Opera, illustr. G. Brotier. *Parisiis*, 1771, 4 vol. in-4, mar. r. comp. tr. dor. (*Thouvenin*). — 341 fr.

Magnifique exemplaire en grand papier.

2658. Histoire universelle de J. Aug. de Thou. *Paris*, 1734, 16 vol. in-4, mar. bl. fil. tr. dor. — 1,295 fr. à M. le comte Roger.

Superbe exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

2700. Histoire de France du Père Daniel, 17 vol. in-4, mar. rouge. — 285 fr. pour M. le comte Roger.

2696. Histoire de France par Mézeray. *Paris, M. Guillemot*, 1643, 3 vol. in-fol. gr. pap. mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)*. — 466 fr.

Superbe exemplaire, avec les cartons.

2722. Les Chroniques de Froissart. *Paris, Anth. Verard*, 1518, 3 vol. in-fol. goth. mar. r. fil. tr. dor. (*Capé*). — 425 fr. à M. Solar.

2723. Chroniques de Monstrelet. *Paris, Anth. Verard* (vers 1503), 2 vol. in-fol. goth. mar. r. fil. tr. dor. (*Capé*). — 460 fr. à M. Tillard.

Très-grand de marges.

2735. Les mêmes Mémoires, enrichis de notes de Lenglet-Dufresnoy. *Paris*, 1747, 4 vol. in-4, vél. — 127 fr.

Exemplaire en grand papier, avec les portraits d'Odieuvre.

2740. La très-joyeuse histoire composée par le loyal serviteur des faitz et gestes du chevalier Bayart. *Paris, Galiot du Pré*, 1527, in-4 goth. mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*), — 501 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

2787. Mémoires de Sully. *Paris*, 1747, 3 vol. in-4, gr. pap., portraits d'Odieuvre, v. m. fil. tr. dor. (*Derome*). — 181 fr.

2811. Testament politique du cardinal de Richelieu. *Amsterd.*, 1688, pet. in-12, mar. v. dent. doubl. de mar. tr. dor. (*Boyet*). — 161 fr.

Charmant exemplaire aux armes de Mme de Chamillart.

2904. Histoire de Paris, par D. Félibien et D. Lobineau. *Paris*, 1725, 5 vol. in-fol. mar. bl. riche dent. tr. dor. — 295 fr.

Bel exemplaire aux armes du Dauphin, père de Louis XVI.

2926. Annales et chroniques d'Anjou, par Ch. Bourdigné. *Angiers*, 1529, in-fol. goth. mar. v. tr. dor. (*Capé*). — 145 fr.

2929. Chronique d'Angleterre et Bretaigne, par Al. Bouchard. *Paris, J. Petit*, 1531, in-fol. goth. mar. r. comp. tr. dor. (*Duru*). — 201 fr.

2958. Histoire de Provence de Cæsar de Nostradamus. *Lyon*, 1614, in-fol. portr. mar. r. fil. tr. dor. — 295 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

Superbe exemplaire aux armes de De Thou.

2977. Histoire de Dauphiné, par N. Chorier. *Grenoble*, 1661-72, 2 vol. in-fol. v. ant. tr. dor. — 250 fr. à M. Brun.

2980. Recueil des histoires d'Austrasie, par Simph. Champier, *Lyon*, 1510, in-fol. goth. mar. r. tr. dor. — 171 fr. à M. de Lignerolles.

3004. Les grans Chroniques des ducz de Savoie (par Simph. Champier), *Paris*, 1516, in-fol. goth. vél. — 345 fr. à M. de Lignerolles.

3060. Monumenta Germaniæ historica.... edidit Pertz. *Hanoveræ*, 1826-52, 12 vol. in-fol. gr. pap. vél. mar. r. — 665 fr. à M. Tross.

3104. La vraye et parfaite science des armoiries... par P. Palliot. *Dijon*, 1664, in-fol. mar. r. doublé de mar. bl. tr. dor. — 545 fr. à M. Boone contre M. le baron Jérôme Pichon.

Bel exemplaire aux armes de Mesdames.

3114. Histoire généalogique de la maison royale de France, des pairs, des grands officiers de la couronne, etc., par le P. Anselme. *Paris*, 1726-33, 9 vol. in-fol. gr. pap. v. f. — 396 fr.

3161. J. Gruteri Corpus inscriptionum ex recensione G. Grævii. *Amstel.*, 1707, 4 vol. in-fol. mar. rouge comp. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 192 fr. à M. Solar.

3200. Brantôme (*Elzevir*). — 200 fr. à M. Eydin.

3211. Les Hommes illustres qui ont paru en France... par Ch. Perrault. *Paris*, 1696-1700, 2 tom. en 1 vol. in-fol. gr. pap. portr. mar. cit tr. dor. (*Anguerran*). — 200 fr.

Superbe exemplaire.

3235. Annales typographici, opera Maittaire. — 220 fr. à M. le marquis de Morante.

3236. Annales typographici, opera Panzer. — 239 fr. à M. Solar.

3273. Valerius Maximus. *Moguntiæ*, *P. Schœffer*, 1471, in-fol. goth. mar. r. tr. dor. — 310 fr. à M. Didot.

Première édition avec date.

ANALECTA-BIBLION

(LIVRES ANCIENS).

CHRITIANAE RELIGIONIS ARCANA, auctore Thomâ Elysio Neap., theologo dominicano. *Venetiis, Dom. Guerrei*, 1569; in-4°. (Voir le Catalogue à la fin de cette livraison.)

L'auteur nous apprend, dans son épître dédicatoire au pape Pie V, que saint Thomas d'Aquin étoit son maître de prédilection, qu'il avoit étudié avec soin tous ses ouvrages, et que, déjà parvenu à une extrême vieillesse, il publioit ce livre, extrait en partie des œuvres du maître, afin d'être utile aux pauvres religieux qui n'osent, dit-il, s'aventurer sur le vaste océan de la théologie. Mais Thomas Elysius ne s'est pas contenté de composer un cours de théologie scolastique ; il a voulu sonder

les *arcanes* de la religion chrétienne, et dans ce travail, il s'est montré casuiste habile et presque universel.

Quoique nous ne soyons pas théologiens, et que nous soyons encore moins casuistes, Dieu merci ! nous avons entrepris de lire ce volume in-4° de 558 pages, écrit en latin de l'école, farci de *quod* et de *quia* sans un seul *que retranché ;* et vraiment, nous ne regrettons pas notre lecture. On se figureroit difficilement quelle a été notre surprise, quel a été notre ébahissement, en voyant défiler devant nos yeux ces doctrines et ces raisonnements extraordinaires qui renversent de fond en comble les notions du bien et du mal que l'on s'est donné la peine de nous inculquer dès l'enfance. Nous avions beau rappeler à notre mémoire que la dédicace est adressée à un pape, que l'auteur déclare humblement qu'il soumet ses écrits à la décision du Saint-Siége et à la censure de ses supérieurs, et que le livre est imprimé *cum licentiâ superiorum et privilegio ;* nous ne pouvions croire à la vérité de ce que nous lisions. Il faut avouer que les théologiens du XVIe siècle étoient de rudes logiciens.

Au milieu de ces argumentations, si complétement en désaccord avec nos idées et nos sentiments, nous mettons à part et nous signalons les articles relatifs aux gabelles, à la collecte, au monopole et à l'alchimie (p. 397 et suiv.). L'auteur prouve que l'on n'est tenu de payer les gabelles et la collecte que dans le cas où ces impôts sont établis avec équité et pour des motifs d'utilité publique. Voici la conclusion : *Gabellæ quandò sunt dubiæ an sint justæ, confessores non debent cogere pœnitentes ad restitutionem, si quis eas frauderit ; nam hodiè pleræque sunt injustæ.* Cette idée mise en pratique pourroit bien jeter quelque désordre dans les finances d'un état ; mais n'y regardons pas de si près avec un théologien aussi fort que notre dominicain. Quant aux dîmes, elles sont *de droit divin,* et par conséquent, nul ne doit en éluder le paiement. L'auteur déclare le *monopole* illicite et péché mortel. Il traite mieux les alchimistes, qui, dit-il, ne se rendent point coupables en cherchant

la pierre philosophale. Il disserte longuement sur la question de savoir s'il est possible de parvenir à la découverte du grand-œuvre, et il penche pour l'affirmative. Puis, il ajoute : La transmutation des métaux ne peut avoir lieu qu'avec l'aide de Dieu ou avec celle du démon. C'est, sans doute, par inadvertance que, dans cette phrase, l'auteur accorde une puissance égale, en alchimie, à Dieu et à l'ange déchu.

Continuons notre tâche, et voyons jusqu'à quel point peut atteindre l'aberration de l'esprit humain.

APOLOGIE DU RÉGICIDE ET DES RÉVOLUTIONS.

Nous ne voulons pas reproduire entièrement ce long paragraphe ; quelques passages suffiront pour la gloire de l'auteur et pour l'édification du lecteur. *Quæritur nùm tyrannus sit occidendus.* Th. Elysius, disciple fidèle de saint Thomas, résoud la question affirmativement. ..... *Et talem* (*tyrannum*) *quilibet de populo potest occidere benemeritò ; sicut fuit Julius Cæsar. Perturbatio regiminis tyranni non habet rationem seditionis ; ..... tyrannus potest occidi à multitudine ; nec tunc multitudo agit infideliter, quia promisit fidem et fidelitatem domino, et non tyranno.... frangenti fidem fides frangatur eidem : lex enim dicit : Do ut des* (*p.* 72-74). Les principes que le dominicain Th. Elysius professoit en 1569, furent adoptés et suivis à la lettre par le dominicain Jacques Clément en 1589.

POUVOIR DU PAPE.

Papa habet auctoritatem super omnes christianos privandi suis bonis et vitâ, et deponendi imperatorem et regem ob causam rationabilem, ut propter hæresim (*p.* 263). Autorité exorbitante qui, dans les siècles précédents, avoit provoqué tant de révolutions et de guerres sanglantes ; mais qui, dès la fin du XVIe siècle, n'étoit plus reconnue que par les théologiens. Les

derniers actes de ce pouvoir, en France, sont les bulles de Sixte V et de Grégoire XIV, fulminées contre Henri IV.

JUSTIFICATION DU VOL, DU MEURTRE, etc.

Ad illud quòd (Deus) præcepit filiis Israel ut asportarent bona Ægyptiorum, non præcepit furari : quia furtum est acceptio rei alienæ invito domino; sed quia Deus est dominus omnium, ideò præcepit filiis Israel ut asportarent bona sua ipsius Dei quæ usque ad illud tempus concesserat Ægyptiis ; et sic bona sua et non Ægyptiorum jussit asportari. Quæ dicta non sunt mala in se ; tamen sequendo doctrinam S. Thomæ aliter et meliùs dicendum est. Deus potest separare culpam et malignitatem ab operibus, et sic separando malum a rebus, potest facere illas esse bonas..... Potest etiam facere quòd ista persona non peccet, sed mereatur occidendi innocentem, aut quòd quis possit uti tali muliere sine peccato (*p.* 10). Vous vous plaignez d'être volé ! Allons donc ! « Soyez sans inquiétude, « Monsieur, vous dira très poliment votre voisin. Je peux, sans « me compromettre, vous avouer que c'est moi qui vous ai « enlevé fort adroitement, ma foi ! votre bourse et son contenu. « Ne criez point au voleur ; écoutez plutôt mon raisonnement : « Dieu est le maître de toutes choses. Vous en convenez. Très « bien. En conséquence, il est le propriétaire réel de votre « bourse, dont il a bien voulu vous accorder l'usufruit jusqu'à « ce jour. Je me suis donc emparé d'une chose appartenant à « Dieu, et non pas à vous. Si vous trouvez mon action mau- « vaise, vous avez tort. J'en atteste saint Thomas d'Aquin, « l'ange de l'école, et Thomas Elysius, son disciple. Ils vous « prouveront, Monsieur, que Dieu peut, quand il lui plaît, « diviser chaque action de l'homme en deux parts : l'une con- « tient la méchanceté et le crime ; l'autre, l'action pure et « simple qui, alors, devient bonne. Je crois fermement que « Dieu me fait la grâce de couper ainsi mes actions, et ma « conscience est tranquille. » Le volé, émerveillé d'une si belle doctrine, présente humblement ses excuses au voleur.

L'ÉGOÏSME ÉRIGÉ EN PRINCIPE.

..... *Proximum tuum ama sicut teipsum. Sciendum quòd S. Thomas et magister sententiarum dicunt quòd per seipsum non intelligitur quòd homo teneatur amare proximum tantùm quantùm amat seipsum, æquè fortiter, et æquè forti animo, et eodem affectu quemadmodùm diligit seipsum. Nam secundum ordinem charitatis, unusquisque tenetur magis sibi ipsi quàm aliis, et per consequens tenetur magis et plus se amare quàm proximum* (*p.* 16), c'est-à-dire, Charité bien ordonnée commence par soi-même.

APOLOGIE DU MENSONGE.

Homo non tenetur dicere omni homini omnem veritatem aut semper. Traduction libre : La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. *Hic modus loquendi cùm sit sine intentione decipiendi, sed cum intentione et voluntate conservandi se illæsum et gratia conservandi bona sua, non est proprie mendacium.* Avis aux débiteurs : ils peuvent nier leurs dettes, sans craindre de compromettre leur salut; car *hic modus loquendi cum voluntate conservandi bona sua, non est proprie mendacium.* A l'appui de cette proposition, notre casuiste donne un exemple que nous citerons sans commentaire : *Cùm quis vellet opprimere vi aliquam personam, vel illâ abuti, potest dicere se pati talem infirmitatem contagiosam, et morbum gallicum, et his similia* (*p.* 89).

APOLOGIE DES MEURTRES JURIDIQUES.

Quæritur an judex semper peccet mortaliter condemnando ad mortem eum quem scit esse innocentem? Ad hoc dicimus quod si judex judicat secundum allegata et probata, et priùs fecerit quod in se est, non peccat mortaliter judicans quem scit esse innocentem ; nam, ut judex, scit illum esse reum quando

ducitur judicandus coram eo accusatus, et quod illi imponitur, probatur per testes sufficientes et idoneos; sed scit illum esse innocentem, ut homo, et talis homo, ut est persona particularis, quæ ut sic nullam habet potestatem super accusatum... Tunc non judex, sed testes interficiunt innocentem (*p.* 70). Après avoir écrit cette atroce argumentation, le frère Elysius s'est aperçu qu'il venoit d'absoudre Ponce-Pilate; aussi s'est-il empressé d'ajouter : *Pilatus non fuit excusatus, quia non adhibuit diligentiam ad inveniendam falsitatem testium quos sciebat, ut persona particularis, esse falsos et mendaces.* Mais tout juge qui sait qu'un accusé est innocent, sait aussi que les témoignages invoqués contre lui sont faux; et s'il ne peut parvenir à confondre les témoins, il ne lui restera donc plus qu'à sanctionner un asssassinat. Puis, ce juge, abrité derrière des paradoxes théologiques, dormira paisiblement et sans remords, après avoir murmuré peut-être, en déposant sa toge : Quel malheur! ces faux témoins ont tué un innocent!

Nous pourrions citer encore divers passages, fort curieux. mais il est temps de clore cette Notice. Nous ajouterons cependant que, dans la table des matières, placée au commencement du volume, on lit une question ainsi conçue : *An Papa, si haberet uxorem, teneretur reddere debitum?* Cette proposition téméraire a été, sans doute, censurée et supprimée avant l'impression complète du livre, car elle n'existe pas dans le texte. Au surplus, des sujets aussi scabreux sont traités *in extenso* et avec une profonde connoissance des choses, dans les chapitres consacrés au sixième commandement de Dieu (p. 74 et suiv.), et au septième péché capital (p. 427 et suiv.).

Ap. B.

DESCRIPTION DE LA SOURCE D'ERREUR, de ses maux et des remèdes qui luy sont propres, par Arnauld Sorbin, théologal de Toulouse, et prédicateur du Roy. *Paris, Guill. Chaudière*, 1570, petit in-8°. (Voir le Catalogue à la fin de cette livraison.)

Arnauld Sorbin, l'un des écrivains les plus féconds de la fin du XVIe siècle, est aujourd'hui oublié, presque inconnu. Cependant ses talents oratoires ne méritoient pas cet oubli. Prédicateur des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, il prononça dans la cathédrale de Paris, les oraisons funèbres des personnages les plus illustres de son temps. Il prit une part active aux troubles religieux de son époque, entra dans la Ligue, et, ardent ennemi de la réforme, il composa contre les calvinistes plusieurs ouvrages en prose et en vers. Arnauld Sorbin fut nommé évêque de Nevers le 22 juillet 1578, et mourut en 1606 à l'âge de soixante-quatorze ans.

La *Description de la source d'erreur*, discours ou plutôt *songe* théologico-poétique, est dédiée aux princesses Louise de Bourbon, abbesse, et Éléonore de Bourbon, grand'prieure de Fontevrault ; cette épître, datée d'Orléans le 6 décembre 1569, est précédée de deux distiques latins adressés à l'auteur par F. d'Amboyse.

Quelques citations suffiront pour faire connoître le style du poète et le goût de son époque. Voici le début de l'ouvrage :

Au matin quand Phœbus ses clairs heraults enuoye
Annoncer son retour et tapisser la voye
D'un air gay et riant, ie sommeloy un iour. . . . . .

Nous signalerons les deux passages suivants qui nous paroissent être dignes de remarque :

« . . . . . : que si on vous assault

TAYLOR

« Chacun de mes cheueux, cent mille soldats vault.
« *Ne sont-ils des serpents? Voyez-vous comme ils sifflent?* »

Ce dernier vers ne rappelle-t-il pas involontairement celui-ci :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes?

« Et Guyse leur rendit, à ce coup (1), plus du tiers
« De mal qu'il n'en eut d'eux, assiégé dans Poictiers,
« Où il leur fit toucher, *que des princes l'aage*
« *Ne desrobe, iamais, la grandeur du courage.* »

C'est la même idée qui a inspiré ces beaux vers de Corneille :

A des âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

On peut encore lire avec plaisir des vers tels que ceux-ci :

« Me voyant donc, ainsix, si rudement traitée,
« Dépourueüe d'amis, et loing de ma contrée,
« Pleuré-je sans raison? N'ay-ie pas argument
« De me plaindre, parmy un si rude tourment?
« Que t'en semble (Sorbin) dy-moi, ie te supplie,
« Si ie suis sans raison de tant de pleurs saisie :
« Et si ie n'ay pas lieu d'abandonner ça bas
« Tant de mauuais chrestiens, tant de grands apostats,
« qui ayment plus leurs biens et richesses mortelles,
« Que toutes mes beautez, ou autres choses telles,
« Et qui feroyent à Dieu quittance de son bien
« Céleste, pour iouir du leur, las! qui n'est rien. »

Mais il faut être juste envers nos lecteurs et leur montrer que notre poète n'avoit point répudié les idées et les expressions de son siècle. Voici donc nos dernières citations :

« . . . . . Luther, mon grand fidelle
« (Qui de ma vérité alluma la chandelle

(1) A Montcontour.

« Entre les Allemans) fut si persécuté
« Que, sans moy, les papaults l'eussent exécuté.
« C'est moy qui fay les cieux touiours vireuoulter
« sans iamais de leur trac s'estre veus débouter.
« . . . . . .
« Jusqu'à ce qu'au grand iour faille resusciter.
« En ce temps, l'huguenot et toute sa reistraille
« Ne seruiront à Dieu que de chaulme et de paille
« Pour brusler en enfer, le logis doloreux
« Du diable, et la maison de tous les malheureux.
« C'est le lieu où Dieu fait la cruelle boutique,
« Pour punir le larron, le meurdrier, l'hérétique. »

AP. B.

L'ESPION DÉVALISÉ. Avec cette épigraphe : *Feliciter audax*. Londres (Neufchâtel), 1782, in-8° de VIII et 240 pages.

On a longtemps attribué ce pamphlet, l'un des plus piquants qui aient paru à la fin du XVIIIe siècle, au comte de Mirabeau. Le savant philologue, auteur de l'*Analecta-Biblion*, a partagé sur ce point l'erreur commune. Peut-être s'en est-il rapporté au titre textuel de l'édition in-12 qu'il avoit sous les yeux, et qui paroît être une contrefaçon de l'édition originale (1). Cependant le *Dictionnaire des Anonymes* nous avoit appris que Baudouin de Guémadeuc, ancien maître des requêtes, s'en étoit reconnu le seul auteur. Nous possédons, d'ailleurs, la déclaration de Mirabeau lui-même, qui, dans sa *Conversation avec M. le garde-des-sceaux Miroménil* (2), reproche à celui-ci de

(1) *Analecta-Biblion*, par M. le M. D. R. (marquis du Roure), 1837, tom. 2, p. 434.

(2) *Conversation du comte de Mirabeau avec M. le garde-des-sceaux de France, au sujet de son procès avec madame son épouse*. Paris, 1784, in-8°, page 17.

l'avoir cru auteur du livre, et d'en avoir conçu contre lui une impression défavorable. Il repousse cette attribution, et convient seulement « qu'on n'a inséré dans cette compilation indigeste « autant qu'indécente et de mauvais goût, que quelques vers et « l'extrait d'une lettre connue pour être de lui. » Mais il se garde bien d'avouer que c'étoit à ses soins officieux qu'on en devoit la publication. Il y a lieu de croire qu'il étoit loin de dédaigner *cette compilation* autant qu'il veut bien le dire, et pour laquelle il devoit avoir au moins des entrailles de parrain.

Parmi les compagnons de captivité qu'il avoit rencontrés au donjon de Vincennes, se trouvoit Baudouin de Guémadeuc, qui paroissoit s'occuper d'astronomie, mais qui, en réalité, donnoit une attention plus sérieuse aux choses d'ici-bas, en préparant les matériaux d'une espèce de chronique scandaleuse qu'il se proposoit de mettre au jour. Soit que la conformité de position et d'humeur, soit qu'un sentiment plus sympathique entraînât l'un vers l'autre nos deux personnages, la conjonction de leur planète s'opéra facilement. Mirabeau ayant obtenu son élargissement, se retira en Suisse, où il fit imprimer l'*Espion dévalisé*, dont le manuscrit lui avoit été confié. Il n'en fut donc réellement que l'éditeur. L'ouvrage se débitoit chez le libraire Fauche, à Neufchâtel, ce qui lui attira quelques persécutions de la part du gouvernement prussien, mis en mouvement par le ministère françois. Les épreuves de l'ouvrage furent corrigées par Mirabeau lui-même, qui fut pris d'un rire inextinguible quand il lut (page 28) « que le ministre de la marine, de Boynes, « se battoit le ventre pour déterminer des barbarismes. » L'innocent compositeur, ne connoissant pas le mot de *borborigmes*, avoit transformé cette expression en *barbarismes*. Le malin correcteur, voulant procurer aux lecteurs le même accès de gaîté, laissa subsister la faute. Il est bon de remarquer que Baudouin de Guémadeuc s'est mis en scène plus d'une fois dans le courant du livre, et notamment au chapitre XI, qui est intitulé : *M. B*** de G*** a donné l'anecdote suivante à M. de La***, sous ce titre : Respectez les trous* (page 99). Il donne ailleurs quelques

renseignements curieux sur son oncle (Baudouin, chanoine de Notre-Dame), chez lequel se réunissoit bonne et nombreuse compagnie « ce qui rendoit sa maison un bureau de nouvelles, « rival de celui de madame Doublet (1). » C'est là que l'auteur de l'*Espion dévalisé* recueillit beaucoup de notes qui lui servirent plus tard à composer son livre, qui contient un grand nombre d'anecdotes plus ou moins piquantes et parmi lesquelles figure l'aventure scandaleuse et digne de l'Arétin, arrivée au banquier Rixotte, chez une fille du monde, aventure qui a été reproduite dans un autre pamphlet, qui mérite plus que l'*Espion dévalisé* le titre de compilation, et qui a obtenu cependant un certain succès ; nous voulons parler du *Parc-au-Cerf ou origine de l'affreux déficit.*

Le seul morceau de l'*Espion dévalisé* qui paroisse être sorti de la plume de Mirabeau (indépendamment des vers et de l'extrait de lettre reconnus par lui), est l'*Avis aux Hessois ou autres peuples de l'Allemagne vendus par leurs princes à l'Angleterre* (chapitre XVI).

Le ton énergique, quoique déclamatoire, de cette composition tranche avec l'allure presque toujours leste du surplus de l'ouvrage, et décèle une touche plus vigoureuse.

La *Notice sur les maîtres des requêtes et les intendants*, qui forme le dernier chapitre du livre, n'en est pas la partie la moins curieuse. Le libelliste, car il n'est pas possible de lui donner un autre nom, représente tous ses anciens confrères comme des hommes ineptes ou vicieux, et fouille dans leur vie privée pour exposer au grand jour toutes les foiblesses ou les turpitudes qu'il lui plaît de leur attribuer. Il ne semble pas douteux que le censeur, si clairvoyant sur les défauts d'autrui, n'ait cherché à satisfaire les ressentiments que son expulsion du corps des maîtres des requêtes, provoquée par eux, devoit lui faire éprouver. L'auteur de l'*Analecta-Biblion* nous paroît donc avoir été trop indulgent, lorsqu'il observe « que le lecteur « ne doit point s'armer de réprobation contre cet écrit qui

(1) *Memoires secrets de la République des lettres*, tom. XXI, p. 86.

« annonce un libelle et qui n'est qu'un pamphlet très caus-
« tique. » N'en déplaise à notre honorable devancier, il est impossible de caractériser autrement un livre où le fiel et la diffamation coulent à pleins bords, le tout assaisonné d'un style léger et spirituel, qu'on ne retrouve plus dans la *Notice sur les intendants*, où la grossièreté de l'expression trahit l'animosité qui fermentoit au cœur du pamphlétaire. Comme la plupart de ces personnages ont figuré, avec plus ou moins de relief dans la carrière de l'administration, que quelques-uns même ont joué un rôle sur la scène politique, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en donnant un aperçu succinct de la revue passée par un ancien confrère, et en rapportant une partie de la glose peu charitable dont il accompagne chaque nom.

Noms des Intendants.	Leur Résidence.	Glose.
La Boulaye.	*Auch.*	Ne sait pas lire.
D'ablois,	*La Rochelle.*	Véritable brute.
Saint-Maur,	*Bordeaux,*	Homme nul et incapable.
Dufour,	*Bourges.*	Mangeur d'images, qui dit savoir l'office de la Vierge et les petites heures.
De Brou,	*Dijon.*	Richissime ; — méprise la place et l'État.
La Galaizière,	*Strasbourg.*	Est d'une suffisance à crosser.
Depont,	*Metz.*	Imbécille à citer ; mais sa femme joue sur le théâtre de Mme de Montesson.
La Porte,	*Nancy.*	Est un enfant qui ne savoit que gagner ; gagna des maladies cuisantes chez la Gourdon.
Calonne,	*Lille.*	L'élégant Calonne enrage de n'être pas ministre.

Noms des Intendants.	Leur Résidence.	Glose.
Senac de Meilhan,	*Valenciennes.*	Aimable, a de l'esprit, des vues, mais encore plus d'ambition.
Esmangard,	*Caen.*	On l'a chassé de Bordeaux, parce qu'il faisoit l'important. Voué en bas valet à Maupeou, pour décomposer durement le parlement.
De Crosne,	*Rouen.*	Bredouilleur qui est le plus plat et le plus ennuyeux personnage.
Julien,	*Alençon.*	C'est une mâchoire terrible.
La Bove,	*Rennes.*	Est un enfant pour la Bretagne, qui demanderoit un des hommes les plus forts dans toutes les parties.
Mutigney (d'Agay),	*Amiens.*	C'est le plus pauvre individu.
Pelletier de Mortefontaine,	*Soissons.*	Est fou.
Dorfeuil,	*Châlons.*	Seroit plus propre à manger du foin.
Lacorée,	*Besançon.*	Est une buse.
Terray,	*Montauban.*	Ignore complétement toutes choses.
Flesselles,	*Lyon.*	D'une ambition enragée, et ne fait point sa place.
Marcheval,	*Grenoble.*	Sujet mince, méprisé par le parlement.
De La Tour,	*Aix.*	Est conduit par sa femme; mais je ne le connois point.

Noms des Intendants.	Leur Résidence	Gloss.
Raymond de Saint-Sauveur.	*Perpignan.*	Est un des plus dangereux coquins qu'il y ait en France.
D'Aine,	*Limoges.*	Excellent sujet, honnête homme, mais lourd.
Blossac,	*Poitiers.*	Honnête homme, mais vieux routinier.
Ducluzel.	*Tours.*	Fort riche, fort dissipé, donnant des signatures.
Cypierre,	*Orléans.*	Véritable mâchoire.
Gueau de Reversaux,	*Moulins.*	Vermisseau né du cul du Bas-Palais ; insolent à Moulins, comme il l'étoit à Paris ; inaccessible, dur au peuple.
Chazerat.	*Clermont.*	S'est ait le bourreau de l'ancienne magistrature.
Bertier.	*Paris.*	Est trop près du soleil pour être inconnu et pour qu'on ne le connoisse pas à fond.

Deux seuls intendants manquent à cette liste : ceux du Languedoc et de l'île de Corse ; l'un, M. de Saint-Priest, que le pamphlétaire traite favorablement dans d'autres passages de son livre, et l'autre M. de Bouchepont. Auroit-il été arrêté par la crainte d'en dire du bien ? Car on a pu remarquer que tous les autres, à l'exception de MM. Senac de Meilhan et d'Aine (1), sont outrageusement traités dans sa diatribe. Quand on songe que ces traits envenimés partoient de la main d'un homme que des actions déshonorantes avoient fait rayer de la liste des

(1) Ce digne successeur de M. Turgot à Limoges mériteroit d'être plus connu. Il n'a qu'un article insignifiant dans chacune des Biographies de MM. Michaud et Didot.

maîtres des requêtes, on reste stupéfait devant l'impudence du personnage, qui savoit très bien que si la calomnie orale ne laisse pas inévitablement de traces après elles, il reste toujours quelque chose de la diffamation écrite. On peut consulter, pour plus de détails concernant Baudouin de Guémadeuc, l'article que nous avons donné sur lui dans la *Biographie universelle* (Tome 66, page 205). J.-L.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Documents inédits sur Montaigne, recueillis et publiés par le docteur J.-F. Payen. N° 3. Paris, Jannet, 1855, in-8.

On ne peut désormais parler de l'auteur des *Essais*, de sa vie, de sa personne, sans que le nom du docteur Payen ne se présente aussitôt. Cette association, qui dans le passé a fait la gloire de l'ami de Montaigne, de sa fille d'alliance, protégera aussi le labeur de son biographe ; elle attirera sur ses écrits, sinon l'éclat de la célébrité littéraire, du moins une notoriété des plus honorables, et comme un reflet de la lumière qu'il s'est plu à répandre sur les moindres traits de la grande physionomie, objet de son culte. Voici une troisième série de *Documents inédits sur Montaigne*, qui, malgré son peu d'étendue, 40 pages, ne le cède en intérêt à aucune de celles qui l'ont précédée.

Signalons d'abord des notes autographes inscrites par l'auteur des *Essais*, sur un exemplaire des *Éphémérides de Beuther*, qui lui a appartenu. Ce volume, *Michaëlis Beutheri Ephemeris historica*. Paris, Michel Fezandat, 1551, in-8 de 16-432 et 16 pages, est disposé typographiquement par mois et par jour, de manière que la moitié de la page reste libre pour que le possesseur y inscrive ses propres éphémérides. Il y a d'autres ou-

vrages propres à recevoir des annotations du même genre, et qui, à raison de cette circonstance, sont recherchés des curieux. Nous avons vu de ces souvenirs personnels consignés sur les calendriers qui précèdent les anciens *Almanachs royaux*, et l'on sait qu'Antoine Bruneau, avocat au Parlement de Paris, mort vers 1720, a écrit sur des feuillets blancs intercalés dans l'*Almanach historial*, Paris et Troyes, une espèce de journal sur ce qui s'est passé de son temps au Palais (1). Les *Ephémérides de Beuther* ont particulièrement servi à cet usage. « Tous les exemplaires que j'ai vus, nous dit le docteur Payen, sont ainsi utilisés : par exemple celui de Franciscus Rassius, *chirurgicus parisiensis*, porte, entre autres annotations, celle-ci qu'on pourroit dire confidentielle : « *Anno D.* 1551, *uxorem duxi mariam Le Prestre*, INTER PRIMAM ET 2am A MEDIA NOCTE. *Id sit fœlicibus auspiciis.* »

Qu'on nous permette encore une petite digression à propos de ce Franciscus Rassius, que M. le docteur Payen nomme ici sans autre désignation, et que nous prenons la liberté de recommander à son attention comme médecin et comme bibliophile. François Rasse des Nœuds, et non pas *Ransse* ou *Rance*, comme a quelquefois écrit ce nom, en latin *Franciscus Rassius Noëus*, ainsi qu'il est porté sur le volume en question, est qualifié par Formey, dans le *Ducatiana*, de « Chirurgien de robe longue. On a de lui, dit-il, des recueils entiers manuscrits de toutes sortes de pièces, en vers et en prose, sur les affaires publiques de son temps. Sa bibliothèque, composée pour la plupart de nos vieux romans gothiques, étoit si nombreuse, qu'aujourd'hui même, dans les plus curieuses bibliothèques, et dedans et dehors le royaume, il s'en trouve des volumes ou il a mis son nom. » Dans la célèbre collection de Maurepas, les plus anciennes pièces sont indiquées comme transcrites de ces recueils manuscrits de Rasse des Nœuds, qui paraissent aujourd'hui perdus. C'est un point sur lequel nous appelons les investiga-

(1) Voy. dans le *Bulletin du Bibliophile* de décembre 1836 une notice de M. J. Ch. Brunet sur ce journal.

tions des curieux, et pour consigner ici tout ce qu'il nous a été possible de rattacher à ce nom, nous dirons qu'il est question, dans Palma Cayet, d'un *Deneux*, chirurgien de Jeanne d'Albret, qui fut chargé, après la mort de cette princesse, de faire l'ouverture de son corps. Nous trouvons aussi la trace d'un *Desnœuds*, chirurgien, qui, lors de la lutte engagée en juillet 1562, à Orléans, entre les protestants et les catholiques, prenoit parti contre ces derniers, au moins par des épigrammes.

Revenons à l'exemplaire de Montaigne et aux notes autographes que le docteur Payen a relevées, au nombre de quarante-six, dans sa nouvelle publication. Ces notes sont relatives aux faits importants de la vie de l'auteur, à des événements de famille, naissances, mariages de lui et des siens, honneurs à lui conférés, etc., le tout consigné en quelques mots et accompagné de dates précises. Ce serait déjà beaucoup que d'avoir le témoignage personnel de Montaigne lui-même, sur des faits que les recherches des biographes, et notamment du docteur Payen, avaient déjà établis d'une manière plus ou moins certaine. Mais il est quelques-unes de ces notes qui sont de nature à piquer encore plus vivement la curiosité. En voici une, par exemple, qui justifie certain passage des *Essais* où l'on avoit soupçonné un peu de vanterie gasconne de la part du seigneur de Montaigne. « La majesté royale, dit-il en parlant de son château, y a logé plus d'une fois en sa pompe. »

« *December* 19, 1584. — Le roy de Navarre me vint voir à Montaigne, où il n'avoit jamais esté, et y fut deux jours servi de mes gens sans aucun de ses officiers; il n'y souffrit ny essai ni couvert et dormit dans mon lit. Il avoit avec luy le prince de Condé, de Rohan, de Turenne, etc., (suit une énumération que nous supprimons), qui coucharent céans, et environ dix autres, outre les valets de chambre, pages et soldats de sa garde. Environ autant alarent coucher aux villages. Au partir de céans, je lui fis eslancer un cerf en ma forêt, qui le promena deux jours. »

Qui n'aime à se figurer le Béarnois soupant sans cérémonie

avec Montaigne, devisant sous le manteau de la cheminée seigneuriale, courant le cerf dans les bois d'alentour; et enfin, dormant dans ce lit où ne manquoit pas sans doute « l'oreiller à reposer une teste bien faicte ! »

Après nous avoir montré Montaigne hébergeant le roi de Navarre, les *Nouveaux documents* nous le représentent prisonnier à la Bastille. épisode entièrement neuf et pour la vie de l'auteur des *Essais*, et pour l'histoire de l'ancienne prison d'Etat. M. le docteur Payen, afin de relever encore le haut goût de cette curiosité historique et littéraire, nous donne, à la fin de sa brochure, le *fac-simile* du récit que Montaigne en a tracé de sa main, à la page 201, recto, des *Éphémérides de Beuther*.

« Le 20 juillet 1588, entre trois et quatre après midi, estant logé au faubourg Saint-Germain, à Paris, et malade d'une espèce de goutte, je fus pris prisonier par les capitenes et peuple de Paris ; c'estoit au temps que le roy en estoit mis hors par M. de Guise, et fus par eux mené à la Bastille sur mon cheval, et me fut signifié que c'estoit à la sollicitation du duc d'Elbeuf, et par droit de représailles au lieu d'un sien parant, gentilhomme de Normandie, que le roy tenoit prisonnier à Roan. La roine-mère du roy avertie de mon emprisonnement, obtint de M. de Guise qui estoit lors de fortune avec elle, et du prévost des marchands, vers lequel elle envoya, que sur les huit heures du soir un maistre d'hôtel de Sa Majesté me vint faire mettre en liberté moiennant les rescrits du dict seignur duc et du dict prévost adressans au Clerc (Bussy-le-Clerc), capitene pour lors de la Bastille. »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance du fait en lui-même pour l'appréciation du rôle politique de Montaigne, et pour l'éclaircissement de certains points qui n'avaient pas jusqu'ici passé sans contestation, à savoir : qu'il n'étoit pas ligueur, et qu'il avoit néanmoins quelques obligations aux Guise.

La brochure de M. le docteur Payen, renferme encore d'autres documents provenant de diverses sources, entre autres un

jugement sur César, écrit de la main de Montaigne sur un exemplaire des *Commentaires*, appartenant aujourd'hui à M. Parisot, morceau capital, que l'éditeur n'hésite pas à nommer *une page retrouvée des* Essais, avec d'autant plus de raison qu'on y reconnoit le germe de divers passages contenus aux ch. 10 et 33 du livre II.

Signalons encore deux lettres autographes et inédites de Montaigne : l'une au maréchal de Matignon, l'autre à un destinataire inconnu. On remarque dans la première le mot de *passeport*, qui s'étoit déjà trouvé sous la plume de Montaigne, et que M. Paul Lacroix avoit signalé à tort comme un néologisme. Non seulement ce mot étoit en usage au seizième siècle, mais encore aux exemples cités par M. le docteur Payen, nous pouvons en ajouter un qui nous le montre employé dans un document officiel longtemps auparavant. Nous voulons parler de l'édit de Louis XI du 19 juin 1464, portant création des postes. Le mot de *passeport* s'y trouve écrit en toutes lettres à l'article 4, et est répété plusieurs fois dans les articles suivants.

Mais nous craignons bien qu'en parlant de Montaigne nous ne soyons accusé d'avoir trop fidèlement imité ses allures vagabondes, sans lui emprunter le charme qui sert de *passeport* à ses digressions. Nous voudrions, en terminant, renvoyer aux *Nouveaux Documents inédits* tous ceux qui lisent les *Essais*, tous ceux qui aiment l'auteur ; mais hélas !... l'ouvrage n'est tiré qu'à cent exemplaires !

E.-I.-B. Rathery.

NOUVELLES.

La bibliophilie, si bien appréciée et si noblement cultivée de tout temps en Europe, tend à pénétrer en des pays qui, jusqu'ici, n'avoient accordé qu'une médiocre attention aux livres rares et curieux. L'Amérique nous enlève chaque jour des volumes trop coûteux pour les bibliophiles françois, mais dont le prix élevé n'effraie pas les nouveaux adeptes d'outre-mer. On comprend maintenant, tout aussi bien à New-York qu'à Paris, à Philadelphie qu'à Londres, le charme qu'offre aux esprits sérieux ce délassement que le monde appelle injustement une manie. Pour celui qui se repose honorablement après de rudes travaux littéraires, pour celui que Dieu fit riche dès qu'il vint au monde, pour celui enfin qui cherche à endormir une douleur, est-il une distraction plus douce et en même temps plus émouvante? Quand on est assez heureusement doué pour en jouir, comme nous l'entendons, elle devient une pensée de tous les instants qui ne laisse aucune prise à l'ennui. Le véritable amateur de raretés bibliographiques éprouve des émotions que celles du tapis vert ne sauroient jamais égaler, lorsqu'il obtient dans une vente un livre précieux depuis longtemps convoité, ou lorsque, plus heureux encore, il le découvre dans un coin obscur où la poussière le déroboit aux regards des curieux. Rappelons-nous que Montaigne a écrit que les livres étoient la meilleure provision qu'il eût trouvée à cet humain voyage. Les circonstances qui ont amené et qui amènent encore chaque jour à Paris les plus opulents Américains contribueront beaucoup à répandre ce goût au-delà des mers, et tout fait

espérer qu'il prendra bientôt une grande extension dans les classes élevées. Les visites plus fréquentes que ces amateurs délicats ont pu rendre aux bibliothèques publiques et aux collections choisies, ont fait naître en leur esprit le désir de posséder quelques uns de ces volumes précieux, recouverts des beaux maroquins de Padeloup et de Derome, ou des reliures élégantes que MM. Trautz et Bauzonnet savent exécuter avec un talent qui les laisse sans rivaux : ce sont des merveilles qui sont encore bien rares dans leur pays. Un grand nombre d'articles importants en librairie ancienne, ont déjà été enlevés et seront transportés en Amérique avec des tableaux, des statues et d'autres objets d'art non moins dignes d'être signalés. Le cadre adopté pour le *Bulletin* ne nous permet pas de citer toutes ces raretés, quoique nous admettions qu'il soit difficile de ne pas aimer à la fois les livres et les beaux-arts; quand on est vraiment bibliophile, on comprend d'instinct ce qui est bien, ce qui est beau. Ces réflexions nous paraissent être ici d'autant mieux à leur place, qu'elles nous ont été suggérées par le voyage d'un amateur éclairé de New-York qui nous a récemment acheté la *collection des grands et petits voyages de De Bry* (annoncée dans la 1re livraison du *Bulletin* de cette année), et l'*Ars moriendi*, ce précieux monument de l'art xylographique. Ces deux magnifiques ouvrages que nous nommerons seuls parmi tous ceux que nous lui avons fournis, enrichiront bientôt une splendide galerie dans laquelle doivent entrer en même temps les plus beaux tableaux et les curiosités les plus remarquables qu'on admiroit encore ces jours derniers chez M. Hope.

— Le premier volume du *Catalogue de la Bibliothèque Impériale de Paris : Département des imprimés, in-4°*, vient de paroitre chez Firmin Didot. Depuis bien longtemps, le monde savant réclamoit la publication du catalogue de l'immense dépôt scientifique et littéraire de la rue Richelieu. Ce grand tra-

vail, entrepris il y a un siècle environ, bientôt interrompu et resté fort incomplet, offroit des difficultés de plus d'un genre. Il faut, aujourd'hui, que ces difficultés s'aplanissent, car on a la ferme volonté de continuer avec énergie, la rédaction du catalogue de la Bibliothèque Impériale ; mais nous craignons cependant que la génération actuelle ne puisse espérer de voir l'entier achèvement de ce vaste inventaire, auquel on devra joindre encore de longs suppléments. Quoi qu'il advienne, nous nous réjouissons d'avoir sous les yeux le premier volume de cette œuvre tans désirée. Il est consacré à l'histoire de France, et renferme les *généralités* et l'*histoire particulière de chaque régne* depuis Mérovée jusqu'a Louis XIII inclusivement. Nous avons eu l'intention de rendre compte de ce livre, mais après avoir lu dans le *Moniteur* la notice publiée sur ce sujet par M. Rathery, nous avons abandonné notre projet, et nous nous bornons à annoncer cette importante publication.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 20.

AVRIL ET MAI. — 1855.

89. ANTONINI LIBERALIS transformationum congeries (gr. et latinè), interprete Gul. Xylandro cum Th. Munckeri notis quibus suas adjecit Henr. Verheyk. *Lugd. Batav.*, 1774; in-8, veau fauv. (*Exempl. de Brunck*). 12—»

In eodem volumine continentur : *Pet. Henrici Koppiers observata philologica. Ludg. Batav.*, 1771.

90. BARTHI (C.). Fabularum Aesopiarum, lib. V. Phœnix. Psalmi XVII. Erotopaegnion. Satira in Bavium. Alcaeus latinus. Elegiarum lib. IV. Iamborum lib. II. Lyricorum lib. II. *Francofurti*, 1623 ; pet. in-8, cart. en t..... 35—»

Gaspard de BARTH, savant critique allemand et poète latin, issu d'une famille noble de Bavière, naquit le 22 juin 1587, à Custrin (Brandebourg), et mourut le 17 septembre 1658. Dès l'année 1607, on imprima un recueil des poésies latines qu'il avait composées jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. La seconde édition des œuvres de sa jeunesse publiée à Francfort en 1623, est corrigée et augmentée par l'auteur.

Ce volume a été oublié par le P. Niceron, dans sa notice sur G. de Barth, et n'est point cité par les bibliographes, qui ont cependant indiqué d'autres ouvrages du même écrivain. C'est donc un livre rare et peu connu.

Les fables d'Esope, traduites en latin, sont d'une versification facile et élé-

gante. La Satire contre Bavius, renferme des passages bizarres et quelquefois fort libres. L'*Alcæus latinus*, est un panégyrique en l'honneur de Joseph Scaliger. Le premier livre des Elégies est consacré à des sujets sacrés ; le second et le quatrième, aux amours ; le troisième, aux chants funèbres. Les Poésies lyriques contiennent seize fables qui terminent le volume. Nous avons remarqué l'épitaphe de J.-César Scaliger ; les vers sur la mort de Douza, sur le *Térence* édité par Vit. Sebaldus, sur le *Pantagruel* traduit en allemand, ainsi que les vers adressés à J. Meursius, hollandais, et à J. Gruter, avec l'éloge de Juste Lipse. AP. B.

91. BUCHANAN. Psalmorum Davidis paraphrasis poetica, auctore Georg. Buchanano scoto. *Lutetiae, ex officina Roberti Stephani*, 1580 ; pet. in-12, mar. vert, t. dor. (*jolie rel.*) ..... 28—»

A la fin des Psaumes se trouve la tragédie de Jephte, formant ensemble 344 pages. On a relié, en outre, dans le même volume : *Elegiarum, sylvarum endecas syllabon libri, ejusdem Buchanani, tragœdia, quæ inscribitur Baptistes, sive Calumnia. Lutetiæ, Mam. Patissonium*, 1579. 64 feuillets.

92. BUCHANAN. Baptistes, sive Calumnia, tragœdia, auctore Georgio Buchanano scoto. *Londini, et prostant Antuerpiæ*, 1578 ; pet. in-8..... 24—»

Georges Buchanan, historien et poète latin célèbre, naquit en Écosse, l'an 1506, et mourut en 1582. Nous ne raconterons point sa vie aventureuse. Nous dirons seulement que, pour échapper aux persécutions qu'il s'étoit attirées par ses violentes satires contre les moines, il se réfugia à Bordeaux, où il professa pendant trois ans, de 1540 à 1543. C'est dans cette ville qu'il composa ses deux tragédies latines *Baptistes* et *Jephte*. Après avoir longtemps résidé en Portugal, il rentra dans sa patrie et devint gouverneur du roi Jacques VI.

Baptistes fut imprimé pour la première fois, à Paris, en 1564, et cette tragédie, traduite en françois par Roland Brisset, parut en 1589. L'édition de Londres (1578), paroît être la seconde ; mais élle est sans contredit la plus curieuse. On peut s'en convaincre en lisant la dédicace adressée au roi Jacques VI, et datée de Stirling, le 1er novembre 1576 ; le roi d'Ecosse n'avoit encore que dix ans. Cette dédicace, d'un style sévère, est digne du gouverneur à qui l'on reprocha d'avoir fait de son élève un pédant, et qui répondit sèchement : Je n'ai pu en faire autre chose. » Nous traduisons un fragment de cette épître :

« L'un des motifs qui assure à mon *Baptiste* le patronage de votre nom, c'est que cette tragédie vous fera connoître les tourments qu'endurent les tyrans, et les misères qui les assaillent lorsqu'ils paroissent jouir de la plus grande prospérité. Il n'est pas seulement convenable, mais il est encore né-

cessaire que vous compreniez ceci, afin de commencer à détester les défauts que vous devez éviter. Je veux aussi que cet opuscule serve de témoignage à la postérité, dans le cas où, entraîné par de mauvais conseils ou par l'ivresse du pouvoir, vous commettriez quelque mauvaise action; je veux qu'on sache que c'est à vous seul qu'on devra s'en prendre, et non à vos précepteurs, dont vous n'aurez pas suivi les sages avertissements. »

Ce genre de dédicace a trouvé peu d'imitateurs. AP. B.

93. BUCOLICÆ QUERELÆ. Eucharii Synesii Romulus. Baptistæ Persii Thyrsis. (*Excusum Argentinæ, in ædibus Jacobi Jucundi, anno 1540*); 1 vol. pet. in-8 de 16 pag., front. gr., v. porph., fil..... 35—»

Ces deux églogues sont des satires, cachées sous des descriptions pastorales. Le Romulus d'Euch. Synesius, ce berger qui sur les rives marécageuses du Tibre, gémit et remplit l'air des accents de sa douleur, est le pseudonyme du pape se lamentant à la vue de sa puissance écroulée, de l'Allemagne et de la France infectées de nouveaux dogmes, et de l'Angleterre ravie pour toujours à l'obédience du Saint Siége. Enfin, Romulus surexcité par le désespoir, médite de s'arracher la vie.

Dixerat hæc pastor gemebundo Romulus ore,
Obtutuque locoque oculos defixus eodem,
Versans, grande nephas, furioso pectore mortem:
Et nisi vi somni fortè obrutus ante fuisset,
Quàm fieret certus, qua vi se extingueret ipsum,
Jam foret apta feris, avibus, vel piscibus esca.

Le Thyrsis de Bapt. Persius, l'honneur des pasteurs de la Hesse, est enveloppé d'allusions tellement obscures, qu'il est difficile de dire si cette églogue est relative à la réforme religieuse ou aux troubles de la Flandre.

La marque de l'imprimeur, fort bizarre et très bien gravée sur bois, occupe le dernier feuillet du volume. Elle représente un cygne qui, les ailes déployées, chante un air dont on peut lire la musique notée, en s'accompagnant lui-même avec une espèce de guitare à six cordes, dont il joue à l'aide de l'archet qu'il tient de la patte droite. Le vers suivant entoure la gravure :

Musæ, noster amor, dulcesque antè omnia Musæ.

Au-dessous de la marque est un sixain latin adressé à Jac. Jucundus, dans lequel le poète explique l'allégorie du cygne mélomane. AP. B.

94. Carminum rariorum macaronicorum delectus, in usum ludorum Apollinarium. *Edinburgi* (*e templo Apollinis*), 1801; 2 part. en 1 vol. in-8, cart., non rogné. ..... 18—»

95. CAYLUS (Comte de). Œuvres (badines) complètes (Edition dirigée par Garnier). *Paris*, 1787 ; 12 vol. in-8, fig. de Marillier, br., *non rognés*..... 48—»

Cette collection est divisée en quatre séries : 1° romans de chevalerie ; 2° historiettes, contes, nouvelles, etc.; 3° contes orientaux et féeries ; 4° facéties. Elle est ainsi composée : Tom. I et II, Histoire du vaillant chevalier Tiran le Blanc, trad. de l'espagnol. Tom. III et IV, le Coloandre fidèle, trad. de l'italien de G.-A. Marini. Tom. V, Soirées du bois de Boulogne ou Nouvelles françaises et anglaises. — Recueil de ces Messieurs. Tom. VI, Suite du Recueil de ces Messieurs. — Histoires, Nouvelles et Mémoires ramassés. — Les Manteaux. Tom. VII, les Manteaux, seconde partie. — Le Pot-Pourri, ouvrage nouveau de ces Dames et de ces Messieurs. — Contes orientaux et féeries. — Nouveaux Contes orientaux. Tom. VIII, Contes orientaux, seconde partie. — Féeries nouvelles. Tom. IX, Féerie nouvelles, seconde partie. — Cinq Contes de fées. — Cadichon ou Tout vient à point pour qui peut attendre, conte. — Jeannette ou l'Indiscrétion, conte. Tom. X, Histoire de Guillaume le cocher. — Les Bals des bois. — Les fêtes roulantes. — Mémoires de l'Académie des colporteurs. — Les Etrennes de la Saint-Jean. — Les Ecosseuses ou les Œufs de Pâques. — Le Porteur d'eau ou les Amours de la Ravaudeuse, com. en un acte et en prose. Tom. XI, Recueil de ces Dames (par Chevrier). — Essai historique sur les Lanternes (par Dreux du Radier, avocat). — Les Chats (par Montcrif), suivi de l'épitaphe d'un Chat (par Dubellay). — Des Chats, tragédie lyrique (par madame Deshoulières), et de quelques autres poésies où les chats sont interlocuteurs. — Histoire des Rats (attribuée à Bourdon de Sigrais). — Mémoires de l'Académie de Troyes (par Grosley). — Mémoires de l'Académie de ces Dames et de ces Messieurs (composés par une société anonyme).

96. CIOFANI (*Herculis*) Sulmonensis, in omnia P. Ovidii opera obseruationes ; una cum ipsius Ovidii vita et descriptione sulmonis. *Antverpiae, ex officina Ch. Plantini*, 1581 et 1583; 4 part. en 1 in-8, vél., fil., tr. d. 65—»

Très beau volume aux armes de JACQ.-AUG. DE THOU, de la plus belle conservation. Un portrait gravé sur cuivre se trouve page 12 de la troisième partie.

97. DAWESII (*Ricardi*). Micellanea critica typis quartum excusa prodeunt ex recensione et cum notis Th. Kidd, accedunt appendicis loco R. D. lusus juveniles, Miltoni P. A. Græcæ metaphraseos specimen integrum. *Can-*

tabrigiae typis academicis excudit J. Smith, 1817; in-8, mar. brun doublé de mar. r., dent., tr. dor.. 45—»

Exemplaire en papier vélin de la bibliothèque de Théodore Williams.

98. Duez. Le Guidon de la langue italienne, par Nathanael Duez. *Amsterdam, Louys et Daniel Elzevir*, 1659; pet. in-8 vél..... 9—»

On trouve en outre dans ce volume : *Trois dialogues familiers italiens et français. — La Comédie de la Moresse. — Les Compliments italiens* et *une guirlande de proverbes.*

99. Elysius (*Thomas*). Christianae religionis arcana. *Venetiis*, 1569; in-4, mar. r., fil., tr. dor. et ciselée (*anc. rel. italienne*)..... 250—»

Magnifique exemplaire aux armes du pape Pie V. Ces armoiries se trouvent répétées sur la tranche du volume. Voir sur ce livre curieux l'*Analecta-Biblion*, page 171 de cette livraison.

100. Eobanus. Operum Helii Eobani Hessi farragines duæ ab eodem contractae, quibus etiam non pauca multa accesserunt nunc primum et nota et edita. *Halaesuevonum*, 1539; pet. in-8, v. m. fil..... 15—»

Ce recueil de poésies latines n'est pas commun.

101. Eusebius. Thesaurus temporum. Eusebii Pamphili chronicorum canonum omnimodæ historiæ libri II (gr. et lat.), interprete Hieronymo... opera ac studio J. Scaligeri (studio Alex. Mori publicata). *Lugduni Batav., excudeb, Th. Basson*, 1606; in-fol., mar. r., compart. tr. dor..... 180—»

Bel exemplaire. Magnifique reliure parmi les plus belles de Le Gascon.

102. Gambaræ (*Laurentii*) Brixiani Venetiæ. — Caprarola. *Romæ*, 1581; 1 vol. pet. in-8, mar. r., tr. dor. (*Janséniste*)..... 65—»

Bel exemplaire.

Laurent Gambara, poète latin moderne, né à Brescia, d'une famille distinguée qui donna à l'église plusieurs cardinaux, mourut en 1596, à l'âge de 90 ans. C'est par erreur que la *Biographie universelle* dit qu'il cessa de

vivre en 1586. Paul Manuce et Juste Lipse parlent avec éloge de Gambara et de ses ouvrages.

Ce volume renferme deux poèmes de Gambara et quelques autres poésies latines. Dans le premier poème, dédié à Jean-François Gambara, cardinal, dont les armes sont gravées sur le titre, l'auteur raconte l'origine de Venise. Il n'a point oublié sa famille qui, dit-il, remonte à un Gambara, de Brescia, chef de l'armée que l'empereur Valentinien opposa aux Barbares commandés par Attila.

Caprarola est le nom d'une des plus belles maisons de l'Italie, qui appartenoit aux Farnèse. Les plans de cette magnifique habitation sont insérés dans le *Traité d'Architecture* de Vignole. Ce second poème, dédié à Alexandre Farnèse, cardinal, dont les armes sont gravées sur le titre, contient une longue et minutieuse description de *Caprarola*.

Ce livre est d'autant plus rare qu'il est difficile de réunir ces deux poèmes, qui ont été publiés séparément, quoique dans la même année et chez le même imprimeur. AP. B.

103. GATAKERI (*Thomae*). Opera critica. Dissertatio de n. instrumenti stylo. Cinnus, sive adversaria miscellanea. Adversaria Miscellanea posthuma. Marci Antonini imperatoris de rebus suis libri XII, commentario perpetuo explicati. Opuscula varia, omnia singulari curâ recensita, ab infinitio typothetarum mendis expurgata; multorum græce dictorum latina interpretatione illustrata, et locupletissimis accuratissimisque indicibus ornata. *Trajecti ad Rhenum*, 1698; in-fol., portr., mar. r., fil., tr. d..... 75—»

Très beau volume aux armes du prince Eugène de Savoie.

104. GELLI. Discours fantastiques de Justin Tonnelier, composez en italien par J. Bapt. Gelli, académicien florentin, et nouvellement trad. en françois par C. D. K. P. *Lyon, à la Salemandre*, 1566; in-8, maroquin, tr. dor..... 45—»

Le traducteur de cet ouvrage est Claude de Kerquisinen, Parisien. Jean-Baptiste Gelli, né à Florence, en 1498, mort en 1563, l'un des fondateurs de l'Académie della Crusca, auteur des leçons sur Dante, composa un livre intitulé : *I Caprici del bottajo*, dans lequel Giusto, tonnelier florentin, est supposé entretenir la nuit et en rêvant des dialogues avec son âme. Bindo, neveu de Giusto, recueille ces conversations nocturnes, et c'est ce qui a donné lieu à ces dix dialogues qui traitent de la nature de l'âme, de

la conduite de la vie, du bonheur d'une condition obscure, etc., etc. Je ne sais pourquoi ce livre de morale a toujours été classé par les bibliographes parmi les contes et même les facéties. Je ne connois pas d'ouvrages plus sérieux et plus sages. Gelli a composé encore un roman de Circé en dialogues. — FORT JOLI EXEMPLAIRE.

105. GRANGIERII (*Joh.*) Regii professoris eloquentiæ duo orationes. *Parisiis*, 1633, 1634; in-4..... 20—»

Jean GRANGIER, né à Châlons-sur-Marne, vers 1576, mourut en 1643. Il devint successivement principal et professeur de rhétorique au collége d'Harcourt, en 1605; recteur de l'Université, en 1611; principal et professeur de rhétorique au collége de Beauvais, en 1615; enfin, il succéda, en 1617, à Th. Marcile dans la chaire d'éloquence au collége de France. Il étoit excellent orateur :

Grangerius dicit; scribit Borbonius : unus
Marcilius doceat : cœtera turba jacet.

Mais un pédantisme outré nuisoit à ses talents. Cyrano de Bergerac, son élève en rhétorique, l'a mis sur la scène dans *le Pédant joué*, et afin qu'on ne puisse s'y méprendre, il a donné le nom de Granger au personnage le plus important de cette comédie, en le qualifiant *principal du collége de Beauvais*. Nous devons ajouter que *le Pédant joué* ne fut représenté qu'en 1654, onze ans après la mort de Grangier.

Le premier discours que renferme ce volume, est un panégyrique en style académique adressé au cardinal de Lyon, président du collége royal. Le second discours, prononcé par Grangier, le 24 avril 1634, a pour objet de remercier le roi et le cardinal de Lyon, qui avoient fait restaurer les bâtiments du Collège royal. L'abbé Goujet n'a point oublié ces deux pièces d'éloquence latine, ni leur auteur, dans les *Mémoires historiques et littéraires du Collége royal*. AP. B.

106. GUEVARRE. Mespris de la cour et louange de la vie rustique. (*Sans lieu*), *par Jean de Tournes*, 1606; 1 gros vol. in-16, mar. r., tr. dor., janséniste..... 28—»

« Composé premièrement en espagnol par dom Antoine de Guevarre, évesque de Mondognedo, prédicateur, historiographe et conseiller de l'empereur, et depuis traduit en italien, françois et allemand. Toutes lesquelles langues nous auons joinctes ensemble en ceste seconde édition, pour l'utilité et soulagement de ceux qui prennent plaisir aux vulgaires qui sont aujourd'hui prisés et recherchés. — A la fin du livre se voyent les vers françois des éuesques de Meaux et de Cambray, et les latins de M. de Clemenges, docteur en théologie, sur la grande disparité de la vie rustique avec celle de la cour. »

107. HIPPOLYTUS REDIVIVUS, id est, remedium contemnendi sexum muliebrem, autore S. J. E. D. V. M. W. A. S. (sine loco), 1644; pet. in-12, rel..... 10—»

« Cette édition d'un petit ouvrage assez curieux n'est qu'une réimpression de l'édition originale qui porte la même date 1744; mais cette édition originale ne contient pas les diverses poésies qui terminent celle-ci et qui vont de la page 91 à la page 108 dernière du volume. M. Brunet a oublié de mentionner cette particularité dans son excellent Manuel du libraire. — G. DUPLESSIS. » Cette note autographe est écrite sur la garde de l'exemplaire.

108. Hoc volumine hæc continentur. P. Gregorii TIPHERNI, poetæ illustris opuscula. Franç. OCTAVII poetæ, elegiæ; ejusdem epistolæ amorum ad Juliam. SULPITIÆ carmina LXX (quæ fuit Domitiani temporibus) nuper Gregorii Merulae opera, in lucem edita. Cornelii GALLI, poetæ tum clarissimi tum vetustissimi Elegiarum fragmenta. Pomponii GAURICI, Neapolitani Elegiacon. (*Argentoraci, ex officinâ Schurerianâ, mense Julio*, 1509); 1 vol. in-4, mar. vert, fil., tr. dor..... 61—»

Recueil TRÈS RARE et non cité. Exemplaire d'une belle conservation.

P. Greg. de Tiferne, poète latin du XVe siècle et savant helleniste, élève du Chrysoloras, vint d'Italie en France, et enseigna dans l'Université de Paris la langue grecque et même la rhétorique, qui étoit fort négligée depuis longtemps. Ses poésies, qui font partie de ce recueil, sont très rares et offrent un certain intérêt; car la plupart d'entre elles sont adressées à de grands personnages de l'Italie (vers 1560); tels que le pape Pie II, François de Sforza, duc de Milan; Louis, prince de Mantoue, etc.

Les Elégies de Corn. Gallus furent publiées pour la première fois sous le véritable nom de l'auteur, par les soins de Pomp. Gauricus, à Venise, en 1501. L'édition de Strasbourg, 1509, est donc l'une des plus anciennes des fragments de ce poète.

L'imprimeur Matthias Schurer se qualifie docteur ès-arts dans l'avis au lecteur. Il a placé sur le dernier feuillet du volume, la date de l'impression et sa marque fort curieuse par l'épigraphe grecque dont elle est ornée.

AP. B.

109. JANITIUS. Cl. Janitii Poloni poetae laureati poemata in unum libellum collecta et ob insignem raritatem ac praestantiam denuo excusa curante Jo. Ehrenfried Boehmio. *Lipsiae*, 1755; pet. in-8, bas..... 18—»

Cette édition est dédiée à J. André Zaluski, bibliophile polonais fort dis-

tingué. Les poésies de *Janitius* (Clementis Janitii, seu, ut eum *Strarouolsceus* nominat, dit l'éditeur) sont divisées en six parties : I. Tristium liber. — II. Variarum elegiarum liber. — III. Vitae principum Poloniae. — IV. Vitae archi-Episcoporum Gnesnensium. — V. Epigrammatum liber. — VI. Epithalamion, in nuptias Sisgismundi Augusti, Regis Poloniae.

Dans le même volume se trouve relié : *Fr. Grimaldi societ. Jesu de vita aulica libr. II* (in versib. latinis). Romae, 1741.

110. JEUX HISTORIQUES DES ROIS DE FRANCE, Reines renommées, géographie et métamorphose, par J. Desmarests, et gravez par De La Bella. *Paris*, 1698 ; in-8, veau fauve, pl. ..... 48—»

Beaucoup de jeux historiques ont été faits en imitation de ce volume, mais il a sur tous assez de supériorité d'exécution pour mériter d'être conservé ailleurs que dans une bibliothèque d'enfant. Il est devenu rare. Exemplaire de la dernière vente Renouard.

111. LENGLET. L'histoire justifiée contre les romans, par l'abbé Lenglet Du Fresnoy. *Amsterd.* 1735 ; in-12, v. fauve ..... 10—»

A la fin de ce volume, sous le titre de *Pièces curieuses*, se trouvent : *Lettre du roi François Ier à madame Louise de Savoie, sa mère, régente de France, sur la défaite des Suisses à Marignan. — Epitre du roi (François Ier), traitant de son partement de France en Italie, et de sa prise devant Pavie. — Extraict d'un traité manuscrit fait en 1563 par Guillaume Postel*, intitulé : « DÉMONSTRATION TRÈS CLAIRE que Dieu a plus de Providence..... de la France..... qu'il n'a de tous les estats temporels..... et la déclaration quelle chose feust la Pucelle Barroise ou Lorraine, Jehanne d'Arc dite de Vaucouleurs. »

Ces documents ont été imprimés d'après les originaux.

112. LIBRO CHIAMATO el Troiano in rima historiato : el qual tratta la destruction de Troia fatta per li Creci : et come per tal destruction fu edificata Roma, Padua, Verona, etc. *Vinegia, Franc. di Aless. Bindoni*, 1536 ; in-4, à 2 colon. fig. en bois, mar., v. tr. dor..... 50—»

On peut voir dans le *Manuel* (IV-520) des conjectures fort ingénieuses sur le nom de l'auteur de ce roman rare, où l'on raconte la guerre de Troye, etc. L'auteur dit en commençant qu'il a traduit cet ouvrage du latin, mais il ne faut pas entendre cela à la lettre. Il s'agit sans doute ici d'une imitation de la guerre de Troye par Guido de Columna, plutôt que d'une véritable traduction. Cet exemplaire est parfaitement conservé.

113. Mosheim (*Jo. Laur.*). Vindiciae antiquae christianorum disciplinae, adversus celeberrimi viri Jo. Tolandi hiberni nazarenum; accedit de vita, fatis et scriptis J. Tolandi commentio, praefationem qua atheismi calumnia a S. Scriptura de pellitur prœmisit F. Buddeus. *Hamburgi*, 1722; in-12, cart..... 12—»

114. Nigri. Rhetia, sive de situ et moribus Rhetorum, Francisco Nigro Bassanensi autore. *Basilea, ex offic. Jo. Oporini*, 1547; 1 vol. in-4, v. m..... 48—»

C'est envain que nous avons cherché dans les grands ouvrages de biographie et de bibliographie, le nom de ce poète latin du XVIe siècle, ou l'indication de ses œuvres. Cependant le poème descriptif consacré à la Rhétie (aujourd'hui le Tyrol), appartient à l'histoire autant qu'à la poésie.

A la suite de ce poème on trouve plusieurs pièces de vers latins du même auteur, réunis sous le titre de *Sylvula*. Nous avons remarqué vers la fin de ce recueil, un apologue intitulé : *De puero canem in fluvium præcipitante*. Un méchant enfant traîne un chien de forte taille sur un pont élevé, avec l'intention de le précipiter dans le fleuve. Mais l'imprudent oublie que la chaîne qui retient le chien est nouée autour de son poignet. Le Molosse, dans sa chute, entraîne l'enfant au fond du fleuve.

Sed hinc molossus
Ac ripam fluvii patens natando,
Huc traxit reducem simul puellum,
Atque illi bona pro malis rependit.
Ergo jàm pudeat nocere cuiquam,
Quum sit vel canis, ut vides, benignus
In sœvum, officiosus in malignum. Ap. B.

115. Phaedri. Fabularum Æsopiarum lib. V, nuper a P. Pithoeo primum editi etiam emendati atque illustrati notis à Cunr. Rittershusio, accessere in easdem fabulas spicilegium Gasp. Schoppi Franci et alia. *Lugd. Batav. ex officina Plantiniana*, 1598; pet. in-8, vél. 28—»

Le même volume contient aussi : *Phædri fabulæ cum prioribus ac posterioribus notis Nic. Rigaltii, Petr. Axen recensuit, suasque notas adjecit.* Hamburgi, 1671.

116. Phalaridis epistolae; latinas fecit et, interpositis Caroli Boyle notis, commentario illustravit Jo. Daniel a

Lennep; mortuo Lennepio, finem operi imposuit praefationem et adnotationes quasdam præfixit L. C. Valckenaer; editio altera textu passim reficto correctior notisque additis auctior curavit God. Henr. Schaefer. *Lipsiae*, 1823; in-8, mar. rouge doublé de mar brun, fil..... 45—»

Exemplaire en papier vélin de la Bibliothèque de Théodore Williams.

117. Le Plaisant ieu du dodechedron de fortune, non moins récréatif que subtil et ingénieux. *Paris, Nic. Bonfons*, 1577; in-8, mar. r., tr. dor. (*Lortic*). 36—»

Ce livre, revu par Gruget, est faussement attribué à Jehan de Meung, continuateur du Roman de la Rose. Le Jeu du Dodéchedron a été présenté par l'auteur à Charles V. Or, Jean de Meung, né selon toutes les probabilités vers 1250, ne pouvoit présenter d'ouvrages à Charles V, monté sur le trône en 1364. Jean de Meung était mort en 1310.

Ce livre est composé d'une suite de distiques en forme d'oracles et numérotés; le langage en est évidemment postérieur à J. de Meung. Un polyèdre rectangle, sorte de dé en ivoire et à douze faces numérotées (d'où le nom de dodéchedron), était jeté sur une table; il amenait nécessairement un chiffre qui, au moyen de combinaisons mathématiques fort compliquées en rapport avec douze *fenêtres* de douze *maisons* figurées dans l'ouvrage, vous conduisait à l'oracle, ou à la solution de la question que vous aviez posée.

Cette explication ne paraîtra pas fort satisfaisante; mais ce jeu a toujours paru si obscur, que Gruget l'éditeur, avoue qu'il a employé tous ses efforts pour le faire comprendre à des curieux qui avoient abandonné ce jeu de guerre lasse, et je crains que ses efforts n'aient été en pure perte.

(*Viollet le Duc. Bibliothèque poétique*).

118. Plautus. Querolus, antiqua comœdia nunquam antehac edita, quæ in vetusto codice manuscripto Plauti Aulularia inscribitur, nunc primum a Petro Daniele Aurelio luce donata et notis illustrata. *Parisiis, Rob. Stephanus*, 1564; in-8, mar. b., tr. d. (*Duru*). 48—»

Bel exemplaire d'un volume très rare.

119. Polybii. Historiarum lib. V, in latinam conversi linguam Nicolao Perotto interprete. *Florentiæ, per hæredes Ph. Iuntae*, 1522; pet. in-8, réglé, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. de Boyet*)..... 48—»

Fort bel exemplaire d'une très rare édition qui ne se trouve pas citée.

120. Regnier. Les Satyres et autres œuvres du Sr Regnier. *Leiden, Jean et Dan. Elsevier*, 1652; pet. in-12, vél. ..... 100—»

Joli exemplaire de la plus grande pureté et dans sa première condition hollandoise.

121. Ronsin. Son théâtre. *Paris*, 1786; in-12, v. m. 15—»

Ronsin annonça dès sa jeunesse des passions turbulentes et un goût extrême pour le plaisir. Né avec peu de fortune, il tâcha d'y suppléer par l'intrigue. Il s'essaya dans la poésie dramatique, et n'ayant pas pu faire jouer ses ouvrages, il les fit imprimer. La révolution lui ouvrit une carrière d'espérance. Admis au club des Jacobins, il se lia avec Danton et Marat, il devint leur apologiste. Bientôt, nommé général de l'armée révolutionnaire, il présida aux massacres commis à Meaux et dans la Vendée. Il lisait sans cesse la Vie de Cromwell, qu'il se flattait d'imiter.

Rappelé à Paris, il s'efforça d'élever le pouvoir de la Commune au-dessus de celui de la Convention. Mais le Comité de Salut public, le fit traduire devant le tribunal révolutionnaire, comme ayant voulu proclamer un tyran sur les ruines du gouvernement révolutionnaire. Il marcha au supplice avec fermeté.

Outre les pièces imprimées dans ce volume, il en composa d'autres qu'il fit jouer pendant la révolution :

Louis XII, qui tomba au théâtre de la Nation, le 12 février 1790.

La Ligue du Fanatique et du Tyran, en trois actes, en vers. Théâtre Molière, 18 juin 1791.

Aretaphile ou la Révolution de Cyrène. 5 a. v. Th. Louvois, 12 juin 1792. (Note écrite sur la garde de l'exemplaire).

122. Sallustii. Catilina (cum vitâ Sallustii a Joan. Clerico). — Epistolae duae ad Caesarem de republica ordinanda. Pet. in-12, avec figures et portraits ajoutés, mar. vert doublé de moire, tr. dor. ..... 18—»

« Bailly, habile, mais trop souvent négligent prote de l'imprimeur Didot le Jeune, laissa mettre sous presse ce petit volume des Catilinaires sans prendre la peine de vérifier si les fautes notées sur mes dernières épreuves avoient été soigneusement corrigées; négligence qui laissa subsister d'intolérables inexactitudes; ce qu'ayant promptement reconnu, je vendis ce livret à vil prix après lui avoir fait un titre d'Amsterdam, 1794, et je le réimprimai sous sa vraie date de 1796, y ajoutant la réclamation attribué à Porcius Latro.

« Les deux éditions sont ici réunies pour me laisser sous la main la première, dont les exemplaires, vendus dans les pensions, y ont été usés et détruits jusqu'au dernier. »

Cette note, écrite de la main de M. Renouard, sur la garde de ce volume, nous a paru pouvoir intéresser la bibliographie.

123. SAVONAROLAE. Triumphus crucis sive de veritate fidei, recens in lucem editus. *Parisiis, Seb. Martin,* 1662; pet. in-12, mar. viol., fil., tr. dor., front. dessiné et gravé par Chauveau..... 28—»

Fort jolie édition imprimée avec les petits caractères du château de Richelieu.

« Peu de personnes connoissent l'éditeur de cet excellent traité. C'est Jean Ballesdens, abbé et avocat au parlement de Paris, mort en 1675. Cette jolie édition est plus rare et plus recherchée que celle imprimée *Luyd. Batav.*, 1633, in-12. » Note écrite sur la garde. — Bel exemplaire.

124. SAINT-GILLES. La Muse mousquetaire, œuvres posthumes de M. le chevalier Saint-Gilles. *Paris,* 1709; pet. in-8, v. m..... 28—»

De tous les imitateurs de La Fontaine, celui-ci l'a peut-être le plus approché; il n'en est pas plus connu pour cela : mais il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde. Il faut dire cependant, d'après son éditeur, car aucune biographie n'en parle, que le chevalier de Saint-Gilles n'a jamais rien composé que pour son amusement; il était brigadier des mousquetaires, et mourut capucin : qu'il n'a rien livré à l'impression, et qu'on eut de la peine à sa mort à recueillir ce qui compose ce volume. Ce sont des lettres adressées à une dame, et affectant la forme suivie par le Mercure galant, c'est-à-dire qu'après des bruits de ville en prose, viennent des pièces détachées, des fables, des chansons, des contes, et jusqu'à des énigmes. Il y a ainsi dix lettres au Mercure galant, dont la seconde se trouve un conte, intitulé : *le Contrat*, qui a été compris dans plusieurs éditions des Contes de La Fontaine, et qui ne les dépare en rien.

Ce Saint-Gilles avait du malheur. Le prologue d'un autre de ses contes, très joli, et intitulé : *Vindicio*, a été attribué à Vergier, et La Harpe blâme celui-ci d'avoir osé se comparer à La Fontaine. S'il y a un coupable, c'est Saint-Gilles, car le prologue et le conte sont bien réellement de lui. Or, voyons jusqu'à quel point ce reproche est mérité. Voici ce prologue :

Sur les traces de La Fontaine
Je n'ai point prétendu marcher;
Si par hasard je puis en approcher,
J'obtiendrai cet honneur sans dessein et sans peine.
Je ne sais si c'est vanité;
Mais je ne veux point de modèle;
Et mon génie, enfant gâté,
Ne saurait souffrir de tutelle.
La Fontaine a très bien conté,

Il s'est acquis une gloire immortelle.
Qu'on me mette au-dessous,
Qu'on me mette à côté,
J'accepterai le parallèle.
Quoiqu'il en soit, j'aime la liberté.
Je l'ai dit une fois, je l'aurai répété :
Je ne veux point de modèle.

Et pour appuyer ce que son assertion a de blâmable, La Harpe tronque les derniers vers, et les donne ainsi :

Il s'est acquis une gloire immortelle.
Qu'on me mette au-dessous,
Qu'on me mette à côté,
Je ne veux point de parallèle.

Est-ce là de la bonne foi, ou doit-on juger des auteurs quand on ne les connaît point? (*Viollet le Duc, Bibliothèque poétique.*)
Fort joli exemplaire.

125. SCHEDA REGIA, hoc est sententiae paraeneticae de officio regis, ab Agapeto Diacono ad Justinianum imperatorem exaratae. *Herbornae Nassoviorum*; 1605; in-8, veau fauve. (*Aux armes de De Thou.*)..... 36—»

Très beau volume dans sa première reliure.

126. SCOTI (*Federici*), Placentini vici Lælii comitis sarmatique beneficiarii et jurisconsulti, Macareidos libri duo, ad Julium tertium pontificem maximum. *Placentiæ*, 1552; 1 vol. pet. in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste*)..... 30—»

Ce poème latin, dédié au pape Jules III, est TRÈS RARE et non cité. Bel exemplaire.

127. L. Annæi Senecæ philosophi et Ann. Senecæ rhetoris quæ extant opera, cum commentariis diversorum selectioribus. *Paris, P. Chevalier*, 1607; in-fol., mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 200—»

SUPERBE EXEMPLAIRE AUX armes du COMTE D'HOYM. Cette édition a l'avantage de renfermer en entier des notes qui ne se trouvent que par extrait dans l'édition *variorum* in-8. Un très beau portrait gravé par Léonard Gaultier, se trouve sur le titre.

128. Le Siècle d'or, et autres vers divers. *Lyon, J. de Tournes*, 1551, in-8..... 35—»

Livre rare.

Bérenger de la Tour, était d'Albèmas en Vivarais. Il a vécu sous les règnes de François Ier et de Henri II, et était lié d'amitié avec tous les poètes de son temps. C'est tout ce que l'on sait de l'histoire de sa vie. Le Siècle d'or ne porte point de nom d'auteur dans le titre de l'ouvrage, mais Bérenger se fait connoître dans une épître dédicatoire adressée à M. de Bresé, évêque de Viviers. C'est une description en 71 sixains de dix syllabes, de ce temps fortuné, célébré si souvent depuis Ovide et avant lui, comme ayant succédé immédiatement au chaos, dont la peinture précède aussi le poème de Bérenger :

Le haut, le bas, le mylieu et l'extresme,
Le plus, le moins, alors estoient un mesme.
L'amer, le doux, le mol, l'aspre et le dur,
Se comportoient ensemble sans contendre.
Le cours du temps ne se pouvoit estendre,
Car le passé se joingnoit au futur.

La peinture du Siècle d'or est l'image d'une existence assez douce, mais fort peu intellectuelle. Après ce poème vient une traduction des Lamentations de Jérémie, qui fait un singulier contraste avec le Siècle d'or; puis viennent les chants royaux, un chant élégiaque sur la mort de François Ier, des cantiques chrétiens, puis des épîtres familières assez curieuses comme études de mœurs et facilement écrites, des chansons, des blasons, des épigrammes dont quelques-unes vraiment piquantes, et le plus grand nombre à la *grecque*, des épitaphes, et enfin des énigmes. (*Viollet le Duc, Bibliothèque poétique.*)

129. Sorbin (*Arnauld*). Description de la Source d'erreur, de ses maux et des remèdes qui lui sont propres. *Paris*, 1570; pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz Bauzonnet*)..... 65—»

Fort joli exemplaire d'un livre rare. (Voir *l'Analecta Biblion*, page 177 de cette livraison.

130. Zanchii (*Basilii*). Poematum editio copiosor. *Romæ*, 1550; 1 vol. pet. in-8, mar. r., tr. d. *Janséniste*. 65—»

Exempl. en grand papier. Très rare dans cette condition.

Basile Zanchi, célèbre poète latin, naquit à Bergame vers 1501. En 1524, il entra dans l'Ordre des chanoines de Latran. Suivant quelques auteurs, il devint, en 1559, garde de la Bibliothèque du Vatican; mais deux lettres, l'une de Paul Manuce et l'autre de Latino Latini, prouvent que ce poète étoit mort dans un cachot, à la fin de 1558. Dans le cours de cette même

année, Paul IV avoit enjoint aux religieux qui vivoient hors du cloître, d'y rentrer sur-le-champ sous peine de la prison et même des galères. La désobéissance de Zanchi aux ordres du pape fut, suivant Tiraboschi, la cause de son emprisonnement. Cependant il est plus probable, ainsi que le conjecture Salfi, qu'il fut condamné pour avoir embrassé les opinions nouvelles qui faisoient chaque jour des progrès en Italie, et qui avoient déjà séduit un grand nombre des chanoines de Latran.

Zanchi a surpassé, sous le rapport de l'harmonie et de l'élégance du style, tous les poètes latins du XVIe siècle. Il étoit très lié avec Laurent Gambara, poète latin de Brescia. L'édition de ses poésies, imprimée à Bâle en 1555, renferme aussi les œuvres de Gambara. La dernière pièce de vers insérée dans le volume qui fait le sujet de cette notice, est adressée à son ami Gambara, et l'invite à quitter les pays glacés qu'il parcourt pour revenir en Italie.

Les œuvres de Zanchi sont divisées en quatre livres. Le premier contient le poème *de Horto Sophiæ*, dans lequel l'auteur décrit en beaux vers les dogmes et les principes du christianisme. Le deuxième, deux épithalames, deux épîtres à Léon X et à Charles-Quint, un poème sur une éclipse de soleil, une longue élégie intitulée *Licmon*, sur la mort de J.-César Gryphoni, de J. Cotta et de Sannazar, enfin trois églogues. Les deux derniers livres sont composés de mélanges poétiques.

AP. B.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

131. Essai sur la vie d'Antoine Du Prat, chancelier de France, archevêque de Sens, par M. le marquis Du Prat. *Versailles*, 1854; in-8, de XII et 169 p., br.... 3—»

Voir sur cette publication, et sur le chancelier Du Prat, l'article de M. Louis Paris, page 151.

132. Lille, en vers burlesques. — Les Embarras du jour de l'an. — Les Mœurs des Lillois anciens et modernes ou Lille civilisée sous la domination française par l'établissement des académies. — Les Promenades de l'Esplanade. *Sur l'imprimé à Lille, 1731.* (*Impr. de Vanackere*), 1855; in-12, pap. vergé..... 2—50

Réimpression tirée à petit nombre.

133. Catalogue d'un choix de très beaux livres, tous en riche ou élégante reliure, composant la *première partie* de la bibliothèque de M. Mourlan, artiste peintre, dont la vente aura lieu le 31 juillet et jours suivants.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN, PHILARETE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DE LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUIN.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du n° de Juin de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

De l'influence du langage poitevin sur le style de Rabelais, par Faustin Poey d'Avant..... 211
Une bibliothèque de livres introuvables, par Eusèbe Castaigne..... 222
Analecta Biblion. — *Io. Posthii parerga poëtica* par Ap. Briquet..... 228
— *Histoire de Flers, ses seigneurs, son industrie, par le Comte de La Ferrière*, par le Baron Jér. Pichon.. 232
Variétés — *Le cabinet historique.* — *Les livres imprimés par Pierre Didot*..... 239

DE L'INFLUENCE DU LANGAGE POITEVIN

SUR LE STYLE DE RABELAIS.

Il y a bien longues années qu'en lisant les Œuvres de Rabelais, je fus étonné de l'insuffisance et de l'inexactitude des commentaires qui les accompagnent. Un examen attentif me fit reconnaître que beaucoup d'expressions mal interprétées appartenoient aux divers patois de la France, et particulièrement au patois poitevin. Rabelais a longtemps habité le Poitou; il n'est donc pas étonnant qu'il se soit servi des locutions qui y sont familières. A l'époque où le facétieux auteur écrivoit, la langue françoise n'étoit pas encore formée, ou du moins n'avoit pas acquis le haut degré d'élégance et de pureté qu'elle possède maintenant; bien des mots aujourd'hui surannés en faisoient partie. D'un autre côté, le patois poitevin a conservé une foule de locutions de l'ancien françois et d'autres qui lui sont propres. Celles-ci, quelquefois intraduisibles parce qu'elles n'ont pas d'analogue dans notre langue, ont l'avantage de rendre plus facilement la pensée, puisque pour les remplacer il faut presque toujours se servir d'une longue périphrase. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris de voir Rabelais, dont les écrits, sous une forme facétieuse ont un fond très sérieux, employe ces locutions qui donnoient plus d'élasticité et d'énergie à sa pensée.

Ce qu'il y a de remarquable (et c'est un reproche que je ne puis pas m'empêcher d'adresser à ceux qui ont annoté les ouvrages de Rabelais), c'est que chaque fois qu'ils ont rencontré un mot dont la signification leur étoit inconnue, au lieu de passer outre et de le laisser sans interprétation, comme la prudence eût semblé l'exiger, ils ont tenu, au contraire, à tout ex-

pliquer, et ont agi par induction, en prenant le sens que la phrase semblait indiquer. Comme on le pense bien, il s'en est suivi des commentaires étranges et bien éloignés de la pensée de l'écrivain primitif. Il y a une observation encore plus curieuse à émettre, c'est que les faiseurs de pastiches, ceux qui ont voulu, de nos jours, imiter le style de Rabelais, ont emprunté naturellement les mots dont il s'est servi, et comme l'acception de ceux appartenant au langage poitevin leur étoit inconnue, ils leur ont donné celle qui est présumée par les commentateurs; de là des contresens tout à fait étranges pour nous autres Poitevins.

Une fois l'insuffisance des commentateurs établie et la cause reconnue, je me demandai s'il n'y auroit pas avantage à rechercher dans tous les pays habités successivement par Rabelais, les locutions familières dont il a pu se servir. La question examinée avec plus de soin m'a fait reconnaître que c'est dans le Poitou seulement qu'il faut se livrer à cette investigation. En effet, Rabelais n'a fait qu'un séjour peu prolongé à Montpellier, et, sauf quelques citations de proverbes et de jurons dans l'idiôme du Midi, il ne paroît pas que son style en ait gardé d'autres traces. Quant à la Touraine, son pays natal, le langage vulgaire n'offre rien d'assez particulier pour avoir embarrassé les commentateurs.

Il restoit donc, comme je viens de le dire, le patois poitevin dont les expressions souvent employées par Rabelais demandoient à être expliquées. C'est ce qui m'a engagé à publier ces notes prises depuis longtemps. Né dans la ville même que Rabelais a habitée pendant plusieurs années, je suis depuis l'enfance familier avec le langage poitevin. Devenu aussi possesseur, il y a quelque temps, des restes de l'ancienne abbaye de Maillezais, dont notre auteur rappelle fréquemment les souvenirs, j'ai pu fournir quelques renseignements particuliers qui, je l'espère, ne seront pas sans utilité pour les futurs commentateurs des Œuvres du célèbre curé de Meudon.

J'ai cru qu'il ne seroit pas hors de propos d'ajouter à mes

notes la nomenclature de tous les mots du vieux langage français dont Rabelais s'est servi et qui sont restés dans le patois poitevin. Ce travail, au moment où les idiômes de chaque province tendent à s'effacer, pourra fournir quelques bonnes indications à ceux qui s'occupent des variations de la langue française. J'avois pensé à donner ici quelques observations intéressantes sur le patois bas-poitevin. Je les réserve pour un autre opuscule que j'ai l'intention de bientôt publier.

Pour donner plus de régularité à mon travail, il m'eût fallu avoir sous les yeux plusieurs éditions des Œuvres de Rabelais. Je n'ai eu à ma disposition que celle de Le Duchat, l'édition *Variorum*, et celle du bibliophile Jacob (1840, 1 vol. format Charpentier), c'est de cette dernière que je me suis servi pour indiquer mes sources, parce qu'étant la moins coûteuse, elle est la plus répandue.

NOTES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES.

Acresté. — Être orné d'une crête, lever la crête, se dit ordinairement au figuré : être fier. C'est sous cette acception que ce mot est employé par Rabelais. (27—17=103—dernière=148—23). (1)

Affier. — M. Lacroix donne deux acceptions à ce mot, la première fois il le définit par confier, ce qui n'est nullement le sens. Là il semble signifier alliés, attachés; il dit ensuite élevés, ce qui est mieux. Affier c'est planter, propager, multiplier, etc. (53—32 =429—3).

Affustés. — Ce mot ne paroît pas avoir été employé par Rabelais avec la même acception. Dans le premier cas le commentateur le traduit par *atteler*, et ce n'est point sa signification; dans le second il n'est pas défini : en langage poitevin *affuter* c'est aigui-

(1) Le premier nombre indique la page, et le second, la ligne.

ser un outil, tailler un morceau de bois pour le rendre pointu. (110—pénultième).

Agenoillée. — Conservé : Agenouillée. (547—5).

Alme. — Ce n'est pas une nourrice, vient d'*alma.* (304—7).

Angariant. — Mal interprété par opprimant, angarié c'est être mal engagé dans une affaire. (199—41=200—12).

Aré. — Labouré, bien interprété, p. 499, l. 15. (337—20).

Aroy. — Conservé : Arée, vient du mot latin *arare.* (70—39).

Assimenty. — Très mal défini : ne signifie pas *bouché*, mais assaisonné, arrangé de manière à ce que rien ne manque. On dit le plus ordinairement d'un ragoût de bon goût qu'il est bien assimenté. Cette expression s'emploie aussi quelquefois en dehors de la cuisine, et l'on dit que quelque chose de bien fait est bien assimenté. Dans la chanson de l'ivrognesse :

iaime bé meu la soupe au vin,
l'est tout assimentaye. (25—45).

Assoti. — Conservé : Affollé. (236—36).

Avanger. — Conservé : Avancer. (147—19).

Avangerons. — Conservé : Avancerons. (58—8).

Baufrer. — Conservé : Avaler goulûment. (169—14).

Bauffrearent. — Conservé : Avalèrent goulûment. (9—21).

Bechée. — Conservé : Becquée ou mieux bouchée. (139—39).

Belinaige. — Conservé : Ce qui a rapport aux moutons. (222—36).

Bers. — Conservé : Berceau. (224—16).

Bessons. — Conservé : Jumeaux. (475—2).

Bigearre. — Conservé : Bizarre. (284—35 1re col.).

Bitard. — Conservé : Outardes. (168—29).

Bot. — Conservé : Sabot. (205—4).

Bouffaige. — Mal défini par bouchée. Terme général, quelque chose à manger, ou tout ce qui se mange. (248—14).

Bougette. — Mal défini par bourse ; c'est une petite sacoche double en cuir servant à porter de l'argent à cheval. (141—29).

Boussin. — M du patois gascon. Morceau. (184—5).

Boute.—Conservé Mets : *Boute-z-ou-donc*, mets-le-donc. (109—19)

Brandes. — Conservé : Grandes bruyères. (125—32).

Brechet. — Conservé : Les os saillants de la poitrine. (157—8).

Buée. — Conservé : Lessive. (134—25=524—25).

Caillebotte. — Conservé : Lait doux caillé. (309—33=437 note 19).

Callerai les voiles. — Conservé : Plier (amener). (21—7).

Carcan. — Conservé : Collier. (94—Dernière).

Cerne. — Conservé : Cercle. (255—9).

Chanteau. — Pris comme quartier de la lune ce mot est bien traduit; mais il ne peut pas être interprété par pain bénit. C'est le reste d'un pain quand il est entamé. Un gros morceau de pain bénit s'appelle une gousse. (324—4=525—22).

Château-Sallouer. — Je crois que l'interprétation de Le Duchat, par une allusion à la ville de Soleure, n'est pas acceptable, et qu'il s'agit du Château-Salbar, forteresse célèbre, située près de Niort. (397—4).

Chaumeny. — Conservé : Moisi, se dit plus ordinairement du pain. (181—14).

Chavant. — Conservé : Chat-huant. (433—2).

Cocquassier. — Coquetier, marchand d'œufs. (181—4).

Cocquemard. — Un cocquemard est maintenant une grande cafetière en terre. Rabelais paraît ici l'employer pour bénitier. (7—35).

Colletz. — Conservé : Mouchoirs de cou. (159—4).

Cot. — Conservé : Pierre à aiguiser. (223—36).

Coublez. — Conservé : Accouplés. (19—3).

Coudignac. — Marmelade composée de coings, qui en poitevin s'appellent des *coudaings*. A Orléans et à Mâcon on dit cotignac. (32—19).

Couppeau. — Mot conservé dans le langage poitevin : Coppeau. (2—6).

Courrail. — Conservé : Ce n'est point le marteau de la porte, mais le verrou. Ce mot avoit été bien traduit par Le Duchat. (345—31.)

Cousin Gervais remué. — Conservé : Cousin remué de germain, pour cousin issu de germain. (134—24).

Coustrets. — Mal défini : ce ne sont pas du tout des *cottrets*. Un coutret est une demi-charge de vendange. Le vase en bois qui

la contient s'appelle une *basse*, il est en bois et fait avec du merrain; on l'accroche de chaque côté avec une anse formée d'une hart (en patois poitevin *réorte*), sur le bât d'un cheval. Une *basse* pleine de vendange devient un *coutret*, deux coutrets forment une *somme*. (4—23=134—40).

Dail. — Conservé : C'est le fer d'une faulx. (326—Dernière).

Darrière. — Conservé : Derrière. 454—3).

Dénigés. — Dénichés.

Deniger. — Conservé : Dénicher. (206—27).

Desroté. — Conservé : Délié. Une hart s'appelle une réorte, d'où l'on a fait rote. (237—22).

Devaller. — Conservé : Descendre. (43—25).

Devanteau. — Conservé : Tablier en cuir. (235—Première).

Egraphiné. — Conservé : Egratigné. (179—21).

Enlevé. — Conservé : Élevé. (393—5).

Entoumer. — Conservé : Entamer. (2—39=431—34).

Esbaudissez-vous. — Conservé : Réjouissez-vous avec bruit. (4—9). —Mal défini par *étonne*, là il veut dire *réjouit*. (70 note 11).

Escharbotté. — Ce mot a été conservé, mais sous une autre acception. On dit *égrabouiller le feu*. On escharbotte un poisson quand on le dépouille de ses écailles; on s'escharbotte lorsque l'on se débarbouille à fond. (52—25).

Esclos. — Sabots en patois limousin. (234—Dernière.)

Esmorche. — Conservé : Amorce. (25—13=147—32).

Essuez. — Conservé : Essuyez. (41—22).

Etrippé. — Conservé : Sans tripes, étripper, arracher les tripes. (262—27).

Fillot. — Mal interprété : Petit-fils. (251—5).

Fouace. — Espèce de gâteau composé comme le pain ordinaire, mais auquel on ajoute des œufs et du beurre. Il n'est point cuit sous la cendre, comme M. Lacroix le prétend. (21—26).

Fouger. — N'est pas tout à fait fouiller. Difficile à déterminer, fouiller avec le nez, Les sangliers fougent. (190—Avant-dern.) (1).

Franc du quarreau. — Conservé : Franc carreau : c'est un jeu qui consiste à tracer des lignes sur la terre et à pousser à cloche-

(1) Le verbe *fouger* est conservé comme terme de chasse; de la même racine provient le mot *fougasse*. (Note de l'éditeur.)

pied une petite pierre plate ou un morceau de tuile, en évitant les lignes, sinon il faut recommencer. (38—2e col.).

Froncle. — Conservé : Furoncle. (334—25).

Gavache. — Le mot gavache veut bien dire lâche. Il n'en est pas de même du verbe gavacher, qui signifie faire mal quelque chose. (261—21 1re col.).

Glener. — Conservé : Glaner. (135—33).

Gogue. — Conservé : Mal traduit, ne veut pas dire farce. C'est un ragoût fait avec du sang. (449—2).

Guorrets. — Conservé : Cochons. (28—4).

Goudebillaux. — Conservé : Tripes de bœufs; gras double. (9—10).

Graisler. — Faire griller, on dit *grâler*. (52—24).

Graphinais. — Conservé : Égratignais. (22—9).

Glaterons. — Conservé : Fruits de la bardane. (147—12).

Gravait. — Conservé : Montait. (174—40).

Guallerai. — Conservé : Gaulerai. (416—1).

Herpe. — Conservé : Harpe.

Jadeau de vergne. — Un jadeau est une sorte d'écuelle qui sert à porter la pâte au four. Le vergne est l'aulne, dont le bois est employé à fabriquer les sabots et la vaisselle de bois. Il est très rouge quand il est vert et surtout quand on l'a laissé séjourner quelque temps dans l'eau. (69—12).

Jau. — Conservé : Coq. (148—25).

Lexif. — Conservé : Eau de lessive. (165—2).

La Faye Moniau. — La Foye Monjaut, commune du département des Deux-Sèvres, produisant des vins renommés (62—3).

L'aguillanneuf.—La cérémonie du premier le l'an, *au gui l'an neuf*, remontant aux druides, existe encore dans une grande partie du Bas-Poitou sous le nom de la guillaneu, mais elle est bien déchue de sa première origine, ce n'est plus maintenant qu'une quête faite par les jeunes gens des villages pour les aider à subvenir aux réjouissances du premier de l'an. (132—37).

Lairrons. — Conservé : Laisseront. (98—21).

Laize. — Conservé : Lé, largeur d'une étoffe. (137—9).

Landriers. — Conservé : Landiers, grands chenets (141—4).

Louze Fougereuse. — Loge-Fougereuse; bourg près La Châtaigneraye (Vendée). (137—20).

Legumaige. — Conservé : Légumage. (138—33).

Liche-casse. — Conservé : Lécheur de casse. La casse est un vase en terre qui se met sous un rôti pour recevoir le jus. (180—39).

Lisart. — Conservé : Lézard. 338—32).

Luettes. — Ce n'est pas du tout le jeu de la fossette. L'aluette ou la luette est un jeu de cartes espagnol. Il se joue encore particulièrement en Bretagne et sur le littoral du Bas-Poitou. (22—24 —112—35=136—25).

Macles. — Conservé : Ce n'est point un coquillage, mais bien la macre ou châtaigne d'eau (*Trapa natans*). (550—4).

Marmonnant. — Conservé : Marmottant. (435—17).

Marrochon. — N'est point une houe, c'est un petit instrument de jardinage qui sert à biner. (44—20).

Mas. — Ce n'est point une manse, mais un lot de terre. (332— Avant-dernière).

Maschourré. — Conservé en Bourgogne : Barbouillé. (405—11).

Mestiviers. — Conservé : Moissonneurs. (203—29).

Met. — Conservé : Pressoir et pétrin. (491—21).

Miches. — Conservé : Pains. (71—17).

Mouches bouines.—Conservé : Taons ou mouches bovines. (30—20).

Mouée. — Conservé : Foule. (465—18).

Naveau. — Conservé : Navet. (6—5=136—22=437—37).

Négronneaux. — Petits hérons. On dit encore *négrons* pour hérons. Conservé. (66—19).

Noizilles.—Conservé : Noisettes. (440—2 2e col.).

Orée. — Ne signifie pas à proprement parler : le long. C'est l'entrée, la limite d'un champ, mieux défini page 67, note 3. On dit maintenant *urée.* (50—29=431—23).

Oribus. — Résine en patois manceau. (101—14).

Ous. — Conservé : Os. (92—23).

Oyseau de maçon. — Ce n'est point une auge, mais plutôt un baquet en bois dont les gougeats se servent pour porter le mortier sur leur cou. Les deux branches allongées qui le maintiennent sur

les épaules lui ont sans doute fait donner son nom, parce qu'elles ressemblent aux pattes d'un oiseau. (386 note 7).

Palourde. — Conservé: Coquillage bivalve. C'est à peu près la clovisse si chérie des Marseillais. Celle-ci est la *Vénus conspurcata*, la nôtre est la *Vénus decussata*. (439—1 2e col.).

Palys. — Conservé: Une petite palissade. (42—27).

Para. — Mal interprété par prépara. Parer, c'est ôter l'écorce à un arbre, la peau à un fruit, etc. (63—Dernière).

Parpaillons. — Conservé : Papillons. (21—19).

Par saint Goderan. — Goderan, évêque de Saintes, étoit, au XIe siècle, abbé de Maillerais, et y avoit laissé une grande réputation de sainteté; pourtant il n'étoit pas resté dans les souvenirs du peuple. La canonisation populaire avoit été, au contraire, grâce à on ne sait quelle circonstance, donnée à Guillaume-tête-d'Etoupes, qui a été enterré à Maillezais, et dont la pierre tumulaire a gardé jusqu'à nos jours le nom de saint Etoupe. Goderan étoit resté presque inconnu, lorsqu'en 1833 son tombeau a été découvert dans les ruines de l'abbaye. Ce tombeau contenoit de très petits fragments d'ossements, les débris de la crosse abbatiale et l'anneau pastoral en or, orné d'un saphir (1). Ces restes étoient accompagnés d'une plaque en plomb indiquant que l'évêque et abbé avoit été inhumé le 8 des ides d'août (1073).

On vient de mentionner le nom de Goderan sur le nouveau Rituel du diocèse de Luçon, non à titre de saint, puisqu'il paroît qu'il n'a obtenu que la béatification, mais comme compagnon de saint Hugues, abbé de Cluny, qui fut son protecteur et son ami.

L'édition *Variorum* cite deux saints du nom de Goderan. Ce n'est ni l'un ni l'autre que Rabelais a voulu rappeler; pour lui c'est un souvenir de Maillezais. On sait qu'il demeura quelque temps dans cette abbaye à titre de chanoine régulier, et la tradition rapporte que peu satisfait du régime que l'on y suivoit, il s'en échappa nuitamment en escaladant les murailles. (99—9).

Par saint Rigomé. — Encore un souvenir de Maillezais, saint Rigomer y est particulièrement vénéré, on l'invoque pour les maux d'oreille. (258—24).

Pau. — Conservé : Pieu. (171—22).

Penier. — Conservé : Panier. (18—16).

Peton. — Conservé : Petit pied. (109—11).

(1) Cet anneau est en possession de l'auteur de ces notes.

Piboles. — Conservé : Espèce de flageolet. (397—34).

Pifres. — Conservé en Auvergne pour fifres. (397—35).

Plataine. — Conservé : Patène. (16—26).

Plumail. — Mal défini par volaille, c'est l'aile emplumée et coupée d'un oiseau. On s'en sert pour épousseter. (63—10).

Pois. — Pas assez, *o-l en a poy*, il n'y en a pas assez. (29—pénultième). Et 90 L. G.

Ponnuz. — Conservé : Pondus. (465—16).

Portecolle. — N'est pas précisément porte rôle, souffleur; ce mot vient de protocole et s'applique aux notaires, huissiers et tous porteurs de papiers. — (260—3).

Pourrée. — Conservé : Porée pour poireau. (21—37).

Potet. — Conservé : Petit pot. (88—30=335—37).

Print campos. — Ce n'est point à proprement parler prendre les champs, quoique le mot *campos* en dérive. Cela signifie repos, vacances, etc. (112—19).

Puput. — Conservé : Huppe. (255—9).

Quenoille. — Conservé : Quenouille. (437—24).

Quinquenelle. — Je crois que la définition de ce mot par un terme de droit portant répit de cinq ans est trop recherchée, et qu'il faut tout simplement y trouver l'acception du mot actuel : Rien du tout. (133—32).

Raballe. — Conservé : Mal défini par *rebats-le.* C'est un instrument formé d'une feuille en fer et d'un manche. Il sert à râcler le blé sur une aire, la boue dans les chemins, etc., d'où le verbe raballer. (136—24).

Reciner. — Conservé : Dans ressonner, goûter, faire collation. — *Ressiner* ou *ressieuner.* (9—27=414—31).

Retaillons. — Conservé : Rognures. (133—Première).

Rimer. — Conservé : Prendre au pot et sentir le brûlé. (25—16).

Segretain. — Conservé : Sacristain. (73—33).

Seilleau. — Conservé : Seau. (309—32).

Se mussarent. — Conservé : Se cachèrent en se glissant. (113—20 =136—25).

Se pellauder. — Conservé : Ce n'est pas s'arracher la peau, mais les cheveux (pelauds). (142—39=221—22).

Sercleurs. — Conservé : Sarcleurs. (203—29).

S'essuer. — Conservé : S'essuyer. (428—25).

Sourds. — Conservé : C'est l'orvet commun. (448—18).

Souris chauves. — Conservé : Chauves souris. On dit souris chaudes. (165—49).

Sublet. — Conservé : Sifflet. (178—8).

Sulz. — Conservé : Sureau. (157—41).

Tadournes. — Ce n'est pas non plus une sorte d'oie, c'est le canard tadorne (*Anas tadorna*). (66—17).

Teste. — Je crois que le commentateur cherche un jeu de mots où il n'y en a pas. Encore aujourd'hui on dit que lorsque le vinaigre est fort, c'est signe que la ménagère a bonne tête. (217—Première).

Timbre. — Conservé : Auge en pierre. (110—15).

Traîne. — Mal défini : Ce n'est point une charrette, mais un traîneau servant à transporter de lourds fardeaux. (37—14).

Trepoit. — Conservé : Frappoit du pied, trépignoit. (194—29).

Trestous. — Conservé : Tous. (406—9).

Trut. — Nom et expression d'un jeu de cartes qui est encore en usage. (72—3).

Tyfransons. — Ce ne sont pas des canards de mer. Le tyfranson est chevalier aux pieds rouges ou gambette (*Totanas calidris*). (66—17—437—26—2e col.).

Venelle. — Conservé : Ruelle. (454—3).

Vent de galerne. — Conservé : Vent de nord-ouest. (351—10).

Vessaille. — Mal interprété par foule peureuse. C'est un terme de mépris assez sale et difficile à expliquer. (222—14).

Veze. — Mal rendu par Vessie. C'est la cornemuse, le bignou des Bretons.

Vimères. — Mal traduit par violence, est resté françois, ce sont des dégâts opérés par les orages. (200—6)

Vinetteaux. — Conservé : De vinette (oseille). (404—40 1re col.).

Viscarié. — Ce n'est pas pourri, mais bien mauvais, chétif, gâté. (261—44).

Ulmeau. — Conservé : Ormeau. (5—17=309—26).

FAUSTIN POEY D'AVANT.

UNE BIBLIOTHÈQUE DE LIVRES INTROUVABLES.

Le singulier document bibliographique, auquel j'ai cru pouvoir donner le titre de *Bibliothèque de Livres introuvables*, est tout simplement le relevé des étiquettes inscrites sur le dos des volumes simulés que le célèbre Turgot, alors intendant à Limoges, avoit fait peindre sur un panneau destiné à masquer une porte secrète ouvrant dans son cabinet de travail. Ce panneau figure actuellement dans la bibliothèque administrative de la Préfecture, où il a été transporté par l'architecte du département; et la copie des étiquettes a été faite avec le plus grand soin par l'honorable et savant archiviste de la Haute-Vienne, M. Maurice Ardant, qui a bien voulu me l'abandonner pour en enrichir le *Bulletin du Bibliophile*.

Il seroit difficile aujourd'hui de saisir toutes les allusions satiriques que la malice un peu voltairienne de Turgot a voulu glisser dans les titres de ces livres imaginaires ; j'ai essayé néanmoins, dans mes notes explicatives, de retrouver la clef des principaux articles de ce curieux catalogue.

Eusèbe Castaigne,
Bibliothécaire de la ville d'Angoulême.

1. *Joachim. Le Camus, S. R. E. Cardinalis Apocalypsis monachorum*, tom. 1 et 2 (1).

(1) Je ne connois pas ce cardinal Joachim Le Camus, qui ne peut être ni Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, connu par sa haine contre les moines, ni le cardinal Étienne Le Camus, évêque de Grenoble. Je croirois qu'il s'agit ici malicieusement du cardinal François-*Joachim* de Bernis, qui dut en effet être un peu *camus*, lorsqu'il vit réussir les poursuites qu'il faisoit, au nom de sa cour et *contre ses opinions personnelles*, pour la suppression des Jésuites.

2. Traité de la Dévotion politique.
3. Traité de la Charité chrétienne, par le Dr Caveyrac (1).
4. Jugement d'Érasme, sur les disputes de son temps (2).
5. *S. N. H. Linguet in tit. Digest. de verb. signific. notæ succisivæ*, tom. 1 et 2.
6. Histoire complète des Néréides, ouvrage posthume de Poinsinet, tom. 1 et 2 (3).
7. Traité des Ornemens de la poésie moderne, par M. Eisen (4).
8. Grammaire de la Langue limousine.
9. Nouveau système sur l'origine des Cloches.
10. Dictionnaire de Caractères, à l'usage des poètes comiques.
11. *Hobb. Leviathan, novo comment. illustratum à S. N. H. Linguet*, tom. 1 et 2 (5).
12. Histoire naturelle des Bœufs-tigres, avec figures.
13. *De Libris faciendis et non factis*, *G. Leibnitii opus posthumum*.

(1) L'abbé de Caveyrac s'étoit fait connoître par ses doctrines intolérantes, principalement dans son *Apologie de Louis XIV et de son Conseil, sur la révocation de l'édit de Nantes*, 1758, in-8°.

(2) Turgot s'amuse à donner ici le titre d'un livre impossible. Érasme ne se prononça jamais sur les disputes de son temps, et garda toujours la neutralité entre le pape et les luthériens; il disoit souvent : *Non amo veritatem seditiosam.*

(3) Poinsinet (A.-A.-Henri), connu par les nombreuses mystifications dont il fut la victime, se noya à Cordoue dans le Guadalquivir, en 1769. Ce titre semble faire allusion à son genre de mort. On le nommoit ordinairement *le petit Poinsinet;* à cette occasion, Palissot fit cette épigramme d'assez mauvais goût :

Apollon constipé s'efforçant un matin,
Le petit Poinsinet fut son premier crottin.

(4) Le graveur Eisen est l'auteur des vignettes et culs-de-lampe qui ornent les *Baisers* de Dorat et autres poésies à la mode de la seconde moitié du dix-septième siècle.

(5) On sait que Hobbes a jeté les fondemens de sa philosophie politique dans son fameux *Léviathan* (Lond., 1651, in-f°), nom sous lequel il désigne le pouvoir populaire, dont il veut que le prince écrase la tête. Cette manière de voir paraissoit être celle du publiciste Linguet.

14. *H. Malatestæ j. c. de Regibus, eorum naturâ et affectibus* (1).

15. Vérit. usage des Faits dans les matières de raisonnement.

16. Hist. naturelle du Griffon et de l'Ixion, par M. Riballier (2).

17. Traité du droit de Conquête, ouvrage posthume de Cartouche.

18. Délices du Gouvernement turc, dédiées au Kislar-Aga, par S. N. H. Linguet, tom. 1 et 2 (3).

19. *S. N. H. Linguet de suppliciorum ingeniosâ diversitate diatriba.*

(1) *H. Malatestæ*, nom en l'air, qu'il faut traduire par *mauvaise tête*.

(2) L'abbé Riballier (Ambroise) avoit publié la *Lettre d'un Docteur à ses amis, au sujet de Bélisaire*, 1768, in-12, qui lui avoit valu les plaisanteries de Marmontel, Voltaire et autres. Turgot lui même est auteur de l'ouvrage intitulé : *Les trente-sept Vérités opposées aux trente-sept Impiétés de Bélisaire, censurées par la Sorbonne, par un Bachelier ubiquiste*, Paris, 1767, in-4° et in-8°. Marmontel, pour venger son *Bélisaire*, étoit parvenu à faire graver ce quatrain sur le collier du chien de l'abbé Riballier :

Lisez, passant, sur ce collier,
Ma décadence et ma misère :
J'étois le chien de Bélisaire,
Je suis le chien de Riballier.

Il faudroit lire toutes les polémiques du temps, pour savoir ce que c'est que le *Griffon* et l'*Ixion*.

(3) Le Kislar-Aga est le chef des eunuques noirs du sérail. Voici une anecdote littéraire sur cet important personnage, qui nous est racontée par M. Pierre Lebrun, dans l'une des notes de son poëme intitulé le *Voyage de Grèce* (Paris, 1828, in-8°, p. 209) : « J'ai entendu conter à Smyrne, par le consul général de France, M. David, que le pacha de Bosnie... se faisoit lire un jour le *Bajazet* de Racine (car le pacha de Bosnie étoit un homme instruit de nos langues d'Europe, ce qui est fort rare parmi les Turcs). Entre autres choses qui l'étonnoient dans cette pièce, où il ne retrouvoit pas toujours les mœurs musulmanes telles qu'il les connoissoit, une surtout le frappoit et le faisoit rire avec irrévérence : c'est que dans le sérail de Racine il n'y avoit point de Kislar-Aga. Accoutumé qu'il étoit, lorsque lui-même étoit grand-visir, à voir tout tourner autour du Kislar-Aga, il disoit et répétoit à chaque scène, en voyant Acomat et tous les personnages aller et venir si librement : « Mais où est donc le Kislar-Aga ? Si le Kislar-Aga étoit là, il leur « feroit couper la tête. »

20. Traité complet des Bâillons, de D.....ice (1).
21. Conduite des Espagnols dans les Indes, justifiée par le Dr Caveyrac.
22. Hist. naturelle et morale des Araignées, avec la description de leurs amours, par M. le duc de *.
23. Morale pratique du chancelier Bacon, traduction nouvelle, tom. 1 et 2 (2).
24. *Human. Opinionum series et genealogia, Bacon. opus posthumum*, tom. 1, 2 et 3.
25. *Leges omnium gentium inter se et cum jure naturali comparatæ, auct. Burlamaqui*, tom. 1, 2 et 3.
26. *Draconis Leges notis perpet. illustratæ à S. N. H. Linguet* (3).
27. *R. P. Grillani, ord. Prædicat., Jurisprud. inquisitionis* (4).
28. Histoire des Pénitens, av. la Chronologie de leurs Prieurs.
29. *Amœnitates Lemovicenses.*
30. Choix de Friponneries les plus ingénieuses, publiées en faveur des Dupes, tom. 1 et 2.
31. Morale fondée sur la Force, par S. N. H. Linguet, tom. 1 et 2.
32. Doutes modestes sur l'excellence du Despotisme.
33. Code complet d'une Nation raisonnable.
34. *Aul. Tigellin. hustricis de Legum abrogatione* (5).
35. Utilité des Bonzes, appréciée par un lettré Chinois.
36. Dissertation sur la propriété de la soupe des Cordeliers.
37. L'Art de faire les Glaces, par un buvetier de l'inquisition.
38. *Galilæi retractatio.*
39. Apologie de l'esclavage des Nègres, contre les Économistes.

(1) Le mot est effacé.

(2) On connoît la manière un peu large dont le chancelier Bacon *pratiquoit* la morale qu'il enseignoit si bien dans ses livres.

(3) Turgot joue ici sur le mot *Draconis*, qu'il faut traduire par celui de *dragon*, plutôt que par le nom de Dracon, le célèbre législateur d'Athènes.

(4) *R. P. Grillani*, autre nom en l'air, signifiant le R. P. *Grilleur*.

(5) *Hustricis* est là pour *hystricis*, porc-épic, qualification assez bien appropriée à tous les Tigellins passés, présens et futurs.

40. Dangers du pain, par S. N. H. Linguet (1).
41. *Waspii tractatus de Scorpione cœlesti* (2).
42. *Hornius de cinctûs Gabini latitudine* (3).
43. *Th. Rainaldi de formâ cavearum pullorum sacrorum.*
44. *Farnabius de Augurum veracitate.*
45. Cours complet de Morale, extrait des Romans, tom. 1 et 2.
46. Dict. portatif des Métaphores et des Comparaisons, par S. N. H. Linguet, tom. 1, 2 et 3.
47. Dialogue entre les 3 gueules de Cerbère, jeu d'esprit de S. N. H. Linguet.
48. Véritable utilité de la Guerre, ouvrage posthume des fr. Pâris (4).
49. Catalogue des Confesseurs des Princes chrétiens jusqu'à l'an M. C. (5).
50. Corps complet des découvertes des 31 Sociétés d'agriculture.

(1) Linguet avoit publié un livre intitulé : *du Pain et du Bled*, Londres, 1774, in-12.

(2) On sait que Voltaire avoit donné à Fréron le nom de *Wasp*, qui en anglais signifie *guêpe* ou *frélon*. Le poète Écouchard Lebrun, conjointement avec son frère Ét. Lebrun de Granville, a aussi publié *La Wasprie, ou l'ami Wasp revu et corrigé* (Berne, 1761, 2 part. in-12). Ginguené a inséré une partie de ce pamphlet dans le tome IV des Œuvres de Lebrun.

(3) Turgot se sert du nom d'un historien allemand du dix-septième siècle, d'une érudition un peu indigeste, pour désigner certains érudits qui font tourner d'énormes dissertations sur des pointes d'aiguilles. La ceinture Gabienne, dont il s'agit ici de déterminer la largeur, étoit une espèce de nœud servant à relever les pans de la robe pour la rétrécir et la raccourcir. Il en est parlé au vers 612 du septième livre de l'Énéide; et le commentateur Servius nous apprend que cette coutume de se retrousser ainsi venoit des Gabiens, peuple de la Campanie (selon d'autres, du Latium), qui, attaqués par l'ennemi au moment où ils assistoient au sacrifice, nouèrent leur robe à la hâte, et coururent de l'autel au combat.

(4) Il s'agit ici de Joseph Pâris-Duverney et de ses trois frères, riches et honorables financiers, dont la fortune et le crédit avoient pris naissance dans les fournitures de l'armée.

(5) Turgot donne encore ce titre comme celui d'un livre impossible à composer. Dans son *Hist. ecclés. de la Cour de France* (Paris, 1776-77, 2 vol. in-4°), l'abbé Oroux nomme cependant deux confesseurs de Louis le Débonnaire, St Ansouin, évêque de Camérino, et St Aldric, évêque du Mans; ce sont les seuls qu'il indique avant l'an 1100.

51. *M. Agrippæ de Digitorum nominibus et virtutibus* (1).
52. Art de compliquer les Questions simples, par l'ab. Gagliano (2).
53. Du pouvoir de la Musique, par M. Sedaine (3).
54. De l'emploi des Images en poésie, par M. Dorat (4).
55. Esprit des Discours prononcés à l'Académie françoise, depuis son établissement.

(1) Cet Agrippa n'est aucun des Agrippa connus; c'est encore un nom en l'air, qu'il faut traduire par *agrippeur*.

(2) Il est très probable que, sous le nom de Gagliano, il s'agit ici de l'abbé Galiani, célèbre économiste italien du siècle dernier. Voir la liste de ses ouvrages françois, dans le tom. III de la *France littéraire* de M. Quérard.

(3) Quelques contemporains de Sedaine, choqués de la négligence de son style et n'appréciant pas assez sa parfaite intelligence de la scène et la peinture fidèle des mœurs de ses personnages, s'imaginoient que cet écrivain ne devoit la réussite de ses pièces de théâtre qu'à la musique des Philidor, des Monsigny et des Grétry.

(4) Il est inutile de faire observer que le mot *images* n'est point ici au figuré, pas plus que dans le dernier vers de ce quatrain de J.-F. Guichard :

La gravure soutient d'assez foibles ouvrages,
C'est leur seul mérite emprunté;
Dans les vers autrefois on voyoit des images,
Et de nos jours elles sont à côté.

On a souvent répété l'anecdote suivante : Un jour que Dorat étoit chez son libraire, un monsieur entre; et, feignant de ne pas connoître l'auteur, demande les Œuvres de Dorat, en arrache les estampes, et laisse-là toutes les brochures, en disant au libraire qui s'en étonnoit : « J'emporte ce qu'il y a de meilleur. » On cite aussi un mot de Sophie Arnould, ainsi rimé par Veldèle :

De ses fables lorsque Dorat
Nous présenta l'hommage,
Malgré la beauté du format,
Au port il fit naufrage;
Ses lauriers même l'ont privé
Du secours de leurs branches,
Et le pauvret ne s'est sauvé
Qu'à la faveur des *planches*.

56. Histoire littéraire du Limousin, tom. 1 et 2.
57. Cacomonade expérimentale de S. N. H. Linguet, tom. 1 et 2 (1).

ANALECTA-BIBLION.

(Jo.) Posthii Germershemii, archiatri Wirzeburgici, parerga poetica. *Wirzeburgi*, 1580 ; 1 vol. pet. in-8.

L'*Eutropius* des Elzeviers, le premier volume qui porte le nom de ces typographes célèbres, parut douze ans après les poésies latines de J. Posthius ; cette note nous paroît utile, car la beauté des caractères grecs et latins employés dans les œuvres de notre poète, ainsi que l'élégance de l'impression, pourroient faire supposer que l'imprimeur de Wurtzbourg s'étoit servi de types élzéviriens.

Ce recueil contient les poésies composées par J. Posthius dans les diverses contrées qu'il avoit parcourues ; aussi sont-elles divisées en cinq parties : *Italica*, *Gallica*, *Belgica*, *Francica*, *Austriaca*. Il renferme, en outre, *Elegiarum*, *lib. duo*, et une collection de vers latins et grecs, écrits en l'honneur de Posthius, et réunis sous le titre de *Liber Carminum adoptivus*. On lit, à la fin du volume, une traduction en vers latins des épigrammes grecques de Théocrite de Syracuse, par Adolphe Mekerchus de Bruges, l'un des députés envoyés à Cologne, en

(1) Linguet avoit publié *La Cacomonade, hist. polit. et morale, trad. de l'allemand du docteur Pangloss, par le docteur lui-même, depuis son retour de Constantinople* (Paris), 1766, in-12 et autr. édit. L'auteur de la présente liste s'est acharné contre les paradoxes de Linguet ; l'âme généreuse de Turgot ne prévoyoit pas qu'un jour le malheureux écrivain seroit condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, *pour avoir encensé les despotes de Vienne et de Londres.*

1579, par les États de la Belgique, pour traiter de la paix avec le roi d'Espagne.

C'est un livre important pour l'histoire littéraire. On y trouve l'indication des noms et qualités d'une foule de poëtes, de jurisconsultes et de médecins; les poésies d'environ cent auteurs, dont la plupart sont à peine connus; la date de faits divers tels que l'élection de Maximilien II, roi des Romains en 1562; la mort de cet empereur à Ratisbonne, le 12 octobre 1576; l'avènement au trône de l'empereur Rodolphe II, le 1er octobre 1577; la mort de Guillaume Rondelet, professeur de médecine à Montpellier, en 1566; le grand hiver de 1569; la découverte d'une nouvelle étoile en 1572; l'éclipse de lune du 8 décembre 1573 : et enfin quelques détails sur la vie de l'auteur.

Parmi les personnages cités par Posthius, nous avons remarqué Laur. Gambara, poète; Ant. Muret, Guill. Rondelet, Ant. Saporta, Laurent Joubert, Peynœus et Triaillius, professeurs de médecine à Montpellier; Jacq. Dalecamp et Henri Stapedius de Cologne, médecins à Lyon; J. Passerat, Ant. Conti, jurisc.; J. Daurat, Henri Estienne, *le phénix des typographes;* Joseph Scaliger, Scévole de Ste Marthe, François St Vertunien, médecin à Poitiers; Michel de L'Hospital; Franç. Hotmann, jurisc.; Charles Clusius, d'Arras, Adrien Junius, médecin et poète; Nic. Reusnerus, J. Douza, Juste Lipse, André Papius de Gand, Alex. Grapheus d'Anvers, Anne Palanda de Gand, jeune fille de douze ans, poète latin; Ben. Arias-Montanus.

Parmi les poètes dont les vers sont insérés dans le *Liber Adoptivus,* nous signalerons Nic. Rudinger, J. Lauterbach, J. Lambin, Adrien Junius, Adam Siber, *poète très célèbre*, Nicod. Frischlinus, J. Sambuci, Nathan Chytræus, Jacq. Bersman, professeur à Leipsik; Paul Fabricius, J. Ortelius, J. Passerat, Henri Estienne, Hélie Corvin, Ant. Sarrasin, médecin à Genève; Anne Palanda de Gand, etc...

Une seule pièce de vers françois, composée par André Papius de Gand, a trouvé place dans ce recueil. Cette œuvre belgico-françoise, mérite assurément de figurer au nombre des curio-

sités littéraires du *Bulletin* : nous nous empressons de la transcrire textuellement.

Non, de la Poste, non, pour compagner la bande
Des poëtes sacrez, m'appeler il ne faut,
A ce plus de faueur, et de cœur il me faut,
Et qu'a table mes vers quelque IVLE demande.
Qui doibt fair', a chanter, aux Muses dign' offrande,
Ennemi de repos, ira tousiours plus haut ;
Et picqué d'vne rag' en son courage chaut,
Bien delayera que l'esprit lui commande.
Tout ainsi que, sentant la force de son Dieu,
Des peples esbahis passe par le milieu,
La Phrygienne foll, ou la Menade roste.
Mais tel heureus crédit n'est à chascun donné ;
Qu'il puisse parmi l'air, sur Pégas' empenné,
S'enuoler, comme vous, tout deuant, à la poste.

Puisque les biographes ont complètement oublié J. Posthius, nous puiserons dans ses œuvres quelques détails sur sa vie jusqu'en 1580.

Jean Posthius, poète et médecin, naquit le 15 octobre à Germersheim en Franconie. Plusieurs poètes ont chanté les ides d'octobre, anniversaire de la naissance de Virgile et de Posthius ; mais ils n'ont point indiqué l'année. Il étoit en bas âge, lorsqu'il perdit sa mère, et son père se remaria. Plus tard, il fut ruiné par la mauvaise gestion de son tuteur et par la dureté de sa belle-mère qui s'étoit emparé des biens de sa famille. Erasme Neustetter, dit Sturmer, chanoine de Bamberg et de Wurtzbourg, doyen de Combourg, prit alors Posthius sous sa protection et veilla à son éducation. Notre poète n'apprit à lire qu'à l'âge de neuf ans. Il voyagea pendant six ans aux frais de Sturmer. En 1563, il partit pour l'Italie et demeura pendant deux ans à Sienne, où il étudia la médecine. De là il se rendit en France, débarqua à Marseille et compléta ses études médi-

cales à Montpellier. Après avoir résidé pendant deux ans, dans cette ville, il visita Paris en 1567. Les guerres civiles le forcèrent à quitter la France. Il se réfugia en Belgique, et pendant deux ans il parcourut ce pays au milieu des troubles les plus violens, assista au sac d'Anvers et suivit les armées, où il pratiqua l'art de la médecine. Il rentra en Franconie vers 1569 et se fixa à Wurtzbourg. Il épousa, le 26 septembre 1569, Rosine, fille de Chilian Brosamer, citoyen de Wurtzbourg. En 1579, il voyagea en Autriche et séjourna à Cologne. Enfin, il revint, l'année suivante, à Wurtzbourg, avec l'intention d'y passer le reste de ses jours, en exerçant la médecine et en cultivant les Muses. Nous pourrions ajouter que dans le cours de ses voyages J. Posthius éprouva de graves accidens. Il faillit se noyer en traversant le Pô; quelques jours après, il fut précipité avec son cheval dans un ravin très profond, et transporté presque mourant à Florence. Pendant son séjour à Sienne, la fièvre le rendit dangereusement malade, à deux reprises différentes. Le vaisseau qu'il montoit pour se rendre en France, fut assailli par une violente tempête dans la mer de Ligurie, et fut ensuite attaqué par des corsaires barbaresques qui le pillèrent. A Montpellier, il éprouva deux graves maladies; enfin, en Belgique, il fut sur le point d'être tué d'une arquebusade et d'un coup d'épée.

Disons encore que de 1569 à 1580, il n'eut d'autre enfant qu'une fille, nommée Marie, morte à l'âge de six mois.

Quelques poésies, insérées dans le *Liber Adoptivus*, nous apprennent que Posthius s'étoit fait peindre, et qu'il avoit pris pour armoiries un cheval ailé, monté par un cavalier sonnant de la trompe, avec la devise : *Tolle moras.*

Voilà les seuls renseignemens que nous ayons pu recueillir. Tout incomplets qu'ils sont, il pourront être utiles aux biographes futurs. AP. B.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Histoire de Flers, ses seigneurs, son industrie, par M. le comte Hector de la Ferrière. *Paris,* 1855; in-8° de 312 pp. avec lithogr. et grav. sur bois.

De toutes les provinces de France, la Normandie est celle dont l'histoire est le plus chère à ses habitans. Ce goût si honorable est un aiguillon puissant pour les hommes studieux; aussi voyons-nous chaque année s'augmenter le nombre des bons livres de la collection normande, tandis que l'histoire d'autres provinces reste stationnaire et ne profite en rien de ce mouvement si remarquable qui pousse aujourd'hui les esprits vers l'étude de l'histoire nationale.

M. le comte de la Ferrière, membre de la Société des antiquaires de Normandie, vient de publier une histoire de Flers, qui sera assurément remarquée par tous les amateurs de nos antiquités provinciales. Je vais essayer d'en faire connoître le plan et l'intérêt aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile.*

Le livre commence par une sorte de résumé de l'histoire administrative, statistique et judiciaire de Flers, auquel on pourroit adresser le reproche (rarement mérité par les auteurs) d'être trop substantiel, de contenir trop de choses différentes en trop peu de mots. Quelques subdivisions dans ce chapitre et quelques développemens en auroient facilité la lecture et augmenté la clarté.

Tirant un parti judicieux des aveux (j'aurois désiré que M. de la Ferrière en eût rencontré de plus anciens), sorte de documents qui ont été rarement exploités, l'auteur nous donne d'intéressans détails sur ce système féodal assurément entaché d'abus dans la pratique, mais si judicieux, si paternel, si solide dans sa conception première, et sur les droits réciproques du seigneur et de ses vassaux. Il fait justice en passant, par une citation de M. Léopold Delisle (p. 19) (autorité si puissante), de toutes les

pauvretés débitées sur le *droit du seigneur* par ces écrivains révolutionnaires dont l'unique tâche est d'élever une barrière de calomnies et de mensonges entre le passé de la France et son présent. Population, marchés, écoles, prix des terrains, juridiction, tous ces points si importans de l'histoire d'une ville sont traités dans ce chapitre avec une saine critique et avec une connoissance intelligente des principes de la statistique.

Après avoir mis, en termes généraux, son lecteur au courant de l'organisation de la ville de Flers, M. de la Ferrière entame l'histoire de ses seigneurs. Les plus illustres sont les Pellevé qui devinrent propriétaires de Flers vers le milieu du XVIe siècle. Grâce au chartrier du château de Flers dont les pièces ont été mises à sa disposition par M. Schnetz, propriétaire actuel, et qu'il a dépouillées avec un soin extrême; grâce aussi à ses connoissances approfondies de l'histoire générale de France et de celle de sa province, l'auteur a très complètement traité cette partie si importante de son livre et l'a nourrie de pièces originales d'un grand intérêt.

J'ai toujours aimé, pour ma part, ces ouvrages qui vous représentent la vie, les fautes et les souffrances des particuliers pendant les grands évènemens qui ébranlent le monde ; ceux qui vous initient à la vie des bourgeois, des gens du peuple, à ces brillantes et désastreuses époques, ne sont pas les moins intéressans. En effet, s'il est vrai que les hommes estiment surtout dans l'histoire les princes et les gouvernemens dont le mérite est d'avoir fait tuer beaucoup d'hommes, le lecteur réfléchi n'est pas fâché de voir, par des témoignages originaux, la somme de bonheur dont ces grandes notabilités ont fait jouir leurs contemporains.

Les seigneurs de Flers n'étoient pas dans ces positions modestes qui donnent la mesure moyenne des souffrances de toute une époque ; mêlés activement aux guerres civiles dont la France fut le théâtre à la fin du XVIe siècle, ils se partagèrent, comme la France, entre la religion et la légitimité : dans le parti de la ligue, le cardinal de Pellevé ; dans celui du roi légitime (ayant

OXFORD

eu le tort grave de quitter la religion de ses pères), Henri de Pellevé, baron de Flers, qui maltraitoit fort son oncle le cardinal. Le portrait de ce prince de l'Église est encore au château de Flers. « Cette figure longue, aux pommettes saillantes, » dit M. de la Ferrière, « a quelque chose de Richelieu et dans le « regard et dans l'ovale du visage. Placée dans un salon orné « de vieilles et riches tapisseries, elle se détache sur le fond de « la *muraille imposante et sévère.* » — L'oncle et le neveu subirent les conséquences de leurs opinions. Le cardinal, moins sage que le gros de son parti qui sentit qu'il n'avoit plus de raison d'être (on ne lui a pas su assez de gré de cette bonne foi), dès que le roi légitime étoit rentré dans le giron de l'Église, mourut de désespoir peu de jours après l'entrée d'Henri IV à Paris, dans ce curieux hôtel de Sens, de la rue des Barrés dont les grosses tours réjouissent encore la vue des antiquaires; Henri, au contraire, reçut différens dons de Henri IV, et son fils Nicolas, depuis comte de Flers, épousa, le 25 décembre 1593, Élisabeth de Rohan, fille du prince de Guéméné.

Il trouva dans ce mariage, outre l'honneur d'une grande et riche alliance, le bonheur domestique. C'est du moins ce qui semble résulter d'une charmante lettre de son beau-père, en date du 21 janvier 1604, que je vais reproduire ici pour donner une idée de la valeur des pièces que renferme l'histoire de Flers.

« Monsieur le Comte,

« J'ai à ce matin reçu vostre lettre, par laquelle j'ay entendu « de vos bonnes nouvelles que je supplie Dieu vous contynuer « telles. Les notres sont assez bonnes, Dieu mercy. Je vous re- « mercye de votre venaison, de laquelle, avec l'aide de Dieu, « nous mangerons demain après avoir ouï la messe et en boy- « rons à vous et à votre santé. Vous n'aviez besoing de me « faire excuse de ne m'estre venu voir, car je ne doute point de « votre bonne volonté et quand j'aurois besoing de vous vous

« m'assisteryez vollontiers comme je le ferois si vous avyez « affaire de moy; j'espère, avec l'aide de Dieu, en allant ou « revenant de Bretaigne, vous aller viziter et scavoir sy ma « fille est aussi bonne ménagère comme elle en a le bruit en « ce pais, mays ce qui me la fait plus estymer, c'est que l'on « m'a assuré qu'elle vous ayme et honore comme une femme « de bien doibt faire son mari. Je vous prie de faire toujours « estat de moy qui me recommande de bon cœur à toultes vos « prières et bonnes grâces, sans oublier ma fille et supplie « Dieu qu'il vous continue sa paix et qu'il vous tienne, *Monsieur* « *le Comte*, en sa sainte et digne garde.

« *Votre affectionné beau-père et assuré amy,*

« LOUYS DE ROHAN. » (1)

Des Pellevé la terre de Flers passa aux Ango qui en conservèrent la propriété jusqu'au commencement de ce siècle et en portent encore le nom. La querelle du marquis de Flers avec Voltaire (1) est ce qui m'a paru le plus curieux dans cette époque de l'histoire de Flers; et j'avoue que dans cette querelle, contrairement à l'opinion de M. de la Ferrière, je ne peux voir que beaucoup d'esprit et de bon droit dans les lettres de Voltaire. M. de Flers lui devoit quatre années d'arrérages d'une rente viagère et lui en offroit une. A toutes les époques il a été convenable de payer sa dette quelles que fussent la position et les opinions de son créancier, et quand ce créancier a de l'esprit comme Voltaire, le parti le plus juste est en même temps le plus prudent.

Pendant les guerres de la Vendée, le château de Flers servit plusieurs fois de rendez-vous aux chefs royalistes. Mme de Flers (née Legoué), qui avait vu un de ses beaux-frères périr sur

(1) *Chartrier du château de Flers.*

(1) Correspondance générale, octobre et novembre 1758 et janvier 1759.

l'échafaud, paroît avoir traversé cette redoutable époque avec autant de courage que d'adresse. On trouve dans l'ouvrage de M. de la Ferrière d'intéressans récits des évènemens dont le château de Flers fut alors le théâtre.

En 1806, un étranger, un diplomate prussien, M. de Redern, devint propriétaire de la terre de Flers. Il avoit été associé avec Saint-Simon (l'auteur des saint-simoniens) dans une entreprise ayant pour but l'achat et la vente des biens du clergé, et y avoit gagné 150,000 fr. de rentes. Saint-Simon avoit promptement dévoré sa part des bénéfices, quoiqu'il eût fait mettre au passif de la masse une rente viagère de 1,800 fr. en faveur d'une femme dont il avoit eu un enfant. Il se brouilla avec son associé et eut avec lui un procès dont les pièces, fort bien analysées par M. de la Ferrière, sont un des documens les plus curieux qu'on ait sur ce singulier novateur. C'est M. de Redern qui vendit, en 1820, la terre de Flers à M. Schnetz, auteur des propriétaires actuels.

L'ouvrage se termine par une histoire de l'industrie des coutils en Basse-Normandie. Je suis peu compétent sur ce sujet, mais j'ai remarqué, dans ce chapitre, un Mémoire sur la liberté du commerce (p. 168) dans lequel sont parfaitement prédits les écarts d'indélicatesse, pour ne pas dire plus, auxquels devoit donner lieu le principe *du laissez-faire* et *du laissez-passer*.

L'ouvrage de M. le comte de la Ferrière, sur la ville de Flers, prendra rang parmi les bons livres normands, et ce n'est pas peu dire. L'auteur est de la bonne école. Il ne procède que pièces en mains, et par cet excellent système il conserve à son livre l'aspect fidèle des temps qu'il parcourt successivement, en même temps qu'il donne à chaque page, à son lecteur, des preuves de son exactitude et de sa véracité. L'ouvrage est d'ailleurs écrit élégamment et couramment; c'est un livre à la fois agréable à lire et utile à consulter. Espérons qu'il sera bientôt suivi d'autres productions. M. de la Ferrière a un porte-

feuille bien garni, et le public studieux gagnera beaucoup à le lui voir livrer à l'impression (1). B^on^ JÉR. PICHON.

LE CABINET HISTORIQUE

OFFICE-CORRESPONDANCE ET REVUE TRIMESTRIELLE (2).

Nous avons déjà annoncé la double entreprise de M. Louis Paris qui ne peut manquer d'être accueillie avec sympathie par les gens d'étude de tous les pays : elle nous paroît, en effet, destinée à rendre de véritables services. En fondant l'*Office-Correspondance*, le directeur du *Cabinet historique* s'est constitué le collaborateur indispensable de tous les travailleurs de province ou de l'étranger auxquels les abords et la pratique de nos grands dépôts littéraires de Paris sont en quel-

(1) Je regrette que M. de la Ferrière n'ait pas ajouté une table à son livre. Il y a aussi des fautes d'impression regrettables qui disparoîtront, je l'espère, dans une seconde édition.

P. 72, vicomte du nom (sixième? VIe); p. 157, *eau* pour *écu*; p. 244, dans le Contrat de Mariage de Nicolas de Pellevé, il doit manquer quelque chose vers la 10e ligne, comme *Nicolas de Pellevé;* p. 299, *grand-consul* pour *grand-conseil.* Enfin, je crois qu'au XIVe siècle et au commencemeut du XVe, lorsque les Grosparmy arrivèrent à la seigneurie de Flers, cette seigneurie avait été divisée (p. 36 et 38).

(2) Le *Cabinet historique*, revue trimestrielle, au bureau, rue d'Angoulême-Saint-Honoré, n° 27, et chez Techener, place du Louvre, n° 20. — Prix d'abonnement : 12 fr. pour Paris, 14 fr. pour les départements. Le port en sus pour l'étranger.

que sorte interdits. Par la nature de ses études, par l'habitude qu'il a des diverses bibliothèques et les relations qu'il s'est créées, M. Paris est mieux que personne en mesure de seconder les travaux historiques des gens de lettres, de mettre à leur connoissance et à leur disposition, *sans déplacement de leur part*, *sans peine*, *et au moins de frais possible*, les plus rares et les plus précieux documens enfouis dans les dépôts publics de la capitale. Aux bibliothèques des départements, ou de l'étranger l'*Office-Correspondance* peut fournir des copies exactes de tous les textes et documens concernant l'histoire locale et que possèdent les dépôts de Paris : aux sociétés savantes, aux gens de lettres, aux directeurs de revues et de journaux, aux libraires-éditeurs, il offre la reproduction fidèle des manuscrits anciens, tels que poëmes, légendes ou romans de chevalerie; cartulaires, nécrologues, coutumes et papiers terriers; lettres et mémoires, généalogies, titres héraldiques et blasons, etc. Enfin au monde savant de l'étranger, le catalogue de ce que nos bibliothèques françoises renferment de titres et de documens concernant l'histoire de chaque pays.

Pour aider aux travaux du public et comme organe de l'*Office-Correspondance*, la Revue trimestrielle du *Cabinet historique* dont nous annonçons le 3e numéro, fournit les plus précieuses indications pour l'étude des documens historiques de l'ancienne France et de ses diverses localités. La Bourgogne y est cette fois-ci étudiée sous toutes ses faces : c'est d'abord toute la descente et généalogie des ducs de la 1re et de la 2e race, avec les instrumens du *Trésor des Chartes* et les titres disséminés dans les archives et bibliothèques publiques. Puis vient l'histoire de la Bourgogne depuis sa réunion : enfin les titres de l'histoire ecclésiastique, civile et politique de la ville de Dijon. Aussi pensons-nous qu'il n'est plus possible de songer à écrire sur une partie quelconque de l'histoire de Bourgogne avant d'avoir consulté cet utile et précieux travail. — Comme pour les deux premiers Nos, ce Catalogue est précédé d'une série de pièces inédites d'une haute curiosité. Nous nous contenterons

d'énumérer plusieurs Lettres du chancelier du Prat; du Comte de Charny, sur la Saint-Barthélemy; de Bussy Rabutin, d'Alexis Piron et de Buffon, tous enfans de ce noble pays de Bourgogne : puis la continuation des lettres si curieuses et si piquantes de l'abbé de Marigny sur les troubles de la Fronde. Nous pouvons assurer que cette livraison du *Cabinet historique* marque un véritable progrès dans la publication de l'éditeur, qui, il faut le reconnoître, s'est voué là à un rude mais fort utile travail.

VARIÉTÉS

ÉDITIONS IMPRIMÉES PAR PIERRE DIDOT.

Si les Juntes, les Aldes, les Estiennes, les Elzeviers ont illustré l'art de l'imprimerie, les Didot ont donné une telle impulsion aux progrès de cette invention *presque divine*, qu'ils ont dépassé leurs plus habiles devanciers et qu'ils sont aujourd'hui les plus célèbres imprimeurs de l'Europe. Les éminents services rendus par les Didot à l'art typographique, furent entre autres, la transformation des anciens caractères qu'ils abandonnèrent pour en graver de nouveaux d'une forme plus élégante, plus agréable à l'œil, et d'une admirable netteté, ainsi que la correction des textes qui a rendu leurs éditions bien préférables aux Elzeviers dont l'incorrection est proverbiale.

François-Ambroise Didot, chef de cette illustre famille de typographes, mourut le 10 Juillet 1804, à l'âge de 74 ans.

laissa deux fils : Pierre et Firmin Didot. En 1789, Il avoit cédé l'imprimerie qu'il dirigeoit, à Pierre son fils aîné, et sa fonderie de caractères, à Firmin ; ce fut alors que ce dernier, continuant l'œuvre de son père, porta la gravure des caractères à un si haut degré de perfection. Il fondit ces beaux caractères dont Pierre Didot fit usage dans les magnifiques éditions qu'il publia avec tant de soins et tant d'exactitude.

Nous possédons un assez grand nombre d'ouvrages imprimés par Pierre Didot. Nous signalerons, entre autres, quelques chefs-d'œuvre de typographie, tels que le Racine in fol., de belles éditions in-8 du Roman de la Rose, du petit carême de Massillon, etc; et enfin, plusieurs éditions in-18, in-16 ou in-24, publiées à petit nombre sur papier fin, ou sur papier vélin, dont : La *Collection des meilleurs ouvrages de la langue françoise, dédiée à son Altesse Royale Madame, duchesse d'Angoulême.* Le prix de ces élégants volumes est fort peu élevé, et nous croyons faire plaisir aux bibliophiles, en leur offrant de jolies éditions qui ne coûtent pas plus cher que d'autres éditions bien inférieures a celles-ci par la beauté des caractères, la correction du texte et la qualité du papier.

Nous tenons à la disposition des amateurs le catalogue de ces ouvrages.

ERRATA.

M. Louis Paris vient de nous signaler deux erreurs typographiques qui se sont glissées dans l'article sur *Le Chancelier du Prat* (n° d'avril-mai). Nous nous empressons de les rectifier :

Page 152, ligne 9. Au lieu de : *Sembla avoir.....*
Lisez : *Semblât l'avoir.*

Page 154, ligne 4. L'imprimeur a commis dans cet endroit une erreur plus grave qui change entièrement le sens de la phrase. En parlant des travaux auxquels se livre en ce moment M. le marquis Du Prat, le compositeur a substitué le mot *disposer* à celui d'*espérer* qu'avoit écrit M. Louis Paris.

Page 160, ligne 13, lisez : Le livre excellent de *cuysine*.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 20.

JUIN. — 1855.

134. Advis charitable à Messieurs de Genève touchant la vie du sieur Jean Labadie et de Jean Calvin. *Lyon, A. Offray*, 1664; in-8, mar. viol. tr. dor (*Thompson.*) 34—»

« Jean Labadie, cy-deuant iesuiste dans la prouince de Guyenne, et après chanoine à Amiens, puis iansénisté à Paris; de plus illuminé et adamite à Tholose, et ensuitte carme et ermite à la Graville, au diocèze de Bazas, et à présent ministre à Genève (par François Mauduict).

« Histoire contenant la vie, mœurs et conduite de Jean Calvin, autrefois ministre à Genève, composée par Hermes Bolsec, docteur médecin à Lyon. »

135. Aenigmata et Griphi veterum ac recentium : cum notis Josephi Castalionis J. C. in Symposium. *Duaci, apud Carolum Boscardum*, 1604; pet. in-8, v. (*Ancienne reliure*)..... 18—»

Contenta hoc libello : Aenigmatum origo, finis et usus. — Præmium ac poena. — Aenigmata Symposii poetae. — In aenigmata Symposii poetae scholia Josephi Castalionis anconitani. — Item, è B. Aldelmi tetrastichis.— Junii Hornani medici aenigmata et aliorum. Joan. Aegidii Nuceriensis adagiorum gallis vulgarium in lepidos et emunctos latinae linguae versiculos traductio. — Sententiae proverbiales ex Corderio et aliis.

136. ÆSOPICARUM fabularum collectio, quotquot graece reperiuntur accedit interpretatio latina. *Oxoniae*, 1718; grand in-8, mar. vert, fil. à comp. doublé de maroq. brun..... 45—»

Exemplaire en GRAND PAPIER. Edition, donnée par J. Hudson, sous le nom de Marianus, avec une version latine. C'est une jolie réimpression du texte de Nevelet, avec quelques augmentations.

137. ANTONIUS DE ARENA ad suos compagnones studiantes, qui sunt de persona friantes. *Pictavis*, etc. (*Poitiers, chez Jacques Bouchet*), *mil cinq cens quante* (*sic*) *six* (1546); in-8, mar. r., tr. dor. (*Duru*)..... 65—»

BEL EXEMPLAIRE de ce livre RARE (voyez le *Manuel*, I, 152). Le texte est en lettres gothiques et le titre en lettres rondes. Il faut remarquer qu'à la fin de ce volume se trouvent les figures d'un grand nombre de danses à la mode au commencement du XVIe siècle. Ces figures sont indiquées à l'aide d'une notation particulière que l'auteur a soin d'expliquer. Plusieurs de ces danses ont des noms françois, d'autres (telles que *la brot de la vigno*), ont des noms en patois, une seule (*consumo la vita mia*), est en italien, une autre (*dulcis amica*), est en latin. Probablement ce ne sont là que les premiers mots des chansons sur l'air desquelles on exécutoit ces danses.

138. APOLLONII RHODII argonautica (cum antiquo commentario). *Florentiae* (*Laurentius Franciscus de Alopa*), 1496; in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*) ..... 250—»

EDITIO PRINCEPS RARISSIMA. Magnifique exemplaire avec témoins et d'une parfaite conservation.

139. ARETIN. Trois livres de l'humanité de Jesu-Christ, diuinement descripte, et au vif représentée par Pierre Aretin, Italien. Nouvellement traduitz en françois (par Jean de Vauzelles), *Melchior et Gaspart Trechsel finirent d'imprimer ce livre à Lyon en 1539*. — La Passion de Jésus-Christ de P. Aretin, trad. en françois (par le même). *Lyon*, *Trechsel*, 1539; 2 vol. en un petit in-8, lettres rondes, fig. sur bois, v., tr. dor..... 48—»

Très beaux exemplaires de deux livres RARES et dans leur première reliure.

140. ARISTOPHANIS comoedia Plutus adiecta sunt scholia vetusta; recognovit ad veteres membranas, variis lectionibus ac notis instruxit, et scholiastas locupletavit Tiberius Hemsterhuis. *Harlingae*, 1744; in-8, mar. vert, doublé de mar. rouge, fil. dent..... 45—»

Fort bel exemplaire en papier fin de cette édition estimée.

141. ARISTOTELES. Poetica d'Aristole vulgarizzata et sposta per Lvdovico Castelvetro. *Vienna d'Austria, Gaspar Stainhofer*, 1570; in-4, mar. bleu, fil., tr. dor. 36—»

« Livre autrefois célèbre pour des causes étrangères à Aristote et à sa poétique. Comme on ne songe plus guère à Castelvetro, ni aux persécutions injustes ou méritées auxquelles l'exposa son caractère difficile, on ne se souvient pas beaucoup de la préférence que mérite cette édition originale sur celle de Basle, 1576, moins belle, bien moins rare, et qui a subi des retranchements. » Note de M. Renouard. — Cet exemplaire provient de sa Bibliothèque.

142. AUGURELLI (*Joan. Aur.*) Chrysopoeiae libri III et Geronticon liber primus. *Apud inclytam Basileam* (*Joan. Frobenius*, 1518); in-4, rel..... 36—»

Volume RARE, orné d'un joli frontispice gravé sur bois, et composé de poésies qui ne se trouvent pas dans l'édition aldine. Bel exemplaire.

143. AURELIUS. Juliani Aurelii Lessigniensis, in supremâ Mechliniensi curia caussarum patroni, de Cognominibus Deorum gentilium libri tres : ad clariss. et eruditis. virum Franciscum à Burgundiâ. *Antverpiæ*, 1541; 1 vol. petit. in-8..... 18—»

Nous avons été surpris de ne point trouver Julianus AURELIUS cité parmi les mythologues. Son traité *De Cognominibus deorum* aurait figuré avec honneur près du livre de Boccace *de Genealogiâ deorum*. Quoique l'ouvrage d'Aurelius ne renferme que les douze grands dieux, et les huit dieux désignés sous le nom de *Dii selecti*, il mérite cependant d'être lu. En effet, l'auteur ne s'est pas contenté de recueillir toutes les épithètes que les payens ont données à leurs dieux, il cherche, en outre, à expliquer ces surnoms. Ce travail peut être fort utile pour éclaircir quelques passages difficiles des anciens poètes. Le premier chapitre du livre est consacré à l'examen des diverses opinions des Gentils sur Dieu, et à l'histoire des origines de l'idolâtrie. Le deuxième chapitre sert de réponse aux questions suivantes : Quelles sont les différences qui existent entre les dieux du paganisme ? Pourquoi a-t-on attribué aux uns le sexe masculin, et aux autres le sexe

féminin? L'auteur promettoit une suite à ce travail, mais il est probable qu'il n'a pas exécuté ce projet. Dans la dédicace adressée à très noble et très érudit François de Bourgogne, Aurélius se plaint vivement de ceux qui ont osé le calomnier en disant que c'étoit chose indigne que d'offrir aux chrétiens la lecture des rêveries payennes. Il cite les Saints Pères et d'autres savants, pour démontrer que les chrétiens les plus fervents ne se sont fait aucun scrupule de publier des traités sur le paganisme.

Ap. B.

144. Batracho Myomachie (la), ou la guerre des grenouilles et des Rats. Trad. du grec d'Homère, en vers burlesq. *Paris, Thyerry le Chasseur*, 1658; in-12. 18—»

« Cette traduction de la Batrachomyomachie est si rare, qu'elle a échappé aux recherches de MM. l'abbé Goujet, Barbier, Brunet, etc. Si M. Berger de Xivrey l'eût connue, il n'auroit certainement pas balancé à la réimprimer à la suite de la seconde édition qu'il a donnée en 1837, de sa traduction en prose du même poème, au lieu de l'imitation ou plutôt de la paraphrase diffuse et languissante qui en a paru en 1668, sous le titre de la *Guerre comique*, et qui lui est bien inférieure sous tous les rapports. »

(*Note de M. Duputel.*)

145. Bebelii (*Henrici*) Facetiae, superiorum aetatum dicta iocosa et facta ridicula continentes, in libros tres digestae, unà cum prognostico perpetuo. *Francofurti*, 1590; pet. in-8, vél. bl..... 45—»

Fort joli volume parfaitement conservé dans sa première reliure. Il contient en outre une rare et curieuse édition des facéties de Pogge, intitulée : *Poggii Florentini facetiarum liber. — Lucii philosophi syri comoedia quae Asinus intitulatur*. Cracoviae, 1592.

146. Beroalde. Præcepta septem Græciæ sapientum explicata per Philippum Beroaldum. — Symbola prætereà samii Pithagoræ per eundem interpretata. *Basileæ, Henricus Petrus*, 1534; un vol. petit in-8..... 18—»

Bel exemplaire d'un livre RARE. — Philippe Beroalde, issu d'une ancienne et noble famille de Bologne, naquit dans cette ville le 7 décembre 1453 et mourut le 17 juillet 1505. Après avoir successivement professé à Parme, à Milan et à Paris, il revint à Bologne, où il fut chargé d'enseigner les belles-lettres : emploi qu'il remplit jusqu'à sa mort. Elu en 1489, l'un des anciens de Bologne, il devint ambassadeur près du pape Alexandre VI, et secrétaire de la république bolonaise. Son principal mérite littéraire est d'avoir donné de bonnes éditions des anciens auteurs et de les avoir éclaircis par des commentaires.

Les deux ouvrages que contient ce volume sont des paraphrases très sa-

rantes sur les préceptes des sept sages et sur les sentences morales de Plutarque. A la suite des *Præcepta*..., on lit les épitaphes des sept sages de la Grèce, composées en vers latins par le même auteur. Une curieuse marque d'imprimeur est gravée sur le verso du dernier feuillet.

Ap. B.

148. Beronicii Georgarchontomachia cæterorumque ejus carminum sylvula quorum prius carmine Belgico secutum. *Middelburg*, 1766; in-8, d.-rel., veau fauve, non rogné ..... 18 — »

Ce volume est orné d'un frontispice et de six figures très joliment gravées à l'eau-forte par Fokke.

149. Ceva. Jesus puer. — Philosophia novo-antiqua. — Silvae. *Venetiis, ex typog. Gasp. Girardi*, 1732; in-12, v. m. ..... 10 — »

150. Deliciae quorumdam poëtarum Danorum collectae a Frid. Rostgaard. *Lugd. Bat.*, 1693; 2 volumes in-12, vél ..... 24 »

Scilicet : Henr. Alberti Hafniensis (vixit 1610), carmina, quibus in prima editione titulus est : *Musea adolescentiae venus.* — Joh. Hopneri (obiit 1675) carmina. — Christ. Aagaardi (obiit 1664) carmina. — Viti Beringii (obiit 1675). — Henr. Harderi (obiit 1683) carmina. — Olai Borrichii (obiit 1690) carmina.

Une vie particulière pour chaque auteur précède leurs poésies.

151. Erasmus. Silenus Alcibiadis per Erasmum Roterodamum, cum scholiis Joan. Frobenii. *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem*, 1517; in-4, lettres rondes, demi-reliure ..... 15 — »

152. Fage (D. F. La). Sacrae facultatis Parisiensis socii Borbonici poematum lib. III. — Epodon liber unus. *Lipsiae*, 1764; in-8, v. ..... 12 — »

153. Fernand Cortez. Sa correspondance avec l'empereur Charles-Quint sur la conquête du Mexique. *Paris*, 1778; in-12, d.-rel., mar. r. n. rog. (*Niedrée*). 18 — »

Exemplaire de M. le marquis Du Roure, qui a écrit sur la garde la note suivante :

« Les deux premières lettres à Charles-Quint sont, par la simplicité noble du style et la grandeur du sujet, un modèle du sublime dans l'histoire ; su-

périeur, à quelques égards, aux plus beaux morceaux des Commentaires de César. Voir particulièrement le passage de la retraite de Mexico et de la mort de Montezuma, et celui de la reprise de cette capitale et de la captivité de Guatimozin (pages 347 à 361). »

154. GIANNETTASIUS. Nicolai Parthenii Giannettasii, Halieutica. *Neapoli, ex officina Jac. Raillard*, 1689; petit in-8, vél..... 28- »

Giannettasio, Nicolo Partenio, naquit à Naples en 1648. Il entra fort jeune chez les jésuites, parcourut les divers degrés de l'enseignement des belles-lettres, fut ensuite professeur de philosophie dans la Calabre, et enfin de mathématiques dans le grand collége de Naples. Au milieu des travaux que cette dernière chaire surtout exigeoit de lui, et malgré la foiblesse d'une santé toujours chancelante, il ne cessa point de cultiver la poésie latine, pour laquelle il avoit montré de bonne heure des dispositions et du goût. Ce savant religieux mourut à Massa, le 1er septembre 1715. — Le volume dont nous venons de transcrire le titre est orné de douze gravures d'après les dessins du fameux peintre Solimène, qui étoit son ami, et qu'il a célébré dans un de ses éloges.

155. GIANNONE. Histoire civile du royaume de Naples, traduite de l'italien de Pierre Giannone (par Beddevolle, avocat de Genève), avec des remarques. *La Haye, P. Gosse*, 1742, 4 vol. in-4, mar. rouge fil. tr. dor. (*Padeloup*)..... 90—»

Exemplaire en grand papier.

« D'autres attribuent cette traduction à Louis de Bochat et à Desmonceaux, attaché à M. le duc d'Orléans, fils du régent.

« Ouvrage qui valut à Gianonne une suite de persécutions qui ne cessa qu'à sa mort, advenue en prison, où le roi de Sardaigne, qui avoit embrassé la cause de la cour de Rome, très maltraitée dans l'histoire de Naples, l'avoit fait mettre.

« Les passages les plus virulents contre la cour de Rome, ont été publiés séparément (par Jacq. Vernet), sous le titre d'*Anecdotes ecclésiastiques*. Amst., 1738, in-8. »

156. GIRALDI. Huic libello insunt Lilii Gregorii Gyraldi Ferrariensis, herculis vita. Ejusdem de Musis syntagma, denuó reconcinnatum et auctum. Epithalamia diversorum in nuptias Joan. Sinapii Germani, et Franciscæ Bucyroniæ Gallæ. Judicium vocalium : Σῖγμα accusat ταῦ, Luciano samosateo autore, Coelio Calcagnino interprete. ταῦ diluit accusationem Σῖγμα, Coelio Calcagnino autore. *Basileæ, 1539*; 1 vol. pet. in-8.

Lilio-Gregorio GIRALDI, savant distingué et poète du XVIe siècle, naquit

à Ferrare le 14 juin 1479. Vers 1507, il fut chargé de l'éducation du jeune comte Hercule Rangone, qui devint cardinal. En 1514, Giraldi habitoit Rome et logeoit au Vatican. Mais en 1527, il perdit dans le sac de cette ville, ses effets et ses livres; Hercule Rangone mourut dans la même année. Alors il abandonna Rome, se réfugia à Bologne, puis à la Mirandole. J.-Fr. Pico, qui l'avoit affectueusement accueilli, fut assassiné en 1533, et Giraldi faillit être victime de cette catastrophe. Enfin, il se retira à Ferrare. L'amitié de Celio Calcagnini et la protection de la duchesse Renée, lui rendirent l'aisance et la tranquillité. Giraldi mourut de la goutte en 1552.

Les œuvres de Giraldi ont été presque toutes imprimées séparément. On les a cependant réunies en 1696, et elles forment deux tomes in-fol. Les deux pièces que contient ce volume ont été composées pendant la jeunesse de l'auteur. Quoique l'*Herculis vita* soit dédié à Hercule d'Est, duc de Ferrare depuis 1534 jusqu'en 1559, et qu'il soit adressé à Ange Divitius, avec cette souscription : *Romæ ex Vaticanis pontificis ædibus, mense octobris 1514: Lilius faciebat*, la date de cet ouvrage doit être reportée à l'an 1500 environ. En effet, on lit dans la dédicace : *Adolescens cùm essem,... Opisthographos libellos concinnavi potius quàm composui... Eo ergo tempore, est meus hic ne natus Hercules etiam multo antequàm tu natus.* Or, Hercules d'Est étoit né en 1508.

La dédicace de l'opuscule intitulé : *De Musis syntagma*, adressée à Luc Ripa, précepteur de l'auteur, est datée de 1507; mais Giraldi nous apprend qu'il écrivit cette dissertation lorsqu'il étoit encore enfant. *De Musis puer olim syntagma scripseram*, ce qui fait remonter la date de l'ouvrage au XVe siècle.

Les cinq épithalames publiés à l'occasion du mariage de Jean Sinapius avec Françoise Bucyron, sont de divers poètes. L.-Gr. Giraldi a composé le premier; Barthélemy Ferino, secrétaire du prince de Ferrare, est l'auteur des deux suivants; le quatrième a été fait par Cynthio-Jean-Baptiste Giraldi, et le cinquième par Jean Fichardus. (Voyez SINAPIUS).

Pour terminer le volume, on a ajouté le *Judicium vocalium*, dont la première partie a été traduite du grec de Lucien, par Celio Calcagnini, et la seconde partie composée par cet ami dévoué de Giraldi.

Cælio CALCAGNINI, naquit à Ferrare, le 17 septembre 1479, c'est-à-dire trois mois plus tard que L.-G. Giraldi. Après avoir achevé ses études, il embrassa l'état militaire et servit avec distinction. Mais, lorsqu'il revint en Italie, il entra dans les ordres sacrés, devint docteur en théologie, chanoine de l'église de Ferrare, protonotaire apostolique, et mourut dans sa patrie le 7 avril 1541. C'est l'un des plus savants hommes du XVIe siècle. Ses œuvres se composent de poésies et de traités de grammaire, de morale, d'antiquités, d'histoire naturelle, etc... Il faut remarquer que C. Calcagnini est l'un des premiers qui ait soutenu la rotation de la terre autour de son axe. Il proposa ce système dans un opuscule dont voici le titre : *Quomodò cœlum stet, terra moveatur, vel de perenni motu terræ commentatio.*

Ap. B.

157. HOOGSTRATANI (*Davidis*), poemata; editio ultima, prio-

ribus longè auctior. *Amst., Ouder de linden*, 1728; in-12, vél..... 18—»

Edition plus ample que celle de 1710.

158. Lettres et autres pièces sur l'assassinat de Louis XV, 17 7; in-12. mar. rouge, fil., tr. dor..... 18—»

Recueil factice de pièces tant imprimées que manuscrites, qui contient : Réflexions sur l'attentat commis le 5 janv. contre la vie du roi.—Lettre d'un patriote, où l'on rapporte les faits qui prouvent que l'auteur de l'attentat commis sur la vie du roi a des complices, et la manière dont on instruit son procès.— Déclaration de guerre contre les auteurs du parricide tenté sur la personne du roi. — Lettre d'un solitaire sur le mandement de M. l'archevêque de Paris, du 1er mars 1757. — Arrêt de la Cour du Parlement du 26 mars 1757, contre Robert-François Damiens, par lequel il est déclaré duement atteint et convaincu du crime de parricide par lui commis sur la personne du roi. — Arrêt de la Cour du Parlement, du 29 mars 1757, contre la famille de Robert-François Damiens. — Relation faite par un spectateur du supplice de Damiens, le 28 mars 1757. — Relation de la mort de Damiens, par M. de Marsilly, l'un des docteurs de Sorbonne, qui l'a assisté pendant son supplice. — Arrêt de la Cour du Parlement, du 1er février 1762, qui condamne Paul-René du Truche de la Chaux, écuyer, ci-devant garde du roi, à faire amende honorable au devant de la principale porte de l'église Notre-Dame, devant celle du Palais des Tuileries et devant celle de l'Hôtel-de-Ville, et à être pendu en place de Grève, pour avoir fabriqué des impostures contre la sûreté du roi et la fidélité de la Nation. — Arrêt de la Cour du Parlement, du 29 décembre 1762, qui condamne Jacques Ringuet, prêtre du diocèse de Cambray, à faire amende honorable au devant de la principale porte de l'église Notre-Dame, devant celle du palais des Tuileries, et devant celle de l'Hôtel-de-Ville, et à être pendu en place de Grève, pour avoir tenu des propos séditieux et fanatiques contre le roi, le Parlement et l'Etat.

159. Lulle. Progymnasmata rhetorica, ad generosiss. D. Franciscum Baumensem : Antonio Lullo autore. Addita sunt huic editioni duo Progymnasmata, quæ in priori desiderabantur. *Basileæ*, 1551; 1 volume pet. in-8 ..... 18—»

Antoine Lulle, savant grammairien du XVIe siècle, né dans l'île de Mayorque, vint enseigner la théologie à Dôle. Il eut au nombre de ses élèves, Claude de la Baume, plus tard coadjuteur de l'évêque de Besançon; et ce prélat, par reconnaissance, le nomma vicaire-général du diocèse. Lulle mourut à Besançon, le 12 janvier 1582, dans un âge avancé. Il étoit savant canoniste et bon littérateur; il fut longtemps en correspondance avec Erasme, Ramus et d'autres hommes célèbres.

Les *Progymnasmata rhetorica*, furent imprimés pour la première fois

Bâle, en 1550, et dédiés à Franç. de la Baume, vte de Ligny. Le volume que nous offrons aujourd'hui aux amateurs, est un exempl. de la nouvelle édition publiée à Bâle, en 1551, avec des augmentations. L'édition de Lyon, 1572, ne présente aucune différence avec celle-ci. Ce livre curieux est un recueil de préceptes sur les exercices qu'il convient de faire pratiquer à des élèves en rhétorique. Ap. B.

160. Luscinius. Seria jocique dulcissimo litterarum Mecœnati D. Antonio Fuggero ab Ottomaro Luscinio, non sine insigni delectu, congesta. S. l. (*Fribourg*), 1529; pet. in-8 ..... 25—»

Othmar Luscinius, dont le nom était Nachtgall (Rossignol), qu'il traduisit en latin selon l'usage de son siècle, naquit à Strasbourg en 1487, et embrassa l'état ecclésiastique. Il fit de fréquents voyages et parcourut presque toute l'Europe. Luscinius s'appliqua à l'étude du grec, cultiva la poésie et la musique. Ce fut lui qui engagea les Fugger, riches banquiers d'Augsbourg, à établir le premier jeu d'orgues qu'on ait vu dans cette ville. Ces banquiers, dont il étoit devenu l'ami, et auxquels il dédia plusieurs ouvrages, lui firent obtenir un bénéfice qu'il abandonna vers 1526, pour se retirer à Bâle. En 1529, il résidoit à Fribourg, mais on croit qu'il mourut à Strasbourg vers 1533.

Parmi les nombreux ouvrages de Luscinius, les bibliographes et même les biographes, citent *Joci ac sales, Amst., 1524,* et ils ajoutent : « C'est un recueil de contes dont quelques-uns sont licencieux. Dans l'édition de *Fribourg, 1529*, in-8, se trouve la traduction latine de deux cents épigrammes de l'Anthologie. » (*Voy.* Le P. Niceron, la Biogr. univ., Brunet. *Man. du Lib.*). Il est probable que ces écrivains ont confondu le *Joci ac sales* avec le *Seria jocique* qu'ils n'ont pas cité. En effet, ce dernier volume, dédié à Antoine Fugger, n'est pas un recueil de contes; il renferme un commentaire sur les morales de Plutarque et la traduction en vers latins de deux cents épigrammes grecques. Ap. B.

161. Martialis (*M Val.*) epigrammaton libri xiiii. Interpret. Domitio Calderino, Georgioque Merula, cum indice copiosissimo : Additis argumentis, etc... hæc omnia autem quàm fuerint diligentissimè castigata, etc. *Venetiis, ex sirenis officinâ* (*ap. hæredes Petri Rauani*), 1552; 1 vol. pet. in-fol. ..... 60—»

Cette belle édition de Venise n'est pas citée dans le *Manuel du Libraire*, et ne figure point parmi les nombreuses éditions de Martial, signalées dans *Bibliotheca spenceriana.* Elle mérite cependant une mention particulière, non seulement pour la beauté de l'impression, mais encore parce qu'elle est la première qui réunisse les deux Commentaires de D. Calderini et de G. Merula, critiques du xve siècle, morts l'un en 1477 et l'autre en 1494. Ces Commentaires sont imprimés autour du texte. Les caractères sont ronds

et de deux sortes, les plus petits pour le commentaire. Il y a jusqu'à 78 lignes sur les pages entières. Le volume contient 122 feuillets chiffrés et signés A.-P.; tous les cahiers ont 8 feuillets, excepté le dernier qui en a dix. On remarque aussi 19 majuscules de 43 mill. carrés et 32 initiales plus petites, historiées ou fleuronnées, et fort élégamment gravées, ainsi qu'une syrène imprimée sur le titre, avec une inscription grecque.

Les pièces liminaires commencent au deuxième feuillet et se composent de la Lettre de D. Calderini à Jean-François fils de Louis, prince de Mantoue; de onze vers latins sur son livre dédié à Laurent de Médicis; d'une épître dédicatoire adressée à Laurent, fils de Pierre de Médicis; de la Vie de Martial, telle qu'elle se trouve dans les Commentaires de D. Calderini; de la lettre de Pline le jeune à Corn. Priscus, sur la mort de Martial; des vers latins de J.-P. Pincius, adressés aux critiques; et d'une épigramme de M. Lucidus, philosophe. Vient ensuite *l'Index*, imprimé sur cinq colonnes. Le texte commence au verso du cinquième feuillet et finit au verso du cent vingtième. Il est ainsi divisé : *Epigrammata in amphitheatrum Cæsaris; Epigrammaton lib. XIV.* Le XIIIe livre renferme les *Xenia*, et le XIVe livre les *Apophoreta*. Immédiatement après les *Apophoreta*, ont lit la Défense de D. Calderini contre les calomniateurs de ses Commentaires, et la Lettre de Georgius Alexandrinus. Enfin le volume se termine par le registre des cahiers et la souscription de l'imprimeur, avec sa marque représentant une petite syrène au milieu d'une couronne de fleurs.

Nous avons cru qu'il étoit utile de décrire cette édition, inconnue aux bibliographes, et par conséquent fort rare. L'exemplaire que nous offrons aujourd'hui aux amateurs est d'une admirable conservation. Ap. B.

162. MONTANUS. Elegantiæ vocabulorum ex Lauren. Vallâ, Frontone, Capro, Agrætio, Nonioque in ordinem alphabeticum redactæ, à Jacobo Montano jamdudùm recognitæ. *Coloniæ*, 1525; petit in-8..... 35—»

RARE, NON CITÉ. — Jacques MONTANUS, de Spire, prêtre, et professeur à Erfurth, dédia cet ouvrage à ses élèves, le 15 mars 1520. C'est un Dictionnaire des synonymes extraits des anciens grammairiens, dans lequel on trouve, en outre, l'indication des expressions élégantes qu'on doit employer, et des locutions barbares qu'il faut éviter. Ce livre seroit encore aujourd'hui d'un grand intérêt pour ceux qui désirent connoître l'exacte signification des mots latins. Montanus paroît avoir emprunté le titre de son œuvre *Elegantiæ vocabulorum*, à Laurentius Valla, *de Elegantiâ latinæ linguæ*, et le titre courant *Proprietates vocabulorum*, à Nonius Marcellus, *de Proprietate sermonis*.

Nous avons remarqué deux articles fort curieux intitulés : *Consanguinitatis nomina* et *de Numeris*. Dans le premier article, l'auteur énumère et définit tous les noms qui servent à exprimer les divers degrés de parenté. Toutefois, n'ayant pu trouver le moyen de définir en latin les deux mots *privignus* et *privigna*, il a pris le parti de les traduire en allemand : *Privignus, teut. stiefsoen; privigna, stiefdoehter*. L'article de *Numeris* est extrait

de Laur. Valla. Nous croyons qu'on n'a oublié aucune des locutions dont les Latins faisoient usage pour désigner les nombres cardinaux et ordinaux; ce qui peut être fort utile pour expliquer certains passages des vieux auteurs.

Nous citerons quelques uns des synonymes recueillis par Montanus :

Aspicimus sursùm; conspicimus palàm; respicimus retrò; inspicimus intùs. — Amare plus est quàm diligere. — Animus est quo sapimus, anima quo vivimus. — Bibere, necessitatis est; potare, superfluitatis. — Civitas est incolæ; urbs, ædificia. — Consuescimus bona: insuescimus mala; assuescimus utraque. — Dicimus quod volumus; loquimur invicem; narramus quod ignoratur. — Die quarto, præteriti temporis est; die quartâ, futuri. — Homonymia unâ voce multa significat; synonymia multis vocibus idem significat.

N'oublions pas de signaler les jolies vignettes qui servent d'encadrement au titre de l'ouvrage, et la curieuse marque de l'imprimeur, placée sur le verso du dernier feuillet. Ap. B.

163. MUSIUS. Institutio fœminæ christianæ, ex ultimo capite proverbiorum Salomonis, per Cornelium Musium Delphum, Carmine reddita. Ejusdem Odæ et Psalmi aliquot. Omnia nunc primùm nata et excusa. *Pictavii, ex officinâ Marnefiorum fratrum, sub pelicano*, 1536; pet. in-4 de 16 feuillets non paginés..... 40—»

Bel exempl. d'un livre très rare.—Corneille MUSIUS ou MUYS, naquit à Delft le 11 juin 1503. Quoique son père exerçât la profession de cordonnier, il trouva cependant le moyen de l'envoyer à l'Université de Louvain, où il fit d'excellentes études. Il voyagea en France, vint à Paris, et de là se rendit à Poitiers. De retour dans sa patrie, il embrassa l'état religieux et devint supérieur du monastère de Sainte-Agathe. Guillaume Ier, prince d'Orange, l'estimoit beaucoup; mais en 1572, ce prince ayant établi sa résidence à Delft, dans le cloître de Sainte-Agathe, fut la cause involontaire de la mort tragique de Musius. La soldatesque effrénée de Lumey, comte de la Marck, répandoit partout la terreur. Musius, ne se croyant pas en sûreté, voulut s'éloigner de son abbaye. Lumey le poursuivit, l'atteignit à Leyde, et malgré les ordres envoyés par Guillaume, le fit massacrer par ses soldats.

Musius a laissé quelques poésies latines qui ne sont pas dépourvues de mérite. Il fit imprimer à Poitiers, en 1536, son *Institutio fœminæ christianæ*, opuscule curieux dans lequel l'auteur s'est joué des difficultés qu'il s'était créées lui-même. Sur le verso des trois premiers feuillets, on lit vingt-deux proverbes de Salomon, traduits en prose latine et rangés selon l'ordre alphabétique des lettres hébraïques. En regard et sur le recto, les mêmes proverbes sont traduits en distiques latins, rangés également suivant l'ordre des lettres latines, c'est-à-dire que le premier hexamètre commence par A, le second par B, et ainsi de suite jusqu'à V; non content d'avoir vaincu cette difficulté, il traduisit de nouveau ces vingt-deux pro-

verbes en strophes saphiques, qui présentent le même arrangement alphabétique que les distiques dont nous venons de parler.

Pour compléter ce petit volume, l'auteur a ajouté quatre odes dont deux sont adressées à Salmon Macrin, et enfin trois psaumes.

La marque de l'imprimeur se trouve sur le verso du dernier feuillet. Ap. B.

164. NAVIS STULTIFERA dom. Sebast. Brand, ab Jac. Lochero Philomuso latinitati donata, et denuo a Jod. Badio Ascensio vario carmine illustrata. *S. L.*, *Lamparter*, 1406 (1506); petit in-4, grav. en bois, mar. rouge, bord. tr. dor. (*Lortic.*) ..... 180—»

Exemplaire MAGNIFIQUE. Les figures de ce volume curieux, dont le texte est de Josse Bade, sont fort belles et importantes pour les mœurs et costumes de l'époque.

165. NICETAE Eugeniani narrationem amatoriam et Constantini Manassis fragmenta edidit vertit atque notis instruxit Jo. Fr. Boissonade (græcè et latinè). *Parisiis*, 1819; 2 vol. in 12, v. f., fil., tr. dor. (*Simier*). 15—»

Lettre d'envoi de l'auteur à M. Raoul Rochette.

166. Ordonnance du roy sur le faict et réglement général de ses monnoyes. *Paris*, 1615; petit in-8, vélin bl. (*Bauzonnet*) ..... 18—»

« Leu publié à son de trompe, et cry public par les carrefours, tant ordinaires qu'extraordinaires de ceste ville de Paris, et au faubourgs Saint-Germain, en la Halle ou se tient la foire, par moy Simon le Duc, crieur iuré et ordinaire du roy, soubs signé, assisté et à la présence de maistre Mathurin Egrot, Pierre Giraut, et Nicolas Lambert, huissiers en la cour des Monoies, et accompagné de Claude Pontio et de Mathurin Noyret, iurés trompettes, et de Nicolas Martineau, et de Pierre Gilbert, aussi trompette, le jeudy 5e iour de feurier mil six cens quinze, signé le Duc. »

Ce volume contient 354 empreintes de monnoies gravées sur bois.

167. PALAEPHATI de incredibilibus graece sextum edidit ad fidem cod. ms. mosquensis aliorumque et libri aldini denuo recensuit emendavit explicavit indicemque verborum graecorum copiossimum adiecit Joh. Frider. Fischerus. *Lipsiae*, 1789; in-8, mar. brun doublé de maroq. rouge, dentelles, tr. dor. ..... 48—»

Exemplaire en papier fin de la meilleure édition de cet ouvrage. A la fin se trouvent aussi : *Prolusiones quatuor in Palaephati fabulas. — Oratio de Joach. Camerario grammatico pariter atque theologo excellente. — Oratiuncula in scholae Thomamanae auditorio classico muneris rectoris huius ipsius scholae ad eundi caussa recitata ab Joh. Frid. Fischero.*

168. Pii secundi (Piccolomini) Pont. Max. epistolæ. *Mediolani, Ant. de Zarotis*, 1473; in-fol., mar. rouge, tr. dor. (*Belle rel. Jans.*)..... 120—»

Bel exemplaire de cette édition rare (*Manuel*, I, 26). Après les ff. de la table, qui est placée en tête du volume, il y a deux feuillets blancs qui précèdent le texte des lettres, et qui portent le nombre total des feuillets à 184. L'exemplaire de La Vallière ne se composoit que de 182 feuillets. Ces lettres sont importantes à plus d'un titre : elles sont adressées à Mahomet, empereur des Turcs, au duc de Bourgogne, à Sigism. Malatesta (cette dernière est une *invective*), au roi et à la reine de Sicile, au roi de France, au doge de Venise, aux ducs de Modène et de Milan, etc.

169. Plutarchi opera gr. et latine, cum notis doctorum virorum curante J. Rualdo. *Lutetiae Parisiorum, Ant. Stephanus*, 1624; 2 tomes en 4 vol. in-fol., mar. bleu, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 220—»

Charta magna. — Très complet malgré une apparente lacune de 1 à 12 qui a lieu vers la fin du dernier volume, dans tous les exemplaires de grand ou de petit papier sans exception.

170. Pollicarius. De rectâ et ordinatâ vocum compositione lib. iii. Joannis Pollicarii cygnœi operâ, in studiosorum gratiam collecti nuncque primùm in lucem editi. *Basileæ*, 1544; 1 vol. petit in-8 ..... 18—»

Les deux premiers livres de ce curieux traité sur la grammaire latine, sont dédiés à Oswald Losanus, président de la république de Zug. La dédicace du troisième livre est adressée aux deux frères Jean et Christophe Dursch, de Nuremberg. L'auteur nous apprend dans sa première épître dédicatoire, qu'il avoit communiqué son travail à Joachim Camerarius, membre de l'Académie de Leipsik, l'un des hommes les plus savants de son siècle, qui l'avoit approuvé, après avoir retouché les derniers chapitres de l'ouvrage.

Le premier livre a pour objet *de Constructione intransitivâ;* le second livre et le troisième, *de Constructione transitivâ*. A chaque règle sont ajoutés des exemples extraits des meilleurs auteurs latins, tels que Cicéron, Virgile, etc...

Avant de terminer cette note, nous soumettrons à nos lecteurs un doute sur l'exactitude de la date de l'impression de ce volume. La dédicace des deux premiers livres est datée *Rochlicii, ex scholâ nostrâ, anno Sal. 1544, in ipsis feriis Joannis Baptistæ, hoc est, VIII idus junii*, c'est-à-dire le 6 juin 1544. La dédicace du troisième livre est datée *Rochlicii, ex scholâ meâ, pridiè Idus Januarii, 1544.* Cette dernière date nous paroît bizarre; car la publication du troisième livre n'a pas dû précéder celle du second livre, dont il est la suite. Il en résulteroit qu'à cette époque l'année ne com-

mençoit point encore au 1er janvier; qu'en conséquence le 12 janvier 1544 correspondroit au 12 janvier 1545; que l'impression auroit eu lieu avant Pâques 1545; que la date *Basileæ, 1544*, seroit inexacte, et qu'il faudroit lire *Basileæ, 1545*. Ap. B.

171. POSTHII (Jo.) Germershemii tetrasticha in Ovidii metam. lib. xv quibus accesserunt Vergilii Solis figuræ elegantiss. et jam primùm in lucem editæ. *Francofurti*, 1569; 1 vol. pet. in-4 ..... 85—»

Ce volume FORT RARE et que M. Brunet a seulement cité, contient 178 figures gravées sur bois par VERGIL SOLIS. Chaque figure, largement encadrée, est surmontée de l'indication du sujet et de quatre vers latins imprimés sur deux colonnes; au bas de la page, les vers latins sont traduits en un même nombre de vers allemands. Le titre de l'ouvrage est également en allemand. De plus, après la dédicace en vers latins, adressée à Erasme Neustetter, surnommé Sturmer, chanoine de Wurtsbourg, et datée de Francfort, le 1er mars 1563, on lit une longue pièce de vers allemands sur Ovide. A la fin du volume, on trouve un petit poème de 170 vers latins, composé par le même auteur, à l'occasion de l'avénement à la couronne de l'empereur Maximilien II, en 1564. — Voyez l'article suivant. Ap. B.

172. POSTHII Germershemii.... parerga poetica. *Wirzeburgi*, 1580; pet. in-8, vél..... 24—»

Voir sur ce volume et son auteur l'*Analecta Biblion*, page 228, de cette présente livraison.

173. Selecta poemata Italorum qui latine scripserunt, cura cujusdam anonymi (Fr. Atterbury, Roffensis episcopi) anno 1684 congesta, iterum in lucem data, una, cum alior. Italorum operibus, accurante Al. Pope. *Londini, Knapton*, 1740; 2 tomes en 1 vol., petit in-8, vél..... 15—»

174. SELENUS. Cryptomenytices et cryptographiae libri IX in quibus et planissima steganographiae a Joh. Trithemio magicè et ænigmaticè olim conscriptae enodatio traditur. Inspersis ubiquè authoris ac aliorum, non contemnendis inventis. *Luneburgi, exscriptum typis et impensis Joh. et Henr. fratrum der Sternen*), 1624; in-fol., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Padeloup*)..... 90—»

RARE et très curieux livre orné de quelques figures gravées sur cuivre, de tableaux de mnémonique, de musique gravée sur bois, etc. — SUPERBE exemplaire de GIRARDOT DE PRÉFONT, et aux armes de Phelypeaux de la Vrillière.

175. SINAPIUS (*Johannes*). Declamatio adversus ignaviam et sordes eorum qui literas humanas negligunt, aut contemnunt, eo quod non sint de pane lucrando; auth. Jo. Sinapio. *Parisiis, vænit in ædibus Aegidii Gormontii*, 1531; 1 vol. pet. in-8..... 24—»

Jean SINAPIUS, professeur de grec à Heidelberg, avoit prononcé ce discours vers 1528; il le dédia, en 1530, à Jean Locerus, médecin du prince Palatin.

Cet opuscule est dirigé contre ceux qui négligent ou méprisent les lettres, sous le prétexte qu'elles ne peuvent servir à gagner du pain. Il paroît, soit dit en passant, que les littérateurs ne s'enrichissoient pas plus aisément au XVIe siècle qu'au XIXe. J. Sinapius prouve combien il est honorable de s'instruire, énumère les avantages de la science qui est bien préférable à la richesse, et traite fort rudement les *ânes stupides* qui méprisent les arts et les lettres. Il conclut ainsi : *Ast vt tandem desinam vobis esse molestus, beneuolentissimi viri, facessant hinc, et in solas insulas deportentur omnes isti literarum ignavissimi contemptores; quos in viam reuocare velle, quid est aliud, quàm quod aiunt, æthiopem dealbare. Quorum saera pectora sic auri saera fames obsedit et expugnauit, vt nihil neque cupiant aliud quàm quod lucrum redolet; quibus nulla scientia tàm honesta, digna, excellens et sublimis esse potest, quam non ad indignissimum panis lucrandi quæstum deprauent.*

Des épithalames composés à l'occasion de son mariage, et imprimés en 1539, à la suite de deux ouvrages de Lilio-Gregorio Giraldi, nous ont appris que Sinapius vint dans sa jeunesse à Ferrare, pour étudier la médecine; qu'il vit à la cour d'Hercule, duc de Ferrare, Françoise Bucyron, jeune fille fort instruite, née en France sur les bords du Rhône, *Rhodanus quâ affluit undis;* et qu'il l'épousa. Il est probable que ce mariage eut lieu vers la fin du règne d'Hercule Ier, qui mourut en 1505, et non sous le règne d'Hercule II; car Sinapius, professeur de grec à Heidelberg dès 1528, ne pouvoit pas être assez jeune en 1534 pour suivre des cours de médecine à Ferrare. (*Voy.* Giraldi.) Ap. B.

176. STEPHANI (*Henrici*) Virtutum Encomia : sive Gnomæ de Virtutibus; ex poetis et philosophis utriusq. linguæ. Græcis versibus adjecta interpretatione; inter latina autem carmina quaedam sunt elegantissima, à paucis adhuc lecta. (*Parisiis*), *H. Steph.*, 1573; in 16, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Derome*)..... 24—»

Joli exemplaire de Renouard.

177. Théâtre des boulevarts ou recueil de parades. *A Mahon*, 1756; 3 vol. in-12, fig., dem.-rel., veau fauve, non rog..... 15—»

« L'éditeur est un nommé CORBIE. Nous ne le connoissons que par l'anec-

dote suivante tirée d'un manuscrit autographe de Collé, qui se plaignant de la manière infidèle dont plusieurs de ses parades sont imprimées dans ce recueil, s'exprime ainsi :

« Soyez sûrs et certains, mes chers lecteurs, que toutes les parades qui sont zenterrées vives dans ce damné Théâtre des Boulevards, sont de la faciende de M. DE SALLÉ (secrétaire de Maurepas), à l'exception de l'*Isabelle grosse par vertu*, qu'est de FAGAN ; une qu'est de MONTCRIF, en vers (*l'Amant cochemard*), une qu'est de PIRON (*le Marchand de merde*), et trois ou quatre autres de moi, qui m'ont été volées par un Savoyard décrotteur, qui a subestitué des cochoneries de la Halle za des gravelures agréables t'é qui zont le ton de tout le monde. Le ciel l'en a puni, car z'il n'y a point de grâces pour ces crimes-là ; il a fait fortune, banqueroute, et z'est devenu fou : la première lettre de son nom est CORBIE. »

Les pièces de Collé, sont : *l'Amant poussif, la Mère rivale, Léandre grosse, Léandre hongre ;* le vrai titre de cette dernière est *Razibus*. Duclos en appeloit plaisamment l'auteur le grand *Corneille*, et sa pièce *le Cidre* de la parade. (BARBIER, *Dict. des Anonymes.*)

178. VERHEIDEN. Prestantium aliquot theologorum qui romanum antichristum præcipue oppugnarunt effigies. quibus add. elogia J. Verheiden. *Hagæ Comit.*, 1602; in-fol , v. jaspé fil. . . . . 60—»

Bel exemplaire qui porte au verso du titre la signature de *P. Mariette, 1688,* ce qui est une recommandation pour les épreuves des cinquante beaux portraits gravés sur cuivre par H. Hondius, qui enrichissent cet ouvrage. A titre de renseignements nous indiquerons ici le nom de chaque personnage représenté par ces portraits : JOANNES WICLEVVS ANGLVS. — JOANNES HVSSVS BOHEMVS. — HIERONYMVS BOHEMVS, PRAGENSIS. — HIERONYMVS SAVONAROLA FLORENTIN. — ERASMVS ROTERDAMVS BATAVVS. — MARTINVS LUTHERVS. — PHILIPPVS MELANTHON. — JOANNES BVGENHAGIVS POMER. — IVSTVS JONAS. — GASPAR CRVCIGER. — GEORGIVS PRINCEPS ANHALDINVS, ASCANIÆ COMES. — ERASMVS SARCERIVS. — HVLRICVS ZVINGLIVS. — JOANNES OECVLAMPADIVS. — SIMON GRYNÆVS. — SEBASTIANVS MVNSTERVS, — AMBROSIUS BLAVRERVS. — JOANNES DIASIVS HISPANVS. — MARTINVS BVCERVS. — PAVLVS FAGIVS. — THOMAS GRAMMERVS ANGLVS. — JOANNES ALASCO POLONVS. — JOANNES CNOXVS, SCOTUS. ANDREAS GERARDVS HYPERIVS. — WOLFGANGVS MVSCVLVS. — JACOBVS FABER. — JOANNES CALVINVS. — GVILLIELMVS FARELLVS. — PETRVS VIRETVS. — AVGVSTINVS MARLORATVS. — ROBERTVS STEPHANVS. — JOANNES SLEYDANVS. — JOANNES STVRMIVS. — PHILIPPVS MARNIXIVS, D. DE SANCT-ALDEGONDE. — JOANNES BALÆVS. — PET. PAVL. VERGERIVS EPISC. — MATHIAS FLACIVS ILLYRICUS. — GASPARD OLEVIANVS. — PETRVS MARTYR. — HIERONIMVS SANCHIVS BERGAMENSIS. — MARTINVS CHEMNICIVS. — LAMBERTVS DANEVS. — ARETIVS BENEDICTVS. — HENRICVS BVLLINGERVS. — JOSIAS SIMLERVS. — RVDOLPHVS GVALTHERVS. — LODOVICVS LAVATERVS. — THEODORVS BEZA VEZELIVS. — FRANCISCVS IVNIVS.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN, PHILARÈTE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DE LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUILLET.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du n° de Juillet de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

MONTAIGNE ÉCONOMISTE, par A. Grün 259
REVUE DES VENTES. — *Vente Bearzi* 264
CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE. — *Le comte d'Elci*, par M. Gust. Brunet 269
BIBLIOPHILIANA. — *Le Soulier de Benott Baudouin!..* par le vicomte de Gaillon 277
— *Notice bibliographique sur Simon Ogier, poète artésien du XVIe siècle* 283
CATALOGUE 289

MONTAIGNE ÉCONOMISTE.

L'économie politique est aussi ancienne que la société elle-même ; elle n'a de nouveau que son nom. De ce que ses lois n'étoient pas étudiées ni formulées, s'ensuit-il qu'elles n'existoient pas? Autant vaudroit dire qu'avant la chimie moderne, qui date d'hier, les corps n'avoient ni constitution intime ni combinaison entre eux, et que c'est la physique qui a donné naissance au magnétisme et à l'électricité. Celui qui, à une époque quelconque, a observé des faits sociaux et a constaté la manière dont ils se produisent, selon leur nature propre, sans tenir compte de l'arbitraire des gouvernements et des lois écrites, celui-là a été un économiste. La science s'est formée lorsque les observations, multipliées et répétées, ont porté sur tous les phénomènes économiques, et ont pu prendre la consistance de principes avérés.

Parmi les hommes qui ont eu, avec le plus de sagacité pour examiner les faits, le plus d'indépendance pour les juger, il n'en est aucun qu'on puisse mettre au-dessus de Michel Montaigne. Personne n'a possédé plus que lui le génie du bon sens. Les coutumes et les établissements des peuples ne lui causoient aucune illusion; son œil perçant découvroit au fond la vraie nature de toute chose, sa raison lui faisoit toujours retrouver l'homme et la société tels que Dieu les a créés. Chaque

fois que, dans sa course à travers toutes choses, une telle intelligence a rencontré des faits de l'ordre économique, elle a montré une vérité ou signalé une erreur. En veut-on des preuves? Qu'on ouvre les *Essais*.

Contre les excès du luxe, les rois de France, comme l'antiquité, avoient eu recours fréquemment aux lois somptuaires; le mal n'avoit pas cessé, il reparoissoit constamment. Montaigne vit bien que le remède n'étoit pas dans les lois, mais dans les mœurs et dans l'exemple: « La façon de quoy nos loix essayent à regler les folles et vaines despenses des tables et vestements semble être contraire à sa fin. Le vray moyen ce seroit d'engendrer aux hommes le mespris de l'or et de la soye, comme de choses vaines et inutiles; et nous en augmentons l'honneur et le prix, qui est une bien inepte façon pour en desgouster les hommes. Car dire ainsi, qu'il n'y aura que les princes qui mangent du turbot, et qui puissent porter du velours et de la tresse d'or, et de l'interdire au peuple, qu'est-ce aultre chose que mettre en credit ces choses-là, et faire croistre l'envie à chacun d'en user?... La loy devroit dire, au rebours, que le cramoysi et l'orfevrerie est défendue à toute espece de gents, sauf aux basteleurs et aux courtisanes. » (Liv. I, chap. LXIII.) Cela ne décide assurément pas la question du luxe, surtout quant aux époques d'industrialisme comme la nôtre; mais peut-on rien dire de plus juste contre le mauvais principe et l'inutilité des lois somptuaires?

La transmission de l'héritage suivant la loi ou la coutume lui paroissoit plus sage que la liberté extrême laissée aux choix du père de famille, et lui, gentilhomme, blâmoit, dès le seizième siècle, l'usage des substitutions: « En general, la plus saine distribution de nos biens, en mourant, me semble estre les laisser distribuer à l'usage du pays: les loix y ont mieulx pensé que nous; et vault mieulx les laisser faillir en leur eslection que de nous hazarder de faillir temerairement en la nostre; ils ne sont pas proprement nostres, puisque, d'une prescription civile, et sans nous, il sont destinez à certains successeurs. Et

encores que nous ayons quelque liberté au delà, ie tiens qu'il fault une grande cause, et bien apparente, pour nous faire oster à un ce que sa fortune luy avoit acquis, et à quoy la justice commune l'appeloit; et que c'est abuser, contre raison, de cette liberté, d'en servir nos fantaisies frivoles et privees..... Nous prenons un peu trop à cœur ces substitutions masculines, et proposons une eternité ridicule à nos noms.» (Liv. II, chap. VIII.)

Montaigne a compris déjà et posé la grande distinction, démontrée par la science moderne, entre les dépenses productives et les dépenses improductives; il l'applique nettement au faste des rois et aux dépenses de l'État : « C'est une espèce de pusillanimité aux monarques, et un témoignage de ne sentir point assez ce qu'ils sont, de travailler à le faire valoir, et paroistre, par despenses excessives : ce seroit chose excusable en païs estrangier. Mais, parmy ses subiets où il peult tout, il tire de sa dignité le plus extrême degré d'honneur où il puisse arriver... L'employte me sembleroit bien plus royale, comme plus utile, iuste et durable, en ponts, en havres, fortifications et murs, en bastiments somptueux, en eglises, hospitaux, colléges, reformation de rues et chemins. »

L'économie politique lutte encore, non-seulement contre une routine aveugle, mais contre une erreur raisonnée, pour empêcher l'emploi des fonds de l'État, des départements, des communes, des administrations publiques, à des fêtes dispendieuses qui consomment des capitaux sans résultats utiles pour les contribuables. Cette question délicate a été traitée naguère par le *Journal des Économistes*, où des principes sévères mais exacts ont eu pour habile organe M. Pierre Clément (1). Un des plus forts arguments de la discussion est indiqué par Montaigne avec une admirable énergie : « Il semble aux subiects, spectateurs de ces triomphes, qu'on leur faict monstre de leurs propres richesses, et qu'on les festoye à leurs despens... Il advient le plus souvent que le peuple a raison, et qu'on repaist ses

(1) Voyez t. XXXVIII, p. 267.

yeulx de quoy il avoit à paistre son ventre. » Après avoir retracé le tableau des extravagantes magnificences prodiguées par les empereurs romains, dans les spectacles qu'ils donnoient au peuple (et là est assurément le dernier mot, le chef-d'œuvre suprême des dépenses improductives), le philosophe économiste, que toutes ces vaines splendeurs ne pouvoient éblouir, écrit cette réflexion pleine de sens et de vérité : « S'il y a quelque chose qui soit excusable en tels excez, c'est où l'invention et la nouveauté fournit d'admiration, non pas la despense. » (Liv. III, chap. VI.)

Jamais peut-être le génie de Montaigne ne s'est élevé plus haut que dans les passages où il parle de la découverte de l'Amérique et de la conduite qu'y tenoient les Espagnols. Le moraliste y flétrit l'odieuse cruauté, les ruses honteuses de la cupidité, les vices et la violence des conquérants; l'économiste déplore la dévastation des pays, la ruine des villes, l'occasion manquée de civiliser tout un monde et d'ouvrir avec lui un immense avenir de relations pacifiques et de prospérités : « Que n'est tombee, s'écrie-t-il, soubs Alexandre ou soubs ces anciens Grecs et Romains, une si noble conqueste; et une si grande mutation et alteration de tant d'empires et de peuples, soubs des mains qui eussent doulcement poly et desfriché ce qu'il y avoit de sauvage, et eussent conforté et promeu les bonnes semences que nature y avoit produict; meslant non-seulement à la culture des terres et ornement des villes les arts de deçà, en tant qu'elles y eussent esté necessaires, mais aussi meslant les vertus grecques et romaines aux originelles du pays !... Nous nous sommes servis de leur ignorance et inexpérience, à les plier plus facilement vers la trahison, luxure, avarice, et vers toute sorte d'inhumanité et de cruauté, à l'exemple et patron de nos mœurs. Qui meit jamais à tel prix le service de la mercadence et de la traficque? Tant de villes rasees, tant de nations exterminees, tant de millions de peuples passez au fil de l'espee, et la plus riche et belle partie du monde bouleversee, pour la negociation des perles et du poivre? Mechaniques victoires !

iamais l'ambition, iamais les inimitiez publicques, ne poulserent les hommes les uns contre les aultres à si horribles hostilitez et calamitez si miserables. »

J'abrège à regret les citations de ces belles pages des *Essais*. Je me borne à quelques lignes, toutes d'économie politique, où l'on trouve l'opinion de Montaigne sur le rôle de l'or trouvé en Amérique : « Quant à ce que la recepte, et entre les mains d'un prince mesnager et prudent (Philippe II), respond si peu à l'esperance qu'on en donna à ses predecesseurs, et à cette premiere abondance de richesses qu'on rencontra à l'abord de ces nouvelles terres (car encore qu'on en retire beaucoup, nous veoyons que ce n'est rien, au prix de ce qui s'en debvoit attendre), c'est que l'usage de la monnoye estoit entierement incogneu, et que par consequent leur or se trouva tout assemblé, n'estant en aultre service que de monstre et de parade, comme un meuble reservé de pere en fils par plusieurs puissants roys qui espuisoient tousiours leurs mines, pour faire ce grand monceau de vases et statues à l'ornement de leurs temples : au lieu que nostre or est tout en employte et en commerce; nous le menuisons et alterons en mille formes, l'espandons et dispersons. Imaginons que nos roys amoncelassent ainsi tout l'or qu'ils pourroient trouver en plusieurs siècles, et le gardassent immobile. » (Liv. III, chap. VI.)

L'expérience et la science ont démontré que le grand nombre et la sûreté des voies de communication sont des conditions indispensables au développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Montaigne le disoit déjà en 1583, en signant, comme maire de Bordeaux, une adresse au roi de Navarre, gouverneur de la Guyenne, où on demandoit à ce prince de maintenir libres les communications entre les villes situées sur la Garonne. Le *Journal des Économistes* a donné le texte de ce document (1), et, dans un ouvrage spécial sur Montaigne, j'ai expliqué les circonstances où il est intervenu (2) ; le bon sens

(1) Voyez t. XVI, p. 178.
(2) *Vie publique de Montaigne*, p. 261.

et le beau style de l'auteur des *Essais* se retrouvent dans ce passage : « Les provinces et villes ne peuvent estre maintenues et conservees en leur estat sans la liberté du commerce, laquelle, par la communiquation libre des uns avec les aultres, cause que toutes chozes y abondent et par ce moïen le laboureur de la vente de ses fruicts nourrit et entretient sa famille, le marchand trafique des denrées, et l'artisan treuve prix de son ouvraige, le tout pour supporter les charges publiques. » Un commentateur a vu là une défense anticipée du principe de libre échange ; l'erreur est évidente : les Bordelais ne réclamoient que les nécessités de la libre communication.

N'est-il pas permis, après ce qu'on vient de lire, de ranger Montaigne parmi les glorieux précurseurs de la science économique ?

A. GRÜN.

REVUE DES VENTES.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

J'ai vainement cherché dans la dernière livraison du *Bulletin du Bibliophile*, le compte-rendu des ventes qui ont eu lieu récemment, et que j'ai suivies avec assiduité pendant mon séjour à Paris ; cependant, elles m'ont paru dignes d'intérêt. Je citerai, pour exemple, la vente de l'abbé Bearzi, qui offroit une nombreuse collection de livres rares et précieux, dont l'importance bibliographique n'est point douteuse, quoiqu'ils soient moins recherchés depuis un demi-siècle environ.

Permettez-moi de vous adresser quelques notes à ce sujet. Je désire qu'elles puissent vous servir à remplacer les indications

qui accompagnent les Revues de vente que vous insérez ordinairement dans votre *Bulletin*, indications fort utiles pour tenir au courant du prix des livres les bibliophiles qui ne peuvent assister aux *auctions* de la capitale.

Agréez, etc. ***

1. Biblia græca. *Venet. Aldus*, 1518. In-fol. — 211 fr.
Première édition.

2. Biblia latina, pet. in-8, rel. en bois. — 665 fr.
Manuscrit du XIIIe siècle sur vélin, avec miniatures.

3. Biblia latina. In-fol. rel. en bois. — 315 fr.
Manuscrit sur vélin, du XIVe siècle, avec miniatures.

4. Biblia latina. *Venetiis*, 1475. In-fol. rel. en bois. — 1400 fr.
Imprimé sur peau de vélin.

11. Biblia latina. *Romæ*, *ex typ. Vaticana*, 1590. In-fol. mar. rouge. — 420 fr.

12. Biblia latina. *Romæ*, *ex typogr. Vaticana*, 1592. In-fol. mar. rouge. *(Dusseuil.)* — 475 fr.

19. Bible bohémienne. *Prague*, 1488. In-fol. cuir de R. — 295 fr.
Première Bible en langue de Bohême.

27. Psalterium, latine. In-4, rel. en bois. — 570 fr.
Manuscrit sur vélin, du XIIIe siècle, avec miniatures.

28. Psalterium, latine. In-fol. goth. mar. rouge. — 230 fr.
Psautier très-ancien.

183. Extraits de saint Jean Chrysostome, de saint Basile, etc. In-4, rel. en bois. — 161 fr.
Manuscrit en grec sur vélin, du XIIIe siècle.

441. Itinerarium B. M. Virginis. *S. l. n. d.* (vers 1490.) Pet. in-4, goth. fig. en bois. — 155 fr.

787. Nova compilatio decretalium Gregorii pape. *Moguntiæ*, *P. Schoiffer* 1473. Gr. in-fol. goth. mar. brun à petits fers, fermoirs, coins et ornements en cuivre ciselés et dorés. — 1550 fr.
Superbe exemplaire imprimé sur vélin, avec miniatures.

804. Aristoteles græce. *Venetiis*, *Aldus*, 1495-98. 5 vol. in-fol. mar. rouge. — 710 fr., pour M. Yéméniz.
Très-bel exemplaire avec toutes les pièces rares.

847. Summule naturialium magri Pauli Veneti. *Mediolani*, *Ch. Valdarfer*, 1476, in-fol. — 620 fr.

866. Jamblichi Chalcidiensis opera græce. In-fol. rel. en bois tr. dor. gauf. — 500 fr.

Très-beau et important manuscrit grec du xve siècle, sur peau de vélin.

878. Bessarion. *Romæ, Sweynheym et Pannartz* (1469). In-fol. — 65 fr.

897. Boetius de consolatione philosophiæ. *Norimbergæ*, 1473. In-fol. goth. — 100 fr.

Première édition, très rare. Exemplaire magnifique.

912. Ant. Nattae de Deo libri. *Venetiis*, *Aldus*, 1559. In-fol. — 880 fr. à M. Boone.

Superbe reliure de Grolier.

943. Essais de Montaigne. *Bordeaux*, 1580. In-8, vél. Première édition. — 240 fr.

1007. Plinius. *Venetiis*, *N. Jenson*, 1472. In-fol. cuir de Russie. — 135 fr. à M. Didot.

1009. Plinius. *Hagenoae, impensis Joa. Kobergii et Lucæ Alantsee, opera Th. Anshelmi Badensis*, 1518. 2 tom. un vol. rel. en bois. — 1700 fr. pour M. Pioche.

Exemplaire imprimé sur peau de vélin.

1013. Historia naturale di C. Plinio trad. in volgare. *Venetiis*, *N. Jenson*, 1476. Gr. in-fol. vél. — 225 fr.

1131. 1132. Petri Montagnana, fasciculus medicinæ. *Venetiis*, 1491 et 1500. In-fol., avec les célèbres figures de Mantegna. Les deux éditions, vendues 201 fr. chacune, ont été achetées par M. Niel.

1524. Le cabinet des tableaux de l'archiduc Léopold, p. Téniers. *Amsterdam*, 1755. In-fol. — 100 fr.

1525. Galerie de Dresde. *Dresde*, 1753-57. 2 vol. en un. Très-gr. in-fol. d.-rel. mar. — 325 fr.

Exemplaire royal.

1526. La galerie de Vienne, p. Haas et Perger. *Vienne*, 1821-1830. 4 vol. In-4, d.-rel. mar. n. rogn. — 275 fr.

1527. Galerie de Munich. *Munich*, 1837 et suiv. 2 vol. gr. in-fol. — 250 fr.

1528. Pinacoteca di Milano da M. Bisi, e R. Gironi. 1812-1823, 3 vol. in-fol. d.-rel. mar. — 310 fr.

Exemplaire en grand papier vélin.

1538. Tableaux historiques de la révolution française. *Paris*, 1804, 3 vol. gr. in-fol. mar. r. tr. dor. — 200 fr.

Exemplaire de la *reine Hortense*.

1577. **Apocalypsis sive Historia Sti Johannis.** *S. l. n. d.* Pet. in-fol. mar. br. fers à froid. — 6,000 fr. à M. Pioche.

La plus ancienne édition de ce livre XYLOGRAPHIQUE de 48 feuillets.

1674. Les bastiments de France, par Androuet du Cerceau. *Paris*, 1576-79. 2 tom. un vol. In-fol. mar. citr. — 650 fr. à M. Pioche.

Bel exemplaire.

1677. Trente-sept planches de meubles d'Androuet du Cerceau. — 235 fr.

1741-42. Architectura von Wendelin Dietterlin. *Nurnberg*, 1598. In-fol. Le premier 400 fr. et le second 310 fr.

Deux éditions différentes sous la même date.

1808. Valturius de re militari. *Veronæ*, 1472, fig. en bois, cuir de Russie. — 350 fr.

Première édition.

1865. Fauconnerie en allemand. In-4, goth. imprimé vers 1472. — 150 fr.

Le plus ancien livre sur la fauconnerie imprimé dans une langue vivante.

1867. Le livre du roy Modus. *Paris, à l'enseigne de S. Jean-Baptiste, s. d.* (vers 1520.) Petit in-4, goth. fig. en bois. — 505 fr. à M. de Lignerolles.

1977. Grammaire arabe, par Silvestre de Sacy, 2e édit. *Paris*, 1831. 2 vol. gr. in-8, v. fauve, tr. dor. — 120 fr.

1990. Collection de Tattwams, en sanscrit, format agenda. — 110 fr.

Imprimés dans les Indes, sur papier de bambou.

2147. Christii noctes Academicæ. 1724. — 170 fr. Il est resté à M. H. Bossange.

Le prix de ce volume, que le catalogue annonçoit comme rare et intéressant, paroitroit inexplicable si l'on ne savoit que les deux concurrents qui se disputoient ce livre étoient dépourvus d'ordres précis.

2181. Homeri opera, græce. *Florentiæ*, 1488. 2 vol. en un. In-fol. v. — 1350 fr. à M. Didot.

Première édition d'Homère.

2222. Anthologia græca. *Florentiæ*, 1494. In-4, mar. rouge, tr. d. gaufr. — 230 fr. à M. Didot.

Première édition.

2265. Horatius. *Venetiis, Aldus*, 1501. Petit in-8, mar. rouge, tr. dor. gauf. — 1000 fr. à M. Pioche.

2283. Ovidii Metamorphoseon (*Lovanii, J. de Westfalia*, vers 1475). Petit in-fol. goth. m. v. tr. dor. — 175 fr. à M. Didot.

2295. Virgilius. *Venetiis, Aldus*, 1501. Petit in-8, mar. bl. — 310 fr. à M. Didot.

2330. Juvenalis et Persius. *Mediolani*, 1474. Pet. in-fol. — 230 fr.

2357. Euripides, græce. (*Florentiæ, F. de Alopa*, 1494). In-4, mar. br. tr. dor. — 370 fr.

Première édition.

2366. Aristophanes, græce. *Venetiis, Aldus*, 1498. In-fol. vél. — 185 fr.

2374. Terentius. *In Sancto Ursio*, 1475. Petit in-fol. — 230 fr. à M. le marquis de Morante.

2456. Ciceronis de Oratore, liber *Romæ, Ulricus Han de Vienna*, 1468. In-4. — 375 fr.

2477. Ciceronis Epistolæ ad familiares. *Venetiis, Johannes de Spira*, 1469. In-fol. — 415 fr. à Didot.

2489. Ciceronis Epistolæ ad Brutum, ad Quintum, fratrem, etc. *Romæ, Sweynheym* et *Pannartz*, 1470. In-fol. — 501 fr.

2544. Philelphi Satyræ. *Mediolani, Valdarfer*, 1476. Petit in-fol. — 101 fr.

Première édition.

2584. Dante. *Vendelinus de Spira*, 1477. In-fol. goth. peau de tr. — 320 fr.

2691. Cancionero general por Hernando de Castilla. *Toledo*, 1527. In-fol. goth. — 1220 fr.

2696. The poetical recreations of Alexandre Craig. *Edinburg*, 1609. In-4. — 176 fr.

2700. Thewerdannck. *Nurnberg* (1517). In-fol. peau de tr. — 400 fr.

Imprimé sur peau de vélin.

2747. Les sept Saiges de Romme. *Lyon, Ol. Arnoullet, s. d.* Petit in-fol. goth. fig. en bois. — 435 fr. pour M. Yéméniz.

2749. Les Cent Nouvelles nouvelles. *Paris, Jehan Trepperel, s. d.* Petit in-4, fig. goth. — 355 fr.

2769. Il Decamerone di M. Giov. Boccaccio. *Vinegia, Aldo*, 1522. Petit in-4, mar. br. (rel. origin.). — 520 fr.

3216. Vita Dagoberti, Caroli Magni, Ludovici Pii, Pipini. *Widikindus*. Annales Francorum, etc. In-4, rel. en bois.—1020 fr.

3348. Epitome Princip. Venet. B. Georgio autore. *Venetiis, Aldi filii*, 1547. Petit in-4, mar. viol. (Derome jeune.) — 240 fr.

Exemplaire imprimé sur peau de vélin.

3478. Legenda Sandt Hedwigis. *Brezslaw*, 1504. In-fol. goth. — 111 fr.

Bel exemplaire d'un volume extrêmement rare, orné de belles gravures sur bois.

3480. Concilium-Buch zu Costencz. *Augsburg*, 1483. In-fol. goth. — 230 fr.

Très-rare et curieux livre contenant un grand nombre de figures gravées sur bois.

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE.

Le nom du comte d'Elci jouit d'une juste célébrité dans le monde des bibliophiles; cet amateur fervent, né en Toscane et mort à Vienne où il s'étoit fixé, avoit une véritable passion pour les ouvrages imprimés au xve siècle. Il avoit entrepris de former une collection complète des éditions originales des classiques grecs et latins, et l'on sait à quel point elles sont rares. La belle bibliothèque qu'il avoit formée a été plus heureuse que tant d'autres créées à grands frais; léguée au grand-duc de Toscane, elle est conservée intacte à Florence. Un catalogue, trop peu détaillé, a été imprimé en 1826. On trouve des détails sur cette bibliothèque dans les *Reminiscences* de Dibdin et dans le *Voyage en Italie* de M. Valery; un exemplaire sur vélin du Lucien de 1496 est peut-être ce qu'elle renferme de plus précieux.

Le comte d'Elci, à l'égard duquel on peut consulter un bon article de M. Parisot, dans le *Supplément* de la *Biographie universelle*, entretenoit avec des savants qui partageoient ses goûts une correspondance active; un certain nombre de lettres qu'il adressa, depuis l'an 1803 jusqu'en 1807, au comte François Taccone, ont été publiées à Messine, en 1851, par M. Vito Capialbi. Cet ouvrage étant très peu répandu en France, nous

avons pensé qu'en traduisant quelques unes de ces lettres, et en y ajoutant quelques notes, nous ferions chose ayant de l'intérêt pour les bibliophiles.

Vienne, 20 avril 1803.

En réponse à votre lettre du 29 mars, je vous félicite au sujet des acquisitions que vous avez faites récemment à Londres, et surtout du Lactance de 1465. Ce ne sont point des bagatelles, comme vous les appelez, mais des objets fort importants. Afin d'alimenter ma passion, j'ai acquis dernièrement quelques livres qui n'appartiennent pas à ma collection de classiques, mais qu'il m'a semblé convenable d'y faire entrer. Parmi ces achats, je vous citerai les suivants : 1° Pétrarque, édition de Venise, Vindelin de Spire, superbe exemplaire orné de belles miniatures et avec les portraits de Pétrarque et de Laure, peints sur la première page ; 2° Dante, imprimé par Neumeister à Foligno en 1472, exemplaire encore neuf et dans toutes ses marges. J'ai possédé jadis, de cette édition, un autre exemplaire qui n'étoit pas aussi beau et que j'échangeai avec des éditions *altioris ordinis* d'auteurs classiques ; 3° Dante, Lorenzo di Niccolo della Magna, 1481, in-fol., très bel et très grand exemplaire, avec vingt figures (1). Quant à la préface de l'*Anthologie* de Lascaris, 1494 (2), elle

(1) On sait que les gravures qui décorent cette édition lui donnent un très-grand prix ; Ottley en parle en détail, *History of engraving*, t. I, p. 415-425 ; voir aussi Ch. Leblanc, *Manuel de l'Amateur d'estampes*, t. I, p. 127.

Le *Manuel du Libraire* signale comme ayant dix-neuf gravures les exemplaires de lord Spencer et de sir Tr. Grenville. On voit que la supériorité appartient au volume du comte d'Elci. M. Colomb de Batines, dans sa *Bibliographia Dantesca* (Prato, 1845, p. 41), ne mentionne que deux exemplaires avec vingt gravures ; ils sont dans la Bibliothèque *Riccardiana*, à Florence, et dans la Bibliothèque de Munich ; l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Vienne a vingt gravures, mais une est double.

(2) Cette *préface* doit s'entendre des sept feuillets qui ne se trouvent que dans quelques exemplaires de l'*Anthologie*, et qui se placent à la fin du volume ; ils contenoient une épître à Pierre de Médicis, et furent supprimés lorsque ce prince fut expulsé de Florence. Voir le *Manuel*, t. I, p. 113.

est à plus de neuf cents milles d'ici; j'ai écrit et je n'ai pas eu de réponse qui me donne quelque espérance. Je ferai mon possible pour l'obtenir, et si je l'ai, elle sera pour vous, à la condition dont nous sommes convenus d'avoir en place la préface du Cicéron, *de Finibus*, 1471 (1). Mais comme elle ne m'appartient pas, il ne dépend point de moi de conclure ce marché. Quant à l'échange proposé du saint Isidore, imprimé par Mentelin (2) avec le Caton de 1475, il faut que je vous soumette une réflexion. Il me semble que vous ne placez pas l'Isidore parmi les classiques appartenant à la classe des belles-lettres; il me semble qu'il doit y entrer comme Lactance, Orose, Sidoine Apollinaire, saint Augustin, *de Civitate Dei*. C'est ainsi que je vois porté au catalogue des livres du comte de Rewiczky (qui appartiennent aujourd'hui à lord Spencer) l'Isidore imprimé à Augsbourg par Gunther Zeiner en 1472 et qui est qualifié d'édition princeps : je la possède aussi parce que c'est la première qui ait une date; mais celle de Mentelin passe réellement pour la première et elle est infiniment plus estimée et plus chère que celle de 1472. Je possède de l'une et de l'autre des exemplaires d'une beauté parfaite.

Le Martial de Rome, sans date (3), acheté dernièrement par la bibliothèque Royale, a un feuillet qui n'est pas imprimé d'un des côtés; c'est un très grave défaut. Un des trois exemplaires que j'ai possédés avoit aussi ce défaut; les deux autres ne l'avoient point : celui que j'ai gardé pour moi ne laisse rien à désirer.

(1) Edition imprimée à Venise par Jean de Cologne et décrite par Dibdin, *Bibliotheca Spenceriana*, t. I, p. 373, n° 208. On doit trouver en tête deux feuillets contenant une épître dédicatoire.

(2) Il s'agit d'une édition du *Liber ethymologiarum*, sans lieu ni date, attribuée à Jean Mentelin; on en rencontrera la description dans la *Bibliotheca Spenceriana*, n° 561.

(3) Il s'agit sans doute de l'une des deux éditions *absque nota*, in-4° ayant chacune 178 feuillets et 32 lignes à la page, que l'on croit avoir été exécutées à Rome, et qui sont décrites au *Manuel*, t. III, p. 304, col. 1.

Vienne, 30 avril 1866.

J'ai bien reçu votre lettre du 5 de ce mois et je vais répondre catégoriquement à chacun des points qu'elle traite.

Le volume que vous possédez d'Ovide est assurément et sans aucun doute de l'édition de Rubeis, 1474. L'édition de Jenson, sans date, n'existe pas. L'édition des *Métamorphoses*, que Debure cite et qu'il attribue à Jenson, est précisément un volume séparé de l'édition de Rubeis; il ne porte point d'indication d'année, parce que la date de 1474 est à la fin d'un autre volume qui contient les élégies. L'abbé Morelli, par une négligence impardonnable, a suivi aveuglément Debure dans son catalogue de la bibliothèque Pinelli; il est tombé dans la même erreur, et il a cité cette édition des *Métamorphoses* comme étant de Jenson, sans date. Je dis que sa négligence est impardonnable, parce qu'il y avoit dans cette collection Pinelli un exemplaire complet de l'édition de Rubeis; le volume des *Métamorphoses* étoit un double, et si l'abbé les avoit confrontés l'un avec l'autre, comme je l'ai fait, il auroit évité cette méprise : j'ai eu l'occasion de lui en parler depuis, et il a reconnu son erreur. Il existe une autre édition des *Métamorphoses* d'Ovide, sans lieu, sans date, sans nom d'imprimeur et sans signatures, petit in-folio ou grand in-4°; mais c'est autre chose que celle dont nous parlions : elle a souvent la lettre S à la fin des mots et peut-être a-t-elle été exécutée à Rome. Je l'ai vue un seule fois et je n'en connois que deux exemplaires (1). Je suis bien aise d'apprendre que votre collection de classiques grecs est plus complète que celle de Rewiczky; mais je crains qu'en Italie on ne se fasse souvent une idée imparfaite de cette collection, car on n'y connoît ordinairement que le catalogue de cet amateur sans les trois suppléments qui doi-

(1) Cette édition doit être l'une des deux que décrit le *Manuel*, t. III, p. 594, col. 1, comme étant sans lieu, ni date, in-folio, ayant l'une 31, et l'autre 39 lignes à la page.

vent le compléter, et l'on n'a ainsi qu'une liste imparfaite et pleine d'erreurs (1). Si je puis vous procurer des éditions originales qui vous conviennent, je le ferai avec grand plaisir; mais jusqu'ici on ne m'en a proposé que deux (très précieuses, il est vrai), et comme je n'ai pu voir les exemplaires et qu'on en demande un prix fort élevé, je n'ai pas jugé nécessaire de vous en parler. L'une d'elle est la première édition de Tacite de 1469 (2). On me l'a offerte de l'Italie, mais on n'en vouloit pas moins de cent sequins d'or. Je n'ai pas cru devoir faire ce marché, d'autant plus qu'il est possible que je réussisse à obtenir pour 80 sequins un autre exemplaire que je connais et qui est fort beau.

L'autre édition est le Quintilien, Rome, 1470. Elle se trouvoit dans l'Autriche supérieure, et l'on m'en demandoit 120 sequins. Je n'ai pas répondu et je ne sais ce que cet exemplaire est devenu. Je ne demande pas mieux que de vous être agréable, mais ces éditions deviennent chaque jour plus rares et plus chères. Quant à la collection du duc de Cassano, je crois qu'elle est fort loin de ce qu'elle pourroit être et de ce qu'elle devroit être, d'après le plan que se proposoit son propriétaire (3). Il faudroit

(1) Ce Catalogue fut imprimé à Berlin en 1784, in-8°. Les deux suppléments forment 29 pages; M. Peignot (*Répertoire bibliographique*, p. 193), entre dans quelques détails au sujet de cette bibliothèque. Voir aussi le *Catalogue d'un Amateur* (Renouard), t. IV, p. 256. Cette collection fut achetée en bloc par lord Spencer, et le prix stipulé partie en rentes viagères dont le vendeur jouit à peine deux ans. La plupart des exemplaires, choisis par un amateur trop peu difficile, furent dans la suite remplacés, chez l'opulent bibliophile anglais, par d'autres plus beaux.

(2) Cette édition, sans lieu ni date, mais imprimée à Venise par Vindelin de Spire, ne doit pas, en effet, être reportée à une année antérieure à 1470. Voir le *Manuel du Libraire*, t. IV, p. 384.

(3) Un petit catalogue de 52 p., des éditions du xve siècle contenues dans cette bibliothèque, fut imprimé à Naples, en 1807, dans l'intention de vendre. Il ne s'est pas trouvé d'acquéreur; le propriétaire a fini par garder sa collection, et comme on peut bien le croire, par l'augmenter (Renouard). En 1820, lord Spencer acheta tous ces livres, parmi lesquels se trouvoient des éditions très-précieuses faites à Naples avant 1500; le catalogue forme le 7e volume de la *Bibliotheca Spenceriana*, publié en 1823; malheureusement ce volume est bien moins détaillé que les six autres.

tout autre chose pour soutenir l'honneur de l'Italie en présence de ce que les bibliothèques étrangères offrent en ce genre. Dire qu'elle est la plus riche qu'il y ait en Italie, c'est un éloge fort mince, car l'Italie est fort pauvre en richesses semblables, de même qu'elle a peu de chose à offrir en fait de flottes, d'armées, etc. Il faut aussi remarquer que le catalogue ne mentionne point des particularités fâcheuses qui ne sont que trop réelles. Par exemple : au César de 1469 manque le premier feuillet du texte, il est refait à la plume ; le Virgile de Pannartz, de 1469, est fort mal conservé et incomplet de sept feuillets, deux au commencement et cinq dans les *Priapeia;* la première édition d'Horace a les marges rognées jusqu'à la lettre, de sorte qu'elle ressemble à un almanach. L'épître dédicatoire manque à la première édition du Cicéron de Manuce ; le Lucain de 1469 est sale et il a été détérioré par un lavage maladroit ; le Salluste de 1470 est imparfait de trois feuillets. Il manque d'ailleurs dans cette collection bien des éditions importantes, telles que l'Ausone de 1472, le Silius Italicus de Pannartz, 1471, Stace, Térence, les *Lettres* de Pline, 1471, et autres.

J'avois un exemplaire du catalogue Rewiczky, mais il m'a été soustrait, ainsi que bien d'autres objets, lorsque je quittois l'Italie. Comme je fais venir quelques livres de Londres, je vais mander à mon correspondant de joindre au paquet deux exemplaires de ce catalogue avec les suppléments, l'un sera pour vous et l'autre pour moi. Quant aux éditions grecques en lettres capitales, je crois, d'après mon expérience, que les deux plus rares sont l'Euripide et le Musée, mais l'Euripide l'est infiniment plus (1). J'ai déjà eu deux exemplaires du Musée, mais ce n'est qu'avec beaucoup de peine et au prix d'énormes sacrifices que j'ai obtenu l'Euripide qui, à vrai dire, est un magnifique et admirable exemplaire. Cette édition manque encore à la Bibliothèque Impériale. Les plus rares des livres grecs imprimés

(1) Ces deux volumes sont à peu près du même prix dans les ventes, comme on peut le voir en consultant le *Manuel du Libraire* ; l'Euripide a 98 feuillets, le Musée 18.

avant 1500, sont Lascaris, *Grammatica* (1476); Théocrite et Hésiode (1493); la *Batrachomyomachie*, Venise, 1486; la *Grammatica* de Lascaris, Messine, 1468, date fausse, mais édition célèbre, comme le *Decor puellarum* (1); les *Epîtres* de Phalaris, 1468; les *Proverbes* de Zenobius, Florence, 1497, in-4, premier volume imprimé par les Juntes; la *Thérapeutique* de Galien, Venise, 1500 (2); les *Horæ Beatæ Virginis Mariæ*, Alde, 1497, in-12 (3); pas un de ces divers ouvrages ne me manque, et je les ai tous en très-beaux exemplaires. Il ne me manque que quelques opuscules grecs, tels que la *Batracomyomachie*, grec et latin, sans date et sans signature, in-4 (4); la *Galeomyomachie*, édition grecque d'Alde, sans date, in-4 (5); *de Laudibus Helenæ*, Rhegii, per Mizalium, sans date, in-4 (6).

(1) Cette édition n'existe pas; un passage mal compris et une lettre d'Alde Manuce dans l'édition de 1512, a fait croire à son existence, mais il signifie seulement que Lascaris lut et dicta sa grammaire, à Messine, en 1468.

(2) *Venetiis, sumptibus Nic. Blasti cretensis.* Fabricius et nombre d'autres bibliographes n'ont pas connu l'existence de cette édition. Voir la *Bibliotheca Spenceriana*, t. II, p. 36.

(3) On trouve dans la *Bibliotheca Spenceriana*, n° 1303, une longue description de ce rarissime volume, d'après un exemplaire acheté à Augsbourg. La Bibliothèque Impériale, à Paris, possède un exemplaire complet et très beau. M. Renouard n'avoit pu, pour sa Collection aldine, en obtenir qu'un auquel manquoient 18 feuillets (Voir le *Catalogue d'un Amateur*, t. I, p. 41), et qui néanmoins a été adjugé 21 livres sterling, en 1828. Un autre exemplaire 33 livr. 10 sh., en 1849, vente Libri.

(4) Le *Manuel du Libraire* ne cite de cette édition qu'une seule vente, celle de l'exemplaire Pinelli; il fut acheté par Rewiczky, et il a passé chez lord Spencer.

(5) Voir au sujet de cet opuscule de dix feuillets, Beloë, *Anecdotes of literature* et le *Manuel du Libraire*, t. II, p. 352. Nous ajouterons qu'on connoît des exemplaires au Musée britannique, à la Bibliothèque impériale de Vienne, et chez le marquis de Trivulzio, à Milan. Un exemplaire non relié s'est trouvé parmi les livres de M. Delasize, à Rouen, en 1846; il a été payé 1105 fr. et 10 pour cent. Ce poëme chante la guerre du Chat et des Souris; une poutre qui écrase leur ennemi laisse la victoire aux souris.

(6) Ce poëme est l'œuvre de Demetrius Moschus; il a été réimprimé dans les *Miscellanea critica* de Friedmann et Seebode, t. II, p. 476. L'exemplaire de la Bibliothèque impériale ne contient pas les dix derniers feuillets où se trouve la version latine. Voir le *Manuel du Libraire*, t. III, p. 466, et Renouard, *Catalogue d'un Amateur*, t. II, p. 193.

Il y a certainement des choses fort précieuses dans la collection du duc de Cassano, dont vous me reparlez, mais je crois qu'en dehors de ma collection et de celle de lord Spencer, il en existe d'autres qui l'égalent. Il me semble que la bibliothèque Corsini, à Rome, considérée dans l'ensemble des éditions du quinzième siècle, la vaut tout au moins, et j'en ai vu en Angleterre deux autres qui la dépassent très-certainement : celle du docteur Cracherode (1) et celle du duc de Marlborough. Je crois que les collections que forment le doyen de Rochester et lord Neatcoht (2) la surpasseront aussi, et la bibliothèque Bodleyenne, à Oxford, l'a déjà dépassée. Pour vous donner une idée des richesses de la collection du duc de Marlborough, je vous dirai qu'on y trouve l'Aulu-Gelle, de Rome, 1469; le Quintilien, de Rome, 1470; le Salluste, de Venise, 1470; la Rhétorique de Cicéron, Venise, Jenson, 1470; le Valère Maxime, Mayence, 1471; l'Orose, Augsbourg, 1471; le Pétrarque, de Venise, 1470, *tous sur vélin* (3).

Donnez-moi, je vous prie, à votre loisir, une note des premières éditions des classiques faites de 1500 à 1600 que vous possédez; à dire vrai, il m'en manque fort peu. En somme, nous pouvons nous assister mutuellement, et je vous prie de faire tout vôtre possible pour me procurer les volumes suivants; je vous rendrai au centuple vos services :

Ciceronis, *Topica et Oratoriæ partitiones*, Gabriel Fontana, 1472, in-4 (4).

Horace, Ferrare, 1471, in-4 (5).

(1) Cette collection a été léguée au Musée britannique.

(2) Ce nom, que nous transcrivons exactement, est défiguré.

(3) Dibdin, *Bibliomania*, p. 424, parle de ces volumes sur vélin conservés au château de Blenheim.

(4) Opuscule de 27 feuillets; le *Manuel du Libraire* le décrit, t. I, p. 686, col. 2, mais il n'a pu en citer aucune adjudication.

(5) Il paroît qu'on ne connoît qu'un seul exemplaire de cette édition donnée par Augustinus Carnerius; c'est celui qui se trouve chez lord Spencer; il est décrit au *Manuel*, t. II, p. 630, col. 1.

Juvenal, 1470, in-fol. (1).

Martial, Ferrare, 1471, in-4 (2).

Voyez aussi à me compléter mon Ovide d'Azzoguidi (3).

G. Brunet.

BIBLIOPHILIANA.

LE SOULIER DE BENOIT BAUDOIN!... (4)

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Ce vers de Boileau n'étoit plus présent à l'esprit de l'abbé Ladvocat lorsqu'il disoit dans son Dictionnaire historique qu'il n'y avoit pas de vraisemblance que Benoît Baudoin eût été cordonnier, comme quelques auteurs l'assuroient. Assurément entre l'humble métier de Saint-Crépin et les savantes recherches, les mystiques imaginations de B. Baudoin, on ne croiroit pas qu'il y eût aucun rapport; néanmoins ces choses disparates se tiennent par un lien assez rapproché; il y a parenté entre elles, et voici comment. Baudoin étoit fils d'un cordonnier; lui-même nous dit que son livre est né des souvenirs de son premier état,

(1) Depuis la vente Gaignat, faite il y a près d'un siècle, aucun exemplaire de cette édition ne semble avoir passé en vente publique.

(2) D'après le *Manuel* on ne connoît que quatre exemplaire de cette édition, y compris ceux de la Bibliothèque impériale de Paris et de lord Spencer.

(3) On ne connoît que huit ou neuf exemplaires de cette édition; à la Bibliothèque impériale, chez lord Spencer, chez lord Pembroke, au Musée britannique, à la Bibliothèque Bodleïenne à Oxford; tous sont incomplets excepté l'exemplaire de sir Thomas Grenville, longuement décrit dans la *Bibliotheca Grenviliana*, p. 511, et qui, avec la magnifique collection dont il fait partie, a été légué au Musée britannique.

(4) Balduini calceus antiquus et mysticus..... *Lugduni Batavorum*, 1711.

alors qu'il manioit l'alène dans l'échoppe de son père à Amiens. Quitter l'alène pour la plume, ce fut pour lui un grand progrès et une grande gloire. Où sont maintenant les souliers auxquels il travailla dans son enfance? Autant vaut demander où sont les pieds qu'ils chaussèrent. Villon pourroit faire à ce sujet une ballade. Mais où sont les neiges d'Antan? mais où sont les souliers de Baudoin père? Quant au soulier de Baudoin fils, il vit encore; il m'attendoit l'autre jour sur le quai où je lui fis l'honneur de le recueillir, honneur qu'il méritoit bien ce soulier qui chaussa le pied mignon de la Muse, comme le dit en tête du volume un ami de l'auteur :

Mirabar pedibus nudis incedere musas :
Nunc decorat soccis Calliopæa pedes.

L'attestation est en bonne et due forme et en distiques latins. Moi qui prenois la chose au sérieux, je vous assure que je n'eusse point eu plus de plaisir à rencontrer la pantoufle de verre de Cendrillon, et j'étois comme le fils du roi, dans le conte, en peine de courir après la muse pour essayer à son pied ce soulier qu'elle avoit perdu et que je venois de retrouver dans le modeste étalage d'un bouquiniste.

Le soulier antique et mystique! Ces épithètes marquent les deux divisions du livre : la première toute historique est un traité complet de la matière depuis les anciens jusqu'à nos jours. L'auteur qui veut prendre les choses de haut, nous transportant dans le paradis terrestre, fait d'Adam le premier cordonnier, ou plutôt donne ce titre à Dieu lui-même. *Adamus primus sutor, imo ipse Deus.* La chose, puisqu'il s'agit encore de vraisemblance, n'est point invraisemblable, et résulte du récit même de la Bible où l'on voit que le seigneur fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit, *fecit Adæ et uxori ejus tunicas pelliceas et induit eos.* Comment croire que, prenant soin de les habiller, il eût oublié la chaussure, alors surtout que les épines que la terre avoit ordre de

produire rendoient cette invention si nécessaire? Dieu a dû en prendre l'initiative; l'opinion est probable, et Baudoin étant un docteur grave suffiroit pour l'autoriser.

Remontant ainsi au-delà du déluge jusqu'à la création, le docteur grave n'omet aucune des particularités relatives au soulier que nous voyons sous toutes sortes de formes et de noms chausser bien des personnages différents depuis les prêtres de l'Egypte jusqu'aux dames romaines, depuis les empereurs jusqu'à nos chanoines. Même, comme s'il n'avoit pas pris le detour assez long, il se jette à travers les digressions, et ramasse des cailloux, semblable à ce petit enfant que Boileau a reproché à Saint-Amant. Sa poétique sous ce rapport diffère de celle du satirique; un auteur, dit-il, s'il rencontre sur sa route quelques cailloux polis et luisants (*lapillos eximie lucentes et benepolitos*), doit les ramasser et les offrir au lecteur,

Et joyeux *au lecteur* offre un caillou qu'il tient.

Il est vrai que l'histoire du soulier n'est pas un sujet aussi important que la fuite des Hébreux à travers la mer Rouge, et que Baudouin, qui n'a pas fait un poème, malgré son titre de cordonnier des Muses, échappe au joug d'Aristote et de Boileau.

L'axiôme mis en honneur par la méthode Jacotot, que tout est dans tout, convient aussi aux mystiques. Que ne trouvent-ils pas dans le soulier? Dans celui de Baudoin, je vois les plus hauts mystères allégoriquement, tropologiquement, anagogiquement signifiés, l'incarnation de Jésus-Christ, la prédication de l'évangile, la méditation de la mort, l'espérance de la béatitude, toute la religion enfin, toute la philosophie. Le mariage y est aussi, le mariage dont le soulier est le symbole, si bien que Jésus-Christ, quand il a épousé notre humanité, se l'est, dit l'auteur, appliquée *quasi calceamentum*. C'est à ce symbole matrimonial du soulier que pensoit ce sénateur romain qui, félicité au sujet de la jeunesse et de la beauté de sa femme, pour toute

réponse, montra l'élégante chaussure qu'il avoit au pied, en disant : Seul je sais où ce soulier me blesse. On pourroit faire remonter à ce sénateur l'origine de l'expression proverbiale : « être dans ses petits souliers, » pour signifier une gêne quelconque. Rabelais, qui en sa qualité d'abstracteur de quintessence, approfondissoit le sens caché des choses, connoissoit bien ce mystère : écoutez les paroles qu'il met dans la bouche de Gargantua pleurant sa femme Badebec : *Ah ! Badebec, ma mignonne, ma mie, ma savatte, ma pantouffle !* » Comprenez-vous maintenant, lecteur, le sens de ces dernières expressions ? Et ne vous semble-t-il pas que maître François montre ici beaucoup de finesse et de discernement ? Il eût pu se servir du mot de soulier qui eût été dans les convenances de l'allégorie. Mais l'aventure du sénateur lui étoit connue ; il savoit qu'un soulier blesse quelquefois, une pantouffle jamais. La pantouffle (mettons la savatte de côté, les dames un peu interressées dans la comparaison nous sauroient mauvais gré du mot et de la chose), la pantouffle laisse au pied toute sa liberté tout en le chaussant avec grâce. Vive la pantouffle au coin du feu ! oh ! trois et quatre fois heureux, *terque quaterque beati*, les maris qui peuvent tout naturellement et sans trop faire de violence à la vérité, établir quelque rapport entre leur commode chaussure et leur douce moitié !

Mais comment trouver la méditation de la mort dans un soulier ? Est-ce en pensant que sa matière provient de créatures ayant eu vie, en se figurant ces cuirs dont on le confectionne revêtus de poils et restitués aux vaches qui les ont portés ? L'imagination d'un poète s'échapperoit volontiers de ce côté en de riantes perpectives de troupeaux et de prairies, si elle n'étoit soudain ramenée des champs dans l'échoppe de Me Baudoin le cordonnier, et des vaches au poil luisant à ces cuirs qu'a préparés le corroyeur, et qui, en effet, peuvent nous faire penser à notre fin dernière. C'est là une nouvelle manière de méditer sur la mort que nous proposons aux bibliophiles ; ils n'auront plus besoin d'ouvrir leurs livres, il leur suffira d'en regarder

la couverture; ce que plusieurs font déjà sans se douter du profit qu'ils en peuvent tirer, vrais philosophes sans le savoir. Nous croyons cette méthode plus originale et plus efficace que toutes celles que recommandent les écrivains ascétiques. De cette façon, les actes les plus vulgaires de la vie, celui de se chausser, par exemple, nous inspireront ces pensées sérieuses dont s'entretenoit Montaigne dans les plus folâtres années de sa jeunesse, et parmi ses ébats avec les dames, Montaigne, digne d'inventer la méditation du soulier. Que la philosophie puisse jaillir pour nous des plus communes circonstances, cela n'est pas douteux. Un jour, un bibliophile de nos amis, grand lecteur de Montaigne, de Rabelais, de Sterne, qui aime à trouver partout l'*humour* et la fantaisie, alloit commander un habit à son tailleur. La circonstance est assurément fort simple, bien que ce fût là une nécessité qui ne se renouveloit pas très-souvent pour lui, ses goûts de retraite et d'étude l'induisant plus en dépense du côté des livres que du côté de la toilette. Comme tout en marchant il songeoit,

Car que faire *en marchant* à moins que l'on ne songe?

voici que, calculant la distance qu'il mettoit d'ordinaire entre ses commandes, tout à coup lui apparut dans une vision bizarre la succession des habits qu'il useroit encore s'il vivoit jusqu'à l'extrême vieillesse. Chose douteuse, hélas! ces vêtements ainsi évoqués pouvoient demeurer à jamais à l'état de fantômes, n'être que le rêve d'une ombre, comme dit Pindare. A cette pensée, et les fantastiques habits flottant toujours devant son imagination, notre songeur fut pris d'un découragement profond. Le néant de l'homme, le sien, par conséquent (mais cette conséquence s'oublie souvent), lui fut représentée d'une manière plus saisissante que par les plus éloquentes voix de la religion et de la morale. Le matin même il avoit relu le fameux fragment de Bossuet, « *La vie est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux.* » Il avoit entendu la terrible

voix : « *Marche, marche* », et n'en avoit point été troublé, n'avoit fait aucun retour sur lui-même. Bien mieux, c'est au même instant, c'est en fermant le livre, qu'il s'étoit dit : « Il me faut un habit pour aller dans le monde, cet hiver, » et qu'il étoit sorti pour l'aller commander. Ce contraste s'explique facilement; quand les grands orateurs chrétiens nous parlent de la vanité des choses humaines, la pompe des expressions qu'ils emploient, la magnificence de leur style forme un voile qui s'ajoute à ces illusions qu'ils prétendent détruire. L'admiration qu'ils nous font éprouver en nous élevant au-dessus de nous-mêmes augmente et redouble en nous le sentiment de nos forces; ils nous veulent convaincre de notre néant, et c'est la vie qu'ils remuent et réveillent en nos âmes. Mais la mort nous abordant cavalièrement, familièrement, sans appareil oratoire; la mort nous frappant sur l'épaule en signe de camaraderie, la mort s'habillant par anticipation d'une défroque que nous ne porterons peut-être pas, la mort montant avec nous l'escalier de notre tailleur, avec nous s'asseyant dans la boutique de notre cordonnier : ce sont là des tableaux qui nous font frissonner comme si nous entrions déjà dans le branle de cette danse qu'a peinte Holbein, comme si le squelette ricaneur nous prenoit par le bras et nous disoit : Viens avec moi. O mon ami le bibliophile ! O Benoît Baudoin Amienois ! vous me paroissez l'un et l'autre en ce moment plus terribles que Bossuet et que Bourdaloue, et je ne vous trouve de rival que ce caporal Trim qui laissa tomber son chapeau d'un mouvement si pathétique, lors de l'oraison funèbre de Bobby prononcée en la cuisine de Shandy-Hall; mouvement qui fit sanglotter Suzanne, le cuisinier et les marmitons.

Comment le soulier de Baudoin nous a-t-il amenés au chapeau de Trim ? La belle chose que l'association des idées ! nous ne poursuivrons pas ce badinage à l'occasion d'un livre latin qui ne se croyoit pas si plaisant, mais quel chapitre à part nous aimerions à consacrer au chapeau du caporal, si à l'instar de Benoît Baudoin, nous faisions l'histoire du chapeau antique et mystique !

Vicomte de Gaillon.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR SIMON OGIER.

Parmi les livres rares de la bibliothèque de M. le baron de Warenghein, on a remarqué onze volumes (nos 1311 et 2108 du catalogue), qui comprenoient la plus grande partie des œuvres de Simon Ogier, poète artésien du XVIe siècle, et qui se sont vendus au prix assez élevé de 121 francs. Cette collection, qu'on trouve difficilement aussi complète, mérite une mention dans le *Bulletin du Bibliophile*, et voici le relevé exact des divers ouvrages qu'elle comprend :

IRENE ad Alexandrum Farnesium Parmensium Principem, Galliæ Belgicæ præfectum. Pièce in-8° de 8 ff. *Duaci. Viduæ J. Boscardi Typis*, 1585.

Cet ouvrage est reproduit dans le suivant :

IRENE et ARES (Poésies sur la paix et la guerre) ad magnum Heroa Alex. Farnesium Parmensium ac Placentinorum ducem, Aurei Velleris equitem, Galliæ Belgicæ præfectum.

— ODARUM libri tres ad Lœv. Torrentium, Episc. Antuerpiensem.

— OMBRONTHERINON libri tres ad H. Caetanum. cardin. Sermonet. (Poésies composées pendant les pluies d'été).

— EUCHON libri tres.

— SILVARUM libri duodecim ad Joanem Jacobum Tomalum, 1 vol. in-8 de 447 pp. *Duaci. J. Bogard*, 1588.

Les *Silvæ* sont aussi insérées dans *Deliciæ poetarum Belgicorum*, t. 3.

MELON libri III. Vol. in-4°. *Duaci. I. Bogard*, 1589.

LUTETIA ad clarissimum virum Antonium Blondellum Cuinciorum Baronem, etc. Vol. in-8° de 47 p. *Duaci. J. Bogard*, 1591.

POLITÆ CANTINELARUM PIARUM ET PUDICARUM ENNEADES DUÆ (dix-huit chansons pieuses).

PERISTERA (la colombe) ad Alectryonas Coronidis fidem ac amicitiam sequentes. Vol. in-8° de 96 p. *Duaci. J. Bogard*, 1592.

L'ouvrage est dédié à L. de Barlemont, archevêque de Cambray.

EPITAPHIORUM (quibus hominum imperio, dignitate, stemmate, virtute, pietate, doctrinâ vel singulari aliquâ dote aut arte insignium memoriâ posteritati commendatur). Liber I ad Hermanum Falæxiæ, etc., dominum, hominem et humanitate, et eruditione et genere Burgundico clarissimum. Les huit dernières pages de ce volume comprennent une pièce de vers intitulée :

BRUGÆ ubi autoris iter Audomaropoli Brugas et reditus indè domum describitur, ad optimum et eruditissimum hominem Jacobum Pullanum I. V. licentiatum, canonicum et cantorem ecclesiæ cathedralis S. Audomari. 1 vol. in-8° de 46 p. non numérotées. *Duaci J. Bogard*, 1597.

ARTESIA ubi nobilissima et religiosissima omnium provincia Tibulliano versu quæritur de calamitate sibi à Gallis nuper illatâ. Ad nobilissimum et eruditissimum virum Michaelem Esneum Betencuriæ dominum, Christi Dei opt. max. Sacerdotem musis piis et pudicis amicissimum.

Item TIBULLUS ubi ostenditur quisnam principatum teneat in elegiâ tam apud Græcos quam latinos : ad nobilissimum et generosissimum virum Edoardum Lensium, Blendecques Dominum et Audomaropoleos urbis inclytæ Demarchum prudentissimum et sapientissimum. 1 vol. in-8° de 16 ff. *Duaci. J. Bogard*, 1597.

CAMERACUM, ubi de nova et illustri dignitatis accesione gratulatio fit à Musis amplissimo et ornatissimo viro Ioanni Saraceno, abbati Vedastio et consiliario regio, nunc etiam reverendissimo et illustrissimo cameracensium Archiepiscopo et Duci comiti cameracesii et sacri Romani imperii principi. Ce volume est terminé par une petite pièce de vers intitulée :

ALPES ad eruditissimum et humanissimum hominem Valerianum Flossum I. V. Doctorem canonicum et Brabantie Archidiaconum in ecclesiâ cameracensi fæliciter ex italiâ reversum. Vol. in-8° de 24 p. *Duaci, J. Bogard*, 1597.

ENCOMIORUM (quibus homines laude et honore digni, dignis honestantur laudibus), liber I; ad eruditissimum atq. disertissimum presulem Joannem Vernosium summum ac perfectum theologum et Audomaropoleos urbis inclytæ episcopum religiosissimum, encomioque dignissimum. — SYMMICTON liber I ad Philippum Lannoium, Abbatem Russevillæ in nemore longè amænissimo site, præsulem humanissimum et religiosissimum, variisque virtutibus instructissimum et ornatissimum. Vol. in-8° de 47 p. *Duaci, Jon. Bogard*, 1597.

On relie à la suite :

ENCOMORIUM liber secundus ad amplissimum virum et ornatissimum Præsulem Philippum Caurelium, sanctissimi et antiquissimi D. Vedasti in Atrebatibus monasterij Abatem. Pièce in-8 de 37 p. *Duaci, J. Bogard*, 1597.

ALBERTUS et ISABELLA. panegyricus quo Belgarum optimi Maximi principes in quibus spes, atque opes civitatum nostrarum sitæ sunt, observantissimo austriacæ domus cliente meritis laudibus excipientur ad serenis-

simum Ubiorum et Eburonum principem Ernestum Bavarum S. R. Imperii electorem potentissimum. Vol. in-8° de 45 pp. *Duaci. J. Bogard*, 1600.

CHARISTERIA quibus Deo opt. Max. carmine pio gratiæ aguntur, ob beneficia quibus genus humanü quotidiè accumulat (Dediés à l'évêque de Saint-Omer Jacobus Blaseus.) Vol. in-8° de 39 p. *Duaci. Ion. Bogard.* 1600.

SYMBOLA ad amplissimum et ornatissimum virum Ioannem Richardotum Belgij provinciæ omnium pulcerrimæ et uberrimæ præsidem, longè clarissimum et celeberrimum. Vol. in-8° de 171 pp. *Duaci. J. Bogard*, 1601.

Le titre n'indique pas tout ce que contient le volume. On trouve de la page 91 à 118 le 3e livre des ENCOMIA. Suit le 1er livre des ETYMOLOGIES, dédié au magistrat de Saint-Omer; enfin à la page 150, un autre ouvrage ainsi intitulé : DORICA CASTRA ubi Virgilius et Cicero et optimi quique scriptores à cacophoniâ et ineptissimâ grammatistarum calumniâ defenduntur.

Francisii Ogerii, Simonis filii, FRANCISCASMATA ad Franciscum Moschvm poetam, oratorem, philosophum ac theologum ingenio, doctrina, suavitate ac subtilitate necnon candore et humanitate ac iustitia vitæque innocentia et integritate insignem atque illustrem Armenteriæ Armentis et diuitijs inclyte pastorem vigilantissimum ac diligentissimum, summisque honoribus dignissimum. Vol. in-8° de 38 pp. *Duaci I. Bogard*, 1602.

Pour compléter la liste des ouvrages attribués à notre auteur, nous signalerons les poèmes suivants qui manquoient à la collection de M. de Warenghein.

VERVINUM (Poème sur la paix de Vervins). Pièce in-8°. *Duaci J. Bogard.* 1598.

NICOLEOCRENE (poematum haudillepedum) ubi fons ille gelidissimus in nemore episcopali mille et quingentos passus à Montibus Hannoniæ distanti, argenteas fundens aquas celebratur ad doctissimum et humanissimum hominem Petrum Nisartium. J. V. licentiatum, amplissimi præsulis Joannis Saraceni illustrissimi cameracensium archiepiscopi et ducis secretarium longè optimum et integerrimum. Pièce in-8 de 8 p. *Duaci. Typis J. Bogardi*, 1597.

Il s'agit de la fontaine de Colfontaine près Mons.

Enfin, et d'après Paquot et M. Piers (1), nous citerons encore les ouvrages suivants : GALATEA — CALLIOPESACHA. — THENODIUM. — EELDORA-PARÆNESES, imprimés à Arras, chez de la Rivière, de 1594 à 1596. Mais nous devons ajouter que ces poésies n'ont jamais passé sous nos yeux.

(1) Biographie de la ville de Saint-Omer.

Une lecture attentive de ces nombreux volumes permettroit, nous n'en doutons pas, de donner une biographie intéressante de leur auteur.

Né à Saint-Omer en 1549, le jour de la fête de la Sainte-Croix (1), Ogier, qui appartenoit à une bonne famille du pays, reçut une éducation distinguée qu'il perfectionna par un voyage en Italie. Rentré dans sa patrie, il fut reçu docteur en droit civil et en droit canon, mais il ne paroît pas avoir tiré parti de ces connoissances juridiques et sa vie s'écoula dans le culte des belles-lettres et principalement de la poésie latine.

Ogier écrivit en latin tous ses poèmes. Nous ne signalerons pas ceux d'entre eux qui peuvent se recommander par l'inspiration poétique ou qui ont échappé au mauvais goût de son temps, il nous paroît suffisant de dire que dans ses ouvrages il fait preuve d'une connoissance approfondie de la langue et de la littérature latines. C'est surtout à un autre point de vue que ses livres nous paroissent devoir être remarqués et conserver encore une certaine importance. Epris d'un ardent amour pour son pays, mis en rapport avec les hommes qui s'y sont distingués par leur science ou leur autorité, Ogier qui se plaisoit à leur dédier ses vers et à chanter leurs louanges fournit au lecteur qui parcourt ses œuvres d'utiles indications.

C'est ainsi, par exemple, que dans le volume intitulé : *Epitaphia* nous avons trouvé des Notices sur Adrien de Croy, mort devant Therouanne ; sur Gérard d'Hamericourt, Six et Vernois, évêques de Saint-Omer ; sur Pierre de Granet, conseiller au conseil provincial d'Artois, etc., etc.

Quant à la famille de l'auteur, sa généalogie s'y trouve complétement reproduite : il donne successivement les Epitaphes d'Enguerran Ogier, Honeste Bourgeois de Saint-Omer, descendant du roi de Danemarck, contemporain et émule de Charlemagne ; d'Allard Ogier, son père, fils d'Enguerran, argentier de la ville *(quæstor celeberrimus urbis)*, bon citoyen, bon catholique surtout, et qui le prouva au temps de la révolte des

(1) V. *Dorica castra in fine.*

Patriots. « *Sumptis armis egregiè illos refutavit et magno studio et ingenti labore et sudore repressit, capitis periculo.* »

Une page est consacrée à sa mère Casine Haverloix; une autre à Antoine d'Ausque (1), son beau-père, attaché comme tous les siens à la religion de ses aïeux, et qui fut persécuté par les calvinistes. « *Lecto et Lari domestico sæpè pulsus.* »

On trouveroit d'autres renseignements également curieux dans les trois livres des *Encomia*, qui sont consacrés à la louange des hommes célèbres de son temps et spécialement des écrivains appartenant aux provinces belgiques.

Nous voudrions aussi parler avec avantage des œuvres de Simon Ogier, se rattachant plus particulièrement à l'histoire de l'Artois. Mais il faut reconnoître que le poète audomarois n'a pas une sérieuse connoissance de l'antiquité. Si on parcourt son livre des *Etymologies*, on le voit, par exemple, adopter les versions les plus hasardées sur la géographie ancienne du pays et la fondation de quelques unes de ses villes.

Selon l'habitude de son temps, Ogier avait fait choix d'une devise qu'il plaçoit sur presque toutes les pages de ses livres : *Solor, olor. Cygne, je console.* Elle seroit sans doute un peu prétentieuse si elle faisoit exclusivement allusion à ses poésies, mais l'auteur a pris lui-même le soin de la rattacher à un grand événement de sa vie, et dès lors elle échappe à la critique.

En 1594, le duc de Longueville qui venoit d'être nommé gouverneur de Picardie, jeta les yeux sur Saint-Omer et résolut d'inaugurer glorieusement son commandement en s'en emparant par un coup de main. En conséquence, il fit reconnoître la place par un officier déguisé, et le 24 novembre, jour de Saint-Chrysogon, il parut inopinément sous ses murs. Mais le gouverneur et le magistrat étoient prévenus. Le tocsin rassemble les bourgeois et les François sont vigoureusement repoussés.

(1) Antoine d'Ausque était l'aïeul de Claude d'Ausque, qui publia en 1633, entr'autres ouvrages, un livre curieux intitulé : « *Terra et aqua, seu terræ fluctantes.* »

Au premier livre des *Encomia* (1), Ogier célèbre cet événement, et rappelant l'histoire du Capitole sauvé par les oies sacrées, il raconte qu'il eut le bonheur de rendre le même service à sa patrie ; il se qualifie en conséquence de *Pierius Olor*, et il tire de cet événement mémorable la justification de sa devise.

Au livre des *Symboles* notre poète est plus précis encore : « Ut musa in Ponto levat Ovidii mala, dit-il, et est calamitatis Nasouianæ requies et medicina, ità Pierius *olor* Ogerii curas *solatur* et ægritudini ingruenti moderatur. Certè, excelso et elato et ingenti et æquo fert animo Allardi Filius nullum suo sudori patriæ salutari præmium redditum illo die qui D. Chrysogono sacer erat, tunc cum ipsè primus, cognitis insidiis, ære campano signum tumultus et adventus hostium è speculâ Aldegondiæ jussit dari. »

Les réclamations de Simon Ogier ne paroissent pas avoir été accueillies de son temps et, quoiqu'il n'y ait aucun motif de douter de la part honorable qu'il prit à la défense de Saint-Omer, et des circonstances qu'il rappelle, on croit généralement aujourd'hui que le gouverneur de la ville fut prévenu directement de l'approche des François par un religieux de l'abbaye de Saint-André-au-Bois appelé Rogier, auquel la ville fit plus tard une pension de 100 florins (2).

L'époque de la mort d'Ogier n'est pas encore connue. Swertius dans ses *Athenæ Belgicæ* (dont un bel exemplaire faisoit partie de la collection de M. de Warenghein), la passe sous silence, et il n'énumère que très incomplétement les ouvrages du poète audomarois, mais il le peint d'un seul mot, il l'appelle : *Poeta non infelix.* ***.

(1) Voir également le 2e *Charisterion* de S. Ogier traduit et annoté par M. Courtois dans le *Bulletin de la société de la Morinie* de 1853, p. 121 et suivantes.

(2) Derheims, hist. de Saint-Omer, p. 329 et Deschamps de Pas. Attaqu de la ville de Saint-Omer en 1594, br. in-8°. *Saint-Omer*, 1854.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 20.

JUILLET. — 1855.

179. ARNAUD. Joci And. Arnaudi, hâc iteratâ editione mendæ prioris sublatæ; multa adjecta plura abjecta. *Avenioni, J. Bramereau*, 160 ; pet. in-12, front. gravé, vélin ..... »

Livre RARE et non cité. — Les seuls renseignements que nous puissions donner sur l'auteur, sont extraits de son livre. C'est ainsi que nous avons appris qu'André Arnaud prenoit le titre de *Proprœfectus Provinciæ in nomo Feroveroniensi;* qu'il étoit lié avec Jacq. Gillot, conseiller au parlement de Paris, l'un des auteurs de la *Satire Ménippée;* que son frère, Claude Arnaud, étoit sénateur d'Aix; que sa femme, Louise-Bermunde à Marcello, n'existoit plus en 1606; que son fils, Scipion Arnaud, étoit jurisconsulte; enfin, que le célèbre Godefroy Wendelin, géomètre et astronome, avoit été, pendant quelque temps, le précepteur des enfants d'André Arnaud.

Après l'épître dédicatoire adressée à Guillaume du Vair, ministre d'État et président du sénat d'Aix, on lit trois distiques latins: *In* LOCORUM *primam fœturam chronicon.* Au lieu de *Locorum*, mettez *Jocorum.* En effet, le premier distique nous fait connoître par les lettres numérales qu'il renferme, que les *Joci* furent composés en 1594; le second distique nous indique la date de 1600, pour la première édition imprimée à Paris; et le troisième distique, la date de 1606, pour l'édition d'Avignon. Quoique le titre de cette dernière édition porte 1605, on lit à la fin: *Achevé d'imprimer le 24 mai 1606;* et l'approbation signée par deux docteurs en théologie et par l'inquisiteur général est datée d'Avignon, en la maison du Saint-Office, le 29 mai 1606.

Cet ouvrage est un mélange de prose et de vers latins; il est divisé en plusieurs parties. La première, seule, est intitulée *Joci.* On y remarque deux lettres d'Arnaud à Gillot, qu'il avoit connu à Avignon, puis à Paris.

Il décrit fort gaîment, dans l'une d'elles, un dîner que lui offrit son ami. Il paroît que le *Benedicite* fut chanté par les sœurs de Gillot, et qu'après le repas on chanta des vers de Baïf mis en musique, pour plusieurs voix, par Claudin. Les exécutants furent Gillot, ses sœurs, et le célèbre Turnèbe. Cette lettre est fort curieuse et ajoute du prix au livre d'A. Arnaud.

La deuxième partie se compose de lettres écrites par A. Arnaud et par ses amis; on y trouve, en outre, une lettre de son fils, Scipion Arnaud.

La troisième partie, intitulée *Rara*, contient la description détaillée d'une jolie femme : *Capilli, frons, supercilia, oculi, aures, nasus*, etc.

La quatrième partie est un recueil d'épigrammes en vers latins; la cinquième a pour titre *Tumuli*. Ce sont des élégies en prose. Deux pièces de ce genre sont consacrées à la mémoire de la femme de A. Arnaud.

Enfin, la sixième partie renferme les apologies de Bacchus, d'Epicure, de Phalaris et d'Apulée. L'enjouement de ces dissertations paradoxales n'en exclut pas l'érudition.

C'est avec raison que A. Arnaud a inscrit le mot *Joci* sur le titre de son livre. Ce sont en effet des jeux d'esprit, dans lesquels les pensées les plus judicieuses se cachent sous une facétieuse enveloppe, à l'aide des homonymes et des mots ayant à peu près la même consonance, qui se heurtent à chaque ligne et se croisent en tous sens.

Nous citerons, au hasard, deux passages de ce recueil; l'un est écrit en prose et l'autre en vers :

..... Verùm quid moror? Amor morus moras non patitur : et celeritas in desiderio voluptas est. Puella ipsa suâ pulchritudine pulchrior, cui vivere nec amare, amarè erat vivere, amantissimè amabat juvenculum.....

Pruna manu prona pariter prunasque dedisti.
Prunas bruma fovet pruna pruina jacit,
Pruna tulit prunus prunas tua lumina fundunt :
Condimus has animo condimus illa manu.

Ap. B.

180. BADII (*Jodoci*) Ascensii Stultiferae navicula seu scaphae faturarum mulierum, circa sensus quinque exteriores fraude navigantium. — *Impressit honestus Johannes Prusz ciuis Argentinensis*, 1502; in-4, lettres rondes, figures sur bois, élég. rel. en mar. oliv., fil. tr. dor..... 45—»

Fort bel exemplaire d'un livre aussi RARE que curieux écrit partie en prose et partie en vers latins. Cette édition est la seconde et elle contient de plus que la première une courte préface de Jacques Wympfeling de Schelestad.

181. B. BALDUINI calceus antiquus et mysticus, et Jul.

Nigronus de caliga veterum. Accesserunt ex Cl. Salmasii notis ad librum Tertulliani de *Pallio* et Alb. Rubenii libris *de re Vestiaria* excerpta ejusdem argumenti. Omnia figuris aucta et illustrata observationibus Joh. Frederici Nilant. *Lugd. Bat. apud Theodorum Haak*, 1711; in-12, fr., 28 fig. gravées par H. Bary, dos et coins de mar. r., NON ROGNÉ (*Niedrée*) ..... 15—»

Voir sur l'auteur de ce livre l'article de la présente livraison, page 277.

182. BEROALDI (*Philippi*) Opuscula. 1 vol. pet. in-4. veau marbre..... —»

Ce recueil factice contient huit opuscules de Phil. Beroalde l'ancien, et un opuscule de Ph. Beroalde le jeune. Tous ces ouvrages, à l'exception d'un seul, ont été imprimés pour Denis Roce, libraire à Paris, dont la marque est reproduite sur le titre de chacun d'eux :

Epigrammata ac Ludicra quedam facilioris muse Carmina erudit. viri Ph. Beroaldi, ab Ascensio nuper elucidata et eo ordine disposita ut maximè sint omnium prima. S. l. ni d., car. semi-goth. au-dessous de la marque du libraire, on lit ces deux vers :

Ante domum cujus Martini pendet imago
Rocius hec vendit pressa Dionysius.

On trouve à la fin une épigramme d'Ascensius dont nous citerons les quatre premiers vers :

Nunc Beroaldinas studiosi querite merces
Lugdunùm appulsas dexteritate nova.
Vix nostra optatum pulsabant erea portum
Cum pater e puppi talia Trechsel ait.
. . . . . .

Les *Epigrammes* de Beroalde paroissent donc avoir été imprimées à Lyon par Trechsel, associé d'Ascensius.

Opusculum Ph. Beroaldi de terremotu et pestilentia, cum annotamentis Galeni et tabulâ. S. l. ni d. L'épître dédicatoire est suivie d'un avis au lecteur, daté de Schlestad, le 25 mai 1510, qui nous apprend qu'une édition fut publiée, à cette époque, par les soins et aux dépens de Mathias Schürer, imprimeur à Strasbourg. Beroalde décrit dans cet ouvrage le tremblement de terre qui eut lieu à Bologne pendant la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1505, et qui, trois jours après, se fit ressentir de nouveau avec une telle violence, que plusieurs édifices furent renversés. Ce récit renferme des détails fort curieux sur Bologne, sur ses habitants, et en particulier sur la

famille Bentivoglio. La femme de Beroalde, nommée Camille, étoit fille de Vincent Paleoti, jurisconsulte distingué. Elle avoit eu trois enfants : deux étoient morts en bas âge. Un seul fils, Vincent, vivoit en 1505, âgé de trois ans.

Symbola Pithagore à Ph. Beroaldo moraliter explicata. Impr. Parrhisii per Anthon. Bonnemere, pro D. Roce, 1509.

Ph. Beroaldi Libellus quo septem sapientium sententiæ discutiuntur. Impr. Parisius per Ant. Bonnemere, 1509.

Isocratis ad Demonicum oratio præceptiva e græco in latinum versa per Ph. Beroaldum juniorem. S. d. (vers 1509), Parisius, per Ant. Bonnemere. Le titre ne se trouve qu'au deuxième feuillet. L'imprimeur a placé par mégarde, sur le frontispice, l'adresse de l'épître dédicatoire, au lieu du titre de l'ouvrage : *Ph. Beroaldus junior Constantio Bentivolo s. sal.* Philippe Beroalde le jeune, naquit à Bologne, le 1er octobre 1472. Parent de Beroalde l'ancien, il fut l'un de ses disciples. Professeur de belles-lettres dès l'âge de vingt-six ans, il devint, en 1514, préfet de l'Académie romaine. En 1516, Léon X le nomma bibliothécaire du Vatican. Il mourut en 1518.

Ph. Beroaldi libellus de optimo statu. Impress. hoc aureolum opusculum opera diligentiss. calcographi Joh. Barbier, impendio D. Roce, 1507.

Ph. Beroaldi Pæanes diuæ virginis ex Fr. Petrarchæ poemate vernaculo in latinum conuersi. Ejusdem vir prudens. Impressum est rursus Parrhisiis opera J. Barbier, 1506. — C'est le seul opuscule du recueil qui ne soit pas imprimé pour D. Roce. Il est à remarquer que ces deux pièces de vers latins se trouvent déjà dans les *Epigrammata* avec les commentaires d'Ascensius, tandis que les commentaires de cette nouvelle édition sont d'un autre critique.

Ph. Beroaldi opusculum eruditum quo continetur declamatio Philosophi, Medici et Oratoris de excellentia disceptantium. Impress. opera J. Barbier, impensis D. Roce, 1506.

Declamatio lepidissima Ebriosi, scortatoris, Aleatoris de viciositate disceptantium, condita à Ph. Beroaldo. Impress. per Ant. Bonnemere pro D. Roce, 1508.

Toutes ces anciennes éditions sont fort rares, et la plupart d'entre elles ne sont pas citées. *Voy.* L'article suivant.

183. Beroalde. Orationes, prælectiones, præfationes : et quædam Mythicæ historiæ Philippi Beroaldi. Item plusculæ Angeli Politiani, Hermolai Barbari ; atque una Jasonis Maini oratio. Quibus addenda sunt varia ejusdem Philippi Beroaldi opuscula : ut de terræ motu et alia addi solita : cum epigrammatis et eorum commentariis. (*Parisiis*), *ap. Regin. Chaudière*, 1 vol. in-4.

Les nombreux opuscules en vers et en prose de Ph. Beroalde ont été plusieurs fois imprimés dans le xve siècle et dans le xvie. On lit dans la

Biographie universelle : « Un autre recueil, *Orationes, præfationes, etc.*, « Paris, 1505, 1507, 1509, 1515, in-4°, où se trouvent plusieurs opuscules « d'autres auteurs; mais il y en a plus de trente de Beroalde, tant en prose « qu'en vers. Outre ces quatre éditions, il en fut fait au moins six « autres, et cependant cet ouvrage est rare. »

Nous n'avons pas sous les yeux l'édition de 1521 citée dans le *Manuel du Libraire*, avec cette note que toutes les éditions antérieures sont moins complètes que celle-ci. Si le titre fort détaillé que donne le *Manuel* représente exactement le contenu du volume, nous somme autorisés à dire que l'édition de Paris, R. Chaudière, contient au moins vingt opuscules de plus que l'édition de Bologne, 1521; tels que *Historia Gisippi et Titi; historia de Galeso et Cimone; Varia epigrammata;* et *Orationes Ph. Beroaldi junioris, A. Politiani, H. Barbari, et J. Maini;* enfin *Epigramma Cœl. Calcagnini.*

L'édition de Paris offre une particularité qu'il est bon de remarquer. Le volume est divisé en deux parties, ayant un titre séparé. La marque de l'imprimeur ne se trouve que sur le titre de la deuxième partie. Ce sont donc deux volumes réunis en un seul; mais chaque volume est divisé lui-même en deux parties qui ont une pagination et des réclames différentes, quoique sans titres distincts. L'opuscule de *Terræ motu* forme la deuxième partie du premier volume, et les *Epigrammata ludicra* complètent le deuxième volume.

Nous avons parlé dans l'article précédent de plusieurs opuscules de Beroalde; nous n'y reviendrons pas. Nous dirons seulement que l'*Oratio proverbialis* et la *Declamatio ebriosi, etc.*, ont été cités par M. G. Duplessis dans sa *Bibliographie parémiologique*. Ce dernier opuscule, fort curieux, a été traduit en prose française, par Calvi de la Fontaine, *Paris*, 1556; et en vers français, par Gilb. Damalis, *Lyon*, 1558. Nous rappellerons aussi les discours d'A. Politien, d'H. Barbaro et de J. Maino. Ces discours, dont plusieurs sont datés, furent adressés aux papes Sixte IV et Alexandre VI; à l'empereur Frédéric, etc.

Ange Politien, célèbre littérateur d'Italie, né en 1454, mourut en 1494. Hermolaus Barbaro, naquit à Venise, en 1454, et mourut à Rome, patriarche d'Aquilée, en 1494. Jason Mayno, juriscons., chevalier romain, sénateur, ambassadeur du duc de Milan, vivoit dans le xve siècle.

Nous terminerons cette notice, en citant une épigramme de Beroalde, intitulée *Hendecasyllabon in laudem Germaniæ*. Cette pièce qui ne se trouve pas dans toutes les éditions, commence ainsi :

O Germania muneris repertrix;
Quo nil utilius dedit vetustas;
Libros scribere quæ doces premendo.

Voici le commentaire d'Ascensius sur ces trois vers : « Variis laudibus « nec immeritis prosequitur Germaniam : laudatque eam primo ob artem « chalcographam id est in ære scribendi; hoc est artem imprimendi ab « Germanis nuper repertam. » C'est une nouvelle preuve, fournie par deux contemporains, que l'imprimerie a été découverte en Allemagne, et non pas en Hollande. Ap. B.

184. CELTIS (*Conradi*) Protucii, primi in Germaniâ poëtæ coronati, libri Odarum IV, cum Epodo, et Sæculari Carmine, diligenter et accurate impræssi, et hoc primum typo in studiosorum emolumentum editi.—*Argentorati, ex officina Schüreriana, ductu Leonhardi et Lucæ Alantsee fratrum, ann.* MDXIII, *mense Maio;* 1 vol. in-4, front. gr., portr.

Conrad Celtis Protucius naquit le 1er février 1459, à Wipfelt, en Franconie, et mourut à Vienne (Autriche), le 3 février 1508. Le véritable nom de Celtis étoit Meissel, mot allemand qui signifie *ciseau, burin*, et qu'il latinisa suivant la coutume du temps; mais on ignore d'où il prit le surnom de Protucius. Les biographes ont donc fait un barbarisme en le nommant *Celtes* ou *Celtus; burin* se dit en latin *celtis, is.* Il étudia à Cologne et à Heidelberg; il fonda dans cette dernière ville, sous le titre de *Societas litteraria Rhenana,* la première société savante qui ait existé en Allemagne. Puis, il visita les universités d'Erfurth, de Leipsik et de Rostock. Il voyagea ensuite en Italie et suivit les cours des plus célèbres professeurs; il alla jusqu'en Pologne, pour étudier l'astronomie sous Albert Brutus. Après avoir achevé ces longs voyages, Celtis revint en Allemagne. et le 1er mai 1491 (1), il reçut de l'empereur Frédéric II, la première couronne de laurier qui ait été décernée aux poètes allemands. Bientôt après, il repartit et, pendant dix ans, il parcourut encore les quinze universités de l'Allemagne. Enfin, en 1501, il s'arrêta à Vienne, où il fut nommé professeur d'éloquence et de poésie.

C'est à Celtis que l'on doit la découverte des œuvres dramatiques de Hrosvithe, de la carte dite de Peutinger, et même, selon Saxius, des fables de Phèdre. On connoît la belle édition des œuvres de Hrosvithe, imprimées pour la première fois à Nuremberg, 1501, in-fol., par les soins de C. Celtis. Quant à la carte dite de Peutinger, Celtis la découvrit dans un monastère, à Spire, et la légua au savant dont elle porte le nom. Il est à remarquer qu'elle fut publiée pour la première fois, par Marc Velserus, longtemps après la mort de Peutinger. Il seroit donc de toute justice de la désigner sous le nom de l'inventeur, Conrad Celtis, plutôt que sous le nom de Peutinger, qui ne l'a ni découverte, ni publiée. On sait que la première édition des Fables de Phèdre fut imprimée en 1596, par les soins de Pierre Pithou, et que le manuscrit appartenoit à son frère, François; mais, rien ne prouve que ce manuscrit ait été découvert par François Pithou. Les Fables de Phèdre ont eu, peut-être, le même sort que la carte de Peutinger. Chacun de ces ouvrages trouvés par Celtis, est devenu la propriété d'un autre savant qui a laissé à un troisième les honneurs de la publication.

(1) La Biographie universelle dit: *En 1487, puisqu'on sait que lors de son couronnement, Celtes n'avoit que vingt-huit ans.* C'est une erreur. Les auteurs de la Vie de Celtis, placée en tête de ses odes, nous apprennent qu'il étoit âgé de trente-deux ans, lorsqu'il fut couronné.

Les odes de C. Celtis, imprimées cinq ans après la mort de l'auteur, sont signalées comme très-rares dans le *Manuel du Libraire*, et dans les *Analecta litteraria*, publiés en allemand, l'an 1748, par G.-J. Schwindelius, sous le pseudonyme de Théophilus Sincerus. Ce dernier bibliographe a longuement décrit ce *rarissime* volume.

Le titre est imprimé au centre d'un portique d'ordre corinthien, gravé sur bois par Urse Graf. Le verso du treizième feuillet est occupé tout entier par une gravure sur bois du même artiste, divisée en plusieurs compartiments. Dans la partie supérieure, se trouve le portrait de l'auteur, et au-dessous la fontaine des Muses. D'un côté, on voit les effigies de Pallas, de Mercure et d'Hercule; de l'autre côté, celles de Vénus, de Phebus et de Bacchus. Chaque personnage est accompagné d'une légende.

Les pièces liminaires sont : 1° Une lettre de Joachim Vadianus à Matthias Schürer, datée de Vienne, le 20 février 1513; Vadianus lui annonce l'envoi des poésies de Celtis et l'invite à les imprimer; 2° huit pièces de vers latins en l'honneur de Celtis; 3° La dédicace du livre, datée de Vienne, le 17 février 1513, et adressée à Christophe Rauber, évêque de Laybach et conseiller aulique, par Thomas Velocianus, théologien et poète, chanoine de la cathédrale de Vienne, qui avoit recueilli et mis en ordre les œuvres poétiques de Celtis; 4° La vie de Conrad Celtis, écrite par la Société littéraire du Rhin, et 5° une table des poésies. Le texte commence au quatorzième feuillet et finit au cent deuxième. Puis, sur les deux derniers feuillets, on lit une lettre de Th. Velocianus à l'abbé Volgang, qui contient un bref récit des obsèques de Celtis, quatre épitaphes en vers, et l'inscription figurée de son tombeau; et enfin, la souscription de l'imprimeur.

Les poésies de Celtis offrent une grande variété de rhythme et de sujets. La plupart de ses odes sont adressées à des savants de l'Allemagne, tels que Trithème, Reuchlin, Albert Brutus, etc. Nous nous contenterons de citer deux pièces de ce recueil. L'ode VIII° du liv. III, ayant pour titre : *Execrat Germanum inventorem Bombardæ, cujus pila pene trajectus fuisset*, commence ainsi :

Primus per auras saxa volantia,
Ardente torquens concita pulvere,
Quique igne sternaci sonoro
Aera commovefecit ictu.
. . . . . .

L'ode suivante est intitulée : *Laudat Germanum inventorem artis impressoriæ*. Voici les deux premières strophes :

Quid tantis strepitat Græcia laudibus?
Invenisse suis ingeniis canens,
Qua natura potens lege coerceat
Cœli fulgiva sydera.
Non est inferior credite Dedalo,
Aut qui cecropias protulerat notas,
Ex MOGUNCIACIS civibus editus
Nostri gloria nominis.
. . . . . .

C'est une nouvelle preuve à enregistrer en faveur de la ville de Mayence, dans l'instruction du grand procès relatif à l'invention de l'imprimerie. Car, on ne doit pas oublier que Celtis étoit né près de Mayence, qu'il écrivoit déjà en 1480, et qu'il voyagea pendant plus de vingt ans, en Allemagne. Il ne pouvoit donc se tromper sur le lieu où naquit l'imprimerie. Il est seulement à regretter qu'il n'ait pas nommé l'inventeur.

Ap. B.

185. Collection de Documents inédits sur l'histoire de France, publiés par ordre du Roi et par les soins du Ministre de l'Instruction publique..... 600—»

Cette collection, dont un petit nombre d'exemplaires a été mis dans le commerce, ne contient que des ouvrages inédits relatifs à l'histoire de France.

Première série.

HISTOIRE POLITIQUE.

ARCHIVES DE LA VILLE DE REIMS, par M. *Varin*. 6 vol. en 8 tomes.

Se compose des *Archives administratives*, 3 tomes en 5 vol. — Archives législatives, 1re partie, COUTUMES, 1 vol. — 2e partie, STATUTS, 3 vol.

CAPTIVITÉ DU ROI FRANÇOIS Ier, par *Aîné Champollion-Figeac*. 1 vol. 1847.

COLLECTION DES CARTULAIRES DE FRANCE, par M. *Guérard*, Formera 7 volumes.

— DE L'ABBAYE DE SAINT-BERTIN. 1 vol.

— DE SAINT-PÈRE DE CHARTRES. 2 vol.

— DE NOTRE-DAME DE PARIS. 4 vol., formant les tomes 4, 5, 6 et 7.

CHRONIQUE DE BERTRAND DU GUESCLIN, par *Cuvelier*, publiée par M. *Charrière*, 2 vol.

CHRONIQUE DES RELIGIEUX DE SAINT-DENIS, texte et traduction par M. *Bellaguet*. 5 vol.

CORRESPONDANCE de Sourdis, avec l'état de la marine sous Richelieu, par M. *Eug. Sue*. 3 vol.

CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE SOUS Louis XIV, recueillie par *G.-B. Depping*. 4 vol. (dont 3 publiés). 3 vol.

CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS, publiée et traduite par M. *Fauriel*. 1 vol.

JOURNAL DES ÉTATS GÉNÉRAUX TENUS A TOURS EN 1484, par *Jehan Masselin*, publ. et trad. par *A. Bernier*. 1 vol.

LETTRES DE ROIS, REINES et autres personnages des cours de France et d'Angleterre, depuis Louis VII jusqu'à Henri IV, par *Champollion-Figeac*. 2 vol.

MÉLANGES HISTORIQUES OU DOCUMENTS HISTORIQUES extraits de la Bibliothèque nationale, des archives et des bibliothèques des départements, par *Champollion-Figeac*. 4 v.

MÉMOIRES MILITAIRES RELATIFS A LA SUCCESSION D'ESPAGNE, par le général *Pelet*. 8 vol. et 7 livraisons d'atlas.

NÉGOCIATIONS DE LA FRANCE DANS LE LEVANT, correspondances publiées par *Charrière*. 2 vol.

NÉGOCIATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'AUTRICHE au commencement du XVIe siècle, par M. *le Glay*. 2 vol.

NÉGOCIATIONS RELATIVES A LA SUCCESSION D'ESPAGNE, par *Mignet*. 4 vol.

OLIM (les), ou arrêts rendus par la cour du roi sous Louis IX, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Louis le Hutin et Philippe le Long; publiés par M. *Beugnot*. 4 vol.; tome 1; tome 2; tome 3, en deux parties.

ŒUVRES INÉDITES D'ABÉLARD, par M. *Victor Cousin*.

Deuxième série.

LETTRES ET SCIENCES.

PAPIERS D'ÉTAT DU CARDINAL DE GRANVELLE, par M. *Ch. Weiss*. 7 vol.

Paris sous Philippe le Bel, d'après des documents originaux, et Livre de la taille de Paris, publié par *Géraud*. 1 vol.

Procès des Templiers, par M. *Michelet*. 2 vol.

Procès-verbaux des États généraux de 1593, publ. par M. *Auguste Bernard*. 1 vol. in-4°.

Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII, publiés par *A. Bernier*. 1 vol. in-4°.

Quatre (les) Livres des Rois, par *Le Roux de Lincy*. 1 vol.

Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XIIIe siècle, par *Tommaseo*. 2 vol. in-4°.

Lettres de Henri IV, par M. *Berger de Xivrey*. 5 vol.

Règlements sur les arts et métiers de Paris, par *Étienne Boileau*, publiés par M. *Depping*. 1 vol.

Troisième série.

ARCHÉOLOGIE.

Iconographie chrétienne, histoire de Dieu, par *Didron*. 1 vol.

Monographie de la cathédrale de Chartres, par MM. *Lassus* et *Amaury Duval*, texte par M. *Didron* ainé. 12 livr. in-fol. (4 livraisons publiées).

Monographie de l'église de Notre-Dame de Noyon, dessins de M. *Ramé*, texte de M. *Vitet*. 1 vol. et atlas in-fol... ..

Peintures a fresque de Saint-Savin, texte de M. *P. Mérimée*, dessins de M. *Gérard-Seguin*. 1 vol. in-fol. de texte; planches, 4 livr. in-fol.

Statistique monumentale de Paris, par M. *Albert Lenoir*. In-fol. (29 livraisons de planches).

Instructions sur l'architecture monastique au moyen-age, par M. *Albert Lenoir*. 1 vol..... .....

186. Deville. Examen d'un passage de Pline relatif à une invention de Varron. *S. l. ni d.*; in-8, broché, et une planche..... 3—50

Tirage à part du *Précis analytique* de l'Académie de Rouen.

Voici le passage dont il est question, traduit par l'auteur de cette brochure : « L'amour des portraits a été très en vogue jadis, ainsi que le témoignent, et Atticus, l'ami de Cicéron, qui a publié sur ce sujet un volume, et M. Varron, qui, par une très-heureuse invention, a pu joindre à la fécondité de ses volumes, non-seulement les noms de sept cents hommes illustres, mais, par un certain moyen, leurs portraits, ne voulant pas que leur image fût perdue ou que la rouille de l'âge eût prise sur eux; digne, par le bienfait de cette invention, d'exciter l'envie des Dieux eux-mêmes; car, non-seulement il a donné l'immortalité à ces personnages, mais encore il les a répandus par toute la terre, pour qu'ils fussent présents et conservés en tous lieux. »

187. Éclair de lumière descendant des cieux, pour découvrir, sur la nuit des peuples de la terre, la corruption qui se trouve dans leurs ténèbres, afin de les inciter à la repentance avant que le tonnerre gronde de la justice de l'agneau; (par J.) Allut (*sans lieu*). 1711; petit in-8, cart..... 20—»

Ouvrage aussi bizarre pour le fond que singulier pour la forme. On y

trouve des lettres écrites sous le nom d'Elie Marion, de Nicolas Facio, et de Charles Portalès.

Barbier, Dictionnaire des Anonymes, parle de cet ouvrage et de quelques autres du même auteur, mais il ne cite pas le suivant qui se trouve relié dans le même volume :

Discernement des ténèbres d'avec la lumière; afin d'inciter les hommes à chercher la Lumière, l'Esprit de l'Éternel, pour les instruire et les enseigner dans les droites voies, ou Invitation aux créatures de Dieu, d'entrer dans l'Arche de Grâce, qui se bâtit aujourd'hui; avant que le Déluge de feu de la colère de l'Éternel vienne. C'est-à-dire, exhortation à chercher l'Éternel avec crainte et tremblement, par une sincère repentance; à chercher son règne, sa domination, son empire, qui doit rendre les créatures de Dieu un peuple péculier sur lequel la Lumière luise dans toute sa force, pour l'éclairer et dissiper toutes les ténèbres qui couvrent les nations: alors qu'elle seule, cette Lumière éternelle soit pour l'éternité un luminaire dans sa Maison, dans la maison d'Israël, aux siècles des siècles.

Nous ajouterons que nous avons transcrit le titre en entier, et que l'avertissement est signé de Benjamin Furcy.

188. FALETI (*Hieronymi*). De bello Sicambrico, lib. IIII; et ejusdem alia poëmata, lib. VIII. *Venetiis, Aldus*, 1557; 1 vol. in-4, veau jaspé. (*Armes du chanc. d'Aguesseau*.)

Très-bel exemplaire. — Jérôme Faletti, docteur en droit, poète et littérateur, naquit à Trino, dans le Montferrat. En 1542, il étudioit à l'université de Louvain; l'année suivante il étoit de retour à Ferrare. Il fut reçu docteur en droit par Alciat. Ses talents lui concilièrent l'estime et la confiance du duc de Ferrare, Hercule II, qui le chargea de diverses missions honorables près de l'empereur Charles-Quint, du roi de Pologne, Sigismond, et du pape Jules III. Faletti se trouvoit en Allemagne pendant la guerre de Smalkald, dont il a écrit l'histoire. Enfin, le duc de Ferrare le nomma ambassadeur à Venise; il mourut dans l'exercice de ces fonctions, le 3 octobre 1564. Il avoit épousé Paule Calcagnini, et il fut créé comte de Trino par le duc Alphonse, successeur d'Hercule II. Faletti occupe un rang distingué parmi les écrivains du XVIe siècle; sa prose et ses vers ne manquent ni de grâce, ni d'élégance.

Le recueil de ces poésies latines imprimé par les Aldes est rare. Le *Manuel du Libraire* le signale comme tel. On lit dans les *Annales des Aldes*, par Renouard : *Ce volume est beau et rare*, et dans la *Biographie universelle* (art. Faletti) : *Cette édition est très-rare*. Le texte est précédé d'une lettre de Paul Manuce qui dédie ce livre à son auteur : *Afin*, dit-il, *que la postérité sache quelle reconnaissance je vous ai vouée pour l'attachement dont vous m'avez donné tant de preuves en maintes circonstances, et spécialement durant ma dernière maladie*. Le sujet du poëme de *Bello Sicambrico*, est la guerre des François dans les Pays-Bas, en 1542. Ce poëme est suivi de sept livres de poésies diverses du même auteur. Parmi les personnages auxquels Faletti adressoit ses vers, on remarque Charles-Quint, le roi de

Pologne, le pape Jules III, tous les membres de la famille du duc de Ferrare, les doges de Venise, Fr. Venieri et Laur. Priuli, les ambassadeurs des diverses puissances à Venise, et plusieurs savants contemporains, tels que les Giraldi, Alex. Guarini, P. Manuce, Alciat, etc. Le huitième livre se compose de vers latins adressés à Faletti, par Lélio-Greg. et J.-B. Cynthio Giraldi, Alvarez Mendoza et J. Ainsa, Espagnols; Didacus Pyrrhus, Portugais, J. Berzosa, Alph. Bevilaqui, Nic. Stopius, etc... N'oublions pas de mentionner une pièce de vers latins adressée par Lavinia Faletti à la reine Bonne. Ap. B.

189. GETEUS. Bucolica Christiana, Jacobo Geteo Boloniensi authore. *Recens impressa* (*Basileæ, Jac. Parcus*), *anno* 1555; 1 vol. in-16 de 32 pag., rel. fil. 35—»

Ces Bucoliques chrétiennes se composent de dix églogues. L'auteur qui professoit le luthéranisme, attaque violemment l'autorité du pape, ainsi que les faits et gestes de la cour de Rome, et préconise avec emphase Luther et sa doctrine. Geteus a traduit en vers latins élégants et faciles, quelques histoires de l'Ancien Testament, dans les églogues intitulées : *Joseph formosus pastor, Moses pastor, David pastor egregius, Jacob pastor.* Nous citerons les premiers vers de l'églogue ayant pour titre :

JACOB PASTOR.

Supremam conferre manum, extremumque laborem
Huic cupiens operi, da mi Deus optime carmen.
Carmina pauca canam isto de pastore fideli
Sancto Jacob, bene qui pastoris munus obivit.
Namque Jacob fugiens Esaü, venit in Haram
Irriguam fluviis urbem, quæ nempe duobus
Amnibus alluitur, Laban divertit ad ædes.
Frater matris erat Laban famosus in urbe,
Filia cujus erat natu minor optima Rachel,
Virgo decora nimis, vultu aspectuque venusto,
Pascebatque greges patrios speciosa puella.

Le volume est orné d'un joli frontispice gravé et d'une petite vignette pastorale placée au verso du titre, au-dessous de la table des églogues. Ces poésies sont très-rares et n'ont point été citées. Ap. B.

190. GIRARD. Stichostratia epigrammaticon centuriæ quinque, Joannis Girardi Divionensis apud Assonam dicastæ. *Lugduni, ap. Mathiam Bonhomme*, 1552; 1 vol. in-4°, mar. r. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). 75—»

Première édition, rare. — Les seuls renseignements que nous ayons trou-

vés sur ce poète, sont extraits de ses ouvrages, et ont été recueillis, en partie, par Papillon. (*Bibl. des aut. de Bourgogne.*)

Jean Girard, né à Dijon, fut reçu docteur en droit à Dôle, en 1547, et se fixa à Auxonne, où il exerça, pendant longtemps, les fonctions de maire. Pendant sa magistrature, un de ses beaux-frères, chanoine de l'église de Beaune, pilla sa maison à Auxonne, lui déroba une grande quantité de blé, dévasta sa bibliothèque et brûla la plupart de ses papiers et de ses œuvres inédites. Il se livra de bonne heure à l'étude de l'astrologie, et il cultiva la poésie depuis l'âge de vingt-deux ans jusqu'à sa mort. Il paroît que son père étoit riche, mais par une cause qui nous est inconnue, il fut ruiné; aussi, Girard se plaint-il continuellement de la fortune dans ses préfaces et dans ses poésies. Il est difficile de préciser l'année de la naissance et celle de la mort de cet auteur, malgré les dates qu'il a fournies lui-même. Quelques écrivains rapportent qu'il mourut en 1586, à l'âge de soixante-dix ans. Dans une édition de la *Stichostratia*, on dit qu'il étoit âgé de quarante ans, en 1558; dans une édition des *Epigrammata Legalia*, on lui donne cinquante-six ans en 1576; ces trois dates se contredisent. Nous savons seulement qu'il vivoit encore en 1584.

La *Stichostratia* est un recueil de cinq cents épigrammes, divisées en cinq centuries; chacune d'elles est adressée à l'un des cinq *Centurions* d'Auxonne. La première, à Claude Grosteste, beau-frère de l'auteur, premier centurion; la deuxième au second centurion, et ainsi de suite. On trouve, en outre, avant la première centurie, une épître en prose: *Prompiæ et honestæ voluntati suæ;* en tête de la quatrième centurie, une autre épître adressée à *Pasithea;* et à la fin du livre, une troisième épître en forme d'épilogue, *ad immortalitatem.* Chacune de ces épîtres est suivie d'une gravure sur bois allégorique, avec légende, pour servir d'explication au texte. La dernière est fort curieuse. Entre autres singularités, nous signalerons Saturne représenté sous la forme d'un vieillard à longue barbe, armé d'une faulx, appuyé sur une béquille, et dévorant un enfant; l'antiquité (*Vetustas*) sous les traits d'une vieille femme décrépite, portant lunettes et menaçant de sa quenouille l'Immortalité.

Sur le premier feuillet du volume, on lit: *Pr. Auuli pro Jo. Girardi Delphino apologesis*, et au-dessous: *Ejusdem ogdoastichon in pedestres Jo. Girardi centurias.* Il résulte de l'apologie que le premier poëme composé par J. Girard, avoit pour titre *Delphinus* (1), et qu'il fut imprimé fort incorrectement à Lyon, vers 1550. L'auteur publia la *Stichostratia*, afin de prouver que les graves altérations dont son poëme avoit été victime, devoient être attribuées à l'imprimeur et non pas à l'auteur.

La plupart des épigrammes qui composent ce recueil sont adressées à des Bourguignons, tels que des conseillers et des avocats de Dijon, des habitants notables de Dôle, d'Auxonne, etc... Nous avons remarqué deux épigrammes sur les beaux yeux et sur la beauté de la fille du poète, Catherine; une autre sur les approches de la guerre, en 1542; et enfin, une épigramme à ses amis

(1) Cet ouvrage n'est pas cité par Papillon.

qui lui reprochoient d'avoir préféré le séjour d'Auxonne à celui de Dijon ; nous en citerons les derniers vers :

Vobis ego respondeo :
Mihi Cæsaris notissima
Multùm placet sententia.
Secundum haberet Divio,
Me verò habet primum Assona.

(5e cent., 91e ép.)

Le maire d'Auxonne étoit un intrépide faiseur d'épigrammes ; mais il avoit d'excellents motifs pour entasser centuries sur centuries. Il s'est chargé de nous les expliquer dans la 98e épigr. de la 2e centurie.

Si quæris cur scribo jocos, epigrammata, nugas,
Cùm possem utiliùs jura forumque sequi.
Assoniense meum caussis vacat ecce tribunal :
Quid facerem? hoc facio, ne nihil hic faciam.

Ap. B.

191. Joannis Girardi. Divionensis assonæ sequanorum, J. et P., poemata nova. *Parisiis, ap. Guill. Auvray*, 1584; (1) in-8° v. fauve, fil. tr. dor. (*Vogel*) . . 25 —»

Première édition, rare. — Les nombreuses pièces de vers que contient ce volume, sont classées par séries ; nous les décrirons rapidement.

Parnassus. Ce *Parnasse* se compose de dix odes, nullement historiques, quoique chacune d'elles ait pour titre le nom d'une ville de France. Ces odes sont invariablement précédées d'un argument, de la description et de la notation figurée du rhythme adopté par l'auteur, ainsi que de l'indication du psaume sur l'air duquel l'ode peut être chantée.

Hendecasyllabi et Jambi. Les vingt pièces qui forment cette série, sont dédiées à la Bourgogne. On peut remarquer dans l'épître dédicatoire, les éloges pompeux que J. Girard décerne à Théod. de Bèze, à Buchanan, à Estienne (Robert ou Henri), à L'Hôpital, à Dorat et à Du Chesne.

Narrationes fictitiæ. Vingt fables dédiées à la ville de Dijon.

Epigrammata ænigmatica. La dédicace de ces trois cents épigrammes est adressée à la ville de Dôle.

Dialogi et centuriatorum epigrammatum reliquiæ. Ce recueil dédié à Polymnius, renferme quinze dialogues et cent soixante-sept épigrammes. Le cinquième dialogue a pour sujet la Comète de 1577.

Epigrammata de vitâ et morte; et epitaphia. Cette série dédiée à la ville d'Auxonne, contient cinquante-neuf épigrammes et soixante-douze épitaphes.

(1) Papillon dit : 1564. C'est une erreur, car le privilége est daté du 17 Septembre 1583.

Parmi les épitaphes, nous citerons celles de Hugues Girard, trisaïeul du poète (ou plutôt bisaïeul, et recteur de l'Université de Dôle, en 1468); de Barthelemy Girard, son aïeul; de Jacques Girard, conseiller au parlement de Dijon, recteur de l'Université de Dôle, en 1506, son oncle; de Jean Girard, son père; de Guillaume Girard, écuyer, son frère; de Hugues Girard, son cousin-germain; de Philippe Girard, son fils, mort en 1562, à l'âge de dix ans; de Julie, sa fille, morte en 1577; de plusieurs présidents au Parlement de Dijon, etc. L'épitaphe de l'auteur, faite par lui-même et imprimée en petites capitales, finit le volume. Nous devons croire que ce sont les derniers vers composés par J. Girard. En effet, dans la dédicace de cette série, l'auteur dit : *Libellus hic postremum meæ saltationis circuitus exeat; et hâc jam demum poeticâ agitatione defessus in sinu tuo conquiescere cogitem ad cœlestes lætitias.*

On lit dans la *Bibl. des Aut. de Bourgogne*, par Papillon (art. J. Girard) : « Bèze (*Hist. des Egl. réf.*) le loue comme un homme *de bonnes lettres et* » *de gentil esprit;* mais c'est sans fondement, qu'il lui donne place parmi » ceux de la religion prétendue réformée. » Nous n'avons point acquis la preuve que le maire d'Auxonne ait professé le calvinisme; cependant, il nous a paru extraordinaire que, dans la dédicace des *hendecasyllabi*, ce poète en parlant de Bèze, de Buchanan et d'Estienne, se soit exprimé en ces termes : *Advoco vos, manus vestras exosculor, æternum vivite; vestræ in senectâ scriptiones meum satis fatum probabunt.* Il nous semble, en outre, que les psaumes qu'il cite dans son *Parnassus*, sont les psaumes traduits en vers françois, que l'on chantoit sur des airs variés, dans les églises calvinistes. Le chant usité pour les psaumes en latin, dans les églises catholiques, est une psalmodie, sans variations sensibles, qui ne sauroit être adaptée aux odes de J. Girard. Enfin, comment expliquer le pillage de sa maison par un chanoine de Beaune, son beau-frère, si on ne recherche pas les motifs de ce fait inouï, dans les haines excitées au XVIe siècle, par les dissidences religieuses. Ap. B.

193. Icones virorum doctorum philosophorum, præceptorum, etc. 102 portraits en un v. in-fol. relié. 75—»

Dont : Jacobus Arminius, theologiae professor.—Bayle. *Chereau f.* In-fol. — Charles Bonnet, né à Genève, le 13 mars 1720. *Peint par J. Huel, peintre danois, en 1777; gravé par J.-F. Clemens, graveur danois, à Genève, en 1778.* In-4. (Belle épreuve.) — Pierre-Laurent Buirette de Belloy, de l'Académie Françoise, citoyen de Calais, né à Saint-Flour le 17 novembre 1727, mort à Paris le 5 mars 1775. — Carolus cardinalis à Lotharingia. — Charles de Lorraine, cardinal. — P. Cornelius à Lapide. — René Descartes. *Franc. Hals pinx. E. Ficquet sculp.* (Belle épreuve. — René Descartes, Seign. du Perron. *Franc. Hals, pinxit; Edelinck sculp.* (Belle épreuve.) — Denis Diderot, de l'Académie des Sciences de Berlin. *Peint par L.-M. Vanloo; gravé par David, élève de M. Le Bas.* In-fol. — Giovanni di Lugo. — Galileo Galilei. *Justus subtermans pinx.; Galganus Cipriani del. et sculp.; Flor.-Raph. Morghen direxit.* — Andreas Laubmari.

— Nicodemus Lappius. — Johan. Linderhausen. — Joann. Hugonis à Linschobten. — D. Johan. Jessenius a Hessen olim Viteberg, nunc Carolinae Prag. acad. rector purpuratus, 1617. — Jean de La Fontaine. *Iliac. Rigaud pinx; J.-B. Scotin sculp.* — Arthurus Lake, episcopus Bathoniensis et Wellensis. — (Joli portrait dans un ovale, avec entourage composé d'animaux et de fleurs.) — Carolus Langius, philolog. — Nicolaus Langius. — Thom. Lunacer. — Jacobus Lainez, theol. — Martinus Laterna. — Jean-Joseph Languet de Gergy, évêque de Soissons. — Joannes Lascaris. *N. L'Armessin sculp.*, et un autre gravé sur bois. — Pietro Lasena. — Orlandus Lassus (dans un ovale entouré d'arabesques). — Orlandus Lassus, musicus. Gravé sur bois. — Latinus Latinius Viterbiensis. — Joan. Latomus, theologus. (Gravé par Rob. Boissard.) — Hugo Latymerus Martir. (Portrait joliment exécuté au burin, avec cette légende au bas : *Christum continuis precibus Latymerus adoran pre* (adorans pro) *verâ moritur religione senex.*) — Melchior Laubanus. — Conrad Lautenbach, theolog. Francofurt. — Raimundus Lullius. — Justus Lipsius. — Carolus, card. à Lotharing. — Johann. Livineius Graec. liter. peritiss. Antuerp. — Conradus Lautenbachius, theologus, historicus, poeta, nascitur 1334, obiit 1393. — Lavaterus (Gravé très finement par Henri Hondius.) — Wolfgangus Lazius. (Gravé par Rob. Boissard.)—Princeps Leodegarius, Abbas. S. Galli, Eques Annunciatae Virg. — Leonard Lessius. *N. de L'Armessin sculp.* — Gregorius Leti, historicus. *T. Gole sculp.* — Salomo Lenzius, theol., Ratisbon. — Ludovicus Lucius, philosophiae prof., Basil. — Philip. Labbe. — Franciscus Lanovius praefect. milit. — Johannes Limmer, prof. Witteb. — Fortunio Liceto. — Guilelmus Lindanus, episcop., Gandavensis. — Johannes Lascares, philolog. Graecus. — Dionysius Lebeus. — Johannes Latomus. — Joannes Linderhausen, juris professor. — S. N. Henri Linguet, né à Reims en 1736. *Gravé par Delattre.* — Giusto Lipsio. — Justus Lipsius, historiarum professor. — Justus Lipsius. *A. Salminco F.* — Jean Locke, philos., né à Wrington, en Angleterre, l'an 1632, mort le 28 octobre 1704. — Simon Lomnicki. *J. Kleinhard del. 1772. J. Baltzer sculp., Pragae.* — Chisophor. Longoli, Belg. Orator. — Wolfgangus Lazius. — Jacobus Latomus. — Joh. Lonicerus, theol., Marpurg. — Stanislaus Lubiensk, episcopus Plocensis. — Johannes Lippius, theol. profes. — Hugo Latimerus, episcop. Wigorniensis. — Joh. Lonicerus, theol. Marpurg. — Joannes Lonicerus. (Portrait ovale entouré d'ornements; le tout gravé par Robert Boissard.) — Gregorius Lopez, vicarius apostolicus in Chinâ. — Eilhardus Lubinus, theol. Rostochiensis. — Christian. Lang. — Dominic. Lampsoni. — Justus Lipsius, philol. — Wilhelm Ludwell. — Ludovicus Lucius, profess. Basil. — Raimundus Lullus. *De L'Armessin fecit.* — Old Parr. *Geo Powle fecit.* D'après Rubens. — Leonardus Philares. *Jac. Piccinus ping. et sculp. Venetiis, 1658.* In-4. — R. P. Plackius, è soc. Jesu, inter motus Pragenses, 1648, studiosorum strenuus praefectus. — Jules Cæsar Scaliger. (Beau portrait.) — Crux miraculosa, S. Thomae apostoli Meliaporae in India. (P. Joannes Lucena.) Gr. in-fol. — Heinrich. Waser. — Isaac Watts, D. D. *Printed for J. Hinton.* — Johannes Wesselius, theol. doct.

194. SAADY. Essai historique sur la législation de la Perse, précédé de la trad. complète du *Jardin des Roses*, de Saady, par l'abbé Gaudin. (1) *Paris*, 1789; in-8, d.-rel., v. f., n. rogn..... 10 — »

Le Jardin des Roses est traduit de Gulistan de Saady, célèbre poëte persan.

(1) L'abbé Gaudin, ancien vicaire-général de Mariana en Corse, député du département de la Vendée à l'Assemblée législative en 1792, depuis correspondant de l'Institut, juge et bibliothécaire de La Rochelle.

195. SIBERI (*Adami*) et Martini Hayneccii Bor. Fonteia. Ad ante. D. VIII Kl. Januar, anno ineunte M.D.LXXXIII. *Lipsiæ* (*Georg. Defnerus*, 1583); pet. in-8, v. gr., fil. *Rare*..... 00 — »

La première partie du volume contient des poésies chrétiennes d'Adam Siber: Des *Vœux* à l'occasion du renouvellement de l'année; une paraphrase des paroles de saint Jean: *Caro verbum factum est;* deux pièces de vers sur la naissance de Jésus-Christ, et deux *Hymnes* sur le même sujet. La seconde partie est intitulée: *Neniæ natalitiæ cum crepundiis; ad cunas Jesu-Christi, consecratæ à Mart. Hayneccio Bor.* On lit sur le titre un envoi autographe de l'un des auteurs: *Dno Jo. Pappo theologo amico observando. Ad. Siberus.*

Hayneccius est l'auteur de deux comédies: *Almansor* et *Hansofranca.* Siber, né à Chemnitz en 1515, étoit âgé de soixante-huit ans, lorsqu'il composa les vers que renferme ce volume. Une note écrite sur la garde nous apprend que les vers de Siber sont languissants, quoiqu'ils ne manquent ni d'élégance, ni de douceur. Cependant, il est cité dans les *Parerga poetica* de J. Posthius, comme un *poète très-célèbre.* Ap. B.

ERRATUM.

C'est par erreur qu'en annonçant sous le n. 161 du dernier cahier de ce journal une édition de Martial, in-fol. impr. en 1552, avec les Commentaires de Calderin et de Merulla, nous avons dit qu'elle étoit la première qui réunit ces deux commentaires. Les tables de Panzer nous ont appris qu'il en existoit plusieurs sous des dates antérieures à celle que nous avons donnée.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARETE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AOUT ET SEPTEMBRE.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du n° d'Août et Septembre de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

LE POÈTE THÉOPHILE, par le vicomte de Gaillon..... 305

VOLTAIRE ÉTOIT-IL COMPLÉTEMENT ÉTRANGER A LA PUBLITION DES MÉLANGES PUBLIÉS SOUS SON NOM, par Albert de la Fizelière..... 326

ANALECTA-BIBLION. — *Avitus et Victor Christiana*, etc., par Ap. Briquet..... 345

— *Terentius*, édition de 1503, par le même..... 349

— PUBLICATIONS NOUVELLES : *Catalogus auctorum quibus aucta est bibliotheca SS. Trinitatis reginae Elizabethae*, publié à Dublin; par Olivier Barbier..... 355

— *Comptes de la fabrique de l'église Sainte-Madeleine de Troyes.* — *Comptes de l'œuvre de l'église de Troyes.* — *Comptes de la fabrique de l'église Saint-Jean de Troyes*, publ. par M. Assier..... 357

CATALOGUE ANALYTIQUE DE LIVRES ANCIENS. — CATALOGUE DES PUBLICATIONS NOUVELLES EN VENTE A LA LIBRAIRIE J. TECHENER..... 389

LE POÈTE THÉOPHILE.

S'il croyoit se venger du mauvais dîner de son hôte et témoigner de la sottise du personnage en lui faisant élever jusqu'au Ciel Théophile et Ronsard, Boileau doit être un peu confus de voir combien de gens sont aujourd'hui de l'avis de cet hôte, dont il faut bien que le jugement n'ait pas été aussi ridicule que le repas. Notre amour-propre auroit trop à souffrir de la pensée contraire. Celui de Théophile peut être satisfait et a de quoi se consoler des injustices de ses contemporains, très partagés du reste à son égard; tandis qu'aux yeux des uns, influencés par l'idée fâcheuse qu'ils se faisoient de sa conduite, il n'étoit qu'un médiocre rimeur de taverne, les autres, moins prévenus sans doute contre ses mœurs, le proclamoient le phénix des beaux esprits. Bel esprit! il l'étoit assurément, et ceux de ses ennemis que n'aveugloit pas la haine, ne pouvoient lui refuser une imagination vive et agréable, et beaucoup de facilité pour la poésie. Quant à nous, ce n'est point de l'esprit de dénigrement que nous avons à nous préserver à son égard, mais bien plutôt d'une certaine disposition à exagérer son talent, disposition qu'expliquent les malheurs de sa vie. Bien qu'il n'ait été brûlé qu'en effigie, sa mort suivit d'assez près la scène jouée en Grève à cette occasion, pour ne rien lui ôter de son intérêt tragique. Ce

bûcher qui, dans le temps, parut étouffer sa renommée, l'éclaire aujourd'hui de sa lueur et la consacre, et se transforme en l'autel de son apothéose. A l'entour, au lieu de cette foule qui poursuivoit de ses clameurs l'image d'un supplice dont elle eût mieux encore goûté la réalité, nous convoquons les muses en deuil qui y font entendre leurs chants expiatoires. Nous y traînons le père Garasse ; quelques-uns iroient peut-être jusqu'à vouloir le brûler à son tour. Gardons-nous, toutefois, de tomber dans la déclamation au sujet de ce père Garasse, bonhomme au fond, et qui n'est pas si noir qu'il en a l'air.

Né à Clérac, ainsi que lui-même le dit :

> Clérac, pour une fois que vous m'avez fait naître,
> Hélas! combien de fois me faites-vous mourir!

Théophile fut élevé et passa son enfance au village de Boussères, non dans un cabaret, selon le bruit qu'en sema la malveillance, mais dans un petit château situé dans une position charmante, au confluent du Lot et de la Garonne, au bas d'un coteau où *Bacchus siégeoit en son trône*. Nous avons beau écarter l'idée de cabaret, nous ne pouvons échapper à l'influence de Bacchus, et il nous faut bien accepter Théophile comme né dans son empire et l'un de ses sujets.

C'est vers 1610 que notre poète vint à Paris. La faveur de quelques grands seigneurs l'introduisit à la cour, où le firent goûter la vivacité de son esprit et l'enjouement de sa conversation. Plus tard, dans sa prison, se rappelant ses jours de prospérité, il parlera des agréables folies qu'on aimoit en son entretien. Heureux s'il eût su, en prose et en vers, maintenir dans de justes bornes les gaillardises de son imagination! Deux écoles de poésie avoient cours en ce temps-là : la première, celle de Malherbe, élevée, sérieuse, châtiée dans l'expression et dans le choix des sujets; l'autre, un peu dévergondée, moins correcte dans le langage, mais admettant surtout les solécismes en conduite. C'est à cette dernière école que Régnier, qui en

étoit un peu, s'en prenoit du discrédit où il disoit qu'étoit tombée la poésie :

Ce malheur est venu de quelques jeunes veaux,
Qui mettent à l'encan l'honneur dans les bordeaux,
Et ravalant Phœbus, les Muses et la Grace,
Font un bouchon à vin du laurier du Parnasse.

Théophile n'étoit pas encore connu, lorsque Régnier fit ces vers, sans quoi on croiroit qu'ils le désignent; il n'y a pas jusqu'à cette expression de *jeunes veaux* qui ne semble, d'avance, une allusion à son nom de famille, de Viaud, allusion que Garasse a répétée jusqu'à satiété. Il débuta par sa tragédie de *Pyrame et Thisbé* qui fut bien reçue à la cour et dont le roi lui fit compliment. Bientôt sa vie dissipée, l'application de son talent à des sujets moins élevés que la tragédie, le mirent en mauvais renom, et il eut à subir, vers 1619, un premier exil qui ne fut pas de longue durée. Cette leçon ne le corrigea pas, et l'on sait comment sa disgrâce se renouvela et s'aggrava en 1622 à l'occasion du *Parnasse satyrique* qu'on lui attribua en partie, malgré ses dénégations et les poursuites que lui-même exerça contre les éditeurs. Bientôt la clameur fut telle, qu'il crut prudent de se dérober par la fuite, à la justice du parlement; un arrêt survint qui le condamnoit à être conduit dans un tombereau jusqu'à la principale porte de Notre-Dame, pour y faire amende honorable, puis à être brûlé vif sur la place de l'Hôtel-de-Ville, son corps réduit en cendres et les cendres jetées au vent. L'arrêt lui donnoit trois compagnons : Berthelot, Colletet et Frenide; Berthelot devoit être pendu et étranglé à une potence. Quant à Colletet, jugé moins coupable, il n'étoit condamné qu'à neuf années de bannissement hors du royaume, sous peine, s'il ne gardoit son ban, d'être aussi pendu et étranglé. Qu'est-ce que ce Colletet? Seroit-ce, par hasard, Guillaume que cette aventure de jeunesse n'empêcha pas de devenir membre de l'Académie Françoise, et l'un des cinq collabora-

teurs de Son Éminence Mgr le cardinal de Richelieu, et qui corrigé de faire des vers gaillards, n'en fit plus que de ridicules qu'admira et récompensa son puissant protecteur? Pour ce qui est de Frenide, nous ferons comme le parlement qui, après avoir décrété à son sujet des informations, cessa probablement de s'occuper de lui. L'absence des coupables ayant été prévue, il était dit que dans le cas où on ne pourrait les appréhender au corps, ils seroient suppliciés, Théophile *par figure et représentation*, Berthelot par un *tableau attaché à la potence*. Ce cruel et ridicule spectacle fut donné au public le 29 août 1623.

Il est difficile de ne pas trouver bien sévère cet arrêt du parlement, où le bûcher et la potence reviennent trop souvent à propos de chansons. Peut-être aussi, sans prétendre excuser Théophile, seroit-ce ici le lieu de montrer comment ses fautes se rattachoient à tout un côté de l'esprit du temps. Le XVIIe siècle, après les révolutions religieuses du XVIe, s'ouvroit comme une époque de raffermissement pour les deux autorités monarchique et catholique. Paris, le théâtre des fureurs de la ligue, s'étoit rendu à Henri IV, mais la ligue avoit en réalité vaincu son vainqueur. Le roi des huguenots avoit été forcé d'abjurer; d'ailleurs, par l'avénement de son fils qui étoit aussi celui de Marie de Médicis, toute tache, tout soupçon d'hérésie disparoissoit de la maison de Bourbon. La puissance des protestants diminuée n'attendoit, pour subir le dernier coup, que le bras vigoureux de Richelieu. La société, heureuse de cette consolidation des pouvoirs qui la protégeoient, suivoit cette double pente à travers quelques secousses inévitables, quelques remuements, vaine image des troubles passés. Mais dans tout état social, il y a toujours plusieurs courants d'idées; la question religieuse tranchée dans les faits et par la force des armes, ne l'étoit pas dans les consciences; la lutte y subsistoit sérieuse, ardente. Le catholicisme, il est vrai, se sentoit comme chez lui en France, et tenoit le haut du pavé, mais un autre ennemi surgissoit. Les discordes de l'âge précédent, les discussions théologiques entre les deux religions avoient porté leurs fruits,

et produit ce que produisent toujours de pareils débats. Les sceptiques, les incrédules, sans prendre part à la querelle, en disoient leur mot tout bas, et en rioient sous cape. Ce scepticisme ne ressembloit plus à celui de Montaigne qui, mettant la religion à part, ne s'exerçoit que dans les hautes spéculations de l'esprit, dans les questions inoffensives et vagues de la philosophie. Dans ces régions élevées, le doute (celui dont nous parlons) se serait morfondu lui qui, surtout à sa naissance, est aggressif; ce n'est que plus tard, et sur les ruines accumulées par lui, qu'il devient triste et méditatif. Sous Louis XIII, son œuvre commence, ne l'oublions pas. Donc, en ce temps-là, il y avoit toute une bande de beaux-esprits inquiets ou railleurs, avides de dogmatiser, à qui la haine de la religion tenoit déjà lieu de croyance. La Bible, tirée en tous sens par l'argumentation des théologiens, n'étoit plus pour les libertins qu'un sujet de moqueries, moqueries que Voltaire reprit un siècle plus tard, presque dans les mêmes termes et sur les mêmes sujets. Puisque nous venons de nommer Voltaire, disons qu'en France à l'époque où nous sommes, on peut déjà se figurer un petit XVIIIe siècle, comme si l'on voyoit se former et se chercher ces ruisseaux qui réunis à 150 ans de là, formeront ce fleuve grossi et débordé qui submergera tout l'état social. Garasse, qui vit et connut le mal, l'augmenta en voulant le combattre; ses raisonnements n'étoient propres qu'à prêter des armes aux ennemis de la religion. Mais ce mal, Garasse n'est point le seul à le signaler. Un auteur qui ne sera point suspect, un poète huguenot d'un esprit aventurier, un faiseur de tragédies qui eut une fin tragique, Montchrestien, dans son *Traité d'Économie Politique*, publié en 1615, se plaint de la licence des mœurs et du débordement de l'impiété. Il montre celle-ci parlant haut, et l'athéisme qui, sorti de ses profondes cachettes, ne murmure plus entre ses dents et ne parle plus à l'oreille, mais *ouvre la bouche haut et clair en blasphèmes exécrables contre Dieu.* Un contemporain de Garasse, religieux aussi, mais plus grave, et dont le caractère a une autorité qu'on ne sauroit récuser,

l'ami, le correspondant de Descartes, le père Mersenne, tout retiré qu'il est dans son couvent de l'Annonciade, près la place Royale, entend les mêmes blasphêmes et les dénonce. Dans ses *Commentaires sur la Genèse,* il s'en trouble, s'en préoccupe et dresse une liste des impies du temps, liste qu'il lui fallut supprimer dans les éditions suivantes. Mais ce n'étoit pas assez de traiter en passant de cette plaie, il lui consacre un livre spécial. « Voyant, dit l'auteur de sa vie, le père Hilarion de Coste, que l'impiété s'augmentoit en ce malheureux siècle, et que Dieu étoit grandement déshonoré par quelques jeunes libertins, il lui vint une forte inspiration de réfuter, en françois, leurs détestables maximes, comme il l'avoit déjà fait en latin, dans son *Commentaire sur la Genèse.* » C'est pourquoi il mit en lumière un livre divisé en deux parties. sous ce titre : *l'Impiété des déistes, des athées et des subtils libertins de ce temps, combattue et renversée de point en point par raisons tirées de la philosophie et de la théologie.* C'est presque le titre de l'ouvrage du père Garasse : la *Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps, combattue et renversée, etc.*

Le volumineux pamphlet du père jésuite parut la veille du jour où devoit se jouer la tragédie de la place de Grève; c'étoit comme le tocsin funèbre sonné contre le pauvre poète, avec les grelots de la folie. Mais avant de parler du livre, disons un mot de l'auteur dont le nom s'est déjà bien des fois rencontré sous notre plume. Garasse est bien l'esprit le plus falot, le plus grotesque qu'il y ait au monde, et cela avec les meilleures intentions, et sans que l'on puisse des extravagances de son imagination, rien conclure contre le fond solide et réel de sa piété.

Nous avons dit qu'il ne falloit point séparer Théophile de cette jeunesse émancipée sur laquelle il se modeloit; lui aussi le bon père, il faut le voir dans le milieu qui l'entoure. Successeur et héritier de ces prédicateurs de la ligue, dont les plaisanteries n'étoient pas encore oubliées, il nous faut lui pardonner les rires qu'il excite dans son auditoire, et penser qu'à quelques pas de

lui, l'ami de Saint-François-de-Sales, l'évêque de Belley, produit le même effet, et parlant, par exemple, de certains moines dont il veut railler la dévotion superstitieuse, dit qu'ils sont moins *crucifiés* que *cruchifiés*. Mais ce n'est point assez qu'avant d'arriver à la poésie, le burlesque règne dans la chaire évangélique, cette même chaire est en proie à la licence aristophanesque : on y nomme les choses et les gens par leur nom ; Théophile et ses compagnons y sont désignés, dénoncés ; quelquefois eux-mêmes font partie de l'auditoire, chuchotant, troublant le sermon par leurs murmures. Au sortir de l'église, le prédicateur retrouve sous le portail cette jeunesse accusée par lui, qui lui lance à son tour ses brocards. Tout cela n'est guère édifiant, et ce n'est point ainsi que les Bourdaloue et les Bossuet interpelleront, dans ces mêmes chaires, les successeurs de ces libertins; Théophile, du reste, n'étoit point attaqué dans toutes les chaires, tandis que Garasse s'acharnoit à le poursuivre. Ce même Camus, évêque de Belley, dont nous venons de parler, lui faisoit, au contraire, l'insigne honneur d'emprunter à ses poésies des passages dont il appuyoit ses sermons, et le poète de s'applaudir, en pensant que ces fleurs cueillies dans ses jardins, vont, grâce à cette transplantation, répandre leur odeur dans l'univers. Hélas ! l'univers s'est bien vite rétréci et fermé pour les sermons de Camus et pour les poésies de Théophile. Il n'en est pas moins singulier de voir les textes d'un des auteurs du Parnasse satirique cités, peut-être, à côté de ceux de Saint-Paul. Etoit-ce une espiéglerie que jouoit Camus à son rival le père jésuite? Tout cela, il faut l'avouer, ne tournoit qu'au profit du diable, et qu'à agrandir la seigneurie de ce dernier, que Garasse compare au pauvre état, en ce monde, de Jésus-Christ, qu'il appelle un cadet de Gascogne. Le cadet de Gascogne est devenu, de nos jours, dans un sermon célèbre, le premier gentilhomme du monde, et ce rapprochement, s'il n'incrimine point le père Lacordaire, excuse au moins le père Garasse.

Cette plaisanterie nous ramène au livre de la *Doctrine curieuse*, que nous avions un peu perdu de vue. Il faut avoir, je ne dis

pas lu, la tâche seroit difficile, mais au moins feuilleté cet ouvrage pour se faire une idée de la verve de Garasse quand il s'agit d'attaquer ses adversaires. Son imagination, après avoir épuisé tout le vocabulaire des injures, en crée de nouvelles contre les prétendus athées qu'il appelle *pécorissimes, pécorifiés, ventres ventrissimes* (ventres ventrissimi). Le Dante a effrayé ses contemporains, en affirmant qu'il avoit vu aux enfers certains personnages qui ne paroissoient vivants que parce que le Diable, ayant pris la place de leurs âmes, continuoit à leurs corps le mouvement et l'apparence de la vie. Eh bien, Garasse a créé un mot qui exprime bouffonnement cette pensée dantesque : *transsubstandiablés.* Et le bon Père, emporté par sa fougue, n'a pas assez de jugement pour sentir qu'il y a dans cette expression une allusion irrévérentieuse à l'un des plus saints mystères de la religion. Les noms que Garasse ramène le plus souvent sous sa plume sont ceux de Luther, *ce gros sanglier écumant,* de Calvin, de Bèze qu'il se permet de railler sur les cornes que lui a mises au front sa Candide, d'Érasme *ce thiercelet d'athéïsme,* de Charron, de Vanini ; mais c'est contre Théophile qu'il revient surtout à la charge, attaquant à travers les jeux de mots et les quolibets, le dérèglement de sa vie et les impiétés de son Parnasse satirique, où sont indignement parodiés, selon lui, *le Magnificat, le Libera me, le Sursum corda.* Le livre du Père jésuite a cela de précieux qu'en faisant la part des exagérations, il nous donne une peinture assez vraie de la vie du poète et de ses contemporains. Nous les voyons livrés à leurs passions, hantant les cabarets de *la Pomme de Pin* et *du Cormier.* Nous savons le nom que porte leur confrérie, la Confrérie *des bouteilles,* et qu'elle se réunit quelquefois dans une petite chapelle située en l'île du Pont de bois (l'île Saint-Louis). Une fois entre autres, le jour des Innocents, de l'année 1622, des refrains impudiques y furent chantés parmi des scènes d'ivrognerie, sans doute à l'imitation des anciens divertissements qu'on célébroit ce jour-là ; mais les folies de nos jeunes épicuriens n'avoient rien d'innocent. Nous adresserions volontiers à

Garasse la question qu'on lui fit en son temps : Comment étoit-il si bien instruit de tous ces scandales? Je n'en sais que trop, nous répondroit-il avec un accent de conviction; plût à Dieu que je n'en susse que la centième partie, et ne fusse pas si savant!

Comme s'il n'avoit pas suffi de ces graves accusations, Garasse amasse contre Théophile tout un menu fatras de peccadilles et de chicanes misérables. Les poëtes dont l'âme mobile est quelque peu à la merci de la pluie et du beau temps, ne sont pas obligés d'avoir la force d'un Pascal qui disoit : J'ai mon soleil ou mon brouillard en moi. Le soleil et le brouillard du dehors influent sur leurs dispositions, et font une partie de leur bonne ou de leur mauvaise humeur. « Quand il pleut, je suis assoupi et presque chagrin; lorsqu'il fait beau, je trouve toutes sortes d'objets plus agréables. » Ainsi parle Théophile, et Garasse, à cet aveu d'un effet naturel de tempérament, de crier à l'impiété, au matérialisme. Un autre jour, le poëte se rendit plus coupable encore; ce n'étoit plus sur le chapitre de la pluie, mais sur un chapitre qui se rattache au premier, celui des manteaux que la pluie rend nécessaires, et dont, malgré cette nécessité, les poëtes ont souvent faute si l'on en croit Regnier :

Là, grâce à Dieu, Phœbus et son troupeau,
Nous n'eûmes sur le dos jamais un bon manteau.

Par suite du bon accueil que la cour faisoit à Théophile, ces vers de Regnier recevoient un démenti. Ma muse, dit le poëte, n'a souci de rien :

On me souffre au coucher du roy,
Et Phœbus tous les jours chez moy
A des manteaux doublés de panne.

Ces manteaux doublés de panne étoient les vêtements d'hiver des bourgeois de Paris : jugez s'il n'y avoit pas de quoi faire

tourner la tête à un poëte des bords de la Garonne. Donc, sous ce manteau, dont la douce chaleur se communique à ses épaules et s'étend autour de son cœur, Théophile-Phœbus se sent pris d'un accès de verve et de bonne humeur (c'étoit le cas d'être joyeux malgré le brouillard et la pluie), il marche à grands pas dans sa chambre que l'on va tapisser, devant sa table chargée d'hypocras fait avec de l'ambre, et, regardant le ciel par sa fenêtre, il nargue cette destinée qui ne lui avoit pas dit son dernier mot :

Mon ame incague les destins.

Les destins ne se mettoient guère en peine d'être incagués par Théophile; mais Garasse, qui en ce moment, sans doute, passoit sous la fenêtre où s'excrimoit le poëte, entendit le blasphème et en prit note. Dans son livre accusateur, il n'ose rapporter et marque par des points le mot qui l'a scandalisé. Autre sujet de querelle auquel on ne se fût pas attendu : le pauvre banni s'étant avisé, dans une ode au roi où il demandoit son retour, de se comparer à Job et de trouver que cet homme de bien avoit accusé le ciel d'injustice pour un moindre mal que le sien, Garasse taxa d'irrévérence cette réflexion qui à coup sûr manquoit de justesse, puisque Job, au lieu d'accuser le ciel d'injustice, se résigna, au contraire, et bénit la main qui le frappoit. Étoit-ce un si grand crime que de manquer en ce point à l'exactitude? et la réputation de Job n'est-elle pas assez bien établie pour n'avoir rien à souffrir de cette étourderie? Quant à ce qui est du crime d'irrévérence à l'égard du saint personnage amené mal à propos en scène, essayons de venger un peu Théophile et de prendre en son nom une revanche contre le bon Père. L'occasion s'offre ici d'elle-même et nous ne voulons pas la manquer. Nous voulons bien traiter Garasse avec indulgence, mais nous n'avons point promis de ne jamais égayer nos lecteurs à ses dépens. Disons donc qu'en une certaine préface d'un petit volume composé pour sa propre apologie, il fait très cava-

lièrement intervenir Job et sa femme que plus cavalièrement encore il déclare ne pas vouloir épouser. Cette femme du saint patriarche, c'est la Patience qui « *après avoir enseveli Job, son cher mari, a demeuré veuve l'espace de plusieurs siècles et n'a pu trouver de mari au monde que Jésus-Christ, notre maître.* » Vous voyez que Garasse, en fait d'irrévérence enjouée, l'emporte encore sur Théophile. Il seroit, en effet, bien téméraire d'oser, après deux premiers maris, dont le second surtout est si considérable, se mettre sur les rangs pour épouser leur veuve. N'osant aspirer au titre d'époux, il se borne auprès d'elle à celui de serviteur.

Puisque voici Job sur la scène, et que nous sommes en train de nous égayer, qu'une petite digression nous soit ici permise pour faire remarquer de quelle singulière façon sa destinée étoit d'être mêlée à la littérature. Quelques années plus tard, Benserade alloit le faire intervenir dans un sonnet, et lui recruter dans les ruelles un parti, les jobelins. Job présenté à l'hôtel des plus illustres précieuses, craignant qu'elles ne soient pas émues de ses maux, et derrière lui son introducteur, M. de Benserade, approuvant sa crainte, et trouvant qu'en effet, puisqu'il peut parler de ses maux, il en est de plus misérables que lui, la froide galanterie a-t-elle jamais rien imaginé de plus ridicule? Le ton une fois donné se continua de proche en proche. A quelques années encore de distance, un courtisan exilé, avant de faire le récit de sa disgrace, cherche quels illustres malheureux il peut s'associer, et a la malencontreuse idée d'ouvrir sa liste par Job dont il fait un gentilhomme, seigneur de la terre de Hus, comme lui l'était de Bussy, Chaseu et autres lieux. Nous n'en avons point fini avec notre digression : sait-on, une fois qu'on s'est jeté dans les sentiers, quand on retrouvera le grand chemin? Voici qu'à son tour Sancho Pança s'égaie aux dépens du saint patriarche. Un jour, causant de son histoire avec don Quichotte, il dut choquer l'esprit sérieux de son maître par cette réflexion plaisante que le Diable qui ôte au saint homme ses richesses, ses troupeaux, ses enfants, se garde bien, il s'en-

tendoit trop à faire le mal pour cela, de lui ôter sa femme. Que don Quichotte cependant ne se scandalise pas du propos de son écuyer. Cette même pensée, nous la trouvons, qui le croiroit? dans saint Augustin. Cette circonstance est elle-même plus plaisante que la plaisanterie de Sancho. C'est ici comme chez Nicolet, de plus fort en plus fort. L'un des plus beaux et des plus religieux ouvrages de saint Augustin, ses *Énarrations* sur les psaumes, ont donné lieu à notre découverte. Voici les expressions du saint docteur : Job a tout perdu, le voici sans richesses, *solus à facultatibus;* sans famille, sans enfants, *solus à familia, solus à filiis;* il ne lui est resté que sa femme, *uxore sane relicta.* Vous autres bonnes gens, comme diroit La Fontaine, croyez que le Diable en a agi ainsi par pitié, *misericordem putabis Diabolum qui ei reliquit uxorem.* Oh! que vous n'y êtes pas! Connaissant comme il fait la femme depuis Ève, et pour l'avoir pratiquée la première, *noverat per quem deceperat Adam.* Le Diable laisse à Job la sienne, non pour consoler, mais pour accroître ses maux, *non mariti consolatricem, sed suam adjutricem*, c'est-à-dire comme auxiliaire de lui Satan. Certes, voici bien la pensée de Sancho dans un Père de l'Église; mais, ô ami Pança! vous n'avez pas été la chercher si loin, et il n'y a pas à vous accuser de plagiat, mais à appliquer ici cet adage que les beaux-esprits se rencontrent, car, sous votre rude écorce, vous êtes vous aussi un bel-esprit, grâce à Cervantes qui vous a soufflé votre rôle. Vous le voyez, lecteur, le péché de Théophile est le péché de Garasse, le péché de Bussy, le péché de Benserade, le péché de Sancho Pança, le péché de saint Augustin enfin! Quel motif pour être indulgent et pardonner à tout le monde! Quant à Job ainsi travesti, ainsi mêlé à toutes les futilités de la littérature, nous le plaignons sincèrement, et croyons que c'est dans ces circonstances bien plus que dans le récit de la Bible qu'il faut aller chercher ses véritables infortunes.

Des infortunes de Job, revenons à celles de Théophile. Le malheureux fugitif, traqué par ses ennemis, après quelque sé-

jour dans sa retraite accoutumée de Chantilly, s'étoit dirigé vers la frontière de Picardie. Il erroit depuis quelque temps, de village en village, aux environs du Catelet, lorsqu'il prit le parti de se réfugier dans cette citadelle. Dans ce dessein, il quitta les bois qui ne pouvoient plus le dérober aux poursuites des archers. Il étoit à cheval, avoit derrière lui sa valise, et étoit accompagné de son petit laquais Lapauze. A l'aide des papiers et documents contemporains, notre imagination peut le suivre jusqu'au dénouement de son aventure. Nous le voyons, dans la prévision des périls qui l'assiégent, interroger des paysans pour savoir s'il n'y a pas quelque sentier détourné et couvert qui lui puisse faire éviter le grand chemin. La réponse n'est point favorable. Il y a bien des sentiers, mais sans guide il se perdroit, et les paysans lui conseillent de suivre la grande route. Ces mêmes paysans, interrogés quelque temps après par les archers, leur révèlent le secret des inquiétudes du poëte, et sur cet indice, aussi bien que sur son signalement, les archers ne doutent plus qu'ils ne soient près d'atteindre leur proie. Ils se pressent et arrivent au Catelet au moment où Théophile venoit d'y entrer. Le gouverneur, sommé de le livrer, après quelque hésitation, cède aux menaces, et donne au prévôt la permission d'entrer et de faire lui-même les recherches qu'il voudra. Théophile s'étoit réfugié dans une casemate où les archers entrèrent portant des lanternes; mais telle étoit la profonde obscurité du souterrain qu'il fallut allumer des brandons de paille, et c'est à cette clarté sinistre que le pauvre poëte fut reconnu, déclaré prisonnier au nom du roi, et amené devant M. de Caumartin qui l'attendoit à la porte de la casemate.

On connoît la suite de cette triste histoire : Amené à Paris, enfermé dans le cachot de Ravaillac, Théophile y languit six mois au bout desquels il comparut devant ses juges. Sa piété, malgré les témoignages qu'il en avoit donnés, étoit toujours suspecte, et il lui fut allégué qu'on le tenoit pour un homme qui ne croyoit autre Dieu que la nature. A cela il répondit qu'il alloit à la messe, qu'il se confessoit et communioit. On peut

lire dans son *apologie au roi* le récit de son interrogatoire dans la salle Saint-Louis, et toute la suite du procès dont l'issue fut que cette fois les juges voulant et croyant user d'indulgence commuèrent la première condamnation en un bannissement.

Bien que les œuvres de Théophile soient dans toutes les mains et que chacun s'en puisse former une opinion, nous en voulons dire notre petit mot, sans quoi lui-même qui a peut-être sur le cœur ce que nous avons insinué d'une certaine exagération qu'on met à l'admirer aujourd'hui, seroit tenté de nous ranger parmi ses ennemis. Nous avouons donc lui reconnoître un talent très-réel; seulement il nous semble qu'on s'est quelquefois mépris sur la nature de ce talent en le vantant comme lyrique ou descriptif. Théophile nous paroît réussir bien mieux dans la satire ou l'épître familière que dans les genres qui demandent de l'enthousiasme et de l'élévation. Quelquefois, pour la verve facile et l'enjouement, il a un air de parenté avec Regnier comme dans le passage souvent cité sur Malherbe et son école. Nous croyons même qu'on pourroit établir quelque comparaison entre lui et Boileau. Ces vers :

A qui ne sait farder ni le cœur ni la face
L'impertinence même a souvent bonne grâce.

nous font souvenir de celui-ci :

Chacun pris en son air est agréable en soi.

On pourroit citer chez Théophile beaucoup de traits de cette poésie moraliste et sententieuse. Ses élégies offrent aussi de très agréables details, marqués du même cachet de naturel et de simplicité. Qu'on relise celle où il invite Chloris à l'accompagner dans le midi, lorsqu'il alloit sur les pas du roi revoir les bords de la Garonne, belle occasion pour sa maîtresse de connoître la patrie de son amant.

Là tu verras un fond où le paysan moissonne
Mes petit revenus sur le bord de Garonne.

Il y parle de son humble logis assis entre le fleuve et des rochers,

Mais afin que mon bien d'aucun fard ne se voile,
Mes plats y sont d'étain et mes rideaux de toile.

Philémon n'eût pas mieux parlé de sa chaumière devant Baucis. Théophile n'étoit pas Philémon, et Chloris ne goûtoit probablement pas beaucoup les plats d'étain et les rideaux de toile. Le poète continue à décrire son manoir :

Un petit pavillon dont le vieux bâtiment
Fut maçonné de brique et de mauvais ciment
Montre assez qu'il n'est pas orgueilleux de nos titres;
Ses chambres n'ont planchers, toits ni portes ni vitres
Par où les vents d'hiver s'introduisant un peu
Ne puissent venir voir si nous avons du feu.

A cette élégie en succède une autre écrite au bord de ce fleuve qu'il a revu et adressée à cette même Chloris qui ne l'a point suivi dans son voyage. Aussi le poète dont l'amour s'est un peu refroidi lui déclare franchement qu'il lui préfère les charmes d'un beau jour, d'une prairie, d'une fontaine, le plaisir de voir les flots de la Garonne, et de se promener dans son île sous *la paisible fraîcheur de ses ombrages noirs.* Couronnant cette belle déclaration par un adieu cavalier, reçois, lui dit-il,

Ces vers où je n'ai pris aucun soin de te plaire.

J'aime mieux Théophile avouant ainsi son indifférence à Chloris, qu'exprimant sa prétendue passion avec emphase et ridicule, et menaçant d'avalanches les habitants des vallées des Pyrénées par une raison que les naturalistes et les géologues n'eussent jamais soupçonnée, celle des feux de son amour plus puissants que ceux du soleil pour faire fondre les neiges amas-

sées dans les montagnes. La même cause, lors de son passage en Angleterre, menaça la mer d'un grand danger, son cœur ayant assez de feux pour en sécher et en absorber les flots. Avec de pareils effets de l'amour, il ne faudroit pas recourir à un miracle pour expliquer le passage de la mer Rouge par les Hébreux; il eût suffi dans leur armée d'un seul poète amoureux.

S'il est facile de rencontrer le recueil des poésies de Théophile, celui de ses lettres publié après sa mort par son ami Mairet, est beaucoup plus rare. Ce volume mentionné avec dédain par l'abbé Goujet n'en offre pas moins quelque intérêt; il n'y faut pas chercher des détails bien intimes sur les sentiments et le caractère du poète. Ces lettres, dont une partie est écrite en latin nous révèlent plutôt sa vie extérieure que ses pensées, et nous le montrent tantôt errant d'asile en asile, attendant pour sortir l'heure des hiboux et des chauve-souris, tantôt jouissant de sa solitude de Chantilly qu'il prie ses amis de venir égayer. « Venez dans mon ermitage de Chantilly, où j'use plus de fruits de vigne que de racines d'herbes, et si vous n'êtes de mauvaise humeur, vous y pourrez passer quelques jours sans ennui; que si ce n'est avec autant de silence que dans les fameux déserts de la Thébaïde, ce sera peut-être avec autant de repos et d'innocence (« Prends garde, pauvre Théophile, Garasse ne goûte point ce rapprochement que devroit faire excuser ce qui suit :). J'ai fait un cuisinier tout neuf pour vous traiter, et compose tous les jours moi-même des ragoûts; c'est-à-dire que vous y mangerez plus de sonnets que de bisques. » Des sonnets! c'est un peu une nourriture de Thébaïde et d'anachorète. Maynard lui-même, un poète de sonnets, n'eût point agréé cette invitation, lui qui s'écrie quelque part : Vive la France pour les ragoûts et pour les bisques! Mais ce n'est point la cuisine de Théophile que nous voudrions connoître, il nous seroit plus précieux de savoir de quels sentiments il nourrissoit son âme, et quel étoit, sous le rapport religieux par exemple, ce poète qu'avoit fait condamner au feu

sa renommée d'impie et d'esprit fort. Né huguenot, converti au catholicisme, il avoit prétendu convaincre ses ennemis de la sincérité de sa conversion. Il se confessoit aux pères jésuites et fréquentoit les églises. Dans sa prison, il avoit demandé un chapelet. L'auteur du *Parnasse satyrique* récitant le rosaire! Cela paroît assez singulier. Il seroit peut-être difficile de discerner ici le mélange de la sincérité et de l'hypocrisie. Nous croyons qu'en analysant l'incrédulité de Théophile, on ne trouveroit pas qu'elle eût des racines bien profondes. L'esprit est le siége ordinaire et le lieu de naissance du doute : ce n'est que par contagion et voisinage que le cœur en est affecté. Beaucoup de personnes pieuses tiennent à intervertir cet ordre et font naître l'incrédulité dans le cœur d'abord. Ces personnes, dont la foi n'a jamais chancelé, ont besoin de s'expliquer ainsi ce qui autrement leur paroît inexplicable. Il n'en est pas moins vrai qu'en fait de dogmes religieux, c'est l'esprit qui fait les objections. Les choses ont dû se passer ainsi chez Théophile. Seulement il avoit plus de force dans l'imagination que de profondeur et de solidité dans le jugement. Et voici, en pareil cas, ce qui arrive : les raisons nées de l'esprit ont à traverser l'imagination, et dans ce vaste pays plein de chimères, les pauvres raisons sont sujettes à se troubler et à s'effrayer des fantômes qui se dressent sur leur chemin. En cet état, qu'y a-t-il d'étonnant qu'on aille trouver les pères Séguirand et Athanase, qu'on leur demande à se confesser, qu'on assiste au sermon? Ces pensées salutaires doivent venir plus facilement encore en prison, si l'on songe au motif de persuasion qui se tire du besoin d'assurer sa vie et de recouvrer sa liberté. Théophile, s'il y a à l'accuser d'hypocrisie, est assurément plus excusable à la Conciergerie que Voltaire ne le sera un siècle plus tard à Ferney. Sans réfuter ce soupçon d'hypocrisie, les lettres du poète tendroient plutôt à l'affoiblir et à le faire révoquer en doute. Il y parle de son assiduité à ce qu'il appelle le devoir de la bonne conscience. Il est tel billet qu'il date dévotement *de l'année de l'enfantement de la Vierge*. Ecrivant à un évêque, dont les con-

seils et les instructions l'avoient aidé à devenir homme de bien, il va jusqu'à le rassurer sur les exagérations dont on pourroit l'accuser, lui Théophile, au sujet de la piété. Il veut se borner à ne point passer pour profane, n'encourant pas le danger d'être regardé comme superstitieux. Ce qu'il écrit à son ami Lhuilier est on ne peut plus explicite : le *zèle de la piété catholique* s'allume en moi de jour en jour. Aller chaque jour aux autels pour fléchir mon cœur et mes genoux, me devient un vrai plaisir ; en un mot, je suis vraiment Théophile. Il prétend ainsi recouvrer son nom qu'on lui avoit fait perdre, disant qu'il ne lui appartenoit que par antiphrase.

A force de médire, ils m'ont débaptisé.

Mais une lettre très remarquable dans la question qui nous occupe, c'est celle qu'il écrit à son frère, resté fidèle à la religion, et qui, pour la défendre, avoit pris part aux derniers soulèvements des réformés. Après un hommage rendu à sa valeur, dont il ne blâme que l'emploi, il ose assez compter sur la vivacité de son esprit pour croire qu'il se désabusera d'une doctrine qui est moins la sienne que celle de sa nourrice et de ses maîtres, et que l'habitude lui a inculquée plus que la persuasion... « C'est assez de cruautés de part et d'autre, rentre dans ton repos, et pour ce qui te reste à vivre, dors sur tes lauriers.... Est-il besoin de mon exemple pour te faire renoncer à une religion insensée ? Considère, je t'en prie, quelle est la foi de tes chefs, que la piété dont ils font profession n'est que fard. Toi, mon frère, à qui Dieu a donné un si vif esprit, il est honteux que tu t'ensevelisses dans cette obscurité plébéienne. (Où est le temps où le calvinisme étoit la religion de l'aristocratie ?) Applique seulement la pointe de ta vue : cette nuée de l'herésie est si légère et si mince, qu'elle ne peut arrêter celui qui l'envisage résolument. » La lettre de Théophile ne roule pas toute sur ce sujet sérieux : il entre, en terminant, dans des détails de ménage et de famille, s'informant si leur laboureur

Daniel a une bonne récolte, et s'il a pu la recueillir et la défendre contre ses voisins au milieu des désordres de la guerre. Qu'a produit le blé? Qu'espère-t-on de la vendange? Notre sœur se porte-t-elle bien? grille-t-elle toujours de l'envie de se marier? Il y a de la malice dans cette question. Après la sœur vient la belle-mère. Notre belle-mère (Noverca) est-elle toujours méchante? tousse-t-elle toujours? Cette dernière interrogation trahit peut-être une espérance.

Oh! que si cet hiver un rhume salutaire....

Théophile eût bien été capable de trouver et de continuer ce vers de Boileau. Mais nous n'en avons pas fini avec les questions relatives à Boussères. Le poète demande si la servante va bientôt accoucher, et toutes ces nouvelles et bien d'autres, il veut que son frère les lui transmette en vers gascons; « et si quelqu'un de nos amis est mort, écris-le-moi dans le même style afin que le deuil ne soit pas sans consolation. Beau privilége des vers gascons, qui les recommande à tous les faiseurs d'épitaphes et d'oraisons funèbres. Théophile était-il de l'humeur de M. Shandy? Mettoit-il sur la même ligne un malheur propre à être mis en vers et en vers gascons et une bonne nouvelle qui ne se fût point accommodée de cet arrangement poétique?

Mais continuons la revue des lettres du recueil posthume; une des plus intéressantes est celle qu'il adresse au très docte Pitard, auteur d'un livre de philosophie morale, avec lequel il avoit eu l'altercation que rapporte Tallemant. Les bons rapports étoient apparemment rétablis entre eux, puisque le poète lui demande de le diriger dans l'étude qu'il se propose de faire de la philosophie. Le moment n'étoit pas mal choisi pour un pareil projet; c'étoit le temps où Descartes jetoit dans le secret les fondements de sa doctrine; et Théophile, sans bien se rendre compte de ce mouvement intellectuel, avoit vaguement entendu parler d'une secte de raisonneurs qui prétendoient renverser

tout l'édifice des stagyrites, édifice qui devoit lui importer peu. Cependant cet esprit, trop émancipé peut-être sur d'autres points, se montre ici timide, réservé.

Cette lettre, aux intentions sérieuses et raisonnables, écrite l'année de sa mort (1626), est datée du château de Selles, en Berry, où il jouissoit de l'hospitalité du comte de Béthune. Des bâtiments magnifiques, de beaux et agréables jardins, des eaux courantes, et, par-dessus tout cela, l'esprit cultivé du comte; tout se réunissoit pour rendre au poète son exil plus agréable que celui d'Ovide. Ce comte de Béthune, frère puîné du grand Sully, étoit un seigneur de marque qui avoit été employé dans de grandes ambassades, notamment à Rome, d'où il avoit rapporté une quantité d'objets qui formoient chez lui une curieuse galerie. Il y avoit quelque mérite à Théophile de s'enquérir des systèmes de philosophie dans ce beau château, où il eût pu, tout naturellement, et si ce n'avoit été le souvenir encore récent de ses malheurs, s'en tenir au système que formula plus tard l'illustre Pangloss, que tout étoit pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, et qu'il n'y avoit rien de plus agréable que de se promener sous de beaux ombrages, au bord des eaux limpides du Cher, et de retrouver le soir la conversation du comte, et aussi sa table servie avec cette élégance qui produit la volupté sans gourmandise, et la satiété sans dégoût. Sans doute ses velléités philosophiques ne l'empêchoient pas d'apprécier ces choses, et en attendant que le docte Pitard lui indiquât un guide à suivre, nous soupçonnons qu'il continuoit à se laisser aller tout doucement à cette bonne mère nature dont on l'accusoit de trop favoriser les penchants.

L'épicurisme, voilà en somme ce qui reste sous les apparences catholique ou philosophique de Théophile, et s'il eût vécu plus longtemps, on peut imaginer ce qu'eût été sa vieillesse, par ce que fut celle de son disciple et ami, Des Barreaux, que l'on vit au milieu de son libertinage donner des marques extérieures de religion, allant, ainsi que ledit Boursaut, aujourd'hui aux Capucins et demain aux Minimes, et invoquant dans la

maladie le Dieu que la santé lui faisoit oublier. Même il eût pu en expiation des poésies impies de sa jeunesse, faire quelques beau sonnet sur le sang de Jésus-Christ.

Cette fin de carrière que nous imaginons, lui fut épargnée. Ces jours passés en Berry furent presque les derniers de sa vie. Revenu à Paris chez le duc de Montmorency, il y tomba bientôt malade d'une fièvre quarte que ne put supporter son tempérament, peut-être affoibli par la douleur et le long séjour de la prison. Il mourut le 26 septembre 1626, à l'âge de 36 ans, après avoir, dit le père Niceron, reçu tous les sacrements de l'église. Son corps fut mis dans le cimetière de Saint-Nicolas-des-Champs, église contiguë à l'ancienne abbaye de Saint-Martin. En vain avoit-il espéré de reposer dans sa terre natale, au bord du fleuve témoin de ses premières inspirations.

Nous avons dit que Théophile auroit pu faire le célèbre Sonnet : *Grand Dieu, tes jugements*, etc., En voici un qui a le même cachet théologique et que nous croyons être de lui. Du moins le trouvons-nous à la fin d'un exemplaire de ses œuvres (édition de Rouen, 1628), écrit d'une orthographe et d'une écriture contemporaines. La même main a écrit au-dessous du sonnet le quatrain pris du Ménagiana, sur la comparaison d'une femme au soleil. Nous ne sachions pas que ce sonnet soit dans aucun recueil de ses œuvres, ni qu'il ait été imprimé quelque part.

Loger en tant de lieux une mesme substance,
Qui ne monstre accident qui ne soit emprunté;
Faire qu'un corps n'ayt point d'espace limité,
Et sans rien altérer convertir une essence.

Comme ce sont effects de la toute puissance,
Je luy rends cettuy-cy de mon infirmité,
C'est que je le prends mieux avec la volonté,
Que je ne le comprends avec la cognoissance.

J'abbaisse ma raison pour élever ma foy,

Dieu qui sçait comme il donne et comme je reçoy,
Au mérite tardif rend la grâce soudaine.

O mystère profond issu de ses propos!
Il emprunte mon corps pour endurer ma peine,
Et me donne le sien pour causer mon repos!

Théophile composa peut-être ce sonnet, si tant est qu'il soit de lui, au sortir de quelque conférence avec le père Athanase, ou après avoir, selon son expression, satisfait au devoir de la bonne conscience.

VICOMTE DE GAILLON.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

VOLTAIRE ÉTOIT-IL COMPLÉTEMENT ÉTRANGER A LA PUBLICATION DES MÉLANGES PUBLIÉS SOUS SON NOM?

Il est enfin possible de jeter quelque lumière sur cette question si longtemps controversée, et que les bibliographes n'avoient pu résoudre faute d'un témoignage authentique. On n'en avoit pas d'autre à invoquer, en effet, que les assertions de Voltaire, passablement intéressées et souvent calculées, si l'on en juge par l'anecdote relative au *Dictionnaire Philosophique*.

Ce livre, condamné, proscrit, brûlé, faisoit un chemin prodigieux; — six éditions parurent dans l'espace de trente ou quarante jours — Voltaire n'y avoit pas mis son nom, et, par surcroît de précautions, afin de faire une fois pour toutes perdre la piste à la police, sachant d'ailleurs que celle-ci portoit l'ardeur des recherches jusqu'à violer le secret des lettres, il écrivoit ou faisoit écrire à tous ses familiers des suppositions destinées à détourner les soupçons.

On a des lettres de lui par lesquelles il supplie des amis de faire parvenir jusqu'à son désert des volumes de ce fameux

Dictionnaire dont on lui parle sans cesse, qu'il brûle de pouvoir lire et qu'il ne sait où se procurer.

Les volumes de *Nouveaux Mélanges*, qui paroissoient sous le voile de l'anonyme, ont donné lieu à toutes sortes de discussions auxquelles le savant M. Quérard avoit mis sagement un terme. « Ils se composoient successivement, dit-il dans son précieux ouvrage, des opuscules, soit en vers soit en prose, publiés par Voltaire dans l'intervalle d'un volume à l'autre. Dans ces volumes de *Nouveaux Mélanges,* il s'est glissé des pièces qui ont été désavouées par Voltaire. Parmi ces pièces désavouées, il en est qui sont de lui, par exemple, les *Peuples au Parlement* ; il en est dont il n'est pas l'auteur, par exemple, le *Catechumène*, qui est de Bordes. »

« Voltaire étoit-il complétement étranger à la publication de ces volumes? étoit-ce à dessein qu'il y laissoit ou faisoit insérer des pièces étrangères pour donner ainsi plus de poids aux désaveux que la prudence lui conseilloit de faire de certains écrits? Chacun selon sa disposition portera son jugement. »

La bienveillante courtoisie de M. l'éditeur a mis à notre disposition l'un de ces volumes de *Nouveaux Mélanges :* il nous permettra de porter un jugement plus sain et mieux fondé que celui qui reposeroit uniquement sur notre disposition à l'égard de Voltaire.

Voici la copie exacte du titre de cette curieuse pièce bibliographique et de la note manuscrite dont il est accompagné. La lecture seule en doit suffire pour édifier le lecteur sur l'importance de ce document :

NOUVEAUX MÉLANGES
PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES, CRITIQUES,
ETC., ETC.
DIXIÈME PARTIE.
1770.

Faux et impertinents
recueillis par un polisson
que je désavoue et que je trouve
très ridicule.

Les mots en italiques sont de l'écriture ferme, hardie et toujours si nette de l'auteur du *Dictionnaire Philosophique* et sont signés : VOLTAIRE.

Ce livre, qui provient de la Bibliothèque de Ferney, va trancher la question qui forme le titre de cette notice.

Rien ne prouve que Voltaire n'ait jamais désavoué des pièces sorties de sa plume, dans le but de donner le change à ses adversaires ou à ses ennemis ; mais il est évident, d'un autre côté, qu'on a publié, sans sa participation ou du moins sans son consentement et à son insu, des œuvres dont il étoit l'auteur, mêlées à des pièces contrefaites ou absolument apocryphes.

Le volume que j'ai sous les yeux en offre la preuve palpable; il renferme la tragédie de Sophonisbe, la collection d'anciens évangiles et cinquante-trois autres morceaux, tant en prose qu'en vers, parmi lesquels on en compte vingt, outre le titre, accompagnés en marge de notes manuscrites ou de désaveux tracés de la main de Voltaire.

Lorsque l'illustre vieillard feuilleta ce recueil, la première pièce qui éveilla son ressentiment — c'est la troisième des poésies — fut une petite épître à M. B., qui lui avoit envoyé des vers de Gentil-Bernard. Il la barra avec colère : il y avoit là de quoi se fâcher, en effet ; car il eût été difficile de prêter à un plus spirituel versificateur une plus fade et plus plate production. Par surcroît de perfidie, l'éditeur y avoit glissé — sous l'apparence d'une modestie pleine de bonhomie — une petite méchanceté à l'adresse de l'auteur supposé, n'oubliant pas d'y faire intervenir, afin de donner sans doute plus de poids à son œuvre d'iniquité, le nom d'une admiratrice authentique de sa victime.

Voici la pièce *in extenso* :

De ton Bernard
J'aime l'esprit ;
J'aime l'écrit
Que de sa part
Tu viens de mettre
Avec ta lettre :

C'est la peinture
De la nature ;
C'est un tableau
Fait par Watteau.
Sachez aussi
Que la Déesse (1)
Enchanteresse
De ce lieu-ci,
Voyant l'espèce
Des vers si courts
Que les Amours
Eux-mêmes ont faits,
A dit qu'auprès
De ces vers nains,
Vifs et badins,
Tous les plus longs
Faits par Voltaire
Ne pourraient guère
Etre aussi bons.

Le nº 7 est un quatrain adressé à M. de la Harpe à l'occasion du compliment que celui-ci avoit écrit pour Voltaire, à propos de son théâtre.

L'auteur annotateur l'a laissé passer sans observations, et pourtant il offre une particularité remarquable.

Ce quatrain est ainsi conçu :

Des plaisirs et des arts vous honorez l'asile ;
il s'embellit de vos talents :
C'est Sophocle dont le printemps
Vient couronner de fleurs la vieillesse d'Eschyle.

Les éditions modernes des œuvres de Voltaire ont changé les deux derniers vers :

(1) Mme du Châtelet.

C'est Sophocle dans son printemps
Qui couronne de fleurs la vieillesse d'Eschyle.

La première forme me paroît plus poétique et plus noble, et je me plais à croire que c'est là la bonne, n'en déplaise à MM. les éditeurs, puisque Voltaire, par son silence, a semblé l'adopter.

Le n° 8 est une épître à Voisenon au sujet d'*Isabelle et Gertrude.*

Voltaire explique par une note qu'il a fait ces vers pour féliciter le galant abbé de ce qu'il a fort joliment tourné ce conte en opéra comique. Puis il indique par des *tirets* que les douze vers qui compose ce madrigal doivent être coupés en trois quatrains.

Le n° 9 est un petit morceau de douze vers *au roi de Danemarck, qui avoit envoyé une somme pour les* MALHEUREUX *Sirven.* Voltaire a effacé l'épithète *malheureux* et ajouté après le nom Sirven ces mots : « Accusés de parricide comme les Calas. »

La pièce suivante a pour titre :

« A M. de Chauvelin, sur cette jolie pièce qu'il appeloit ses péchés. »

Voltaire l'a corrigée ainsi :

« A M. le *marquis* de Chauvelin, sur cette jolie pièce *de vers* qu'il appeloit *les sept* péchés *mortels.* »

Il désavoue complétement le n° 12, intitulé :

« Sur le mariage du fils du doge de Venise avec la fille d'un ancien doge. »

Cette pièce désavouée se trouve dans les différentes éditions des œuvres complètes de Voltaire.

Il en est de même des vers suivants adressés à Mme du Boccage :

J'avais fait un vœu téméraire
De chanter un jour à la fois
Les grâces, l'esprit, l'art de plaire
Etc., etc.

Ces vers ont été reproduits aussi dans les éditions des œuvres.

Le n° 14 est intitulé « Réponse. »

Voltaire a effacé le mot et l'a remplacé par les suivants :

« Lettre en vers de M. de Voltaire, sur ce que le général des capucins l'avoit agrégé à cet ordre en reconnaissance de quelques services qu'il avait rendus à ces moines. »

Tout le monde connoît ces vers célèbres :

Il est vrai, je suis capucin,
C'est sur quoi mon salut se fonde.
Etc., etc.

Wagnière a écrit à ce propos que « Voltaire faisant beaucoup de bien aux capucins de Gex, leur père temporel lui apporta, en 1769, des lettres patentes signées du général de l'ordre, don Amato Lamballa (Aimé de Lamballe), qui lui conféroient le titre de révérend père capucin sous le nom de fils spirituel de Saint-François. »

Ce récit d'un homme qui vivoit dans l'intimité de Voltaire, et l'assertion de Voltaire lui-même que je viens de rapporter, démentent suffisamment l'anecdote colportée par les commentateurs : que Voltaire croyant avoir à craindre la vengeance des Capucins, eut l'ingénieuse idée de solliciter la faveur d'être admis dans leur confrérie.

C'est à l'occasion de sa capucinerie honorifique, qu'il écrivoit un jour à M. d'Argental : « Vous voyez bien que je suis le soutien de l'Église. »

Non loin de cette épître aux Capucins, nous trouvons une « Exhortation villageoise au curé de C. D. » Nous ne nous rappelons pas avoir jamais lu dans les poésies de Voltaire cette joyeuse facétie pleine de traits et de sel vraiment attique.

L'auteur annotateur a rayé le titre énoncé plus haut et l'a remplacé par cette notice explicative :

« Fragment d'une fête donnée à Court-Dimanche, près de

Fontainebleau, aux noces du marquis de Monconseil et de Mlle de Curzey; le curé étant ivre, on lui persuada qu'il alloit mourir; on lui fit cette exhortation, après quoi on lui chanta des couplets et on dansa autour de lui. C'était en 1724. »

Cette pièce de la jeunesse de l'auteur est peu connue; la voici :

Curé de Courtdimanche et prêtre d'Apollon,
Que je vois sur ce lit étendu tout du long,
Après avoir vingt ans, dans une paix profonde,
Enterré, confessé, baptisé votre monde,
Après tant d'*oremus* chantés si plaisamment,
Après cent *requiem* entonnés si gaîment,
Pour nous, je l'avoûrai, c'est une peine extrême
Qu'il nous faille aujourd'hui prier Dieu pour vous-même.
Mais tout passe et tout meurt, tel est l'arrêt du sort :
L'instant où nous naissons est un pas vers la mort!
Le petit père André n'est plus qu'un peu de cendre,
Frère Frédon n'est plus, Diogène, Alexandre,
César, le poëte Mai, la Fillon, Constantin,
Abraham, Brioché, tous ont même destin.
Ce cocher si fameux à la cour, à la ville,
Amour des beaux esprits, père du vaudeville,
Dont vous aviez été le très-digne aumônier,
Près Saint-Eustache encore, est pleuré du quartier :
Vous les suivrez bientôt; c'est donc ici, mon frère,
Qu'il faut que vous songiez à votre grande affaire.
Si vous aviez été toujours homme de bien,
Un bon prêtre, un nigaud, je ne vous dirois rien;
Mais qui peut, entre nous, garder son innocence?
Quel curé n'a besoin d'un peu de pénitence?
Combien en a-t-on vus jusqu'au pied des autels
Porter un cœur paîtri de penchants criminels;
Et dans ce tribunal où par des lois sévères,
Des fautes des mortels ils sont dépositaires;

Convoiter les beautés qui vers eux s'accusoient,
Et commettre la chose alors qu'ils l'écoutoient?
Combien en a-t-on vus dans une sacristie
Conduire une dévote à peine repentie (1),
Et sur un banc trop dur travailler en ce lieu
A faire à son prochain des serviteurs de Dieu!
Je veux que de la chair le démon redoutable
N'ait pu vous enchanter par son pouvoir aimable;
Que, digne imitateur des saints des premiers tems,
Vous ayez pu dompter la révolte des sens.
Vous viviez en châtré, c'est un bonheur extrême;
Mais ce n'est pas assez, curé, Dieu veut qu'on l'aime.
Avez-vous bien connu cette ardente ferveur,
Ce goût, ce sentiment, cette yvresse du cœur,
La charité, mon fils? Le chrétien vit pour elle.
Qui ne sait point aimer n'a qu'un cœur infidèle;
La charité fait tout : vous possédez en vain
Les mœurs de nos prélats, l'esprit d'un capucin,
D'un cordelier nerveux la timide innocence,
La science d'un carme avec sa continence,
Des fils de Loyola toute l'humilité;
Vous ne serez chrétien que par la charité.
Commencez donc, curé, par un effort suprême :
Pour mieux savoir aimer, haïssez-vous vous-même;
Faites-nous humblement un exposé succinct
De cent petits péchés dont vous fûtes atteint,
Vos jeux, vos passe-temps, vos plaisirs et vos peines,
Olivette, amoris, vos amours et vos haines,
Combien de muids de vin vous vuidiez dans un an;
Si Brunette avec vous a dormi bien souvent.

(1) On avait imprimé dans notre volume :

« Conduire une dévote avec cérémonie. »

Ce dernier hémistiche a été effacé et rectifié par Voltaire, ainsi que nous le donnons.

Après que vous aurez aux yeux de l'assemblée
Étalé les péchés dont votre âme est troublée,
Avant que de partir il faudra prudemment
Dicter vos volontés et faire un testament.
Bellébat perd en vous ses plaisirs et sa gloire;
Il lui faut un pasteur et des chansons à boire;
Il ne peut s'en passer : vous devez parmi nous
Choisir un successeur qui soit digne de vous;
Il sera votre ouvrage, et vous pourrez le faire
De votre esprit charmant unique légataire;
Tel Élie autrefois, loin des prophânes yeux,
Dans un char de lumière, emporté dans les cieux,
Avant que de partir pour ce rare voyage,
Consolait Élisé, qui lui servait de page,
Et dans un testament qu'on n'a point par écrit,
Avec un vieux pourpoint lui laissa son esprit.

Plus loin, Voltaire désavoue quelques autres pièces de vers :

1° Le nouveau prologue de la *Princesse de Navarre*, nouvellement représentée à Bordeaux :

Nous osons retracer cette fête éclatante
Que donna dans Versailles au plus aimé des rois,
Etc., etc.

qu'il affirme être l'œuvre d'un poète bordelois;

2° La réponse à un acteur de société qui avoit joué le rôle de Colas dans *Bastien et Bastienne* :

De nos hameaux vous êtes l'enchanteur,
De mes écrits vous voilez la foiblesse...

Il faut remarquer que dans la plupart des pièces attribuées à Voltaire, on a toujours soin de faire passer sous le voile d'une bonhomie modeste — bien étrangère à son caractère — quelque bonne méchanceté à son adresse.

3° La pièce à Mme d'Es. « qui joue du violon à merveille » :

Sous tes doigts l'archet d'Apollon,
Etc., etc.

(Cette pièce figure dans les éditions des œuvres complètes, adressée à Mme de Scalier.)

4° La réponse à M. de Claris sur son poëme de *la Grâce :*

Lorsque vous me parlez des grâces naturelles,
Etc., etc.

(M. Louis du Bois, en annotant cette pièce dans l'édition de 1824 (Delangle), la donne comme étant de Voltaire, puis il attribue à la louange de Mme du Châtelet ce vers :

Et de la déité qu'on adore à Bruxelles,

tandis que notre volume le donne à la louange de Mme la comtesse d'Egmont.)

5° Et enfin deux quatrains présentés à Mmes D. L. C. et G. par un enfant de dix ans (1765) :

A tout âge il est dangereux
De vous voir et de vous entendre,
Sans faire un choix entre vous deux
A toutes deux il faut se rendre.

A Mme D. L. C.

Par vous l'amour sait tout dompter,
Songez que je suis de son âge;
Et si vous avez son visage,
Dans mon cœur il peut habiter.

M. Louis du Bois, en donnant cette pièce dans l'édition des œuvres, de 1824, y ajoute ce quatrain :

A Mme G.

Avec tant de beauté, de grâce naturelle,
Qu'a-t-elle affaire de talents ?

Mais avec des sons si touchants,
Qu'a-t-elle affaire d'être belle ?

Il y joint la variante suivante :

Avec tant de beauté, de grâce naturelle,
Qu'a-t-elle besoin de bonté ?
Avec tant de douceur et de naïveté,
Qu'a-t-elle affaire d'être belle ?

Voltaire ayant écrit en marge de notre volume que les deux quatrains ne sont pas de lui, il me paroît superflu d'insister sur ce que ce dernier et la variante publiée par M. du Bois sont également apocryphes.

Une lettre à M. Marin, du 5 juillet 1769, dont la lettre insérée dans le 9e vol. de la correspondance de l'édition Delangle (1824) est l'exacte reproduction, fait aussi l'objet d'un désaveu de Voltaire, qui affirme ne pas l'avoir écrite tout-à-fait dans les mêmes termes.

Je finis la série de ces désaveux intéressants par une dernière citation :

Il s'agit des couplets « en l'honneur de Mlle Clairon, chantés à Ferney en 1765 pour le jour de Sainte-Claire, par deux jeunes enfants » :

Dans la grand'ville de Paris,
On se lamente, on fait des cris ;
Etc., etc.

M. Clogenson, en la reproduisant dans son édition de 1824, y ajoute deux notes : dans la première, il fait des deux enfants un jeune homme, et dans la seconde il affirme que ce jeune homme n'est autre que Voltaire, alors dans sa soixante-douzième année. Voltaire dément cette double assertion et par le titre que nous venons de rapporter et par sa note manuscrite qui est ainsi conçue :

« Ces vers sont d'un jeune homme qui étoit alors à Ferney. »

Et en effet, tout ce qu'il y avoit de lettrés parmi les grands, les *virtuoses* de l'un et de l'autre sexe, les partisans de l'Encyclopédie et des philosophes, affluoient à Ferney. Ils y trouvoient la plus large hospitalité, sans avoir toujours pour cela le bonheur de voir le grand homme.

Tronchin, son médecin, complice de ses desseins laborieux, fabriquoit une ordonnance et la porte restoit close. On rapporte à ce propos qu'un jeune officier nommé Guibert, l'heureux auteur d'un gros livre qui inspira à Voltaire sa belle satire de la *Tactique*, émerveillé de l'accueil qu'il recevoit des commensaux habituels de la maison, mais fort désappointé de partir sans voir la divinité du temple, lui fit remettre ce quatrain que le hasard me fait retrouver dans des *Nouvelles à la main* du temps :

J'espérais voir le Dieu qui soutient et châtie (1),
L'entendre, lui parler et m'instruire en tout point,
Mais semblable à Jésus dans son eucharistie,
On le mange, on le boit et l'on ne le voit point.

Il va sans dire que le Dieu,— assez homme pour être touché du madrigal, — ouvrit sa porte à l'audacieux poëte. Il ne demeura pas d'ailleurs en reste avec lui et termina la *Tactique* par ces vers :

... Le peintre heureux des Bourbons, des Bayards,
En dictant leurs leçons, était digne peut-être
De commander déjà dans l'art dont il est maître.

(1) Le poëte fait allusion à la défense des Calas, Sirven, de la Barre Morangies, etc.

— Voici une variante de ces vers que je trouve dans un recueil manuscrit de 1776 :

« Épigramme de M. de Guibert sur M. de Voltaire qu'il n'avoit pu parvenir à voir quoiqu'il eût mangé chez lui aux Délices. »

Le bonhomme de ce manoir
Est singulier dans sa manie,
Il est comme l'Eucharistie,
Car on le mange sans le voir.

Cette chanson a été publiée pour la première fois à la suite d'une lettre *sur Calas, contre Fréron*, par le Marquis d'Argens, Paris, 1765, in-12.

On le voit, les vers coquets, la prose spirituelle fleurissoient volontiers sur les pelouses de Ferney, — ce paradis de l'esprit où l'on respiroit une atmosphère toute imprégnée de la quintessence du bien-dire. Il ne faut donc pas s'étonner si, parmi tant de pièces écloses à la chaleur de ce grand soleil de la littérature et colportées de Ferney à Paris, il s'en trouvoit parfois que la complaisance publique ou la vanité faisoit attribuer à Voltaire.

Une lettre de Voltaire, sous le nom de M. de Mauléon, va nous fournir l'occasion d'éditer ici une petite curiosité. Cette lettre, adressée à M. l'évêque d'Anneci, en juin 1769, contient ces mots :

« Il n'appartient qu'à MM. d'Anneci d'envoyer en enfer MM. de Berne, de Bâle, de Zurich, de Genève, le roi de Prusse, le roi d'Angleterre, celui de Dannemarck, les Provinces-Unies, etc.

« Il n'appartient, dis-je, qu'à vos semblables, et surtout à l'abbé Riballier, de juger tous ces peuples, attendu qu'il a déjà *quatre nations* sous ses ordres. »

Cet abbé Riballier étoit syndic de la faculté de théologie, grand maître du collége des Quatre-Nations, — ainsi que l'indique le jeu de mots qui précède, — et censeur royal. Il fut souvent en butte aux sarcasmes de Voltaire, qui ne laissoit passer, ainsi qu'on vient de le voir, aucune occasion de le tourner en ridicule.

Un manuscrit qui est entre mes mains renferme une pièce intéressante sortie de la plume de Riballier. On sera peut-être bien aise de connoître ce monument de la vengeance du pauvre abbé. Je crois ce morceau complètement inédit.

Voltaire étoit le héros du salon de M. Necker. Quand il mourut, tous les amis de la maison prirent le deuil ; puis, la douleur s'étant adoucie par l'usage, l'enthousiasme éclata plus retentissant encore qu'aux beaux jours du triomphe du grand homme, et, d'un commun accord, les familiers de Necker résolurent de s'unir pour faire ériger une statue à Voltaire.

A cette occasion, l'abbé Riballier écrivit l'épitaphe suivante ; elle courut alors les Nouvelles à la main où je l'ai trouvée :

En tibi dignum lapide Voltarium
Qui
In poesi magnus
In historia parvus
In philosophia minimus.
In religione nullus ;
Cujus
Ingenium acre
Judicium præceps,
Improbitas summa :
Cui
Arrisere mulierculæ
Plausere scioli,
Fovere prophani ;
Quem
Irrisorem hominum deumque
Senatus, populus athæo-physicus,
Ære collecto
Statua donavit.

Cette épitaphe passa sous les yeux d'un autre prêtre, d'un autre ennemi de Voltaire, qui renchérit encore sur son digne confrère, et se loua hautement de l'avoir surpassé.

Je lis dans des notes manuscrites du chanoine Jean-François Langlois l'aîné, grand chantre de la cathédrale de Verdun, et à la suite de l'épitaphe précédente :

« En voici une que je fis l'année de la mort de Voltaire ; on la comparera avec celle de M. Riballier :

Hic jacet
Franciscus Arrouet de Voltaire,
Natione Gallus,

Religione nullus,
In epico carmine
Par Virgilio, Homero non absimilis,
Adulatores ipsius mussitantes si credas ;
Neutri assimilandus,
Si veritatem consulas
Paphon alter
Innumeros erudierat spittacos
Qui ad nauseam usque ingeminarent
Voltairius
Pindi Deus.
Unde tragicorum princeps
Longe post se relinquit
Euripidem, Sophoclem, Æschylem,
Cornelium, Racinium,
Ut resonat echo sciolorum :
Passibus tamen non æquis
Sæpe tremulis
Vexillos omnes sequitur.
Omnes delibavit scientias,
Sed primoribus tantum labris.
Unde
Turpiter mendaces confecit historias,
Quæ risum posteris cierent :
Mille et mille diatribas
Quæ sunt immundæ farragines
Mendarum næniarum,
Fabularium anilium,
Mendaciorum, putidorum
Conviciorum horrendorum.
In theologicis cæcus
In metaphysicis inscius
In utrisque scribendi pruritum
Habens,
Aut ipse aberravit,

Aut alios maligne decepit.
Aristophanes
Sui sæculi
Aut potius Aretinus alter
In Deum blasphemus a pueris fuit
Sacra in ludibrium
Impie vertit,
Aras subvertere sacrilege nisus est,
Ministros sacrorum virulentâ fæce
Et immundo cœno contumeliose obduxit.
In censores suos
Vel justos, vel probos
Sannas, opprobria, sarcasmos,
Insulsos sales
Petulanter conjecit :
Hæc erant ipsi arma,
Hæc criticis responsa.
Vatum tamen sui ævi
Facile princeps
Amenitate, facundiâ, lepore,
Ni musas in lenas
Ni charites in pellices
Sæpius heu ! Convertisset.
Histrionum idolum.
Deistarum columen,
Athæorum præsidium,
Charitatis in omnes beneficæ
Hipocrita præco
Insidiorus re ipsa destructor.
Typographorum flagellum,
Piorum impius osor,
Illustrium virorum
De re literariâ
De humano genere,
De religione

Bene meritorum
Conviciator audax et invidus.
Omnigenæ gloriæ
Ambitiosus auceps,
Præterquam christianæ :
Nam fidem in baptismo promissam
Vix adolescens ejuravit,
Vir factus expugnavit,
Senex expugnavit adhuc,
Centies sui tædiose plagiarius.
Ut vixerat obiit
Lauris theatralibus onustus;
Seni deliranti
Et indurato
Aplaudentibus incredulis
Sophistis, balatronibus, dissolutis.
Immane tamen hoc impietatis
Monstrum,
Recepit terra sancta,
Invita et reluctans,
Et illud evomeret
Sciret si vomere
Abi viator, et contremisce.

Le lecteur me pardonnera la longueur de cette dernière citation. Je n'ai tenu à publier le pieux et pauvre latin de l'abbé Langlois que pour ajouter un document de plus à ceux que les amateurs s'efforcent de recueillir avec une si louable sollicitude. Mon excuse est dans mon désir d'être utile aux bibliographes zélés et aux biographes consciencieux.

Albert de la Fizelière.

ANALECTA-BIBLION.

(LIVRES ANCIENS).

AVITUS et VICTOR. — Christiana et docta divi Alchimi Aviti, Viennensis archiepiscopi, et Claudii Marii Victoris oratoris Massiliensis, poemata, aliaque non pœnitenda. Per Joannem Gaigneum parisinum theologum è vetutiss. librariis in lucem asserta, suoque nitori restituta. — *Vœneunt Lugduni à Vincentio Portonario* (*Lugduni, Melch. et Gasp. Trechsel*), 1536; 1 vol. in-8.

Ce Recueil, dédié par Jean Gagnée au roi François Ier, contient les *poésies chrétiennes* d'Alch. Avitus; une *homélie* du même auteur sur l'institution de la fête des Rogations; deux *lettres* du pape Pie I et une *lettre* du pape Cornélius; les *poésies chrétiennes* de Cl.-M. Victor; un petit *poëme latin* sur la présence du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et un *hendecasyllabon* sur les miracles de saint Leufredus, composés par J. Gagnée.

Alchimus Avitus, connu aussi sous le nom d'Alcimus-Ecdicius Avitus, archevêque de Vienne (Dauphiné) en 490, mourut l'an 525. Son père, Isycius, avait été archevêque de Vienne avant lui; son frère, Apollinaire, devint évêque de Valence. Le sixième livre de son poëme, intitulé *De Consolatoriâ Virginitatis laude*, est adressé à sa sœur, Fuscina, qui avoit embrassé la vie religieuse. Sa mère se nommoit Audentia. L'époque pendant laquelle il vivoit fut violemment agitée par les incursions des Vandales et des Goths, ainsi que par les nombreuses héré-

sies qui avoient envahi le monde chrétien. Il composa des dialogues contre les Ariens, plusieurs livres contre les Eutichiens, les Nestoriens, etc., des homélies et des poëmes latins. De tous les ouvrages d'Avitus, il ne reste que des lettres, quelques traités et quelques homélies (*in Bibliothecâ SS. Patrum et apud Sirmundum*), et les poésies recueillies par J. Gagnée. Il paroît qu'il étoit doué d'un merveilleux talent pour écrire et pour parler en public. Ses vers latins sont fort estimés. Les sujets qu'il traite dans ses poëmes sont la création du monde et de nos premiers parens, leur chute, leur expulsion du paradis, le déluge et le passage de la mer Rouge.

Nous apprenons par l'homélie d'Avitus, en prose latine, que les processions pour les Rogations eurent lieu pour la première fois, à Vienne, durant son pontificat, et qu'ensuite d'autres églises de la Gaule adoptèrent cet usage.

Les deux lettres du pape Pie I, martyrisé en 150, adressées à Juste, évêque, et celle du pape Cornelius (S. Corneille), martyrisé en 252, adressée à Lupicinus, archevêque de Vienne, sont fort intéressantes. Avec quelle ardeur les premiers chrétiens défendoient la foi, et avec quelle joie ils couroient au martyre! La lettre de S. Corneille est tellement courte qu'on nous permettra de la transcrire :

CORNELIUS FRATRI LUPICINO VIENNENSI ARCHIEPISCOPO SALUTEM.

Scias, frater charissime, aream dominicam vento persecutionis acerrimæ commoveri, et edictis Imperatorum (1) Christianos ubique tormentis variis affici. Nam in urbe Romanâ imperator ad hoc constitutus est, unde neque publice neque in criptis notioribus missas agere Christianis licet. Exhortetur itaque charitas vestra omnes credentes in Christum ne timeant eos qui occidunt corpus, sed potiùs eum qui habet corpus et animam potestatem perdendi. Jàm plures fratrum martyrio coronati

(1) Gallus et Volusien, qui continuèrent la septième persécution commencée par Decius en 250.

sunt. Ora ut perficiamus cursum nostrum nobis à domino revelatum. Vale, frater in domino, et saluta omnes qui nos amant in Christo.

Claudius-Marius Victor, rhéteur et poëte, de Marseille, à qui l'on donne aussi quelquefois le nom de Victorinus et les prénoms de Fabius-Marius, vivoit dans les premières années du ve siècle. Il a laissé trois livres de vers hexamètres sur l'histoire de la Genèse, depuis la création du monde jusqu'à la destruction de Sodôme. A la suite, on lit une épître en vers contre les mœurs corrompues de son siècle; elle est adressée à l'abbé Salmon, et renferme quelques détails sur les ravages qu'avoient naguères exercés dans les Gaules les Vandales, les Sarmates et les Alains. Gennadius et Trithème disent que Victor avoit continué son Histoire de la Genèse jusqu'à la mort d'Abraham; mais on n'a pu recouvrer que les fragmens insérés dans ce volume. Victor mourut sous Valentinien III, vers l'an 450.

Les vers latins de J. Gagnée n'occupent que cinq pages; ils furent ajoutés au volume pour remplir les derniers feuillets. Jean Gagnée, docteur en théologie, de Paris, est l'auteur de plusieurs ouvrages, et entre autres de *Notes sur le Nouveau Testament*.

Maintenant que nous avons fait connoître les divers écrivains dont les œuvres sont contenues dans ce recueil, nous parlerons de l'*Epitre dédicatoire*, qui est, à nos yeux, la plus importante des pièces renfermées dans le volume. Quelques détracteurs de François Ier ont voulu enlever à ce roi le titre de Restaurateur des Lettres; ils ont nié qu'il fût un zélé protecteur des savans et des littérateurs. Pour répondre à ces calomnies, on a souvent cité une lettre d'Erasme, datée de 1516, dans laquelle on lit que Guillaume Petit, confesseur de François Ier, sachant que ce prince désiroit attirer en France les savans étrangers, chargea Budé et Cop, médecin du roi, d'écrire à Erasme pour l'engager à venir se fixer à Paris; qu'Etienne Poncher, ambassadeur du roi à Bruxelles, le pressa de nouveau à ce sujet, mais qu'Erasme s'excusa de ne pouvoir accepter ces offres, parce que

Charles-Quint le retenoit dans les Pays-Bas. Il paroît que la curieuse Epître dédicatoire de J. Gagnée, datée de Lyon le 15 mars 1536, et par conséquent écrite vingt ans après la lettre d'Erasme, est restée inconnue jusqu'à ce jour. Cette Epître est trop longue pour être insérée toute entière dans le *Bulletin :* nous nous contenterons d'en traduire librement quelques passages. Gagnée commence ainsi :

« Les hommes, quelle que soit leur condition, redoutent la vieillesse ; pour s'en racheter, ils sacrifieroient leurs facultés et leurs biens. Pourquoi donc recherchent-ils avec tant d'empressement tous les objets qui sont empreints d'un vernis d'antiquité ?..... »

« ..... Si j'avois, pour créer des mots nouveaux, l'autorité que possède Guillaume Budé, l'homme le plus savant de notre siècle, le flambeau unique qui éclaire le royaume de France et le monde des érudits, il me plairoit de nommer *effigies métalliques* les bustes et les portraits des grands hommes gravés sur les anciennes monnaies que, dans notre langue, nous appelons *médailles.* »

Et s'adressant au roi, il dit :

« Plus les médailles sont antiques, plus elles sont précieuses : c'est un fait connu de tous ceux qui ont fréquenté votre cour, ne fût-ce que pendant quelques jours. Vous qui les appréciez avec tant de justesse, vous qui êtes un amateur si passionné des antiquités, vous avez su inspirer le même goût à vos courtisans. J'ai souvent entendu dire que vous admiriez comme des merveilles, des statues et des effigies qui étoient vraiment dignes de l'éloge d'un si grand roi, et qui méritoient d'être soumises à votre jugement infaillible, car, en cette matière, *vous n'êtes pas un homme d'un jugement vulgaire.* Votre admiration pour ces objets, ainsi que vos libéralités et votre magnificence envers ceux qui vous les offroient, ont fait naître de nos jours une foule d'*antiquaires.* Je crois pouvoir, sans inconvénient, désigner ainsi cette classe d'hommes. Puisque Suétone nomme *antiquaires* ceux qui recherchoient les vieux mots oubliés ou tom-

bés en désuétude, à plus juste titre je donnerai ce nom aux amateurs des antiquités de tout genre, qui fouillent avec tant de zèle la terre et les monumens. Les Grecs, dont la langue est plus riche et plus féconde, emploient un mot qui rend mieux la pensée : φιλαρχαίους (c'est-à-dire *archéophiles*).

» Ayant donc appris par d'autres et par moi-même que les statues des hommes célèbres vous plaisoient beaucoup, je me suis livré entièrement à cette recherche, et j'ai passé trois mois à explorer les anciens monumens; mais les statues que j'ai recherchées sont d'une espèce différente et d'une plus grande valeur que celles qui vous sont offertes chaque jour, fussent-elles en or, fussent-elles ennoblies par la plus haute antiquité. En effet, on ne peut tracer l'image complète d'un homme qu'après l'avoir examiné sous ses deux faces, le corps et l'esprit; et j'ai pensé que les œuvres qui dévoiloient la beauté et la vigueur de l'esprit vous seroient encore plus agréables que les œuvres qui représentent seulement la beauté des traits et la vigueur du corps..... »

« ..... Dès que j'eus pris la résolution de rechercher les anciens écrits des hommes pieux et savans, je commençai à visiter les monastères qui possèdent les plus antiques collections de livres. »

Gagnée raconte ensuite que s'étant rendu à Dijon, il fut informé que l'abbaye de Saint-Benigne possédoit une très-ancienne bibliothèque composée de bons livres. On lui permit de la visiter, et, au milieu de la poussière inouïe sous laquelle cette bibliothèque étoit enfouie, il découvrit plus de trente volumes de piété et de science, complétement inconnus jusqu'alors, et entre autres les poëmes d'Alchimus Avitus. Il en transcrivit le premier livre et l'adressa au cardinal de Lorraine, ami des lettres et protecteur zélé des savans. Celui-ci jugea que ces poésies religieuses seroient favorablement accueillies par le roi, et les lui présenta. Gagnée, ayant reçu de François Ier l'assurance qu'il accepteroit avec plaisir la dédicace de son livre, et ayant obtenu un privilége, songea qu'il existoit peut-être à Vienne

d'autres opuscules du même auteur. Il pria l'archevêque de faire faire des recherches à ce sujet; mais on ne trouva dans les bibliothèques de ce diocèse que les fragmens d'une *homélie* et trois lettres de papes. Gagnée vint alors à Lyon pour surveiller l'impression de ces divers ouvrages. Tandis que les poëmes d'Avitus étoient sous presse, il sut que le monastère de l'île Barbe renfermoit une bibliothèque fort remarquable. Il s'y rendit, et c'est là qu'il découvrit l'*Histoire de la Genèse*, de Cl.-M. Victor. Il crut devoir la joindre à l'œuvre d'Avitus, attendu que ces deux poëtes avoient travaillé sur des sujets à peu près semblables.

Il résulte de cette épître dédicatoire que François Ier étoit un amateur fort distingué des médailles, des statues et des autres monumens antiques; que ce goût passionné pour l'archéologie s'étoit communiqué aux courtisans, qui recherchoient avec soin tous les objets d'antiquité qu'ils s'empressoient d'offrir au roi; que celui-ci acceptoit ces nombreux présens et les payoit fort généreusement. Après avoir lu le texte latin de cette dédicace, que nous avons très-librement et très-incomplétement traduite, on reconnoîtra que François Ier imprima une telle impulsion aux recherches archéologiques et bibliographiques que, ne sachant comment désigner ceux qui se livroient en si grand nombre à ces recherches, on fut obligé de leur appliquer le nom d'*antiquaires*, expression dont Gagnée nous fait connoître l'origine. Il auroit désiré substituer au mot *antiquaire* celui d'*archéophile*; mais il n'osa l'employer. Ce mot nous plairoit beaucoup, à nous qui ne craignons pas de faire à la langue grecque les emprunts qui nous paroissent utiles. Or, archéologue, archéologie, archéographe, archéographie, forment une série de mots qui ne peut être complète qu'en y ajoutant *archéophile*, et plus tard *archéophilie*. En effet, les archéologues et les archéographes sont des savans; les archéophiles ne sont que des amateurs qui peuvent se dispenser de travailler et d'écrire, sans perdre le droit de porter ce titre. C'est ainsi que bibliophile n'est point synonyme de bibliographe. Plus hardis que Gagnée, nous vo-

tons pour l'admission du mot élégant *archéophile* dans le dictionnaire du monde savant.

C'est encore à Gagnée que nous devons l'attribution du mot *métallique* aux effigies empreintes sur les anciennes monnaies qui reçurent, dans notre langue, le nom de *médailles*. Au surplus, ce mot n'est point tombé en désuétude : tous les savans connoissent les *histoires métalliques*.

L'épître dédicatoire nous apprend, en outre, que les poésies d'Avitus furent découvertes à Dijon, dans l'abbaye de Saint-Benigne ; l'homélie d'Avitus et les lettres des papes Pie I et saint Corneille, dans les bibliothèques du diocèse de Vienne ; les poëmes de Cl.-M. Victor, dans l'abbaye de l'Ile-Barbe, et que ces divers ouvrages furent imprimés pour la première fois, à Lyon, en 1536, sous la surveillance de l'éditeur. C'est sans doute l'unique édition de ce recueil.

AP. B.

Terentius comico carmine. — P. Sexti Terentii Afri poetæ comici lepidissimæ comœdiæ ; cum Ælii Donati grammatici examinata intrepretatione (*sic*) finiunt. Insuper addita est Calphurnii in Heautontimorumenon Terentii accurata expositio. *Impressum in nobili helueciorum urbe Argentina per Joannem Grüninger mira etiam arte ac diligentia.* Anno MCCCCCIII.XV kalendas aprilis, 1 vol. in-fol.

Jean Reinhart, dit Grüninger, imprimeur et citoyen de Strasbourg, publia trois éditions de Térence en 1496, 1499 et 1503. Prospert Marchand (*Dict. hist.*) et M. Brunet (*Man. du lib.*) ont parlé de ces trois éditions, ainsi qu'il suit :

(*Dict. hist.*, t. I, p. 290). *Terentii comœdiæ VI cum directo-*

rio vocabulorum, etc... Impressum in imper. ac liberâ urbe Argentinâ, etc...; 1496, in-fol., *caract. gothicis.*

(*Ibidem*). *Terentii comœdiæ, etc., ut suprà: Argentorati, per Joh. Grüninger*, 1499, in-fol.

(*Ibidem*). *Terentius, etc., ut suprà. Argentorati, per Joh. Grüninger*, 1503, in-fol.

(*Man. du lib.*, t. IV, p. 417). *Terentius, cum directorio vocabulorum, etc.*, 1496, in-fol.

« Édition rare et remarquable à cause des nombreuses gra-
« vures en bois, très singulières, qu'elle contient. Les pages
« sont chiffrées, mais dans le plus grand désordre. M. Dibdin,
« *Bibl. spenceriana*, t. II, p. 426-38, a donné une description
« très étendue de ce livre, auquel il paroît attacher beaucoup
« d'importance, puisqu'il a fait copier une partie des gravures
« qui s'y trouvent. Grüninger a fait paroître en 1499 une autre
« édition in-fol. de Térence avec les mêmes gravures. Les
« mêmes planches figurent encore dans l'édition de Strasbourg,
« Grüninger, 15 kal. Avril, 1502 (*lisez*, 1503), in-fol. »

Pr. Marchand a commis une erreur en annonçant l'édition de 1496, *impress. caracter. gothicis*, et les deux autres *ut suprà*. Elles sont toutes imprimées en caractères ronds, d'un œil différent pour le texte et pour les commentaires.

L'édition de 1496 est rare, mais nous croyons que celle de 1503 est encore plus rare. En effet, Pr. Marchand et M. Brunet ont vu la première, tandis qu'ils n'ont point vu la seconde. D'après les deux ouvrages estimés que nous venons de citer, on doit penser que l'édition de 1499 et celle de 1503 ne sont que des réimpressions de la première datée de 1496. Cependant, il n'en est pas ainsi, surtout pour l'édition de 1503. Une courte description suffira pour faire connoître les notables différences, qui les distinguent l'une de l'autre. Le seul point de ressemblance qui existe entre elles, consiste dans les gravures dont elles sont ornées : ces figures se présentent en nombre presque égal dans les trois éditions, et offrent très peu de variantes.

Le frontispice gravé occupe entièrement la première page,

et laisse à peine une place suffisante pour l'impression du titre. Ce beau frontispice représente un théâtre. Au surplus, on ne sauroit s'y méprendre : le graveur a écrit au milieu de la ligne inférieure le mot *theatrum*. Ce théâtre se compose de deux balcons superposés et remplis de spectateurs : édifice soutenu par des colonnettes et surmonté par des clochetons, le tout d'un style riche, connu sous le nom de gothique fleuri. Au dessous on voit la scène garnie de six personnages, ainsi que les loges où se retiroient les acteurs. Mais comme la gravure a été faite pour ceux qui ouvrent le volume, il en résulte un inconvénient. Les acteurs tournent le dos aux spectateurs, et les loges qui devroient être reléguées au fond de la scène, se trouvent placées sur le devant.

Le titre de l'édition de 1496 est imprimé sur la marge supérieure du frontispice en cette forme :

TERENTI CŌ. . . . { Directorio . . . { Vocabulorū / Sententiarū / Artis comice
Glosa ĩterlineali
Comẽtariis. . . { Donato / Gvidone / Ascensio

Le titre de l'édition de 1499 est le même que celui de 1496 ; mais il est imprimé dans la marge inférieure.

Enfin, le titre de l'édition de 1503 diffère complètement des deux autres et se compose de trois mots rangés sur une seule ligne :

TERENTIUS COMICO CARMINE

Il suffit donc de jeter un coup d'œil sur le titre pour reconnoître sur-le-champ à quelle édition il appartient.

Chaque scène est précédée d'une espèce de tableau gravé sur bois, où figurent les personnages qui vont jouer. Ces tableaux de 16 cent. de large sur 75 millimètres de haut, varient selon

le nombre des acteurs qui occupent la scène; mais comme ils sont formés de pièces de rapport, il est facile de les composer. N'y a-t-il qu'un seul personnage en scène, d'un côté, on le flanque de deux maisons, et de l'autre, d'une maison et d'un arbre. Y a-t-il deux personnages, on supprime une maison. Y en a-t-il trois, on supprime une maison et un arbre. Y en a-t-il quatre, on ne laisse qu'une maison. Y en a-t-il cinq, le tableau est rempli; il ne reste plus d'accessoires. On voit de quelle variété ces figures sont susceptibles, quoique le type de chaque personnage ne change jamais. Enfin, en tête de chaque comédie se trouve une gravure de même dimension que le frontispice, où sont réunis tous les personnages de la pièce, avec l'indication de leurs noms.

Dans l'édition de 1496, tous les personnages des petits tableaux portent leurs noms inscrits au dessus de leur tête; dans l'édition de 1499, cette inscription manque souvent; dans l'édition de 1503 elle est supprimée.

On sait qu'à la fin de chaque comédie de Térence, on lit: *Calliopius recensui.* Cette souscription est encore une énigme dont on n'a pas trouvé le mot. On s'accorde cependant à croire que c'est le nom réel ou fictif d'un critique qui corrigea les comédies de Térence sur les anciens manuscrits. Il est représenté sous deux figures différentes dans l'édition de 1496 et dans celle de 1499; et sous une troisième figure dans l'édition de 1503. Dans la première édition, il est placé au commencement et à la fin de chaque pièce. Il n'en est pas toujours ainsi dans la seconde, et il ne paroît qu'à la fin de chaque pièce dans l'édition de 1503.

Les commentaires n'entourent pas complétement le texte dans l'édition de 1496; ils ne s'étendent point sur la marge du fond. Dans les deux autres éditions les commentaires ont envahi toutes les marges. C'est peut-être à cette nouvelle disposition que Grüninger fait allusion dans la souscription de l'édition de 1499. *Impressum in imperiali ac liberâ urbe Argentinâ per Jo. Grüninger.* Ad illam formam ut intuenti jocundior atque

intellectu facilior esset per Jo. Curtum ex Eberspach redactum. *Anno à nativ. dni* 1499 III idus februarii.

La glose interlinéaire des deux premières éditions a disparu dans celle de 1503.

Ces trois éditions de Térence diffèrent donc essentiellement par la forme. Quant au fond, les différences sont encore plus importantes.

Édition de 1496. — Le verso du titre est en blanc. Les cinq feuillets suivants contiennent les pièces liminaires, savoir : *Directorium vocabulorum. — Adagiorum. — Artis comice ; Terentii epitaphium ; Terentii vita ex Petrarchâ.* Le frontispice est imprimé de nouveau sur le verso du cinquième feuillet. Le texte commence au sixième. On lit à la fin : *Guidonis Juvenalis epigramma super causâ operis suscepti ; Joan. Egidii Nuceriensis epigramma ad juvenes ;* et au dessous, la souscription : *Impressum in imperiali ac liberâ urbe Argentinâ per magistrum Jo. Grüninger. — Anno* 1496.

Édition de 1499. — Deux pièces de vers latins sont imprimées sur le verso du titre : *Jac. Locher Philomusus, poeta et orator Joh. Grüninger librorum impressori ac civi Argentin., in laude Terentii ; — Ad lectorem ejusdem epigramma.* Les quatre feuillets suivants reproduisent les *directoria* de l'édition précédente ; mais la *vie de Térence* est remplacée sur le cinquième feuillet par une table commençant ainsi : *Verba salutationis,* et finissant au verso par ces mots : *Vtinam reditus cum salute fiat.* Le volume finit par les pièces suivantes : *Terentii vita ex Petrarchâ. — In laudem Terentianæ lectionis epigramma Henrici Bebelii Justingensis,* et enfin la souscription *Impressum,* etc., que nous avons citée plus haut.

Édition de 1503. — Le volume est signé de A à CC. Chaque cahier a six feuillets, excepté le cahier B qui en a huit, et le cahier BB qui n'en a que quatre.

Les gravures sur bois, au nombre de 149 sont ainsi réparties : le frontispice ; une grande gravure en tête de chaque pièce ; la figure de *Calliopius* répétée sept fois ; 26 gravures pour l'*Andria*, 25 pour l'*Eunuchus*, 20 pour l'*Heautontimorumenos*, 26 pour les *Adelphi*, 21 pour le *Phormion*, et 17 pour *Scyra*.

Le verso du titre est entièrement rempli par une longue pièce de vers latins intitulée : *Ad Terentium afrum contra comici carminis mastices et criticos : sympathia Sebastiani Brant*, et datée *ex Argentinâ idibus Marciis anno M.D.iii.* Le feuillet A2 et le recto du feuillet A3 sont occupés par une *Vie de Térence* beaucoup plus étendue que celle des éditions précédentes. Viennent ensuite le *Directorium adagiorum ; — et artis comice ;* la table de l'édition de 1499, commençant par ces mots : *Verba salutationis ;* puis *Tabula seu registrum dicionum magis elegantium in Terentii commentariis contentarum ;* et enfin l'argument de l'*Andria*. Le texte commence au feuillet B inexactement chiffré IX au lieu de VII, et finit au recto du feuillet CLVIII qui devroit être coté CLVI. A la suite on lit la souscription : *P. Sexti Terentii*, etc... (Voyez le titre du livre).

Et au dessous : *In laudem Terentianæ lectionis epigramma Henrici Bebelii Justingensis.*

Les éditions de 1496 et de 1499 contiennent les commentaires de Donat, de Guido et d'Ascensius ; l'édition de 1503 renferme le commentaire de Calphurnius sur l'*Heautontimorumenos*, et les commentaires de Donat sur les cinq autres comédies. La *Vie de Térence* diffère entièrement de celle qu'on lit dans les deux éditions précédentes ; la glose interlinéaire est supprimée ; le titre même est transformé. L'édition de 1503 n'est donc pas une réimpression des éditions de 1496 et de 1499. Elle se rapproche plutôt de l'édition de Térence publiée à Venise, 1476, in-fol., avec les commentaires de Donat et de Calphurnius, imprimés pour la première fois autour du texte. La *Vie de Térence* est la même dans ces deux éditions, et la souscription de 1476 a été copiée presque littéralement par

Grüninger. En voici le texte : *P. Sexti Terentii Afri cum Aelii Donati grammatici examinatâ interpretatione* finis. *Insuper addita est Calphurnii in Heautontimorumenon Terentii accurata expositio. Impressum* quidem est opus hoc per Jacob. Gallicum *mira arte ac diligentiâ anno*, etc... AP. B.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Catalogus auctorum quibus aucta est Bibliotheca SS. Trinitatis reginae Elezabethae, juxta Dublin, anno exeunte kal. Nov. M.DCCC.LIII.
Dublinii, typis academicis, 1854, 8° XI et 390 p.

Ce volume n'est qu'un supplément et il a cela de singulier, qu'il paroît avant l'ouvrage qu'il est appelé à compléter. Il est comme presque tous les catalogues anglois, par ordre alphabétique de noms d'auteurs avec de nombreux renvois ; il contient la liste des augmentations de la bibliothèque de Dublin pendant l'année finissant au 1er novembre 1853. C'est un essai au moyen duquel on tente d'obvier aux difficultés qu'ont éprouvées jusqu'ici les grandes bibliothèques qui ont fait imprimer leur catalogue. Ainsi la bibliothèque bodléienne a publié son catalogue, en 3 vol. in-fol., en 1843, et l'on n'y trouve aucun des ouvrages acquis depuis 1835 ; c'est un arriéré de huit ans. Pour remédier à cet inconvénient, l'on a publié, en 1851, un supplément en un gros volume in-folio, qui ne comprenant pas au-delà des acquisitions de 1847, est encore en arrière de quatre ans.

La publication annuelle des augmentations de la bibliothèque remédiera, nous dit M. H. Todd, le bibliothécaire, à un inconvénient de ce genre ; de plus, tout en permettant au public de connoître annuellement l'état de la Bibliothèque, cela évite à l'administration ce gros et toujours grossissant travail que l'on

nomme l'arriéré; cela donne au bibliothécaire le moyen de s'apercevoir que la Bibliothèque ne possède pas tel ou tel ouvrage; cela évite les pénibles intercallations sur les catalogues manuscrits, et les erreurs de toute nature auxquelles elles donnent lieu.

Dans ce supplément figurent à leur ordre alphabétique les noms des collaborateurs des dix premiers volumes du *Bulletin du Bibliophile*. Un dépouillement de ce genre, chose fort utile, n'est cependant faisable que dans une bibliothèque de moyenne étendue, où il faut utiliser tout ce que l'on possède. Non pas que, dans tel article spécial, il n'y ait pas souvent plus à apprendre que dans maints gros volumes, mais en fait de catalogue à l'impossible nul n'est tenu. C'est du reste une thèse qui devra être traitée le jour où s'agitera la question des bibliothèques spéciales, et ce jour viendra.

Quoi qu'il en soit, M. Todd nous assure que ce supplément n'aura pas coûté plus que les catalogues manuscrits qu'il auroit fallu faire pour en tenir lieu, ce dont nous le félicitons sincèrement. Puisse-t-il trouver des imitateurs!

Quant au catalogue principal actuellement sous presse, il est in-folio, et pour les points essentiels, on a pris pour modèle celui de la Bibliothèque bodléienne, publié par le docteur Bandinel.

Olivier Barbier.

M. Assier, l'auteur des *Archives curieuses de la Champagne et de la Brie*, dont nous avons rendu compte dans le *Bulletin du Bibliophile* (an. 1854), continue a rechercher avec persévérance, les documens originaux qui doivent servir à l'histoire de la Champagne. M. Assier vient de publier Les *Comptes de la fabrique de l'église Sainte-Madeleine de Troyes, suivis de plusieurs pièces curieuses conservées aux archives de l'Aube*, Troyes 1854, gr. in-8°. — Les *Comptes de l'œuvre de l'église de Troyes, avec notes et éclaircissemens*, 1855, in-8°. — Les

Comptes de la fabrique de l'église Saint-Jean-de-Troyes, suivis de pièces curieuses et inédites, 1855, in-8°.

Ces *Comptes* intéressent à la fois l'histoire civile et l'histoire ecclésiastique de la ville de Troyes. En effet, ils contiennent des notices sur les évêques du diocèse et les curés des paroisses, sur les reliques, sur les fondations pieuses, sur la construction des églises, etc.; de nombreux enseignemens sur plusieurs familles de la ville de Troyes, au xve siècle; des détails curieux sur les travaux et les salaires des artistes et des ouvriers, tels que peintres, tailleurs d'images (sculpteurs), verriers, libraires, relieurs, orfèvres, brodeurs, tapissiers, etc.; et d'utiles renseignemens sur les événemens, les beaux-arts, les mœurs et les usages de ces temps reculés. Les *Mystères* et les manuscrits enrichis de miniatures, signalés dans ces *comptes de fabrique*, sont d'une certaine importance pour l'histoire littéraire; l'indication fréquente des monnaies françaises et étrangères, et de leur valeur qui varie selon l'époque, ne peut être indifférente aux numismatistes; enfin, les prix des divers objets au xve siècle, sont de précieux matériaux pour les économistes.

Nous regrettons que le cadre de cet article nous empêche de faire autant de citations que nous l'aurions désiré.

On lit dans les *Comptes de l'église Sainte-Madeleine :*

« En l'année 1467, il y a eu une grande peste à Troyes, et « l'église de la Madeleine fut ceinte et environnée de cire à l'en- « tour et fut faicte queste pour cela. »

« *Nota* que en l'année 1516 on a fait faire deux cloches : « l'une grosse pesant 15,094 liv., et l'autre 2,244 liv. »

« *Nota* que le jour de la Feste-Dieu, 1536, on a fait faire « trois douzaines de chappeauls de violettes. »

Dans les *Comptes de l'œuvre de l'église de Troyes*, on trouve des détails sur les dépenses relatives aux statues, aux orgues, aux livres, à l'horloge, aux verrières, etc. Ces *Comptes* sont suivis des *principaux faits de l'histoire de Troyes*, 1400-1500. Nous en extrairons les articles suivans :

« (1442). De l'offrande du bastonnier, ung fleurin au chat

« qui a valu xvij s. vi d. » Le florin au chat, monnaie qui nous est inconnue, ne valait plus, en 1470, que xv sols.

« Droyn Ogier, relieur de livres, relie un *catholicon*, un « *décret* et un *speculum juris* avec un cuir de vache : Pierre de Villemor, serrurier, enchaîne lesdits livres (1415). »

« Frère Philippe de la Trinité écrit pour 100 sols le *petit* « *pontifical*, Guillelme reçoit 100 sols pour l'enluminure. Jean « de Mussy note ce qui est nécessaire, et Droyn relie ledit *pontifical*, qui ne coûte pas moins de 14 liv. 4 sols 2 den. (1419).

« A Jean Bonjour, huilier, pour une pinte d'huile pour laver « le *beau portail*, afin que les oiseaux n'y viennent plus, pource « que les gens du Roy tiroient contre ledit portail et gastoient « l'ouvrage (1486). »

« (1412). Le jour de la Chandeleur, quelques notables font « jouer le *jeu et les fraudes de saint Siméon.* »

En 1419, on représente le *jeu de la résurrection de notre Seigneur;* en 1482, la ville entière assiste au glorieux *mystère de la passion;* en 1485, on joue le *mystère de la vie de monseigneur Saint-Loup*, etc.

Nous avons remarqué dans les *Comptes de la fabrique de l'église Saint-Jean*, un article curieux sur deux tableaux peints par Mignard; un *Extrait des Comptes pour servir à l'histoire des Beaux-Arts à Troyes au XVIe siècle*; et une notice sur les *Mémoires historiques des antiquités de la ville de Troyes, par Louis Duhalle.*

Nous ne saurions trop engager M. Assier à poursuivre ses recherches, dont les résultats offrent tant d'intérêt.

AP. B.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,

PLACE DU LOUVRE, 20.

AOUT ET SEPTEMBRE. — 1855.

---

196. AMALTHEORUM (trium fratrum), Hieronimi, Jo. Baptistæ, Cornelii, Carmina. Accessere Hieronymi Aleandri junioris Amaltheorum cognati poëmatia. *Venetiis, ex typogr. Andreæ Muschij*, 1627; 1 vol. pet. in-8, mar. r. fil. (*Aux chiffres de Peiresc*)..... 45--»

Jérôme Amalthée, l'un des meilleurs poètes latins du XVIe siècle, naquit en 1506, dans le Frioul, et mourut en 1574. J. Amalthée est l'auteur de cette charmante épigramme, tant de fois traduite dans toutes les langues :

Lumine Acon dextro, capta est Leonilla sinistro,
Et potis est forma vincere uterque deos.
Blande puer, lumen quod habes, concede puellæ ;
Sic tu cæcus amor, sic erit illa Venus.

Jean Baptiste Amalthée naquit en 1525. Secrétaire de la république de Raguse, puis secrétaire du pape Pie IV, il mourut à Rome, en 1573. Ses poésies latines ne le cèdent point en élégance à celles de son frère Jérôme. Nous ne citerons de ce poète qu'une seule épigramme :

Quid toties fletu nitidos corrumpis ocellos,
Et profugam toties anxia quæris avem ?
Non dominam effugit : nemorum colit illa recessus,
Dùm doceat volucres nomen Hyella tuum.

Corneille Amalthée, né vers 1530, succéda à son frère Jean-Baptiste, dans l'emploi de secrétaire de la république de Raguse. En 1561, il fut appelé à Rome par Paul Manuce, pour l'aider à rédiger la belle édition du *Catéchisme romain*, qui parut en 1566. Corneille mourut en 1603. Parmi ses poésies, on distingue un poëme sur la ville de Venise : *Urbis venetiarum pulchritudo divinaque custodia* et un chant héroïque adressé à l'archiduc Juan d'Autriche, intitulé *Proteus*, dans lequel il prédit la victoire de Lépante.

Jérôme Aléandre, le jeune, naquit en 1574. Secrétaire du cardinal Bandini pendant vingt ans, il fut ensuite attaché au cardinal Fr. Barberini, qu'il accompagna dans un voyage en France. Il mourut le 9 mars 1629. Il étoit petit-fils, par sa mère, de Jérôme Amalthée, et, par conséquent, petit-neveu de Jean-Baptiste et de Corneille. Aléandre nous apprend lui-même cette particularité dans la dédicace aux trois frères Barberini : *Fuit enim maternus mihi avus Hieronymus Amalthæus* (1). Il ajoute qu'une partie des poésies des trois Amalthées ont été perdues; que celles qui restoient étoient dispersées; et qu'il les publie, après les avoir mises en ordre (2). Les poésies d'Aléandre, qui servent à compléter le volume, ne manquent point d'élégance. Nous avons remarqué deux épigrammes, l'une sur la mort de

(1) Biogr. univ. de Michaud (art. J. Amalthée) : *Sa fille épousa Aléandre le jeune.* Lisez : *Sa fille fut la mère d'Aléandre le jeune.* — Id. (art. Aléandre) : *Les trois Amalthée dont il étoit le neveu.* Lisez : *Petit-fils de Jérôme et petit-neveu de Jean-Baptiste et de Corneille.*

(2) Id. (art. J. Amalthée) : *Ses poésies furent réunies à celles de ses deux frères par J. Math. Toscanus dans ses Carmina illustr., poetarum italorum; Paris*, 1576. *Aléandre les fit réimprimer avec les siennes, à Venise, en* 1627. J. M. Toscanus a publié 21 pièces de vers de J. Amalthée, 19 pièces de Jean-Baptiste, et une seule de Corneille. Or, le Recueil de 1627 contient 80 pièces de vers de J. Amalthée, 76 de Jean-Baptiste et 42 de Corneille. Il n'est donc pas exact de dire que Toscanus a réuni les poésies des trois frères, et qu'Aléandre les a fait réimprimer.

La nouvelle Biographie univ., impr. chez Didot, a reproduit fidèlement les erreurs de la Biogr. Mich. Ainsi on lit: *Aléandre, gendre de J. Amalthée.* — *Les poésies de J. Amalthée furent réunies, etc.*, exactement comme dans Michaud; mais, tout en conservant les anciennes erreurs, le maladroit compilateur en a ajouté de nouvelles. Il faut savoir que la famille Amalthée a fourni six poètes latins : Paul, né vers 1460; Marc-Antoine, son frère, né en 1475; et François, frère des deux précédents, qui se maria en 1503 et laissa trois fils : Jérôme, Jean-Baptiste et Corneille. Or, le rédacteur des articles de ces six personnages ne s'est préoccupé ni de ce qu'il copioit, ni de ce qu'il avoit copié, et voici comment il a classé les membres de cette famille : 1° Marc-Antoine (1475), qui fait double emploi avec le n° 8; 2° Corneille (1530). *Les poésies de J. Amalthée ont été impr. avec celles de ses deux frères.* (*Voyez les deux art. ci-après*); 3° François (marié en 1503), *frère cadet des deux précédents;* 4° Jean-Baptiste (1525), *frère du précédent; ses poésies furent réimprimées avec celles de ses frères dans les éditions de Paris et d'Amsterdam, citées à l'article précédent.* Dans l'article précédent, on n'en dit pas un mot, et pour cause; 5° Jérôme (1506), *fils aîné du précédent;* 6° et 7° deux fils de Jérôme (1543 et 1550); 8° Marc-Antoine (1475), qui fait double emploi avec le n° 1; 9° Paul (1460), *frère du précédent.* Dans cette *farce* biographique le plus ancien des Amalthée est classé le dernier; les fils deviennent les frères de leur père et de leurs oncles; le père devient le frère cadet de son fils; le frère devient le fils aîné de son frère cadet. C'est le désordre élevé à sa plus haute puissance.

Henri IV, et l'autre sur l'adresse de Louis XIII au jeu de bagues. Voici la première :

Imbelli fuerit quòd dextrâ occisus Achilles,
Nil, quod miremur, maxime Homere canis.
Gallicus ecce tuo longè rex major Achille
Nunc magis imbelli vulnere cæsus obit.

On lit à la fin du volume : *Angelus Cantinius correct.* Ce correcteur a mal rempli son office; car la page suivante suffit, à peine, pour l'*errata*, et sur le verso du feuillet on trouve un *errata* supplémentaire manuscrit qui nous semble être un autographe d'Aléandre. En effet, il est de l'écriture du temps et, de plus, il relève des fautes que l'éditeur pouvoit seul corriger. AP. B.

197. AVITUS ET VICTOR. Christiana et docta divi alchimi Aviti et Cl. Marii Victoris poemata. *Lugduni*, 1536; in-8. lett. rondes, mar. brun, fil. comp. tr. dor. (*Belle rel. du* XVI*e siècle*)..... 140—»

SUPERBE exemplaire avec un grand nombre d'annotations d'une écriture du XVI*e* siècle. Voir sur ce Recueil une Notice étendue, *Analecta Biblion*, page 343 de cette livraison.

198. BAILLY. Lettres sur l'origine des sciences, et sur celle des peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire par M. Bailly et précédées de quelques lettres de M. de Voltaire à l'auteur. *Londres, Paris*, 1777; in-8, dem.-rel. v..... 10—»

Première lettre de M. de Voltaire à M. Bailly, ce 15 décembre 1775, à Ferney.

« J'ai bien des grâces à vous rendre, monsieur, car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre (1), lorsque j'étois encore malade, je n'ai point ouvert le premier, j'ai déjà lu le second presque tout entier, et je me porte mieux.

« Vous pouviez intituler votre livre *Histoire du Ciel*, à bien plus juste titre que l'abbé Pluche, qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne sont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou qui prétendoit que les douze signes du zodiaque étoient évidemment inventés par les patriarches juifs; que Rebecca étoit le signe de la Vierge avant qu'elle eût épousé Isaac; que le Bélier étoit celui qu'Abraham avoit sacrifié sur la montagne *Moria*; que les Gémeaux étoient Jacob et Esaü, etc. »

(1) L'*Histoire de l'Astronomie ancienne*, à Paris, chez les frères de Bure, quai des Augustins.

199. BAILLY. Lettres sur l'Atlantide de Platon et sur l'ancienne Histoire de l'Asie pour servir de suite aux Lettres sur l'origine des sciences, adressées à M. de Voltaire par M. Bailly. *Londres, Paris*, 1779; in-8, dem.-rel. v. ..... 8—»

200. BEAUCHAMPS (de). Les Lettres d'Héloïse et d'Abailard, mises en vers françois, par M. de Beauchamps. *Paris*, 1737, in-8, v. f. fil. (*Aux armes de madame de Pompadour*)..... 15—»

« Troisième édition, revue, corrigée et augmentée de quelques ouvrages qui ne se trouvent point dans la seconde édition. »

Elle contient à la fin : *Le Comte de Gabalis, divertissement en deux actes en vers, donné à S. A. S. la duchesse du Maine*, par M. le président de Romanet et Mme la duchesse de Nevers, représenté à Sceaux au mois d'octobre 1714. Les paroles sont de Beauchamps, la musique de Bourgeois et les ballets de Balon.

201. CABILIAVI (*Balduini*) Iprensis, è Soc. Jesu, epistolarum Heroum et Heroidum lib. IV. *Antverpiæ*, ap. Henr. Aertssens, 1636; 1 vol. pet. in-8, titre gravé, mar. v. fil..... 16—»

RARE. — Baudouin Cabilliau, né à Ypres, en 1568, entra dans la Société de Jésus en 1592, et passa la plus grande partie de sa vie dans les missions. Il mourut à Anvers en 1652.

Le P. Cabilliau n'a traité que des sujets sacrés. Ses héros et ses héroïnes sont des saints, des saintes et des martyrs. Chacune des épîtres que renferme le volume, est une longue paraphrase d'un argument en prose, extrait de la *Vie des Saints*, ou de quelque autre ouvrage des auteurs sacrés. Les vers de ce poète, sont plus emphatiques qu'élégants. Voici la description d'une tempête qu'on peut lire dans une lettre de S. Marie-Madeleine :

Horrificâ Triton circumsonat æquora conchâ,
  Aeolidumque truces excit ad arma manus,
Eurus ab irato violens grassatur Eolo,
Oceanis Zephyrus sævus inundat aquis :
Deque procellosis Austris bacchatur Orion,
  Arctooque Aquilo volvit ab axe fretum.
. . . . . .
. . . . . .

Quæ nunc unda ruit cunctas superenatat undas,
Ultimus hic decimis turbo recumbit aquis.
Undantique ipsum mare navigat hospes in alno :
Illacrymat lacrymis alnus aquosa meis.

Ce style mythologique et souvent obscur, ne convient guères à S. Marie-Madeleine. AP. B.

202. CANISIUS. Commentariorum de Verbi Dei corruptelis liber primus; authore Petro Canisio Soc. Jesu, theologo. *Dilingæ*, 1571; 1 vol. pet. in-4, mar. r., riches compartiments, tr. dor. et gauff. (*Armes de Pie V*)..... 150—»

Pierre Canisius de Hondt, né à Nimègue en 1521, entra dans la Société de Jésus, et mourut à Fribourg en Suisse, le 21 décembre 1597. Pendant toute sa vie, il ne cessa d'écrire contre les calvinistes et les luthériens. On l'avoit surnommé l'apôtre de l'Allemagne et le fléau des hérétiques. La liste de ses ouvrages de polémique est fort étendue.

Les commentaires sur la corruption de la parole de Dieu par les hérétiques, devoient former plusieurs volumes; mais l'auteur n'en a publié que deux. Le premier livre, dont il s'agit ici, est relatif à saint Jean, précurseur de Jésus-Christ. Un verset du Nouveau-Testament sert de texte à chaque chapitre de l'ouvrage. Le P. Canisius transcrit ensuite les commentaires des luthériens sur ce verset; puis, il discute et combat leurs opinions hétérodoxes. Le livre se compose de 364 feuillets, sans compter les pièces liminaires et les tables des matières.

Ce volume est magnifiquement relié. Le maroquin disparaît presque entièrement sous la profusion des dorures. C'est une reliure du temps, fort remarquable. Les armoiries qui ornent les plats nous apprennent que ce livre a appartenu au pape Pie V. AP. B.

203. EOBANUS. Psalterium Davidis carmine redditum per Eobanum, cum annot. Viti Theodori Noribergensis, quæ commentarii vice esse possunt. Cui accessit Ecclesiastices Salomonis, eodem genere carminis redditus. *Parisiis, ap. Vivant. Gautherot* (*Imprim. Petrus Galterus*), 1549; 1 vol. in-16, mar. rouge, fil. tr. dor..... 20—»

Hélius Eobanus, né dans la Hesse, le 9 janvier 1488, mourut à Marbourg, le 5 octobre 1540; c'est l'un des meilleurs poètes latins du XVIe siècle. Il

compta parmi ses amis les savants les plus célèbres de l'Allemagne; sa vie a été écrite par Joachim Camerarius; et Jacques Micyllus lui a consacré dix pièces de vers latins. Nous citerons seulement les quatre premiers vers de son épitaphe :

Quid stas, viator, aut quid hic circumspicis?
Tumulumne vatis hessici?
Cui nostra similem ætas nullum tulit,
Nec fors futura unquàm feret.

Voici comment le même poète parle de la traduction des psaumes en vers latins, par Eobanus :

Hesse poetarum non ultima fama piorum,
Atque idem gentis gloria magna tuæ,
Qui celebras latiis Davidica carmina Musis,
Et tribuis rebus consona verba sacris.

Le *Psalterium* est précédé d'une lettre de Vitus Theodorus sur l'argument et les annotations dont il a accompagné chaque psaume. Cette lettre, datée de Nuremberg, le 1er février 1538, contient aussi l'éloge d'Eobanus et de ses ouvrages. *Eobanus noster singulare nostri seculi ornamentum. — Sunt Eobani nostri versus elegantiâ, facilitate et suavitate præstantes.* Les autres pièces liminaires sont la dédicace au prince de Hesse, en vers latins; une élégie d'Eobanus sur l'utilité de la lecture des psaumes; une lettre de Juste Jonas au lecteur; et un *index* des Psaumes. L'*Ecclesiastes*, qui termine le volume, est dédié à l'électeur, duc de Saxe, sous la date de 1532.

AP. B.

204. FACIUTAE (*Fœlicis*) Melphitani pastoralia; ejusdem diversa poemata. *Florentiæ, Georg. Marescoti*, 1576; 1 vol. pet. in-8, cart..... 18—»

RARE. — Les événements contemporains ont fourni le sujet des huit pastorales de Felix Faciuta. Le poète nomme lui-même les principaux personnages que représentent ses bergers. Ainsi, il dit : *Lycidas, sive Ferdinandus Medices cardinalis; Damon, sive Gaspar Cincius episcopus Melphiensis; Alphesius, sive princeps Andræas Dhoria; etc.* Parmi ses poésies diverses, nous indiquerons *Melphiæ excidium*, c'est-à-dire la prise et le pillage de Melphe par une armée françoise; une *élégie* sur la mort de son fils, Félix Faciuta; une *épigramme* sur la bataille de Lépante; un poëme de 425 vers intitulé : *Iter reginæ Joannæ de Austriâ magnæ ducis Hetruriæ;* et un autre poëme de 284 vers : *In Selymum regem Turcarum maledictio.*

Ce volume, imprimé en beaux caractères italiques, a fait partie de la bibliothèque de l'archevêché de Bologne. On remarque sur le titre et sur le dernier feuillet, une très-jolie marque de l'imprimeur. L'approbation du livre est datée de Florence, le 15 novembre 1575, et signée par le Fr. François de Pise, inquisiteur général des États de Florence. AP. B.

205. GAIGNY (J. de). Pia et admodùm religiosa peccatoris meditatio in sacrosanctam Jesu Christi servatoris nostri crucem et vulnera, per Joannem de Gaigny parisinum theologum, christianissimi Francorum regis primum Eleemosynarium. *Parisiis, ap. Jac. Bogardum*, 1546; pet. in-8, cart..... 15—»

Les savants du XVIe siècle avoient généralement adopté l'usage de latiniser leurs noms de famille : usage fort regrettable, dont il est résulté de graves inconvénients. En effet, quelles difficultés n'éprouve-t-on pas tous les jours à reconstruire certains noms ainsi latinisés? Combien de fois des biographes, du reste fort estimables, ont-ils été induits en erreur par ces noms en *us*, et combien de fois faisant divers personnages d'un seul, lui ont-ils consacré des articles, d'abord sous le nom véritable, puis sous le même nom traduit en latin? Souvent aussi les biographes ont altéré les noms en voulant les traduire.

C'est ainsi que nous avons déjà parlé longuement, page 343 de la présente livraison, de Joannes Gaigneus, dont nous avions trouvé le nom traduit par Jean Gagnée. Dans la *Biographie univ. de Michaud* il est nommé Jean de Gagni ou Gagnée, et on lit dans une note au bas de la page : *Quelques-uns écrivent Gaigni*. Si les rédacteurs de la *Biographie univ.*, avoient connu ce petit livret, ils auroient vu que le premier aumônier du roi François Ier, se nommoit authentiquement Jean de Gaigny. Nous sommes heureux de pouvoir restituer son véritable nom à un savant si recommandable par les services qu'il a rendus à la restauration des lettres en France, et à l'affermissement de l'Université de Paris. A l'aide d'un diplôme royal qu'il obtint de François Ier, Jean de Gaigny se fit ouvrir *toutes les bibliothèques et tous les lieux où il y avoit des livres*, et il retira de la poussière où ils étoient ensevelis, plus de cent ouvrages précieux qui furent publiés par ses soins. Ce savant théologien mourut à Paris en 1549, et fut inhumé dans la chapelle du collége de Navarre. De lecteur du roi, il devint bientôt son premier aumônier; en 1546 il exerçoit les fonctions de chancelier de l'église de Paris. Habile théologien, excellent prédicateur, il étoit, en outre, profondément érudit.

La pièce de vers latins qui a donné lieu à cette note, est presque inconnue; elle n'est point citée dans les grands ouvrages de biographie ou de bibliographie. Cette rare plaquette est d'autant plus curieuse qu'elle fournit, par son titre, le véritable nom de l'auteur. AP. B.

206. GUINISII (*Vincentii*) è Soc. Jesu, poesis heroica, elegiaca, lyrica, epigrammatica, aucta et recensita : Item dramatica nunc primùm in lucem edita. *Antverpiæ, ex*

officinâ Plantinianâ Balth. Moreti, 1637 ; 1 vol. in-12, front. gr. vel. Bel exemplaire..... 25—»

Vincent Guinisius, né à Lucques vers 1588, entra dans la Société de Jésus en 1601, à l'âge de treize ans. Il enseigna avec succès la rhétorique au collége romain, et mourut à Rome en 1653.

Ses poésies latines sont presque entièrement consacrées à des sujets puisés dans l'Ecriture Sainte, ou dans l'Histoire des saints jésuites, Ignace, Louis de Gonzague, François Xavier et Stanislas Kotska. Nous avons cependant remarqué une épitaphe de Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne, une ode adressée à Lelio Guinisius, neveu de l'auteur, et une épigramme *in funambulum*. Cette épigramme, où sont décrits les tours de force d'un danseur de corde, prouve que les *funambules* du XVIIe siècle égaloient, par leur adresse et leur témérité, les plus célèbres funambules de notre époque. Mais le P. Guinisius n'oublie pas que la danse sur la corde roide peut se rattacher à la morale. Aussi termine-t-il cette description par les vers suivants :

Non sat terra vias habet et divortia leti ;
Ut juvet in cœlo quærere mortis iter ?
An semper vobis subeunda pericula census,
Atque omnis fundus denique funis erit ?
Cùm restim aspicitis protensam, dicite : Forsan
Ultima jàm vitæ linea ducta mea est.

Les poésies dramatiques du P. Guinisius se composent d'une seule pièce en cinq actes, de 3,000 vers environ. En voici le titre : *Ignatius in Monte-Serrato arma mutans. Drama ideo-practicum, actum ludis scenicis in collegio romano Soc. Jesu à seminarianâ juventute, cùm S. Ignatius Soc. Jesu fundator à Gregorio XV Pont. Max. inter sanctos relatus esset anno sal. 1622. — Quinquies datum, semper placitum.* Ce drame est cité dans le catalogue Soleinne, mais d'après l'édition de Paris, 1639 : celle de 1637 est la première. Aucun mélodrame moderne n'a offert aux spectateurs une telle profusion de personnages et une telle complication de mise en scène. Cinquante personnages principaux sortent de toutes les régions de la terre, du ciel, de la mer, de l'Enfer, et même des pays de la théologie et de la métaphysique tels que *l'Église romaine*, *l'Athéisme*, *la Raison d'état*, *etc.*, avec une nombreuse suite d'esclaves et de compagnons ; trois armées se livrent trois fois bataille ; on compte au moins neuf changements de décorations : le Ciel, avec Jésus-Christ *empereur*, et les Anges ; l'Enfer, avec son roi et ses diaboliques habitants ; la Mer, avec deux flottes ennemies qui s'entre-choquent. Ajoutez à cela que la scène se passe dix-sept fois dans les nuages, que des trappes s'ouvrent deux fois pour engloutir les mauvais génies, que les éclairs et la foudre jouent aussi leur rôle ; enfin que Neptune sort du fond de la mer, portant et adorant une image de la Vierge, et qu'autour de lui se presse une foule de Néréides et de dauphins. N'oublions pas quatre ballets d'Indiens, de soldats, de Néréides et de Cen-

taures. Un ballet de Centaures ! On voit que le P. Guinisius ne manquoit pas d'imagination. Le théâtre du Collége romain n'étoit pas assez vaste pour un tel spectacle; ce drame auroit dû être représenté dans le Champ-de-Mars de Rome, avec grand renfort de machines. Toujours est-il que *Ignace changeant d'armes au Mont-Serrat* fut joué cinq fois et cinq fois applaudi. Nous croyons que le ballet des Centaures contribua beaucoup au succès.

Au nombre des personnages de la pièces figurent : *Le bon Génie de l'Europe*, *le mauvais Génie de l'Europe*, *etc...* C'est presque du manichéisme. Mais les poètes ont de grands priviléges et ils en usent; au surplus comment supposer des idées peu orthodoxes à l'auteur d'un drame tellement religieux que Neptune lui-même est converti et adore la S. Vierge ?

AP. B.

207. HEERMANNUS. Flores ex odorifero annuorum evangeliorum vireto, ad fontes Israëlis, pietatis pollice excerpti; et in usum tenellulæ pueritiæ, in illustri Bregeo musis sacra facientis, filo poëtico contexti, à Joanne Heermanno, ex Silesiis Rautenate, poëtâ Lauru-coronato Cæs. *Olsnæ Silesiorum*, *in calcographiâ Bossemesserianâ*, 1609. — Carminum Joan. Heermanni, Rautenatis Silesii, poëtæ L. Cæs., Merges. *Argentorati*, *Ant. Bertramus*, 1609; 1 vol. in-16. = Micarum poëticarum Joan. Heermanni, Rauta-Silesi, poëtæ L. Cæs., Quasillus. *Argentorati*, *Jodocus Martinus*, 1609. — Carminum Jani Heermanni Silesi, F. L. C., semuncia. *Argentorati*, *Jod. Martinus*, 1610; 1 vol. in-16, veau jaspé. 60—»

Jean Heermann, poète latin, naquit en Silésie, l'an 1585, et mourut en 1647. Il étoit à peine âgé de vingt-quatre ans, lorsque l'empereur Rodolphe II lui décerna la couronne poétique. Après avoir publié dans sa patrie, les *Flores ex odorifero*, *etc...*, il voyagea en Allemagne, s'arrêta quelque temps à Spire et se rendit ensuite à Strasbourg, où il suivit les cours de l'Académie. Pendant son séjour dans cette dernière ville, il fit imprimer en 1609 et en 1610, trois recueils de poésies diverses.

Il paroit que Heermann affectionnoit les titres bizarres. Ce sont d'abord les *fleurs cueillies par la main de la piété dans le bosquet odoriférant des évangiles de l'année, près des fontaines d'Israël, et tissées d'un fil poétique;* puis, *une Gerbe de vers; une corbeille de miettes poétiques;* et enfin, *une demi-once de vers*. Le poète explique ainsi ce dernier titre :

Si fuerit dilecta tibi SEMUNCIA, lector;
Fortassis poterit postea LIBRA dari.

Sur chaque évangile de l'année, Heermann a écrit deux distiques latins suivis de huit vers allemands; de sorte que les *Flores ex evangeliorum vireto excerpti* se composent de cent soixante-dix-huit distiques latins et de sept cent douze vers allemands. La dédicace de cet ouvrage, offerte à trois jeunes gens de la famille noble de Kottwitz, est datée du 1er janvier 1609.

Les trois autres opuscules contiennent des poésies de tout genre, adressées à de nobles personnages ou à des savants de la Silésie et des autres contrées de l'Allemagne. La plupart des noms cités, nous sont à peu près inconnus; mais comme, parmi ces noms, nous avons remarqué ceux de plusieurs médecins, jurisconsultes, poètes et grands seigneurs, ces poésies peuvent fournir, pour l'histoire littéraire d'Allemagne, des renseignements utiles que l'on chercheroit vainement ailleurs.

Nous avons réuni en un seul article, les deux volumes qui renferment les œuvres poétiques de Heermann, attendu qu'ils forment une collection presque introuvable de pièces imprimées et publiées séparément.

Ap. B.

208. Hornii (*Gulielmi*), poemata. *Londini, David Mortier*, 1708; 1 vol. veau fauve (*Padeloup*)..... 18—D

Guillaume Horn écrivit la plupart de ses poésies vers la fin du XVIIe siècle. L'une de ses dernières épigrammes a pour titre : *De ultimo decembris die anno 1698, quo hæc scribebam.* Il est probable qu'il publia une édition de ses œuvres, avant celle de 1708; mais elle devoit être moins complète. Au surplus, la première édition est à peu près inconnue, et la seconde est fort rare.

Les pièces liminaires de ce volume, se composent de huit dédicaces en vers latins, adressées à Antoine Heinsius, député des États de Hollande au congrès de Riswick; à Guill. de Scuilenburg, conseiller et secrétaire du roi d'Angleterre, Guillaume III; à Adrien Bogaart, directeur de la Compagnie des Indes; et à des députés au collége maritime de la Meuse.

Les poésies de G. Horn, sont ainsi divisées : *Auriados lib. II :* c'est un poëme sur la conquête de l'Angleterre par Guillaume III; *Elegiarum lib. II; Silvarum lib. II; Epigrammatum lib. XII; de Imitatione libellus.*

La plupart des poètes latins modernes sont d'une fécondité effrayante. Ils entassent distiques sur distiques, et ils ne se croient réellement dignes du nom de poëte, qu'après avoir livré à l'impression plusieurs milliers de vers. Rendre compte de ces collections si nombreuses, devient une tâche difficile. Aussi, dans l'intérêt de nos lecteurs et dans le nôtre, nous nous contenterons de transcrire quelques titres et quelques pièces; ce qui suffira, à notre avis, pour faire connaître le talent du poëte.

Guillaume Horn a poursuivi de ses invectives la mode de porter une canne et celle de se raser toute la barbe. *In turpem fortium virorum morem, Baculos gestantium; in turpem, barbæ totius abradendæ, morem.*

Il a composé des épigrammes sur des ouvrages écrits en françois, tels que *Du Voyage de la lune de mons. Cirano Bergerac; de la république de lettres de mons. Beyle.*

En sa qualité de protestant et de Hollandois, notre poète étoit fort attaché à Guillaume III et n'aimoit point Louis XIV. En voici la preuve :

De persecutione Gallicâ.

Cur ità persequeris, tibi tot, Christoque, fideles;
Contra promissam, rex Lodoïce, fidem?
Inque reformatos mundanus stringitur ensis;
Quod nimis obtusus, spiritualis, erat.

De effigie Ludovici XIV Galliarum regis, sole adumbratâ: et Wilhelmo III Britannorum rege, post captum Namurum, triumphans.

Fortè, quod incendat totum, Mars gallicus, orbem;
Regia, sub rutilo sole, figura micat.
Ast alter Josue, captâ nunc urbe, Wilhelmus,
Qui semel hunc solem denuò sistat, erit.

Nous citerons encore l'épigramme suivante qui nous a paru assez curieuse :

In dominum Muys, Flandrum.

Aspicis uxorem, Mus venerande, tuam?
Bajulat insignes, totam circumspice, Gibbos.
Quos licet affictâ dissimulare togâ
Nititur; exstantes satis, antè, retròque, patescunt.
Neve queas aliquo fòrs dubitare modo,
Quo te, parturiens, recreabit pignore, conjux:
Fatidicus tali promit Apollo sono.
Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.

AP. B.

209. JUSTINI historiæ Philippicæ cum integris commentariis variorum, curante Abr. Gronovio. *Lugduni Batav.* 1760, 2 vol. in-8°, fig. mar. rouge fil. dent. tr. dor. (*Bozérian*)..... 60—»

Exemplaire de la bonne édition, relié sur brochure et en très belle condition.

210. KEUCHENII (*Roberti*). Musæ juveniles. *Amstel., ap. Petrum van den Berge,* 1662; 1 vol. pet. in-8, veau fauve..... 24—»

RARE. — Robert Keuchen, historien, jurisconsulte et poète, naquit dans la Gueldre, et professa l'histoire à Amsterdam. Il adressa un de ses poëmes

Gallia, seu poematum heroicorum lib. II, à Louis XIV, qui lui fit don de 300 livres, par le mandat suivant : « Garde de mon trésor royal, M. Etienne « Jehannot, sieur de Bartillat, payez comptant au nommé Robert Keu- « quène, la somme de 300 liv., de laquelle je lui ai fait don. Fait à Paris, « 21 avril 1669. Louis, et plus bas Tellier. »

Les *Musæ juveniles* sont dédiées à Simon de Hoorne, ambassadeur des Etats de Hollande, près de Charles II, roi d'Angleterre. Le texte est précédé de dix pièces de vers latins qui renferment les plus pompeux éloges de Keuchen et de ses poésies. Théod. Verhoeven termine son panégyrique, par ces deux vers imprimés en petites capitales :

Cunctorum tantò tu summus, amice, poeta es,
Quantò sunt vates maxima turba mali.

Cependant Morhof n'en parle pas aussi avantageusement : « Le style des *Musæ juveniles* de Keuchen est extrêmement négligé, et quelquefois la quantité des syllabes n'est pas observée ; ce n'est pourtant pas un ouvrage méprisable. » A notre avis, son plus grand défaut est de rechercher sans cesse, les antithèses et les jeux de mots, ce qui nuit essentiellement à la clarté et à l'élégance du style. On peut lire dans ce volume, un grand nombre de pièces telles que celles-ci :

IN EBRIUM.

Feram ferocem fortè, sed ferè fortem,
Verè subortum : prò nefas ! satin' factum,
Satin', cruente mente fit tibi ? vade
Temulente : ni præferre vis feram mortem,
Feriam ferocem fortiter, feram fortem.

CANTIO GRÆCA.

O bene te, bene me, bene vos, bibitote Pelasgi,
O bene Arausiacum, bene regem Belga Britannum
Et patres bene Belga bibit : bene Belga sicambros,
Nil ultrà bene Belga bibit ; bene Belga Batavos ;
Quos ultrà citràque nequit consistere rectum.

Keuchen a chanté tous les grands personnages de son époque : Charles Ier, roi d'Angleterre, la reine Henriette-Marie ; Charles II et ses enfants, Georges Monck, Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg ; Guillaume III, prince d'Orange ; Gustave-Adolphe, roi de Suède ; la reine Christine, le pape Adrien VI, Louis XIV, le Dauphin, Mazarin et même Richelieu. Il a écrit quelques vers satiriques contre Fouquet, et une violente invective contre Marie de Médicis, à l'occasion d'un portrait de cette reine qui, en tombant, blessa à la main un ami de Keuchen nommé Sluisken :

Quæ populos bello, gentes quæ compulit armis,
Dissidiique fuit regibus ansa mali ;

Hospitis in palmam talis Medicea sinistram
Labitur, et damno præcipitante ruit.
Reginam mirare dolor, quæ morte perempta,
Sanguine, quem sitiit, non satiata fuit.

Nous ne pouvons signaler tous les savants dont les noms sont inscrits dans ces poésies; nous indiquerons seulement trois pièces de vers en l'honneur de la célèbre Anne-Marie de Schurmann. Enfin, nous ferons remarquer les titres bizarres des distiques qui composent les *crepundia*, tels que *Muscæ mordentes*, *canis micturiens*, *crepitus operis intestini*, *Felis sternutans*, *etc.*

Ce volume, imprimé avec de beaux caractères, a un double titre. Le premier est orné d'une jolie vignette gravée sur cuivre, représentant le mont Parnasse, avec les neuf Muses, le cheval Pégase et cette inscription : *Summa peto :* c'est la marque de l'imprimeur. Le second titre est entièrement gravé, et porte la date de 1663, tandis que le premier est daté de 1662. Ceci prouve que ce livre n'a été réellement publié qu'en 1663.

AP. B.

211. LE BRUN (*Laurentii*) Nannetensis, è Soc. Jesu, ecclesiastes Salomonis paraphrasi poëticâ explicatus. *Rothomagi, ap. J. Le Boullenger*, 1650; 1 vol. in-16, front. gr. vel..... 20—»

Laurent Le Brun, né à Nantes en 1607, entra dans la Société de Jésus à l'âge de vingt ans, enseigna pendant quelques années les belles-lettres et l'éloquence, mais s'adonna particulièrement à la poésie latine. Il mourut à Paris dans la maison professe, le 1er septembre 1663.

Les œuvres du P. L. Brun ne se réduisent pas, comme le titre du volume pourroit le faire supposer, à une paraphrase de l'*Ecclésiaste* en vers latins. A la suite de cet ouvrage, on lit plusieurs autres poésies : *David pœnitens, sive septem psalmi pœnitentiales; hexæmeron, sive Moyses de opere sex dierum; Jeremias lugens, sive Jeremiæ lamentationes; vesperæ Marianæ; Musæ turonenses in morte Bertrandi de Chaus, Archiep. Turon. mœrentes, et in adventu Victoris Bouthillier Archiep. Tur. recreatæ; selecta epigrammata;* et enfin *Franciados lib. II.* C'est une espèce de poëme fort curieux, divisé en élégies, sur la Nouvelle-France. Le 1er livre *explique les incommodités et les malheurs de la Nouvelle-France.* Les sept élégies que ce livre renferme ont pour sujets *les guerres des Canadiens et leur cruauté envers les prisonniers; les repas et la voracité des Canadiens; les difficultés de voyager dans les forêts du Canada; la neige et le froid au Canada; la religion, les mœurs et les vices des Canadiens, etc.* Dans le 2e livre, le Canada demande assistance (*auxilium postulat*) au roi Louis XIV, à la reine Anne d'Autriche, au cardinal de Richelieu, aux François et aux Jésuites. Cette dernière élégie commence ainsi :

O Ignatiadæ, virtus quibus æmula cœlo,
Gens cujus studiis invia nulla plaga est.

Les vers du P. Le Brun ne manquent ni de facilité, ni d'élégance. Nous nous bornerons à citer le passage suivant :

Pensanda est hominum meritis, non tempore vita :
Quæ bona, longa satis; quæ mala, longa nimis.
Rumpe moras, celeres calcaribus incitat annos,
Currentesque ferit cursor anhelus equos.
Fata seni sensim obrepunt, juvenique senectus,
Hora fluit, tum cùm quæritur, hora quota est?

AP. B.

212. LEMNII (*M. Simonis*) epigrammaton libri III. Adjecta est quoque ejusdem querela ad principem. S. l. (*Basileæ*), 1538, pet. in-8° v. j. . . . . »—»

M. Simon Lemnius, poète latin, dont le véritable nom était Lemchen, naquit dans le XVIe siècle, à Margadant, au pays des Grisons. Il suivoit les cours de l'académie de Wittemberg, lorsqu'en 1538 il publia deux livres d'épigrammes, dédiés au cardinal Albert, prince électeur, archevêque de Mayence et de Magdebourg, primat d'Allemagne, etc. Le choix de ce Mécène et les éloges que le poète lui prodiguoit dans son livre, attirèrent à Lemnius de violentes persécutions. Les Luthériens, alors tout-puissants à Wittemberg, examinèrent ces poésies avec soin, et prétendirent qu'elles contenoient des allusions satiriques à l'électeur de Saxe, au landgrave de Hesse et à l'académie de Wittemberg. Melanchton, président de l'académie, en défendit l'entrée à Lemnius, jusqu'à ce qu'il se fût justifié ; et bientôt, on donna ordre de l'arrêter. Prévenu du danger par un de ses amis, il parvint à s'échapper en se mêlant aux pâtres qui, dès le matin, conduisoient leurs troupeaux hors de la ville. Il s'enfuit à Magdebourg ; mais ne s'y trouvant point encore en sûreté, il erra pendant quelque temps de ville en ville, et se réfugia à Bâle, où il devint dit-on, correcteur dans l'imprimerie d'Oporinus. Les Luthériens de Wittemberg condamnèrent Lemnius par contumace, à un bannissement perpétuel, et confisquèrent son argent et sa bibliothèque. De plus, il livrèrent aux flammes tous les exemplaires qu'ils purent saisir de l'édition des épigrammes imprimée à Wittemberg, en 1538 ; mais Lemnius s'empressa la même année d'en publier à Bâle une nouvelle édition augmentée d'un 3° livre qui renferme de violentes invectives contre Luther, et plusieurs pièces de vers relatives aux injustes persécutions qu'il avoit éprouvées. On lit à la fin du volume, sous le titre de *Querela ad principem* (l'archev. de Mayence), un long récit en vers latins de ses pérégrinations forcées. Cette deuxième édition ne porte aucune indication de lieu ni d'imprimeur. Toutefois, nous pensons qu'elle fut imprimée par Oporinus qui n'osa y mettre son nom, dans la crainte d'être en butte aux poursuites des Luthériens. Enfin, Lemnius se retira dans sa patrie. En 1540, il fut nommé recteur de l'école établie à Coire, et le 24 Novembre 1550, il mourut de la peste, dans un âge peu avancé.

Les poésies de Lemnius qui ont exercé une si fâcheuse influence sur la vie de l'auteur, exciteront toujours un vif intérêt. Si l'édition de Wittemberg est à peu près introuvable, celle de Bâle est aussi fort rare. En effet, les Luthériens après avoir détruit la première édition, ont dû chercher à supprimer la seconde. Ap. B.

213. LEMNII (*Levini*) medici Zirizæi libelli tres, perelegantes ac festivi. *Antverpiæ, ap. Martinum Nutium*, 1554; pet. in-8, rel..... 75—»

Contenta hujus libri sunt : Lib. I : *De Astrologiâ, etc.* Lib. II : *De præfixo cuique vitæ termino.* Lib. III : *De honesto animi et corporis oblectamento, etc...* En ajoutant à cet index : *Paschasii Oenit apud Zirizæos archididascali, in operis commendationem epigramma*, et *Guillelmi Lemnii, epistola ad Levinum*, la table des matières contenues dans ce volume sera complète.

On lit dans la *Biographie Universelle :* « Levinus Lemnius, médecin, naquit en 1505, à Ziricsée, dans la Zélande. Il pratiqua son art dans sa patrie, dès 1527, avec un tel succès, que sa réputation s'étendit bientôt dans toute l'Europe. Cependant, après la mort de sa femme, il abandonna l'exercice de la médecine pour embrasser l'état ecclésiastique. Il devint chanoine de l'église de Saint-Liévin, et mourut peu de temps après, le 1er juillet 1568. »

Dans l'épître dédicatoire du traité *de Astrologiâ*, adressée à Corneille de Weldam, conseiller aulique, et datée du 7 mars 1553 (1554), Lemnius dit qu'à cette époque, il exerçoit la médecine à Ziricsée, depuis plus de 19 ans (*supra annos undeviginti*). Il avoit donc commencé l'exercice de sa profession en 1534. Au surplus, cette date nous paroît être plus convenable que celle de 1527, indiquée par la *Biographie Universelle*; car, au XVIe siècle, les jeunes gens étudioient encore à l'âge de 22 ans, et n'étoient point si promptement admis à pratiquer l'art de la médecine.

Ce célèbre médecin a composé plusieurs ouvrages en latin, dont le style ne manque point d'élégance ; ils ont été souvent réimprimés, et traduits en diverses langues.

Lemnius nous apprend qu'après avoir longtemps résisté aux vives sollicitations des personnages les plus distingués de sa ville natale, il s'est enfin décidé à faire imprimer les trois opuscules que renferme ce volume. Il s'est beaucoup plus occupé, dit-il, de la médecine active que de la médecine spéculative, et n'étant que fort peu versé dans l'art de bien dire, il craint d'échouer en publiant ses écrits. Mais, au lieu de subir un échec, il obtint un triomphe, et enhardi par le succès, il écrivit bientôt d'autres ouvrages qui accrurent encore la réputation de l'auteur.

A la suite du second opuscule, *de præfixo cuique vitæ termino*, on trouve une lettre de Guillaume Lemnius à son père Levinus, dans laquelle il prouve que le climat a moins d'influence que l'éducation sur le développement des facultés intellectuelles. Cette lettre datée *ex officinâ nostrâ*

medicamentariâ, Ziriseæ, nonis martiis (7 mars), sans indication d'année, a été écrite en 1554. Guillaume Lemnius avoit étudié la médecine et surtout la pharmacopée ancienne et moderne. En 1554, il habitoit Ziricsée, où il s'étoit marié avec la petite-fille de Jason de Praet (*Pratensis*). Etant devenu, plus tard, médecin du roi de Suède, Eric XIV, il périt victime de la révolution qui fit perdre à ce prince la couronne et la liberté. Guillaume fut étranglé en prison, l'an 1568, quelques mois après la mort de son père. Le troisième opuscule de Levinus Lemnius, *de honesto animi et corporis oblectamento*, est dédié à son fils Guillaume.

Le volume qui fait le sujet de cette note est très précieux, car c'est l'un des rarissimes exemplaires de la première édition du premier ouvrage publié par Lev. Lemnius. On doit remarquer aussi que la lettre de Guillaume Lemnius est le seul écrit de ce médecin, qui ait été imprimé.

Ap. B.

214. LORICHIUS. Aenigmatum lib. III, recens conscripti, recogniti, et aucti, autore Joan. Lorichio hadamario. *Francof., ap. Christ. Egenolphum* (1545); 1 vol. pet. in-8, mar. r., fil. tr. dor..... 18—»

RARE.—Jean Lorichius avoit déjà publié ce recueil d'énigmes latines, vers 1541; mais il augmenta d'un 3e livre cette nouveile édition revue et corrigée, qu'il fit imprimer chez Chrétien Egenolf, son parent. C'est ce que l'auteur nous apprend dans l'épître dédicatoire du 3e livre, adressée à son frère Guillaume Lorichius, et datée d'Ingolstad l'an 1544. Les dédicaces des deux premiers livres, sont datées de Marsburg, 1540. Les pièces liminaires se composent d'une *épigramme* au lecteur, et d'un petit Traité divisé en trois chapitres : *De aenigmatis et primo quid sit; de Gryphis conviviis; de usu aenigmatum.*

Aux énigmes qu'il avoit inventées lui-même, Lorichius a ajouté de nombreuses traductions poétiques d'énigmes extraites de l'Ecriture Sainte, des anciens auteurs grecs et latins, et surtout d'un volume d'énigmes en allemand que les étudiants estimoient beaucoup plus qu'un livre de philosophie. On trouve dans la dernière partie, une prognostication de 134 vers pour l'année 1546. Nous ne citerons qu'une seule énigme qui a pour sujet l'année, les mois, les jours, les heures et les minutes :

Arbor in hoc seclo generatur, quæ duodenis
  Frondibus ornata est, et redimita nimis,
Quilibet at ramus decies ternos quasi nidos
  Sustinet, in nido sex quater ova cubant,
Nascitur ex ovo quovis avis una, duabus
  Et sexaginta vocibus usque canens,
Candidus attondet niger et mus omnia, donec
  Murem, ova et nidos catta proterva voret.

AP. B.

215. Gabrielis Madeleneti carminvm libellvs. *Parisiis*, 1662, in-12, mar. r. fil. tr. d. (*Armes de Phelypeaux de la Vrillière*)..... 20—»

On lit sur la garde une note d'une écriture déjà ancienne : « Cette édition est la bonne; la réimpression de Barbou, 1725, passe pour peu correcte. » C'est un volume en bonne condition, réglé, et qui pourroit être un exemplaire de dédicace, car un certain nombre de ces poésies latines sont adressées à Nic. Fouquet, au card. Mazarin, à Loménie de Brienne, à Louis de Bourbon, prince de Condé, à Colbert, à Phelypeaux de la Vrillière, etc. Ajoutons que la préface de ce recueil est de Louis-Henri de Lomenie, et qu'elle est suivie d'un éloge de l'auteur par Pierre Petit. Au surplus, on peut lire dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, une notice sur Gabriel Madelenet, né en 1587, à Saint-Martin-du-Puy, sur les confins de la Bourgogne, du côté du Nivernois.

216. Micylli (*Jacobi*) Argentoratensis sylvarum libri V; quibus accessit Apelles Ægyptius, seu Calumnia. antehac, ut et cœtera pleraque nondum edita. (*Hagenoae*) *Ex officina Petri Brubacchii*, 1564, 1 v. pet. in-8. 0—»

Jacques Micyllus, né le 6 avril 1503, à Strasbourg, de parents obscurs, se nommoit Moltzer; mais il reçut dans sa jeunesse le nom de Micyllus, pour avoir représenté avec succès cet interlocuteur du dialogue de Lucien, intitulé *le Songe ou le Coq*. Après avoir achevé ses études dans les Universités d'Allemagne, il fut chargé, en 1527, d'enseigner le grec et le latin au gymnase de Francfort; il fut appelé en 1532 à l'Académie de Heidelberg, pour professer la langue grecque. Il retourna quelque temps après à Francfort; puis, en 1546, il se fixa à Heidelberg, où il mourut le 28 janvier 1558. Il s'étoit marié à Francfort, en 1526; sa femme, nommée Gertrude, naquit en 1508 et mourut le 18 août 1548. Micyllus eut onze enfants. Deux seulement lui survécurent; l'un fut chancelier de l'Electeur Palatin; l'autre exerça la profession de tailleur à Heidelberg. On trouve dans le quatrième livre de ses poésies, les épitaphes de sa femme et de cinq enfants, dont il indique les noms, l'âge et la date de la mort. Micyllus étoit étroitement lié avec Eobanus, poète de la Hesse, Joachim Camerarius et Melanchton qui parlent souvent de lui avec éloge.

Les œuvres poétiques de Jacques Micyllus furent recueillies, mises en ordre et publiées par son fils, Julius Micyllus, jurisconsulte à Heidelberg. Un recueil d'épigrammes latines de ce poète, avoit été imprimé à Haguenau dès 1528; mais l'édition de 1564 est la première et, sans doute, la seule qu soit complète. La plupart des pièces qu'elle contient étoient restées inédites. L'*Apelles Aegyptius*, drame en cinq actes, n'est point cité dans le

catalogue Soleinne, et les poésies de Micyllus ne sont pas indiquées dans le *Manuel du libraire.*

Ce volume contient 680 pages et 10 feuillets non chiffrés pour les pièces liminaires. Au-dessous du titre, on lit des vers adressés à l'imprimeur, et sur le verso, d'autres vers à la mémoire du poète. Les feuillets suivants sont occupés par l'épître dédicatoire de Jul. Micyllus, datée du 1er janvier 1564; des poésies de J. Posthius, de Z. Monzerus et de J. Fichardus, sur les œuvres de Jacq. Micyllus; trois pièces de notre auteur, recouvrées après l'impression du volume; un *index*, et enfin l'*errata*. Le texte commence à la 21e page, cotée 1, et finit à la page 574. L'*Apelles Aegyptius*, termine le volume.

Nous n'avons point l'intention de rendre un compte exact de cet immense recueil de poésies latines de tout genre; nous nous bornerons à parcourir rapidement le volume. Dans le premier livre des *Sylvæ*, nous signalerons des pièces de vers (*epicedion*) sur la mort d'Helius Eobanus et de Symon Grynæus. Ce dernier nom nous rappelle que, sur la garde du livre, on lit une satire latine manuscrite contre le pape Pie IV, qui avoit excommunié Symon Grynæus. Cette satire nous paroît être autographe et écrite par Jacq. Grynæus, qui l'a souscrite en ces termes : *In laudem Pii papæ scripsi hos versus Jacobus Grynæus prid. Non. Julii 1564.* Le deuxième livre contient des épithalames en l'honneur de personnages notables et d'écrivains contemporains. Dans le troisième livre, nous avons remarqué une lettre de Melanchton, l'*Hodœporicon* de Micyllus, le récit de l'incendie du vieux château d'Heidelberg, la lutte des Arbalétriers, etc... Le quatrième livre renferme tant de poésies diverses qu'il n'est pas facile de choisir les citations. Nous indiquerons, cependant, des distiques sur les bucoliques et les géorgiques de Virgile ; des épigrammes et des idylles traduites du grec; des anagrammes numériques sur les mois de l'année, et sur des dates remarquables; une foule d'épitaphes avec dates; des quatrains sur les Empereurs romains, depuis Lucius Annius, jusqu'à Ferdinand Ier, etc... Le cinquième livre se compose de paraphrases poétiques sur des passages de l'Ecriture Sainte, et de 24 psaumes traduits en vers latins.

Nous croyons inutile d'analyser le drame qui suit les poésies de Micyllus. Toutefois, en voici le sujet : Apelles, peintre du roi d'Egypte, et jouissant d'une grande faveur, excite l'envie d'un courtisan qui, pour le perdre, l'accuse de trahison. Apelles est sur le point de périr, lorsque la vérité descend du Ciel et confond le calomniateur. Ap. B.

217. MURETI (*Ant.*). Orationes XXIII; ejusdem hymni sacri et alia quædam poematia. *Venetiis, apud Aldum*, 1575; in-8, mar. bleu comp., tr. dor. (*Thouvenin.*).. 40—»

Très-bel exemplaire de la bibliothèque de Renouard; il porte sur le titre la signature d'Alde le jeune, l'imprimeur du volume, dont le portrait gravé sur bois se trouve également sur le titre; au verso du huitième feuillet on remarque un petit portrait d'Ant. Muret, gravé sur bois.

218. M. Ant. Mureti Oratio habita in funere Pii V, Pont. Maximi. *Venetiis apud Franc. Zillettum*, 1572; pet. in-8, rel..... 15—»

219. PALATIUM REGINÆ ELOQUENTIÆ sive exercitationes oratoriæ (autore P. Le Pelletier). *Lutetiæ Parisior.*, *Nic. Buon et Jean Camusat*, 1641; in-fol., mar. rouge, fil. comp., riche dorure à pet. fers, dent. fleurdelisée. (*Armoiries*)..... 60—»

Le frontispice, dessiné et gravé par Grég. Huret, représente Louis II de Bourbon, prince de Condé, né en 1621, et Armand de Conti, son frère, né en 1629, présentés par Mercure à la déesse de l'éloquence. L'ouvrage est dédié à ces deux princes.—Belle reliure ancienne.

220. PARNY. Œuvres choisies d'Évariste Parny; précédées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages. *Paris*, 1826; in-8, v. r., n. rogn..... 10—»

Cette édition contient deux petits poëmes de plus que les précédentes, *Jamsel* et *Goddam;* le volume se termine à la page 312, après laquelle vient un autre partie de 170 pages, sous le faux-titre, *Mélanges*, contenant des poésies légères, des chansons et des lettres. Portrait et figures avant la lettre.

221. PASTORET. Moyse considéré comme législateur et comme moraliste, par M. de Pastoret. *Paris*, 1788; in-8, v. rac., fil..... 8—»

On lit sur la garde de ce volume une note d'une écriture déjà ancienne, ainsi conçue : « Cet ouvrage m'a été donné par l'auteur.

« C'est un homme du plus grand mérite, appliqué, laborieux au point que son goût pour les belles-lettres n'empêche pas qu'il ne porte la plus grande attention, et tout le soin possible aux devoirs de son état (il est conseiller à la Cour des aides). Je ne doute point qu'il ne fasse son chemin d'une manière brillante; il est fait pour arriver à de grandes choses. Son caractère et son personnel sont très-intéressants; il est doux et honnête dans les discussions, et très-recherché dans les sociétés pour son esprit et son caractère aimables. »

*

222. PLINII SECUNDI naturalis historiæ cum selectis doctorum virorum Commentariis. *Lugd. Batav. ex officina Hackiana*, 1669; 3 vol. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Bozérian*) ..... 90 »

Exemplaire Coulon. Belle édition, et l'une des moins communes de la collection des anciens *Variorum*.

223. REUSNERI (*Nicolai*) Leorini Lavinga, oppidum Rhetiæ amœnissimum ac pervetustum, situm in ripâ Danubianâ. Additis in fine aliquot Elegiis ad viros clarissimos scriptis. *Lavingæ Rhetorum, typis Eman. Salzeri*, an. 1567; 1 vol..... 24—»

Nicolas Reusner, jurisconsulte et poète, naquit le 2 février 1545, à Lemberg en Silésie. Le duc de Bavière le choisit pour professer les belles-lettres au collége de Lavingen, dont il devint recteur. En 1583, il fut reçu docteur en droit dans l'Université de Bâle, et aussitôt après, il devint assesseur à la chambre impériale de Spire et professeur à l'Académie de Strasbourg, où il enseigna les *Institutes* pendant cinq ans. En 1589, on lui donna une place dans l'Académie d'Iéna, dont il fut deux fois recteur. L'empereur Rodolphe II lui décerna la couronne poétique et le nomma comte palatin. Reusner fut député de l'électorat de Saxe, en 1595, à la diète de Pologne, et mourut à Iéna, le 12 avril 1602.

Le P. Niceron cite 53 ouvrages de Reusner : tous sont rares, mais ses traités de jurisprudence sont peu recherchés. La *Description de la ville de Lavingen*, que contient ce volume, mérite encore de fixer l'attention des curieux. Les vers latins de Reusner sont faciles et élégants. La cinquième élégie imprimée à la suite du poëme sur *Lavingen*, a pour sujet l'éclipse de lune du 28 octobre 1566, et la sixième, l'éclipse de soleil du 9 avril 1567 ; cette dernière est adressée à Barthélemi Reusner, docteur en médecine.

AP. B.

224. ROILLETI (*Claudii*) Belnensis varia poemata. *Parisiis, ap. Gul. Julianum*, 1556 ; 1 vol. in-16 rel. 15—»

Claude Roillet de Beaune, mourut fort âgé, vers 1576. La Croix du Maine dit qu'il florissoit à Paris en 1563 et qu'il régentoit au collége de Bourgogne. Il paroît, d'après un titre de 1536 cité par Felibien dans le 3e vol. des *Preuves de l'Histoire de Paris*, que Claude Roillet étoit, à cette époque principal du collége de Bourgogne. Du Boulay (*Hist. de l'Univers. de Paris*), nous apprend qu'après avoir professé la grammaire pendant quatre ans, il

obtint un emploi au collége de Bourgogne, le 4 mai 1526; de là, il passa au collége de Boncour. Il fut nommé, en 1560, recteur de l'Université, puis il retourna au collége de Bourgogne, dont il devint le principal.

Claude Roillet a composé des poésies latines et françoises. Le recueil intitulé *Varia poemata*, contient quatre tragédies latines : *Philanira*, *Petrus*, *Aman* et *Catharina;* des *dialogues*, une *églogue*, un *épithalame* et des *épigrammes*, le tout en vers latins.

Quelques-unes de ces épigrammes sont adressées à des savants, tels que Adrien Turnèbe, Pierre Galland, Guillaume Paradin, Jean Dorat, Jacques Charpentier, etc.

Nous lisons dans ses poésies que Claude Roillet devint orphelin à l'âge de dix ans, et qu'il fut élevé par les soins de son frère, Nicolas Roillet, qui cultivoit aussi la poésie. AP. B.

225. ROILLET. *Philanire*, tragédie françoise, trad. du latin de Claude Roillet. *Paris*, *Thomas Richard*, 1563; 1 vol. in-4, mar. bl., tr. dor., *jansén.* (*Duru*). 65—»

Volume RARE (*Man. du Libr.*, t. IV). Il paroît que Claude Roillet traduisit lui-même sa *Philanire* en vers françois. La Croix du Maine l'affirme, et du Boulay (*Hist. de l'Université de Paris*) dit : *Edidit Philaniram tragœdiam an. 1563*, *apud Th. Richard.*

La vie de Roillet se trouve parmi les *Vies* manuscrites *des Poètes françois*, par Guill. Colletet (*Biblioth. du Louvre*).

226. ROSETI (*Francisci*) Veronensis, Mauris. (*Venetiis*, *Joannes Tacuinus de Tridino*, 1532); 1 vol. in-4. 24—»

RARE. — Le sujet de ce poëme sacré est le martyre de sainte Ursule et des onze mille Vierges, sur les bords du Rhin, près de Cologne. Il est divisé en trois parties et dédié à Henri VIII, roi d'Angleterre. Les vers latins de Roseti sont faciles, quelquefois énergiques et presque toujours élégants. Voici quelques extraits de ce poëme :

L'auteur, décrivant une tempête, dit :

Ille
Nubibus involvens cælum, lucemque diemque
Surripit occiduo vix dùm phaethonte ruentem :
Moxque ferus ventos, tonitrus, et fulgura, et imbres
Confundens pariter scissis demittit Olympo
Nubibus æquoreas miscens cœlestibus undas;
Nec lux polo est, nisi quam dant fulminis ignes.

Les soldats de Julius commencent le massacre :

Tunc exauditi gemitus, vocesque cadentum
Detexere dolos, inimicaque in agmina lapsis
Nulla fugæ spes certa fuit, cæduntur ad unum
Deprehensi insidiis pavidi, ac jàm fata manentes.

Mort de sainte Ursule :

Illa cadens volucri pectus trajecta sagittâ,
Et linguæ repetens sonitu morientis Jesum
Corpus humo socium tàm multis millibus, astris
Reddidit excelsis animam pietate micantem,
Purpureus fluxit crudeli è vulnere sanguis.

AP. B.

227. STRATENI (*Petri*). J.-C., Venus zelanda et alia ejus poemata. C. Boyus J.-C. collegit et edidit. *Hagæcomitis, Theod. Maire*, 1641; vol. pet. in-12, portr. et front. gr., mar. r., fil., tr. dor..... 18—»

Pierre Vander Straten, jurisconsulte et poète, secrétaire et député de la ville de Goës, en Zélande, mourut à La Haye, le 27 novembre 1640, à l'âge de vingt-quatre ans. Ses poésies latines furent recueillies par un de ses amis, Cornelius Boyus, qui les publia en 1641. Elles se composent de *Venus Zelanda, sive amores Chloës et Blondæ;* poëme divisé en épîtres élégiaques dont la moitié est l'œuvre de C. Boyus ; *Amorum liber; Elegiæ; Basia; Epigrammata; Sylvæ; Anacreon latinus;* et enfin *Prælium rosarum inter Nymphas et Cupidinem.*

Ce volume est orné du portrait de l'auteur, gravé sur cuivre, et d'un frontispice également gravé, représentant l'Amour emportant dans son vol les portraits en médaillons de Chloë et de Blonda : Au-dessous, la *Venus zelanda*, assise dans sa conque, vogue sur les flots de la mer. Les pièces liminaires sont : une dédicace du livre entier, adressée par C. Boyus au père et au frère de Pierre Vander Straten ; des élégies sur la mort prématurée du poète, et des épitaphes. Les sept parties de ce recueil ont des titres séparés, et chacune d'elles est dédiée à un personnage notable de la Hollande.

Nous avons remarqué deux chants héroïques ; l'un sur la naissance du Dauphin, plus tard Louis XIV ; l'autre sur la défaite de la flotte espagnole par l'amiral Tromp. D'autres pièces de vers sont adressées à H. Grotius à D. Heinsius, à J.-Fr. Gronovius, etc.

S'il n'eût pas cessé de vivre à la fleur de son âge, Vander Straten auroit certainement acquis de la célébrité ; et son nom seroit inscrit dans les grands ouvrages de biographie ; tandis que son livre de poésies est tellement rare, que l'auteur et ses œuvres sont à peu près inconnus.

AP. B.

228. TERENTIUS. *Argentinae, per Joan. Grüninger*, 1503; pet. in-fol. goth., fig. en bois, vél..... »—»

Bel exemplaire de cette édition rare et curieuse, sur laquelle on peut lire, page 349 de cette livraison, un article étendu de M. Ap. Briquet.

229. Œuvres de Théophile. *Paris, Nic. Pepingué*, 1662; pet. in-12, mar. r., tr. dor., *janséu.* (*Duru*). 40—»

Voir, sur ce poète bien connu, l'intéressant article de M. de Gaillon, page 305 de la présente livraison.

230. Les mêmes; même édition. Veau fauve fil. 40—»

Exemplaire grand de marges, et rempli de *témoins.*

231. Les mêmes; même édition. Mar. bleu, tr. dor., *Janséniste.* (*Thompson*)..... 30—»

Exemplaire bien conservé.

232. Les mêmes; même édition, v. marbre fil.. 18—»

Fort joli exemplaire en ancienne reliure.

233. Tortelletti (*Barthol.*) Carmina. *Veronæ, ap. Hier. Discipulum*, 1595 et 1596; 1 vol. in-4, d.-rel. 18—»

Les cinq petits poëmes que renferme ce volume, ont été publiés séparément; c'est pourquoi il est fort difficile de les trouver réunis. Le premier est un panégyrique d'André Bizochius, jurisconsulte et vicaire du cardinal de Vérone; le second, intitulé *Somnium*, contient l'éloge de J. Cornelius, ancien *préfet* de Vérone, ainsi que de ses ancêtres: toutes les pages de cet opuscule sont encadrées, et les armes de Cornélius sont gravées sur le verso du 3e feuillet; ces deux poëmes sont datés de 1596. Le troisième est adressé à François de Gonzague, évêque de Mantoue: toutes les pages sont encadrées. Dans le quatrième, Tortelletti dénonce à l'évêque de Famagouste, coadjuteur de Vérone, l'usage immoral des mascarades pendant le carnaval, et décrit les déguisements généralement adoptés. Enfin, le cinquième est composé en l'honneur de Clément VIII et des membres de sa famille. Les pages sont encadrées et l'on trouve les armes des Aldobrandini gravées en tête du poëme.

Barthélemy Tortelletti, de Vérone, est un poète latin assez estimé. Il a publié plusieurs ouvrages poétiques, et entre autres, une tragédie, *Agrippina major.* Ap. R.

234. Waudraei (*Juliani*) liber Monosticorum. *Francofurti, typis Wolffg. Hoffmanni*, 1645; 1 vol. rel. 24—»

Ce recueil de poésies latines contient 1860 pièces composées, presque toutes d'un seul distique, et quelquefois d'un seul vers. Rien n'est plus bizarre que le choix des sujets et la forme adoptée par le poète; aussi nous ne pouvons rendre compte de ce livre curieux qu'à l'aide de citations.

Waudræus habitoit Mons, et il adressoit des distiques aux chanoinesses nobles de cette ville. Ceux qu'il offrit à Adrienne de Noyelle, *Aliàs* de Croix, sont des allusions continuelles au nom de cette dame (de Croix).

Nomen habes cum re, sine re nil nomen habetur,
Nomen amas semper, rem quoque semper ama.

Non content de ces allusions, Waudræus y joignit des allégories. Les cinq distiques suivants, adressés à la même chanoinesse, sont surmontés de croix symboliques. L'une porte en cœur la lettre M, et aux quatre branches la lettre A, de sorte qu'on lit dans tous les sens le mot AMA. Une autre est flanquée des lettres A. M. O. R., etc. S'agit-il de Marie-Madeleine de Gand et Vilain qui affectionnoit la musique, le poète fait graver dans le texte de son livre, deux lignes de musique notée. La première, avec le titre *Cantus Dei*, et les paroles notées *Virtutem cupias;* puis on lit en marge la fin de l'hexamètre *hic cantus tendit ad astra*. La seconde, avec le titre *Cantus diaboli*, et les paroles notées *Virtutem fugias;* et sur la marge est imprimée la fin du pentamètre *hic stiga cantus adit*. Voilà un distique qui est assez pittoresque.

Nous pourrions multiplier les citations de ce genre; mais nous sommes arrêtés par la difficulté de décrire ces bizarreries. Voyez les pages 79, 110, 231, etc.

Au milieu de ces poésies latines, on trouve de l'hébreu, du grec dans plusieurs distiques, et entre autres, dans celui qui a pour titre *De podice canis quæ littera sit;* et même du françois un peu barbare: *d'humain main, d'humanité manité.*

Aimez-vous les sujets gaillards? Lisez: *Quare cornu sit generis neutri; quare dicitur cornutus vir, non mulier; de cognitâ antè nuptias; etc....* Nous ne citerons qu'un seul distique de cette série:

De fabris cultrorum Montensibus.
Quærere cultrificos externis miror ab oris
Cornua, cùm dicant Montibus esse nimis.

Préférez-vous les facéties?

BALBO.

Dicere *chare* volens dicis mihi Balbe *cacare*,
Vox tua sit simplex, non duplicata placet.

Désirez-vous des logogryphes? l'auteur en a mis partout:

Reverendiss. D. Camus episc. de Belley.
Musca, vel es Camus, frænari quisque recusat,
Et pungi, tu scis, cur odiosus eris.

Des rébus?

Scribimus occultè, nos sicut amamus utrimque:
Cor p t, c do tibi: cor p to, c d mihi.

Des jeux de mots ?

Spernere peccatum, te spernere, spernere nullum
Non spernas, sperni spernere sperne malum.

Des traits satiriques ? Waudræus n'épargne point les avocats, les médecins, les chirurgiens et surtout Gringalet. Ce pauvre Gringalet ! cent distiques le déchirent de leurs pointes acérées :

GRINGALO.

Gringalus esse piger non verè dicitur, ille
Nam semper mensam primus, aditque torum.

EIDEM.

Gringalus angustas formidat inire platæas,
Dicas, quòd nimiùm cornua lata gerat.

Il paroît qu'au XVIIe siècle il étoit déjà de bon ton de ne pas prononcer la lettre R. Les deux distiques suivants sont une critique de cette mode absurde,

Petlonilla Petlum nallatul amale malitum,
Glataque pelchalo dicele velba Petlo.
Litè Petlonillam feltul ledamale malitam
Colde pali lalus vil plobitate Petlus.

Nous terminerons nos citations par une anagramme numérique sur le tremblement de terre ressenti par Waudræus à Mons, le 4 avril 1640 :

qVarta DIes aprILIs erat, qVâ terra treMebat,
aVrorae fLaVIs aXe rVbente rotIs.

AP. B.

PUBLICATIONS NOUVELLES

235. La Vie et Passion de Mcn sainct Didier, martyr et evesque de Lengres, jouée en ladicte cité l'an mil cccciiiixx et deux, composée par vénér. et scientif, personne maistre Guillaume Flamang, chanoine de Lengres; publiée pour la première fois, d'après le manuscrit unique de la bibliothèque de Chaumont, avec une introduction, par J. Carnandet, bibliothécaire de Chaumont. *Paris, Techener*, 1855; 1 vol. in-8 de xl et 458 pages..... 6—»

Cette vaste composition dramatique de 440 pages in-8°, est restée inédite jusqu'à ce jour; elle méritoit cependant les honneurs de l'impression. Nous félicitons M. Carnandet d'avoir publié ce précieux monument de la poésie françoise au xve siècle, et d'avoir ainsi sauvé de l'oubli le manuscrit unique de Chaumont.

L'*Introduction* contient une curieuse Notice sur Guillaume Flamang et sur ses ouvrages, ainsi qu'une relation de la vie de saint Didier. M. Carnandet a fait preuve d'une saine critique dans sa dissertation sur l'époque où vivoit ce saint martyr.

Le *Mystère de saint Didier* est une œuvre très-remarquable par la forme et par le fonds. On y compte 116 acteurs; quant aux figurants, ils forment une armée entière. Les féeries modernes sont distancées par le dramatiste du xve siècle : le Ciel, l'Enfer, les Romains, les Alains, les Vandales, les Langrois, les Arlésiens, les pairs de France, les barons, les évêques, les abbés, tout est mis en scène. Le Fou s'acquitte très-convenablement de son rôle de comique. La représentation de ce mystère, divisée en trois journées, exigeoit encore plus de mouvement et d'action que de paroles, et les machinistes devoient monter sur le théâtre aussi souvent que les acteurs. La scène changeoit de lieu à chaque instant, et passoit subitement du Ciel à l'Enfer, de Langres à Rome, etc.

Voici le programme des trois journées :

1re *Journée :* Élection de l'évêque Didier; préparatifs de Crocus pour faire la guerre aux chrétiens.

2e *Journée :* Siége de la ville de Langres par Crocus, chef des Wandres; martyre de Didier et de plusieurs Langrois; défaite des barbares par Marien, près d'Arles.

3e *Journée :* Translation des reliques de saint Didier.

Nous terminerons cette notice par quelques citations :

Dernière strophe de l'Épilogue de la 1re Journée (p. 137).

Dieu, par son glorieux martir,
Nous doint faire bon finement !
Et vous, Seigneurs, au despartir,
Prenez en gré joyeusement.
Se joué avons rudement,
Ou dit quelque mot qui peu vaille,
Supportez-nous bénignement ;
Il n'est si rusé qui ne faille.

LE FOL (2e *Journée*, p. 215).

Je suis plus aise que le roy,
Sans soing et sans mélancolye,
Je ne puis parler quand je boy,
Cela me vient-il de folye ?
. . . . . .

LE PÈRE A L'ENFANT MORT (3e *Journée*, p. 423).

Mon fils que fais-tu ?
Regarde ton père,
Se tu as vertu,
Respond à voix clère.
Que dira ta mère
Quand mort te verra ?
De douleur amère
Tantost se morra.

Voici un passage qui nous rappelle l'écolier limousin de Pentagruel :

LUCIFER (3e *Journée*, p. 431)

Holà ! ho ! dyables il convient
Le bouter en quelques ténèbres,
Et puis ainsin qu'il appartient
Tormentez luy teste et cérèbre,

Corps, face et palpèbre,
Boultez ou latèbre
De nostre délubre,
Puis qu'on le terèbre
Par force illecèbre,
Turbide et lucubre.

LE FOL.

Qu'esse que Lucifer célèbre ?
Je n'entend point ce fort latin,
C'est alement ou besdouyn,
Selon ce que je puis entendre.

AP. B.

236. Notice historique sur Edme Bouchardon, suivie de quelques lettres de ce statuaire, publiées pour la première fois d'après les originaux, avec un portrait et un autographe, par J. Carnandet, bibliothécaire de Chaumont. *Paris*, *Techener*, 1855; in-8, portr., *fac simile*, et 57 pages..... 2—»

Edme Bouchardon, né à Chaumont en 1698, mourut à Paris le 27 juillet 1762. La brochure de M. Carnandet est le complément indispensable des notices biographiques que plusieurs écrivains ont consacrées à Bouchardon. En effet, on trouve dans cette brochure, des détails sur la famille de cet artiste célèbre, que l'on chercheroit vainement ailleurs. Les renseignements sur ses travaux comme dessinateur, peintre, musicien et sculpteur, nous paroissent complets. Les pièces inédites jointes à cet opuscule, et publiées pour la première fois par M. Carnandet, sont fort remarquables. Elles se composent des *fac simile* du portrait de Bouchardon dessiné par Girard, son neveu, et d'une lettre autographe; puis, de treize lettres adressées à son père, à sa sœur, à M. Arragebois, subdélégué de Chaumont, et au prévôt des marchands de la ville de Paris. Dans l'une de ces dernières lettres, écrite après l'achèvement de la fontaine de la rue de Grenelle, on lit cette phrase : « Ne pensez point que je veuille me plaindre, ni revenir sur « des marchez faits : je suis prêt d'en passer par tout ce que la ville en « ordonnera; mais s'il est flatteur, surtout pour ceux qui ont des sentiments « de mériter des récompenses, il n'est point honteux de chercher les moyens « de les obtenir. » La pétition de Bouchardon fut favorablement accueillie, et, par décision du 11 février 1746, le prévôt des marchands et les échevins assemblés lui accordèrent une pension viagère de 1500 livres. La dernière lettre, trouvée dans ses papiers, après sa mort, avoit pour but de demander que Pigalle fût désigné par la Ville pour achever la statue de Louis XV. « Je compte assez, disoit-il, sur l'amitié de mon cher et illustre confrère « pour oser me promettre qu'il fera pour moy ce qu'en pareille occasion il « ne doit pas douter que j'eusse fait pour lui, s'il m'en avoit jugé digne. » Et il termine sa lettre par la phrase suivante : « Aussi est-ce parce que je « connois le goût et la façon d'opérer de Monsieur Pigalle que j'ay princi- « palement jeté les yeux sur lui, et que sans vouloir faire tort à aucuns de « mes autres confrères, dont je respecte les talents, j'ose assurer de la « réussite de l'ouvrage de la Ville du moment que la conduite lui en aura « été confiée. » Le vœu de Bouchardon fut exaucé : Pigalle acheva cette belle statue équestre qui disparut de la place de la Concorde, le 10 août 1792.

Ap. B.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. L. Barbier, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. Briquet; G. Brunet; Eusèbe Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; J. Chenu; de Clinchamp, Bibliophile; V. Cousin, de l'Académie Françoise; Desbarreaux-Bernard, Bibliophile; A. Dinaux; A. Ernouf, Bibliophile; Ferdinand-Denis, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. de Gaillon; Alfred Giraud; Grangier de La Marinière, Bibliophile; P. Lacroix (Bibliophile Jacob); J. Lamoureux; C. Leber; Leroux de Lincy; P. de Malden; de Monmerqué; Fr. Morand; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Dr J. F. Payen; Philarète Chasles, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. Pichon, Président de la Société des Bibliophiles François; Serge Poltoratzki; Ratherry, Bibliothécaire au Louvre; Rouard; S. de Sacy, de l'Académie Françoise; Sainte-Beuve, de l'Académie Françoise; Ch. Weiss; Yemeniz, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

OCTOBRE.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du n° d'Octobre de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

RECHERCHES ET DOCUMENTS INÉDITS SUR MICHEL MONTAIGNE, par le docteur J.-F. Payen 389
— Exemplaire des *Essais de Montaigne*, avec une dédicace autographe à Loisel 398
CORRESPONDANCE BIBLIOGRAPHIQUE DU COMTE D'ELCI, relative à quelques livres précieux imprimés au XVe siècle, communiquée par M. Gust. Brunet, de Bordeaux 400
ANALECTA-BIBLION. — *Sciences des princes*....., *par Gabriel Naudé*, par Fr. Morand 411
L'HORACE, de MM. Firmin Didot, et les ÉTUDES SUR HORACE, par M. Noël Des Vergers 414
VENTE DE M. GUSTAVE DE B***, à Angers 417
CATALOGUE 419

RECHERCHES ET DOCUMENTS

INÉDITS

SUR MICHEL MONTAIGNE.

Habitation et Tombeau de Michel Montaigne, à Bordeaux. — Addition à la *remontrance*. — Deux Lettres nouvelles de ce philosophe. — Un nouvel autographe.

Dans l'article que j'ai consacré à la *maison d'habitation de Montaigne à Bordeaux* (*Bulletin du Bibliophile*, juin 1855) j'ai relaté diverses contradictions que j'ai rencontrées relativement à l'emplacement que j'assignois à cette demeure. M. Lamotte, secrétaire *de la commission des monuments historiques du département de la Gironde*, se trouvoit au nombre des opposants ; il rejetoit la rue des Minimes, et, sur la foi d'une pièce qu'il croyoit avoir vue, il pensoit que Montaigne avoit habité la rue Bouhaut.

C'est donc avec un vif étonnement que dans un compte-rendu de cette commission pour 1855, qui vient d'être publié en ce moment, je trouve un article de M. Lamotte sur l'habitation de Montaigne à Bordeaux, article dans lequel la rue des Minimes est présentée comme *ne pouvant être mise en doute*, et dans lequel il n'est pas dit un mot ni de mon article précité du *Bulletin*, ni du tirage à part, auquel j'ai ajouté une vue de l'hôtel de Montaigne d'après un dessin fait en 1813 par M. De Vèze et deux plans partiels de Bordeaux en 1755 et en 1855 pour témoigner en faveur de la rue des Minimes qu'on me contestoit.

Cependant, M. Lamotte a reçu depuis plusieurs mois un exem-

plaire de mon opuscule, et il étoit au courant, pendant que je l'écrivois, de ce petit travail, qui, depuis sa publication, a été analysé dans le *Chroniqueur du Périgord*, et dans le *Courrier de la Gironde*, août 1855.

Je pourrois me féliciter de cette conversion, mais ce qui me préoccupe beaucoup plus que ce petit triomphe, c'est la crainte que la spécialité des travaux de M. Lamotte et la presque simultanéité de nos publications fassent dans l'avenir supposer que j'ai pillé ce compte-rendu. Je tiens donc dès aujourd'hui à faire des réserves expresses afin d'établir pour mon opuscule une antériorité de plusieurs mois; car je ne veux point être soupçonné de plagiat; j'en ai été victime plus d'une fois, coupable jamais.

Si n'eût été cette réclamation, rendue nécessaire, je ne me serois point occupé de M. Lamotte et de ses articles; mais, puisqu'il m'a lui-même mis sur la voie de la critique, je crois de mon devoir de signaler parmi les erreurs que j'ai rencontrées dans son travail quelques-unes de celles qui sont relatives à Montaigne (1).

Et d'abord, une observation sur la forme! Est-il parfaite-

(1) Si M. Lamotte n'avoit pas eu le parti pris de ne pas faire mention de mon article, et si comme il me paraissoit juste de le faire il avoit utilisé le témoignage important du dessin de M. De Vèze, il auroit pu, lui habitant Bordeaux, faire valoir en faveur de la rue des Minimes une preuve que j'ai négligée par ignorance, c'est que mon dessin représente à gauche de l'hôtel de Montaigne une fontaine qui existe encore aujourd'hui RUE DES MINIMES. C'est à M. J. Delpit que je dois cette remarque décisive.

Il seroit fort intéressant, et pour l'appréciation de certains faits il seroit très utile de connoître le lieu d'habitation des membres de la famille de Montaigne. Je dirai ailleurs en quoi il importe de savoir que Michel demeuroit rue des Minimes.

Ramon Eyquem demeuroit sous la paroisse Saint-Michel. Son fils, Grimon Eyquem (grand-père de Michel) étoit paroissien de Saint-Eloi.

Jeanne Eyquem, tante paternelle de Michel, demeuroit très-probablement paroisse Saint-Seurin.

Madame de Lestonnac, à la fin de sa vie, habitoit la rue du Ha.

Joseph de Montaigne, cousin issu de germain de Michel, habitoit la paroisse Saint-Projet. (Pièce manuscrite communiquée par le docteur Laferrière à Périgueux.)

ment convenable, respectueux, hiérarchique, qu'un rapport fait à un préfet au nom d'une commission officielle reproduise à peu près intégralement une partie d'un travail publié dix ans auparavant et tombé dans le domaine public ? N'est-ce pas là un aveu tacite d'indigence ? Or, tout ce que M. Lamotte dit du tombeau de Montaigne est textuellement extrait des articles qu'il a donnés en 1846 à l'*Ami des Champs*, articles qui, réunis ensuite et légérement modifiés, ont formé une brochure de quarante-six pages, intitulée : *Notice sur le monastère de Saint-Antoine-des-Feuillans à Bordeaux* ; cette portion du compte-rendu est donc ce qu'on appelle familièrement *un plat réchauffé*, et les commissions officielles ne sont pas instituées pour servir MM. les préfets de cette manière-là.

Cette réimpression d'une œuvre ancienne a fourni à M. L. l'occasion de reproduire une grosse erreur que jusqu'ici je lui avois passée, espérant qu'il s'amenderoit ; mais je ne saurois être plus longtemps tolérant, aujourd'hui que l'erreur reparoît sous le couvert de la préfecture.

M. L. transcrivant très incorrectement les inscriptions latine et grecque du tombeau de Montaigne, (et il semble avoir plutôt copié Millin que les inscriptions elles-mêmes), commence ainsi la première : MICHAELI MONTANO PETRI F. GRIMUND DIN REMUNDI PRON., et il traduit par : *fils de Pierre, petit-fils de Grimund Remon*, faisant ainsi une seule personne du grand-père et de l'arrière grand-père de Michel Montaigne ! L'inscription elle-même, et les copies de Dom de Vienne, de M. Leclerc, etc., disent avec raison : Petri f. (filio) Grimundi. n. (*nepoti*) Remundi pron. (*pronepoti*) fils de Pierre, petit-fils de Grimon, arrière-petit-fils de Raimon, donnant ainsi la filiation de la famille pendant deux cents ans.

Le reste de l'inscription est extrêmement incorrect ; ainsi à la neuvième ligne, le mot *sine*, qui devroit se lire deux fois ne s'y trouve qu'une seule, ce qui donne lieu à un contresens : à la ligne suivante, le mot *advorsus* pour *adversus* est écrit *advirsus* ; ibid. pour idib. (*idibus*), Bitugirum pour Biturigum, Incompabile pour Incomparabile, etc.

Cette inscription latine, que Bernadau a critiquée et que M. Leclerc, juge plus compétent, trouve d'une latinité élégante et pure, prêtoit à des observations intéressantes (1). Ainsi Millin a dit qu'elle avoit été publiée pour la première fois à l'édition de 1725 ; il s'est trompé, car elle paroît déjà à celle de 1617.

Bien que M. L. ne soit guère en droit de relever les erreurs de généalogie qu'a fait naître cette épitaphe, il auroit dû, pour égayer son sujet, rappeler la fabuleuse traduction de Bernadau: FILS DE PIERRE ET DE GRIMONDE ! faisant ainsi du grand-père de Montaigne..... la femme de son père !!! (*Antiquités bordelaises*).

A la rigueur même, pour bien fixer l'emplacement du tombeau, M. L. auroit pu en même temps copier cette phrase du même auteur : « *Avant la construction de l'église ce monument en occupoit le milieu.* »

Vers la fin de l'inscription on trouve un mot qui comportoit au moins une remarque : « *cum morbo pertinaciter inimico diutim validissimè conluctatus.* » DIUTIM ! Ce mot est-il latin ? On ne le trouve dans aucun glossaire (Etienne, Facciolati, Ducange, etc., etc.) Je ne sache en sa faveur qu'une seule considération, c'est que le savant M. J. V. Leclerc l'a admis sans observation dans la copie qu'il a donnée. N'y auroit-il pas DIVTINE ? Ce qui confirmeroit cette supposition, c'est que toutes les traductions françoises emploient le mot *longtemps*.

M. L. ne paroît pas avoir remarqué la contradiction qui se trouve entre la date de la mort de Montaigne qu'il donne par l'inscription et un acte qu'il a rapporté précédemment (page 20). L'épitaphe dit que Montaigne est mort le jour des ides de septembre ; or, c'est bien effectivement le 13 de ce mois ; mais dans l'acte passé avec les Feuillants pour la sépulture de Montaigne, sa veuve stipule qu'on dira chaque année *deux messes hautes*, l'une le troisième jour de septembre, l'autre le jour de l'inhumation (apparemment dans la chapelle des Feuillants).

(1) Je remarque que Dulaure, qu'on ne cite pas au sujet de cette inscription, l'a donnée dans sa *Description des principaux lieux de France*. Il discute même le sens précis d'une phrase un peu obscure.

La première date se rapporte nécessairement au jour mortuaire de Montaigne. Où est donc l'erreur? Est-elle à l'acte ou au tombeau? Cela valoit la peine d'être discuté.

M. L. dit, en parlant de l'inscription grecque, que La Monnoye l'a traduite *assez inexactement* en vers latins.

M. L. est bien difficile! La Monnoye a donné une imitation plutôt qu'une traduction, et il y a des passages très heureusement et très littéralement traduits.

La transcription de cette inscription grecque est aussi peu irréprochable. Plusieurs lettres changées rendent le sens inintelligible L'accentuation que l'auteur a introduite, quoiqu'il employât des lettres majuscules, est fort inexacte; elle altère la physionomie des mots, de manière à les rendre méconnaissables; l'imprimeur lui-même s'y est trompé, divisant les mots arbitrairement, de telle sorte que deux n'en forment qu'un ou qu'un seul semble en former deux; ainsi, l'espèce de jeu de mots fondé sur la consonnance, la seule partie peut-être de cette épitaphe qui ne soit pas d'un goût très pur, Μῶν δάνε Μοντανός disparoît dans le Μοντα νε, de M. Lamotte.

La septième ligne prêtoit à une observation intéressante et qui n'a pas encore été faite; cette phrase ἀλλ' εἷς πάντων ἀντάξιος ἀλλων est une citation textuelle d'Homère qui fait dire à Idoménée (*Iliad.* λ.), apprenant que Machaon vient d'être blessé ι ἀνηρ πολλῶν ἀνταξιος ἀλλων, et Charles IX a mis la pensée en pratique, et il semble s'être souvenu d'Homère lorsqu'à la St-Barthélemy il fit mettre en sûreté dans sa garderobe son chirurgien, le huguenot Ambr. Paré, en disant : *qu'il n'étoit pas raisonnable qu'un qui pouvoit servir à tout un petit monde fut ainsi massacré.*

Le texte de l'inscription est d'une inexactitude incroyable, — ainsi :

A la quatrième ligne, ΘΝΗΥΑ pour ΘΝΗΤΑ.

A l'avant-dernière ligne, ΦΘΟΝΡΗ'Ν pour ΦΘΟΝΕΡΗΝ.

Même ligne, ΕΠΙΣΚΩ'Ν pour ΕΠΙΣΧΩΝ.

Dans la traduction françoise de cette inscription grecque, la

phrase Οὐ σοφὸς Ἑλλήνων ὄγδοος, etc., n'est pas traduite ; il est dit : *non pas que je sois le huitième des Grecs ni le troisième des Ausoniens*, ce qui n'a pas de sens ; il fallait le *huitième* SAGE des Grecs.

Cette phrase comportoit d'ailleurs une réflexion. Il est convenu que la Grèce a eu sept sages, mais il me semble que le nombre de ceux de l'Italie n'a pas été fixé. Quels sont donc ces deux *sages Ausoniens?* Caton sans doute ? L'autre est-il Sénèque? ou Numa? Veut-on dire les deux Caton ?

A la huitième ligne, ἄνθεσί τ'εὐεπίης = est traduit par : *les talents de l'élocution* ; il eût été plus exact de dire : les *fleurs de l'éloquence*, etc., etc.

Je ne veux pas pousser plus loin ces observations de détail ; il me suffit d'avoir prouvé incontestablement, j'espère, que ceux qui voudront connoître d'une manière exacte les inscriptions du tombeau de Montaigne devront éviter les leçons *du secrétaire de la commission des monuments historiques du département de la Gironde.*

J'arrive avec bonheur à la deuxième section du rapport ; elle est l'œuvre de M. Dosquet, président de la commission, et elle va nous fournir des pièces très intéressantes.

A la page 41, M. D. reproduit une pièce de *Doléances* ou *remontrance*, adressée à Henri de Navarre par la mairie de Bordeaux, pour réclamer la liberté du commerce. J'ai inséré dans les *Documents inédits sur Montaigne* cette pièce qu'antérieurement M. Champollion-Figeac avoit donnée dans les *Documents sur l'histoire de France*, et qui depuis a été fréquemment reproduite (*Journal des économistes, Mémorial bordelais*, etc.). M. D. fait à cette occasion la remarque que M. Grün n'a pas reproduit les deux derniers paragraphes ; mais M. Grün n'est pas le seul à qui on puisse reprocher cette lacune, et pour mon compte, je ne sache personne encore autre que M. Dosquet, d'après M. Detcheverry, qui ait donné cette pièce avec cette addition. La copie que j'en ai publiée a été faite sur un calque pris sur la pièce originale et avec les signatures autographes;

elle ne contient pas les passages en question. M. Detcheverry a-t-il eu dans les mains *une copie* modifiée? ou bien la pièce originale signée aura-t-elle été remplacée par une autre plus étendue? ou enfin, la pièce publiée par M. Dosquet seroit-elle un projet qui auroit ensuite été modifié et mis en l'état dans lequel je l'ai donnée (1)? Il seroit très important de le savoir.

Comme cette remontrance a un grand intérêt et que ces deux alinéas complètent notre publication, nous les donnons ici :

« Pareillement d'aultant que le pauvre peuple se ressent tel-
« lement des misères du passé qu'il est comme reduict au der-
« nier desespoir et que d'ailleurs la trève de six ans destinée
« pour l'entretenement desdictes villes de seureté est expirée
« sera ledit sieur Roi de Navarre suplié d'intervenir devers le
« Roy nostre souverain seigneur, pour que désormais le pauvre
« peuple soit déchargé du paiement des garnisons desdictes
« villes de seureté, en quoi principallement les habitants du
« tiers estat de la senéchaussée de Guienne ont esté foullés.

« Finallement et en conséquence de ce que dessus, sera ledit
« sieur roi de Navarre, supplié intervenir devers le roi nostre
« seigneur, à ce que les gaiges des sieurs de la chambre de
« justice haute, à présent à Périgueux, ne soient désormais le-
« vés sur le pauvre peuple, lequel seul a porté ceste foulle de
« surcharges pendant deux ans qui estoient le temps destiné
« pour la formation de ladite chambre, et n'est possible que les
« pauvres habitants de ladite ville puissent à l'advenir conti-
« nuer le paiement desdits gaiges comme ils l'ont fait grande-
« ment pour ne voulloir interrompre le cours de l'édict de pa-
« cification. »

Suit cette phrase : Signé à l'original, puis les noms des signataires sans le protocole : *Fait en jurade*, etc., *la date*, etc.

(1) Ce qui semble prouver que la pièce donnée par M. Dosquet est une copie ou un projet, c'est qu'on dit : *Signé à l'original*. Ce n'étoit donc pas l'original; or, la pièce que j'ai copiée porte ces signatures autographes c'est donc celle-là qui est l'originale. Ce qui ne diminue en rien l'intérêt que présentent les nouveaux paragraphes même alors qu'ils auroient été retranchés.

M. Dosquet donne ensuite la réponse très intéressante du roi de Navarre. Elle complète cet épisode et trouvera sa place ailleurs.

Nous ferons remarquer qu'un des jurats signataires est LAPEYRE et non Lapeyrère (Voy. Darnal, aux omissions).

Nous trouvons encore dans cette même portion du compte-rendu deux lettres *inédites* de Montaigne, découvertes par M. Detcheverry, lettres que ce laborieux archiviste a bien voulu nous communiquer il y a déjà plusieurs années, mais dont il ne nous a pas permis de profiter pour les documents inédits sur Montaigne que nous avons récemment publiés (1855, n. 3), se réservant de faire figurer ces missives dans l'*Histoire des protestants à Bordeaux* qu'il prépare. Il va sans dire que nous avons respecté ce *summum jus*, mais aujourd'hui l'interdit est levé, et puisque les lettres sont publiées par M. Dosquet, nous pouvons sans indiscrétion les reproduire (1).

Voici ces deux lettres :

« Messieurs, j'ay receu vostre lettre et verray de vous aller « trouuer le plus tost que ie pourray. Toute ceste cour de Ste- « Foy est sur mes bras et se sont assignés à me venir voir (2). « Cela faict je seray en plus de liberté. Ie vous envoie les lettres « de Monsieur de *Vallée* (ma copie dit *Vallier*) sur quoy vous « vous pourrez résoudre, ma présence n'y apporteroit rien que « l'ambarras et incertitude de mon choix et oppinion en ceste « chose.

« Sur ce je me recommande humblement à votre (souvenir, « je crois que ce mot n'existe pas, la place est enlevée) et sup- « plie Dieu vous donner, Messieurs, longue et heureuse vie. de

(1) Je fais quelques corrections d'après la copie qui m'a été donnée personnellement.

(2) Pendant tout ce mois, Henri de Navarre étoit dans le voisinage de Montaigne. Du 9 au 11, du 14 au 16, du 22 au 25, il était à Sainte-Foy. On voit par cette lettre que Montaigne se préparoit dès lors à recevoir la visite que le prince lui rendit le 19 de décembre, visite dont j'ai publié les détails rédigés par Montaigne lui-même. (*Documents inédits*, n. 3, 1855).

« Montaigne. (Ma copie ne donne pas cette résidence), ce
« 10 décembre 1584.

« Vostre hūble frère et serviteur,
« Mōtaigne. »

« Messieurs, j'ay communiqué à M. le mareschal la lettre que
« vous m'avez envoyé et ce que le porteur m'a dict avoir charge
« de vous de me faire entendre et m'a donné charge vous prier
« de luy envoyer le tambour qui a esté a Bourg de vostre part.
« Il ma dict aussy qu'il vous prie faire incontinent passer a luy
« les cappitains Saint-Aulaye et Mathelin et faire amas du plus
« grand nombre de maliniers (ma copie dit *mariniers*) et mate-
« lots qu'il se pourra trouver. Quand au mauvais exemple et
« injustice de prendre des femmes et des enffants prisonniers je
« ne suis auculnement davis que nous l'imitons à l'exemple
« d'aultruy, ce que j'ay aussi dict amondict sieur le maréschal
« quy ma chargé vous escripre sur ce faict ne rien bouger que
« nayes plus amples nouvelles. Sur quoy je me recommande
« bien humblement a vos bonnes grâces et supplie Dieu vous
« donner,

« Messieurs, longue et heureuse vie, de Feuillas, ce 31 juillet
« 1585.

« Vostre hūble frere et serviteur,
« Mōtaigne. »

Cette dernière lettre, du 31 juillet, fait suite à celle du 30 de ce mois, datée de Libourne, que j'ai publiée antérieurement. Montaigne, dans cette première, annonçoit qu'il se rendroit le lendemain à Feuillas. Il a tenu parole.

Ce Feuillas ou Feuillasse est-il le village que j'ai indiqué (1) à moitié chemin entre Libourne et Bordeaux ou est-ce comme le pense M. de Detcheverry, le château de ce nom situé près de Cypressac, côte de Cenon, en face de Bordeaux, sur la rive droite de la Garonne? Dom de Vienne, les registres du parlement mentionnent plus d'une fois ce château (je remarque, sans en

(1) *Nouveaux Documents.*

rien conclure, qu'une sœur de Ramon Eyquem, l'arrière-grand-père de Michel, a épousé un sieur de Feuillas. Ce château avoit-il été, étoit-il encore dans la famille ?.....) Dans tous les cas, si Montaigne étoit au *château de Feuillas*, on peut dire qu'il étoit à Bordeaux, et ses fonctions ne souffroient pas de ce qu'il n'habitoit pas l'intérieur de la ville. Cela répond en partie au reproche de lâcheté que M. Grün adresse à Montaigne pour ne s'être pas rendu complétement à l'invitation de la jurade en entrant à Bordeaux, alors frappé par une effroyable épidémie; il faut surtout remarquer la date, 30 et 31 JUILLET ! Or, si l'opinion que soutient M. G. est fondée, si Montaigne, entré en mairie en 1581, devoit en sortir en 1585, c'est le 1er août qu'il devoit être remplacé. Il faut convenir qu'il étoit *bien peu maire* le 31 juillet s'il devoit cesser de l'être le 1er août, et la vertueuse indignation de M. G., sur laquelle nous aurons occasion de revenir, nous semble trop rigoureuse et aussi déplacée dans son érudition accusatrice que dans son irrévérencieuse indulgence.

Nous terminerons en ajoutant que la première lettre étoit adressée à *messieurs les jurats de Bordeaux*, et la seconde à *messieurs les jurats de la ville et citte de Bordeaux*, ce que le compte-rendu ne dit pas, non plus que cette circonstance que ces deux lettres ne sont pas de la main de Montaigne, il n'y a de lui que la souscription et la signature.

Octobre, 1855.

Puisque cet article se compose de *Variétés*, je profiterai de l'occasion qu'il me fournit pour annoncer une précieuse et toute récente découverte.

M. Tross, le libraire instruit et intelligent que nous connaissons tous, vient de rapporter d'Allemagne un volume portant des lignes autographes de Montaigne.

Il s'agit d'un exemplaire des *Essais*, d'une conservation et d'une intégrité parfaites, édition de 1588, in-4°, que Montaigne adresse à Loisel, le célèbre jurisconsulte qui avoit fait partie de

la commission judiciaire extraite du Parlement de Paris pour remplacer les chambres tri-parties de Guyenne. Loisel, avocat général, avoit prononcé les discours d'ouverture et de clôture des sessions dans les quatre villes, où la commission a siégé; il avoit dédié à Montaigne la deuxième de ces remontrances (V. *la Guyenne* de M. Antoine Loisel), et Montaigne plus tard voulut *prendre sa revanche*, en lui dédiant un exemplaire de ses *Essais* : c'est celui dont nous nous occupons.

Les notes manuscrites qu'on lit *à grand'peine* sur les marges des premiers feuillets de ce volume sont tout simplement une tentative faite pour compléter cet exemplaire, dont l'édition, comme on sait, ne contient qne deux tiers environ des *Essais*, qui ne parurent en entier que dans l'édition de 1595. Ce sont ces passages complémentaires qu'un possesseur du volume en question a eu l'idée d'ajouter à son exemplaire. Par bonheur, le courage lui a manqué ! Il s'est arrêté au 48e feuillet. Peut-être est il mort à la peine : dans ce cas, *que la terre lui soit légère ;* mais ç'a été *un malheur heureux.*

J'avois trouvé l'indication de ce volume (1) dans le catalogue de L*** (Lamy), dont la bibliothèque fut vendue en 1807 par Renouard. Les enchères prouvent que son importance avoit été appréciée, car l'édition originale de 1580 ayant été vendue 2 fr. l'exemplaire, celui de 1588 monta à 59 fr. 25 c.

Depuis, ce volume a appartenu à un ambassadeur étranger, puis il étoit entré dans la bibliothèque *particulière* d'un libraire de Berlin, feu Reimer, dans laquelle il est resté pendant vingt-cinq ans.

Quant à l'opinion de Renouard, qui attribuoit ces notes à Loisel, elle n'est pas fondée : en voici la preuve. L'annotateur a ajouté la traduction des citations en langues étrangères, et il a copié les éditions de 1617 et 1625 in-4°, mais ces traductions présentant quelques variantes de l'une à l'autre édition et celles du volume en question, suivant les leçons de 1625, il est évident que l'annotateur ne peut être Loisel, mort en 1617.

(1) *Documents inédits sur Montaigne*, 1855.

Voici la dédicace de Montaigne (en neuf lignes) :

« C'est mal se reuancher des beaus presants que vous m'aues « faicts de vos labeurs, mais tant y a que c'est me reuancher le « mieus que ie puis. Monsieur, prenez, pour Dieu, la peine d'en « feuilleter quelque chose, quelque heure de votre loisir, pour « m'en dire uostre auis, car ie creins d'aller en empirant. »

« Pour mons^r Loysel. »

C'est M. DE LIGNEROLLES qui est l'heureux possesseur de ce précieux volume, et qui nous a très obligeamment fourni l'occasion de l'étudier.

Novembre 1855.

Dr J.-F. PAYEN.

CORRESPONDANCE BIBLIOGRAPHIQUE DU COMTE D'ELCI

RELATIVE A QUELQUES LIVRES PRÉCIEUX IMPRIMÉS AU XVe SIÈCLE.

Nous avons, dans un cahier précédent, donné quelques extraits des lettres que le bibliophile italien dont nous venons de rappeler le nom, adressoit à un de ses amis, le marquis François Taccone, non moins passionné que lui à l'égard des éditions *principes* des auteurs grecs et latins. Nous continuerons de reproduire certains passages de cette correspondance, qui n'est point sans intérêt pour la bibliographie, et nous y joindrons, comme déjà nous l'avons fait, les notes qui nous semblent nécessaires pour compléter les renseignements qu'il est bon d'ajouter parfois à ce qu'écrivoit le comte d'Elci.

25 août 1805.

B.

J'ai reçu votre lettre du 30 juin, en réponse à celle que je vous avois adressée de Munich pour vous proposer quelques éditions *principes* d'auteurs grecs. Puisque vous possédez les *Novellæ* de Justinien, grec-latin, Nuremberg, 1531, in-folio (1), il est inutile d'en reparler. Le Simon Seth (2) est à votre disposition, et je serai heureux de savoir ce que vous pourrez me proposer en échange.

Parmi les ouvrages que j'ai trouvés et que je possède en double, je mentionnerai : Nemesius, *de Natura hominis*, gr. lat. Anvers, 1566 (3), et *Euripides cum scholiis*, Bâle, 1544, in-8 (4). Si vous ne les possédez point je vous les cèderai avec plaisir.

Dans mon dernier voyage j'ai fait quelques acquisitions heureuses, et je puis dire que maintenant il me reste peu de chose à désirer en fait d'éditions originales d'auteurs grecs. Vous m'avez transmis une note indiquant cinquante-quatre ouvrages de ce genre que vous voudriez acquérir. Sur cette liste, je remarque les éditions suivantes que je n'ai pas encore :

Actuarius, Paris, 1557, in-8 (5) ;
Adamantius, Paris, 1540, in-8 (6) ;
Cassius Medicus, Paris, 1541, in-8 (7);

(1) Cette édition, faite d'après un manuscrit incomplet et incorrect, n'a pas une grande valeur.

(2) *De Cibariorum facultatibus syntagma*, Bâle, Isingrin, 1538, in-8. Le *Manuel du Libraire* ne cite que l'édition de Paris, 1658, in-8, qui est meilleure à tous égards, mais qui, aux yeux du comte d'Elci et de son ami, avoit le tort irréparable de ne pas être la première.

(3) Édition rare, mais incorrecte. Nemesius est d'ailleurs un auteur digne d'attention. Voir Ritter, *Hist. de la Philosophie chrétienne*, t. II, p. 421-442, et le *Dict. des Sciences philosophiques*, t. IV, p. 411, article signé E. E.

(4) C'est à cause des scholies bien plus étendues dans cette édition que dans les précédentes que le comte d'Elci l'admettoit dans sa collection.

(5) *De actionibus et affectibus...* græce, studio Jac. Goupyl.

(6) *Physiognomica* græc. Per regium in græcis typographum. (Conr. Neobar.)

(7) *Naturales et medicinales quæstiones*, gr. apud Emundam Tusonam, Neobarii viduam.

Melampodes, Romæ, 1505, in-8 (1);

Palladius, Paris, 1548, in-4 (2);

Theophilus, *de Urinis*, Paris, 1608 in-8 (3);

Je possède d'ailleurs quelques volumes fort rares, et qui se trouvent bien rarement sur les catalogues; quoiqu'ils ne soient pas portés sur la note de vos *Desiderata*, je doute fort que vous les possédiez; tels sont :

Comici veteres, græce, Parisiis, Morellus, 1533, in-12 (4);

Agapeti *Scheda regia*, gr. lat. Venetiis, per Callergium, 1509, in-8 ;

Joannes Tzetzes, gr. sans date, in-8 (5) ;

Epicteti Enchiridion, gr. Venetiis, per Jo. et Fratres de Sabio, 1528, in-4 (6).

A l'égard des latins, je ne vois guère, en fait d'ouvrages de quelqu'intérêt qui me manquent encore, que le Phèdre de 1596 (7).

Vous me parlez des *Oraisons* de Cicéron, Rome, Sweynheym et Pannartz, 1471, in-folio; je ne m'en tracasse guère, car j'en

(1) N'y auroit-il pas là une erreur de la part du noble bibliophile? On ne connoît point, ce nous semble, d'édition séparée du traité de Mélampode, *Ex palpitationibus divinatio de nervis*, avec la date de 1505. Fabricius, *Biblioth. græc.*, l. I, ch. 5, éd. de Harles, indique comme première édition de cet ouvrage un volume qui, à la suite des *Variæ historiæ* d'Elien, renferme divers écrits de Polémon et d'autres auteurs grecs, et qui porte, en lettres grecques, la date de 1545 (*cum insigni boni eventus*) Camillus Peruvius edidit. in-4.

(2) C'est probablement l'édition de Paris, *apud Lodoicum Toletanum, e regione collegii Remensis.*

(3) *Apud Morellium.*

(4) Le titre exact de ce volume est : *Menandri quæ supersunt (accedunt è comicis græcis XLI deperditis) sententiæ*, gr. et lat.

(5) Il ne paroît qu'il existe des écrits de Tzetzes d'autre édition sans date qu'un fragment publié par F. Morel, avec une version en vers latins et des notes; le nom de l'auteur étoit ignoré de l'éditeur; voici le titre de cet opuscule fort rare : *Iliacum Carmen epici poetæ græci.... nunc primum prodit ex vet. mss. bibliothecæ viri clariss. Is. Casauboni...* Voir Fabricius, *Bibl. græc.*, l. V, c. 38, édit. de Harles.

(6) Le texte non complet est amalgamé avec le commentaire dans cette édition, qui n'est pas chère, en dépit de sa rareté.

(7) Cette édition, donnée à Troyes par Pithou, est loin d'être commune en

ai depuis longtemps un très-bel exemplaire, mais comme je ne suis pas fâché d'avoir des doubles pour en disposer selon l'occasion, je pourrai m'arranger de cet exemplaire, si le prix est modéré et si le volume est bien complet, car, ainsi que vous me l'avez fort bien dit, lorsque je vous proposois un Apulée de 1469, auquel manquoit la préface, des livres de ce genre, lorsqu'ils ne sont pas parfaits, n'ont aucune valeur. Les éditions du quinzième siècle que je voudrois encore acquérir sont bien plus rares que celle-ci, dont j'ai possédé successivement trois exemplaires complets et d'une grande beauté (1).

6 février 1806.

Dans votre dernière lettre, vous m'adressez quelques objections au sujet de ce que j'avois avancé sur l'antériorité de quelques éditions faites en Allemagne ; vous croyez que le Virgile gothique attribué à Mentelin doit être postérieur au Virgile que Vindelin a publié à Venise en 1470, et vous croyez que Mentelin a copié l'édition vénitienne. C'est possible, mais c'est ce qu'il faut examiner. Si Vindelin n'avoit pas reproduit l'édition faite en Allemagne, il eût pris pour guide l'édition donnée à Rome par l'évêque d'Aléria (2), tout comme il copia l'édition de Tite-

France, et l'on comprend qu'elle étoit introuvable en Allemagne et en Italie. On doit consulter à son égard la préface de M. Berger de Xivrey (Phædrus, 1830) et Schoell, *Hist. de la Littérat. rom.*, t. II, p. 343). On peut, aux adjudications signalées dans le *Manuel* joindre celles-ci : 151 fr. Nodier ; 96 fr., ex. non relié, Nugent.

(1) Voir, au sujet de cette édition la *Bibliotheca Spenceriana*, t. I, p. 354, et la *Bibliotheca Grenvilliana*, p. 152.

(2) Il s'agit du Virgile imprimé à Rome par Sweynheym et Pannartz, sous la direction de Jean André, évêque d'Aleria, et dont la date non indiquée, est de 1469. Le Virgile de Vindelin de Spire est daté de 1470 ; celui qui est exécuté avec les caractères de Mentelin ne porte pas de date. Ajoutons à ce que dit le *Manuel du Libraire* au sujet de ce précieux volume, qu'il s'en trouve des exemplaires chez lord Spencer et à la Bibliothèque Bodleyenne, et que l'exemplaire d'Hibbert (payé 100 l. st. 16 sh. ; c'est-à-dire 2,600 francs environ) est entré dans la *Bibliotheca Grenvilliana*, jointe au Musée britannique.

Live publiée par le même prélat (1). Il mit sans nul mystère en tête de son Tite-Live la préface de l'éditeur romain ; il en eût fait assurément de même pour le Virgile. Il ne voulut point se servir du Virgile romain, parce qu'il avoit commencé à travailler sur un autre texte, et ce texte étoit sans doute celui que lui fournissoit Mentelin.

11 mai 1806.

Le prix et le mérite des éditions du quinzième siècle qui nous occupent vient de ce qu'elles sont nécessaires dans une collection d'éditions originales ; les autres considérations n'ont point d'importance ; ainsi le Lucrèce de Brescia, 1473 (2), quoique mal imprimé et très-incorrect, est bien plus cher et bien plus recherché que le Justin de Jenson, 1473, qui est d'une belle impression. Le Térence de Mentelin (3) se paiera cent fois plus cher que le Cornelius Celsus de 1478, ou que l'Emilius Probus de 1471, parce qu'il est bien plus difficile à trouver et qu'il a sa place marquée parmi les éditions *Principes*. Le Lucrèce de 1473 n'a paru en aucune vente et peut se qualifier de *liber quantivis pretii*.

Quant à la correction des premières éditions des classiques, je me suis donné la peine d'en examiner quelques-unes depuis le commencement jusqu'à la fin, et j'ai vu d'étranges phénomènes. Par exemple, les deux Virgiles imprimés à Rome, par

(1) Le Tite-Live de Vindelin de Spire, 1470, est la première édition datée de ce célèbre historien ; l'édition que donna l'évêque d'Aleria, et qu'exécutèrent, à Rome, Sweynheym et Pannartz, n'a pas de date, mais on lui assigne l'année 1470.

(2) Ce volume, imprimé par Th. Ferrand, mais qui n'a point de date (c'est par conjecture qu'on lui assigne celle de 1473) est un des plus rares dans la série des éditions *Principes*. Le *Manuel* n'en cite aucune adjudication ; ce que disoit à cet égard il y a cinquante ans le comte d'Elci, est encore vrai aujourd'hui. Dibdin ne connoissoit en Angleterre que deux exemplaires de ce Lucrèce ; ils faisoient partie des bibliothèques Spencer et Standish.

(3) Cette édition, qui est peut-être la plus ancienne édition de Térence, vit le jour vers 1470. On en trouvera une longue description dans la *Bibliotheca Spenceriana*, t. II, p. 407. Un exemplaire fait partie de la *Bibliotheca Grenviliana*.

Pannartz, sont infiniment plus incorrects que ceux de Vindelin de Spire, exécutés à Venise en 1470 et 1471; le Virgile de Mentelin est encore plus correct que celui de Vindelin, 1470, et, chose remarquable, il présente de meilleures leçons.

Des éditions allemandes des plus anciennes sont d'une exécution bien supérieure à des volumes imprimés plus tard en Italie; le Psautier de Mayence, 1457, est mille fois mieux exécuté, quoiqu'en caractères gothiques, que l'Ammien Marcelin de Golsch, Rome, 1474, que le *Nimfale* de Boccace de Scheunerer, 1478, et que toutes les éditions de Sweynheym et Pannartz, faites à Rome, en caractères ronds; il l'emporte aussi sur le Suetone de 1470, et sur le Quintilien, même année, donnés par Lignamine. Il est vrai que ces éditions romaines sont en caractères ronds, mais les espaces sont inégaux, les lettres ne sont point jointes, point alignées, et il y a une multitude d'incorrections typographiques qui ne se trouvent point dans le Psautier de 1457. Les procédés compliqués de la typographie ont été mis en œuvre en Allemagne avant de l'être en Italie, c'est ainsi que des initiales *imprimées* en plusieurs couleurs se trouvent dans le Psautier de 1457, ce que les premiers typographes Italiens n'ont pas su faire, et ce n'est que beaucoup plus tard qu'ils ont exécuté les notes imprimées sur les marges. L'opinion à cette époque étoit si peu fixée sur la préférence à donner au caractère rond qu'après en avoir fait usage, quelques-uns des principaux imprimeurs italiens sont revenus au gothique; Vindelin de Spire, notamment, après avoir donné son beau Virgile de 1470, a donné en caractères gothiques l'*Opus quadragesimale* de Robert de Lizio, 1473, Dante, en 1477, et d'autres ouvrages encore. Janson, Matthias Moravus, Zarot, en ont fait autant. Je ne saurois louer les caractères grecs employés en Italie dans le quinzième siècle; je les trouve inégaux et mal formés, et je partage l'opinion de Maittaire, juge bien compétent en pareille matière, qui, pour la typographie grecque, adjuge la palme aux ultramontains; en déclarant Robert Estienne : *Omnium chalchographorum Princeps.*

Vous dites qu'à vos yeux les *Pandectes* imprimées par Torrentino (Florence, 1553), et l'*Appien* de 1477 (1) ne sont point inférieures aux plus belles éditions modernes de la France et de l'Angleterre. Je ne pense pas toutefois que ces volumes puissent soutenir la comparaison avec les éditions de Baskerville et de Didot. Comparez-les au *Racine* de Didot (2) qui est de tous les livres celui qui a été le mieux imprimé, et vous verrez quelle est la supériorité de celui-ci pour l'égalité de la distance des lignes, pour la proportion des majuscules, pour ce qu'on appelle le tirage, qui fait qu'une lettre n'a pas pris plus d'encre qu'une autre.

23 juillet 1806.

Je ne comprends pas qu'on veuille regarder comme postérieurs à l'an 1470 les ouvrages de format petit in-4 publiés par Ulric Zel de Hanau, lorsque les deux seules éditions que l'on connoît de lui avec une date, sont antérieures. L'*Expositio* de saint Chrysostôme, *supra psalmum quinquagesimum*, est de 1466, le saint Augustin *de Singularitate clericorum*, est de 1467; c'est à la même date qu'il faut reporter les volumes non datés qu'Ulrich Zel a exécutés précisément avec les mêmes caractères, tels que le Cicéron, *de Finibus* (3) et Ovide, *de Arte-amandi* (4). Le rédacteur du catalogue manuscrit de La

(1) Appiani Romanæ historiæ e græce lat. redditæ, interprete Petro Candido, Venetiis, per Bernardum Pictorem et Erhardum Ratdolt de Augusta.

(2) An IX, 3 vol. in-folio. Il existe de cette somptueuse édition un exemplaire sur peau-vélin avec les dessins originaux, et M. Firmin Didot nous apprend que le duc d'Abrantès (Junot) en offrit inutilement 32,000 francs à l'éditeur. Cet exemplaire est en Angleterre aujourd'hui. A la mort de Pierre Didot il y avoit quelques exemplaires de cette magnifique édition qui ont été achetés par M. Techener, qui les a fait revêtir d'une riche et élégante reliure.

(3) L'exempl. La Vallière, acquis au prix élevé de 600 fr. par le comte de Reviczki, passa chez lord Spencer; Dibdin l'a décrit, *Bibliotheca Spenceriana*, t. I, p. 371. Un autre exempl. relié en maroquin, s'est adjugé, en 1854, à 350 fr., vente Renouard, n° 887.

(4) Un exempl. de cet opuscule, composé de 7 feuillets, s'est payé 120 fr. à la vente d'Ourches, en 1811. Nous en avons inutilement cherché un autre sur tous les catalogues importants publiés depuis.

Vallière avoit mis ces éditions sous la date de 1467, que porte le Traité de saint Augustin (on ne connoissoit pas encore l'existence du livret ci-dessus de saint Chrysostôme), mais le vieux Debure, qui plus tard imprima et publia le catalogue La Vallière, craignit de déterminer une date aussi reculée et leur assigna celle de 1470. Je regarde comme très-précieuses, en raison de leur antiquité, les éditions sans date et sans nom d'imprimeur faites en Allemagne, et je crois qu'on peut chercher parmi les typographes auxquels on les doit, Eggestein (qui à la fin des *Clémentines*, 1471, dit avoir déjà imprimé un grand nombre de livres sacrés et profanes); Henri Bechtermunze, dont on ne connoît que deux éditions avec date (*Catholicon parvum*, 1467; *Vocabularium juris*, 1469), et Pfister de Bamberg.....

La collection Pinelli, dont vous me parlez, avoit assez de mérite pour donner lieu à une spéculation commerciale comme celle que fit Edwards (1), mais ce n'étoit pas grand chose sous le rapport des éditions originales des classiques, d'autant plus qu'en général les exemplaires n'étoient pas beaux; ils avoient des taches d'encre et autres défauts. Les articles que l'abbé Morelli avoit cités comme *Esemplari splendidissimi*, étoient dans le genre de ceux que les Anglais et les Français appellent exemplaires médiocres; les ouvrages les plus importants manquoient (tels que Virgile, Ovide, Cicéron, César, Lucrèce, Tite-Live en éditions originales); d'autres qui s'y trouvoient, tels que l'Horace (*Hoc quicumque dedit*, etc.) et le Silius Italicus

(1) James Edwards, célèbre libraire anglois, se retira des affaires en 1815; il acheta en bloc, d'accord avec un autre libraire de Londres, Robson, la bibliothèque Pinelli, et la firent vendre publiquement à Londres, mais la spéculation ne paroît pas avoir été très-profitable; les ouvrages grecs et latins produisirent 6786 livres sterling; les livres italiens 2570. Le catalogue de la bibliothèque Pinelli, rédigé par le savant Morelli, parut à Venise en 1787, 6 vol. in-8, et il est fort estimable, bien que Renouard (*Catalogue de la Bibliothèque d'un Amateur*, t. IV, p. 234) aille peut-être un peu loin en disant que c'est un des meilleurs et des plus exacts catalogues existants. Cette collection renfermoit 7953 articles grecs et italiens, 3908 italiens, 600 françois, 102 espagnols et anglois, etc., en tout 12,563.

de Pannartz, 1471, étoient défectueux. La collection de Crevenna (1) que j'ai vue à Amsterdam, valoit beaucoup mieux que celle de Pinelli; elle renfermoit le Cicéron *de Officiis*, Mayence, 1455; les Épîtres familières de Cicéron, Rome, 1467; un superbe Quintilien de Campanus, 1470; le Virgile de Vindelin de Spire, 1470, sur vélin (2); le Lucain de 1469; le César de 1469, et autres ouvrages du plus grand intérêt que Pinelli n'avoit pas et ne pouvoit avoir, parce qu'il vouloit dépenser peu d'argent, et ne prendre que ce qu'il obtenoit à bon marché. Tous les exemplaires de Crevenna, excepté l'Aulu-Gelle de Rome, 1469, étoient magnifiques. Presque tous sont allés à Oxford, dans la Bibliothèque Bodleyenne. La collection du cardinal de Loménie étoit bien inférieure à celle de Crevenna.

Le prince Lichtenstein, dont vous me parlez, ne troublera pas nos recherches en Allemagne pour des éditions originales, puisqu'il est parti pour l'Italie, où il ramassera sans doute le peu qui reste en ce genre, Je ne crois pas qu'il possède beaucoup de classiques d'éditions primitives du xve siècle, car il y a très-peu de temps qu'il a commencé à réunir des ouvrages de ce genre. A ma connoissance, il n'a, en fait de pareils volumes et dans ce qu'on peut qualifier d'*altioris ordinis*, que l'Aulu-Gelle de 1469. Il faudra qu'il dépense beaucoup d'argent, s'il veut trouver quelque chose d'important.

Vous avez tort de douter de l'existence de la *Galeomiomachie* d'Alde; il en existe un exemplaire à la Bibliothèque impériale de Vienne, et lord Spencer en possède un autre (3). Je regarde

(1) Nous n'avons pas besoin de rappeler l'importance du catalogue de cette bibliothèque, imprimé à Amsterdam, 1776, 6 vol. in-4, et qui reparut avec des changements en 1789, 6 tomes in-8.

(2) Il monta au prix de 1925 florins.

(3) Cet opuscule de 10 feuillets ne porte point le nom d'Alde, mais on y reconnoît les caractères dont le célèbre typographe vénitien se servit vers 1494 pour mettre au jour le Musæus. Un exemplaire incomplet de 2 feuillets étoit dans la bibliothèque de Richard Héber, et il s'en trouve un à la Bibliothèque Mazarine. (Voir le *Manuel du Libraire*, t. II, p. 352). Il s'en

d'ailleurs les caractères grecs d'Alde comme bien moins beaux que ceux d'Estienne; ce n'est pas, comme je l'ai dit, le choix du caractère qui décide du mérite de l'impression; le Térence, attribué à Mentelin, et qui est en caractères gothiques, est bien mieux exécuté que le saint Léon de Lignamine, qui est en beaux caractères romains.

4 mars 1807.

Je vois qu'il vous manque quelques éditions grecques antérieures à 1500 et difficiles à trouver; il ne m'en manque aucune en ce genre, si ce n'est le Dion Chrysostôme de 1476, qui très-probablement n'a jamais existé. Quant aux éditions originales du XVIe siècle, voici la note de quelques-unes que je cherche :

Anonymus in Rhetoric. Aristot., 1539 (Paris, C. Neobar);
Demetrius Pepagomenus, de podagra, Paris, 1558;
Dicæarchus, Paris, 1568;
Endelecheius, Paris, 1586, in-8;
Lamprias, Augsbourg, 1597, in-4;
Theologomena arithmetica, Paris, 1543, in-4 (C. Wechel).
Xenocrates, de alimento ex aquatilibus, 1559.

Quant aux auteurs latins, je voudrois bien rencontrer Martial, Ferrare, 1471, in-4 (1); le Prudence, de Paffroed, sans date (2); le Salluste de Gering, à Paris (3); le Vegèce gothique, in-4 à longues lignes, sans date, sans nom de ville ou d'imprimeur,

rencontre d'autres au Musée britannique et dans la collection Trivulzio à Milan. Le comte d'Elci parvint plus tard à se procurer ce livret si recherché, et dont il s'est trouvé, en 1846, dans une vente faite à Rouen, un exemplaire qui s'est élevé au prix de 1105 francs, plus 10 pour cent de frais de vente. Beloe, dans ses *Anecdotes of literature*, t. III, p. 216, donne des détails sur cette production.

(1) Première édition datée (trois autres sans date paroissent antérieures). Le *Manuel du Libraire* dit qu'on n'en connoît que quatre exemplaires; celui qui étoit à la vente Pinelli passa dans la bibliothèque de lord Spencer.

(2) Cette édition fort rare, et qui ne paroît pas s'être montrée en vente publique depuis la dispersion, en 1814, de la bibliothèque de Larcher, est décrite dans la *Bibliotheca Spenceriana*, t. II, p. 291.

(3) M. Van Praet (*Catalogue des livres sur vélin de la Bibliothèque du Roi*, t. V, p. 57), décrit en détail ce rare et précieux volume.

et sans signature (1); le Claudien, *Tragœdiæ duæ*, absque nota; le Juvencus, in-4, sans lieu ni date, ni nom d'imprimeur; Proba Falconia, gothique, petit in-folio, absque nota, et Sedulius *in lib. Evangel.* absque nota, petit in-fol. gothique.

Quant aux compilateurs vénitiens que je connois personnellement, Dieu me garde de leur donner le titre de bibliographes; ils ne font certes pas grand honneur à l'Italie. Je me souviens que le comte Reviczki me parlant de l'ouvrage d'Harwood l'appeloit *la honte de la bibliographie en Angleterre.* Ce livre fut traduit par Pinelli, qui y ajouta de terribles erreurs, et en fin de compte, l'abbé Mauro Boni et un certain Gamba ont complété cette œuvre, le gonflant de toutes sortes d'hérésies littéraires et bibliographiques, et publiant le tout sous le titre de *Bibliothèque portative* (2).

Terminons ces extraits en disant quelques mots à l'égard du bibliophile auquel s'adressoit cette correspondance.

Le marquis François Taccone, né le 16 août 1763, se livra, dans sa jeunesse, à Naples, à l'étude du droit; il exerça, après 1790, les fonctions délicates de trésorier du royaume; il réorganisa la *Bibliotheca reale Borbonica,* qui, grâce à ses soins, fut ouverte au public et dont il fut un des conservateurs. Sa bibliothèque particulière est indiquée par Kotzebue (*Voyage en Italie*) comme très-considérable et comme offrant la réunion des éditions les plus belles et les plus rares. A sa mort, survenue le 28 octobre 1818, il légua partie de ses livres à la Bibliothèque royale, et partie à celle de l'Université. Il avoit formé,

(1) On croit que ce volume a été imprimé à Utrecht en 1473; le *Manuel* ne mentionne d'autre vente que celle de l'exemplaire Meerman; il fut acheté par Renouard, et il est entré depuis dans la *Bibliotheca Grenviliana*, où il est décrit, pag. 760.

(2) Cet ouvrage parut à Venise en 1793, et, comme dit fort bien Renouard : « Il est tout entier à refaire »; le travail de Pinelli avoit vu le jour en 1780, sous le titre de *Prospetto di varie edizioni degli autori classici.* Nous n'avons pas besoin d'ajouter que Gamba s'est fait connoître depuis par de bons travaux qui l'ont placé à un rang distingué parmi les bibliographes italiens.

en outre, une galerie de tableaux, une très-belle collection de dessins précieux, et il avoit réuni près de 300 manuscrits sur parchemin. Ces trésors ont passé dans les mains de son neveu, Joseph Taccone, marquis de Sitizano.

ANALECTA-BIBLION.

Science des princes, ou Considérations politiques sur les coups d'état, par Gabriel Naudé, Parisien, avec les réflexions historiques, morales, chrétiennes et politiques. De L. D. M. C. S. D. S. E. D. M. imprimées en l'an MDCCLII.

L'auteur des *Réflexions,* qui se fait ici chercher sous un si grand luxe d'initiales, se nommoit Louis du May, conseiller-secrétaire du sérénissime électeur de Mayence et mourut le 22 septembre 1681. Il avoit lui-même publié en 1673 l'ouvrage de Naudé, avec ses propres *Réflexions.* L'édition de 1752, dont je m'occupe dans cet article, est annoncée comme étant en *trois* volumes dans toutes les bibliographies où elle est citée. C'est une erreur qui s'est propagée jusqu'au sein des catalogues de bibliothèques où l'on avoit l'ouvrage sous les yeux. On doit regretter que la négligence ou la distraction, ou même encore la bonne foi des hommes spéciaux dans ces matières laissent de pareilles fautes à reprendre; car le premier mérite de la bibliographie étant l'exactitude, bien que ces fautes soient légères, il n'en faut pas moins les relever quand on les rencontre; et, à cette besogne on perd du temps, on semble s'attacher à des vétilles pour ne multiplier que de petites remarques dans des ouvrages qui sont toujours jugés n'en être que trop grossis.

Soyons donc exacts, autant que nous le pouvons en décrivant les livres, et revenons à notre Naudé de 1752.

Cette édition n'a que deux tomes ou deux volumes. Le premier tome contient xvj = 619 pages terminées par ces mots : *fin du premier volume*. Le second tome renferme 468 pages terminées à la 409e par ces mots : *fin du second et dernier volume*. Ce qui suit cette fin comprend la table des matières avec cet avertissement : « La lettre *a* signifie le tome I, et la lettre *b* le tome II. » Les signatures du tome I sont *a* = A. — F. ff.; celles du tome II sont A. R. r. On ne pouvoit caractériser plus complétement chacun de ces deux tomes. J'en possède un exemplaire ainsi formé et d'une reliure du temps où l'ouvrage a paru ; mais il existe dans la bibliothèque communale de Boulogne un exemplaire relié en trois volumes, et voici comment la matière s'y trouve distribuée :

Le premier volume finit à la page 330 avec la remarque 102r. Le deuxième continue la pagination du précédent de la page 331 à celle 619 où on lit : *fin du premier volume*, et il prend ensuite les 69 premières pages du tome II. Mais au lieu de placer en tête de ces 69 pages le titre numéroté tome II, on l'a mis au-devant de la continuation du tome Ier à la page 331. Le troisième volume commence par un titre numéroté *tome III* et contient la suite du tome II, c'est-à-dire les pages 71 à 468, y compris la table des matières renvoyant aux tomes I à II. Ces trois volumes n'ont donc été formés que par un démembrement des deux tomes primitifs avec un titre spécial pour le troisième, ce qui ne change rien à la division réelle de l'ouvrage en deux tomes. Il me paroît que leur grosseur aura donné l'idée, après l'impression, de les partager en trois volumes, bien qu'il n'y ait rien d'excessif à ce qu'ils n'en forment que deux, conformément à leur disposition typographique. L'accord des bibliographes à décrire l'édition en trois volumes sur l'apparence des titres, démontre néanmoins que les exemplaires en sont plus communément divisés en trois que maintenus en deux.

Les *Considérations politiques sur les coups d'état* parurent

pour la première fois à Rome en 1639, in-4. Plusieurs autres éditions ont été faites *suivant la copie de Rome*. Il y a, à ma connoissance, celles de :

1667 à la sphère in-12 (catalogue C*** 1829).
1679 id. pet. in-12 (catalogue Peignot).
1712 in-12 (ma bibliothèque).

Les éditions de 1667 et 1679 sont donc distinctes, et l'auteur de l'article Naudé dans la *Biographie Universelle*, M. Weiss, n'auroit pas dû dire « cet ouvrage a été réimprimé en Hollande, 1667 *ou* 1679, » comme s'il n'y avoit eu qu'une édition, soit de la première, soit de la seconde de ces deux années. Peut-être la faute est-elle moins à M. Weiss qu'à l'imprimeur qui aura mis *ou* au lieu d'*et*, renouvelant par là le sujet de discussion du *Mariage de Figaro*.

Ainsi encore, le *Manuel du Libraire* cite une édition d'*après la copie de Rome* de 1671, et ne mentionne pas celle de 1679; et la *France Littéraire* place dans l'année 1712 une des éditions données avec les remarques de Louis du May, sans parler de celle de 1673. Y a-t-il dans ces deux cas erreur ou omission ? N'auroit-on pas mis 1671 pour 1679 et 1712 pour 1673 ? Je crois assez à l'erreur ; cependant je ne décide pas. Je demande seulement que l'on prenne un peu plus au sérieux la correction typographique dans les matières où les faits sont constatés par dates, comme il arrive dans les descriptions de livres. Il est toujours intéressant de savoir combien de temps a duré le succès ou le cours d'un ouvrage, quels besoins on a eus de le rééditer, et, entre les principaux moyens que l'on possède pour le constater, il faut certainement compter les indications des années où il a été réimprimé. Si vous donnez une année pour une autre, vous faites croire à deux éditions lorsqu'il n'y en a qu'une, et vous jetez le trouble et la confusion là où tout étoit de soi simple et clair. En se précautionnant contre les erreurs de cette espèce, la biographie évite des articles tels que celui-ci. C'est un double bénéfice.

François MORAND.

Boulogne-sur-Mer, septembre 1855.

L'HORACE DE MM. FIRMIN DIDOT.

Cette charmante édition, l'un des chefs-d'œuvre de l'imprimerie françoise, est l'adieu que les frères Firmin Didot adressent à la typographie. Ils ne pouvoient clore leur carrière d'une manière plus brillante. MM. Didot se sont proposé de reproduire l'édition d'Horace donnée par les Elzeviers en 1676; ils ont fait mieux que de la reproduire; ils l'ont dépassée par la correction du texte, par la clarté et la brièveté du nouveau commentaire, par la beauté des caractères, et par l'élégance de la composition.

Cette édition se distingue encore de toutes celles qui ont déjà paru, par les ornements du titre, par le frontispice gravé, par les vues, les vignettes et les plans, dont elle est accompagnée, et surtout par la *Vie d'Horace* qui précède les poésies.

Combien de savants et d'artistes ont concouru à la publication de ce volume! Que de travaux et de soins il a fallu pour atteindre à un tel degré de perfection!

Nous signalerons en premier lieu l'*Avis au lecteur*. A l'exemple des anciens imprimeurs, M. Ambroise-Firmin Didot a pris soin d'informer le lecteur du mérite que peut avoir l'édition qu'il lui offre, sous le rapport littéraire et sous le rapport typographique. Cet usage, tombé en désuétude, ne pouvoit être remis en honneur que par les dignes émules des Estienne et des Elzeviers, à qui l'on doit les progrès admirables de la typographie françoise pendant le XVIIIe et le XIXe siècle. Cet avertissement contient, en outre, une dissertation critique sur les diverses éditions d'Horace, et sur les commentaires qui ont été publiés depuis Denys Lambin jusqu'à Orelli.

« Cette édition sera suivie bientôt de celle de Virgile et des « chefs-d'œuvre littéraires de tous les pays publiés par les soins « de nos enfants, qui conserveront, avec leur dévouement pour « la typographie, l'amour des Lettres, des Sciences et des Beaux-« Arts. »

Telle est la dernière phrase écrite par M. Ambroise-Firmin Didot. C'est un glorieux héritage qu'il laisse à ses enfants qui, selon le vœu paternel, sauront le conserver intact pendant la longue carrière qu'ils ont à parcourir.

Nous emprunterons à l'*Avis au lecteur* les renseignements que nous allons transcrire.

M. Dübner a été chargé de revoir le texte et de mettre au niveau des progrès de la science, le commentaire publié par J. Bond, il y a près de deux cents ans. M. Barrias, l'un de nos peintres les plus distingués, a dessiné les délicieuses vignettes placées en tête des poésies. M. Pietro Rosa, habile ingénieur et savant antiquaire, a dressé deux plans des environs de la maison d'Horace, et M. Benouville en a dessiné les vues. Les ornements du titre dessinés par M. Catenacci et gravés par M. Lemaître, offrent le portrait d'Horace reproduit par le procédé Collas, d'après une médaille de la bibliothèque impériale de Paris. M. Huyot a gravé les onze vignettes de M. Barrias, ainsi que le beau frontispice qui représente Virgile introduisant Horace dans le séjour des Dieux.

La *Vie d'Horace*, écrite par M. Noël Des Vergers, correspondant de l'Institut de France, et gendre de M. F. Didot, est une œuvre littéraire toute nouvelle, où plusieurs points de la biographie du poëte ont été éclaircis à l'aide de documents récemment découverts. Les recherches que M. N. Des Vergers a faites sur les lieux, lui ont permis de fixer avec plus de certitude l'emplacement de la maison d'Horace, et ajoutent un grand intérêt à cette édition. La *Vie d'Horace* se compose de six chapitres : 1° *Naissance et éducation d'Horace*; 2° *Horace, tribun militaire*; 3° *Horace, scribe du Trésor et ami de Mécène. — Voyage à Brindes*; 4° *Maison de campagne d'Horace*; 5° *Horace poëte lyrique*; 6° *Horace à la cour d'Auguste.—Dernières années de la vie du poëte. Le dernier* chapitre est suivi d'une longue *note sur la chronologie des Œuvres d'Horace.* Une érudition de bon aloi, des aperçus entièrement neufs, un style élégant et facile, rendent fort remarquable l'Œuvre de M. N. Des

Vergers. Au surplus, qu'on nous permette d'en citer un fragment, et nos éloges deviendront superflus.

« Sans doute, sa morale n'est pas la stricte morale du devoir, « sa raison n'est pas sans foiblesse, sa sagesse est la sagesse du « monde; mais elles préservent du vice et conseillent la vertu. « Leur voie est large, mais elle est droite. Si l'on n'y trouve « aucune de ces vérités sublimes qui doivent plus tard changer « le monde ancien et renouveler les sociétés vieillies, elles sont « d'une application journalière dans les mœurs polies et faciles « du siècle d'Auguste. Elles touchent même par cent points di- « vers à la société moderne, témoin ces citations empruntées à « chaque instant à ses écrits pour donner autorité à la sagesse « usuelle de notre temps. Il est peu d'esprits cultivés qui ne « trouvent, sans la chercher, l'occasion d'invoquer Horace « comme un conseil présent; qui ne répètent, pour en avoir « éprouvé l'utilité pratique, les maximes de sa douce philoso- « phie. »

A tous ceux qui aiment Horace ou qui désirent le connoître, nous recommandons de lire sa *Vie* écrite par M. Noël Des Vergers, et ses *Œuvres* publiées avec tant de goût par MM. Didot.

J. T.

Nous nous empressons de publier la lettre suivante que M. Didot nous a adressée :

MONSIEUR.

Dans le dernier numéro du *Bulletin du Bibliophile* l'un de vos rédacteurs, en signalant une erreur que M. Michaud a commise dans les articles qu'il a consacrés à la famille des Amalthées, a cru devoir relever celles qu'il nous attribue. Ces erreurs ne nous avoient pas échappé, car dès 1853, nous les avions fait entièrement disparoître.

L'ordre que le critique propose pour le classement de cette nombreuse famille de littérateurs est précisément celui que

nous avions établi, ainsi que le constate l'exemplaire de cette édition que nous vous adressons.

Agréez, l'assurance de notre considération distinguée,

FIRMIN DIDOT, FRÈRES,

Éditeurs de la nouvelle Biographie Générale.

Nous regrettons que M. Didot n'ait pas fait échanger à tous les souscripteurs les volumes de l'édition fautive qu'ils ont entre les mains, contre des exemplaires de la deuxième édition. Il est à craindre que des critiques, ignorant encore l'existence d'une édition corrigée, ne relèvent d'autres erreurs qui, cependant, ne déparent plus le grand et difficile ouvrage publié par MM. Didot.

J. T.

NOUVELLES.

La vente de la bibliothèque de M. Gustave de B*** aura lieu à Angers le 10 décembre et jours suivants. Les livres rares et précieux qui composent cette collection ont été choisis avec beaucoup de soin et paroissent être généralement en très bonne condition. Le Catalogue, d'un format petit in-12, a été imprimé à Angers avec une certaine coquetterie, et l'on pourroit même ajouter, avec quelque prétention. Avant-propos, fleurons, notules, tables, errata, rien n'y manque.

La Préface ou *Avant-Propos* recommande aux lecteurs la collection toute entière, et nous révèle les motifs qui ont déterminé le propriétaire de cette bibliothèque à s'en défaire. « Un « changement de résidence; un voyage à entreprendre..... Et « puis, faut-il dire le vrai mot *peut-être* de cette résolution? « La bibliothèque de M. de B*** avoit de telles proportions, « qu'en province surtout, les occasions manquoient pour ren- « forcer ses rangs déjà trop pressés. Que fera désormais le « collectionneur réduit à l'impuissance? A quel usage emploiera- « t-il cette passion des livres que rien ne rebute ni ne fatigue? « Faut-il donc renoncer à tous les charmants petits bonheurs « de la bibliophilie?... Non! n'est-ce pas? Il est impossible, « après tant d'émotions, qu'on se résigne au calme plat d'une « contemplation monotone, et M. de B*** s'est décidé à vendre « pour avoir encore *le droit* et le besoin d'acheter.

« En outre, pour qui connoît le caractère de l'homme et du « bibliophile, cette vente est une épreuve suprême qui va rati- « fier des choix longuement caressés ; c'est la sanction définitive « du goût, du bonheur, du discernement du vendeur. *Qui s'in- « quiète d'une bibliothèque quand elle est formée* ? Quelques « rares amateurs qui dissimulent leur admiration et leur con- « voitise, par orgueil pour la collection qu'ils ont réunie..... « Mais, la vente une fois ouverte, c'est au feu des enchères « que s'épure et s'éprouve la véritable richesse du collection- « neur. Il y a, dans cette épreuve décisive je ne sais quelle « âpre volupté dont, mieux avisé que d'autres, M. de B*** a « résolu de se donner la jouissance. Il a voulu escompter lui- « même cette gloire posthume qu'ambitionnent les amateurs « de vieux livres, et assister, de son vivant, à la dispersion de « l'héritage précieux, fruit de tant de recherches et d'efforts. »

Cette vente est donc une expérience que va tenter M. de B***. Nous souhaitons de tout cœur qu'elle réussisse, et que les amateurs, se groupant avec énergie autour de la table fatale, fatiguent le classique crieur de leurs enchères empressées, et viennent ainsi contribuer largement à l'escompte de la gloire posthume que M. de B*** ambitionne de son vivant....

Au surplus, vendre sa bibliothèque pour avoir le droit et le besoin de la racheter, est une idée assez neuve dont le *Bulletin du Bibliophile* devoit faire part aux nombreux amateurs qui ne posséderont pas le Catalogue de M. de B***

Ce Catalogue nous apprend encore les noms de MM. Vallery, Jubeau, Kisiel, Fock, etc., relieurs probablement angevins, mais fort peu connus des bibliophiles parisiens. C'est un degré d'exactitude qu'il nous faut louer ; et c'est un moyen de constater les progrès de l'art du relieur en province.

Nous devons ajouter que le Catalogue a été soigneusement rédigé. Me Marie a prouvé dans ce travail qu'il entendoit parfaitement les classements bibliographiques. Enfin, depuis le premier article, *Biblia Sacra*; *Paris, Prevel*, 1528, jusqu'au dernier article (no 1822) *Almanach Bottin pour l'année 1853*, on trouve un grand nombre de notules curieuses ; elles manquent peut-être bien de nouveauté, mais elles intéresseront certainement les jeunes bibliophiles qui poussent en Anjou.

J. T.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 20.

OCTOBRE. — 1855.

---

237. AUDEBERTI (*Germani*) Aurelii, Venetiae; ad sereniss. ac sapientiss. venetiarum principem Nic. de Ponte et illustriss. atq. prudentiss. senatores patriciosque Venetos. *Venetiis, ap. Aldum*, 1583; 1 vol. in-4, rel. 24—»

RARE. Germain Audebert, né le 15 mars 1518 à Orléans, mourut dans cette ville le 24 décembre 1598. Il étudia sous Alciat, à Bologne, et séjourna longtemps en Italie où il fut estimé autant qu'en France, pour son talent poétique. Henri III l'anoblit; le pape Grégoire XIII le créa chevalier; et le doge de Venise lui conféra le collier en or de l'ordre de Saint-Marc. Malgré les honneurs qu'il avoit reçus, Audebert se contenta d'exercer pendant cinquante ans le modeste emploi de conseiller du roi, premier élu en l'élection d'Orléans. Il composa trois poëmes latins sur Venise, Rome et Naples. Il avoit laissé d'autres poésies, qui sans doute auroient été publiées, si son fils, Nicolas Audebert, conseiller au parlement de Bretagne, avoit vécu plus longtemps, mais il mourut cinq jours après son père, à l'âge de quarante-deux ans. Scévole de Sainte-Marthe a écrit l'éloge de G. Audebert, et un avocat au conseil, qui s'est donné en latin le nom de *Rodolphus Botereius*, en fait aussi un pompeux éloge dans son *Histoire du règne d'Henri IV*.

Le poëme intitulé *Venetiæ*, imprimé pour la première fois en 1583, est dédié à Nicolas da Ponte, élu doge en 1578, ainsi qu'aux sénateurs et patriciens de Venise. Ces deux dédicaces sont en vers latins; elles sont suivies de sept pièces de vers latins ou grecs en l'honneur d'Audebert. Parmi les poëtes qui lui ont payé ce tribut de louanges, nous citerons Louis Aleaume,

Præses ac subpræfectus apud Aurelios, et Nicolas Audebert, fils de Germain. Le 2e chant du poëme est dédié à Dufaur de Pibrac, président au parlement de Paris; le 3e chant est dédié à Arnaud Ferrier, ambassadeur de Henri III près la république de Venise. Audebert termine son poëme par ces deux vers :

Quid multis? Uno poteras si claudere versu?
Urbe nil Venetâ rarius orbis habet.

On trouve ensuite dix-sept pièces de vers écrites par G. Audebert et son fils Nicolas, par L. Aleaume, J. Asseline et Raym. Massac, médecins, par J. Stuart, jurisconsulte à Orléans, etc. Nous avons remarqué une épître que G. Audebert adresse à son fils, pour le prier de quitter l'Italie, et de venir se fixer à Orléans. Nous transcrirons les premiers vers de cette épître, où le poète décrit avec élégance et surtout avec précision, les inconvéniens de la vieillesse. En 1583, Audebert étoit âgé de soixante-cinq ans.

Jàm nive candenti caput inficit ægra Senectus,
Versaque in argentum est aurea barba mihi.
Frons, faciesque cavis jàm finditur aspera sulcis,
Jàm similis buxo pallor in ore sedet.
Adducensque cutem macies vultum arida turpat,
Ac velut impresso concavat ungue genas.
Crebra veternosam tentant oblivia mentem,
Ut plerumque mei vix meminisse queam.
Emeriti sumpsere oculi crystallina dudùm
Auxilia : Et cum oculis tardior auris hebet.

Ce volume, imprimé chez Alde, fils de Paul Manuce, est orné d'une grande quantité de vignettes, de fleurons et de lettres historiées, que l'on voit souvent dans les éditions publiées par ces célèbres typographes.

238. AVIENIUS (*Rufus Festus*). Opera, id est, Epigramma, Arati phænomena, lat. vers. reddita, et orbis terræ descriptio. — Arati phœnomena per Germanicum lat. conversa. — Ciceronis fragmentum Arati phœnomenon. — Q. Sereni medicinæ liber : omnia curante Vict. Pisano. *Hoc opus impressum Venetiis arte et ingenio Antonii de Strata*, 1488; 1 vol. in-4, fig. sur bois, mar. r. tr. dor. (*rel. de Boyet*)..... 65—»

Première édition très belle et fort rare des œuvres d'Avienius et de Q. Serenus. Victor Pisani nous apprend, dans la préface adressée à Paul Pisani, sénateur de Venise, que les manuscrits d'Avienius et de Q. Serenus, appartenoient à George Valla; que celui-ci, cédant aux instances d'Antoine Strata, les lui donna pour être livrés à l'impression; et enfin, que l'imprimeur avoit vivement engagé V. Pisani à écrire cette préface, afin qu'on

achetât plus volontiers un livre dont l'utilité seroit préalablement démontrée.

Les œuvres d'Avienius renferment : 1° une *Épigramme :* Le poète prie son ami Flavius Myrmicus de lui envoyer des oranges et des grenades de l'Afrique, dans l'espoir que ces fruits, mûris sous un ciel plus chaud que celui de l'Italie, lui rendront le goût et l'appétit qu'il a perdus ; 2° *Arati Phænomena ;* 3° *Descriptio orbis terræ ;* 4° *Oræ maritimæ.* A la fin de ce poëme géographique, on lit : *Rufi Festi Avienii opera finiunt.* Le feuillet suivant n'est pas employé.

On trouve ensuite : *Fragmentum Arati phaenomenon per Germanicum in latinum conversi cum commento nuper in Siciliâ repertum.* Ce fragment en vers, accompagné d'un commentaire en prose latine, est orné de 38 figures sur bois représentant des constellations. Il est suivi de *M. T. Ciceronis fragmentum Arati phaenomenon.*

Au 103e feuillet commence : *Quinti Sereni medicinæ liber.* Ce traité poétique de médecine est fort curieux ; il est divisé en 66 articles. Nous croyons rendre service à nos lecteurs, en leur indiquant les remèdes prescrits par Q. Serenus, pour se guérir de la migraine.

III. Emigranio medendo.

Portio si capitis morbo tentetur acuto
Allia diversa lana contecta per aurem
Inducta prosunt : et eodem balsama pacto,
Allia vel ternis piperis terna addita granis
Trita linis : certam dabit hæc tibi cura salutem.

La dernière pièce du volume est une lettre de Victor Pisani, dans laquelle il explique les motifs qui l'ont engagé à joindre le livre de Q. Serenus aux œuvres d'Avienius. ...Ne soyez point étonné, dit-il, si l'imprimeur a réuni des poëmes sur l'astronomie et sur la médecine, car il y a une grande affinité entre ces deux sciences, et un bon médecin doit être astronome.

239. Boterei (*Rodolphi*) in magno Franciæ consilio advocati, Lutetia ; ejusdem ad Paulum V pont. Max. postulatio. Adjuncta est descriptio Lutetiæ Parisiorum, authore Eustathio à Knobelsdorf Pruteno, edita ap. Vuechelum, an. 1543. *Lutetiæ Paris, Rolin Thierry*, 1611 ; 1 v. in-8 rel..... 35—»

Le nom françois de Rodolphus Botereius, n'est pas bien déterminé. Le P. du Breul cite souvent dans ses *Antiquités de Paris*, le poëme de Botereius, mais il le nomme indifféremment Raoul Boterey, Boterays, Botrays et Bouterays. Baillet traduit Botereius, par Bouteroue. Moréri lui a consacré un article sous le nom de R. Bouthrays ou Botrays.

Raoul Boterey, avocat au grand conseil, naquit à Châteauneuf vers 1552, et mourut vers 1630. Jurisconsulte, poète et historien, il publia plusieurs ouvrages ; il s'étoit adonné plus particulièrement à l'étude de l'histoire de

France, et il fit imprimer une *Histoire du règne de Henri IV*, depuis 1594 jusqu'en 1610, une *Relation des voyages de Louis XIII*, en 1620 et 1622, des *Histoires* de Chartres, de Châteauneuf, d'Orléans; les *Éloges* de plusieurs magistrats; etc.

Le poëme historique sur Paris, parut en 1611. Dans la dédicace, adressée au prevôt des marchands et aux échevins, l'auteur annonce qu'il joindra à son poëme celui d'Eustathius de Knobelsdorf, afin que l'on puisse juger de la différence qui existe entre le Paris de 1543 et le Paris de 1610. « Henri IV, dit-il, avoit trouvé la ville mutilée, dévastée, presque ruinée par la barbarie des Espagnols et par le vandalisme des guerres civiles. Ce grand roi substitua dans les constructions, le marbre au plâtre et aux briques, et s'il eût vécu plus longtemps, c'est par l'or qu'il auroit remplacé le marbre. »

Le poëme de Boterey est précédé d'un extrait des historiens qui ont fait l'éloge de Paris, depuis Jules César jusqu'à Jean Bodin.

Cette description de Paris est fort curieuse. Des sommaires imprimés sur les marges, en facilitent la lecture. Ainsi, on lit page 87 : *Arx Antoniana, alias la Bastille; — Domus Sebastiani Zametii; — Locus turricularum vulgò les Tournelles;* et p. 101 : *Les Cris de Paris.*

En parlant de l'Université et des colléges de Paris, Boterey fait l'éloge des professeurs de l'époque, tels que J. Passerat, Ed. Richer, Th. Marcile, Jos. Casaubon, etc.; il cite les plus célèbres imprimeurs, R. Estienne, Coline; les avocats les plus renommés, René Chopin, P. Pithou, Fr. Chauvelin, Ant. Arnauld, etc. Il décrit les bibliothèques, les ponts, les fontaines, les rues et même les environs de Paris.

Nous avons remarqué qu'en 1610, la rue Saint-Antoine étoit encore la plus large et la plus belle des rues de Paris.

L'opuscule en vers qui suit le poëme a pour titre : *Ad Paulum V pont. max. postulatio, ut renovatâ sanctione Constantiensis Concilii, regum siccarios, suasores, laudatoresque, ac Franciæ Coronæ depeculatores deroveat.* C'est une pièce inspirée à l'auteur par la mort de Henri IV.

La description de Paris, composée en vers latins par Eustathius de Knobelsdorf, prussien voyageant en France, est moins étendue que celle de Boterey, mais elle offre cependant beaucoup d'intérêt. On y trouve l'histoire de Jeanne d'Arc, et l'éloge de plusieurs savants du règne de François Ier. Quelques épigrammes latines du même poète terminent le volume.

239 bis. Lutetiae Parisiorum descriptio, authore Eustathio à Knobelsdorf, Pruteno. *Parisiis, apud Christianum Wechelum*, 1543; pet. in-8, d.-rel..... 18—»

Édition originale d'un poëme reproduit dans le volume précédent. Exemplaire très grand de marges.

240. Brigenti. Villa Burghesia vulgò Pinciana, poeticè

descripta ab Andreâ Brigentio patavino. *Romæ*, 1716; 1 vol. in-8, mar. r. fil. tr. dor., fig..... 38—»

Bel exemplaire d'un livre rare. — André Brigenti, poète latin, naquit en 1680, à Agna près de Padoue, et mourut en 1750. Il fut précepteur des enfants du prince Borghèse. Pendant son séjour dans la magnifique villa des Borghèse, Brigenti écrivit, en vers latins, la description des monuments antiques qui enrichissoient le palais et les jardins. Le poëme, divisé en quatre chants, est orné de 26 gravures sur cuivre représentant une vue du palais, des statues, des bustes, des bas-reliefs et des vases. Ce volume est d'autant plus curieux, que la plupart des monuments décrits par Brigenti, sont placés aujourd'hui dans les galeries du Louvre. On y trouve, par exemple, le Gladiateur, le Joueur de flûte, l'Hermaphrodite, les Trois Grâces, Saturne, le Centaure, la Louve, le bas-relief de Mithra, des statues d'empereurs romains, des vases sculptés, des colonnes de marbre et de porphyre, etc., etc.

L'*approbation* qui précède le poëme, renferme un éloge pompeux de l'auteur et de ses vers ainsi que de la villa Borghèse. Ce livre sera donc recherché soit comme l'œuvre d'un poète estimé, soit comme l'histoire des splendeurs d'un palais déchu, soit enfin comme le catalogue poétique d'une partie de nos richesses artistiques.

241. Catalogus bibliothecae Thuanae a clarissimis viris Petro et Jacobo Puteanis ordine Alphabetico primum distributus; tum à clarissimo viro Ismaele Bullialdo, secundùm scientias et artes digestus. Denique editus Josepho Quesnell, Parisino et bibliothecario cum indice alphabethico auctorum, 1679. *Parisiis, impensis directionis. Prostat in eadem Bibliotheca, et apud Dom. Levesque, directionis notarium, viâ S. Severini. nunc vero Hamburgi, apud Christian. Liebezeit, bibliopol. Lauenburgi ad Albim, imprimebat Christian Albrecht Pfeiffer* ann. 1704; in-fol. vél..... 80—»

Exemplaire tiré in-fol. comme tel de la plus grande rareté, très bel exempl.

242. Daretis phrygii poetarum et historicorum omnium primi, de bello Trojano, in quo ipse militavit, libri sex, à Corn. Nepote latino carmine heroico donati, et Crispo Sallustio dedicati, nunc primùm in lucem aediti. Item, Pindari thebani homericae Iliados epitome. Ad hæc,

Homeri Ilias, quatenùs à Nic. Vallâ et V. Obsopœo carmine reddita. *Basileæ* (1541); 1 vol. pet, in-8, mar. v., fil., tr. dor. (*Bozérian aîné*)..... 45—»

Rare. Première édition du poëme *De bello Trojano*, publiée par Albinus Torinus. Darès de Phrygie, sacrificateur de Vulcain, cité par Homère dans le 5e livre de l'Iliade, fut, selon Isidore de Séville, le plus ancien historien des Gentils, et écrivit sur des feuilles de palmier l'histoire des Grecs et des Troyens. Elien avoit vu cet ouvrage de Darès qui, ayant assisté au siége de Troye, seroit antérieur à Homère. Ce livre, quel qu'il fût, est perdu pour nous; mais on imprima comme une traduction de Darès, un récit en prose latine *De excidio Trojæ*. Cette version servit de base au poëme *De bello Trojano*, qui après avoir été attribué, dans les premières éditions, à Corn. Nepos, fut enfin restitué, en 1630, à son véritable auteur, Joseph Iscanius, Anglois, poète latin du XIIe siècle.

On lit dans l'épître dédicatoire d'Alb. Torinus au marquis de Bade et de Hochburg : *Quid in totum sentiam, non habeo necesse nunc ferre sententiam, nisi quod de autore minus quàm de interprete ambigam. Sunt qui Britannum hunc fuisse arguunt.* Ainsi, le premier éditeur hésitoit à attribuer ce poëme à Corn. Nepos, et il ajoutoit : « Quelques-uns affirment que l'auteur étoit Anglois. »

L'*Abrégé de l'Iliade* ne figure point parmi les œuvres de Pindare, et nous ignorons complétement quel est le poète latin qui a composé l'*Epitome iliados, Pindaro thebano autore*. Ce poëme, de 1,075 vers, n'est cité ni par les bibliographes, ni par les divers éditeurs d'Homère. Cependant, il renferme de beaux vers, et se distingue par la facilité du récit et par l'élégance du rhythme.

L'*Iliade* d'Homère, traduite en vers latin par Nic. Valla et Vinc. Obsopœus, termine ce volume. On a ajouté à cette partie, un beau portrait d'Homère gravé par Saint-Aubin. Nicolas Valla, ou plutôt Della Valle, mourut à Rome en 1473, avant la fin de sa vingt-deuxième année. Il ne vécut pas assez longtemps pour achever sa traduction de l'Iliade. Quoique incomplète, elle eut beaucoup de succès. Théodore Gaza, célèbre helléniste en a fait un grand éloge. L'œuvre de Nic. della Valle, comprend 10 livres. La traduction des liv. 3, 4, 5, 18, 20, 22 et 24 est complète, celle des liv. 13 et 23 n'a pas été terminée, et nous n'avons que les vingt premiers vers du 19e livre. Alb. Torinus a publié pour la première fois, dans cette édition, les livres 1, 2 et 9, traduits par Vinc. Obsopœus, qui naquit vers la fin du XVe siècle, et mourut dans un âge peu avancé, vers 1540.

243. Daretis phrygii, poetarum et historicorum omnium primi, de bello Trojano lib. sex à Corn. Nepote latino carmine donati. *Antverpiæ, ap. Joach. Trognæsium*, 1608; 1 vol, rel..... 35—»

C'est une réimpression de la première édition du *Darès*, publiée en 1541

par Alb. Torinus. Cette nouvelle édition est précédée d'une épître dédicatoire adressée par Alex.-Charles Trognæsius à J. de Bloys, conseiller à la Cour suprême de Flandre. Nous en traduirons les premières phrases :

« Puisque autrefois les roses d'hiver étoient tellement recherchées par « les Romains, qu'ils en faisoient venir de la lointaine Égypte, afin d'offrir « aux empereurs un présent digne de leur majesté ; comment pourrois-je « douter d'être agréable à un savant tel que vous en lui offrant un présent « littéraire de la même nature. Voici la traduction latine de Darès le Phry- « gien, rose qui a fleuri au milieu de l'hiver le plus rude, c'est-à-dire tan- « dis que le Parnasse étoit horriblement battu par les aquilons glacés de la « Barbarie, et que l'Hypocrène, changée en un marbre solide, s'étoit arrêtée. « Car il n'y a qu'un ignorant (*qui nundùm ære lavatur*) qui puisse croire « que cet ouvrage appartienne au siècle d'or de Corn. Nepos. Cambden re- « pousse cette opinion dans son *Anglia;* et le livre lui-même y répugne. »

Ce volume ne contient pas seulement le poëme *De bello Trojano*, on trouve à la suite, sous le titre de *Poemata quædam vetera :* 1° *M. An. Lucani ad Calpurn. Pisonem panegyricum.* Lucain, l'auteur de la *Pharsale*, avoit composé plusieurs épîtres dont il ne reste que celle-ci. Quelques bibliographes l'attribuent à Saleius Bassus ; 2° *Gratii Cynegeticon.* Gratius, surnommé Faliscus, étoit contemporain et ami d'Ovide. Ce poëme de 540 vers sur la chasse, fut découvert à Tours par Sannazar, vers 1503 ; 3° *R.-F. Avieni descriptio orbis terræ.* C'est la traduction en vers latins du *Periegesis* de Denys (Voyez n° 238) ; 4° *M. Aur. Ol. Nemesiani poetæ Carthag. Cynegeticon ;* 5° *Ejusdem Bucolica IV.* Le poëme sur la chasse, dont nous ne possédons qu'un fragment de 325 vers, fut découvert par Sannazar, en même temps que le *Gratius.* Quelques auteurs doutent que les Eglogues soient de Némesien : ces pièces ont été mises sous le nom de Calpurnius, dans les éditions du XVe siècle ; 6° *T. Calpurnii Siculi Bucolica VII.* (Voyez n° suivant.)

244. ECLOGÆ VERGILII, Calphurnii, Nemesiani, Francisci Pe., Joannis Boc., Joan.-Bap. Man., Pomponii Gaurici. *Florentiæ, Ph. de Giunta,* 1504. — Laurentii Gambaræ poematum libri IV. *Viennæ Austriæ,* 1553 ; 2 tom. en 1 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. reliure aux armes du prince Collalto*).... 40—»

Ce recueil rare et précieux, imprimé par les Juntes, renferme les Églogues des poètes latins les plus estimés. Les *Bucoliques* de Virgile sont précédées d'une épître dédicatoire de Benoit *Philologus*, fils de Ph. de Giunta ; de deux *Églogues* de Pomp. Gauricus, né dans le royaume de Naples vers 1480, et mort en 1515, victime d'un assassinat ; et enfin d'une *Sylvula* assez ridicule de Pierre Bargetan. Les Églogues de Virgile sont suivies de celles de Calphurnius et de Nemesianus. Nous ferons observer à ce sujet, qu'on lit dans la *Biographie univ.* de Michaud (art. *Nemesianus*) : *L'édition d'Ange*

Ugoletti, vers 1660, est la première où l'on attribue à Némesien les quatre dernières églogues. C'est une erreur évidente, puisque la séparation de ces églogues avoit eu lieu dans l'édition de 1504. Les douze *Églogues* de Pétrarque sont des allégories presque toujours satiriques, qui ont rapport à des événements contemporains. La 10e est consacrée à la mémoire de Laure. Boccace suivit l'exemple de Pétrarque; il prit pour sujet de la plupart de ses *Églogues*, des événements publics et représenta sous des noms de bergers, les principaux personnages de son temps. Il a donné lui-même la clef de ces noms supposés dans une lettre adressée au P. Martin de Signa, son confesseur. On en trouve un extrait dans l'*Histoire du Décameron*, par Mauni. J.-B. Mantouan, né à Mantoue en 1448, supérieur général des Carmes en 1513, mourut en 1516. Dans ses *Bucoliques*, il fait une critique amère et souvent exagérée des imperfections des femmes.

L'œuvre de L. Gambara (1) a été jointe à ce recueil, parce que les deux premiers livres de ses poésies se composent uniquement d'églogues. Le 3e livre a pour titre *Gigantomachia*. C'est un poëme sur la guerre des Géants. Il est suivi de trois pièces de vers : deux sont adressées au pape Jules III, et la dernière à P. Cannicer, médecin de Ferdinand, roi des Romains.

245. FRUSIUS. Epigrammata in hæreticos. Authore Andreâ Frusio, Soc. Jesu. *Duaci, ex offic. Joan. Bogardi*, 1596, 1 vol. pet. in-12..... ..... 18—D

André des Freux, en latin Frusius, naquit à Chartres au commencement du XVIe siècle. Il abandonna les fonctions de curé qu'il exerçoit à Thiverval, et se fit recevoir, en 1541, dans la Compagnie de Saint-Ignace. Il mourut à Rome le 25 octobre 1556. Frusius réunissoit des connoissances très variées; il avoit étudié avec un égal succès, la théologie, la médecine, le droit, les mathématiques et la musique; enfin, il composoit des vers latins avec beaucoup de facilité.

Ses *Épigrammes contre les hérétiques* ont été imprimées plusieurs fois en Italie, en Allemagne, en Belgique et en France. Toutes les éditions de ces poésies n'ont pas été connues par les bibliographes, qui citent comme la première, l'édition de *Cologne*, 1582. En effet, Jean Bogard, l'imprimeur de notre jolie édition de *Douai*, 1596, dit dans l'*épître dédicatoire* adressée à Alexandre de Lalaing, marquis de Renty : « *Postremo Andreas Frusius Soc. Jesu, cujus epigrammata ita omnium animos exhilararunt, ut in Urbe primo, indè in Germaniâ, demùm in hoc Belgio nostro mirâ typographorum contentione ad prælum raperentur : neque ità cito excusa, quin divendita.* » La première édition fut donc publiée à Rome, et probablement pendant la vie de l'auteur. Bien plus, l'édition de 1596 n'est pas la première qui ait été imprimée à Douai, puisque J. Bogard ajoute : « *Quare cùm Frusii libellum formis iterùm excusum publicam facere materiam statuerem.....;* »

(1) V. *Bull. du Bibl.*, 1855, avr. et mai, Catal. 102.

et que l'*approbation* placée à la fin du volume est datée de 1591. Malgré ces nombreuses réimpressions, les Epigrammes de Frusius sont fort rares.

Ce recueil contient 251 épigrammes, toutes dirigées contre les hérétiques, au nombre desquels le poète a mis Érasme. Bogard n'a point oublié cette particularité dans la dédicace : « *Nec me latet fuisse nonnullos, qui linguâ prurientes nimis quâm licenter in Frusium involarent, eumque Scyllæi canis instar adlatrasse Erasmum de republicâ litterariâ optimè meritum dictitarent.* » Voici l'une des épigrammes qui a donné lieu à ces récriminations :

De Lutheri et Erasmi differentiâ.
Parum Lutherus ac Erasmus differunt,
Serpens uterque est, plenus atro toxico ;
Sed ille mordet ut Cerastes in viâ :
Hic fraudulentus mordet in silentio.

Ce livre renferme un grand nombre de noms propres, et sous ce rapport, il se rattache à l'Histoire de la Réforme au XVIe siècle. Nous avons remarqué une épigramme sur le célèbre Ramus, l'une des victimes de la Saint-Barthélemy ; elle nous a paru curieuse par le rapprochement que Frusius établit entre le nom de Ramus, et la marque typographique des Estienne :

Ad Petrum Ramum de excusione Prutinarum quæstionum.
Quando hunc excudi voluisti Rame libellum,
Cur Stephani celebres non placuere typi ?
Te puduit : nàm in fronte cadens ex arbore ramus,
Ne sapias altum, Rame, cadasque, monet.

Si le dernier vers étoit construit avec moins de négligence, on y trouveroit peut-être la prédiction du genrs de mort que Ramus devoit subir quinze ans plus tard.

Nous pourrions encore citer les 16 vers acrostiches sur les mots *Martinus Lutherus*, comme exemple d'une grande difficulté vaincue. Voici les deux premiers vers :

Magnicrepus, mendax, morosus, morio, monstrum,
Ambitiosus, atrox, astutus, apostata, agaso.

Un autre poète, presque compatriote de Frusius, Euvertre Jollivet, d'Orléans, a composé en 1636 des vers acrostiches sur le même modèle, à la fin de son poëme *Fulmen in Aquilam*.

246. JOLLYVETI (*Evurtii*) Aurelianensis, Fulmen in Aquilam, seu Gustavi magni, sereniss. Suecorum, Gotthorum, Vandalorum regis, bellum Sueco-Germanicum. Heroico-politicum poëma. *Parisiis*, 1636; 1 vol. in-12 fr. gr..... 18—»

Euvertre Jollivet, avocat au parlement de Paris, de la religion prét. ré-

formée, naquit à Orléans, le 10 juillet 1601, et mourut l'an 1662, le 10 juillet, jour de sa naissance. Ses vœux furent ainsi exaucés, car on trouva après sa mort ce vers écrit de sa main :

O utinam nativa dies sit meta dolorum !

Le poëme latin *Fulmen in Aquilam*, est un récit *héroïque* des exploits du roi de Suède, Gustave Adolphe; il est divisé en 12 chants, auxquels Jollivet a donné les noms de *ictus primus*, *ictus secundus*, *etc...* Le frontispice gravé représente Gustave Adolphe lançant la foudre sur un aigle déjà renversé. Les pièces liminaires du volume se composent d'une épître dédicatoire à Oxenstern, grand chancelier du royaume de Suède; d'une anagramme sur les noms Axelius Oxensternius, qui fournissent au poète ces mots : *Si non rex, es velut axis*, d'un avis au lecteur, et de plusieurs pièces de vers latins, écrites par divers auteurs, à la louange d'Euvertre Jollivet.

A la fin du volume, on lit un acrostiche assez bizarre sur *Gustavus Adolphus magnus*. Cette pièce se compose entièrement de noms de lieux; et chaque vers est formé de mots commençant tous par la lettre correspondante de l'acrostiche. Voici, pour exemple, les deux premiers vers :

Germani, Gripsvald, Glaugauvia, Gottha, Grifemberg,
Vindelici, Vverben, Vvenden, Vvitbergia, Visurgis.

Ce poëme est le seul livre que Jollivet ait fait imprimer. Il écrivit cependant un gros volume en françois, sur l'histoire de Suède. Le manuscrit est conservé dans la bibliothèque d'Upsal. D'autres ouvrages sur divers sujets sont restés inédits, et ils étoient encore, en 1701, entre les mains de son fils, Euvertre Jollivet, réfugié en Angleterre.

247. LOCHER In hoc libello Jacobi Locher philomusi suevi infrascripta poematia continentur; Epiodion de morte Plutonis et Dœmonum; Encomium paupertatis; Carmen de pace, cum variis epigrammatibus et elegiis; Nuthesiæ tres moralia precepta continentes, e Græco Phocylidæ ad latinos elegos traductæ. (*Augustæ, Silv. Othmar*, 1513); 1 vol. in-4..... 35—»

Jacques Locher, surnommé Philomusus, né en 1470, à Ehingen (Souabe), fit une partie de ses études en Italie, et enseigna la poésie et la rhétorique à Fribourg, à Bâle et à Ingoldstadt, où il mourut en 1528. L'empereur Maximilien lui décerna la couronne poétique. La Société littéraire du Rhin, fondée par Conrad Celtis, reçut Locher au nombre de ses membres. Les biographes citent 42 ouvrages de ce poète, et la liste n'est pas complète.

Ce recueil de poésies latines est très rare. Le poëme intitulé : *Epiodion de morte Plutonis*, est une satire de mœurs fort originale. L'auteur entre ainsi en matière : « Applaudissez payens, applaudissez mahométans, applaudissez chrétiens : Pluton est mort. Les tourments infernaux n'existent plus;

les portes du Tartare sont fermées. La probité qui règne aujourd'hui sur la terre a opéré cette grande révolution. » Puis, le poète décrit les vices et les mauvaises mœurs qui souilloient le monde, et dont le monde s'est complètement corrigé. C'est une curieuse revue des mœurs du xve siècle. On y trouve des détails intéressants sur les riches vêtements et les bijoux précieux que les femmes affectionnoient; sur les mets recherchés dont se repaissoient les gourmands, sur le luxe des habitations, etc.

L'Eloge de la Pauvreté est un de ces paradoxes que les écrivains du xvie siècle aimoient tant à développer.

La pièce suivante, *Carmen in pace*, est relative à la guerre qui eut lieu, pendant l'année 1504, entre Philippe, comte palatin du Rhin, et Albert, duc de Bavière. La paix fut rétablie en 1505.

Le poëme grec de Phocylide fut publié pour la première fois, en 1502, par Alde Manuce, qui le traduisit mot à mot en latin. C'est pourquoi Locher dit dans sa préface : *Hec autem quicumque lecturus, gratias agat Phocylidi qui peperit, Aldo qui primus in lucem edidit, Philomuso qui ad numeros latinos redegit.* Voici de plus, une épigramme de Locher sur le même sujet :

Decastichon pro Aldo Manutio Romano.

Germanus cecinit greco quod carmine scripsit
Phocylides : Aldo laus tribuenda prior,
Qui Danaum disquirit opes, passimque latentes
Contrahit auctores, conspicuosque sophos;
Qui modo cecropias reparat studiosus Athenas;
Qui scrit in latio grammatica rara solo.
Transtulit ad verbum primus sermone latino
Phocylidis carmen : me labor alter habet,
Ex greco nostroque simul traduximus istos
Exiles numeros. Alde diserte, vale.

Nous signalerons encore deux épigrammes *De decentiâ barbæ*, et un *Hexastichon* adressé à l'imprimeur Sylvain Othmar.

Au bas de la première page de ce volume, à la fin de *l'Éloge de la Pauvreté* et des *Epigrammes*, on lit la devise de J. Locher : *Dii benè vortant.* Cette devise est inexactement citée dans la *Biographie universelle.* En écrivant *vertant* au lieu de *vortant*, les rédacteurs de la *Biographie univers.* ont oublié ce vers de Térence : *Dî vortant benè, quod agas!* Que les Dieux fassent réussir ton projet!

248. Meier. Ex Antonii Meieri threnodiâ illustrium aliquot virorum epicedia et tumuli, cum quatuor hominis novissimis. *Rigiaci Atrebatium, ex offic. Gulielmi Riverii*, 1592; 1 vol. in-4 . . . . . 36—»

Rare. Antoine Meier, originaire de la Flandre, naquit en 1527; il étudia à Bruges et à Ypres, puis à l'Université de Paris : professeur à Cambrai

dès l'âge de vingt ans, il se fixa plus tard à Arras, où il enseignoit encore en 1592.

Ce recueil de poésies latines, dédié à Jean Sarrasin, abbé de Saint-Waast d'Arras, est l'œuvre de la vieillesse de Antoine Meier. Il se compose uniquement d'*Éloges funèbres* et d'autres sujets du même genre, tels que *Descriptio mortis, Judicium universale, Infernus, hominis novissima, etc.* Les *Éloges* se rattachent à l'histoire d'Artois, et sont d'autant plus intéressants qu'ils retracent la vie et les actions des personnages notables qui figurent dans cette galerie funèbre. Voici quelques noms que nous avons remarqués : Richardot, évêque d'Arras ; Jérôme Rufaldus et Roger de Montmorency, abbés de Saint-Waast ; Walerand Hangouart, aumônier de l'empereur ; Phil. Marius, doyen de Cambrai, aumônier de la reine de Hongrie ; Ant. de Lœuse, sénateur d'Arras ; Guill. de Hangouart, président du conseil impérial à Arras ; Pierre de Mont-Saint-Éloi, conseiller provincial de l'Artois ; Phil. de Beaufort, chef de la noblesse de l'Artois ; Charles comte de Lalain, etc....

Sept pièces de vers latins, écrites par divers auteurs en l'honneur d'Ant. Meier et de son œuvre, suivies d'un *Index*, forment les liminaires du volume. On voit sur le titre une jolie marque de l'imprimeur.

N'oublions pas qu'on trouve (p. 82), une paraphrase poétique de l'hymne *Te deum laudamus*, par Philippe Meier, fils d'Antoine, auteur d'une *Histoire de Belgique*. Nous ajouterons que les poésies d'Ant. Meier sont parsemées d'anagrammes, compositions trop souvent ridicules et remises à la mode au XVIe siècle, par Jean d'Aurat, le poète royal de Charles IX.

249. MONTE (*Joh. de*). Exultatio fratris Jo. de Monte parisiensis minoritae pro fœtu Claudiae illustrissimae francorum reginae, ad Simonem Sicaldum parisiensem incolam de mathematicis disciplinis benemeritum. S. l. ni d. (1518); pet. in-8, lett. rondes..... 24—»

On lit sur la garde de ce petit volume : *A very curious historical tract, presumed to be unique.* Pièce historique très curieuse et peut-être unique. Nous partageons complétement l'opinion du bibliophile anglois. En effet, ce sont des vers de circonstance, qui ont dû être imprimés à la hâte et tirés à un très petit nombre d'exemplaires; aussi le typographe n'a-t-il point attaché son nom à un opuscule dont l'impression négligée auroit nui à sa réputation.

Quant à la date de la publication, nous croyons pouvoir la préciser. Le fr. J. de Monte prédit que la reine Claude accouchera d'un fils :

Rosida labra gerens mixto candore nitescis,
Est rubor in vultu mas ita ventre latet.
Mas latitat speres quamvis nova sæpius ætas
Obstiterit.

Il ajoute que François Ier doit espérer une nombreuse lignée :

Huic pia multiplicem promittunt numina prolem,
Nam quocumque anno Claudia ventre tumet.

Enfin, il désire que cet enfant porte le nom de François :

Et precor ut patris dicaris nomine Francus,
Nam Francis quadrant nomina Franca tuis.

Vient ensuite une autre pièce composée de douze vers latins :

Applausus ejusdem de puero nato secundum spem ipsius.

Nascitur ecce puer gallo victurus in orbe,
Sceptra paterna petens nascitur ecce puer.

Les autres distiques commencent et finissent, comme celui que nous venons de citer, par les mots *nascitur ecce puer*.

Le poète a peut-être composé cette prophétie après l'événement ; quoi qu'il en soit, ce petit poëme de 126 vers avec l'*applausus*, a dû être publié immédiatement après la naissance du fils de la reine Claude. Or, il s'agit évidemment de François, dauphin, mort de poison en 1536, car le fr. de Monte dit que la reine n'avoit encore eu que des filles :

.....quamvis nova sæpius ætas
Obstiterit.

Et il n'auroit pu proposer de donner à cet enfant le nom de François, s'il eût été question de Henri II ou de Charles, nés tous les deux pendant que leur frère aîné vivoit encore.

Voici, d'après le P. Anselme, la date de la naissance des quatre premiers enfants de François Ier et de la reine Claude. Louise, née le 19 août 1515; Charlotte, née le 23 octobre 1516 ; François, né le 28 février 1517 ; Henri, né le 31 mars 1518. On s'aperçoit facilement que le dauphin François n'a pu naître le 28 février 1517, puisque sa sœur Charlotte étoit née le 23 octobre 1516. Il faut observer qu'à cette époque, l'année commençoit à Pâques, et qu'ainsi le 28 février 1517 étoit le 28 février de l'année 1518. L'œuvre poétique du fr. J. de Monte, peut donc être datée de la fin du mois de février 1518.

Nous saisissons cette occasion pour prévenir nos lecteurs que la plupart des historiens, tels que le P. Anselme, le prés. Hénault, Anquetil, etc., ont inexactement fixé la naissance de Henri II au 31 mars 1518 ; il faut lire le 31 mars 1519. Cette erreur existoit dans les premières éditions de *l'Art de vérifier les dates* ; elle a été corrigée dans la dernière.

250. Mynsingeri (*Joachimi*). Dentati à Frundeck, Necchardes, et alia poemata. *Basileæ*, 1540; 1 v. in-4 r. 30 —»

Joachim Mynsinger, jurisconsulte et poète latin, naquit dans le Wurtemberg en 1514, avec une dent, ce qui lui valut le surnom de *Dentatus*. Il fit ses études à Padoue, et voyagea en Italie et en France pendant cinq ans environ. Il vint ensuite se fixer à Fribourg en Brisgaw, puis à Stuttgard. Mynsinger mourut en 1588.

Ce recueil de poésies qu'il fit imprimer à Bâle en 1540, c'est-à-dire à

l'âge de 26 ans, contient : 1° *Neccharides*, poëme en l'honneur de Philippe, comte palatin du Rhin, duc de Bavière et gouverneur du duché de Wurtemberg. Les *Neccharides* sont les nymphes du Necchar (aujourd'hui le Necker), rivière qui traverse le Wurtemberg et se jette dans le Rhin à Manheim ; 2° *Exhortatio ad bellum contra Turcas suscipiendum.* Le poète déplore les dissentions qui existoient entre les princes chrétiens ; il leur rappelle le fameux siége de Vienne en 1529, et les invite à se réunir contre l'ennemi commun ; 3° *Murium et ranarum pugna, sive Batrachomyomachia, ex Homero translata ;* 4° *Naufragium Venetum.* En 1531, Mynsinger et quelques-uns de ses condisciples se rendirent de Padoue à Venise, pour assister à la cérémonie du Bucentaure. A leur retour, la gondole qui les portoit reçut un choc violent et sombra dans les lagunes ; les passagers faillirent tous se noyer. Mynsinger avoit alors 17 ans ; il composa cette pièce de vers dès qu'il fut arrivé à Padoue ; 5° *Elegiæ ;* 6° *Epigrammata.*

Voici une épigramme dont le rhythme est assez gracieux :

De horto suo.

Me juvat in viridi prædulcem gramine somnum
Carpere, et ad murmur transilientis aquæ.
Terra viret, pictæ surgunt cum suavibus herbis
Floribus, in gravido palmite gemma tumet.
Et volucres gratis complent concentibus auras,
Et jaciunt blandos blanda per ora sonos.
Et zephyri grato recubanteis flamine mulcent,
Et placida arboreum perstrepit aura nemus.
Florentem miris mecum effer laudibus hortum,
Hoc etiam recubat turba novena loco.

Nous transcrirons encore une épigramme sur la bataille de Pavie et la captivité de François Ier :

Ad Carolum V, imp.

Carole, vicisti Gallum victricibus armis,
Tristior ex capto Gallia rege dolet.
Non tu bella geris regnandi cæcus amore,
Sed pacem ut condas, Carole, bella geris.

251. PYLADAE Vocabularium. *Daventriae, ex offic. Alberti Paefraed*, 1516; 1 vol. in-4 . . . . . 35 —»

Pylades-Buccardus (selon J.-Alb. Fabricius, Jean-François Broccardus-Pylades, et selon le *Manuel du Libraire*, J.-Fr. Buccard-Pylada), savant italien, naquit à Bresse dans le xve siècle, fut professeur d'humanités à Salo, et mourut vers 1500. Pylades avoit préparé une nouvelle édition de Plaute, avec des Commentaires ; elle ne parut qu'après sa mort, à Bresse, 1506. Il écrivit sur la grammaire latine, et traduisit en vers élégiaques *la Théogonie* d'Hésiode.

L'an 1498, Pylades fit imprimer un *Vocabulaire* en vers latins, à l'usage des écoles, et le dédia à Scipion Tertio, patricien de Bresse et consul des

marchands. Il paroît que l'auteur étoit déjà vieux à cette époque, puisqu'il dit dans la dédicace :

Scipio certa meæ spes et tutela senectæ,
Quo Pylades salvo tristia nulla timet,
Accipe non longo digesta vocabula tractu
Verborum.....

Cet opuscule de 30 feuillets fut réimprimé à Deventer, 1516. Un exemplaire de cette édition est qualifié *Libellus rarissimus* dans le Catalogue de la bibl. Bosch. Une grande planche gravée sur bois est imprimée au-dessous du titre et sur le verso du dernier feuillet. Cette gravure représente une femme alitée, recevant la visite de trois autres femmes dont les noms sont inscrits sur des banderolles : *Spes*, *Fides* et *Cognitio*. Celle-ci s'est approchée de la malade et semble lui adresser des paroles affectueuses. La *Foi*, en entrant, salue de la main ; l'*Espérance* est restée en arrière. A notre avis, la composition de cette gravure présente un contre-sens. L'artiste auroit dû placer l'*Espérance* sur le premier plan. En effet, ce n'est qu'aux portes de l'enfer, qu'on lit cette funèbre inscription *Lasciate ogni Speranza*. Fidèle compagne de l'homme sur la terre, l'Espérance ne l'abandonne jamais, lors même qu'il a déjà un pied dans la tombe. Et que deviendroient l'Intelligence et la Foi, si elles n'étoient précédées de l'Espérance.

Le *Vocabulaire* poétique de Pylades, a pour but de préciser la signification de certains mots rapprochés entre eux par le sens ou seulement par la consonnance, tels que *cachinnus*, *cachinno* et *cachinnor*; *chiragra* et *podadra*; *styps*, *stypes* et *styrps*, *etc.*

Chaque article se compose de vers explicatifs suivis d'un Commentaire en prose. Nous transcrirons pour exemple l'article suivant :

Bibliotheca, Bibliopola.
Bibliotheca notant librosque, locumque librorum ;
Sed vendens libros dicetur Bibliopola.

Bibliotheca ut Ulpianus ait : locum significat ubi libri tenentur; aut armarium in quo servantur. Et etiam significat copiam ipsam librorum, ut Ptolomeum regem dicimus bibliothecam omnium pulcherrimam congregasse. Bibliopola vero eum significat qui vendit libros ; totumque grecum est, sicut et bibliotheca ; biblion librum significat; et polo vendo; theca autem positio, sive repositio dicitur.

252. Signa quindecim horribilia de fine mundi et extremo judicio.

Paulus, Hieronymus ita dicunt Gregoriusque.
Non mihi scribenti tu lector crede sed illis.

— De vita sacerdotali et virginali, s. l. ni d.; in-16, v. fauve, fil ..... 35—»

La forme et la beauté des caractères fait supposer que ce petit volume a été imprimé à Strasbourg, vers 1515. On est surpris du nombre et de la variété des pièces comprises dans les 16 feuillets de cette plaquette. Il faut

d'abord remarquer qu'elle renferme deux opuscules ayant des titres séparés et des signatures distinctes.

Le premier opuscule, dont le titre est transcrit plus haut, est un recueil fort curieux par la bizarrerie des sujets que l'auteur a traités, tantôt en prose, tantôt en vers et même en prose rimée. Sur le verso du titre, on trouve une petite pièce en prose intitulée : *Septem abscondita Dei*. Le second *Secret de Dieu*, est : *Judicium ejus, quare scilicet unus sit dives et alter pauper*. Les *Signa quindecim*, décrits en vers latins, commencent au feuillet suivant, par ces deux hexamètres :

Me decet ut dicam signorum nunc feritatem
Ut referunt sancti Moïses aliique prophetæ.

Nous citerons le septième signe.

Septima mesta dies est arbor queque reversa
Surget rursus erit tunc ex radice cacumen,
In terram rami, radixque redibit in altum,
Per mediam partem trunci frangentur; et ejus
Frondibus ereptis, strepitus cogent terram trepidari
Silvarum strepitus cogent terrorque dolorque.

Cette première partie est suivie de *Vita sacerdotalis*, en prose latine rimée. Nous en extrayons trois lignes :

Gratis eucharistiam plebi ministrate,
Gratis confitemini, gratis baptizate.
Secundùm apostolum cunctis gratis date.

Viennent ensuite *Regula virginitatis*, en prose et en vers, et un mélange de toutes choses : *Notabile de etatibus*; *Tot sunt linguæ*; et des *Nota*, *nota bene, nota versus*.

Nota versus.

Egregius labor est cum magno principe castra
Continuo prosequi; sed sic non itur ad astra.
Promittunt, nil dant. Dicunt nec posteà curant,
Et sic falluntur miseri qui castra sequuntur.

La dernière page de ce recueil contient des questions et des réponses ainsi formulées :

Quid est vacca, dans lacca plurima cacca.
Quid est nummus, rex coram judice summus.
Quid est molestius demone, mala mulier.

Voici le titre du second opuscule : *Autoritates nobiles de castitate et moribus*. Ce sont des extraits des Saints-Pères, auxquels l'auteur a ajouté quelques notes, telles que celle-ci :

Sed nunc,

Cùm beneficium porrigitur, valdè gaudet, sed non inquirit primo quis sanctorum patronus in ecclesiâ sit; sed quantum valeat in temporalibus. Sed ve illis.

Cette note est bien longue pour un si petit volume; mais des citations pouvoient seules faire connoître ces rarissimes opuscules.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. L. Barbier, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. Briquet; G. Brunet; Eusèbe Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; J. Chenu; de Clinchamp, Bibliophile; V. Cousin, de l'Académie Françoise; Desbarreaux-Bernard, Bibliophile; A. Dinaux; A. Ernouf, Bibliophile; Ferdinand-Denis, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. de Gaillon; Alfred Giraud; Grangier de La Marinière, Bibliophile; P. Lacroix (Bibliophile Jacob); J. Lamoureux; C. Leber; Leroux de Lincy; P. de Malden; de Monmerqué; Fr. Morand; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Dr J. F. Payen; Philarète Chasles, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. Pichon, Président de la Société des Bibliophiles François; Serge Poltoratzki; Rathery, Bibliothécaire au Louvre; Rouard; S. de Sacy, de l'Académie Françoise; Sainte-Beuve, de l'Académie Françoise; Ch. Weiss; Yemeniz, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire des nos de Novembre et Décembre de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

LA TYPOGRAPHIE FRANÇAISE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE, par le Comte Clément de Ris..... 437
NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE SUR ROMAIN DU PIN PAGER, poëte françois, par Alfred Giraud..... 462
LE DICTIONNAIRE DE RICHELET, par le Vicomte de Gaillon. 471
RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES TRADUCTIONS DE L'IMITATION DE J. C. — Marillac. — Cusson. — Gonnelieu par M. H. De Launay..... 481
VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES. — *Description de la ville de Paris au XVe siècle, par Guillebert de Metz, publiée pour la première fois d'après le manuscrit par M. Le Roux de Lincy.* — Vente de la Collection de Livres sur Paris de M. Le Roux de Lincy..... 000
CATALOGUE..... 617

LA

TYPOGRAPHIE FRANÇOISE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.
MM. AMBROISE-FIRMIN DIDOT — HENRI PLON — ALFRED MAME, DE TOURS.
CLAYE — PAUL DUPONT — DESROZIERS, DE MOULINS.
SILBERMANN, DE STRASBOURG.

La Typographie françoise est-elle en progrès sur celle des époques précédentes? Y a-t-il, dans les vitrines où sont exposés les livres sortis des presses de l'Imprimerie impériale, de MM. Firmin Didot, Henri Plon, Claye, Paul Dupont, de Paris, Mame, de Tours, rien qui puisse égaler ou surpasser les éditions des Alde, des Estienne, des Plantin, des Pierre Didot, des Bodoni? Les illustrations du présent peuvent-elles être comparées avec ces gloires vénérées du passé, saints du calendrier typographique dont les bibliophiles sont les fidèles? Telles sont les questions que l'on s'adresse en quittant l'enceinte assignée à l'imprimerie dans la nef des Champs-Élysées, et que nous désirons soumettre au public, dont l'opinion peut seule décider en dernier ressort.

Nous ne dissimulons pas notre sympathie pour les anciens imprimeurs; mais nous n'ignorons pas que la bienveillance doit être la première règle dans un pareil examen, et nous

n'aurons aucune difficulté à nous montrer impartial pour des œuvres ou des noms qui méritent l'intérêt de tous.

Notre examen sera fait au point de vue artistique. Les bibliophiles, délicats par essence, ne doivent pas en connoître d'autre. La typographie est pour eux le plus noble des arts, et ils repoussent l'idée même de l'invasion de l'industrie dans le domaine de leurs plaisirs. L'*odi profanum vulgus* est le premier article de leur symbole. Les éditions à bon marché sont des phénomènes dont ils ne peuvent nier l'existence, mais dont la raison d'être échappe à leur intelligence. L'imprimerie mise à la portée des masses et reproduisant par le *clichage*, par la *galvanotypie* ou la *galvanographie* (mots barbares qui ne peuvent exprimer que des opérations barbares), une multitude de productions dont l'impression et la valeur littéraire sont en parfait accord, leur paroît une regrettable déviation de l'invention de Jean Genfleisch. Dussions-nous être mis au ban par les utilitaires, nous sommes de l'avis de ces délicats.

Les premiers imprimeurs réunissoient deux mérites qui deviennent rares de nos jours. A l'habileté de main-d'œuvre d'ouvriers consommés, ils joignoient les profondes connoissances de l'érudit. Leur science n'avoit d'égale que leur patience. Les exemples en sont nombreux ; je n'en veux citer qu'un seul, le plus marquant de tous : Alde l'ancien, l'illustre inventeur des caractères penchés, le premier qui substitua les commodes in-octavo aux lourds in-folio ; Alde partageoit son temps entre la révision des manuscrits et la fonte de ses propres caractères. Quand on songe au désordre dans lequel se trouvoit le texte de ces manuscrits qu'il falloit revoir et corriger mot par mot, à l'ignorance des copistes qui les avoient reproduits, à l'absence complète de travaux antérieurs qui pussent le guider ; quand on se rappelle que la guerre désoloit alors l'Italie et venoit chaque jour mettre en péril la vie ou la fortune d'Alde, et que, malgré tous ces obstacles, toutes ces préoccupations constantes, pendant vingt ans, de 1495 à 1515, il fit paroître à peu près chaque mois une nouvelle édition d'un classique latin ou

grec, on est saisi d'une exprimable tristesse en lisant ce passage d'une de ses préfaces : « C'est une rude tâche que d'imprimer correctement les livres latins, et plus dure encore les livres grecs, et rien n'est plus pénible que d'apporter tous les soins qu'ils exigent dans un temps aussi dur, où les armes sont beaucoup plus maniées que les livres. Depuis que je me suis imposé ce devoir, voici sept ans que je puis affirmer par serment n'avoir pas joui pendant tant d'années, même une heure, d'un paisible repos. »

Lorsque les recherches scientifiques étoient terminées, arrivoient les travaux manuels. Alde dessinoit lui-même ses caractères, fondus ensuite par Jean de Douai ; et, pour les caractères *italiques* ou *aldins*, ce fut lui-même, je viens de le dire, qui les fondit. Aussi, quand la mémoire se reporte à des travaux aussi écrasants et aussi héroïquement supportés, trouve-t-on toute simple cette inscription que l'infatigable imprimeur avoit fait tracer sur la porte de son atelier : « Qui que tu sois, Alde te prie et te supplie, si tu veux quelque chose de lui, de le faire vite et de te retirer aussitôt, à moins que, comme Hercule, Atlas fatigué, tu ne viennes pour l'aider de tes épaules ; car il aura toujours de quoi t'occuper, toi et tous ceux qui porteront ici leurs pas[1]. » Jamais homme n'a mieux mis en pratique le précepte contenu dans la devise *Festina lente*.

On comprend tout ce qu'une pareille sollicitude, une persévérance aussi courageuse, devoient apporter de progrès dans un art à peine naissant. Aussi le seizième siècle est-il la grande époque de l'imprimerie. Les amateurs peuvent demander aux siècles suivants des raretés ou des curiosités, ils n'y trouveront jamais rien qui surpasse les travaux des typographes de la Renaissance. Ces glorieux exemples ont trouvé d'ailleurs, dans des temps plus rapprochés de nous, de consciencieux imitateurs.

(1) Quisquis es, rogat te Aldus etiam atque etiam : ut ni quid est, quod a se velis : per paucis agas : deinde actutum abeas : nisi tanquam Hercules, defesso Atlante : veneris suppositurus humeros. Semper enim erit : quod et tu agas, et quotquot huc attulerint pedes. (Préface du *Cicéron* de 1514).

Au commencement de ce siècle, le nom de Pierre Didot, savant, imprimeur, fondeur, fabricant de papier tout ensemble, est resté comme une des gloires les moins contestées de son art; et, plus près encore de nous, Charles Crapelet a réuni à la critique littéraire une élégance qui en fait en France le dernier grand représentant de l'art typographique.

Un livre, pour obtenir droit de cité dans la bibliothèque d'un amateur délicat, doit réunir certaines conditions qui portent sur quatre objets principaux: le papier, l'encre, les caractères, l'impression.

Le papier doit être blanc, ferme et uni. A la consistance, il doit joindre la souplesse, la douceur et l'égalité de texture et de nuance. Sous bien des rapports, je doute que nos papiers modernes égalent les anciens papiers, et ici encore, la nécessité de produire vite et beaucoup a dû nuire à la qualité. Les papiers dont se servoient les anciens imprimeurs étoient faits de pâte de fil et à la forme. Le chlore n'étoit pas employé pour le blanchîment des chiffons de coton. Le papier étoit moins blanc, mais aussi beaucoup plus ferme, et la main intelligente de l'homme apportoit à sa confection une attention que l'on ne peut demander à une aveugle machine. Composée de matières sans cohésion, chargée d'éléments corrosifs, saisie par un rouleau de fonte qui la sèche instantanément, la pâte de nos papiers, cotonneuse, spongieuse, se détériore avec une déplorable promptitude, se couvre de piqûres ou s'effrite à la main. Dans cinquante ans d'ici elle tombera en lambeaux. Les anciens papiers étoient, en outre, toujours collés, ce qui, malgré leur minceur, leur donnoit une solidité que l'on ne peut remplacer par l'épaisseur. M. Ambroise-Firmin Didot, dont l'opinion fait autorité en ces matières, reconnoît que les papiers modernes « ne possèdent ni la solidité, ni l'inaltérabilité des anciens papiers[1]. » Un pareil aveu nous dispense de considérations ultérieures.

(1) *Rapport* de M. Ambroise-Firmin Didot, à la suite de l'Exposition de Londres (1851).

Pour que l'encre d'imprimerie soit belle, il faut qu'elle soit noire, brillante, siccative, ne laissant ni viscosité ni maculatures. Ici, malgré l'opinion d'un de nos premiers imprimeurs, M. Paul Dupont, je crois que les procédés modernes sont supérieurs à ceux des anciens. Jadis les imprimeurs composoient eux-mêmes leur encre, et l'on peut croire qu'ils soignoient cette opération. Aujourd'hui, cette fabrication est devenue une branche spéciale d'industrie; mais, grâce aux découvertes de la chimie, « la mauvaise qualité de l'encre, que l'on remarque dans les éditions actuelles, provient beaucoup moins de l'ignorance du prétendu secret de la bonne fabrication que d'une parcimonie mal entendue, tant de la part de l'acheteur que de la part du vendeur[1]. » C'est-à-dire qu'en y mettant le prix on a de belle et bonne encre.

En outre, le procédé de distribution est supérieur à ceux employés autrefois. Il n'y a pas longtemps encore, l'encre étoit distribuée sur la forme avec un tampon imbibé, manœuvré par un ouvrier *ad hoc*. Quelles que fussent l'habileté et l'habitude singulières acquises dans cet exercice, il arrivoit souvent que le tampon, inégalement imprégné ou inégalement manœuvré, chargeoit plus un côté de la forme qu'un autre. De là un manque d'uniformité dans la distribution de l'encre. Par le procédé nouveau, cette inégalité disparoît. Le mouvement de va-et-vient imprimé à la table sur laquelle sont placées les formes fait tourner sur la forme même plusieurs rouleaux de gélatine couverts dans toute leur longueur par l'encre et la distribuant également et avec une égale pression aux caractères. Certainement l'encre des éditions courantes est quelque chose de déplorable, mais les typographes qui ont le sentiment de leur art l'abandonnent au *condottieri* de l'imprimerie, et quand ils veulent attacher leur nom à de belles éditions, il se servent d'une encre supérieure en qualité à celle de leurs devanciers. Elle pourra s'altérer ; mais, dans ma conviction, cette altération viendra de la qualité du papier et non de celle de l'encre.

(1) *Histoire de l'Imprimerie*, par Paul Dupont, t. II, p. 414, Paris, 1854.

Pour les caractères, il faut leur demander de la netteté, de la précision et de l'élégance. Taillés d'abord en bois, on ne tarda pas à s'apercevoir que ce procédé entraînoit avec lui une immense perte de temps et des conditions d'usure trop rapide. Dès 1452, Pierre Schœffer fondoit lui-même ses caractères dans une matrice de cuivre où l'empreinte d'une lettre d'acier avoit été frappée à coups de marteau. La fonte des types devint rapidement une industrie qui eut ses illustrations, auxiliaires puissants de la typographie. Au seizième siècle, Claude Garamond, sur l'ordre de François Ier, grava ces magnifiques lettres grecques, dites *grec du roi,* dont se servirent les Estienne pour leurs éditions, et dont la précision sévère n'a jamais été surpassée. Elles appartiennent maintenant à l'Imprimerie impériale. Depuis Garamond, Guillaume le Bé, Senlecque, Fournier, Didot, Baskerville, Bodoni, Molé jeune, et de nos jours Lion et M. Marcellin Legrand, se sont fait une réputation méritée dans la fonte des caractères.

Se bornant à l'imitation, l'on peut même dire à la contrefaçon des manuscrits, Guttemberg et ses associés ne se servoient d'abord que de caractères gothiques encore en usage en Allemagne. La Bible dite de *Mayence* (1462) est imprimée de cette manière. Mais, dès 1470, Nicolas Jenson, graveur de monnoies à Tours, alla s'établir à Venise et substitua le type romain au type gothique. Il en détermina la forme et les proportions qui, à peu de modifications près, sont encore en usage de nos jours. Un peu plus tard, le grand Alde inventoit les caractères penchés, dits *italiques,* et s'en servoit pour toutes ses impressions. Mais l'usage en est tombé en désuétude, et l'on n'en use plus habituellement que pour remplacer les *soulignés* de l'écriture cursive. Pendant deux siècles, jusqu'en 1780, la fonte des caractères fit peu de progrès. Ce fut, je crois, M. Firmin Didot qui, le premier, modifia les proportions des lettres. Il distingua le délié du plein et donna au premier plus de finesse et au second une netteté que nul n'avoit obtenue avant lui. La lettre, prise isolément, gagna par là en élégance, il est vrai; mais on

est forcé de reconnoître qu'elle n'offre pas à l'impression les mêmes avantages que l'ancien caractère. Avec ce dernier, les mots ressortent toujours clairs et distincts dans le texte; tandis que les caractères que l'on emploie aujourd'hui se confondent plus facilement et chatoient pour ainsi dire sous le regard (1). » Les caractères étoient jadis désignés par des noms de hasard, ayant presque toujours rapport aux éditions où le type avoit été mis en usage pour la première fois. Il en résultoit une confusion qui seroit devenue inextricable de nos jours, avec la regrettable fantaisie introduite dans la forme des types. En 1737, François-Ambroise Didot substitua à ces appellations de rencontre un système de points typographiques universellement adopté pour désigner chaque corps de caractère. En résumé, les caractères sont surtout l'affaire du fondeur, mais le goût de l'imprimeur doit le guider dans le choix de ceux dont il se sert.

Dans l'impression, enfin, il faut tenir compte de la proportion du caractère. C'est elle seule qui doit déterminer l'espace qui sépare chaque lettre, chaque mot et chaque ligne. Selon le type employé, l'impression sera vide ou confuse, embrouillée ou trop nue; le *paquet* (nombre de lignes déterminé pour remplir la page) étouffera dans la page ou s'y noiera. C'est encore au goût de l'imprimeur à choisir une juste mesure entre ces extrêmes.

L'impression ne se fait qu'après deux opérations successives qui sont la spécialité du compositeur et du correcteur. Le *compositeur*, le manuscrit sous les yeux, assemble les lettres sur un *composteur* et en compose des pages. Il doit opérer avec attention et rapidité, ménager le temps et copier littéralement le manuscrit. Une seule lettre déplacée, omise ou mise en plus, peut — on en a des exemples que nous allons citer — donner un tout autre sens à une phrase et faire dire à un auteur le contraire de sa pensée. Une fois ce travail terminé, celui du *correcteur* commence. Sur une première épreuve, il corrige les fautes manuelles du compositeur, les *bourdons*, les *coquilles*,

(1) *Histoire de l'Imprimerie*, t. II, p. 363.

les lettres retournées ou *tombées en pâte*, et aussi les fautes grammaticales dont le manuscrit n'est pas toujours exempt. On ne sait pas assez tout ce qu'il faut de connoissances variées pour être correcteur dans une imprimerie. Un bon correcteur, a-t-on dit, est l'âme d'une imprimerie. Les premiers typographes, je le répète, corrigeoient eux-mêmes leurs épreuves. Alde Manuce, Robert Estienne, les Didot, Crapelet, ne laissoient à personne qu'à eux-mêmes le soin de les revoir; et quand leurs travaux ne le leur permettoient point, ils s'adressoient à des savants illustres pour les remplacer. Érasme, Jean Lascaris étoient correcteurs chez Alde; Mélanchton chez Anselme de Tubingue; Juste Lipse, Corneille Killian, chez Plantin d'Anvers. Ajoutons que, de nos jours, le correcteur a été une providence abritant derrière elle bien des ignorances et bien des erreurs. « Faute d'impression, » dit-on. Et la vanité, satisfaite par ce mensonge, oublie l'amour-propre blessé du pauvre correcteur, qui n'en peut mais.

Quelques exemples des fautes commises par le compositeur et échappées à l'attention du correcteur rendront plus claire l'importance des fonctions qui leur sont confiées.

Une des plus célèbres est celle qui, d'un vers assez plat de Malherbe, dans son *Ode à Duperrier* :

Et *Rosette* a vécu ce que vivent les roses,

fit un vers charmant qui orne toutes les mémoires :

Et, *rose, elle* a vécu ce que vivent les roses.

Le compositeur, ignorant le nom de la fille de Duperrier, n'a pas peu contribué à la gloire de Malherbe. Peu de personnes lisent ses œuvres; tout le monde connoît ce vers.

Mais que de bévues pour une faute heureuse! A commencer par Robert Estienne, qui, dans la préface latine de son *Nouveau Testament* grec (1549), dit que pas une seule lettre n'y est mal placée, et, à cet endroit même, écrit *pulres* pour *plures*. L'er-

reur est piquante et faite pour désespérer un imprimeur consciencieux.

Même chose arriva à Charles Crapelet dans le *Télémaque* de 1796. Sur une épreuve corrigée trois fois par lui, lue et relue cent fois, le mot *Pénélope* étoit écrit *Pélénope*, et ne disparut qu'au moyen d'un carton. Même chose encore à M. Didot, qui, dans une édition de Racine, je ne sais plus laquelle, s'aperçut que ce vers d'*Iphigénie en Aulide :*

Vous allez à l'*autel*, et moi j'y cours, madame,

avoit été composé :

Vous allez à l'*hôtel*, et moi j'y cours, madame.

et présentoit ainsi un sens grotesque.

Ce sont là des inadvertances dont la portée n'intéresse que le plus ou moins de perfection typographique. Il en est d'autres dont la conséquence eût pu produire d'affreux résultats. En pleine Terreur, l'abbé Sieyès, corrigeant la copie d'un panégyrique dans lequel il défendoit sa vie politique, vit ces mots si terribles alors : J'ai *abjuré* la République, au lieu de : J'ai *adjuré*. « Malheureux ! dit-il à l'imprimeur, voulez-vous donc m'envoyer à la guillotine ? »

Un article du *Moniteur* eut, dit-on, sous l'Empire, un résultat tout opposé à celui qu'en attendoit l'Empereur. L'article destiné à faire ressortir les avantages de l'alliance de la Russie avec la France contenoit cette phrase : « Ces deux souverains, dont l'union ne peut être qu'invincible. » A l'impression, les trois dernières lettres du mot *union*, mal fixées, glissèrent, et il resta cette phrase si mal sonnante aux oreilles du czar : « Ces deux souverains, dont *l'un* ne peut être qu'invincible. »

De nos jours, la rapidité du tirage ne permet pas aux compositeurs et aux correcteurs de porter toute leur attention sur les articles qui leur sont donnés. De là ces *coquilles* grotesques qui font la joie des badauds : Une émotion *risible* pour *visible ;*

des *chats* harmonieux pour des *chants;* une nombreuse société réunie dans un *chapeau* pour *château;* un pouvoir *inique* pour *unique;* et tant d'autres quiproquos sur lesquels il est inutile de s'arrêter plus longtemps.

Une fois le livre imprimé et broché, il reste une dernière opération à lui faire subir. Bien qu'elle n'ait rien de commun avec la typographie, elle en est cependant une suite indispensable, et joue un rôle trop important dans l'estime des bibliophiles pour que nous la passions sous silence. Nous voulons parler de la reliure.

La reliure est l'enveloppe du livre. L'on comprend quel soin, quelle recherche ont été apportés pour recouvrir un objet d'une aussi grande valeur qu'un beau livre. Pour qu'une reliure puisse satisfaire un amateur, il faut que les plats ferment hermétiquement, et qu'en même temps ils puissent s'ouvrir de façon à former un demi-cercle complet, sans que les feuillets dépassent la ligne de la tranche. Quant à la matière première et à la décoration, elle est aussi multiple que le génie de l'homme est inventif. L'on s'est servi pour cet usage des matières les plus diverses, depuis les métaux, les bijoux et l'ivoire des manuscrits du moyen âge, jusqu'à la peau humaine elle-même, qui recouvroit l'exemplaire de la Constitution républicaine de la bibliothèque Villenave. Le maroquin, le veau, le chagrin, sont généralement employés de nos jours pour les éditions de luxe, et le papier peint et gaufré pour les éditions ordinaires. La reliure a produit des artistes dont le nom et les œuvres se sont conservés jusqu'à nos jours. Le Gascon et Éloi Levasseur, au dix-septième; Dusseuil, Padeloup, Derome (1), au dix-huitième; enfin, de nos jours, Thouvenin, Bozérian, Simier, Gruel, Niedrée, Capé, Duru, l'habile M. Bauzonnet, et surtout son gendre M. Trautz, ont apporté, dans l'exercice de leur métier,

(1) Nous pourrions ajouter ici le nom de Monnier, doreur d'une grande précision et d'un goût parfait qui travailloit également pour Padeloup et Derome le père; nous avons vu quelques couvertures en mosaique avec son nom presqu'imperceptible dans les petits fers. (*Note de l'Éditeur*)

un goût, une recherche, une habileté qui en font presque un art.

La reliure joue un rôle assez important dans l'estime des bibliophiles pour que l'un d'entre eux et des plus intelligents, M. Charles Motteley, ait formé une collection particulière de reliures qui, jointe à sa collection complète d'éditions elzéviriennes, faisoit de sa bibliothèque un ensemble précieux. Exposée maintenant dans les salles du Louvre, cette réunion de curiosités bibliographiques n'est pas une des moindres richesses de ce palais qui en contient tant.

Jadis les livres étoient placés sur les rayons des armoires, de manière à montrer la tranche au spectateur. De là ces gaufrures que beaucoup d'anciennes éditions portent sur la tranche. Puis ils furent exposés sur les plats, où le goût du relieur eut un champ plus vaste pour s'exercer, et où les délicates arabesques des petits et des grands fers purent se donner une plus libre carrière. De nos jours, les livres montrent le dos, sur lequel est inscrit le titre. Cette disposition est plus commode et prend moins de place. En trois cents ans, les livres ont fait comme les maisons : ils se sont retournés.

Ce seroit l'occasion de parler des bibliophiles et des collections anciennes et modernes. Quand on touche à cette manie, la matière est charmante et inépuisable. Mais j'en ai déjà dit beaucoup trop long, et j'arrive au but de cet article, et à l'examen des principaux livres exposés par les typographes françois.

II

IMPRIMERIE IMPÉRIALE

Pour la seconde fois depuis l'origine des expositions publiques, l'imprimerie impériale s'est décidée à entrer dans l'arène (1). Quel que soit le motif de cette décision, on ne peut qu'en savoir gré à l'habile directeur, M. de Saint-Georges. Elle

(1) Sa première exposition est celle de Londres, en 1851.

aura certainement une influence marquée sur les progrès de l'art typographique. On peut regretter qu'elle n'ait pas été prise plus tôt; mais mieux vaut tard que jamais.

On a objecté à cette liberté de concurrence qu'elle étoit plus apparente que réelle. On a dit, avec raison, que la lutte ne pourroit être égale entre de grands établissements publics et les industries particulières. Mais, juste au point de vue de l'industriel, cette objection tombe devant l'immense bénéfice qu'en retire le public, dont cette lutte éveille les idées, entretient l'émulation ou suscite l'amour-propre. Sèvres, les Gobelins, l'imprimerie impériale, eussent-ils des produits inférieurs, seroient encore un grand enseignement.

L'imprimerie royale, maintenant impériale, fut fondée en 1640, sous Louis XIII, par les soins du cardinal de Richelieu. Établie dans les galeries inférieures du Louvre, son fondateur, pour la soutenir, dépensa, en sept ans, la somme de 360,000 livres. Les successeurs de Louis XIII ne négligèrent rien pour la faire arriver au degré de splendeur où nous la voyons actuellement. Louis XIV la reconstitua, et ordonna qu'elle se serviroit de signes distinctifs qu'il étoit formellement interdit aux autres imprimeurs d'imiter. « Ces signes consistoient alors dans le doublement du délié supérieur des lettres *b*, *d*, *h*, *i*, *j*, *k*, *l*, et dans le trait dont étoit flanquée cette dernière lettre. Ces doubles déliés n'ont pas été conservés dans les nouveaux types de l'imprimerie impériale; mais le trait latéral de la lettre *l* est resté et forme encore aujourd'hui un des signes les plus apparents des caractères de cet établissement (1). »

En 1830, dans le désordre qui suivit la victoire populaire, les presses de l'imprimerie royale furent brisées par des ouvriers typographes; et l'établissement eût été ruiné de fond en comble « sans l'énergie de quelques employés subalternes et le concours de l'illustre Béranger, que le gouvernement provisoire avoit envoyé sur les lieux avec le titre de directeur (2) »

(1) *Histoire de l'Imprimerie*, par Paul Dupont, t. II, p. 467.
(2) *Idem*, t. II, p. 482.

Depuis Sébastien Cramoisy, auquel Richelieu confia la direction de l'établissement naissant, jusqu'à M. de Saint-Georges, l'imprimerie impériale a compté dix-neuf directeurs, parmi lesquels six membres de la famille Anisson-Duperron.

L'exposition de l'imprimerie impériale contient neuf catégories distinctes :

1° Une collection de poinçons, de matrices, de caractères françois et étrangers;

2° Un spécimen typographique;

3° Une série de tableaux spécimens;

4° Un ou plusieurs volumes de la collection orientale, et une centaine d'autres volumes ;

5° Un livre imprimé, avec ornements en or et en couleurs, à l'occasion de l'Exposition universelle;

6° Des cartes géologiques et géographiques gravées sur pierre et coloriées par impression;

7° Diverses applications industrielles de l'électricité à la production des poinçons, matrices, ornements, etc.;

8° Différents genres de reliure;

9° De petits modèles d'appareils pour le séchage, l'impression, etc.

Dans sa collection de poinçons, il faut remarquer :

1° Les magnifiques caractères grecs, dits *grec du roi*, dont nous avons déjà parlé;

2° Les caractères arabes, gravés sous Henri IV par les soins de M. de Savary de Brèves, qui en avoit rapporté les types de son ambassade à Constantinople.

La collection de spécimens orientaux est pour le moins aussi curieuse. Les caractères sont au nombre de cent trente et un. Si l'on y ajoute vingt corps de caractères romains, italiques, gothiques, on a un total de cent-cinquante et un types divers, dont la réunion forme un ensemble unique au monde.

Mais ce qui mérite surtout un examen attentif, c'est la magnifique édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*, publiée spécialement en vue de l'Exposition universelle. Votée dans la pre-

mière séance de la commission instituée pour en surveiller les travaux, elle fut confiée aux soins de MM. Mohl, pour la fonte des caractères et des poinçons; Dufrénoy, pour les cartes géographiques; Lassus et Dauzats, pour la direction des dessins et gravures; Victor Le Clerc, pour la révision du texte latin et françois. Après plusieurs essais infructueux, « dans la séance du 16 mars 1854, des modèles de dessins, présentés par M. G. Toudouze et imités des manuscrits italiens du quatorzième siècle, pour l'ornementation en or et en couleur du texte, furent adoptés, ainsi que divers modèles de dessins en noir, pour la traduction, présentés par M. Gaucherel.

« Le directeur de l'imprimerie impériale avoit déjà décidé qu'il seroit gravé deux corps d'un caractère spécial (du dix-huit et du seize points) pour l'impression de cette nouvelle édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

« Ainsi, dans l'espace d'une année, il falloit exécuter des travaux qui demandoient au moins trois ans, et mettre à fin une entreprise peut-être sans précédent dans les annales typographiques, puisque tout étoit à créer : dessins des caractères, gravure des poinçons, fonte, dessins des ornements, au nombre de huit cent soixante-quatorze, reproduction exacte de ces dessins... Cependant personne ne recula, et lorsque la mort vint enlever si fatalement M. Toudouze, tout auroit été frappé d'un empêchement insurmontable, si l'on n'avoit trouvé dans sa veuve, qui étoit aussi sa collaboratrice, une artiste infatigable. Malgré le deuil de son cœur, Mme Toudouze a continué, avec le plus noble courage et la plus grande activité, l'œuvre commencée par son mari (1). »

C'est avec ce livre que l'imprimerie impériale se présente au jugement du public. Ce merveilleux in-quarto peut satisfaire les juges les plus difficiles. La correction du texte, la pureté des caractères, la beauté du papier, la netteté de l'impression, l'habileté des gravures sur bois, qui font le plus grand honneur à

(1) *Détails sur l'Imprimerie impériale*, par M. d'Escodesca de Boisse, p. 24, Paris, 1855.

M. Lavoignat; tout est en harmonie, rien n'est sacrifié, tout concourt à faire de ce livre une rareté et une richesse bibliographique de notre époque.

Toutefois, quelle que soit la perfection des ornements en couleur et en noir du texte, quel que soit l'incontestable mérite des gravures sur bois, nous eussions préféré qu'un goût plus sévère encore ou plus difficile les eût exclus.

La gravure sur bois est surtout destinée aux illustrations expéditives et courantes. Elle remplace la gravure sur acier dans les publications qui s'adressent au bon marché. Or tel n'a pas été le but de la commission. Si jamais livre a mérité d'être entouré de tout ce que l'art des hommes produit de plus rare et de plus exquis, c'est celui qui a été choisi par la commission. Il est fâcheux que dans ce cas l'imprimerie impériale n'ait pas cru devoir faire ce qui a été entrepris par un simple imprimeur de province, M. Mame, et n'ait pas remplacé les gravures sur bois par des gravures sur acier. C'eût été pourtant l'occasion de montrer que les graveurs anglois, qui pendant si longtemps ont été nos maîtres pour l'illustration des livres, sont au moins égalés maintenant par la dextérité de nos graveurs françois. Une seule raison peut être invoquée avantageusement par l'imprimerie, et elle répond à tout : le temps lui a manqué.

Quant à la seconde observation, elle porte sans doute sur une bien délicate question de goût; mais si jamais on a eu le droit d'être difficile, c'est en présence de cette *Imitation de Jésus-Christ.*

La beauté des magnifiques éditions des Alde, des Estienne, des Pierre Didot, tient à deux causes : la perfection littéraire, la perfection typographique. Le goût sûr et sévère de ces maîtres rejetoit tout ornement qui eût pu distraire l'attention. Le texte, la *justification*, se présentoit dans sa mâle beauté à l'œil du spectateur. J'eusse désiré, je l'avoue, que l'on eût suivi ces errements dans l'impression de l'*Imitation*.. Aussi correcte, au point de vue littéraire et typographique, que les plus beaux livres, elle n'avoit aucun besoin de cette surcharge d'orne-

ments, amusants pour les yeux inhabiles, mais que repousseront toujours de véritables connoisseurs.

Puis, et cette remarque s'adresse spécialement aux ornements en couleur, on peut reproduire par la chromolithographie les délicates arabesques des anciens manuscrits dans un ouvrage destiné à donner une idée de cette recherche d'ornementation ; mais c'est, selon moi, une erreur de croire qu'elles peuvent enrichir nos éditions modernes. Il y avoit jadis similitude entre l'écriture du calligraphe et les ornements de l'enlumineur. Cette similitude disparoît entre nos caractères typographiques, d'une forme si arrêtée, si nette, et les enroulements où la fantaisie se donne libre carrière. Entre le noir des caractères et le blanc du papier, ces ornements papillotent à l'œil, troublent le regard et distraient l'attention. Enfin ce qui fait le mérite des anciens encadrements, c'est qu'ils étoient dessinés à la main. Le mérite s'évanouit devant la reproduction mathématique d'une machine. On est tout disposé à admirer la fécondité, la science, la grâce du pinceau de MM. Steinheil ou Toudouze; mais on ne peut que bien difficilement les apprécier devant des chromolithographies.

Je le répète, c'est pousser sans doute la délicatesse bien loin, mais l'*Imitation de Jésus-Christ* est une œuvre assez belle pour la désirer parfaite, et ces deux observations m'empêchent de lui accorder une admiration sans réserve.

M. AMBROISE-FIRMIN DIDOT.

La livraison précédente du *Bulletin* contenoit, sur l'heureuse production typographique de la maison Didot, des détails auxquels nous n'avons rien à ajouter.

M. HENRI PLON

Le nom de M. Plon est nouveau dans les annales typographiques. Sa notoriété ne date que de vingt ans; mais ce court espace de temps a été convenablement employé pour placer sa

maison dans une position recommandable à côté des plus anciennes et des plus renommées. En 1844, il exposa pour la première fois, et obtint une médaille d'argent. Encouragé par cette récompense, il se rendit acquéreur, dans le courant de la même année, des types de la fonderie de M. Jules Didot, types incontestablement supérieurs à tous égards, et à la préparation desquels leur premier propriétaire avoit consacré dix ans. M. Plon en passa dix autres à les compléter. Aussi n'est-ce qu'à la fin de 1854 qu'il put faire l'impression du spécimen de cette fonderie qu'il a terminé pour l'Exposition universelle.

En 1846, M. Plon ajoutoit une librairie à son imprimerie, et, en 1849, sur le rapport le plus flatteur des membres du jury de l'Exposition, il obtenoit la médaille d'or. Enfin l'Exposition de Londres couronna les efforts de M. Plon. Le jury international lui décerna une *prize medal*, à la suite de laquelle il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nouveau dans la carrière, M. Plon, on le voit, s'est efforcé de marcher sur les traces de ses anciens confrères.

Parmi les livres dont se compose son exposition, on remarque le magnifique ouvrage du docteur Ambroise Tardieu sur les *Maladies russes*, l'*Esquisse biographique de la reine Hortense*, les *Poésies de madame Claire Brune*, tirées avec un soin tout particulier ; enfin une *Imitation de Jésus-Christ* et les *Fables de la Fontaine*, sur lesquelles nous allons revenir. M. Plon est en outre propriétaire des caractères cypriotes, type unique fondu par lui sur les dessins faits par M. le duc de Luynes pour l'édition de son ouvrage sur les *Inscriptions de l'île de Chypre*. Nous passerons rapidement sur son exhibition d'impressions en couleurs. Ce n'est pas de la typographie, et c'est à peine de l'industrie. Ce peut être une branche de commerce fort productive ; mais, mieux conseillé, M. Plon eût compris que des contrefaçons semblables, qui n'ont pas même le mérite du trompe-l'œil, ne pouvoient que lui faire du tort dans l'esprit des hommes de goût.

C'est surtout par ses éditions des *Fables de la Fontaine* et de

l'*Imitation de Jésus-Christ* que M. Plon s'est rendu digne de leurs suffrages. En fait d'infiniments petits, on ne connoissoit jusqu'à présent que l'*Alphabet* imprimé en 1740 à l'imprimerie royale par Louis Luce, et l'*Horace* et le *Larochefoucauld* de Didot (1828). Les *Fables de la Fontaine* sont supérieures à ces deux bijoux. Les caractères ont été gravés par M. Ramé, dont le nom seul est déjà une garantie de succès, et fondus par MM. Laurent et Deberny, auxquels s'adressent une partie de ces éloges. Ils ont la même hauteur que ceux du *Larochefoucauld;* mais ils sont plus fort de corps, et, par conséquent, présentent moins de difficulté à la lecture. Car la ténuité de ces types est si grande, que les yeux, à moins d'être excellents, ne peuvent les déchiffrer qu'à l'aide d'une loupe. Ce n'est pas la seule supériorité de cette édition sur celle de Didot. Le tirage et la composition sont plus droits et plus réguliers encore, et, malgré un examen méticuleux, on n'aperçoit pas une seule déviation dans l'alignement des mots et des lignes. Dans cinquante ans d'ici, cette merveille typographique atteindra le prix d'une pierre précieuse.

Et pourtant, ce que je préfère encore dans l'exposition de M. Plon, c'est son édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Le caractère, sorti de ses fonderies, a d'exquises proportions. Net, lisible, gracieux, je doute que la fonte puisse surpasser cet heureux type. D'un format plus grand que les *Fables de la Fontaine*, — elle est in-32, les *Fables* sont in-64, — si cette édition, par une faute de goût inexplicable, n'eût pas été imprimée sur deux colonnes, elle pourroit rivaliser avec les livres les plus parfaits et les plus rares des Elzévirs.

Dans cette exposition, la part de M. Plon est considérable, mais elle est loin d'être unique, et j'eusse désiré, je l'avoue, qu'il eût fait à chacun la sienne, et que, comme M. Mame (de Tours), il eût ajouté à la suite de ses *Fables de la Fontaine* et de son *Imitation de Jésus-Christ*, les noms de ses habiles collaborateurs.

M. MAME (DE TOURS)

Le nom de Mame est un souvenir d'enfance de presque tout le monde. Il n'est personne qui ne se rappelle, étant au collége avoir étudié le *Rudiment* ou le *De Viris* dans un de ces exemplaires tirés sur papier vulgaire, mais assez corrects d'impression et dont notre ennui illustroit chaque page de dessins fantastiques. Ces livres sortoient des presses établies à Tours, vers le commencement de ce siècle, par un Angevin, Mame, qui, en peu d'années, réalisa une fortune avec le débit de ces éditions classiques, remplacées depuis par celles de Delalain. Mame étoit un imprimeur de la vieille roche, ayant peu de confiance dans les inventions modernes, et méprisant fort la vapeur, les presses à la Stanhope et les rouleaux cylindriques. Cette manière de voir devoit porter ses conséquences avec elle. Aussi laissa-t-il à son fils, Alfred Mame, une maison produisant peu et mal, et ne pouvant soutenir la concurrence avec celles du même genre, moins dédaigneuses des progrès de leur temps. C'est cette imprimerie que son fils entreprit de relever, et dont, par sa persévérance, son aptitude, son intelligente activité, il a fait un établissement unique en France et l'orgueil de la vilie de Tours.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que le nom de cette ville paroît dans l'histoire de l'imprimerie, et si M. Mame avoit besoin d'ancêtres, il pourroit en trouver de dignes de lui sans sortir de sa ville natale. En 1458, Nicolas Jenson, graveur des monnoies à Tours, étoit envoyé à Mayence par Charles VII pour y étudier les nouveaux procédés; et, vers 1470, mal accueilli par Louis XI, il alloit à Venise exercer l'art de graveur, de fondeur et d'imprimeur, et servoit ainsi de modèle à Alde l'Ancien. En 1496 paroît le premier livre imprimé à Tours par Matthieu Lateron : *La Vie et les Miracles de saint Martin*. En 1514 naissoit, à Saint-Avertin, Christophe Plantin, le Robert Estienne de la Belgique. Bien qu'il ait exercé son art chez nos

voisins, il peut cependant être revendiqué par la Touraine comme une de ses illustrations. Les éditions de Plantin sont une curiosité dans une bibliothèque, et je ne sais plus quel savant appeloit sa *Bible polyglotte* de 1569, la huitième merveille du monde. C'est en effet une merveille typographique. Plantin possédoit trois imprimeries : une à Leyde, une à Paris, une à Anvers, et c'est là qu'en 1576 le président de Thou vit avec admiration fonctionner dix-sept presses. Ses correcteurs étoient tous des savants illustres. Nommé premier imprimeur de Philippe II, il tenoit à Anvers la position considérable que, soixante ans plus tard, Rubens occupa dans la même ville. Il mourut en 1589, et l'on grava ce distique sur son tombeau.

Christophorus situs hic Plantinus, regis Iberi
Typographus, sed rex typographum ipse fuit.

La marque de ses livres, bien connue des collectionneurs, étoit un compas ouvert avec ces mots *Labore et constantia.*

M. Mame est moins un imprimeur qu'un fabricant de livres. Le papier, fait dans ses fabriques (Marnay), entre blanc chez lui et en sort relié et prêt à être livré au commerce. Son établissement tient tout un quartier de la ville, où il occupe plus de deux mille ouvriers. Vingt presses mécaniques, de ces immenses presses inventées par lord Stanhope, perfectionnées par Applegath et qui impriment un volume en deux coups, fonctionnent journellement dans ses ateliers, et jettent sur les marchés du monde ces Paroissiens, ces Abrégés d'Histoire, ces Livres pour l'enfance et la jeunesse, dont le bas prix peut à peine s'expliquer par la profusion du débit, et qui ne montent pas à moins de quinze mille par jour. Que sont devenues les dix-sept presses à la main de Plantin ? et que diroit le président de Thou ? C'est un curieux et beau spectacle que de voir cette ruche en travail, ces lourdes charrettes chargées de ballots de papiers entrant par une porte, tandis que par l'autre sortent des caisses de livres destinées aux cinq parties du monde. Si quelque chose pouvoit

me réconcilier avec le bon marché, ce seroit certainement les livres édités par M. Mame, tirés avec une netteté et un luxe bien supérieurs au prix auquel ils sont vendus. L'établissement de M. Mame n'est pas seulement unique en France, il l'est encore en Europe. A l'exception de l'encre d'imprimerie et de la fonte des caractères, tout ce qui concourt à l'impression d'un livre se fabrique chez lui, depuis le papier jusqu'aux reliures les plus élégantes et les plus remarquablement belles. C'est à cette concentration qu'il doit de pouvoir donner des *Rudiments de Lhomond*, tout reliés, à trois sous; fait qui a paru à peine croyable aux jurés de la classe du bon marché, et qui est pourtant de notoriété publique. Mais il en résulte aussi comme corollaire un fait qui rentre plus spécialement dans l'esprit de ce travail : c'est de pouvoir, comme le faisoient les anciens imprimeurs, surveiller un grand nombre d'opérations typographiques. C'est à cette surveillance complexe qu'il faut attribuer la perfection relative des éditions courantes de M. Mame, avec lesquelles aucune autre publication semblable ne peut lutter. Mais il n'a pas voulu s'en tenir là : Typographie oblige; Il a fait aussi son chef-d'œuvre, et apporte au concours son magnifique ouvrage de *la Touraine*. Il ne pouvoit être mieux inspiré par le choix du sujet.

M. Mame n'a pas reculé devant les sacrifices nécessités par cette publication, qu'on peut appeler patriotique, pour en faire un monument typographique digne de la province qu'elle décrit. Une somme de cent cinquante mille francs y a été consacrée[1]. Les caractères ont été fondus par MM. Thorey et Virey frères; l'encre a été fabriquée par MM. Lawson; le papier sort des usines de M. Doumerc; la presse elle-même dont on s'est servi pour le tirage a été construite par M. Dutartre. Le texte a été demandé à des écrivains et des savants

(1) Les frais de l'imprimerie impériale, pour la publication de l'*Imitation*, se sont élevés à la même somme. Le prix de l'*Imitation*, tirée à cent exemplaires, dont soixante-quinze donnés, est de 2,000 fr. Celui de la *Touraine*, tiré à mille exemplaires, dont cent donnés, est de 100 fr.

de la Touraine : MM. Ladevèze, le général de Courtigis, Lobin, l'abbé Manceau, Salmon, Meffre, sous la direction d'un archéologue érudit, M. l'abbé Bourassé. Enfin les illustrations de la gravure : madame Sophie Pannier, MM. Paul Girardet, Outhwaite, Brevière, Lavielle, Pisan, Porret, Verdeil, ont reproduit les dessins de M. Karl Girardet, les croquis pleins de fantaisie, de poésie et d'effet de M. Français, et les gracieuses arabesques de M. Catenacci. Grâce à un pareil concours et à une aussi généreuse libéralité, M. Mame est parvenu à composer un ouvrage auquel la typographie moderne n'a rien à opposer. Chaque partie prise isolément ne mérite que des éloges. Le papier, l'encre, le caractère, qui se rapproche assez du type de Didot, l'impression si soignée, si égale pendant 610 pages in-4°; la liberté et la précision des bois, que M. Mame a eu le bon esprit de ne pas remplacer par des clichés, qui s'empâtent toujours au tirage, la beauté des douze gravures sur acier, d'un brillant au moins égal aux plus beaux cuivres des keepsakes anglois, laissent le choix indécis entre ces divers genres de perfection.

Si pourtant il falloit en faire un, je crois que les connoisseurs devroient s'arrêter au papier. Nulle part dans l'exposition de la typographie françoise, sans en excepter l'imprimerie impériale, on n'en rencontre d'aussi beau. Souple, lustré, fort sans être épais, il offre les qualités les plus remarquables de l'inimitable papier de Chine. M. Mame sait mieux que nous, que la blancheur crémeuse et un peu bleue que l'on demande maintenant au papier d'impression, s'obtient par des actions chimiques, aux dépens de la qualité et de la durée. Son papier est d'un blanc jaunâtre, mais il est naturel et se rapproche du ton des anciens papiers des Estienne et même de Pierre Didot. C'est la véritable teinte du papier d'impression. Sous ce rapport, l'*Imitation de Jésus-Christ*, de l'imprimerie impériale, est fort inférieure à *la Touraine*, et je doute que le papier de l'une dure autant que celui de la seconde.

Si l'on peut hasarder un reproche à ce chef-d'œuvre, il naî-

troit de sa perfection même. En multipliant les gravures sur bois dans le texte, M. Mame a peut-être sacrifié le brillant au solide, et s'est trop rapproché des illustrations actuelles. Une belle page de texte, bien correcte, bien unie, bien justifiée, aura toujours, nous ne cesserons de le répéter, une beauté supérieure à l'élégance mondaine des éditions pittoresques modernes. *La Touraine* est trop album et pas assez livre.

La vitrine de M. Mame contient en outre une rareté dont la valeur sera inestimable dans un siècle d'ici : c'est un exemplaire imprimé sur vélin ; il est unique et appartient à l'éditeur. Outre sa valeur comme rareté, ce volume comme typographie, en possède une autre supérieure à la première. Le vélin est une matière réfractaire à l'impression[1] ; il repousse le caractère et n'absorbe que difficilement l'encre d'imprimerie : toutes ces difficultés ont été surmontées dans l'exemplaire dont nous parlons. Il nous a été permis de le feuilleter, et nous pouvons assurer que sur toutes les pages l'impression est égale, et que l'encre du texte ou des bois a gardé la même intensité, le même brillant, que sur des exemplaires en papier ordinaire. C'est une difficulté vaincue dont la masse du public ne se rend sans doute pas compte, mais qui n'échappera pas à l'œil des gens spéciaux et des typographes.

Enfin, pour que l'on ne pût pas l'accuser de se borner à mettre en œuvre les travaux des autres, M. Mame a terminé ce magnifique livre par une page qui contient tous les noms de ses collaborateurs, depuis l'auteur qui a dirigé les travaux historiques et archéologiques, jusqu'à l'intelligent contremaître qui a surveillé le tirage de chaque feuille. Il seroit bien à désirer qu'un pareil exemple fût imité. *Cuiqué suum.*

(1) Le vélin est fait avec la peau de veaux de lait et même de veaux mort nés.

MM. CLAYE — PAUL DUPONT — DESROZIERS, DE MOULINS.
SILBERMANN, DE STRASBOURG.

En dehors des établissements dont nous venons de parler, il en est d'autres qui, bien qu'à un degré de perfection inférieur, méritent cependant une sérieuse attention. Parmi eux, je citerai l'imprimerie de M. Claye, pour sa belle édition d'*Anacréon*, et pour son charmant *Béranger* in-16. M Claye est l'imprimeur qui donne les plus belles espérances.

Celle qui est dirigée par M. Paul Dupont sous le nom d'*Imprimerie administrative*. Ce que M. Dupont expose de plus intéressant est sa reproduction en *fac-simile* du treizième volume du *Rerum Gallicarum et Franciscarum scriptores*, par un procédé dont il est l'inventeur et auquel il a donné le nom de *litho-typographie* (imprimerie sur pierre). Grâce à cette invention, ce volume, devenu si rare et qui montoit en vente publique à huit cents francs, peut être maintenant acquis pour cent cinquante francs, et complète une collection de documents d'un grand secours pour les recherches historiques[1]. M. Paul Dupont est en outre l'éditeur de son intéressant ouvrage l'*Histoire de l'Imprimerie*, qui nous a été si utile dans le cours de ce travail, et dont il a su faire un livre remarquable par l'intérêt autant que par la correction typographique. Il est toutefois fâcheux que l'absence de tables en rende l'usage difficile. Ce n'est là, au reste, qu'un oubli fort réparable.

Enfin, parmi les typographes de province, MM. Desroziers, de Moulins, et Silbermann, de Strasbourg, ne sont pas restés au-dessous de leur ancienne réputation et peuvent soutenir la concurrence avec leurs confrères de Paris. Les impressions en couleurs de M. Silbermann rivalisent avec ce que l'on produit de plus parfait en ce genre, et sont notamment bien supérieures aux pâles impressions de M. Plon.

(1) Quelques rares exemplaires de ce volume étoient brochés en 1794. Le reste étoit en feuilles à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Près, et fut consumé lors de l'incendie qui, à cette époque, dévora cet établissement.

Que si maintenant il falloit donner une conclusion à tout ce qui précède et pressentir l'opinion du public, on pourroit le faire en peu de mots. Les besoins chaque jour croissants auxquels doit satisfaire l'imprimerie ont amené la division infinie du travail et la perfection incontestable de la main-d'œuvre. Un examen même superficiel ne permet pas de doute à cet égard. De là l'augmentation et le bon marché incroyable de la production. Mais si la typographie a gagné comme industrie, en a-t-il été de même comme art? et cette division même du travail n'est-elle pas le principal obstacle qui empêche un typographe délicat de surveiller toutes les parties qui concourent à la publication d'un beau livre? Je le crains fort. Les beaux livres, qui étoient jadis la règle générale, sont devenus l'exception. Le bon goût disparoît et est remplacé par le goût joujou. D'un autre côté, les nouvelles applications de la chimie à l'impression, la galvanoplastie, la galvanoglyphie, la chromotypie, la chrysoglyphie, remplaceront-elles la simplicité des anciens procédés ou donneront-elles des produits équivalents? Les résultats de ces récentes inventions ne sont pas encore assez manifestes pour que l'on puisse rien décider à cet égard; mais notre sentiment, à défaut de notre opinion, est pour la négative.

Comte L. Clément de Ris.

Extrait de la Revue Françoise.)

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

ROMAIN DU PIN PAGER.

POÈTE FRANÇOIS.

Entre l'école créée par Ronsard et le mouvement inauguré par Corneille, dans cette pénombre qui précède la grande lumière du XVIIe siècle, autour de Malherbe, de Maynard et de Racan, apparoissent une foule de poètes aujourd'hui oubliés et qui, dans leur temps, eurent un certain éclat. Romain Pager est de ce nombre. Ses poésies, insignifiantes pour la plupart, valent pourtant la peine d'être étudiées comme faisant partie de cette littérature intermédiaire, aujourd'hui peu connue, qui commence après la satire ménippée et vient aboutir au *Cid*. Son bagage littéraire est peu considérable. Il se réduit à un volume, et encore dans ce volume, c'est à peine si l'on trouve une pièce ou deux qui aient un certain mérite. Ce livre est du reste assez rare. Il a été imprimé *à Paris, chez Jacques Quesnel, rue Saint-Jacques, aux Colombes, en M.DCXXIX*, et a pour titre : *Les Œuvres poétiques dv sievr dv Pin Pager.*

Grâce à la riche collection de documents poitevins que possède M. Benjamin Fillon, j'ai pu trouver quelques renseignements sur la vie de ce poète. Il étoit fils de Jacques Pager, conseiller en l'élection de Fontenay, et de Marie Leclère, et il est né dans cette ville le 8 février 1578. A l'âge de dix-huit ans, il fut envoyé à Poitiers pour y continuer ses études, commencées

à Fontenay sous la direction d'un vicaire de Notre-Dame. Deux ans après, ses parents lui permirent de se rendre à Paris où il fut reçu avocat. De retour à Fontenay, en 1623, il n'en fit pourtant pas son séjour habituel. Ce ne fut qu'en 1625 qu'il se fit attacher au barreau de la sénéchaussée. Bientôt après, on le retrouve à Paris où l'attiroient ses goûts littéraires. Mais il n'y demeura pas longtemps, et il vint se fixer en Bas-Poitou, où il acheta la charge de sénéchal au lieutenant-général de Vouvent, Mervent et Mouilleray.

Le 2 mars 1631, il épousa Marie Tiraqueau, fille de François Tiraqueau, sieur de la Grignonnière, et de Marie Texier, arrière petite-fille d'un frère du célèbre jurisconsulte, qui lui apporta une certaine fortune. La magistrature n'étoit pas le fait de Romain Pager. Continuellement rappelé à Paris, par ses relations de plus d'un genre, il fut forcé de vendre sa charge le 18 septembre 1644, au grand chagrin de sa femme avec laquelle il vivoit en assez mauvaise intelligence. Il mourut à Paris, dans la force de l'âge, de la maladie ordinaire des poètes, c'est-à-dire de misère. Marie Tiraqueau s'étoit reprise à ses droits pour assurer son bien à ses enfants.

Les descendants, connus sous le nom de Pager de Maisonville, embrassèrent en général l'état militaire, et servirent avec distinction. Son fils aîné, Jacques Pager, fut premier capitaine et major de la cavalerie de France. La famille des Pager disparoît dès le commencement du XVIIIe siècle.

Je laisse de côté les poésies latines de Dupin Pager, qui n'ont été vantées que par son compatriote, Julien Colardeau, et qui sont loin de mériter ces éloges, et je passe de suite aux poésies françoises. Le volume de Pager contient quelques odes, quelques sonnets, des poésies élégiaques et amoureuses, et un poème en deux chants sur l'hérésie. Nous citerons presque en son entier une pièce de vers qui a pour titre : *le Mélancholique.* On y rencontre parfois des vers assez bien sentis.

LE MÉLANCHOLIQUE.

Confus en mes pensers, je resve nuit et jour,
Je n'ayme point le Louvre, et si je fuis la cour
Je combats la fortune.

Le soleil dans le ciel me semble mal placé;
L'ordre des éléments me semble renversé;
Le monde m'importune.

Le temps qui court n'a rien de quoy m'entretenir.
J'ai regret du passé, j'ai peur de l'advenir:
Mon ombre me fait ombre.

Quelquefois dans Paris je me trouve égaré;
D'autrefois en ma chambre étant seul retiré,
Je me fais trop de nombre.

Quelque riche argument que traittent les autheurs,
En ma mauvaise humeur les croyant tous menteurs,
Je ne saurois les lire;

Et pour quelque sujet qui puisse délecter,
Si mesme un grand démon ne le venoit dicter,
Je ne saurois l'escrire.

Je demande le jour dedans l'obscurité;
Je demande la nuit quand je vois la clarté:
Je crains ce que j'espère.

Je voudrais bien souvent être parmi les morts,
Et peu de temps après j'en conçois des remords,
Pour vouloir le contraire.

. . . . . .

Aussi froid qu'un glaçon, j'ai le feu dans les os;
Quand je veux travailler, je cherche le repos.
Je me blasme et me loue;

J'ai jeusné par dépit pendant le carnaval,
Et le caresme ici je me prépare au bal,
Pour aller à Mantoue.

Amaranthe et Dorinde avecque leurs attraits,
Ne me touchent non plus que font les vieux pourtraicts
Du bon roy Charlemagne.

Et pour voir à la cour de parfaites beautés,
Je cherche les ouvriers avec les nouveautés
Qui sont en Allemagne.

Pour dormir à repos j'intente des procès;
Pour vivre sans chagrin, je souhaite l'accès
De quelque fièvre quarte.

Et pour estre seigneur de la terre et des cieux,
Je porte tout d'un coup et la main et les yeux
Sur le globe et la carte.

Quand le temps est serain, je demeure à couvert;
S'il pleut, le nez au vent et le visage ouvert,
Je fais ma promenade;

Et cherchant les endroits par où s'égoutte l'eau;
Si je n'avois mouillé ma botte et mon chapeau,
Je reviendrois malade.

La teste entre mes mains, veillant tout endormy,
Sans pouvoir distinguer l'amy de l'ennemy,
Je suis à la fenestre.

Là, tout le long du jour mâchant des curedents,
Je me cache en public aux yeux des regardants
Qui me veulent connoître.

De moment en moment tout le cœur me débat;
Je prends mon cabinet pour le lieu du sabbat,
La frayeur me transporte....

Et quand chez mes voisins j'entends le moindre bruit,
Je croys que les démons frappent et jour et nuit
Au marteau de ma porte.

Quand le jeu m'a battu, je pense à réformer
La défense que fit et sur terre et sur mer
Salomon le prodigue.

Ah! dis-je là-dessus, que les hommes sont fous,
De ne pouvoir changer en or tous les cailloux
Qu'on a mis à la vigne (1).

Quand la gresle se forme aussi grosse qu'un œuf,
J'ai peur que le cheval qu'on voit sur le Pont-Neuf
Ne vienne à se morfondre.

Et bien six mois après la mort du Bouquinquant (2).
Je songe que fera cet Anglois arrogant
S'il va jamais à Londre.

Justement à Noël désirant les grands jours,
Je voudrois qu'aux flambeaux on s'en allat au cours
De peur de la poussière.

(1) La vigne de Richelieu.

(2) Le poëte veut probablement parler du duc de Buckingham, tué par Felton au moment où il alloit prendre le commandement de la flotte anglaise.

Et crois qu'un grand plaisir pour toutes les saisons
Seroit de voir messieurs des petites-maisons
Y prendre leur carrière.

Si j'ai dedans le cœur des sentiments divins,
Quand je suis à l'église et qu'un des quinze-vingts
M'approche et me salue,

Jurant contre ces gens qui meurent à tastons,
Je prends d'un même temps leurs plats et leurs bastons
Et les porte en la rue.

Voilà comme je vis depuis deux ou trois mois,
Incertain souls quel ciel ny dessouls quelles lois.
Scachant ce que j'ignore.

Et quand j'écris ces vers mon ange m'est témoin,
Les dictant par mépris, sans y prendre du soin
Comme je resve encore.

Le pape dont l'esprit reigle si bien les mœurs,
Qui ne t'a jamais vu de mauvaises humeurs,
Prends en gré le caprice.

Et permets que j'oppose à tes perfections
Les bizarres desseins de mes affections,
Tes vertus à mon vice.

Cette pièce où Pager dépeint le mélancolique, en employant ce terme dans son exception primitive, ne manque point d'une certaine originalité. Il y a des vers plein de naturel et de vérité.

Je crains ce que j'espère.
Quand je veux travailler je cherche le repos.
J'ai jeusné par dépit pendant le carnaval.

Et bien d'autres sont de la bonne et françoise manière. Nous allons citer des fragments d'une autre pièce où le ton de Pager s'est élevé parfois jusqu'au lyrisme. C'est une ode au roi sur la prise de La Rochelle :

STANCES

SUR LA PRISE DE LA ROCHELLE.

Sourcilleux boulevards, effroyables murailles,
Qu'un peuple forcené portoit dedans les cieux,
Vous ne servez à rien qu'aux tristes funérailles
Des fols qui méprisoient et les rois et les dieux.
Le sot aveuglement de ces âmes brutales,
Qui divisoit la France en trois ou quatre parts,
Leur faisoit concevoir des puissances fatales,
Pour nous ensevelir au fond de leurs remparts.
Avortons d'une nuit, moins vieux que vos grands pères,
Qui sappiez cet état jusques aux fondements,
En croyant avancer le cours de nos misères,
Vous vous êtes creusés d'éternels monuments.
Vos tours le sens affreux de vos grandes fortunes,
Qui mettoient une flotte à couvert des dangers,
Vous seront désormais lanternes importunes,
Pour voir périr de loin vos frères étrangers.
Quoique trois fois vingt ans vous eussent mis en peine
De vous associer par d'exécrables vœux,
Vous serez comme poudre en moins d'une semaine,
Quand le vainqueur dira seulement : Je le veux !
Douze siècles passés font voir que nos monarques
L'ont toujours emporté sur tous nos potentats !
Insolents toutefois vous aviez pris les marques
Que la rebellion prend dedans les états,
Mais celui de qui l'œil garde cette couronne,

Et dont le bras puissant soutient les royautez.,
Vous a fait dessécher comme feuilles d'automne,
Et vous a fait périr comme enfants avortez.

. . . . . .

La mort les surprenoit dans le milieu des rues;
Un cruel désespoir les avoit accablez;
Leur cimetière étoit comme si les charrues
Eussent fait un guéret pour y semer des blez.
Ceux qui leur survivoient descouvroient des visages,
Semblables aux esprits qui gardent les tombeaux,
Et quoyque défaillants, leurs barbares courages,
S'obstinoient à servir de pasture aux corbeaux.
Leurs nerfs raides s'enfloient sous leurs peaux décharnées.
Leurs veines n'avoient plus de sang ni de chaleur,
Les os perçoient à nus leurs faces bazanées,
Et leurs membres flétris n'avoient plus de couleur.

. . . . . .

. . . . . .

Victorieux monarque à qui toute la terre
D'un pur excès d'amour va dresser des autels;
Tachez qu'entre vos mains soit la paix et la guerre,
Pour vaincre ou pour régir le reste des mortels.
Allez, passez les mers, vous qui donnez des brides
Au superbe Neptune en despit de ses flots,
Si vous voulez régner sur les plaines liquides,
On verra les tritons être vos matelots.
Vos vaisseaux vogueront sous de preux argonautes:
Dépouillez l'Orient de son riche butin;
Et toujours en vainqueurs portant les voiles hautes,
Faites-vous adorer du soir et du matin.
Puis le front rayonnant et d'honneur et de gloire,
Quand vous aurez tourné le rond de l'univers,
Votre flotte portant le nom de la victoire,
Vous porterez le nom de foudre des pervers.
Marchez où vous voudrez enseignes déployées,

Il n'est plus de Titans qui ne craignent vos coups :
Et quelque part que soient vos troupes employées,
Ceux qui donnent des lois les recevront de vous.
Qui ne s'y soumettroit ? voyant que la nature,
Le feu, l'air et les vents redoutent vos vaisseaux,
Et que vos ennemis trouvoient leur sépulture
Où l'orgueil leur traçoit un chemin sur les eaux.
Pour ces petits démons qui dessoubs leurs montagnes,
Se traînent de la queue ayant la tête en bas,
Aussitôt qu'au printemps vous tiendrez leurs campagnes,
Ils accourront baiser la trace de vos pas.
Apprenez donc mutins qui crevez d'arrogance,
Que ce n'est pas à vous à nous faire des lois :
C'est à vous d'obéir ou de quitter la France ;
C'est à vous de périr ou de craindre nos rois.
Et toy qui si souvent as quitté la Tamise,
Pour chercher des affronts en quelqu'un de nos ports,
Va-t-en ; conte en pleurant que La Rochelle est prise,
Et qu'un monceau de pierre a brisé tes sabords.

Voici les vers qui nous paroissent les plus dignes de fixer l'attention. Il y a dans cette dernière strophe un sentiment de fierté qui me semble assez bien rendu. Les strophes qui précèdent ne sont pas toujours d'une inspiration aussi noble et aussi désintéressée ; et d'ailleurs la postérité a un peu rabattu de l'estime et de l'admiration que Pager manifeste pour Louis XIII. J'ai plus de sympathie, je l'avoue, pour Rapin et Passerat chantant le Béarnais pauvre et détrôné que pour Romain Pager faisant l'apothéose de Louis XIII alors que ce roi punissoit les rebelles et recompensoit les flatteurs.

Outre ces deux pièces et plusieurs autres qui n'ont rien de remarquable, Dupin-Pager publia un poème en deux chants où il flagelloit encore les réformés de La Rochelle. Il étoit certainement bien permis alors, comme aujourd'hui, de se réjouir de la chute du protestantisme féodal et militant, mais ce qu'un

homme de cœur peut difficillement se résoudre à faire, c'est de prodiguer l'injure à des ennemis morts au champ d'honneur. C'est ce que Dupin-Pager a fait dans son poème en deux chants *Sur l'Hérésie.* Quelque temps après la publication de ce poème, Pager fut anobli par Louis XIII et prit le nom de sieur Du Pin. Cette récompense lui fut-elle accordée pour les *Stances sur la prise de La Rochelle* et pour son poème *de l'Hérésie?* Nous aimons à croire que son talent seul lui valut cette distinction. S'il en avoit été autrement, ce seroit à regretter, car il est peu noble d'insulter aux vaincus.

ALFRED GIRAUD.

LE DICTIONNAIRE DE RICHELET.

Certain jour j'entendois du bruit dans ma grammaire.

Ce début d'un fabuliste (1) nous racontant la dispute des verbes *avoir* et *être*, pourroit être le mien en commençant cet article. Moi aussi j'ai entendu du bruit, non dans ma grammaire, mais dans mon dictionnaire. S'il peut s'élever quelque tapage dans la grammaire, ce pays si paisible, soumis d'ailleurs aux strictes lois de Despautère et de ses successeurs, à plus forte raison s'en peut il élever dans un dictionnaire où sont rassemblés tant d'éléments hétérogènes, tant de mots venus de contrées et d'origines différentes. Aussi ce doit être un homme prudent, calme, ami de la paix, qu'un auteur de dictionnaire. Ces qualités manquoient probablement à Richelet, puisqu'il a fait du sien une arme de guerre contre ses ennemis, et de scandale

[1] M. Duchapt, conseiller à la cour impériale de Bourges, auteur d'un charmant recueil de fables.

pour ses contemporains, scandale dont le retentissement a cessé avec les années, et qui n'est plus aujourd'hui qu'un objet de curiosité bibliographique. Aussi ce bruit que je vous ai dit avoir entendu étoit-il si faible, qu'il m'a fallu prêter une grande attention et approcher le plus possible de mon dictionnaire une oreille d'antiquaire, c'est-à-dire, accoutumée à démêler dans la poussière du passé, le moindre rumeur des choses qui ont vécu.

Cette guerre (puisque nous avons employé ce mot un peu pompeux), toute d'injures grossières et de plates épigrammes, n'est point rehaussée par le mérite des gens que Richelet attaque. Ce sont, pour la plupart, de pauvres diables bien ignorés, bien oubliés aujourd'hui, et qui même en leur temps n'ont eu que peu de réputation. Connoissez-vous, lecteur, les sieurs Guillot et Finot, Thomas Delormes, le bonhomme Vaumorière, etc.? Vous souvenez-vous d'avoir vu leur nom quelque part? Vous me répondez, comme dans la parodie de je ne sais quelle tragédie:

Ma foi s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Mettant à part Chapelain, maltraité seulement à l'occasion de sa vieille perruque, et de *son habit rapiéceté, qui lui donne l'air d'un crieur d'arrêts*, la moins obscure des victimes dont nous parlons, c'est peut-être encore Amelot de la Houssaye, ce personnage qui fut en son temps une sorte d'écrivain politique, et qui se crut un peu du génie de Tacite, parce qu'il l'avoit traduit et commenté. Voici comme Richelet l'arrange, à propos de sa traduction: « *Pour faire plaisamment cabrer le petit Amelot, il n'y a qu'à lui dire ce que tout le monde dit, que sa traduction de Tacite n'est pas digne d'être comparée à celle de l'excellent d'Ablancourt.* Le libraire Barbin pense là-dessus comme tout le monde; témoin cette rabelaisienne exclamation que lui prête Richelet: *Que la caquesangue vienne au lunatique et misantrophe Amelot, qui, avec sa méchante traduction, m'a fait prendre avec lui le chemin de l'hôpital!* Notre auteur n'a pas besoin de l'intermédiaire de Barbin pour appeler Amelot

visionnaire, emporté, atrabilaire, écrivain suranné et pedantesque, toujours habillé en auteur, et qui pense avec ce bel équipage, sa mine égarée et chagrine, *ses ongles veloutés* (longs et noirs d'ordure) emporter le cœur des belles de la rue St-Jacques. N'y a-t-il pas cruauté à faire un reproche de misanthropie à celui qui n'avoit que trop de raisons d'être de mauvaise humeur? Ces raisons Richelet est bienheureux de les rapporter.

« *Amelot pensa devenir tout-à-fait fou lorsqu'il apprit qu'on alloit mettre son Tacite à la rame. Comment! s'écria-t-il tout furieux, ah! quel revers de fortune! Me mettre à la rame, moi, que des sots flattoient de l'avoir emporté sur d'Ablancourt; à la rame! Moi, qui, depuis 20 ans, nourris la librairie, moi, l'adorateur forcené des libraires de la rue St-Jacques. Cet affront me tue, j'en meurs de rage et de déplaisir, et n'ai que le temps de recommander mon âme à Dieu et mon épitaphe à l'obligeant M. Pinsson.* » Qu'est ce que ce M. Pinsson qui attrappe ici, en passant, son coup de patte? Mais Richelet n'en a pas fini avec Amelot; il s'acharne sur lui et l'attaque à propos des mots les plus inoffensifs. Ainsi *vie* le fait penser de suite à la vie courte de ses ouvrages. Même à *village*, ce joli mot, si bien fait pour l'idylle et la pastorale, et qui ne devoit lui inspirer que des pensées innocentes; il n'oublie pas sa haine et se jette de nouveau sur sa victime: *Amelot est bien de son village de s'imaginer d'être aussi poli que nos premiers auteurs, lui qui est un animal, à grandes oreilles, en françois.* » Enfin, que vous dirai-je? qu'il voudroit le berner. « Amelot est bernable, etc. » Passe encore de le berner, Sancho s'est fait berner en son temps, et ne s'en est que mieux porté. Mais c'est pendu qu'il voudroit le voir, et il regrette bien que l'occasion ait été manquée autrefois · « *Il y a 9 ou 10 ans qu'Amelot pensa expliquer ses dernières volontés en grève.* » N'en déplaise à Richelet, c'eût été expier un peu cruellement la faute d'avoir fait une mauvaise traduction.

Assez pour Amelot. A vous maintenant maître Colletet, Fran-

çois, fils de Guillaume, à vous de comparoître au pilori de notre dictionnaire. Venez vous entendre traiter de poëte de Bibus ; venez entendre raconter les plus humiliantes circonstances de votre vie, et comment on boursilla pour vous à l'Académie sans rien trouver ou que très-peu de chose, *tant est grande la libéralité de ces messieurs les beaux esprits*, et comment vous fûtes réduit à vous faire maître d'école, et à suspendre à votre porte l'enseigne de la profession, c'est-à-dire un tableau avec cette inscription : Colletet tient petite école et pensionnaires. Ces pensionnaires vous faisoient-ils vivre, mieux que ne faisoient vos vers et vos Noëls ? *De plaisants Noëls* dit Richelet. Vous aviez beau composer poëmes sur poëmes, vous ne gagniez pas le quart de ce que gagnoit tous les ans un rat de cave. Aussi notre auteur qui a pitié du public, mais qui peut-être aussi a pitié de vous, s'écrie : *qu'Apollon inspire Despréaux, Perrault et Racine* (voici Perrault glorieusement placé) *de donner quelques poésies au public, et qu'il détourne Colletet et Boursault de continuer à le persécuter de leurs ouvrages.*

Mentionnons au hasard quelques autres poëtes injuriés par Richelet : *Le seigneur Lignières boit, et c'est dommage. Quand on va pour voir le bonhomme Vaumorière et le gaillard Lignière, et qu'on ne les trouve pas dans leurs cabanes, on n'a qu'à aller au premier cabaret borgne de leur rue, et on les y trouvera assurément, trinquant avec quelque porteur* ou *quelque crocheteur.* Richesource, qui a fait le camouflet des auteurs, n'est point comme on le peut penser, épargné au mot camouflet. *Je n'ai vu ce mot au figuré que dans le rhéteur Richesource ; mais quoique ce M. de Richesource soit un auteur au grand collier, il y a des gens qui doutent un peu de ce mot au sens qu'il le prend. Quant à son livre, il y a des personnes qui osent dire qu'il méritoit qu'on donnât véritablement toutes sortes de camouflets au grand homme qui l'a composé.* » On voit qu'au moins cette fois Richelet se sert du mot au sens figuré, afin d'appliquer ce sens figuré sur la figure du pauvre Richesource.

Terminons ce paragraphe des auteurs par un nom qui se prête

à des allusions d'assez mauvais goût, le nom de l'abbé Torche. « *Un homme qui a l'esprit aussi beau qu'agréable, interrogé de ce qu'il pensoit des vers de l'abbé Torche, répondit assez plaisamment...* » On devine la réponse que notre satirique trouve plaisante. Or, dit Gargantua, laissons ce propos *torcheculatif.*

Mais en dehors des injures appropriées à chacun des écrivains, il est une méchanceté que Richelet leur adresse collectivement, et à laquelle ils seront très sensibles, bien qu'elle nous paroisse assez innocente. Il s'agit de l'envoi fréquent de leurs livres chez la beurrière et l'épicier, plaisanterie dont a bien abusé Boileau, qui prétendoit avoir tout Pelletier roulé dans son office en cornets de papier. Il nous semble que ce seroit ici une bonne œuvre de notre part si nous essayions, par quelques raisons philosophiques tirées du fond des choses, de calmer l'irascibilité des poètes à cet égard.

Nous qui avons lancé par le monde un petit volume de poésies ignoré, nous avons quelque peu mélancoliquement réfléchi sur le destin des livres, et médité le *habent sua fata libelli.* On peut croire que la boutique de l'épicier s'est tout d'abord offerte à notre esprit, et que, sur la foi de Boileau, notre imagination s'en est effrayée. Mais en approfondissant ce sujet, ce qu'il avoit de fâcheux s'est adouci ; même nous sommes arrivés à un résultat consolant pour les auteurs qui ont besoin de consolation. Il y a quelque chose de plus triste pour les livres que d'aller chez l'épicier, c'est de languir sur le quai, exposés aux injures de l'air, aux intempéries des saisons, qui bientôt les mettent hors d'état d'aller même chez l'épicier. Il faut encore un extérieur honnête pour mériter l'honneur de servir d'enveloppe au poivre et à la canelle ; et ce mot d'honneur n'est point ici une épigramme, un trait que nous-mêmes décochons aux pauvres livres et aux malheureux auteurs. En vérité, nous trouvons qu'en un certain sens il leur est honorable d'envelopper ces bienfaisantes productions des contrées lointaines qu'a mûries un soleil plus brûlant : telle page froide et languissante retrouve peut-être ainsi la chaleur qui lui manque ; d'ailleurs,

mourir pour mourir, c'est du moins là mourir d'une belle mort et qui apporte quelque utilité au public. Heureux donc parmi les livres condamnés celui qui, évitant la lente et ignominieuse agonie *des rebords du Pont-Neuf, n'a fait de chez Sercy qu'un saut chez l'épicier!* Aller finir chez la beurrière, cela paroît moins noble, il faut en convenir; et encore, que de chances favorables même de ce côté! Qui sait si la fortune ne ménage pas à la page en apparence sacrifiée la chance d'être apportée par Lafleur à Sterne, qui va, tout en déjeûnant, la lire et la goûter peut-être tout autant que le beurre qu'elle enveloppoit? Il est vrai que les livres du quai ont cette même chance, et nous ne voulons pas la leur disputer. Oui, Sterne, qui vit encore et qui ne mourra pas, s'il plaît à Dieu, Sterne bibliophile, et pourroit-il ne pas l'être? fait de temps en temps sa promenade le long des quais, et ne dédaigne pas le modeste étalage des bouquinistes.

Nous avons vu comment Richelet traitoit les auteurs; les libraires n'ont pas plus à se louer de lui. La réputation de Somaville avoit été assez équivoque en son temps, si l'on en croit ces vers de Boileau :

> Faut-il peindre un fripon fameux dans cette ville?
> Ma main, sans que j'y rêve, écrira Somaville.

Barbin, à ce qu'il paroît, marchoit sur les traces de son confrère. « *Un auteur qui a passé deux ou trois fois par les mains du célèbre Barbin devient leurré à l'égard des autres libraires narquois, et ils ne lui peuvent guère faire de niches qui soient à l'épreuve de celles que lui a faites le grand Barbin.* »

Qui voudroit énumérer tous les traits épigrammatiques que lance Richelet, passeroit en revue toutes les professions, tous les états de la vie? « Brodeau (quelque avocat du temps) crotte sa « robe au Palais, c'est-à-dire n'y fait rien. Les Beraux et les « Daubenas sont des plus pauvres et des plus fameux parasites « de la ville de Paris. De tous les animaux domestiques à deux « pieds, qu'on appelle vulgairement pédants, Duclérat est le plus « misérable et le plus avare; il sent le pédant de deux lieues à

« la ronde. Gui Guillot, médecin d'eau douce, a une figure gro-
« tesque ; il s'ose qualifier seigneur de Germigny, mais il n'en
« est que le seigneur imaginaire. Lui et Finot son confrère re-
« doublent la fièvre de leurs malades en leur tâtant le pouls. »
Des suppôts d'Hippocrate, passant à ceux de l'Université, Richelet déclare qu'il y a peu d'honnêtes gens dans le pays latin. Voulez-vous savoir le petit commentaire qui accompagne le mot *abbé?* « Il y a des gens qui assurent que l'abbé est un homme qui vit de l'autel et n'en approche point; ces gens sont des railleurs. On dit : Un bon, un généreux, un savant, un pieux abbé; ces dernières qualités sont assez rares ; celles-ci sont par malheur plus ordinaires : abbé, mou, fainéant, ignorant, éveillé, gaillard, amoureux. » Ce n'est point tout, et les abbés n'en sont pas quittes à si bon marché : au mot *blanc* et à propos de *blanc de chapon,* les voici remis en scène : « Un bon blanc de chapon du Mans est excellent, et force gros abbés en mangent dévotement tout le carême en servant la sainte Église. » Ceci nous rappelle ce prieur de Marot, qui, du lit où il est mollement couché, contemple la perdrix qui rôtit à la broche pour son déjeûner, et s'écrie d'un ton de componction :

« Mon Dieu, qu'on a de mal à servir sainte Église ! »

Mais nous craignons d'avoir épuisé un sujet qu'il suffisoit peut-être d'indiquer et d'effleurer, d'autant plus que ces méchancetés de notre dictionnaire forment, à notre avis, son moindre mérite; aussi les y cherchons-nous moins qu'une foule de détails intéressants, sur les mœurs d'autrefois, sur les changements et les vicissitudes du langage, sur l'origine et l'étymologie des proverbes. Nous avons déjà pu, à l'occasion des ruses du libraire Barbin, remarquer le sens donné à *leurré*, qui signifiait un homme difficile à tromper, tandis que de nos jours cette expression ne veut plus dire qu'un homme victime d'un leurre. Le mot automate donne lieu à la même observation : aujourd'hui cette expression employée fréquemment est une injure et une marque de mépris ; on dit de quelqu'un qu'il est

un automate pour dire qu'il agit machinalement et sans conscience de ce qu'il fait ; au temps de Richelet, automate étoit un éloge et signifioit l'aptitude à faire une chose, à l'apprendre de soi-même et sans maître : *L'excellent Nanteuil étoit un automate autant pour le portrait que pour le burin.* Pour ce qui est des mots qu'on admettoit dans le langage ou qu'on en rejetoit, c'est toute une histoire dont les éléments sont dans notre dictionnaire. Vaugelas avoit quelquefois du guignon en cette matière, en laquelle cependant on le réputoit passé maître; Richelet lui-même s'inscrit contre son autorité. « *Condoléance se dit encore quelquefois, et n'est pas si étrange que Vaugelas le croit.* Gracieux! voilà certes un mot qui sonne bien à l'oreille, et il est bien difficile d'imaginer qu'il n'ait pas de suite plu à tout le monde. Qui ne trouvera des contradicteurs en ce monde, puisque gracieux en a trouvé? Vaugelas, j'en suis fâché pour lui, est dans les opposants. *Ménage s'est déclaré contre M. de Vaugelas, qui n'approuve pas ce mot; le père Bouhours prétend qu'on ne peut s'en servir sérieusement que lorsqu'il s'agit de peinture.* » Que dites-vous, lecteurs, de cette délibération de savants? Il nous semble voir le joli mot, que cette dissertation ennuie, n'en pas attendre la fin, se glisser entre Ménage son protecteur, et Vaugelas son antagoniste, jeter au passage un regard malin au père Bouhours, et, sans demander de permission à personne, faire son chemin auprès des jeunes gens et des femmes. Les proverbes sont comme les mots : ils naissent, ils meurent, se renouvellent et changent d'acception avec le temps. Il en est beaucoup que Richelet nous aide à ramener à leur signification primitive, dont il nous explique le sens devenu obscur. Que veut dire, par exemple : Triste comme un bonnet de nuit? Le bonnet de nuit ne pourroit-il réclamer contre ce qu'a d'injurieux pour lui cette expression? Quelle raison, en effet, de le trouver triste, lui qui, sans être un personnage digne de la muse épique, vient cependant à l'heure dont Virgile a fait une si belle description, à l'heure où le sommeil entre dans les paupières des mortels fatigués? Et La Fontaine, qui

vantoit les charmes du somme et lui vouoit au désert de nombreux sacrifices, croyez-vous, si vous lui demandez son avis, que le bonnet de nuit lui suggère de si désagréables pensées? Donc, il y a ici quelque malentendu, et ce malentendu, Richelet va l'éclaircir. Le bonnet de nuit faisoit assez bonne figure chez nos pères, qui s'étudioient à le rendre agréable aux yeux, à l'orner de coiffes plus ou moins élégantes; quand cet ornement lui manquoit, alors, mais alors seulement, il étoit triste, d'où le proverbe : Triste comme un bonnet de nuit sans coiffe. Il étoit jeune en ce temps-là le bonnet de nuit, jeune même sur la tête des vieillards; on l'enjolivoit de nœuds de rubans, de dentelles, on le rendoit pimpant et coquet à plaisir, si bien qu'il eût attiré plutôt que mis en fuite les Amours. Quel changement aujourd'hui! *Quantum mutatus ab illo!* Fleurs, rubans, dentelles, tout a fui, tout s'est envolé, et le ridicule est venu, et les Amours! pas moyen d'y penser; le bonnet de nuit est à jamais brouillé avec eux. Écoutez à ce sujet une petite circonstance de la vie d'un poëte allemand : Bonhomme et naïf comme ceux de sa nation, Jacobi, presque dans le déclin de ses jours, conservoit des velléités d'être amoureux. Je ne sais si ces velléités le tourmentoient beaucoup, mais elles troubloient étrangement deux vieilles parentes, qui s'étoient faites les gardiennes et les duègnes de sa vieillesse. Les pauvres filles voyoient donc avec un grand ennui le manége galant du poëte à l'égard d'une jeune voisine dont les visites réjouissoient et éveilloient son cœur. Comment conjurer un danger chaque jour renaissant? Elles formèrent entre elles un complot, et y firent entrer le bonnet de nuit, qui lui aussi, nous venons de le dire, n'étoit plus jeune. Bien le savoit Jacobi; aussi, à l'arrivée de sa gentille voisine, n'avoit-il rien de plus pressé que de se débarrasser de la coiffure nocturne qui lui enveloppoit chaudement la tête et les oreilles, mais paralysoit en son esprit et sur sa langue les jolies choses qu'il se proposoit de dire. C'étoit le moment qu'épioient les deux vieilles parentes, attentives à veiller sur la santé du poète et à le préserver des rhumes et de l'amour. A peine s'é-

toit-il mis en frais d'éloquence aimable et poétique, que vite, sous prétexte d'une fenêtre ouverte ou de quelque courant d'air, elles l'affubloient du prosaïque bonnet, et le pauvre Jacobi de perdre aussitôt sa verve et de baisser timidement les yeux, tandis que les deux duègnes sourioient du succès de leur ruse et jouissoient de sa honte et de sa décontenance. Cette anecdote en dit assez sur la décadence du bonnet de nuit.

Maintenant ce dernier est vaincu; on tenteroit en vain de le réhabiliter. Son orgueilleux rival, le foulard, l'a détrôné. Ce sont là pour lui de graves motifs de tristesse. Aussi, quelque tronqué que nous soit parvenu le proverbe en question, peut-être, pour être compris, n'est-il pas besoin qu'on lui restitue son complément primitif. Nous n'en savons pas moins de gré à notre dictionnaire de nous avoir servi à éclaircir ce point d'histoire et de littérature, et espérons qu'après tant leur avoir parlé du bonnet de nuit, nous n'avons pas endormi nos lecteurs.

Il nous resteroit à vider une question bibliographique. Les amateurs recherchent la première édition du Dictionnaire de Richelet; cependant cette première édition (Genève, 1681) ne contient pas les traits de satire que nous avons cités, et que nous trouvons dans l'édition de 1710, datée aussi de Genève. Richelet étoit mort depuis douze ans : sous quelle date son dictionnaire cessa-t-il d'être inoffensif, et quelle est la part de l'auteur dans les personnalités? Qu'est-ce qu'un certain père Fabre de l'Oratoire qui, dans une édition du dictionnaire donnée par lui, inséra des articles de théologie et des morceaux satiriques qui le firent exclure pour un temps de la Compagnie? L'intervention de ce père Fabre ou de tout autre se trahit par un passage où il est parlé de Richelet à la troisième personne. Au mot *cancre*, nous lisons : *Richelet a quatre ou cinq cancres contre lesquels il se déchaîne.* Faut-il supposer que Richelet, tout fier de sa campagne contre les quatre ou cinq cancres, a voulu parler comme César? César a fait ceci, César a fait cela. Nous posons ces questions que nous ne pouvons résoudre.

Vicomte De Gaillon.

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LES

TRADUCTIONS DE L'*IMITATION DE J.-C.*

MARILLAC. — CUSSON. — GONNELIEU.

Monsieur Barbier, ce bibliophile d'une érudition si sûre et si variée, a donné sur la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par Michel de Marillac, une notice du plus haut intérêt.

Cette notice pourtant, malgré les nombreuses recherches qu'elle renferme, ne m'a jamais, je dois le dire, complètement satisfait.

Elle laisse, entre la 1re édition et celle qui la suivit, une lacune de neuf années, et c'est contre cette lacune que, dans ma pensée, je me sentois porté à faire des réserves.

Je me suis souvent demandé comment un ouvrage, dont la société si sérieusement chrétienne du XVIIe siècle, faisoit sa lecture journalière et que recommandoient le rare mérite de la traduction, non moins que la haute position du traducteur, avoit pu attendre pendant neuf ans, l'honneur de la réimpression.

Une heureuse découverte vient tout à la fois de justifier et de dissiper mes doutes.

Je dois à l'obligeance de mon noble ami M. le marquis de Pins, la possession d'un exemplaire qui porte une date que n'a encore indiquée nul biographe, et dont aucun catalogue n'a conservé le moindre indice.

C'est une édition in-24, publiée en 1626 par le libraire Nicolas Gasse, *au mont St-Hilaire, près la cour d'Albret, à Paris.*

Elle a pour titre :

IV livres de l'Imitation de Jésus-Christ, qu'aucuns attribuent à Jessen, d'autres à Gerson, d'autres à Thomas-à-Kem-

pis, fidellement traduits, nouvellement mis en françois par M. R. G. A. reveu par le même autheur de ceste dernière édition, Paris.

Elle n'a déjà plus le long Avertissement au lecteur, de la 1re édition. Les nouvelles études de l'auteur lui avoient probablement fait sentir la foiblesse de la cause qu'il avoit embrassée. Il désertoit silencieusement le fabuleux Jessen.

Elle contient, un *Avis au lecteur*, de 5 pages. Puis les 4 livres avec les tables, en 301 pages, numérotées seulement sur le recto. Puis enfin l'*Approbation des docteurs. La manière de lire l'Imitation avec fruit*, et se termine par une *Nouvelle approbation de 1621* suivie des *Litanies de Jésus-Christ et de la sainte Vierge*. Elle a 12 centimètres de hauteur sur 6 de largeur.

Cette édition dont je crois être le premier à révéler l'existence, fait disparoître, en le partageant, le long intervalle qui séparoit les deux premières éditions, et qu'il étoit bien difficile d'admettre.

Je soupçonne même qu'elle ne doit pas être la seule qui ait paru à cette époque. Marillac, qui venoit de soumettre son premier travail à une sérieuse révision, a dû ne pas se contenter de l'in-24, et emprunter, pour le mettre en lumière, un format plus digne de son importance.

Je ne doute pas que la tendance actuelle des esprits vers les études placées au-dessus des variations et des mécomptes de la terre, ne conduise infailliblement à des résultats qui feront passer mes conjectures de la sphère des espérances dans celle de la réalité.

Puisque j'ai abordé cette matière, je demanderai la permission d'ajouter quelques lignes à l'endroit d'une erreur biographique, signalée autrefois, plutôt que démontrée, par Barbier, et qui poursuit son règne littéraire avec toute la sécurité du bon droit.

Si cette erreur n'étoit propagée que par des éditeurs insoucieux de toute critique, et qui pour produire ne prennent conseil que du débit, je ne m'en serois pas occupé, mais dans

une édition sortie des presses de Didot, un éditeur sérieux a fait précéder son œuvre d'une préface qui ajoute au tort de maintenir l'erreur, le tort plus grand encore de la défendre. Cette insistance doit expliquer celle de la réfutation et devenir l'excuse des observations qui vont suivre.

En 1673, Jean Cusson, imprimeur, rue St-Jacques, fit paroître une traduction de l'*Imitation*, sous les initiales J. C. I. E. A. A. P.

Cette traduction ne fut pas sans succès; aussi en 1693 il en publia une nouvelle édition où, déposant l'anonyme qu'il avoit conservé dans les éditions précédentes, il se déclara l'auteur de la traduction, et cela, non pas seulement dans l'extrait du privilége, ainsi qu'on l'a dit, mais dans le titre même où son nom se trouve imprimé en toutes lettres, dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux.

Cette traduction, toutefois, ne conserva pas sa première réputation en présence de celle de Le Maistre de Sacy, dont le succès alloit toujours croissant depuis son apparition en 1662. Elle avoit même presque disparu de la librairie, quand Jean-Baptiste Cusson, fils du précédent et imprimeur à Nancy, fit paroître non une simple édition de la traduction de son père, mais une traduction toute nouvelle, qui fut autorisée par un privilége, en date de 1708, privilége qui n'eût point été nécessaire s'il se fût agi seulement de la réimpression plus ou moins amendée d'un ouvrage déjà autorisé.

Du reste, il suffit de lire attentivement l'Avertissement qui suit la préface, pour voir que c'est une traduction nouvelle qu'il entend publier. Il suffit surtout de comparer les deux ouvrages pour se convaincre qu'il n'existe entre eux aucune ressemblance.

Il publia donc une nouvelle traduction : il fit plus; pour donner à sa publication un caractère particulier et ce qu'il appelle un attrait de plus qui lui méritât la préférence sur toutes celles qui l'avoient précédée, il fit mettre à la fin de chaque chapitre une pratique et une prière, *pour aider l'esprit à mieux com-*

prendre le bien qu'il renferme et *le cœur à s'y affectionner davantage.* Mais, afin qu'on sût bien que le traducteur et l'auteur des pratiques n'étoient pas un seul et même personnage, dans la Dédicace de son œuvre à S. A. A^te^. Mme la duchesse de Lorraine, il a soin de Lui faire remarquer que ces additions ne sont pas de lui, mais sont sorties d'une plume qu'elle connoît et qu'elle honore de son estime.

Cette plume étoit celle du père Gonnelieu que la duchesse avoit appelé plus d'une fois à la Cour de Lorraine pour entendre sa parole et suivre sa direction. Et la traduction qui parut avec ces additions est celle qui se réimprime vulgairement aujourd'hui sous le nom de Gonnelieu.

La preuve de ce fait est manifeste, et l'erreur ne doit pas être continuée, parce qu'elle ne peut plus avoir la bonne foi pour excuse.

Qu'on laisse donc désormais à chacun ce qui lui appartient; au père Gonnelieu, les pratiques et les prières, qui dès leur apparition ont toujours porté son nom; et à Jean-Baptiste Cusson, une chose qu'on ne peut lui ravir sans injustice, l'honneur d'avoir fait une pieuse et fidèle traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

H. DE LAUNAY.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

On a déjà rendu compte dans quelques ouvrages périodiques de la *description de la ville de Paris au quinzième siècle, par Guillebert de Metz, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique,* par M. Le Roux de Lincy. Nous devons cependant signaler aux lecteurs du *Bulletin,* ce livre important pour

l'histoire de Paris, et surtout la curieuse et savante *introduction* qui précède le texte. Cette introduction est divisée en deux parties. Dans la première, M. Le Roux de Lincy passe en revue les historiens originaux de la ville de Paris, depuis Grégoire de Tours jusqu'à Gilles Corrozet; il analyse quelques-uns de ces anciens documents qui sont encore inédits. C'est un fragment de bibliographie spéciale qui intéresse à la fois l'histoire civile, l'histoire religieuse et l'histoire littéraire. Voici la liste des auteurs et des écrits cités par M. Le Roux de Lincy : Grégoire de Tours; les hagiographes; Abbon; Jean de Hauteville; des pièces en vers françois telles que : *Le dit des rues de Paris*, par Guillot; *les Crieries de Paris*, par G. de Villeneuve; *les Moustiers de Paris; les Ordres de Paris*, par Rutebeuf; *les ditz de l'Université de Paris, des Jacobins, des Cordeliers, des Béguines*, par le même auteur; *le Dictionnaire latin* de Jean de Garlande; *le Livre des Métiers* d'Etienne Boileau; *les Rôles de la Taille, les Cartulaires, les Nécrologes; l'Éloge de Paris*, par un habitant de Senlis; Raoul de Presles; *le Ménagier de Paris; le Journal de Paris* sous les règnes de Charles VI et de Charles VII; Antoine Astezan; *les Rues et Églises de Paris, avec la despense qui si fait par chascun jour*; *la Fleur des Antiquitez*, par Gilles Corrozet.

La seconde partie contient *un examen de la description de Paris*, par Guillebert de Metz. Enfin, l'introduction est terminée par un *Appendice* composé d'une *Notice sur le manuscrit inédit de l'éloge de Paris, par un habitant de Senlis*, et du titre exact des diverses éditions de l'opuscule intitulé : *Les Rues et Églises de Paris, avec la despense qui si fait chascun jour*. Vient ensuite l'œuvre de Guillebert de Metz, annotée par M. Le Roux de Lincy. A la fin du volume, on trouve une table analytique et une table générale des matières.

Cette description de Paris ne pouvoit être publiée par un écrivain plus apte à en faire ressortir les qualités et les défauts. Ses longues études sur l'histoire, la topographie et la statistique de Paris lui rendoient facile la tâche qu'il s'étoit imposée, et la

précieuse collection de documents de tout genre recueillis par M. Le Roux de Lincy sur Paris et sur ses habitants lui ont permis d'encadrer le texte de cet ancien historien, de notes et de commentaires qui ont fait de ce livre l'une des productions les plus remarquables qui aient été imprimées depuis longtemps sur l'histoire de la ville de Paris. Tiré seulement à deux cent cinquante exemplaires, ce volume sera bientôt rare; nous avons voulu le faire connoître à nos lecteurs, avant qu'il n'ait disparu du commerce de la librairie.

Puisque nous avons parlé de la précieuse collection de livres recueillis par M. Le Roux de Lincy, ajoutons que, il y a peu de jours, une partie de cette collection a été livrée aux enchères. Le succès de la vente ne pouvait être douteux. Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte pour indiquer les prix d'adjudication de quelques articles de ce catalogue important.

108. Veccellio. Degli abiti antichi e moderni. *Venezia*, 1590 (Bozerian), acheté par M. Solar, dont la bibliothèque nouvellement formée, est déjà aussi riche que celle des anciens amateurs.

110. Recueil de symboles et de figures ayant appartenu au dauphin, 111 fr. Acheté pour M. Solar.

183. La collection des romans des Douze Pairs, 170 fr. Collection devenue rare.

301. Œuvres de Rabelais, 1732 (Padeloup). Exemplaire en grand papier adjugé pour 145 fr. à M. de Courbonne.

321. Œuvres de Walter Scott, rel. par Bauzonnet. A M. de Sacy pour 122 fr.

452. Les ordonnances royaulx publiées à Paris depuis Louis XII (Trautz-Bauzonnet), 100 fr. A M. Gailhabaud.

484. La Muse historique de Loret. Superbe exemplaire complet, 1,055 fr.

588. Les Antiquités de la cité de Paris, par Gilles Corrozet. augm. par Nic. Bonfons. 1576 (Trautz-Bauzonnet). Charmant exemplaire d'un livre *rarissime*. Acheté 245 fr. par le duc d'Aumale.

807. Ordonnances royaulx de la jurisdicion de la prévosté des marchans de la ville de Paris (Trautz-Bauzonnet). Superbe exemplaire. Adjugé pour 200 fr. à MM. Gide et Baudry, libraires.

825. La réformation des dames de Paris, 121 fr. à M. Cigongne.

850. L'entrée de François Ier dans la ville de Paris, le 15 février 1514 (1515), 350 fr. à M. Sauvageot.

851. Le triumphant et très noble mariage de Mme Renée de France fait avec le duc de Ferrare en la ville de Paris, 100 fr. à M. Ruggierri.

855. Comédie et réjouyssance de Paris sus les mariages du roy d'Espagne et du prince de Piedmont aux princesses de France. *Paris*, 1559 (Bauzonnet), 255 fr. à M. Potier.

860. Balet comique de la Reine. *Paris*, 1582. 112 fr.

889 à 994. La collection entière des pièces rares et curieuses sur les arts et métiers de Paris, achetée 1,150 fr. par M. Gailhabaud pour la bibliothèque de la ville de Paris.

995. La despence qui se fait chascun jour en la ville de Paris, avec les cris, etc. *Paris*, 1556 (Trautz-Bauzonnet). Bel exemplaire d'un livre de la plus grande rareté adjugé pour 140 fr. au duc d'Aumale.

1121. Bibliothèque historique de la France, par J. Lelong. *Paris*, 1768. Exemplaire en grand papier, 170 fr.

1133. Catalogue des manuscrits trouvés après le décès de Mme la Princesse dans son château d'Anet, 110 fr.

1136. Catalogue des livres du duc de la Vallière, 100 fr.

J. T.

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES.

Nous signalerons aux lecteurs du *Bulletin*, quelques-unes des publications nouvelles qui nous sont parvenues :

L'Entrée de la reine Marie de Médicis, à Salon, par César de Nostradame; nouv. édit., Marseille, chez V. Boy, 1855; *pet. in*-8. Les libraires de la province suivent le bon exemple que leur ont donné depuis longtemps les libraires de Paris. Ils recherchent avec zèle les livres rares, ou oubliés, les documents précieux pour l'histoire, et les publient avec beaucoup de soin. C'est ainsi que M. Boy, libraire de Marseille, a déjà fait réimprimer plusieurs ouvrages très-rares sur l'Histoire de la Provence. *L'Entrée de la reine Marie de Médicis à Salon* n'a été tirée qu'à 60 exemplaires numérotés : La réimpression deviendra bientôt aussi rare que l'original. Cet opuscule, adressé à M. d'Espagnet, conseiller au parlement de Provence, et daté du 10 décembre 1600, fut imprimé à Aix. en 1602. L'éditeur y a joint deux lettres inédites de Nostradame à son cousin, Pierre d'Hozier. La première lettre, du 3 novembre 1617, contient un fait peu connu. Nostradame demande s'il peut espérer que son *Hyppiade* soit accueilli par un libraire *auecque honeste parti.* L'*Hyppiade, ou Godefroy et les Chevaliers*, étoit au poëme de 16,000 vers, divisé en 16 chants. Nous croyons que cet ouvrage n'a jamais été imprimé. Dans la deuxième lettre du 18 décembre 1629, jour auquel Nostradame entroit dans sa 77e année, il prie d'Hozier de lui faire obtenir du roi une pension de 5 à 600 livres *pour n'auoir*, dit-il, *inutiles et veines les lettres de gentilhomme ordinaire de la chambre, que j'ay fort amples, bien scellées et bien signées de cest auguste nom de Lovis.* Enfin, ce petit volume est terminé par *le Discovrs véritable de ce qui c'est passé au voyage de la royne, depuis son departement de Florence, iusques à son arrivée en la ville de Marseille, auecq les magnificences faites à l'entrée de Sa Maiesté.* Ce livret a été imprimé pour la première fois, à Paris en 1600.

Nous avons encore sous les yeux deux brochures éditées par

les soins de M. Boy. *Les Chansons du Carrateyron, poëte du XVIe siècle*, par le cher B. de P. — *Les Adages de Berluc*, par Gust. Rambot, in-12, 1855. Ce sont des notices bibliographiques sur les ouvrages de deux écrivains provençaux. Le premier, qui a caché son nom sous le pseudonyme de Lo Carrateyron, a publié des *Chansons* en langage provençal. Le cher B. de P. revendique pour ce petit volume, à peu près introuvable de nos jours, l'honneur d'être le premier recueil de poésies provençales, qui ait été imprimé. En effet, il prouve que ces chansons satyriques ont été publiées en 1519, c'est-à-dire, 76 ans avant les œuvres de La Bellaudière.

Dans la deuxième notice, M. Rambot fait remarquer que Demery (*Bibliogr. des recueils d'Adages*) n'a point parlé du livre de Berluc, quoique ses *Adagia salecta*, imprimé à Lyon, 1632, forment un recueil plus volumineux et plus complet que tous ceux qui avoient été publiés antérieurement. Nous lisons dans une note au bas de la page 4, que Jean-Antoine Berluc avoit épousé en 1614, Hélène de Porchères, sœur de l'Académicien de ce nom, et qu'il mourut vers 1658. Son fils, Honoré de Berluc se qualifioit seigneur de Porchères.

Nouvelles Recherches de Bibliographie Lorraine, par M. Beaupré, in-8 de 88 pages. Nous avons déjà parlé des recherches de M. Beaupré sur la Bibliographie Lorraine de 1500 à 1600. Cette nouvelle brochure renferme l'Histoire de l'imprimerie en Lorraine, depuis 1600 jusqu'en 1625, et l'ouvrage sera continué. L'auteur a indiqué et analysé plusieurs livres fort rares; a même ajouté des citations qui ne sont pas sans intérêt pour l'Histoire de la Littérature française, dans les premières années du XVIIe siècle.

Note sur les Archives de l'hôtel de ville de Verdun (*Meuse*), par Ch. Buvignier. *Metz*, 1855; gr. in-8 de 120 p. Les archives des communes qui renfermoient tant de documents précieux pour l'histoire générale de la France, étoient conservées autrefois, avec une vive sollicitude. Entassées dans un coffre garni de plusieurs serrures, elles n'étoient extraites du *thrésor*, que lorsque les affaires de la ville en nécessitoient l'exhibition. En aucune circonstance, on ne permettoit à un étranger d'en

prendre communication. Mais, dès le XVIe siècle, l'empiètement des officiers du roi sur les privilèges municipaux et sur la juridiction des échevins, souleva de vives et longues contestations. Il fallut, bon gré mal gré, représenter les chartes communales, par devant le Parlement, la Cour des Aides, la Chambre des Comptes, et les Délégués de l'autorité royale. Le déplacement de ces titres leur devint fatal. Malgré les précautions et les garanties et les titres que prirent les corps de ville, plusieurs de ces chartes s'égarèrent en route et ne rentrèrent plus au *thrésor*. La révolution de 1789 acheva la ruine des archives communales. Négligées, jetées au rebut comme de vieux papiers inutiles et indéchiffrables, elles subirent de telles mutilations, que les deux tiers des pièces qui les composoient ont disparu, ou sont détruites.

Les Archives de l'Hôtel de Ville de Verdun, n'ont point échappé à cette dévastation. M. Ch. Buvignier, dans son livre, qu'il appelle modestement une *Note*, constate la perte de nombreuses pièces, dont il signale les plus importantes. Il explore ensuite les registres et les cartons qui constituent les archives actuelles de Verdun. Il décrit plusieurs documents remarquables, et cette description est accompagnée de détails historiques qui ajoutent un grand intérêt à ce travail. Il serait à désirer que M. Buvignier trouvât des imitateurs dans toutes les communes qui possèdent ou qui ont possédé des archives. En effet, la vie privée et publique des habitants d'une commune, est un fragment précieux de l'Histoire des Français; l'organisation des Corps de ville, l'administration civile et judiciaire par les Échevins, jettent une vive lumière sur les points obscurs de notre organisation et de notre administration modernes. En un mot, on n'écrira jamais avec succès une Histoire de France, avant d'avoir étudié l'Histoire des Communes.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,

PLACE DU LOUVRE, 20

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE. — 1855.

---

253. L'APOTHÉOSE du Dictionnaire de l'Académie et son expulsion de la région céleste. Ouvrage contenant cinquante remarques critiques sur ce dictionnaire, auxquelles on en a joint cinquante autres sur divers célèbres auteurs. *La Haye*, 1696; in-12, fr. gr., mar. r., tr. d. (*Niédrée.*)..... 30—»

« Quelques bibliographes attribuent cette critique à l'abbé DE FURETIÈRE, d'autres la donnent à P. RICHELET.

Aucun d'eux ne m'a paru apporter des preuves positives à l'appui de son opinion. Une note manuscrite du temps la donne à un sieur CHASTEIN.

L'abbé Tricaud de Belmont dit un jour à l'abbé d'Artigny que l'*Apothéose* et l'*Enterrement du Dictionnaire de l'Académie* venoient d'un ecclésiastique de sa connoissance, qui les composa dans le château de Pierre-Encise, où il étoit prisonnier.

Voyez D'ARTIGNY, *Mémoires*, t. 2, pp. 221. » (*Note de Barbier*, t. 1.)

Au verso du faux-titre on lit l'épigramme que nous transcrivons ici :

« ÉPIGRAMME.

Je suis ce gros dictionnaire
Qui fus un demi-siècle au ventre de ma mère,
Quand je naquis j'avois de la barbe et des dents;
Ce qu'on ne doit trouver fort extraordinaire,
Attendu que j'avois l'âge de cinquante ans.

Mes parens me voyant d'une grosse stature,
De ma barbe d'abord réglèrent la mesure.
Ils jugèrent donc qu'étant vieux,
La barbe *in-folio* me conviendroit le mieux;
Mais ils devoient aussi me donner des béquilles, *
Faute de quoy j'auroy peine à me soutenir.
Ainsi j'ai bien sujet de craindre l'avenir;
Car comme j'ay paru tout chargé de guenilles,
Le public m'a crié : Prends ton sac et tes quilles. »

* Par ces *béquilles* on entend des remarques décisives, dont le défaut rend ce dictionnaire défectueux. »

254. AURATI (*Joannis*) Lemovicis, poëtæ et interpretis regii poëmatia. *Lutetiæ Paris., ap. Gulielmum Linocerium*, 1586; 2 vol. in-8, v. mar.—Panegyricus Henrico IIII, Francor. et Navar. regi dictus ab. H. Monantholio medico et mathem. artium profess. regio, in scholâ regiâ, Lutetiæ Paris. 16 kal, Jun. 1594. *Lutetiæ, ap. Feder. Morellum*, 1594; in-8, 45 pages. (*Mouillé.*).. 40—»

J. Auratus, né à Limoges au commencement du XVIe siècle, se nommoit Dinemandy; mais il quitta bientôt ce nom trop prosaïque et prit celui de Auratus que l'on traduisit ensuite par Dorat ou Daurat. Nous remarquons cependant que dans le recueil de poésies publié de son vivant, en 1586, il écrit toujours son nom d'Aurat. Toutefois, le privilége le nomme Dorat, et telle est l'orthographe généralement adoptée pour ce nom de fantaisie, qui a fait complètement oublier le nom patronymique.

J. Dorat prenoit le titre de *poète royal*, que Charles IX lui avoit conféré, et il fut l'un des membres de la pleyade poétique du XVIe siècle. Il prenoit encore le titre d'*interprète royal*, en sa qualité de professeur de grec au collége royal. D'après Scaliger, Dorat étoit un excellent critique à qui l'on doit la restitution de plusieurs passages d'auteurs grecs et latins. Il mourut à Paris, le 1er novembre 1588, à l'âge de 82 ans ou environ. Il avoit servi cinq rois, François Ier, Henri II, François II, Charles IX et Henri III, et il avoit enseigné pendant plus de 50 ans, ainsi qu'il le rappelle dans ce quatrain :

AU ROY.

Si i'ay seruy cinq rois s'entresuiuans,
Si i'ay instruict la France cinquante ans,
Si par ma Musse (*sic*) i'ay mon siècle doré,
Ne soufrés que par vous d'Aurat soit dédoré.

L'édition de 1586 est la seule des poésies de Dorat, et par conséquent, elle est fort rare. En parcourant ces deux volumes, composés de vers grecs, latins et françois, on est étonné que l'auteur ait joui, pendant sa vie, d'une

si grande réputation. Les vers latins que l'on pourroit citer sont en bien petit nombre, et les vers françois sont encore plus médiocres que les vers grecs et latins. Voici cependant comment s'exprime le rédacteur du privilége imprimé à la fin du second volume :

« . .... Laquelle copie composée, et venant d'un autheur de qui le « nom, vertu et sçauoir sont cogneus des plus doctes hommes de ce « royaume..... Nous à ces causes, et que les longs seruices dudit Dorat en l'exercice de sondit estat de notre lecteur ordinaire, poëte et interprète « des langues grecque et latine, sont d'autant plus loüables et recommandables, quand ils se trouvent conioints auec son sçauoir, qu'il a si bien « appliqué à l'honneur du nom françois, et illustration de notre langue « françoise, voulant d'ailleurs recognoistre le bien qu'il a mérité ; pour ces « causes.... »

Si nous refusons à Dorat le talent poétique, nous reconnoissons à ses œuvres un intérêt historique facile à apprécier. Ce poète n'a point traversé avec indifférence cinq règnes si longuement agités par les dissentions religieuses et par les guerres civiles. Dorat étoit essentiellement monarchique et catholique ; aussi a-t-il chanté sur tous les tons et à toutes les époques, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, ainsi que les victoires remportées sur les calvinistes : son poème sur la bataille de Moncontour renferme des détails historiques fort curieux. Il n'a point oublié la prise de Cambrai, de Guines, de Calais, etc. Nous signalerons, en outre, une pièce de vers latins sur la fondation de la Bibliothèque royale à Fontainebleau par François Ier. Nous regrettons seulement de lire dans ces poésies, tant d'invectives contre les calvinistes et spécialement contre Ramus, le savant collègue de Dorat au collége royal. Nous regrettons surtout d'y trouver la glorification du massacre de la Saint-Barthélemy et de l'assassinat de l'amiral. La description des excès commis sur le cadavre de Coligny prouve l'exactitude des historiens qui ont raconté ce hideux épisode de nos discordes civiles.

Ce recueil de poésies fournit sur l'auteur et sur sa famille des renseignements que les biographes ont négligé de recueillir. Dorat avoit épousé la fille d'un avocat distingué nommé Chipard ; il eut deux filles, dont l'une étoit mariée avant 1566, et un fils, Louis d'Aurat, qui écrivit à l'âge de dix ans une pièce de vers françois insérée dans les œuvres de son père. (t. I, p. 161.)

Dorat possédoit une maison à Limoges, une maison et un jardin sur le mont Saint-Marcel ou Parnasse, une maison de campagne et une vigne à Saint-Cloud. Ces trois propriétés éprouvèrent quelques accidents :

La maison de Limoges fut dévastée pendant les premières guerres civiles ; le roi la fit réparer à ses frais ; mais plus tard, Dorat craignoit encore pour la sûreté de sa maison, ainsi que pour la sûreté de sa mère, de ses frères et de ses sœurs, qui residoient à Limoges.

Sa maison du faubourg Saint-Marcel avoit été envahie par des pestiférés qui s'y installèrent, et la rendirent inhabitable.

Sa vigne de Saint-Cloud fut confiée à un mauvais cultivateur qui la transforma promptement en un champ de ronces. De là, procès en indem-

nité; sentence rendue au bout de trois ans; appel; le juge ordonne une nouvelle instruction. Fatigué de ces lenteurs qui le ruinent, Dorat demande prompte justice à l'evêque de Paris, dont ressortissoit son petit domaine.

Ajoutons que notre poète avoit de fréquents accès de goutte; que pendant deux ans le trésorier du roi refusa de payer la pension qui lui avoit été accordée, et nous comprendrons que Dorat pouvoit écrire, en 1574, à Catherine de Médicis les vers suivants :

Si i'ay seruit cinq rois fidelement,
Si quarante ans lisant publiquement
D'hommes letrés iay rempli toute France,
Si l'estranger nous quitte l'excellence
Des grecs, latins et vulgaires escritz,
Vous l'espoir seul de tous les bons espritz
Ne permettrés estre dict, par famine
D'Aurat est mort, regente Catherine.

Nous avons oublié d'indiquer une pièce inédite de vers latins, écrite sur l'une des gardes du 1er volume. Cette pièce fut composée par Dorat après avoir assisté, le 25 juillet 1587, à une procession de la châsse de saint Germain. Le roi et la famille royale avoient pris une part active à cette cérémonie.

On a joint au 2e volume des Œuvres de Dorat un panégyrique de Henri IV, prononcé le 17 mai 1594 par Monantheuil, médecin et professeur royal de mathémathiques. Cet opuscule, écrit en prose latine, est très rare et appartient à l'histoire du règne de Henri IV.

255. BATRACHOMIOMACHIE (LA) d'Homère, ou Combat des Rats et des Grenouilles, en vers français, par le docteur Junius Riberius Mero (Jean Boivin); les Cerises renversées, poëme héroïque (par Mlle Chéron). *Paris, Giffart*, 1717; in-8, vélin..... 18—»

« L'épître dédicatoire de cet ouvrage est faite au nom d'un enfant de deux mois et adressée au plus jeune des fils du chancelier d'Aguesseau au sujet des *Cerises renversées*. L'éditeur de deux mois dit qu'on prétend que ce poème est de sa tante, mais qu'il le croit plutôt de Calliope. Boivin avoit épousé une nièce de mademoiselle Chéron. »

Note de Barbier, *Dict. des Anonymes*, répétée par Quérard, *France Littéraire*, avec l'indication in-4. Le premier poëme se compose de 19 pages, plus 6 pour le titre et l'épître dédicatoire; le second, de la page 21 à 36, plus le privilége de 2 pages; le tout in-8. Le chancelier d'Aguesseau a approuvé la publication de ces *deux petits ouvrages*, pensant que *le public verroit avec plaisir ces ingénieux badinages*.

A la fin des *Cerises renversées* on lit : *A Paris, de l'imprimerie de J. Collombat, imprimeur ordinaire du roy aux dépens de M. L. H.* Elisabeth-

Sophie Chéron, fille célèbre par l'universalité de ses connoissances et de ses talents, peintre, graveur et poète, naquit à Paris en 1648 et mourut dans la même ville en 1711. A l'âge de soixante ans elle épousa M. Le Hay, ingénieur du roi, à peu près du même âge. Les lettres L. H. désignent vraisemblablement M. Le Hay. (*Voir* le nº 262 de la présente livraison.)

Voici le sujet du poëme des *Cerises renversées* : « Deux dames avec un « cavalier passoient dans la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, leur carosse, « accroché par une charette, renversa un panier de cerises. La fruitière « et toutes ses voisines se jettèrent aux portières et saisirent les rênes des « chevaux. Il fallut pour s'en débarrasser, payer le domage..... »

Dans le même vol. se trouve relié : *Critique des critiques d'Inès de Castro, tragédie de M. de La Mothe* ; 1724.

256. BERTRAND. Le Réueil-Matin, fait par M. Bertrand, pour réueiller les prétendus sçauans matématiciens de l'Académie royale de Paris. *A Hambourg, imprimé par Bertrand, libraire ordinaire de l'Académie de Bertrand, où il se vend,* 1674 ; *auec privilège de Bertrand;* 1 vol. in-8, fig. vélin..... 28—»

Bertrand de la Coste, colonel d'artillerie à Hambourg, pretendoit avoir découvert la machine d'Archimède. En 1671, il vint à Paris pour la présenter au roi. Il s'adressa d'abord à Colbert, qui le renvoya à l'Académie des Sciences. Cette Société l'autorisa à faire construire un modèle de sa machine et à la lui soumettre : ce qui eut lieu au mois de juillet 1671. Mais il paroît que les académiciens refusèrent alors d'en voir l'épreuve, et que, en outre, ils ne restituèrent point le modèle à l'inventeur. Les démarches ultérieures de Bertrand près du roi et de Colbert n'eurent aucun succès et, de guerre lasse, il retourna à Hambourg. Cependant, en 1674, l'électeur de Brandebourg accueillit favorablement cette découverte, et fit délivrer a l'auteur un certificat qu'on peut lire parmi les pièces liminaires de ce volume.

Pour se venger des dédains de l'Académie des Sciences, Bertrand de la Coste composa cette facétieuse satire qu'il suppose être émanée de la plus ancienne Académie du monde, dans laquelle nul ne peut être admis, s'il ne se nomme Bertrand.

Cette facétie est précédée d'un *passeport* accordé au *Réveil-Matin* par le directeur et les associés de l'Académie de Bertrand ; du *privilége* de l'Académie de Bertrand ; du *portrait* de Bertrand, avec une notice et des inscriptions en caractères hyéroglyphiques ; de deux *avis au lecteur;* d'une *lettre* de Bertrand de la Coste à l'électeur de Brandebourg, et d'une *approbation de la machine d'Archimède,* par Frédérich Wilhem, électeur de Brandebourg.

Le *Réveil-Matin de l'Académie des Sciences* est une satire curieuse et fort rare. On trouve, p. 48, une grande planche gravée qui représente les

armoiries de l'Académie; elle se compose d'un écusson chargé d'une botte de foin et supporté par deux ânes. L'un porte des grelots attachés aux oreilles avec des rubans; c'est *le directeur Caricavi*. Au-dessous de l'autre on lit : *Le premier professeur de mathématiques de sa Société*. Un troisième âne est posé en cimier; c'est *Niquet*, l'un des commis de l'Académie. Au-dessus du cimier, on a écrit cette devise : *Voilà trois renommés mathématiciens*.

257. BIBLIOTHÈQUE des Philosophes (chymiques), ou Recueil des œuvres des auteurs les plus approuvés qui ont écrit de la pierre philosophale, par Salomon. *Paris*, 1683; 2 vol. in-12, fig. v. fauve, tr. d. (*Bel exemp. d'anc. rel.*) ..... 24—»

Le 1er volume contient : « 1° La Table d'Emeraude de Hermès Trismegiste, avec les commentaires de Hortulain ;— 2° la Tourbe des philosophes, ou l'Assemblée des disciples de Pythagore, appelée le Code de toute vérité ; — 3° le livre de Nicolas Flamel, contenant l'explication des figures hiéroglyphiques qu'il a fait mettre au cimetière des SS. Innocens, à Paris, avec ces mesmes figures et celles du juif Abraham en taille-douce ; — 4° le livre de la philosophie naturelle des métaux de messire Bernard, comte de la Marche Trévisane, dit le Trévisan; — 5° l'opuscule de D. Zacharie, gentil-homme de Guienne; — 6° Traité du ciel terrestre de Venceslas Lavinius, de Moravie ; — 7° Philalethe, ou l'Entrée ouverte du palais fermé du roy. »

Le 2e volume contient : 1° Les sept chapitres de Hermès Trismegiste ; — 2° le Dialogue de Marie et d'Aros sur le magistère de Hermès, ou la Pratique de Marie la prophetesse sur l'art de chymie; — 3° l'Entretien de Calid et du philosophe Morien sur le magistere de Hermès, rapporté par Galip, esclave de ce roy; — 4° le livre d'Artephius, ancien philosophe, qui traite de l'art secret ou de la pierre philosophale; — 5° la somme de la perfection, ou l'Abrégé du magistere parfait de Geber, philosophe arabe, divisé en deux livres.

258. BÖHME. Le Chemin pour aller à Christ, compris en neuf petits traités, réduits ici en huit; par Jacob Böhme, du Vieux-Seidenbourg, nommé communément le Theo-Philosophe teutonique; traduit de l'allemand. *Berlin*, 1722; 1 vol. in-8 ..... 28—»

Edition fort rare. Jacob Böhme, fondateur de la secte des böhmistes, naquit en 1575, au Vieux-Seidenbourg, près de Goerlitz (Haute-Lusace), et mourut à Goerlitz en 1624. Il professoit l'état de cordonnier lorsque, par hasard, il reçut quelques notions de chimie. Böhme se livra alors à des

rêveries mystiques sur les affinités des substances naturelles et des substances supernaturelles. Quoiqu'il fût à peu près illettré, il écrivit plusieurs traités fort bizarres et souvent obscurs. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en latin, en françois, en anglois, etc ; les principaux sont : *l'Aurore, les Trois Principes, la Triple Vie.* Les böhmistes devinrent nombreux et se répandirent surtout dans le nord de l'Allemagne. L'un de ces fanatiques illuminés, nommé Kuhlmann, fut brûlé à Moscou en 1684.

Les traités que renferme ce volume ont été composés dans les dernières années de la vie de Jacob Böhme. Nous en reproduirons les titres abrégés, et nous citerons seulement deux passages : c'est bien suffisant pour donner à nos lecteurs une idée du bizarre mysticisme qui enfanta un si grand nombre de prosélytes.

1. *De la vie repentante.* C'est là qu'on peut lire un *dialogue entre la pauvre âme et la noble vierge Sophie, dans le fond intérieur de l'homme.* 2. *Traité de la sainte prière,* L'auteur mourut avant de l'avoir achevé. 3. *De la véritable équanimité dit l'abandon et expropriation : comme l'homme doit mourir chaque jour à sa propre volonté dans son ipsaïté.*

Chap. Ier. parag. 7 : « S'ils n'avoient pas introduit la lumière de la « connoissance dans l'ipsaïté, le miroir de la connoissance du centre et de « l'origine de la créature, qui est la propre puissance, d'où est procédée « l'imagination et la convoitise, n'auroit pas été manifesté en eux. »

Parag. 31 : « Car du moment que l'âme mange de l'ipsaïté de la lu- « mière de la raison, elle chemine dans la propre opinion, etc. »

4. *De la régénération.* 5. *De la vie supersensuelle, dialogue.* 6. *Une porte très précieuse et sublime de la contemplation divine.* 7. *Entretien d'une âme illuminée avec une âme qui n'est pas illuminée.* 8. *Ecriture consolatoire des quatre complexions..... Très utile aux âmes et cœurs tentés. Ecrite au désir, en mars, l'an 1622.*

259. Les Bons mots et les maximes des Orientaux, traduct. de leurs ouvrages en arabe, en persan et en turc avec des remarques par A. Galland. *Paris*, 1730; petit in-12, v. m. fil..... 8—»

Joli exemplaire. Les *Bons Mots des Orientaux* sont des anecdotes historiques, des particularités de mœurs peu connues, des singularités amusantes, et les remarques de l'éditeur sont composées d'éclaircissements, de commentaires fort utiles pour l'intelligence du texte.

260. Briève Instruction pour tous estats, en laquelle est sommairement déclairé, comme chacun en son estat se doit gouverner et vivre selon Dieu. *A Paris, de l'imprimerie de Philippe Danfrie et Richard Breton, rue Saint-*

Jacques, A L'ÉCREVISSE, 1558; in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)..... 140—»

Sans vouloir rien diminuer de la gloire de nos écrivains classiques, n'y a-t-il pas lieu d'être quelquefois choqué de la manière dont on fait de leurs ouvrages des dates pour notre littérature? On dit souvent : tel chef-d'œuvre est le premier livre françois, éloge injuste, même quand il s'applique à un Descartes, à un Pascal; injuste parce qu'il est injurieux pour tout ce qui a précédé, et qu'il semble ne pas tenir assez compte de nos vieux auteurs. Il y en a parmi ces vieux auteurs que leur renommée sauvegarde et place hors d'atteinte; d'autres plus obscurs, parfois entièrement ignorés, ont grand intérêt à la réserve que nous faisons. Tel est, par exemple, François Veilroc, l'auteur du présent volume, qui n'a pas mis son nom sur le titre, mais au bas de la dédicace adressée à très noble dame Jacqueline de Rohan, marquise de Rotelin.

Ce François Veilroc a du style, de l'imagination, de l'éloquence; il met spirituellement en scène et réprimande avec verve les états que passe en revue sa briève instruction. Les hautes fonctions sociales ne sont point épargnées dans son livre, à commencer par ces pasteurs qui suivent moins le zèle de la maison de Dieu que celui de leur maison propre, celui de leur ventre, de leurs plaisirs et voluptés, pasteurs qui, au lieu de faire paître le troupeau, ne pensent qu'à se repaître eux-mêmes.

Dans le chapitre qui regarde le mariage et le gouvernement du ménage, qu'il appelle un petit royaume, il se moque des travers de certaines femmes qui, pendant que leurs maris s'occupent aux affaires du dehors, perdent leur temps en vains amusements. « *Il faut estre au lict jusques à huit et neuf heures : le reste jusques au disner sera pour s'acoustrer; après cela il se faut visiter l'une l'autre, et perdre tout un temps en paroles oyseuses, en discours de choses frivoles et inutiles; comme il faut acoustrer ses cheveux, comme il les faut faire blonds, jaunes et luisans; comme il se faut masquer et farder sa face, puis qui sont celles qui doivent porter telle ou telle robbe.... Qui sont celles qui doivent ou peuvent aller en lictière, en coche, à cheval, sur un asne, etc.* A la femme futile succède, dans la galerie des portraits satiriques, le gentilhomme qui ne pense qu'à la chasse et qu'à s'amuser, qu'à jurer par mordieu et sang-dieu; puis le marchand que nous voyons, comme dans Perse et Boileau, assailli à son réveil par les pensées que lui suggère la cupidité, et qui au lieu de se borner à louer Dieu d'avoir bien passé la nuit, se demande en quelles contrées nouvelles il exercera son trafic. Triste trafic qui consiste à revendre à Satan l'âme que Jésus-Christ avoit rachetée, et à abandonner, comme Esaû, pour un potage, pour un plat de lentilles, sa part à l'héritage céleste.

Puis cet homme, une fois que ses négoces l'ont enrichi, il bâtit des palais et mène le train d'un seigneur. *Or, sus, voyons maintenant comment tu gouvernes tes richesses.... il faut bastir icy, icy il faut faire un lieu de plaisance; là seront les pavillons, icy les cabinets où il fault avoir toutes choses exquises... et cela despesché, il faut faire convives et banquets là où tes semblables seront appelés.* »

En ce moment, l'auteur qui s'echauffe dans son discours et le prend au sérieux, a besoin d'un témoin et s'adresse à un tiers qu'il appelle son ami et qu'il introduit dans la salle du festin. (Cet ami c'est moi; c'est vous, lecteur, si vous le voulez.) « *Et si quelqu'un a desir de voir des sardanapalites et des épicuriens, entre ici, mon ami, en ceste salle tapissée, et tu y verras ce que tu veux. Regarde premièrement les habits; sois attentif aux propos et devis; regarde la tempérance; regarde la diversité et sumptuosité des viandes; si tu voulais attendre jusques après soupper, tu verrois encore mieux; mais il te fauldroit demeurer par trop; car ils n'auront pas souppé de longtemps.* » Mais comme nous qui représentons ce tiers appelé par Veilroc, sommes des gens élevés à l'école de la religion, nous avons la bonhomie de chercher Jésus-Christ à ce festin; notre auteur s'en aperçoit. « *Je vois bien que tu regardes si Jésus-Christ est point à ces nopces-là; mais tu vois bien que non; car il ne porte point de telles robbes.* » Peut-être ce Christ absent du festin, le maître et les convives voudront s'autoriser de son exemple aux noces de Cana, et le faire par ce rapprochement compagnon et associé de leurs pompes et délices. Vaine et insolente prétention! Ce n'est point en banquetant et en se livrant à la joie que l'on suit les pas de celui qui a dit : Bien heureux ceux qui pleurent. Ici notre auteur, interpellant un des convives, lui apprend comment on suit l'exemple du Sauveur : « *Visite tous les pauvres malades qui sont autour de toi; voy leur nécessité et leur ayde; mais ta belle robbe t'en empesche; on se moqueroit de toy, si tu entrois en cest hospital ou ceste cahutte. Ton cœur ne pourroit supporter ceste senteur et ceste pauvreté qui apparois la dedans. Ce ne sont pas gens de ma qualité, dis-tu, non véritablement ils ne sont point de ta qualité, ni toy de la leur; car il y a bien différence entre les pauvres de Dieu et les riches du diable. O aveugle! où penses-tu trouver Jésus-Christ, sinon dans une grange, dans une crèche, sinon en une croix ignominieuse? O roys et saiges, qui l'estes venus adorer dedans l'estable, et n'avez point craint la honte du monde, venez ici et juges de ceste affaire. Ce leur seroit deshonneur, disent-ils, d'aller voir les pauvres dans leurs maisons; aussi seroit-ce deshonneur à Dieu, s'il les recevoit quelque jour en sa maison et en son royaume.* »

Nous avons reproduit tout ce passage ou plutôt toute cette scène avec assez d'étendue. Il nous a paru curieux, en ce temps où la chaire évangélique étoit livrée aux trivialités et aux bouffonneries des successeurs des Menot et des Maillard, de trouver dans un livre quelque chose de la véritable éloquence chrétienne, et comme un présage du mouvement oratoire des Bossuet et des Bourdaloue. C'est un honneur pour François Veilroc que l'on puisse prononcer ces noms à son sujet.

Maintenant que nous avons parlé de la valeur intrinsèque de ce volume, disons quelque chose de ses avantages extérieurs. Il est édité avec luxe, en caractères de civilité, sur un papier qui résonne sous le doigt comme du parchemin, et pour couronner le tout, revêtu par Trautz-Bauzonnet d'une simple mais élégante reliure en maroquin rouge.

261. Le Cercle, ou Conversations galantes. *Suivant la*

copie imprimée à Paris. (*Holl. Elzev.*), 1675; petit in-12, v. r., fil., tr. dor..... 28—»

Conversations en effet sur des sujets d'amour entre plusieurs personnes réunies à la campagne. Bavardage assez spirituel et où l'on peut faire des études de mœurs pendant ce siècle galant. Cet ouvrage est de Gabriel de Bremond, réfugié en Hollande pour avoir composé des ouvrages du genre de celui-ci, mais où l'on crut reconnoître d'augustes modèles.

262. CHÉRON (Élisabeth-Sophie, depuis Mme Le Hay). Psaumes nouvellement mis en vers françois, enrichis de figures. (*Paris*, 1693;) in-8, veau marb. fil. 24—»

M. Robert Dumesnil, (*le peintre-graveur françois*) tome III, page 287, indique la première édition de cet ouvrage sous la date de 1694.— Celle-ci est antérieure, étant de 1693. Les planches, qui ne sont qu'au nombre de 21 et non de 23 comme à l'édition de 1694, paroissent donc être les premières épreuves et portent des différences avec celles décrites par M. Robert Dumesnil. Il se trouve joint à cette première édition le portrait de la célèbre Elisabeth Chéron, l'auteur de ces psaumes. Le portrait, du 2e état, faisoit probablement partie de cette première édition. Le 3e état de ce portrait porte le nom d'*Elisabeth-Sophie Chéron*, — Les 23 planches ont été dessinées et gravées au burin par Louis Chéron, frère de l'auteur.

Le *livre des Psaumes* de mademoiselle Chéron se termine au verso de la page 115. L'exemplaire qui est entre nos mains contient ensuite : *Ode françoise de M. de Senecé, mise en latin par M. Boutard, sur la traduction des psaumes en vers de Mademoiselle Chéron.* (Voir le numéro 225 de la présente livraison.)

263. CHARONDAS LE CARON. La poésie de Loys Le Caron. *Paris, Vincent Sertenas*, 1554; in-8, m. rouge, fil. comp. à la rose, tr. d. (*Jolie rel. de Bauzonnet-Trautz.*) 160—»

Superbe exemplaire rempli de témoins. Il a fait partie de la bibliothèque de M. Armand Bertin.

264. COCHLAEUS. In causâ religionis Miscellaneorum libri tres in diversos tractatus anteà non æditos ac diversis temporibus locisque scriptos digesti; per Johannem Cochlœum, *Ingolstadii*, 1545. Ejusdem, consideratio de futuro concordiæ in religione tractatu, Vuormatiæ habendo, *Ingolst.*, 1545. Ejusdem, Philippica sexta contrà Ph. Melanchton, 1544. Inprimum Musculi Anti-

cochlœum replica brevis; brevis responsio in Antibolen Bullengeri, etc.; 1545, en 1 vol. in-4, rel. en veau gauffré. (*Anc. rel.*)..... 150 — »

Jean Cochlée, l'un des plus infatigables adversaires du luthéranisme, naquit à Wendelstein près de Nuremberg, en 1479, et mourut à Breslaw, le 10 janvier 1552. Il fut successivement doyen de l'église de Francfort, chanoine à Worms, à Mayence et à Breslaw. Pendant son séjour dans la ville de Worms, il proposa à Luther une conférence publique, mais avec la condition que celui qui succomberoit dans la lutte seroit brûlé vif. Ce défi n'eut pas de suites. Cochlée avoit alors 40 ans. Ce fut à cette époque qu'il commença à écrire, et le nombre des ouvrages qu'il publia est si grand, que de leurs titres on rempliroit plusieurs colonnes.

Les *Miscellanea* de Cochlée contiennent trente dissertations, et on a ajouté au volume trois autres traités du même auteur. Ce recueil de théologie polémique est très rare et fort important pour l'histoire du luthéranisme. Dès que Luther ou ses prosélytes publioient une brochure, Cochlée la réfutoit. Ceci explique suffisamment le nombre prodigieux d'écrits que composa ce défenseur de la religion catholique. Il paroît cependant que l'envahissement progressif des villes de l'Allemagne par les nouvelles doctrines, obligèrent Cochlée à changer souvent de résidence. De 1521 à 1545, il habita successivement et à plusieurs reprises Francfort, Mayence, Rome, Nuremberg, Cologne, Spire, Dresde, Augsbourg, Misne, Bude, Haguenau, Breslaw, Worms, Ratisbonne, Eistadt, Ingolstadt; ne séjournant que pendant quelques mois dans la même ville, écrivant partout où il se trouvoit, il ne se reposa qu'après avoir cessé de vivre. On suit facilement ses pérégrinations en parcourant les *Miscellanea*, dont toutes les dissertations sont datées.

Nous ne pouvons nous dispenser de citer le 3e traité du livre II, *Acta antiqui dissidii inter principes et civitates Germaniæ, de persecutione Cleri. (1381-1388.)*

C'est un curieux fragment de l'histoire de l'Allemagne. Nous citerons encore le 7e traité du livre III : *Catalogus hæreticorum hujus temporis, ex edicto Cæsareo ad Flandrenses, anno 1540.* L'édit de Charles-Quint ne renferme pas seulement un catalogue des hérétiques, mais encore une liste des livres prohibés, parmi lesquels on remarque des *comédies dernièrement représentées à Gand par 19 chambres de rhétorique, et composées sur ce sujet : Quelle est la plus grande consolation pour l'homme mourant?* Ainsi que *tous les livres qui, depuis 18 ans, ont été publiés sans indication d'imprimeur, d'auteur, de temps et de lieu.* Voici quelles sont les peines édictées contre les détenteurs de livres prohibés. S'ils abjurent leurs erreurs, les hommes auront la tête tranchée, et les femmes seront enterrées vives ; s'ils persistent dans l'hérésie, hommes et femmes seront brûlés. Nous pourrions parler encore de l'*Anticochlœus* de Musculus et de l'*Antiboles* de Bullinger ; mais Baillet a cité ces deux ouvrages dans son livre *des Satires personnelles*, et nous y renvoyons le lecteur.

265. CONTES de Guillaume Vadé (par Voltaire). *En Europe*, 1773; 2 parties en 1 vol. in-12, veau gr. (*Rare.*)..... 8—»

Volume de mélanges en vers et en prose à la fin duquel se trouve une *Vie de Molière* et une curieuse analyse de chacune de ses pièces, précédés de cet avertissement: « Cet ouvrage étoit destiné à être imprimé à la tête du MOLIÈRE, in-4, édition de Paris. On pria un homme très connu de faire cette vie, et ces courtes analyses, destinées à être placées au-devant de chaque pièce. M. Rouillé, chargé alors du département de la librairie, donna la préférence à un nommé La Serre. C'est de quoi on a plus d'un exemple. »

« L'ouvrage de l'infortuné rival de La Serre fut imprimé très mal à propos, puisqu'il ne convenoit qu'à l'édition de Molière. On nous a dit que quelques curieux désiroient une nouvelle édition de cette bagatelle; nous la donnons malgré la répugnance de l'auteur, écrasé par La Serre.»

266. DEFFRANS. Les histoires des poètes comprises au grand Olympe, en en suyvant la métamorphose d'Ovide et autres aditions et histoires poétiques propres pour la poésie, par Christofle Deffrans, écuyer, seigneur de la jalousière et de la chaslonnière, près Nyort en Poictou. *A Nyort, par Thomas Portau*, 1595; in-4, d.-rel., v. fauve. (*Niédrée.*)..... 35—»

Voici un titre qui résonne et bat pour ainsi dire la grosse caisse à l'entrée du volume. On diroit de l'avant-scène d'un spectacle forain: Entrez, messieurs et dames, vous allez voir la plus rare, la plus curieuse merveille. Entrez, c'est ici le grand Olympe des poètes. Pour ajouter à la pompe de ce titre, l'auteur n'omet aucune de ses qualités: Seigneur de la Jalousière et de la Chaslonnière. Certes, quand il passoit dans les rues de Niort, en 1595, le seigneur de la Jalousière et de la Chaslonnière devoit attirer l'attention des gens à être montré du doigt, monstrare digito, comme dit Horace. Le titre, du reste, malgré le bruit qu'il fait et son air de charlatanisme, ne veut pas nous en faire accroire: il nous avertit que ce grand Olympe des poètes n'est qu'une traduction des Métamorphoses d'Ovide; traduction assez médiocre et à la lecture de laquelle on n'est point tenté de s'écrier avec un ami de l'auteur: *Voilà Naso en sa perfection.* Le style de Christofle Deffrans est un peu barbare, et ne se sent guère de cette douceur d'accent que les Muses avoient répandue sur les rives du Clain. Il nous semble que, pour l'élégance du langage, Niort, malgré le voisinage de Poitiers, étoit bien loin de cette dernière ville. Le poète a beau nous dire que la langue française se dépouille de sa vieille façon, cette vieille façon se conserve et se continue dans sa traduction.

Il nous donne un échantillon de son style dès le prologue, où il parle de mutations,

Qui, transmuées, sont en incredibles changer.

Dans sa peinture du cahos, il raconte que :

Chose mole faisoit grosse guerre à la dure.

Nous pourrions citer aussi bien des rimes qui sentent la liberté du vieux temps, telles que *sceptre* et *senestre*, *Egypte* et *viste*, et autres de ce genre. Du reste, cette étrangeté du style du seigneur de la Jalousière et de la Chaslonnière a aussi son mérite : il faut voir le bon côté de chaque chose. Nous avons parcouru rapidement et feuilleté un peu au hasard son volume, mais ce léger examen a suffi pour nous y faire rencontrer une foule d'expressions qui ne sont point du vocabulaire des poètes contemporains de notre connaissance. Probablement, elles sont du crû poitevin : les démêler, en poursuivre l'étymologie et l'origine, ce seroit l'objet d'intéressantes recherches, et c'est par ce côté auquel il n'a point songé dans le temps, que notre écuyer poète se recommande à nous aujourd'hui.

Christofle Deffrans, c'est une singularité de son œuvre, ne s'est point borné à traduire Ovide, il l'a mis en musique sur un air unique, noté au commencement du volume. Les *Métamorphoses*, pour trouver pareille bonne fortune, devoient attendre que M. de Benserade les mit en rondeaux.

267. DÉSIRÉ. Le Grand Chemin céleste de la Maison de Dieu, pour tous vrays pelerins celestes, traversans les désertz de ce monde, et des choses nécessaires et requises pour parvenir au port de salut, par Artus Désiré. *Paris*, 1565, pet. in-8, cart..... 24—»

Livre rare. — Petit ouvrage en vers d'un poète normand bien connu. Il commence ainsi :

Pour aller au logis de Dieu,
Fuyez le loup qui vous poursuit,
Et ne passez par autre lieu,
Que par celuy-ci qui s'ensuit.

Premièrement pour bien marcher
En ceste vie transitoire,
Ne vous chargez d'habit trop cher,
Qui soit fourré de vaine gloire.

Pour vous garder de l'insolence
Des eaux et vents, soyez vestus
D'un beau manteau de patience,
Pasmenté de toutes vertus.

Et pour rabattre les chaleurs
De charnelle concupiscence,
Portez un beau chapeau de fleurs,
D'honneur, de jeusne et d'abstinence.

Pour saulter les mauvais passages,
Appuyez-vous sur le bourdon
De la croix, si vous estes sages :
Car il est fort, puissant et bon.

Faites semblablement aprest
D'argent (tant l'homme que la femme),
Car on dict que celuy qui est
Sans argent, est un corps sans âme.

Nous regrettons de ne pouvoir en extraire davantage; tout le recueil, qui est dédié à la princesse de Parme, *dame duchesse gracieuse*, est sur ce ton moitié burlesque, moitié sérieux, et du reste assez divertissant.

268. Discours sur la liberté françoise, prononcé le mercredi, 5 août 1789, dans l'église de Saint-Jacques et des Saints-Innocents, durant une solennité consacrée à la mémoire des citoyens qui sont morts à la prise de la Bastille, pour la défense de la Patrie. br. in-8. 10—»

L'abbé Claude Fauchet, auteur de ces deux sermons sur la prise de la Bastille, avoit figuré lui-même, le sabre à la main, au nombre des plus intrépides assaillants, et les mémoires du temps lui attribuent l'honneur d'avoir ramené trois fois de suite le peuple dispersé par le canon de la forteresse.

Nommé, l'année suivante, évêque constitutionnel du Calvados, il devint député de ce département à l'assemblée législative et à la Convention; et périt sur l'échafaud, le 31 octobre 1793, accusé d'avoir *encouragé l'attentat* de Charlotte Corday.

Ces deux *discours*, ou plutôt ces deux sermons sont devenus très rares et ont échappé aux recherches des rédacteurs de la *Biographie universelle et part. des contemporains*, et de M. Quérard, auteur de la *France Littéraire.* »

Eusèbe Castaigne,
Bibliothécaire de la ville d'Angoulême.

269. Dissertation sur la véritable époque de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules [1], par Biet. *Paris*, 1736. — Dissertation sur l'époque de l'établissement

de la religion chrétienne dans le Soissonnois, etc,, par Le Bœuf. *Paris*, 1737 ; 2 parties en 1 vol. in-12, v. gr..... 20—»

[1] Sur la vérité ou la fausseté de l'expulsion de Childéric, de l'élévation d'Egidius à sa place, et de son rétablissement sur le trône par l'adresse de Guyemans ; sur l'espèce et l'étendue de l'autorité d'Egidius et de Siagarius son fils dans le Soissonnois et pays circonvoisins ; et sur le lieu où s'est donné la fameuse bataille de Soissons. »

Réné Biet, abbé de Saint-Léger de Soissons, est mort le 29 octobre 1767. Cette dissertation a remporté le prix de l'Académie françoise de Soissons en 1736.

270. Filz. Méthode courte et facile pour apprendre les langues latine et françoise, où l'on trouvera dans le parallèle que l'auteur a fait de ces deux langues, plusieurs observations nécessaires pour l'intelligence des auteurs latins, et pour lire avec plaisir ceux qui ont écrit en françois, présenté à Mgr le Dauphin, par le sieur Filz. *Paris*, 1669 ; in-12, mar. r., fil. comp. tr. dor. (*Dusseuil.*)..... 15—»

On lit dans une lettre sur l'utilité de la présente méthode, écrite par le R. P. Lallemant, prieur de Sainte-Geneviève, et chancelier de l'Université de Paris :

« Les enfants apprenoient assez de préceptes pour bien parler latin ; mais au sortir du collége, ils se trouvoient d'ordinaire fort ignorants en françois ; ils n'en savoient que ce que leurs nourrices leur en avoient appris ; les mauvais exemples n'avoient fait que confirmer la méchante éducation, et pour parler leur langue, ils étoient contraints d'oublier tout ce qu'ils avoient appris. »

271. Garrault. Les recherches des monnoyes, poix et manière de nombrer des premières et des plus renommées nations du monde ; depuis l'establissement de la police humaine iusques à présent, réduites et rapportées aux monnoyes, poix et manière de nombrer des François, avec une facille instruction pour partir et diviser un entier en plusieurs parties, et réduire plusieurs parties en un entier, à l'imitation de l'as

romain, par François Garrault, sieur des Gorges, conseiller du Roy et général en sa cour des monnoyes. *Paris*, 1576; in-8, vél. bl. (*Bauzonnet.*)..... 18—»

Ce volume est fort intéressant pour l'histoire civile et financière de la France; l'auteur l'a dédié à Henri III. Guillaume Postel en fait un grand éloge dans une pièce de vers qui suit la dédicace. Voici au surplus l'avis au lecteur que Françoie Garrault a placé après l'éloge de Postel: « Amy lecteur, pour employer ce peu de loisir que me permet l'occupation de ma charge, ie me suis proposé de rechercher l'ordre et reiglement des monnoyes anciennes, soubs espoir de trouver quelque bon subiet pour arrester le cours desreiglé et policer celles de nostre France. Et aussi pour asseoir un bon fondement, il m'a semblé nécessaire de traicter par mesme moyen des poix et manière de nombrer des anciens. Pourquoy faire i'ay recueilly de plusieurs autheurs hébreux, grecs, latins, françois, italiens et autres ce qu'ils en ont escript recitant des uns la seule auctorité et des autres le texte sans y rien changer. Et à ce faire i'ay esté aidé par la conférence que i'en ay faict avecques plusieurs hommes doctes de nostre temps, comme aussi par la practique que i'en ay en negotiant en diuerses prouinces auecques plusieurs estrangers, ou i'ay apris ce que la seule théoricque ne me pouuoit enseigner. Dont ie t'ay voulu faire part, te suppliant excuser les imperfections qui si pourront trouuer et le receuoir d'aussi bonne volonté que ie te le présente. A Dieu soyez. »

272. Gody. Les honestes poésies de Placidas-Philémon Gody, divisées en cinq livres. *Paris, Jean Guillemot*, 1632; 1 vol. in-8, tit. gr., vélin. (*piqué.*) .... 18—»

Placidas-Phil. Gody (Dom Simplicien), bénédictin, naquit à Ornans, au commencement du XVIIe siécle. Il prit l'habit religieux en 1618, à l'abbaye de St-Vincent de Besançon, professa les belles-lettres et la philosophie à Paris, à Dole et à Besançon, où il mourut le 13 août 1662. Ses *honestes poésies* furent publiées à Nancy en 1631, puis à Paris, l'année suivante. L'édition de Paris, imprimée en caractères italiques, est dédiée à Marie du Pont, dame de Combalet, dont les armes sont placées sur le beau titre gravé par Picart. Au bas, on lit ces quatre vers :

Allez, muses, allez, tout vous sera propice,
Le ciel vous en respond,
Puisque vous iouissez du fauorable auspice
De Marie du Pont.

Le 1er livre des poésies de P. P. Gody contient le *Voyage de l'amour divin à la conqueste de la paix;* le 2e des *Elégies;* le 3e la *Journée dévote.* Ce poème commence ainsi :

LA NUICT.

Maintenant le bel œil du monde,
Lassé de voir nostre horizon,

S'en est allé au sein de l'onde;
Les astres sont hors de prison;
L'ombre dans ses voiles reserre
Toutes les beautez de la terre;
L'univers n'est plus qu'un tombeau.
Sortons ma muse, si la lune
N'esclaire pas cette nuict brune,
Tu me seruiras de flambeau.

Dans le second chant, l'*Aurore*, on lit la strophe suivante :

Celuy se rend à sa practique
Qui n'est point prodigue du temps,
Le marchand ouure sa boutique,
Le voyageur se met aux champs,
Les chars vont roulants par la rue,
Le laboureur tient sa charrue,
Le pescheur appreste ses rets,
Le buscheron porte sa hache,
Et le chasseur vient qui se cache
Aux aduenues des forests.

Le 4e livre renferme la *Muse funèbre;* et le 5e le *Voyage de Polydor à Mont-Chéry.*

Dom Gody étoit assez mal inspiré par sa Muse. Aussi, la rareté est-elle à peu près le seul mérite que l'on puisse reconnoître à ce recueil de poésies chrétiennes.

273. Guérin du Rocher. Histoire véritable des temps fabuleux. *Paris*, 1776; 3 vol. in-8, v. m..... 12—»

Guérin du Rocher, professeur de droit canonique en Pologne, et l'auteur de ce livre, est né à Falaise, en Normandie, en 1731; il fut massacré au séminaire de Saint-Firmin, à Paris, le 2 septembre 1792. Cet ouvrage porte pour épigraphe :

« Ma vie n'y suffiroit pas, si je voulois exposer et prouver en détail tous les plagiats des Grecs, que la vanité leur a fait faire; et comment ils s'attribuent l'invention de ce qu'ils ont de meilleur dans leurs dogmes, après l'avoir pris de nous. Et non seulement on peut les convaincre d'avoir pris cette partie de leurs dogmes, de ceux qu'ils appellent barbares; mais encore d'avoir contrefait ce que la puissance divine a miraculeusement opéré en notre faveur, par le ministère de ses saints, et d'en avoir fait les prodiges de leur Mythologie grecque. *Clément d'Alexandrie*, *Stromates Liv. VI, édit. Col. p. 629.* »

274. Le Hazard du Coin du feu, dialogue moral (par de

Crébillon fils). *A La Haye,* 1763; in-12, de 144 pages, v. fil. . . . . 10—»

« La scène est à *Paris*, chez *Célie*, et l'action se passe presque toute dans une de ces petites pièces reculées que l'on nomme *Boudoirs*. A l'ouverture de la scène, Célie paroît couchée sur une chaise longue, sous des couvre-pieds d'édredon. Elle est en négligé; mais avec toute la parure et toute la recherche dont le négligé peut être susceptible. La *Marquise* est au coin du feu, un grand écran devant elle, et brodant au tambour. »

Le second titre porte cet intitulé : *On ne sçait pas toujours le matin ce qui doit arriver le soir.*

275. Histoires diverses d'Elien, trad. du grec avec des remarques, par Dacier. *Paris*, 1772; in-8, v. f. armes (*Derome.*) . . . . . 15—»

Nous empruntons à la préface de cette traduction d'Elien, le passage suivant : « Pline le jeune commençoit ainsi une de ses lettres : « Cette année, nous avons des poètes en abondance, *Magnum proventum poetarum annus hic attulit*. Ne pourrions-nous pas dire aujourd'hui, de l'année précédente, qu'il n'en est peut-être aucune qui ait produit autant de traducteurs ? J'ose en augmenter le nombre.

Je présente au public la traduction d'un auteur grec, peu connu, si ce n'est des gens de lettres, et qui par la variété des matières qu'il embrasse, a mérité d'être mis au rang des écrivains les plus agréables de l'antiquité. Particularités de l'histoire des différens peuples ; anecdotes sur leurs usages et sur leurs pratiques religieuses; traits singuliers, concernant les personnages célèbres dans tous les genres; *apophthegmes* ou dits mémorables; réparties vives et rencontres heureuses, que nous appellerions *bons mots* ; actions brillantes de valeur ; exemples de vertu ; portraits de vices ou de ridicules; tout est du ressort d'Elien. Ses *Histoires diverses* sont un recueil de ce qu'il avoit remarqué, dans les anciens auteurs, de plus intéressant et de plus curieux. Il rapproche souvent dans ses extraits, ce qui a été dit sur le même fait par différents écrivains, entre lesquels il s'en trouve dont les ouvrages n'existent plus : il y joint ce qu'il avoit ouï raconter à d'autres. Quelques chapitres seulement, mais en petit nombre, sont si courts, qu'on ne peut les regarder que comme de simples notes, destinées à soulager sa mémoire, ou à lui rappeler, dans l'occasion, l'idée qu'il y avoit attachée en les écrivant.

D'après cette notice sommaire des *Histoires diverses*, on peut les comparer aux mélanges si connus chez nous sous le nom d'*Ana*, et qui ont eu plus d'un modèle dans l'antiquité, sous différents titres qu'Aulu-Gelle a recueillis au commencement de ses *Nuits attiques*. Ce sera, si l'on veut, un vaste jardin, dont l'ensemble n'offre aucun dessin suivi, mais où le manque de symétrie est compensé par l'abondance et la diversité des productions: toutes ne sont pas également précieuses; mais chacune a son

utilité ou son agrément. Quiconque ouvrira le livre au hasard (car il est indifférent qu'on le lise de suite ou par morceaux détachés), tombera toujours sur un article de l'un ou de l'autre genre. Les lecteurs instruits, en le parcourant, y retrouveront des traits isolés, qui ne tenoient point à la chaîne de leurs connoissances ; en même temps qu'il épargnera la fatigue et l'ennui des recherches à ceux qui n'ont d'autre objet que d'acquérir une notion générale des usages de l'antiquité, et de connoître les grands hommes qui ont rendu célèbres le pays et le siècle où ils ont vécu. »

276. JOUBERT. Traité du Ris, contenant son essance, ses causes et mervelheux effais, curieusement recerchés, raisonnés et observés par Laur Joubert. *Item,* la cause morale du ris de Démocrite, expliquée et témoignée par Hippocras. Plus un dialogue sur la cacographie française, avec des annotations sur l'orthographe de Joubert. *Paris,* 1579; in-8, 2 portr., v. j. fil. dent. 18—»

Exemplaire de M. le marquis du Roure, qui a écrit sur la garde la note suivante :

« Laurent Joubert, savant médecin, né en Dauphiné en 1529, dixième des vingt enfants de son père, étudia à Montpellier et mourut en 1583, après avoir vainement employé toutes les ressources de son art pour rendre la reine Louise de Vaudemont, femme de Henri III, féconde. Renauldin, le médecin, dit que son traité du rire, rempli d'érudition et de gaité, pèche dans l'explication physiologique du rire. Il avoit une ortographe à lui, qui consistoit à peindre la prononciation : *Dez long tams ses euvres fransaises*, etc.... N'en déplaise à Renauldin, il n'y a guère à rire dans l'œuvre ou l'*euvre* de Laurent Joubert. »

277. LE COMTE. L'Écho du Mont-de-Sion, pour la prospérité des armes du roy, au subject des guerres de ce temps; par P. Le Comte. *Paris, Julian Jacquin,* 1627; 1 vol. pet. in-8, v. fauve..... 24—»

RARE. — L'*Echo du Mont de Sion* a été écrit en forme de paraphrase de l'*Exaudiat*, à l'occasion de la victoire remportée par Toyras sur les Anglois, le 6 novembre 1627. Ces vers de circonstance furent dédiés à la reine-mère, le 25 novembre 1627. L'auteur dit dans sa dédicace : *Ce sont des prières, où les fleurs de rhétorique ne font non plus que la chandelle à la dévotion.* P. Le Comte travailloit avec trop de facilité ; vingt jours lui suffirent pour composer 167 stances de dix vers chacune. Aussi l'élégance du rhythme a-t-elle été sacrifiée à la rapidité de l'exécution. Voici, pour exemple, la 52e stance dans laquelle le poète parle de Dieu :

On le peut voir en ses effects,
C'est par là qu'il se manifeste,

Et de ses ouvrages parfaits
La seule vue nous atteste
Quelle est sa puissance et bonté,
Mais le voir en sa majesté,
On ne peut en nulle manière,
Puisque Moyse, son amy,
Jamais ne l'a veu qu'à demy,
De loing, et comme par derrière.

On a joint à ce volume une autre paraphrase en vers de l'*Exaudiat*, faite par le même auteur, lors du siége de Clérac, *d'après la copie imprimée à Angers, l'an 1621.*

278. Lescaldin. Réplique sur la response faite par Messire Pierre Ronsard, iadis poète et maintenant prestre, à ce qui luy auoit esté respondu sur les calomnies de ses discours, touchant les misères de ce temps; par D.-M. Lescaldin, 1563; petit in-4. de 55 pages, rel. ..... 35—»

Ronsard avoit écrit dans l'une de ses œuvres poétiques que les misères du temps devoient être imputées aux excès commis par les huguenots. Un poète calviniste protesta contre cette *calomnie*; Ronsard lui répondit, et enfin Lescaldin composa cette *réplique*.

L'an 1563, les partis étoient fort animés en France; la guerre civile de l'année précédente avoit allumé bien des haines, amassé bien des ruines. Catholiques et calvinistes s'accusoient mutuellement des malheurs du pays; et les écrivains ne luttoient point avec des armes courtoises. Aussi la polémique de Ronsard et de Lescaldin ne produisit que des pamphlets, où l'on se heurte, à chaque vers, aux injures les plus grossieres. Dans cette longue réplique de 1,562 vers, Lescaldin prodigue à son adversaire des épithètes telles que celles-ci : Turc, diable, menteur, envieux, yvre, orgueilleux, fier et sot, effronté, imposteur, pourceau, âne, fou, enragé, larron, etc.

Ronsard avoit dit :

Je me suis, par les fleurs, bien souvent endormi.

Voici la réponse de Lescaldin :

Là te fait-il bon voir cependant que tu dors,
Car ayant de ton long estendu tout le corps,
On peut considérer de loin sur l'herbe viue,
Un grand veau dans un pré couché en perspectiue.

Est-ce, par hasard, aux vers suivants de Lescaldin que l'on doit le verbe

Ronsarder, dont on a fait un fréquent usage pour désigner les imitateurs du poète.

Mais ie voy ia Ronsard qui de loin me regarde,
Et dit (à sa façon) qu'après luy ie ronsarde.
Il peut tout à son aise ainsi me regarder,
Ronsard et ses ronsins ie laisse ronsarder
Qu'auec ses Ronsardeaux il ronsarde et ronsine,
Hannisse après Marie, et Cassandre, et Francine,
De tout son ronsarder qu'il tient de si grand pris,
Rien apprendre ne veux, et n'en ay rien appris.

Cette pièce de vers est suivie du *Régime de santé pour messire Pierre Ronsard*. Nous transcrivons la fin de cette facétie :

« . . . . . Nous sommes d'aduis que tu prennes la patience de humer « encores cest apozeme, que nous t'avons ordonné en rime expressément « pour te resiouir, et pour ceste mesme cause l'eussions aussi accompagné « du présent d'une cornemuse, n'estoit que nous sauons que tu en es tou- « siours garni. Tu en trouueras la rime assez rude et malplaisante.... Mais « nous auons mieux aimé la faire telle quelle, que de tarder plus longtemps, « tant a esté grande l'instance des apoticquaires bien fort songneux de ta « santé. Car, disent-ils, si nous perdions ce bon homme, de quoy ferions- « nous des cornets pour nos drogues ? Or, l'ayant prins, si tu veux qu'il te « proffitte, garde la chambre, et ne te mets à l'air que le moins que tu « pourras, et te garde d'escrire et de parler, si tu peux. En ce faisant, « nous espérons que tu deviendras aucunement sage, auec le temps, sinon « tu es abandonné des médecins. Adieu, messire Pierre. »

Cette rarissime satire est un appendice essentiel aux œuvres de Ronsard.

279. Lettre du prince d'Orange, Guillaume, surnommé le *Taciturne*, aux États-Généraux en 1576, publiée par le baron de Reiffenberg, pour la Société des Bibliophiles français. *Paris, Firmin Didot*, br. gr. in-8, tiré à trente exemplaires. . . . . 5 —»

« Le commandeur Roquesens étant expiré, le conseil d'Etat prit le gouvernement-général des Pays-Bas, et cette administration provisoire fut confirmée par le roi. Mais bientôt elle fut partagée en deux factions : l'une appelée *des Espagnols*, l'autre *des Patriotes*. Un mouvement insurrectionnel en chassa la première, pendant que les troupes étrangères se livroient aux excès les plus horribles et qu'un long cri de proscription s'élevoit contre elles. Déjà le conseil d'Etat, avant l'épuration dont nous venons de parler, avoit déclaré, au nom du roi d'Espagne, les soldats espagnols rebelles, ordonnant aux habitants du pays de leur courir sus. Dans cette circonstance, il avoit été obligé de convoquer les états-généraux qui, sans cela, se seroient assemblés d'eux-mêmes. La session s'ouvrit à Bruxelles au mois

de septembre 1576. Le 3 octobre suivant, le prince d'Orange écrivit la lettre qu'on va lire aux députés des états de Brabant, de Flandre et de Hainaut, qui composoient alors, à eux seuls, l'assemblée de Bruxelles. Les députés de Namur avoient été obligés, en vertu d'une résolution de la veille, de se pourvoir de pouvoirs plus étendus.

Cette lettre est tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, en deux volumes in-folio, intitulé : *Pièces curieuses touchant les troubles des Pays-Bas* (nos 115, 116, 603, 695) et qui provient de la bibliothèque de J.-B. Verdussen, d'Anvers ; *Catalogue*, partie première, page 209, n. 7. Elle ne se trouve pas dans l'ouvrage de M. J.-C. Desonge, intitulé : *Résolutions des états-généraux des Pays-Bas.*

Le baron de Reiffenberg. »

280. Lettres tirées de la correspondance du cardinal Quirini, savoir : deux lettres de Fleury, évêque de Fréjus ; deux lettres de Tourreil ; huit lettres de Fénélon. s. l. 1831, gr. in-8, papier vélin, br..... 10—»

Imprimé par la Société des Bibliophiles françois et tiré à trente exemplaires : « Ces lettres font partie de la collection épistolaire du cardinal Quirini, acquise à Turin en 1827, par la Société des Bibliophiles. Elles n'ont point été imprimées sur les originaux, mais sur des copies faites par le cardinal Quirini lui-même. Les lettres de Tourreil et de Fénélon, qui suivront celles-ci, sont tirées de la même collection. »

281. Luzerne. Sentiments chrestiens, politiques et moraux. Maximes d'estat et de religion illustrées de paragraphes selon l'ordre des quatrains, par le sieur de la Luzerne-Garaby. *A Caen, chez Marin Yvon, à Froide-Rue*, 1654 ; in-4 vélin..... 24— »

La morale a cherché de bonne heure une auxiliaire dans la poësie et lui a demandé de mettre des préceptes en vers. La forme des quatrains surtout, des *quadrins* comme disent certains de nos plus anciens recueils, a paru, qu'on nous passe un jeu de mots qu'autorise l'étymologie, *quadrer* assez bien avec la nature de notre esprit qui ne s'effraye pas moins des longs sermons que Lafontaine des longs ouvrages. Nous pourrions faire ici l'histoire de cette poësie morale ou sentencieuse, montrer qu'elle est de la plus haute antiquité, et la rattacher aux vers dorés de Pythagore et aux sentences de Teognis. Mais ce serait prendre les choses dès la création, et l'on nous crieroit volontiers comme à Petit-Jean de passer au déluge. Soit, passons au déluge ; vrai déluge en effet que cette foule innombrable de poëtes qui chez nous ont cultivé ce genre dont nous parlons. Guillaume Colletet, en son temps en a donné la liste, qui a encore grossi depuis, et qu'il eût pu clore par son nom, puisque lui-même a mis en vers

quelques préceptes moraux à l'usage de son fils François. Le dénombrement d'écrivains oubliés pour la plupart seroit fastidieux. D'ailleurs, en fait de poësie morale les réputations se sont peu renouvelées, et méritée ou non, la gloire, si ce mot peut trouver ici sa place, est restée à ceux qui d'abord l'avoient acquise. Les auteurs nouveaux n'ont point eu le bonheur de faire oublier les anciens, et parmi ces derniers, la palme reste surtout à deux, au président Pibrac et à l'historiographe Matthieu. Gorgibus a contribué beaucoup, il faut le dire, à maintenir la célébrité de ces vénérables personnages; Gorgibus, un de ces honnêtes bourgeois de Molière qui va de pair avec Arnolphe, et peut faire comme lui autorité en morale. Gorgibus vante quelque part :

Les quatrains de Pibrac et les doctes tablettes
Du conseiller Matthieu.

Les quatrains de Pibrac ne manquent pas, en effet, d'un certain mérite, surtout si l'on considère le temps où ils ont été écrits : ils ont la clarté, la simplicité, quelquefois l'élégance. On comprend qu'on en ait fait le livre classique, le Manuel de la Jeunesse. Quant à ceux de Matthieu, je ne sais s'ils sont doctes, mais assurément ils sont poëtiques, pleins d'images familières et énergiques.

Le sieur de la Luzerne-Garaby a plus de rapport avec Pibrac qu'avec Matthieu; ses quatrains sont simples, faciles, un peu prosaïques peut-être, mais la morale, après tout, n'y regarde pas de si près. L'auteur les a accompagnés de commentaires, ou, comme il le dit lui-même, illustrés de paragraphes où, grâce à quelques citations latines, on retrouve quelquefois la poësie qui manque à ses vers. La question du style ne le préoccupoit d'ailleurs que secondairement : « *Que si toute cette grande et exacte politesse que les plus délicats requièrent aujourd'hui, ne s'y rencontre pas, pour réponse je supplie le lecteur de considérer quelle différence il y a entre deux écrivains dont l'un ne cherche que les choses et l'autre les paroles.* » Ainsi ce sont les choses que cherchoit le sieur de la Luzerne, et l'utile bien plus que l'agréable est le but de son livre. Colletet n'écrivoit que pour son fils, c'est pour lui-même que notre auteur a écrit ses préceptes moraux. Comme il s'en étoit apparemment bien trouvé, il jugea à propos de les communiquer au public, ou plutôt à l'élite du public, car il seroit tenté de dire de son ouvrage : Non est hic piscis omnium : « *On jugera de ma pensée comme on voudra, mais je puis dire sans vanité qu'il faut être un peu moins qu'ignorant tout-à-fait pour atteindre à l'intelligence de cet ouvrage. Qui n'entend à demi-mot, n'y entendra rien du tout. Il en faut penser plus qu'il ne dit, et il n'y a maxime seule qui ne puisse exercer un bon esprit une journée entière.* » Le sieur de la Luzerne, qui croit parler sans vanité, a peut-être oublié de s'armer par quelque quatrain contre l'amour-propre. Cette journée entière dont il parle, ce seroit bien long. Toutefois on peut, en fait de morale, ne point assigner de limites à ses méditations, et si l'âme y croit trouver quelque profit, s'arrêter sur la plus simple proposition aussi longtemps que sur le plus difficile

problème de mathématiques. Même le problème de mathématiques une fois résolu on passe outre; mais la morale ressemble à la toile de Pénélope, l'action défaisant ce qu'a fait la méditation, c'est toujours à recommencer.

Après nous avoir, dans une sorte de préface, indiqué l'intention et ce qu'il croit l'utilité de son livre, notre auteur profite de l'*errata* qui le termine pour s'adresser de nouveau au lecteur, qu'il supplie de ne pas user de moins de courtoisie envers son imprimeur qu'envers lui-même, et de vouloir bien lui pardonner les fautes d'orthographe et de ponctuation qui auront pu le choquer. Puis il se fait l'interprète des excuses qu'allègue l'imprimeur, qui prétend que l'orthographe et la ponctuation n'ont point en France de règles bien certaines, et dépendent beaucoup de la fantaisie des écrivains; qu'il n'est plus d'ailleurs de Plantin, d'Etienne, de Vascosan; et moi, dit ce poëte, qui tout bienveillant qu'il est pour son imprimeur, tient à séparer, en matière d'orthographe, sa cause de la sienne, *et moi j'ajoute que par la conférence que tu pourras faire des mots qui te sembleront mal orthographiés avec d'autres semblables qui le sont bien, tu jugeras aisément qu'ils ne me sont pas échappés par ignorance, mais bien à lui par inadvertance; ou peut-être aussi par un peu d'opiniastreté, car il est fils de femme.* J'aime ce souvenir de Job en cette circonstance. Job, en effet, a prévu la chose : *Homo*, l'homme, l'imprimeur; *natus de muliere*, né de la femme, est rempli de beaucoup de misères, et fait bien des fautes d'orthographe.

Ce maître Yvon, quelque reproche que lui fasse le sieur de la Luzerne, a droit à vos éloges, et les Plantin, les Etienne, les Vascosan, dont il croyoit la race disparue, n'eussent pas mieux édité ce volume de quatrains dont les gros caractères, le papier fort, les marges grandes sont bien dignes de tenter les bibliophiles qui cherchent les belles éditions et les livres rares.

282. MÉDAILLES sur les principaux événements du règne de Louis XIV (avec explications historiques par Charpentier, Tallemand, J. Racine, Boileau). *Paris, imp. royale*, 1723, gr. in-fol., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes du Roi.*) ..... 75— »

Vignettes par Séb. Le Clerc, encadrements par Simonneau, médaillons par Cochin. BEL EXEMPLAIRE de la bibliothèque de M. Armand Bertin.

283. MENAGIANA, ou les bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition, de M. Ménage, recueillies par ses amis, nouvelle édit., revue, corrigée et augmentée. *Amsterdam*, 1762; 4 vol. pet. in-12, d.-rel. mar. r. doré en tête NON ROGNÉ. (*Niédrée.*) 60 — »

M. Brunet cite cette édition avec honneur, en lui donnant sur celle de

1715, l'avantage de n'avoir pas été cartonnée, ce qui dispense d'y ajouter les passages supprimés ou purgés. J'ajouterai un autre avantage qu'elle a encore, et qui est fort nécessaire dans un pareil recueil, c'est une excellente Table des matières répétée par volume, et dressée pour chaque volume. » (*Note de M. le marquis du Roure.*)

284. Le Miroir d'inconstance, s. l., 1603; in-16, v. rose fil., tr. dor..... 28— »

Tel est le seul titre d'un petit livre peu commun et par cette raison peu ou point connu; il se compose de 133 pages, la dernière non chiffrée. On lit au second feuillet : *Discours véritable dédié au sieur de la Goujonne, sur la perfidie de sa maîtresse Madamoiselle de Bretelières, par Arnault de Nantes*, 1602. Pour donner une idée du style de ce piquant opuscule, il nous suffira de citer les vers suivants qui le terminent :

Il ne faut point donner de blasme
Aux hommes pour estre cocus,
C'est assez qu'ils sçachent en l'âme
Que pour tels ils sont reconus.

Villotré est fait à l'épreuve
Des cornes qu'on luy a planté
Puisqu'il se plaist d'achever l'œuvre
Qu'un autre auroit fort advancé.

L'honneur ne gist qu'en la pensée
N'y le mal qu'en l'opinion,
Ceux qui ne l'ont point offencée,
Vivent exempts de passion.

285. Montreuil. Les Œuvres de M. de Montreüil. *Paris*, 1666; in-12, portr. mar. bleu fil. comp. tr. d. 32—»

Mathæus ou Mathieu de Montreuil, né à Paris en 1620, paroît avoir eu plusieurs frères, qui, comme lui, composoient des vers de société, recherchés par les éditeurs de recueils, et imprimés sous le nom de *Montreuil;* ce qui les lui fit tous attribuer, et ce qui lui fut reproché par Boileau, sat. VII. Ce qui donne quelque créance à cette supposition, c'est que beaucoup de ces petites pièces, éparses dans les recueils de Sercy et autres, n'ont point été comprises dans ses œuvres, et que l'on sait que ses frères faisoient tous des vers.

Mathieu de Montreuil, possesseur de bons et fructueux bénéfices, portoit l'habit ecclésiastique, mais n'avoit pas reçu les ordres; c'étoit un abbé galant, spirituel, joli homme, fort bien accueilli des dames, dont il aimoit et recherchoit la société.

Le volume que je catalogue contient des lettres en prose beaucoup plus que de vers. Ses lettres, adressées presque toutes à des dames, et même à

des demoiselles, ont paru à plusieurs biographes modelées sur les lettres de Voiture. Je ne puis partager ce sentiment : les lettres de Montreuil n'ont ni la recherche, ni le piquant de celles de Voiture ; elles sont polies, gracieuses, mais beaucoup plus simples, et ne sentent nullement l'imitation. La dernière, sur le voyage de la Cour à la frontière d'Espagne pour le mariage de Louis XIV, est remplie d'esprit et de grâce, indépendamment de l'intérêt du sujet.

Ses petits vers, stances, madrigaux, chansons, ne peuvent avoir eu que le mérite de l'à-propos ; ils sont faciles et négligés. Montreuil enfin fut le survivant de cette société de poètes courtisans, dont Voiture fut le fondateur, et où brillèrent Sarrazin, Malleville, Charleval, Saint-Pavin, Marigny, Chapelle, et quelques autres. »

(VIOLLET-LE-DUC, *Biblioth. poétique.*)

286. MURNER. Chartiludium institute summarie doctore Thomâ Murner memorante et ludente. (*Impressum Argentinæ per Johannem Prüs. Impensis ac sumptibus circonspecti viri Joannis Knoblauch. Anno sal. nostræ* 1518); 1 vol. in-4, Goth., fig., rel..... 80—»

Thomas Murner, cordelier, docteur en droit, poète allemand, controversiste, naquit à Strasbourg en 1475 et mourut vers 1533. Il composa un grand nombre d'ouvrages de divers genres, qui sont tombés dans le plus profond oubli. Un seul s'est sauvé du naufrage, par sa singularité : c'est le *Chartiludium logicæ* qui fit accuser son auteur de magie. Ce livre est fort rare, mais le *Chartiludium institute summarie* l'est encore davantage. En effet, ce dernier volume n'a point été connu des meilleurs bibliographes anciens, ni même des *Scriptores ordinis Minorum*. Gesner dans sa *Bibliotheca*, en donne deux titres différents, mais inexacts ; il indique *Venise* comme lieu d'impression, sans faire connoître la date ni le format. Aussi peut-on douter de l'authenticité de cette édition. Prosper Marchand dit à ce sujet : « S'agit-il d'un ou de deux ouvrages, et cela est-il différent du « *Chartiludium logicæ?* Berneggerus distingue bien deux différents *Chartiludia*, mais doute si celui des *Institutes* a été imprimé. Gesner le décide « néanmoins fort clairement. De plus, Draudius, *Bibliothecæ classicæ*, et « Lipenius, *Bibliothecæ juridicæ*, lui en auroient fait connoître une édition de *Lyon*, in-8, mais dont ils ne marquent point la date. (Édition « aussi inconnue que celle de Venise.) En voici pourtant une en allemand : « *Die instituten von Thoma Murnern verteuschet*, imprimée à *Bâle*, 1519, « in-4. »

On lit dans la *Biogr. univers.* de Michaud : « Gesner en cite une édition « de *Venise*, dont il ne désigne ni la date, ni le format, et Prosper Mar« chand étoit disposé à croire que l'ouvrage n'avoit jamais été imprimé ; « mais Bauer en indique une édition de *Strasbourg*, 1518, in-4. »

Il résulte de là que l'édition de Strasbourg est tellement rare que Bauer

et M. Brunet sont les seuls bibliographes qui aient pu la citer exactement. Ce volume est donc une véritable curiosité qu'il nous étoit réservé de pouvoir décrire *de visu*.

L'ouvrage de Thomas Murner se divise en trois parties. La première contient la *Théorie des Institutes (Theorica Institute)*; elle n'est ornée que d'une planche d'armoiries gravée sur cuivre par Christian Sas, et placée vis-à-vis le titre.

La seconde partie est le *Chartiludium*, composé de 120 cartes formant douze séries. La première carte de chaque série représente un souverain en pied, dont les armoiries sont gravées sur la page qui précède son effigie. Voici les noms des personnages : *L'Empereur Maximilien; l'évêque de Mayence; l'évêque de Cologne; l'évêque de Trèves; le roi de Bohême; le Palatin; le Saxon; le Marquis; le duc de Souabe; le duc de Brunswick; le duc Palatin; le duc de Lorraine*. Les signes bizarres qui distinguent les cartes gravées dans le texte, sont des grelots, des peignes, des glands, des cœurs, des couronnes, des baquets, des cloches, des soufflets, des globes, des écussons, des poissons et des couperets. Cette partie est terminée par une gravure sur bois représentant une laie allaitant son marcassin, avec cette devise allemande : *Du Wielte Law*.

La troisième partie, sans figures, renferme *practica ludi institute* et *textus institute figuris perdoctus*.

A l'aide de ce jeu de cartes mnémonique, Thomas Murner n'employoit que quatre semaines pour donner à ses élèves une parfaite connoissance des *Institutes* de Justinien.

Ce livre offre encore de l'intérêt comme type d'un genre d'ouvrages inconnu jusqu'alors. Ce sont les divers jeux de cartes dont on a fait souvent usage pour apprendre aux enfants, les sciences et l'histoire; tels que les jeux de la géographie, des rois de France, de la mythologie, du blason, de l'histoire, de la chronologie, etc.

287. L'Office de la semaine sainte à l'usage de la maison du Roy, avec les cérémonies de l'Église. *Paris*, 1726; in-12, mar. r. fil. dent., tr. dor..... 28—»

« Cet *Office de la Semaine Sainte* a appartenu à Mme de Pompadour, alors qu'elle n'étoit que Mlle Poisson (Jeanne-Antoinette), comme l'indique la signature posée sur le premier feuillet de garde. Plus tard, elle aura conservé ce livre de prières comme un souvenir de jeunesse, et y aura collé une estampille aux armes des Pompadour.

Aux nos 25 et 26 de la *Bibliothèque* (Paris, 1765, in-18), on trouve deux éditions de la *Semaine Sainte* (1748, in-8, gr. pap. mar. r. compart., et 1752, in-8, mar. r.), mais celle-ci n'y figure pas; il est probable que sa modeste condition l'aura fait dédaigner du libraire chargé de rédiger le *Catalogue* de cette riche collection. = E. C. Bibl. d'Angoulême.

Mlle Poisson, devenue Mme Lenormand d'Etioles, fut créée, par lettres patentes de 1745, marquise de Pompadour, et prit les armes (*d'azur, à*

trois tours d'argent) de cette ancienne famille du Limousin, qui s'étoit éteinte en 1722, et avec laquelle la présente titulaire n'avoit rien de commun.

288. OVIDE. Les XXI Espitres d'Ovide, translatées de latin en françoys, par R. P. en Dieu Mgr l'évesque d'Angoulesme. *Galliot du Pré*, 1528; pet. in-8, fig. en bois, lettres rondes, mar. r., fil. à comp..... 60—»

« Octavien de Saint-Gelais, né à Cognac, vers 1466, d'une famille élevée en dignité, fit ses études au collége de Sainte-Barbe, à Paris, et se destina à l'état ecclésiastique, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer à la poésie galante et même érotique; il fut un des premiers poëtes françois qui firent passer en vers françois les ouvrages des poëtes grecs et latins. C'est ainsi qu'il publia l'*Odyssée* d'Homère, l'*Enéide* de Virgile, et les *Héroïdes* d'Ovide, dont je rends compte. Il traduisit également en françois le roman intitulé *Euriale et Lucrèce*, d'Ænéas Sylvius, depuis pape sous le nom de Pie II.

Saint-Gelais, qui avoit dédié à Charles VIII plusieurs ouvrages, et entre autres celui-ci, fut promu à l'évêché d'Angoulême en 1491, quoiqu'il eût à peine vingt-six ans. Il mourut en décembre 1502.

Dans le prologue de ce joli petit livre, Saint-Gelais, en l'adressant au roi, lui apprend que c'est *le premier labeur de sa pleume*. Il avoue lui-même qu'elle est *rude*, *rurale* et *agreste*, assertion que je ne combattrai point, Saint-Gelais ayant fait depuis beaucoup mieux. Toutefois, cette traduction offre une particularité fort remarquable, et qui est passée inaperçue, je crois, des critiques modernes; c'est que dans cette traduction en vers de dix syllabes, à rimes plates, les vers masculins et féminins sont presque toujours régulièrement alternés; élégance qui n'étoit pas même soupçonnée avant lui, dont lui-même, dans tous ses autres ouvrages, s'étoit affranchi, et que tous ses contemporains et successeurs, pendant plus de cinquante ans encore, négligèrent absolument.

(VIOLLET-LE-DUC. *Bibliothèque poëtique.*)

289. POSTEL. Les très-merveilleuses victoires des femmes du Nouveau-Monde et comment elles doibvent à tout le monde par raison commander, et mesmes à ceux qui auront la monarchie du monde vieil. A la fin est adjoustée la doctrine du siècle doré ou de l'évangélique règne de Jésus, Roy des roys, par Guillaume Postel. *Paris, Jehan Ruelle*, 1553. — Des merveilles du monde et principalement des admirables choses des Indes et du Nouveau-Monde, et y est monstré le lieu du paradis

terrestre, par Guillaume Postel, 1553 (*Titre doublé.*— Description et charte de la Terre-Sainte, qui est la propriété de Jésus-Christ, pour y veoir sa pérégrination et pour inciter ses très-chrestiens ministres à la recouvrer, pour y replanter son empire, paincte et descripte par Guillaume Postel, *sans date*; 3 part. en 1 vol. in-16, mar. vert, fil. (*Aux armes du Cte Hoym.*).... 380—»

Ce Joli volume renferme trois des plus rares ouvrages de G. Postel. Il a appartenu au comte d'Hoym et à Gaignat. Chez ce dernier il a été vendu 200 fr. La carte de la Terre-Sainte, qui manque souvent, et celle des douze tribus se trouvent dans le dernier ouvrage.

290. Recueil de pièces publiées par les soins de M. de Montaran, 1829-1830, in-8, mar. r. tr. dor. jans. 165—»

Contenant : Le Cry et Proclamation pour jouer le Mystère des Actes des Apostres en la ville de Paris, 1541. — Moralité nouvelle de l'Enfant de perdition, qui pendit son père et tua sa mère. *Lyon*, 1608. — Farce nouvelle de la Cornette, à cinq personn., 1545. — Joyeuse farce d'un Curia qui trompa par finesse la femme d'un laboureur. *Lyon*, 1595. — Farce joyeuse, contenant la ruse, meschanceté et obstination d'aucunes Femmes, 1596. — Farce nouvelle, qui est trés-bonne et très-joyeuse, à IV personn., a scavoir : la mère, Jouart, le compère et l'escolier. *Troyes*, 1624. — Farce nouvelle du Musnier et du Gentilhomme. *Troyes*, 1628. — Farce plaisante sur un trait qu'a joué un porteur d'eau, le jour de ses nopces, dans Paris, 1632. — Farce joyeuse et récréative de Poncette et de l'Amoureux transy. *Lyon*, 1595.—Tragi-comédie intitulée la Subtilité de Fanfreluche et Gaudichon, et comme il fut emporté par le diable. *Rouen, s. d.* —Tragi-comédie des Enfants de Turlupin malheureux de nature. *Rouen, s. d.* — Comédie facécieuse du Voyage de Fr. Fecisti en Provence, vers Nostradamus, etc. *Nismes*, 1599. — Discours facétieux des Hommes qui font saller leurs Femmes, à cause qu'elles sont trop douces. *Rouen*, 1558. — Testament de Tastevin, roy des Pions. — Le plaisant Discours et Advertissement aux nouvelles Mariées, pour se bien et proprement comporter la premiere nuit de leurs noces.— Les Regrets et Complaintes des Gosiers alterez. *Paris*, 1675.—Les Chansons folastres des Comédiens. *Paris*, 1637.

Ce recueil provient de la bibliothèque de M. Armand Bertin.

291. La Sainte Agamomachie, ou le Saint Célibat combatu, servant d'apologie au sieur C. P. (Popion). *A Cosmopoli, chez André Akakias, à l'enseigne de* : L'INNOCENCE RECONNUE, 1675, in-8, d. rel. v..... 9—»

Un mari qui fait vœu de chasteté et qui a peur de sa femme !... Voici le

fait expliqué dans la préface : « Ce Traitté a pour titre : *la Sainte Agonomachie, ou le S. Célibat;* par où l'on connoît assez que l'on veut parler d'un vœu solennel de chasteté : et ce vœu a esté fait par deux personnes mariées très-librement devant le S. Sacrement et en face d'Eglise. Le mot de *combatu*, mis aussi au titre, marque que l'on a formé des oppositions sur sa validité. Ce fut monsieur Gonthier, grand-vicaire de Mgr l'évesque de Langres, qui forma ces oppositions, et qui a tâché à combattre la validité dudit vœu, dès le mois de février 1663; soutenant de vive voix, et par écrit, que la femme avoit esté forcée et contrainte à le faire. Le sieur C. Popion, professeur en philosophie, principale partie intéressée, soutient le contraire. Comme ce différend se passoit à Dijon, entre l'un et l'autre, Helene Renier, femme dudit Popion, et qui avoit fait le mesme vœu, revint de Nantes, en Bretagne, et se retira dans une abbaye auprès de Dijon, et voyant ce que Mr G. avoit avancé contre son mary en son absence et à son occasion, proteste qu'elle n'a point esté violentée à faire ledit vœu, et qu'elle l'a fait très-volontairement. Mr G., convaincu d'une si étrange fausseté, afin de n'avoir pas tout-à-fait le démenty, fait son possible de luy faire persuader que le vœu qu'elle a fait est une bagatelle, et qu'elle doit retourner avec son mary. On la met hors du couvent. Au mois de juin, en 1663, ledit Popion s'en va à Rome, se présente à la congrégation des éminentissimes cardinaux interprètes du concile de Trente, les supplie de luy permettre d'estre promû aux ordres sacrez, puisque par le vœu qu'il avoit fait du consentement de la Renier, on luy en dônoit la permissiô. On lui accorde sa demande, au cas que le vœu soit volontaire de part et d'autre. »

Cet exemplaire, qui provient de M. Monmerqué, contient cette note de sa main : « Livre inepte et bizarre. »

292. SORBIÈRE. Les Vrayes Causes des derniers troubles d'Angleterre; abbrégé d'histoire, où les droicts du Roy et ceux du Parlement et du peuple sont naïsvement représentez (trad. de l'angl., par Sorbière). *Orange, Ed. Raban*, 1653; 1 vol. pet. in-8, v. m..... .. 24—»

Samuel Sorbière, né à Saint-Ambroix, diocèse d'Uzès, en 1615, mourut à Paris, le 9 avril 1670. Il étoit protestant, et destiné au ministère pastoral; mais il abandonna la théologie, et vint étudier la médecine à Paris, en 1639. Il exerça cet art en Hollande, avec beaucoup de succès. Après quelques années de séjour à Leyde, il revint en France, et fut chargé de la direction du collége d'Orange. Plus tard, il embrassa la religion catholique.

Sorbière écrivit plusieurs ouvrages sur la métaphysique, la physique et la médecine; il traduisit, en outre, quelques livres anglais.

L'auteur des *Vraies causes des derniers troubles d'Angleterre*, nous est inconnu; le traducteur le seroit également, s'il n'avoit pas signé la dédicace adressée, le 1er mars 1653, au comte Frédéric, burgrave de Dona, gouverneur de la principauté d'Orange. A cette époque, Sorbière étoit encore

protestant, mais protestant modéré; aussi, dans son Epître dédicatoire, défend-il vivement la famille royale des Stuarts contre les républicains, et l'Eglise anglicane contre les doctrines de presbytériens. Cette *Histoire abrégée des troubles d'Angleterre* embrasse un espace de neuf années, depuis la convocation du long parlement jusqu'à la mort de Charles Ier. C'est l'ouvrage d'un *Cavalier* qui avoit pris une part active aux dissentions de son pays, et qui raconte ce qu'il a vu. L'auteur ne s'est point laissé influencer par l'esprit de parti; il expose et explique les faits avec une grande impartialité. Ce volume rare est important pour l'histoire du règne de Charles Ier.

293. VOLTAIRE. Nouveaux mélanges philosophiques, historiques, critiques, etc., 1770; in-8, rel.... 15—»

Volume curieux sur lequel on peut lire une notice, page 326 de cette année.

PUBLICATIONS NOUVELLES

294. CARNANDET. Notice sur le Bréviaire d'Abailard, conservé à la bibliothèque de Chaumont (Haute-Marne), par J. Carnandet. *Paris*, 1855; in-8, br..... 1—50

Tirée à CINQUANTE exemplaires.

295. CORNEILLE. Œuvres de P. Corneille, avec les notes de tous les commentateurs. *Paris*, 1855; 12 vol. in-8, pap. vél. br..... 84—»

Première édition, qui contient les Œuvres complètes de Pierre Corneille. Elle est aussi remarquable par l'exactitude des textes que par sa belle exécution typographique.

296. L'IMITATION de Jésus-Christ, traduite et paraphrasée en vers françois, par P. Corneille. *Paris*, 1856; g. in-8, br..... 15—»

Ce volume, tiré à cent exemplaires à part de l'édition des Œuvres de Corneille ci-dessus, contient à la fin deux lettres inédites de P. Corneille sur l'auteur de l'*Imitation de J.-C.*

297· CORDIER. Poésies latines. — Cl. S. Corderii Aurelianensis carmina nunc in lucem noviter edita. *Orléans, Paris*, 1853 ; format in-8 de X et 69 pages, br. 8—»

Ce volume, imprimé avec soin sur papier do Hollande, et spécialement pour les bibliophiles, n'a été tiré qu'à 158 exemplaires.

Cette publication, due au zèle de M. F. D., est précédée d'une Notice sur l'auteur, où nous empruntons ce qui suit :

« Claude-Simon CORDIER est né, en 1704, à Orléans, où son père étoit grammairien. Il fut successivement vicaire de la Conception, chanoine de Saint-Pierre-Empont et chanoine de la cathédrale. Etant encore à Saint-Pierre, il avoit été nommé secrétaire de l'évêché, et garda ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 13 novembre 1772. Il fut enterré dans la cathédrale, devant la chapelle des fonts baptismaux.

Il étoit de plus chapelain de la chapelle de Saint-Mathurin, et pensionnaire du roi.

Quand, en 1741, une Société littéraire s'établit à Orléans, CORDIER fut l'un de ses premiers membres. Presque aussitôt élu secrétaire de cette académie, il continua de l'être jusqu'à sa dissolution, en 1753.

Lors de la béatification de Mme de Chantal, il fit imprimer, chez Couret, en 1752, une Histoire de sa vie écrite d'un style aisé et d'une simplicité qui ne manque pas d'élégance.

Voilà tout ce que nous avons pu apprendre sur CORDIER, dont la vie s'écoula paisiblement entre l'exercice de son ministère et la culture des lettres. Ce fut à la muse latine qu'il se livra de préférence. Ses contemporains ont connu et apprécié son talent. L'un d'eux, Dom Fabre, le savant bibliothécaire de Bonne-Nouvelle, s'exprime ainsi en parlant de CORDIER, dans la *Biographie orléanoise* de Dom Geron : « Il excelloit dans la poésie latine, et il est fâcheux qu'il n'ait pas fait imprimer les deux pièces qu'il avoit lues à la Société littéraire. »

FIN DE L'ANNÉE 1855.

Imprimerie et Lithographie Maulde et Renou, rue de Rivoli, 144 4347

2152